EZECHIEL TRADUIT EN FRANCOIS, AVEC UNE EXPLICATION...



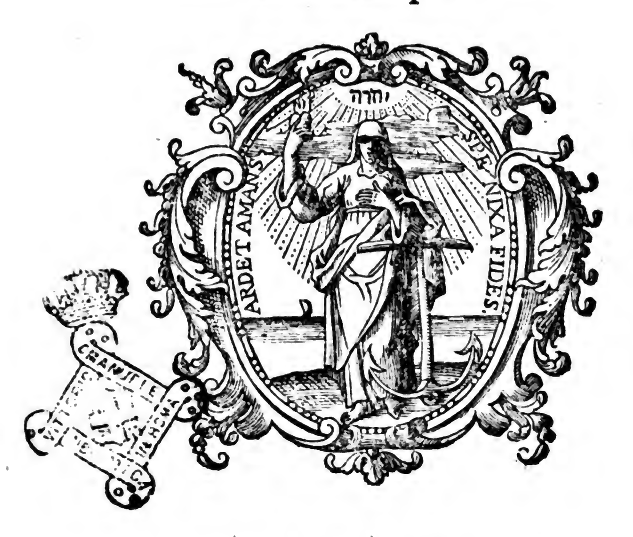

32
2 B
19
Digitized by Google



EZECHIEL

TRADUIT EN FRANCOIS,

AVEC UNE EXPLICATION
tirée des ſaints Peres & des Auteurs
Eccleſiaſtiques.



A PARIS;
Chez GUILLAUME DESPREZ, Imprimeur
& Libraire ordinaire du Roi, rue ſaint Jacque,
à Saint-Proſper & aux trois Vertus.

M. DCCXXVII.
Avec Approbation & Privilege de ſa Majeſté.



PREFACE.

EZECHIEL étoit d'une famille sacerdotale, & fils de Busi. Ce mot *Ezechiel* signifie dans la langue sainte, *la force de Dieu*; aussi celui qui porta ce nom, eut besoin d'être revêtu de toute cette divine force, quand Dieu l'envoya vers les enfans d'Israel, pour leur parler de sa part; puisqu'il lui dit, qu'*il l'envoyoit à un peuple apostat*, à un peuple *d'un front dur & d'un cœur indomtable*. Ce saint Prophete se trouva dans Jerusalem, lorsque Nabuchodonosor Roi de Babylone vint assieger cette ville, & que Joachin, nommé autrement Jechonias, Roi de Juda, se rendit volontairement à ce Prince par l'ordre de Dieu. Ainsi il fut des premiers captifs du royaume de Juda, que l'on transfera de Jerusalem à Babylone avec le Roi Jechonias.

Ezech. 1. 3. *Id.* 2. 3. *Id.* 3. 7. *4. Reg.* 24. 12. 15.

Il a eu une grande conformité avec Jeremie ; & Dieu destina ces deux grands hommes pour être dans le même tems comme ses oracles parmi son peuple, sçavoir Jeremie dans Jerusalem, & Ezechiel dans Babylone, au milieu de ces captifs qu'on y avoit transferés. Jeremie demeura toujours par l'ordre de Dieu dans Jerusalem pendant qu'elle fut assiegée par Nabuchodonosor sous le regne de Sedecias ; & depuis la destruction de cette ville il resta encore parmi ceux d'entre les Juifs qui ne furent point menés en captivité à Babylone ; afin que ces peuples toujours rebelles aux volontés du Seigneur eussent sans cesse devant leurs yeux un témoin fidele de la verité, qui leur reprochât l'impiété de leur conduite, & qui leur représentât l'équité des jugemens de celui dont leurs crimes avoient attiré sur eux les vengeances. Ezechiel au-contraire fut encore choisi de Dieu pour accompagner les captifs à Babylone, pour les soutenir par ses divines instructions dans l'extrémité où ils se trouvoient réduits, & pour consoler leur foi par la vûe des maux sans comparaison plus grands que l'obéissance qu'ils avoient rendue à Dieu, leur avoit fait éviter,

4. Reg. 25. Jerem. 39. 1. 2. 11. 12. Item. 40. 2. 4. 5. 6.

& que ſa juſtice réſervoit aux autres Juifs demeurés en Judée.

Mais ce qu'on pouvoit regarder comme une preuve admirable de la divinité de celui qui envoyoit également ces deux Prophetes à ſon peuple, c'eſt que l'un étant en Judée, & l'autre en Chaldée, & par-conſequent ſi éloignés l'un de l'autre, ils prédiſoient dans le même tems les mêmes choſes, & repréſentoient également à Iſrael tous les malheurs qui menaçoient Jeruſalem, quoiqu'ils ſe ſervîſſent de paraboles & de figures differentes. Ezechiel a eu néanmoins ceci de ſingulier, que lors même qu'il étoit captif parmi les Babyloniens, il ſe trouvoit miraculeuſement comme préſent dans Jeruſalem, où l'Ecriture nous témoigne que l'Eſprit de Dieu lui faiſoit voir comme de ſes propres yeux ce qui s'y paſſoit, de même que s'il y avoit été effectivement en perſonne avec Jeremie. Ainſi il parloit aux captifs qui étoient en Babylone, de toutes les abominations qui ſe commettoient dans la cité ſainte & dans le temple, comme ſi elles ſe fuſſent commiſes au milieu d'eux; ce qui d'une part relevoit beaucoup l'éclat de ſa ſainteté aux yeux de tous ces

Ezech. 8. & ſeqq.

captifs ; & de l'autre endroit les Juifs de Jerusalem beaucoup plus inexcusables, puisqu'ils refusoient d'ajouter foi aux prédictions que leur faisoit touchant la ruine prochaine de leur temple & de leur ville, un homme qui découvroit de si loin par la lumiere de l'Esprit de Dieu tous les crimes dont ils se sentoient coupables. Car on a marqué ailleurs, après S. Jerôme, que les propheties d'Ezechiel & de Jeremie s'envoyoient réciproquement de part & d'autre ; c'est-à-dire celles d'Ezechiel à Jerusalem, & celles de Jeremie à Babylone ; afin que cette union & cette parfaite conformité des prédictions de deux hommes éloignés dans des payis si differens, fît paroître ceux à qui elles s'adressoient d'autant plus coupables de ne s'y pas rendre, qu'il étoit visible qu'il n'y avoit que l'Esprit de Dieu qui pût en être l'auteur.

Hieron. in Ezech. c. 12. v. 7.

Grotius. Ezechiel, au jugement des plus savans, étoit un homme d'une grande érudition & d'un esprit très-élevé ; en sorte que, sans parler de ce don de prophetie qu'il possédoit si éminemment, & qui l'élevoit au-dessus de tout ce qu'il y avoit de plus élevé dans le paganisme, on l'a même comparé aux plus grands hommes de

l'Antiquité, pour ses belles pensées, ses nobles comparaisons, & la profonde connoissance qu'il avoit de toutes choses. Le caractere de son stile n'est ni trop sublime ni trop abaissé; mais il est plutôt comme entre les deux. Et l'on remarque dans tout son ouvrage une grande égalité : car quoique les autres Prophetes usent seulement quelquefois de reproches animés pour reprendre les pecheurs, on peut dire d'Ezechiel qu'il marche toujours d'un pas égal, & qu'il soutient plutôt la force de son discours par la grandeur des idées qu'il représente telles que Dieu les lui faisoit voir à lui-même, que par des expressions forcées ou recherchées. C'est ce qui fait dire à une personne de ce dernier siecle, Que l'on peut considerer tout l'ouvrage de ce Prophete comme un grand fleuve qui roule ses eaux avec une majesté d'autant plus digne de Dieu, que sans faire beaucoup de bruit, il renferme de grands tresors dans sa profondeur.

Si ce lui est une chose commune avec plusieurs des autres Prophetes, de parler par énigmes, & d'user d'expressions figurées, il a ceci de particulier, qu'il ne parle presque jamais d'une autre maniere, & qu'il tient par là son lecteur tou-

jours en suspens & en admiration, pour le rendre plus attentif aux verités qu'il lui annonce, & le presser davantage de demander humblement à Dieu l'intelligence de ces verités qui lui paroissent voilées sous ces énigmes pleines de mysteres. Cependant cette même obscurité, dont il sembloit que l'Esprit de Dieu n'avoit couvert les paroles d'Ezechiel qu'afin de porter le peuple Juif à en rechercher l'explication avec plus d'ardeur, produisit ensuite un effet tout opposé; puisque S. Jerôme nous apprend que c'étoit une tradition parmi les Hebreux, Qu'il n'étoit permis de lire le commencement & la fin de ce Prophete, qu'après avoir atteint l'âge nécessaire pour exercer les fonctions sacerdotales, c'est-à-dire l'âge de trente ans. Il est vrai, & il le faut avouer, que la vision qu'il eut touchant cette espece de char qui représentoit la gloire de Dieu, selon qu'il nous la décrit au commencement de sa prophetie; & celle qu'il eut encore touchant ce temple si mysterieux dont il fait la description dans quelques-uns des derniers chapitres, forment d'abord dans l'esprit une idée si surprenante, & qui a si peu de rapport aux idées communes que

Hieron. præfat. in Ezech.

nous nous formons ordinairement de ces choses, qu'il est difficile de n'avoir pas quelque peine en les lisant. Mais on ne voit pas cependant pourquoi ces Hebreux prétendoient ne pas accorder à toutes sortes de personnes la lecture de ces propheties, puisque Dieu en les mettant dans la bouche de son saint Prophete, lui ordonnoit de les annoncer à toutes sortes de personnes indifféremment; comme en effet elles étoient annoncées alors à tous les Juifs sans exception. On peut dire même que ce qui rendoit ces Juifs tout-à-fait inexcusables, étoit leur indifférence à s'appliquer pour entendre ce qu'on leur disoit : car ou ils ne vouloient pas écouter ce que les Prophetes leur annonçoient de la part de Dieu; ou s'ils l'écoutoient, c'étoit seulement comme ceux dont il est parlé dans l'Evangile, & que JESUS-CHRIST compare à la terre sur laquelle la semence de sa divine parole tombe le long du chemin, & est aussitôt enlevée par les oiseaux, c'est-à-dire par les démons. Or il n'y avoit que la lumiere de l'Esprit de Dieu qui pût leur donner ces oreilles spirituelles dont le Sauveur parle au même lieu, & qui leur étoient absolument nécessaires pour

Matth. 13. 4. 19.

entendre les verités qu'on leur cachoit ſous des énigmes très-obſcures. Mais ce n'étoit pas une raiſon aux Juifs pour ne pas lire ces propheties, de ce qu'ils ne les entendoient pas ſans cette divine lumiere, puiſqu'ils étoient obligés de la demander à Dieu.

C'eſt cette lumiere que JESUS-CHRIST eſt venu apporter au monde, & qu'il a communiquée par ſon Saint-Eſprit à ſon Egliſe en la perſonne des Apôtres, en leur envoyant celui qui devoit, comme il le dit, leur enſeigner toute verité : *Docebit vos omnem veritatem.* (Joan. 16. 13.) C'eſt donc cette lumiere du Saint-Eſprit qu'il faut conſulter, & à laquelle il faut s'attacher, lorſque l'on veut pénetrer dans l'obſcurité des propheties. Sans elle on ne peut que s'égarer dans les interprétations qu'on en donneroit, mais avec elle on ne peut que s'édifier, & édifier les autres en même-tems dans les éclairciſſemens que l'on tâche de donner à ces paſſages de l'Ecriture qui paroiſſent ſi obſcurs. Or c'eſt principalement dans les ſaints Peres, qui étoient remplis de cette divine lumiere, qu'il la faut chercher, & que l'on peut eſperer de la trouver. C'eſt donc en ſuivant ces guides, que l'Egliſe

même prend pour les ſiens, qu'on a lieu de ſe flatter qu'on ne ſe trompera pas dans ce qu'on enſeignera après eux, au moins pour ce qui regarde la doctrine ou la morale.

Il eſt vrai que pour s'aſſurer du ſens litteral de ces lieux ſi difficiles, il ne ſuffit pas toujours de conſulter ce que peuvent en avoir dit ces guides ſi éclairés de notre foi; puiſqu'ils ſe ſont fort ſouvent plutôt attachés à déveloper les myſteres & à découvrir les verités cachées ſous l'écorce de la lettre, qu'à éclaircir la lettre même. Mais auſſi ne s'eſt-on pas contenté de ce qu'ils ont dit: & l'on a de plus conſulté les plus ſavans Interpretes de cette lettre de l'Ecriture, pour l'éclaircir de la maniere la plus naturelle & la plus ſolide que l'on a pu, afin d'établir enſuite ſur ce fondement ſacré les autres ſens ſpirituels qu'y donnent les Peres, ou que l'on peut, en ſuivant leurs mêmes principes, y appliquer.

C'eſt de cette ſorte qu'on en a uſé pour expliquer, principalement dans le I. & dans le X. chap. d'Ezechiel, cette eſpece de char dont il fait une deſcription ſi extraordinaire, & qui paroît ſi peu proportionnée à l'idée que notre raiſon

pourroit ſe former de la gloire du Seigneur. Nous avouons néanmoins que pour ce qui regarde la deſcription qu'il fait du temple à la fin de ſes propheties, l'obſcurité nous en a paru ſi grande, ſoit pour la lettre, ſoit pour les ſens ſpirituels qu'elle renferme, qu'avec l'aide même des plus ſavans Interpretes qui ont conſumé leur vie dans ce travail, nous avons ſujet de craindre d'avoir propoſé plutôt quelques foibles conjectures, que non pas d'avoir donné des explications ſolides ſur leſquelles on ait lieu de s'appuyer. Ainſi nous ſommes obligés de dire avec S. Jerôme, Qu'il eût mieux valu peut-être garder entierement le ſilence ſur un ſujet ſi profond, que d'en parler d'une maniere ſi imparfaite : *Apertè imperitiam confitemur, melius arbitrantes interim nihil, quàm parum dicere.* Mais toutefois, comme il dit lui-même ailleurs, c'eſt une faute très-excuſable, de dire au moins quelque choſe pour l'édification de nos freres, plutôt que de négliger tout-à-fait leur inſtruction, en nous condannant au ſilence : *Levioris culpæ arbitramur, ſaltem parum, quàm omnino nihil dicere.* C'eſt-à-dire, que ſi ce grand Saint trouvoit qu'il fût plus digne de la majeſté des Ecritu-

Hieron. in Ezech. 39. in fin.

Id. ibid. cap. 4. l. 3.

res de n'en point parler, que d'en parler d'une maniere qui ne convînt pas aſſez à la grandeur ſi ſublime des verités qu'elles renferment, il regardoit néanmoins comme une action de charité, d'en dire humblement ce qui pouvoit contribuer à l'édification des fideles : car Dieu qui veut bien ſe rabaiſſer, & comme bégayer quelquefois avec nous, ſelon l'expreſſion des ſaints Peres, pour ſe faire entendre des enfans des hommes, ne ſe choque pas non plus d'entendre ces hommes bégayer auſſi en parlant de ſes plus ſublimes verités à leurs freres, & s'en expliquer comme ils le peuvent, pourvû qu'ils le faſſent par un ſaint mouvement de la charité qu'ils leur doivent. Qu'on prenne donc quelques explications que nous tâchons de donner, principalement des derniers chapitres d'Ezechiel, plutôt comme des eſſais que fait la langue encore bégayante d'un enfant qui ne peut parler, que comme des diſcours formés & ſuivis. La vraie charité, qui s'édifie aiſément de tout, trouvera au moins un ſujet d'édification dans cet humble aveu de notre impuiſſance. Et elle pourra engager d'autres perſonnes plus avancées & plus proches, comme dit S. Paul, de

Ephes. 4. 13. *l'état de l'homme parfait , de la mesure & de la plénitude de l'âge de* JESUS-CHRIST, à approfondir davantage des verités que nous avons seulement comme ébauchées, si néanmoins nous en avons même approché.

Nous ne pouvons cependant nous dispenser de marquer ici la pensée qu'ont eue quelques-uns touchant la description que fait Ezechiel au premier chapitre, de cette espece de char qui représentoit la gloire de Dieu, parceque nous n'en avons point parlé dans les explications, & qu'on pourroit nous blâmer de n'avoir rien dit de ce sentiment. Ils témoignent donc que les Rabbins en leurs commentaires sur le livre des Nombres, où il est parlé du campement des armées des Israélites, disent que chaque tribu avoit son Enseigne, & qu'il y en avoit quatre principales ; Que Juda est représentée par le lion, Ruben par l'homme, Dan par l'aigle, Ephraïm par le bœuf ou le taureau : Que c'est ce que le Prophete Ezechiel représente dans ce char de gloire, ces quatre tribus principales, figurées par ces quatre différens animaux qu'elles avoient pour Enseignes, & placées alentour de l'arche, selon le rang que

chacune d'elles occupoit. Et pour mieux fonder cette même explication, qu'ils regardent comme ſimple & fort naturelle, ils ajoutent qu'on n'a qu'à ſe ſouvenir que Juda eſt appellé dans l'Ecriture un lionceau, *catulus leonis*; que Ruben étant l'ainé, l'empire lui appartenoit ſur ſes freres, comme il appartient à l'homme de commander à tous les autres animaux; que Dan étoit comme l'aigle, d'une vûe perçante, & capable de juger ſon peuple, & qu'Ephraïm tire ſa racine de Phar, qui ſignifie un taureau. Les perſonnes qui expliquent de cette ſorte la viſion d'Ezechiel, repréſentent ceux qui y cherchent d'autres explications, comme des eſprits qui tournent ſans ceſſe avec les roues de ce Prophete, ſans ſe pouvoir arrêter, parcequ'ils ignorent, diſent-ils, la façon de camper, de marcher, & de cambattre du peuple Juif.

Mais on ne ſçait cependant ſi cette explication eſt auſſi juſte dans le fond, & auſſi ſolide qu'elle le paroît d'abord. Car quand il ſeroit conſtant que ces tribus avoient pour Enſeignes ces quatre figures d'animaux; ce que nous n'entreprenons point de juſtifier ni de refuter non plus, & qu'elles accompagnoient toutes qua-

tre de plus près l'arche du Seigneur, ſoit qu'elle campât, ſoit qu'elle marchât; ne peut-on pas demander comment le char du Seigneur auroit été déſigné, dans la conjoncture dont il s'agiſſoit, par les Enſeignes des quatre tribus dont on parle? Le Seigneur eſt repréſenté dans cette viſion d'Ezechiel, comme un Juge inexorable, tout environné de feux & de foudres pour punir *Juda* & Jeruſalem de toutes ſes abominations, ainſi qu'on le marquera plus amplement en ſon lieu. *Ephraïm*, ſous le nom duquel on comprenoit le royaume des dix tribus d'Iſrael, avoit été enlevé il y avoit déja du tems par les Aſſyriens, en punition de ſes crimes. Comment donc eſt-il vraiſemblable que ce char ou ce trône de la juſtice de Dieu, prête à fondre ſur Juda, & qui étoit déja fondue ſur Ephraïm, ait pu être figuré par Ephraïm & par Juda, qui étoient eux-mêmes les objets de ſa fureur? Si l'on nous repréſentoit à la verité le Dieu d'Iſrael combattant contre les ennemis de ſon peuple, & prêt à lancer contre eux tous les traits de ſa colere, on comprend facilement qu'il ſeroit très-naturel de le figurer par l'Arche de l'Alliance

l'Alliance où il résidoit, environné des différentes Tribus de ce peuple qui l'accompagnoient dans sa marche. Mais le Seigneur avoit alors abandonné Israel, & il étoit sur le point d'abandonner tout-à-fait Juda, qui ne l'honoroit plus comme son Dieu. Il devoit aussi bientôt livrer son temple à la profanation & aux feux des Babyloniens, en punition des crimes de Jerusalem. Et il n'avoit plus que des pensées, non de paix, mais de colere contre ceux qu'il avoit jusques alors regardés comme son peuple. Seroit-il donc naturel de concevoir, que ces Tribus mêmes que le Seigneur toutpuissant avoit livrées à leurs ennemis, ou qu'il y devoit livrer dans la suite, fissent partie en quelque sorte du trône de sa puissance & de sa justice; que les criminels qui étoient déja condannés ou qui devoient l'être, fussent placés auprès du Juge même qui les condannoit?

Nous n'en dirons pas davantage pour faire voir le peu de vraisemblance qui nous paroît dans cette explication. Nous ajouterons seulement ici, qu'il seroit à souhaiter que cette figure si terrible de la puissance & de la justice

du Seigneur, telle que le ſaint Prophete nous la va repréſenter dès ſon premier chapitre, fût toujours devant les yeux, non pas ſeulement, comme le vouloient les Hebreux, de ceux qui auroient atteint l'âge de trente ans, mais des perſonnes de tous âges. Elle leur imprimeroit une frayeur ſalutaire de ſes jugemens, une ſainte horreur de tous les crimes qui ſont capables de les attirer ſur eux, & enfin un profond reſpect pour cette haute majeſté dans la vûe de l'activité perpétuelle où ſont les Anges ſes ſaints miniſtres, pour s'acquitter de ſes ordres, & pour accomplir ſes volontés adorables à l'égard des hommes. C'eſt ce qu'on eſpere que l'on verra repréſenté d'une maniere très-touchante dans toute cette viſion d'Ezechiel.



APPROBATION.

J'Ai lû la Traduction d'Ezechiel, avec des explications tirées des saints Peres & des Auteurs Ecclésiastiques. Fait à Paris, le 11. Novembre 1691.

COURCIER, Théologal de Paris.

APPROBATION DES DOCTEURS.

DIEU voulant faire connoître à son peuple que tous les malheurs qui les accabloient de tems en tems, n'avoient point d'autres sources que leurs crimes, & que la pénitence étoit le seul moyen capable de les en délivrer; il leur a toujours prédit par quelque Prophete les maux qu'ils devoient s'attirer par leurs crimes, & les avantages qu'ils pouvoient se procurer par la pénitence. C'est dans ce dessein qu'il envoya Ezechiel aux Juifs qui étoient captifs à Babylone, comme il avoit quelques années auparavant envoyé Jeremie aux Juifs qui habitoient Jerusalem. Ces deux Prophetes racontent la ruine & la captivité, la délivrance & le retour de ce peuple. Feu Monsieur de Saci ayant expliqué les propheties de Jeremie, il ne faut pas s'étonner si les reflexions qu'il a faites sur les propheties d'Ezechiel sont si justes & si savantes: comme Ezechiel a prédit, quoique d'une maniere plus obscure, les mêmes verités que Jeremie avoit prédites avec plus de clarté, la connoissance que cet illustre Auteur avoit des verités renfermées dans Jeremie, lui a donné l'intelligence des mysteres rapportés par Ezechiel. Tout ce qu'il en a écrit porte le caractere du même Esprit divin qui l'a éclairé dans l'interpretation qu'il a faite des autres Livres sacrés; & il nous y apprend, conformément aux sentimens des saints Peres, que ce qui s'est passé dans ce peuple lui est arrivé en figure, & a été écrit pour nous qui nous trouvons à la fin des siecles, afin de nous faire connoître dans ces differens états des anciens Juifs, quelle est notre captivité, & quelle sera notre délivrance, lorsque convaincus que l'état où nous sommes en

cette vie est une Babylone dans laquelle nous sommes captifs, nous aurons efficacement travaillé à meriter la gloire, qui est une Jerusalem vers laquelle nous devons soupirer sans cesse. A Paris ce 21 Novembre 1691.

LE CARON, Curé de S. Pierre aux Bœufs.

BLAMPIGNON, Curé de S. Mederic.

AUTRE APPROBATION.

LA prophetie d'Ezechiel dont on donne ici la traduction en notre langue, avec des explications litterales & spirituelles pour en faciliter l'intelligence, est un des Livres canoniques qui mérite le plus d'être lû & médité par ceux qui sont penetrés du desir de leur salut. S. Jerôme entreprit d'expliquer cette prophetie à la priere de la sainte vierge Eustochie, qui souhaitoit ardemment de penetrer la profondeur des mysteres contenus dans ce livre sacré ; ce qui doit encourager les fideles de l'un & de l'autre sexe à chercher dans ce Livre, par une sainte curiosité, des verités propres à les tenir dans une humble crainte des jugemens terribles que Dieu exerce sur les pecheurs, & à les consoler aussi à la vûe des misericordes infinies dont il comble ceux qui le servent avec fidelité, ou qui retournent à lui par un sincere repentir de leurs fautes. Cette prophetie ne contient pas seulement ce qui regarde la captivité & la délivrance du peuple Juif, elle renferme aussi le regne du Messie, la vocation des Gentils à la foi, l'établissement, les combats & les victoires de l'Eglise, & la ruine de ses ennemis. Plaise à Dieu de nous faire voir bientôt cette sainte Epouse de JESUS CHRIST triompher de nouveau de la vanité de ceux qui ont médité sa ruine, & de répandre sa benediction sur cet ouvrage, qui ne contient rien qui ne soit conforme à la foi & aux bonnes mœurs. C'est le témoignage que les Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris soussignés, rendent au Public. Le quatorziéme jour de Novembre mil six cens quatre vingt onze.

T. ROULLAND.

PH. DU BOIS.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé JEAN DESESSARTZ, Libraire à Paris, Nous aiant fait remontrer, qu'il lui avoit été mis entre les mains un Manuscrit qui a pour titre, *Histoire de la Ville de Paris*, depuis son commencement jusqu'à present, avec les Preuves composées par D. Michel Felibien, Prêtre & Religieux Benedictin de la Congrégation de saint Maur, revûe & augmentée de plus de la moitié par D. Guy-Alexis Lobineau, Prêtre & Religieux de la même Congrégation, lequel il désireroit faire imprimer pour enrichir davantage la République des Lettres: mais parcequ'il ne peut donner cette nouvelle édition sans s'engager à une très-grande dépense, tant par rapport à la beauté de l'impression, que par rapport aux gravûres qu'il a fait faire par les plus habiles Maîtres, il nous a fait très-humblement supplier de vouloir bien, pour lui donner le moyen d'imprimer ledit Livre, & d'autres Ouvrages très-utiles au Public, lui accorder nos Lettres de Privilege pour l'impression & débit de l'Histoire de la Ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à present, avec les Preuves; comme aussi pour les Livres ci-après énoncés, qui ont été ci-devant imprimés, & dont les Privileges sont prêts à expirer: A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Desessartz, reconnoître son zele, & exciter par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des éditions dont la lecture puisse contribuer à l'avancement des Sciences, & au progrès dans les belles Lettres, qui ont toujours fleuri dans notre Roiaume, ainsi qu'à soutenir l'Imprimerie & la Librairie, qui a été jusqu'à présent cultivée par nos Sujets avec autant de succès que de réputation; Nous avons permis & accordé, permettons & accordons par

tes Présentes audit sieur Desessartz, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter dans tous les lieux de notre Roiaume, *l'Histoire de la Ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à present, avec les Preuves, composées par D. Michel Felibien, Prêtre & Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, revûe & augmentée de plus de la moitié par D. Guy Alexis Lobineau, Prêtre & Religieux de la même Congrégation; & de réimprimer, ou faire réimprimer le Traité de Physique par M. Rohault: la Logique, ou l'Art de penser: l'Instruction sur les dispositions qu'on doit apporter aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie: l'Histoire des Variations, avec les Avertissemens aux Protestans, par M. Bossuet Evêque de Meaux: l'Exposition de la Foi, du même Auteur: Pensées de M. Pascal: les Epitres & Evangiles, avec les Secretes & Postcommunions, par le sieur de Bonneval: Examen des états & conditions, par le Sieur de Saint-Germain: de la Piété des Chrétiens envers les Morts: Les Confessions de saint Augustin, par M. Dandilly: Poëme de saint Prosper: l'Imitation de Notre-Seigneur Jesus-Christ, par du Beuil: les Soliloques, Manuel & Meditations de saint Augustin, avec son Esprit; l'Histoire & la Concorde des quatre Evangelistes, la même en Latin:* LA TRADUCTION DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, *par le Sieur le Maître de Saci, avec les Explications tirées des Saints Peres, & des Auteurs Ecclésiastiques*; même d'imprimer le Texte avec le Latin à côté, & des Notes abregées pour l'intelligence des endroits les plus difficiles de l'Ecriture sainte, ou le Texte du même François seulement, comme aussi d'en imprimer telles portions séparées, & d'en faire tels extraits, même des Pseaumes, Cantiques, Prieres; le tout tiré de ladite sainte Ecriture, avec des Explications, ou sans Explications, selon qu'il sera trouvé à propos pour l'édification des ames saintes, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres que des Présentes, lesquelles serviront à cet effet. Permettons audit Exposant d'imprimer ou faire imprimer les Livres ci-dessus énoncés, en un ou plusieurs volumes, en telle forme, marge, grandeur, caractere, & autant de fois que bon lui semblera; & de les vendre,

faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems & espace de *vingt années* entieres & consecutives, à compter du jour de la date des Présentes, & sans tirer à consequence; à condition néanmoins que l'impression dudit Livre, Histoire de la Ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à présent, avec les Preuves, sera achevée dans le tems de deux ans & demi, à compter pareillement lesdits deux ans & demi, de la date des Présentes, à peine de nullité du présent Privilege; pendant lequel tems Nous faisons très-expresses inhibitions & défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns desdits Livres mentionnés ci-dessus, même d'en imprimer le tout ou partie, ni même d'en faire aucuns extraits ou abregés, soit du texte de l'ancien & du nouveau Testament, ni même des Notes ou Explications, sous quelque cause, prétexte ou raison que ce soit; & à tous Marchands étrangers, Libraires ou autres, d'en apporter ni distribuer dans ce Roiaume d'autres impressions que de celles qui auront été faites par ledit Exposant, ou par ceux qui auront droit de lui, en vertu desdites Présentes, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages, & interêts: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de la Ville de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ces Livres sera faite dans notre Roiaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que d'exposer en vente ledit Livre, intitulé, Histoire de la Ville de Paris, le Manuscrit qui aura servi à l'impression d'icelui, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun en notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du

Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses Aians cause, pleinement, & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire, pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartes-Normandes, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le dixiéme jour du mois de Juillet l'an de grace mil sept cens vingt-deux, & de notre regne le septiéme. Par le Roi en son Conseil,

CARPOT.

Je cede & transporte la moitié du présent Privilege à Monsieur Desprez mon Associé, suivant l'accord fait entre nous. Fait à Paris, ce 14 Juillet 1722.

J. DESESSARTZ.

Registré le présent Privilege, ensemble la Cession ci-dessus, sur le Registre V. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pages 152. 153 & 154. No. 174. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13 *Aoust* 1703. *A Paris, le* 16 *Juillet* 1722.

DELAULNE, *Syndic.*

Le sieur Desessartz a cedé à Monsieur Desprez, ci-devant son Associé, la moitié qu'il avoit dans ce présent Privilege, suivant leurs conventions.

EZECHIEL



EZECHIEL.

CHAPITRE PREMIER.

1. T factum est in trigesimo anno, in quarto, in quinta mensis, cùm essem in medio captivorum juxta fluvium Chobar, aperti sunt cœli, & vidi visiones Dei.

2. In quinta mensis, ipse est annus quintus transmigrationis Regis

1. EN la trentiéme année, le cinquiéme jour du quatriéme mois [a], étant au milieu des captifs près du fleuve [*] de Chobar, les cieux furent ouverts, & j'eus des visions divines [b]. L'an du monde 3409. avant J. C. 595.

2. Le cinquiéme jour de ce même mois, l'année même qui fut la cinquiéme depuis

℣. 1. *expl.* Depuis que le livre de la loi ayant été recouvré, Josias fit une alliance solennelle avec Dieu. *Chald. Vateron. & alii.*

Ibid. *expl.* Juin.

Ibid. *expl.* Quelques-uns traduisent de l'Euphrate, appellé Chobard, à cause de la rapidité de ses eaux. *Vat.*

Ibid. *exp.* Visiones Dei, *id est*, eximias, mirabiles; ut, cedri & montes Dei, vel quas mihi ostendit Deus; vel, in quibus videbam Deum. *Synops.*

que le Roi Joachin fut transferé à Babilone,

Joachin,

3. le Seigneur adressa sa parole à Ezechiel Prêtre fils de Busi dans le payis des Chaldéens près du fleuve de Chobar ; & étant en ce lieu la main du Seigneur agit sur lui.

3. factum est verbum Domini ad Ezechielem filium Buzi sacerdotem in terra Chaldæorum, secus flumen Chobar : & facta est super eum ibi manus Domini.

4. Voici la vision qui me fut représentée: Un tourbillon de vent venoit du côté de l'Aquilon, & une grosse fumée, & un feu qui l'environnoit, & une lumiere qui éclatoit tout autour : & au milieu, c'est-à-dire au milieu du feu, il y avoit une espece de metail très brillant.

4. Et vidi, & ecce ventus turbinis veniebat ab Aquilone ; & nubes magna, & ignis involvens, & splendor in circuitu ejus : & de medio ejus quasi species electri, id est, de medio ignis :

5. Et au milieu de ce même feu on voyoit la ressemblance de quatre animaux qui étoient de cette sorte. On y voyoit la ressemblance d'un homme.

5. Et in medio ejus similitudo quatuor animalium : & hic aspectus eorum, similitudo hominis in eis.

6. Chacun d'eux avoit quatre faces, & quatre aîles.

6. Quatuor facies uni, & quatuor pennæ uni.

7. Leurs pieds étoient droits, la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau, & il sortoit d'eux des étincelles comme il en sort de l'airain le plus luisant.

7. Pedes eorum pedes recti, & planta pedis eorum quasi planta pedis vituli, & scintillæ quasi aspectus æris candentis.

℣. 4. *expl.* Le Prophete parle de lui-même, tantôt en la premiere, & tantôt en la troisiéme personne.

Ibid. *letr.* Electrum, ou auri chalcum, airain précieux, dont la couleur est comme celle de l'or, *Synop.* ou metail composé d'or & d'argent. *Plin.*

℣. 7. *Hebr.* Æris politi.

8. Et manus hominis sub pennis eorum in quatuor partibus: & facies & pennas per quatuor partes habebant.

9. Junctæque erant pennæ eorum alterius ad alterum, non revertebantur cùm incederent: sed unumquodque ante faciem suam gradiebatur.

10. Similitudo autem vultus eorum, facies hominis, & facies leonis à dextris ipsorum quatuor; facies autem bovis, à sinistris ipsorum quatuor, & facies aquilæ desuper ipsorum quatuor.

11. Facies eorum, & pennæ eorum extentæ desuper: duæ pennæ singulorum jungebantur, & duæ tegebant corpora eorum:

12. Et unumquodque eorum coram facie sua ambulabat: ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur, nec revertebantur cùm ambularent.

13. Et similitudo animalium, aspectus eorum quasi carbonum

8. Il y avoit des mains d'hommes sous leurs aîles aux quatre côtés, & ils avoient chacun quatre faces, & quatre aîles.

9. Leurs aîles étoient jointes l'une à l'autre; ils ne retournoient point lorsqu'ils marchoient, mais chacun d'eux alloit devant soi.

10. Pour ce qui est de la forme qui y paroissoit, ils avoient tous quatre une face d'homme, tous quatre à droit une face de lion, tous quatre à gauche une face de bœuf, & tous quatre au-dessus une face d'aigle.

11. Leurs faces & leurs aîles s'étendoient en haut, ils se tenoient l'un l'autre par deux de leurs aîles, & ils couvroient leurs corps par les deux autres.

12. Chacun d'eux marchoit devant soi; ils alloient où les emportoit l'impétuosité de l'esprit, & ils ne retournoient point lorsqu'ils marchoient.

13. Et les animaux paroissoient à les voir comme des charbons de feu brûlans, &

comme des lampes ardentes. On voyoit courir au milieu des animaux des flâmes de feu, & des éclairs qui sortoient du feu.

14. Et les animaux alloient & revenoient comme des éclairs qui brillent *dans l'air*.

15. Lorsque je regardois ces animaux, je vis paroître près d'eux une roue qui étoit sur la terre, & qui avoit quatre faces.

16. A voir les roues & la maniere dont elles étoient faites, elles paroissoient semblables à l'eau de la mer. Elles se ressembloient toutes quatre, & elles paroissoient à leur forme & à leur mouvement comme si une roue étoit au milieu d'une autre roue.

17. Leurs quatre parties alloient en même tems, & elles ne retournoient point lorsqu'elles marchoient.

18. Les roues avoient aussi une étendue, une hauteur & une forme qui étoit horrible à voir, & tout le corps des quatre roues étoit plein d'ïeux tout autour.

19. Lorsque les animaux marchoient, les roues mar-

ignis ardentium, & quasi aspectus lampadarum. Hæc erat visio discurrens in medio animaliũ, splendor ignis & de igne fulgur egrediens.

14. Et animalia ibant & revertebantur, in similitudinem fulguris coruscantis.

15. Cùmque aspicerem animalia, apparuit rota una super terram juxta animalia, habens quatuor facies.

16. Et aspectus rotarum, & opus earum, quasi visio maris: & una similitudo ipsârum quatuor: & aspectus earum & opera, quasi sit rota in medio rotæ.

17. Per quatuor partes earum euntes ibant, & non revertebantur cùm ambularent.

18. Statura quoque erat rotis, & altitudo, & horribilis aspectus: & totum corpus oculis plenum in circuitu ipsârum quatuor.

19. Cùmque ambularent animalia, am-

bulabant pariter & rotæ juxta ea: & cùm elevarentur animalia de terra, elevabantur simul & rotæ.

choient aussi auprès d'eux; & lorsque les animaux s'élevoient de terre, les roues s'élevoient aussi avec eux.

20. Quocumque ibat spiritus, illuc eunte spiritu, & rotæ pariter elevabantur, sequentes eum. Spiritus enim vitæ erat in rotis.

20. Par tout où alloit l'esprit & où l'esprit s'élevoit, les roues s'élevoient aussi & le suivoient, parceque l'esprit de vie étoit dans les roues.

21. Cum euntibus ibant, & cum stantibus stabant: & cum elevatis à terra, pariter elevabantur & rotæ sequentes ea: quia spiritus vitæ erat in rotis.

21. Lorsque les animaux alloient, les roues alloient aussi; lorsqu'ils demeuroient, elles demeuroient; lorsqu'ils s'élevoient de terre, elles s'élevoient aussi avec eux & les suivoient, parceque l'esprit de vie étoit dans les roues.

22. Et similitudo super capita animalium firmamenti, quasi aspectus crystalli horribilis, & extenti super capita eorum desuper.

22. Au-dessus de la tête des animaux on voyoit un firmament qui paroissoit comme un crystal étincelant & terrible à voir, qui étoit étendu sur leurs têtes.

23. Sub firmamento autem pennæ eorum rectæ alterius ad alterum: unumquodque duabus alis velabat corpus suum, & alterum similiter velabatur.

23. Sous ce firmament ils tenoient leurs aîles droites vis-à-vis l'un de l'autre: l'un couvroit son corps de deux de ses aîles, & l'autre le couvroit de même.

24. Et audiebam sonum alarum, quasi sonum aquarum multarum, quasi sonum

24. Le bruit que je leur entendis faire de leurs aîles étoit comme le bruit des plus gran-

des eaux, & comme la voix que Dieu fait entendre du haut du ciel. Ils faisoient un bruit lorsqu'ils marchoient, comme le bruit d'une grande multitude & comme le bruit de toute une armée : & quand ils s'arrêtoient, ils baissoient leurs aîles.

sublimis Dei, cùm ambularent quasi sonus erat multitudinis ut sonus castrorum; cùmque starent, demittebantur pennæ eorum.

25. Car quand ils entendoient retentir la voix du firmament qui étoit au-dessus de leurs têtes, ils s'arrêtoient, & ils baissoient leurs aîles.

25. Nam cùm fieret vox super firmamentum, quod erat super caput eorum, stabant, & submittebant alas suas.

26. Et dans ce firmament, qui étoit au-dessus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui ressembloit au saphir, & il paroissoit comme un homme assis sur ce trône.

26. Et super firmamentum, quod erat imminens capiti eorum, quasi aspectus lapidis sapphiri similitudo throni : & super similitudinem throni, similitudo quasi aspectus hominis desuper.

27. ‖ Je vis comme un métail très-brillant & semblable au feu, tant au-dedans qu'autour de lui. Depuis ses reins jusqu'en haut & depuis ses reins jusqu'en bas, je vis comme un feu qui jettoit sa lumiere tout autour;

27. Et vidi quasi speciem electri, velut aspectum ignis, intrinsecus ejus per circuitum: à lumbis ejus & desuper, & à lumbis ejus usque deorsum, vidi quasi speciem ignis splendentis in circuitu;

28. & comme l'arc qui paroît au ciel dans une nuée en un jour de pluie. C'est à quoi

28. velut aspectum arcus cùm fuerit in nube in die pluviæ :

ỳ. 27. autr. selon la ponctuation de S. Jerôme, & selon le 2. verset du chapitre 8. qui fait la même description : Je vis au dedans & autour de lui depuis ses reins jusqu'en haut, comme un métail très brillant & semblable au feu : & depuis ses reins jusqu'en bas je vis comme un feu &c.

hic erat aspectus splendoris per gyrum. | ressembloit la lumiere qui brilloit tout autour.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ꝟ. 1. 2. &c. *En la trentiéme année, le cinquiéme jour du quatriéme mois, étant au milieu des captifs près du fleuve de Chobar, les cieux furent ouverts, & j'eus des visions divines, &c.*

Ezechiel marque d'abord sa mission par le tems auquel Dieu voulut se communiquer plus particulierement à lui ; & l'exactitude avec laquelle il specifie non seulement l'année, mais encore le mois & le jour où il eut cette vision si extraordinaire qu'il va rapporter, tend à y donner plus de créance. Ce fut donc en la trentiéme année, à compter, selon saint Jerôme, depuis le tems où le livre de la Loi, qui avoit été perdu, ayant été retrouvé dans le temple, le Roi Josias & tout le peuple renouvella l'ancienne alliance avec le Seigneur. Or cette année se rencontroit avec la cinquiéme de la captivité de Jechonias, qui s'étoit rendu volontairement avec sa mere à Nabuchodonosor, selon l'ordre que Dieu lui en avoit donné, & qui fut transferé à Babylone avec Ezechiel, Daniel & plusieurs autres. Le Roi David, selon la remarque du même Saint, avoit prédit, par un mouvement de l'Esprit de Dieu, que le peuple Hebreu devoit s'asseoir sur le bord des fleuves de ce royaume, lorsque dans ses Pseaumes sacrés il leur avoit mis ces paroles dans la bouche : *Nous nous sommes assis, & nous avons pleuré* Ps. 136.

Hieron. in hunc locum. 4. Reg. 22. 3. 8. Ib. 23. 3. Ibid. 24. 12. 15.

le long des fleuves de Babylone. Et nous voyons
Daniel. 10. 4. d'autre part que Daniel étoit près du fleuve du Tygre, lorsqu'il eut cette vision si surprenante qu'il raconte dans ses propheties, & dont quelques circonstances se rapportent avec celles d'Ezechiel. Le sacré Texte marque donc aussi qu'Ezechiel étant près du fleuve de *Chobar*, qui signifie, selon saint Jerôme, ou un fleuve particulier qui portoit ce nom, ou quelqu'un des plus grands fleuves du payis des Chaldéens; & considerant peutêtre dans le cours rapide des eaux de ce fleuve, la rapidité de l'écoulement perpetuel de toutes les choses de ce monde, qui passent & qui disparoissent en un moment; *la main du Seigneur agit sur lui.* Car pour voir & pour comprendre les visions du Seigneur, il est nécessaire, dit ce Saint, que la divine vertu, figurée par la main de Dieu, agisse d'en-haut sur nous. C'est cette main adorable & ce bras toutpuissant qui tira le peuple d'Israel de la servitude d'Egypte, & dont les mages de Pharaon comprirent eux mêmes la grande force, lorsqu'ils s'écrié-
Exod. 8. 19. rent: *C'est ici le doigt de Dieu.* Il est remarquable que ce ne fut pas au commencement de la captivité d'Ezechiel, que Dieu se fit voir à lui, mais dans *la cinquiéme année*; c'est-à-dire, après qu'il eut beaucoup souffert, & que les autres captifs abattus aussi par leurs souffrances sembloient être plus en état d'écouter ce que le Seigneur devoit leur faire dire par la bouche de ce saint Prophete. Lors donc qu'il étoit au milieu
Hieron. des captifs, *les cieux lui furent ouverts*, non par une séparation réelle du firmament, mais par la pénétration de la lumiere de la foi: *Apertos ca-*

tos, non divisione firmamenti, sed fide credentis intellige. Et les cieux lui étant ouverts en cette maniere, Dieu lui découvrit ses secrets & ses mysteres; sans que ceux au milieu desquels il étoit alors, & pour lesquels Dieu lui révela de si grande choses, en vissent rien; non plus que ceux qui accompagnoient Daniel lorsqu'il eut la vision dont on a parlé, ne purent rien voir de ce qu'il voyoit lui seul. Daniel. 10. 7. 8.

℣. 4. *Voici la vision qui me fut représentée: Un tourbillon de vent venoit du côté de l'Aquilon, & une grosse nuée & un feu qui l'environnoit, & une lumiere qui éclatoit tout autour: & au milieu, c'est-à-dire au milieu du feu, il y avoit une espece de métail très-brillant.*

Saint Jerôme dit que cette vision dont Dieu favorisa le Prophete, pour servir à consoler le peuple captif & à lui faire connoître sa volonté, est si relevée & enveloppée d'une telle obscurité, que toutes les synagogues des Juifs étoient muettes quand il s'agissoit de l'expliquer, regardant comme une chose qui surpassoit la lumiere de l'esprit de l'homme, de l'entreprendre, non plus que la description de ce temple si mysterieux que l'on verra à la fin de cette prophetie; & il ajoûte, Que s'il ose néanmoins, en suivant les sentimens de ses peres, dire plutôt ses conjectures, que proposer une explication comme véritable, *suspicari magis possumus quàm explanare*, c'est par la confiance qu'il a en la charité de ses lecteurs, qui voudront bien le lui pardonner, & excuser sa témerité, ou plutôt la simplicité de sa foi, qui ne connoît point assez la mesure de sa lumiere: *Ut temeritati, imò fidei nescienti mensuram suam, faveant magis quàm irascantur.*

Après cet aveu d'un Pere si éclairé dans l'intelligence des Ecritures, il semble que l'on devroit s'arrêter tout court, & témoigner plutôt par notre silence le profond respect que nous inspire cette adorable obscurité des Livres saints, que nous engager dans une explication qu'un si grand Saint a lui-même regardée comme une entreprise témeraire. Mais lorsque l'on a dessein d'expliquer, autant qu'il sera possible, l'Ecriture par l'Ecriture, & de s'attacher, ainsi qu'il a fait lui-même, aux sentimens des Anciens, on peut croire, comme lui, que ce sera au moins une faute très-excusable de marquer ici ce qu'ils ont dit, & ce qu'il semble que l'on peut dire après eux à la faveur de la lumiere qu'ils nous ont laissée.

Ce qu'il y a de certain en general, touchant cette vision, c'est qu'elle représentoit à Ezechiel la gloire de Dieu; puisqu'après l'avoir décrite, il le déclare formellement en ces termes: *Telle fut l'image* Ezechiel. 2. 1. *de la gloire du Seigneur*. Mais nous pouvons envisager cette gloire en deux differentes manieres: premierement dans le ciel; ce qui est marqué par Cap. 1. v. 26. 27. ce *trône semblable au saphir* placé dans le firmament, & sur lequel *il paroissoit comme un homme assis*, tout environné de flâme & de lumiere: secondement dans les ministres qui executent les volontés du Seigneur, & dans les divers effets de sa conduite & de sa providence sur les hommes qui nous sont représentés sous la figure de ces animaux semblables à l'homme, ayant des aîles & des mains, & de ces roues mysterieuses toutes pleines d'yeux qui parurent au-dessous du firmament. Représentons-nous donc Dieu dans le ciel comme un Juge toutpuissant assis sur son trône, tout

environné de *feux* & de *flâmes*, qui nous marquent les rigueurs de sa justice si redoutables, pour juger son peuple, & pour prononcer en particulier contre la ville de Jerusalem l'arrêt de sa condannation & de sa destruction, six années avant qu'elle fût prise & brûlée: & figurons-nous en même tems tous les ministres de Dieu attentifs à écouter, & fideles à executer avec une activité incroyable, comme s'ils avoient des aîles, tous les ordres qu'il leur donne au-dessous du firmament, c'est-à-dire à l'égard des hommes qui sont sur la terre.

Ce *tourbillon* & cette tempête qui parurent à Ezechiel *venir du côté de l'Aquilon*, pouvoient bien marquer la colere & la fureur du Seigneur, qui éclateroient sur Jerusalem lorsque Nabuchodonosor viendroit, au bout de quelques années, fondre comme une tempête sur cette ville malheureuse pour la renverser & la détruire; selon qu'un autre Prophete l'exprime dans les mêmes termes: *Ecce turbo dominicæ indignationis egredietur, & tempestas erumpens super caput impiorum veniet*: & par ces autres encore tout semblables: *Ecce turbo Domini, furor egrediens, procella ruens, in capite impiorum quiescet*. Et en effet l'Ecriture marque ailleurs en plusieurs endroits, en parlant très-clairement de Nabuchodonosor, Que tous les malheurs devoient fondre du côté de l'Aquilon sur Jerusalem & sur toutes les villes de Juda; & elle compare la venue de ce Prince à *un vent brûlant* qui devoit tout consumer.

Hieron. in hunc locum.

Jerem. 23. 19. c. 30. 23. c. 1. 14. 15. c. 4. 6. 11. 12.

On entend encore la même chose, selon saint Jerôme, par cette *grosse nuée pleine de feux* & de

foudres qui accompagnoient ce tourbillon, & de laquelle il devoit tomber sur tout le royaume de Juda comme une inondation de toutes sortes de malheurs, & comme un orage dont *l'éclat* se répandroit de tous côtés : *Et splendor in circuitu ejus.*

Ibid. 4. 13. C'est ce que Jeremie marque encore nettement, lorsqu'il parle de l'irruption de ce même Prince dans la Judée, comme d'une *nuée* qui y devoit fondre tout-d'un-coup, & qu'il compare à une tempête son chariot, dont il dit : Que les chevaux seroient plus vîtes que les aigles : *Ecce quasi nubes ascendent, & quasi tempestas currus ejus : velociores aquilis equi illius.* Dieu voulut donc, selon la pensée du même Saint, reveler à ceux d'entre les captifs qui étoient alors près du fleuve de Chobar, & qui s'étoient volontairement rendus à Nabuchodonosor, que la ville de Jerusalem seroit bientôt prise ; & qu'ainsi ayant obéi à l'ordre qu'ils avoient reçû de lui, ils s'étoient mis en état d'éviter tous ces grands malheurs où leurs freres devoient être envelopés.

Ce que l'Ecriture ajoute, qu'*au milieu du feu* que voyoit Ezechiel, il lui parut *comme un métail très-brillant*, nous marque peutêtre la fermeté & l'infléxibilité de la justice éclatante que Dieu devoit exercer sur un peuple impénitent, qui abusoit depuis si longtems de sa bonté ; ou bien l'effet même que produiroit sur plusieurs le feu salutaire de cette divine justice, dont *l'épreuve* serviroit, selon saint Paul, à faire connoître

2. Cor. 3. 12. 13. ceux qui seroient comme un métail éclatant : *Et de medio ignis, quasi species electri.* C'est aussi ce que l'on vit dans la suite, lorsque les captifs s'étant humiliés sous la main de Dieu qui les affli-

geoit, ils mériterent de repasser de Babylone à Jerusalem, & d'y rebâtir le temple qui avoit été brûlé, en y faisant refleurir tout de nouveau la Religion du vrai Dieu; d'où sortit enfin l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui commença par les Juifs, & qui a été d'une maniere toute particuliere ce *métail brillant*, qui s'est conservé & qui se conservera jusqu'à la fin des siecles, au milieu des *feux* qui en doivent être l'épreuve dans la suite de tous les âges.

℣. 5. 6. &c. *Au milieu de ce même feu paroissoient comme quatre animaux, qui avoient la ressemblance d'un homme, & chacun quatre faces & quatre aîles. Leurs pieds étoient droits: la plante de leurs pieds étoit comme la plante du pied d'un veau, &c.*

Ces quatre animaux qui paroissent *au milieu* du feu, comme les executeurs de la justice de Dieu, nous représentent, selon qu'Ezechiel le dit clairement ailleurs, les Esprits célestes, qui sont les mi- Cap. 10. nistres de Dieu pour executer ses ordres à l'égard v. 14. 15. des hommes. Le nombre de quatre peut nous mar- 16. quer l'étendue de leur ministere dans tout l'Univers divisé en quatre parties, selon que Dieu dit ensuite: Que la fin alloit venir sur les quatre par- Cap. 7. ties de la terre: *Venit finis super quatuor pla-* 25. *gas terræ.* Ils paroissoient *comme* quatre *animaux*, pour marquer leur parfaite soumission, & ils avoient en même tems *la ressemblance d'hommes*; parce qu'entre les animaux l'homme est sans comparaison le plus parfait; & qu'ainsi étant de purs Esprits, il étoit juste qu'ils se fissent voir sous la figure la plus accomplie. Chacun d'entre eux néanmoins avoit *quatre faces*; *celle de l'hom-*

me, qui étoit apparemment au-devant ; *celle du lion*, qui étoit à droit ; *celle du bœuf*, qui étoit *à gauche* ; & celle de l'aigle qui étoit *au-dessus*. La figure humaine pouvoit marquer qu'ils agissoient avec lumiere & connoissance, comme étant des créatures raisonnables. Celle du lion, que rien n'étoit à l'épreuve de leur force toujours invincible. Celle du bœuf, qui est un animal d'un grand travail, qu'ils étoient infatigables dans l'execution de tous les ordres de leur Dieu. Et celle de l'aigle, qu'ils avoient toujours les yeux élevés vers ce Soleil de justice, & qu'ils étoient prêts à tous momens à executer avec une promtitude incroyable tout ce qu'il leur commandoit.

Leurs pieds étoient droits, & tout *étincellans comme l'airain le plus luisant* ; parcequ'ils étoient debout devant le Très-haut comme ses ministres, toujours prêts à aller par-tout où *l'impétuosité de l'esprit les poussoit*, selon qu'il est dit ensuite ; & parce qu'ils imprimoient par-tout des marques *éclatantes* de leur mission. *Les mains d'hommes* qui paroissoient *sous leurs aîles*, faisoient connoître leur action, comme *leurs aîles* l'activité de leur mouvement. Il est dit aussi que deux de *leurs aîles les tenoient joints l'un à l'autre*, ce qui marquoit l'union parfaite qui étoit entre eux ; & que *les deux autres* leur *servoient à couvrir leurs corps* ; par le respect qu'ils avoient pour la majesté de Dieu. Mais & *les aîles* dont ils se touchoient, & *leurs faces étoient élevées en haut* ; parceque & toute leur application, & toute leur activité ne se portoit qu'à connoître & qu'à accomplir dans l'instant la volonté du Très-haut ; ayant leurs yeux toujours attentifs à le regarder comme leur Maître suprê-

me, & leurs aîles toujours *étendues*, comme pour voler par-tout où ses ordres les appelloient.

Ils marchoient chacun devant soi, dit l'Ecriture, sans se détourner à droit ni à gauche, appliqués uniquement à la fin qu'ils se proposoient, se laissant aller à *l'impétuosité de l'Esprit* de Dieu qui les animoit, & *ne tournant point* en arriere *lorsqu'ils marchoient*, parce qu'ils étoient dans une heureuse impuissance de faire autre chose que ce que cet Esprit saint leur inspiroit. Ils paroissoient comme *des charbons de feu tout enflammés*, & comme *des lampes ardentes*; & l'on ne voyoit *au milieu d'eux* que *des flâmes & des éclairs*; premierement, parceque cette vision représentoit à Ezechiel les Ministres du Seigneur comme tout prêts à lancer les feux & les foudres de sa justice sur Jerusalem & sur tout son peuple; & en second lieu, parcequ'ils étoient eux-mêmes tout pleins d'ardeur & de feu pour obéir à la volonté de Dieu dans l'instant qu'ils l'avoient connue, selon ce que dit le Roi Prophete, que *Dieu rend ses Anges* aussi promts *que les vents*, & *ses Ministres aussi ardens que les flâmes*. Ainsi *ils alloient*, dit le sacré Texte, *& ils revenoient comme des éclairs*; ce qui n'est point opposé à ce qu'il a dit auparavant: Qu'*ils ne retournoient point lorsqu'ils marchoient*: car ce que l'on doit entendre, est que ces Esprits célestes, figurés par ces animaux mysterieux, marchoient, ou plutôt voloient & alloient comme des éclairs sans jamais se retourner en arriere, jusqu'à ce qu'ils eussent executé l'ordre qu'ils avoient reçû de Dieu; & que dans l'instant qu'ils l'avoient exécuté, ils revenoient aussi vîte que des éclairs, pour recevoir de nouveaux ordres.

Ps. 103. *Heb.* c. 7.

Or tout ceci ne doit être regardé que comme une image proportionnée à l'intelligence de nos esprits devenus en quelque façon charnels & grossiers par la vûe continuelle des objets sensibles. Car les simples se tromperoient & tomberoient dans une grande illusion, s'ils se figuroient grossierement les Esprits célestes sous ces idées qui ne doivent leur servir, selon le dessein que Dieu a eu en les représentant à son Prophete, que pour leur faire plus aisément concevoir les qualités toutes spirituelles des saints Ministres de ses volontés, qui n'étoient pas seulement alors, mais qui ont toujours été depuis la création, & qui seront éternellement devant lui dans cette admirable disposition, où l'on vient de voir qu'ils nous sont représentés sous ces figures toutes mysterieuses. Elles peuvent bien d'abord surprendre & choquer même nos esprits, lorsque nous nous arrêtons à la seule idée sensible qu'elles y forment: mais elles doivent nous causer une profonde admiration de la grandeur infinie de Dieu, lorsque nous tâchons de pénétrer humblement dans les sens plus élevés, qui y sont cachés comme sous l'écorce. On se réserve cependant à expliquer dans le dixiéme chapitre les mêmes figures d'une maniere plus spirituelle & allégorique, selon que les Peres les ont expliquées, & que l'Eglise les entend communément, sans rapport au sens litteral ou historique qui est marqué en ce lieu. On peut ajoûter ici seulement qu'il y en a qui entendent encore par la figure des quatre animaux différens, les Princes des quatre grandes Monarchies prédites plus clairement par Daniel, dont Dieu devoit se servir comme des ministres de sa puissance, pour le châtiment ou pour le soulagement de son

peuple

peuple : de celle des Chaldéens figurée par *le lion*, qui est nommé le premier dans l'Hebreu, & qui est le nom que l'Ecriture donne souvent à Nabuchodonosor : de celle des Perses figurée par *l'homme*, à cause de l'humanité avec laquelle Cyrus traita les Juifs : de celle des Grecs figurée par *le bœuf*, ou *le veau*, à cause de l'incontinence de ces peuples, & enfin de celle des Romains figurée par *l'aigle*, à cause que cet Empire parut élevé au-dessus de tous les autres, & que l'aigle même étoit dans ses étendarts.

℣. 15. 16. &c. *Lorsque je regardois ces animaux, je vis paroître près d'eux une roue qui étoit sur la terre, & qui avoit quatre faces : à voir les roues & la maniere dont elles étoient faites, elles paroissoient semblables à l'eau de la mer. Elles se ressembloient toutes quatre, & paroissoient à leur forme & à leur mouvement, comme si une roue étoit au milieu d'une autre roue, &c.*

La maniere dont l'Ecriture nous représente maintenant cette autre image, *d'une roue* encore toute mysterieuse, ou plutôt de *quatre roues*, enfermées les unes dans les autres, qui ne forment que comme une roue ou comme un globe toutes ensemble, fait voir qu'elles ont un grand rapport avec les quatre animaux dont elle vient de parler, & que ces roues ou ces spheres étant dans une entiere dépendance de ces animaux, dont il est dit qu'elles suivoient exactement tous les mouvemens, il faut que dans l'explication qu'on en donne, il paroisse aussi du rapport des unes aux autres. Saint Jerôme a remarqué sur cet endroit : Que, selon le Sage, toute la nature est comme dans un mouvement & dans une circulation perpetuelle. *Une race passe, & une autre lui* *Eccl. 1. 4. 5. 6. 7.*

succede. Le Soleil se leve & se couche ; il retourne d'où il étoit parti, & il renaît en ce même lieu. Il prend son cours vers le midi, & il tourne vers le nord. L'esprit ou le vent tournoye de toutes parts, & il revient sur lui-même par de longs circuits. Tous les fleuves entrent dans la mer, & la mer ne regorge point. Les fleuves retournent au même lieu d'où ils étoient sortis pour couler encore. LUSTRANS *universa in circuitu pergit spiritus, & in circulos suos revertitur.*

C'est ainsi que parle le Sage : & c'est ainsi que, selon la remarque de S. Jerôme, il a plu à Dieu de nous faire voir que toutes les choses & célestes & terrestres, & toutes celles qui peuvent tomber sous le sens de l'homme, sont sujettes comme au mouvement perpétuel d'une roue., tel qu'est celui du soleil. *Omnia calestia & terrestria, & quidquid sub humanam cadit intelligentiam, solis rotis volvuntur.* Il n'y a donc pas sujet de s'étonner, si Dieu nous ayant d'abord représenté sous la premiere figure des quatre animaux mysterieux, l'ardeur toute sainte de ses ministres pour executer ses ordres dans tout l'Univers;il nous montre maintenant sous cette image de quatre roues tournant l'une dans l'autre, suivant très exactement tous les mouvemens, toutes les élevations & tous les abaissemens des quatre animaux, la parfaite dépendance où toutes les créatures inférieures répandues dans toutes les quatre parties du monde, comparées à quatre roues ou à quatre cercles tournant dans une seule sphere, sont toujours à l'égard des saints ministres de Dieu qui y président, pour y donner tel mouvement qu'ils le reçoivent eux-mêmes de *l'Esprit* divin, qui les anime & qui les pousse. Ces roues, dit

S. Ambroise, nous représentent tout le cercle de la vie des hommes sur la terre : *Rota autem vitæ est super terram quâ vivimus.* Elles *avoient quatre faces*, parcequ'elles regardoient les quatre parties du monde. Elles étoient & si *étendues* & si *élevées*, que leur vûe, dit l'Ecriture, causoit de *l'horreur* ; c'est-à-dire, selon S. Jerôme, qu'on ne pouvoit voir leur hauteur si prodigieuse sans étonnement : *Altitudo tanta erat, ut miraculum videntibus faceret* ; car en effet elles étoient destinées à représenter toute la vaste étendue de l'Univers. Amb. De Abrah. l. 2. c. 8. t. 1.

Mais il est bien remarquable, qu'il est dit, que *leur corps étoit plein d'yeux tout-autour*, & que *l'esprit de vie étoit dans elles*, c'est-à-dire, qu'elles représentoient principalement les hommes répandus dans ces quatre cercles, ou dans ces quatre parties de la sphere, parcequ'ils agissent avec lumiere & connoissance, comme créatures vivantes & raisonnables. *Lors* donc *que les animaux marchoient, ces roues marchoient en même tems auprès d'eux ; & lorsque les animaux s'élevoient de terre, les roues s'élevoient de même* : ce qui nous figure admirablement la conduite de la sagesse suprême de Dieu dans tout l'Univers ; où les hommes, quelque remplis de lumiere qu'ils puissent être, sont tous comme renfermés dans un cercle, qui n'a point d'autre mouvement que celui que lui donnent les saints Anges ses ministres, qui sont par toute la terre les executeurs des ordres de sa providence. Car quoique ces hommes étant *éclairés* & pleins de *l'esprit de vie*, selon le langage de l'Ecriture, agissent & vivent chacun selon le libre mouvement de leur volonté, & que les plus puissans d'entre eux se regardent comme les maîtres de la terre ; Dieu sçait

néanmoins par sa sagesse infinie & par sa toutepuissance accomplir toujours sa volonté par eux-mêmes, sans qu'ils y pensent ; & il est l'arbitre suprême du gouvernement & du mouvement general de toutes ses créatures, selon qu'il est dit ensuite encore plus clairement.

℣. 22. 23. &c. *Au-dessus de la tête des animaux on voyoit un firmament, comme un crystal étincelant & terrible à voir. Sous ce firmament ils tenoient leurs aîles droites vis-à-vis l'un de l'autre. Le bruit que je leur entendois faire de leurs aîles étoit comme le bruit des grandes eaux, &c.*

Ce firmament, dans lequel Dieu nous est ici représenté comme un Souverain assis sur son trône, d'où il gouverne & juge tout l'Univers, est comparé à *un crystal étincelant & terrible à voir* ; pour nous marquer la pureté souveraine, & la lumiere inaccessible où Dieu habite. Les quatre animaux, qui nous figurent, comme on l'a dit, ses saints ministres, se tiennent sous ce firmament dans un respect très-profond pour une si haute majesté, ayant chacun *leurs aîles droites*, comme pour voler par tout où l'Esprit les envoyera. Leur voix retentit bien loin, & est *comme celle que Dieu fait entendre du haut du ciel*, c'est-à-dire, qu'ils ne parlent sur la terre que selon que Dieu leur parle à eux-mêmes du haut des cieux, & que n'ayant point d'autre voix que celle de leur Souverain, ils la font entendre dans toute la terre par les faits éclatans de sa justice. *Ut universa*, dit S. Jerôme, *quæ prædicantur in mundo, vocem Filii Dei esse credamus*. C'est pourquoi le bruit qu'ils font est comparé *au bruit d'une armée* ; ce qui pouvoit bien marquer en particulier les troupes si formidables que le Seigneur se dispo-

ſoit à envoyer contre la Judée & contre Jeruſalem pour les détruire : auſſi il eſt dit encore que ce *bruit étoit comme le bruit des plus grandes eaux*, qui ſignifient, ſelon l'explication qu'en donne l'Ange dans l'Apocalypſe, *les peuples, les nations & les langues*. Quand ces animaux myſtérieux Apoc. 17. 15. *entendoient retentir la voix du firmament qui étoit au-deſſus de leurs têtes, ils s'arrêtoient & baiſſoient leurs aîles*; parceque c'étoit la voix de celui qui réſidoit dans le firmament, qui étoit comme leur premier mobile. *Ils s'arrêtoient* donc, comme pour entendre cette voix divine qui régloit d'une maniere admirable tous leurs mouvemens. Et en même-tems *ils baiſſoient leurs aîles*, pour marquer leur profond reſpect & l'anéantiſſement où ils ſe tenoient en ſa préſence.

℣. 26. 27. *Dans ce firmament qui étoit au-deſſus de leurs têtes, on voyoit comme un trône qui reſſembloit au ſaphir; & il paroiſſoit comme un homme aſſis ſur ce trône, &c.*

Afin que l'eſprit des hommes ne ſe formât pas une idée indigne de la majeſté de Dieu en s'imaginant que le trône de ſa puiſſance fût un trône materiel, comme celui où ſont aſſis les Rois de la terre, l'Ecriture a ſoin de marquer, que c'étoit *comme un trône*, & qu'on voyoit *comme un homme aſſis ſur ce trône*. Ce trône qui parut à Ezechiel étoit donc ſimplement une figure, ou une image du trône de Dieu tout ſpirituel & inviſible; c'eſt-à dire de cette ſuprême toutepuiſſance par laquelle il juge & gouverne ſouverainement ſes créatures. Il y paroît comme *aſſis*, à cauſe de ce repos ineffable & de cette paix incompréhenſible qui le rend toujours égal à lui-même, & éternellement ſtable au milieu

de toutes les agitations & de tous les bouleversemens des Empires de la terre. Il est dit encore, qu'on le voyoit avec *la ressemblance d'un homme*; parcequ'étant un pur Esprit, & invisible à nos yeux, il choisissoit de se faire voir à son Prophete, comme on l'a déja marqué, sous l'image de la créature la plus parfaite qui pût tomber sous sa vûe. Son trône avoit aussi *la ressemblance du saphir*, parceque l'idée de cette pierre précieuse, qui est appellée, selon S. Jerôme, la pierre céleste à cause de sa couleur; servoit seulement à faire voir que le trône & la gloire du Seigneur est quelque chose de tout céleste & de tout divin. Ainsi nous voyons, dit le même Saint, que dans cette vision du Prophete tout se représentoit sous des figures & des ressemblances, & non pas selon l'idée véritable qu'on en doit avoir. *Ex quo intelligimus, & firmamentum, & crystallum, & saphirum, & hominem, in similitudinem, non in veritate monstrari.*

Hieron. in Isai. c. 54. 11.

Idem in Isai. c. 1. 26.

On doit dire encore la même chose de la description si extraordinaire que l'Ecriture fait ici de celui qui se montre à Ezechiel sous la ressemblance d'un homme. Il paroissoit au-dedans & au-dehors comme un métail très-brillant & semblable au feu. Le métail dont il est parlé ici se nomme en Latin *Electrum*, & est une espece composée, selon les Anciens, d'or & d'argent, qui nous figurent d'ordinaire dans l'Ecriture la charité & la crainte du Seigneur, ou sa misericorde & sa justice. C'est-à-dire que Dieu, & dans lui-même & dans les divers effets qu'il produit comme hors de lui, n'est que charité & que justice, selon cette expression d'un autre Prophete: *Misericordia & veritas ob-*

Plin.

Ps. 83. 11.

vinxerunt sibi : justitia & pax osculata sunt. 1. Joan.
Dieu est charité, dit S. Jean; & qui demeure dans 4. 16.
la charité, demeure en Dieu. Le Fils de Dieu est appellé, selon Jeremie, un germe de justice, *ger-* Jeremie.
men justitiæ. Et le nom qu'on devoit lui donner est 23. 15.
celui-ci : Le Seigneur qui est juste : *Dominus justus noster.* La charité & la justice pénetrent donc & environnent, s'il est permis de parler ainsi, toute l'essence de Dieu, lequelle étant tout amour, est infiniment aimable ; & étant aussi toute justice, est infiniment redoutable.

Ce métail étoit brillant & *semblable au feu*, qui pénetre & qui éclaire tout par sa lumiere ; pour marquer que Dieu étant ferme & infléxible dans ses décrets éternels, est en même-tems la vraie lumiere, & en lui-même, & à l'égard de ses créatures, qui n'ont de lumiere que celle qu'il leur communique pour éclairer leurs ténebres : *Lux in tenebris* Joan. 1.
lucet.. lux vera qua illuminat omnem hominem. Il paroissoit, selon l'expression de la vulgate, *depuis ses reins jusqu'en haut & depuis ses reins jusqu'en bas, semblable à un feu qui jettoit sa lumiere tout autour* : car *le Seigneur notre Dieu est* comme *un feu dévorant & consumant*, disoit au- Deut.
trefois Moïse aux anciens Hebreux, pour les por- 4. 24.
ter à le servir avec pureté & avec sincerité. Et cette lumiere qu'il répandoit tout autour de lui, formoit *comme un arc-en-ciel*, qui peut nous marquer cette admirable diversité de tant d'effets differens, soit de sa misericorde, ou de sa justice qu'il répandoit anciennement sur son peuple, & qu'il répand en tout tems sur tous les hommes. Mais comme depuis le déluge Dieu nous a donné ce signe pour assurance de sa réconciliation avec nous, il semble

qu'on peut bien dire qu'il le fit paroître aux yeux du Prophete dans le tems même qu'il se faisoit voir tout environné de feux, & prêt à lancer ses foudres sur la ville de Jerusalem; afin qu'il jugeât par-là, qu'en exerçant toutes les rigueurs de sa justice sur cette ville, qui étoit alors plongée dans l'impiété, il n'oublieroit pas néanmoins entierement à son égard sa misericorde & la verité de ses promesses, mais qu'il se réconcilieroit avec elle de nouveau.

Voilà donc ce que l'Ecriture appelle une image de la gloire du Seigneur, & ce que quelques Auteurs, après saint Ambroise, ont regardé comme une espece de char de triomphe sur lequel Dieu s'étoit fait voir à son Prophete. Il faut avouer qu'à en juger par les sens & par l'idée seule qu'elle represente à nos yeux, on a peine à concevoir que Dieu ait voulu nous peindre sa gloire sous des figures plutôt monstrueuses que naturelles, d'animaux qui volent, & de roues qui tournent; d'un firmament & d'un trône placé au-dessus; d'un homme semblable à un métail assis sur ce trône, & d'un arc-en-ciel qui est formé par les rayons de lumiere qu'il répand tout-autour de soi. L'esprit superbe de l'homme ne trouve rien presque dans ces figures qui ne le choque, & qui ne lui semble infiniment disproportionné à l'idée qu'il croit devoir se former de Dieu. Cependant c'est le Saint-Esprit qui a tracé ces images si surprenantes aux yeux du Prophete Ezechiel, & qui nous a déclaré en même-tems par sa bouche, qu'elles étoient *des images de la gloire du Seigneur*. Que toute l'enflure du cœur humain s'abaisse donc à cette voix de l'Esprit-saint; de même que ceux qui étoient re-

Ambros. De Abrah. l. 1. c. 8. 1. 1.

préſentés par ces animaux, *baiſſoient leurs aîles & s'arrêtoient* dans leur mouvement avec les roues, auſſitôt qu'*ils entendoient retentir la voix* de celui qui étoit *dans le firmament*. Il ſemble que l'on doit conſiderer principalement dans cette viſion prophetique, en quoi conſiſte *la gloire de Dieu*, par rapport à ſes créatures. Si donc les Anges ſont ſoumis ſi parfaitement en ſa préſence; ſi dans cette grande autorité qu'il leur donne pour gouverner l'Univers, ils dépendent à tous momens de ſes ordres; s'ils n'ont point, pour parler avec l'Ecriture, d'autre mouvement que celui qu'il leur communique d'une maniere ſi divine; ſi le vaſte corps de tout l'Univers eſt aſſujetti à leur conduite avec une dépendance ſi admirable, faudra-t-il que chacun de nous en particulier ſe révolte, par la malice de ſon orgueil, contre cette dépendance génerale des créatures? Faudra-t-il qu'il trouble, autant qu'il eſt en ſon pouvoir, cette ſubordination ſi charmante de tous les êtres créés, en ſe donnant par ſa volonté criminelle un mouvement oppoſé à celui qu'il doit recevoir du Dieu toutpuiſſant, qui ordonne toutes choſes de deſſus le firmament avec une ſi profonde ſageſſe? Et n'eſt-il pas juſte que nous imitions plutôt ſur la terre cette conduite ſi ſainte des Eſprits céleſtes; afin qu'il ſoit vrai de dire, ſelon que Dieu même nous ordonne de le demander tous les jours dans notre priere, que *ſa volonté s'accompliſſe dans la terre comme dans le Ciel*? La gloire de Dieu ſera donc repréſentée parfaitement dans notre conduite, ſi nous lui ſommes, à l'exemple de ces Cherubins, parfaitement aſſujettis; ſi nous avons ſoin de tenir toujours les yeux de l'eſprit attentifs à connoî-

tre sa volonté, les aîles du cœur préparées à voler par-tout où il nous l'ordonne, & les mains prêtes
1. Cor. 15. 28. à accomplir ses préceptes. Et *Dieu sera tout en tous*, selon S. Paul, *lorsque toutes choses étant ainsi soumises au Fils, il sera lui-même soumis*, entant qu'homme, *à celui qui lui aura soumis toutes choses :* en quoi on peut dire que consistera la grande gloire de notre Dieu.

CHAPITRE II.

1. TElle fut cette image de la gloire du Seigneur *qui me fut représentée.* Ayant vû ces choses je tombai le visage en terre, & j'entendis une voix qui me parla & qui me dit : Fils de l'homme, tenez-vous sur vos pieds, & je parlerai avec vous.

1. HÆc visio similitudinis gloriæ Domini. Et vidi, & cecidi in faciem meam, & audivi vocem loquentis. Et dixit ad me : Fili hominis, sta super pedes tuos, & loquar tecum.

2. Et l'esprit m'ayant parlé de la sorte entra dans moi, & m'affermit sur mes pieds, & je l'entendis qui parloit à moi,

2. Et ingressus est in me spiritus postquam locutus est mihi, & statuit me supra pedes meos : & audivi loquentem ad me,

3. & qui me disoit : Fils de l'homme, je vous envoie aux enfans d'Israel, vers un peuple apostat qui s'est retiré de moi. Ils ont violé jusqu'à ce jour eux & leurs peres, l'alliance que j'avois faite avec eux.

3. & dicentem : Fili hominis, mitto ego te ad filios Israel, ad Gentes apostatrices, quæ recesserunt à me : ipsi & patres eorum prævaricati sunt pactum meum usque ad diem hanc.

4. Et filii dura facie, & indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te : & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus :

4. Ceux vers qui je vous envoie sont des enfans qui ont un front dur, & un cœur indomtable. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu,

5. Si fortè vel ipsi audiant, & si fortè quiescant, quoniam domus exasperans est : & scient quia propheta fuerit in medio eorum.

5. pour voir s'ils écouteront enfin eux-mêmes, & s'ils se tiendront en repos, parceque c'est un peuple [a] qui m'irrite *sans cesse*, & ils sçauront au moins qu'un Prophete a été au milieu d'eux.

6. Tu ergo fili hominis ne timeas eos, neque sermones eorum metuas : quoniam increduli & subversores sunt tecum, & cum scorpionibus habitas. Verba eorum ne timeas, & vultus eorum ne formides, quia domus exasperans est.

6. Vous donc, fils de l'homme, ne les craignez point, n'apprehendez point tous leurs discours, parceque ceux qui sont avec vous sont des incrédules & des rebelles, & que vous habitez au milieu des scorpions. Ne craignez point leurs paroles, & que leurs visages ne vous fassent point de peur, parceque c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse*.

7. Loquêris ergo verba mea ad eos, si fortè audiant, & quiescant : quoniam irritatores sunt :

7. Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire pour voir s'ils écouteront & s'ils demeureront en repos, parceque c'est un peuple qui ne fait que m'irriter.

8. Tu autem fili hominis audi quæcumque lo-

8. Mais vous, fils de l'homme, écoutez tout ce que je

ɤ. 5. *lettr.* Une maison.

vous dis. Ne m'irritez pas vous-même cōme fait ce peuple; ouvrez votre bouche, & mangez ce que je vous donne.

9. Alors je vis une main qui m'avoit été envoyée, qui tenoit un livre roulé; elle étendit ce livre devant moi, & il étoit écrit dedans & dehors, & on y avoit écrit des plaintes lugubres, des cantiques & des malédictions.

quor ad te: & noli esse exasperans, sicut domus exasperatrix est: aperi os tuum, & comede quæcumque ego do tibi.

9. Et vidi, & ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber: & expandit illum coram me, qui erat scriptus intus & foris: & scriptæ erant in eo lamentationes, & carmen, & væ.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. *AYant vû ces choses, je tombai le visage en terre, & j'entendis une voix qui me parla & qui me dit: Fils de l'homme, tenez-vous sur vos pieds, & je parlerai avec vous, &c.*

Le Prophete ne s'éleve point, dit S. Jerôme, de la grandeur de ses révélations. Mais il tombe le visage contre terre dans la vûe de son néant pour
Gen. 17. adorer Dieu, comme avoit fait Abraham, lorsque Dieu lui ayant parlé, il se prosterna de même pour s'anéantir en sa présence. Il falloit que le sentiment d'une humilité sincere l'abattit ainsi devant Dieu, afin qu'étant relevé par sa vertu toutepuissante, il en fût plus digne d'écouter ensuite les paroles qu'il vouloit lui dire: *Quia humilitate corruerat, à Domino sublevatur, & verba ejus jubetur audire.* Il n'étoit pas en état, comme dit encore le même Saint, d'écouter la parole du Seigneur, tant qu'il demeuroit couché par terre; car il faut être debout pour entendre parler Dieu, & être tout prêt

à executer ce qu'il commande. C'eſt-pourquoi on lui ordonne *de ſe tenir ſur ſes pieds.* Mais parcequ'il ne pouvoit le faire ſans le ſecours de Dieu même qui le lui diſoit, & ſans que le Saint-Eſprit le fortifiât par ſa préſence ; il eſt marqué que cet Eſprit ſaint entra dans lui, & l'affermit divinement, en ſorte qu'il pût ſe tenir ferme ſur ſes pieds. *Sed ſine auxilio Dei, & adventu Spiritûs ſancti ſtare non poterat.* S. Gregoire Pape confirme très-fortement cette même verité, lorſqu'il déclare, Qu'une voix divine lui ayant dit de ſe lever, il n'auroit pu néanmoins le faire, ſi l'Eſprit de Dieu toutpuiſſant n'étoit entré dans ſon cœur; parcequ'on peut s'efforcer par un effet de ſa grace de pratiquer les bonnes œuvres ; mais qu'on ne peut les accomplir ſi celui qui nous les commande ne nous aide pour le pouvoir faire. *Ex omnipotentis Dei gratia ad opera conari quidem poſſumus ; ſed hæc implere non poſſumus, ſi ipſe non adjuvat, qui jubet.* Gregor. Magn. in hunc locum.

Il eſt important, dit le même Saint, de remarquer l'ordre que Dieu garde à l'égard de ſon Prophete. » Il lui fait voir premierement comme une image de ſa gloire, afin de l'humilier & de l'abattre. Il lui parle enſuite pour le relever. Et enfin en lui envoyant ſon Eſprit avec une grace ſurabondante, il le releve & l'affermit ſur ſes pieds. Car s'il ne ſe préſentoit à notre eſprit quelque choſe de l'éterniné, nous ne tomberions point, comme le Prophete, le viſage contre terre par le mouvement d'une veritable pénitence. Mais pourquoi celui qui parloit déja à Ezechiel lorſqu'il étoit encore couché par terre, ne lui promet-il de lui parler que lorſqu'il ſera debout ? «

» *Qui jacenti loquebatur, cur non se nisi stanti pro-*
» *mittit esse locuturum*? C'est, ajoute ce grand Saint,
» qu'il y a des choses que nous devons écouter
» étant abattus, & d'autres étant debout. Dieu
» parle à celui qui est abattu, pour lui commander
» qu'il se leve; & il parle à celui qui est debout,
» pour lui commander d'aller porter sa parole aux
» hommes. Car on ne doit pas nous donner l'au-
» torité de prêcher aux autres, lorsque notre pro-
» pre foiblesse nous tient encore comme abattus
» & couchés par terre; depeur qu'étant ainsi foi-
» bles, nous ne détruisions par nos œuvres ce que
» nous pourrions d'ailleurs établir par nos paroles: »
Ne infirmus quisque hoc, quod verbo ædificare potest, opere destruat.

On peut remarquer encore, que Dieu en parlant à Ezechiel l'appelle souvent *Fils de l'homme*; dont S. Jerôme rend cette raison; que ce saint Prophete étoit établi de Dieu pour parler à Israel, comme en la personne de celui qui a dit depuis de soi-même, que *le Fils de l'homme n'avoit pas où reposer sa tête*, pour consoler ce peuple captif, & pour l'inviter à la pénitence. *In persona ejus qui dixerat: Filius hominis non habet ubi caput suum reclinet; captivum populum consolatur, & retrahit ad pœnitentiam.*

Matth. 8. 20.

℣. 3. 4. 5. *Fils de l'homme, je vous envoye aux enfans d'Israel, vers un peuple apostat qui s'est retiré de moi. Ceux vers qui je vous envoye ont un front dur, & un cœur indomtable. Vous leur direz donc: Voici ce que dit le Seigneur* votre *Dieu, pour voir s'ils écouteront enfin, &c.*

Rien ne paroissoit plus capable d'effrayer l'esprit du Prophete, & de le décourager, que d'en-

tendre dire à Dieu, que *ces enfans d'Israel*, vers qui il le vouloit envoyer, *étoient un peuple apostat*, qui l'avoit quitté après en avoir reçu tant de graces, & qui non seulement s'étoit rendu criminel par son orgueil *en violant son alliance*, mais qui avoit ajouté à ce premier crime celui de l'obstination, en la violant *jusqu'à ce jour*. Rien ne pouvoit naturellement éloigner plus Ezechiel d'obéir à l'ordre que Dieu lui donnoit, que cette déclaration par laquelle il l'avertit, que *le front de ces enfans* d'Israel *étoit dur*, & *leur cœur indomtable*; c'est-à-dire qu'ils étoient & impudens pour commetre le peché, & inflexibles pour s'en repentir. Car que pouvoit esperer de sa mission un Prophete à qui celui même qui l'envoyoit faisoit entendre que le cœur de ces Hebreux étoit indomtable? Et qui ne voit, dit S. Grégoire, que des gens si corrompus, & si obstinés dans leur propre corruption, ne pouvoient avoir que du mépris pour la personne qui leur étoit envoiée? Gregor. Magn.

Mais pour l'affermir contre cette crainte qui étoit si juste, Dieu a soin de le revêtir de toute son autorité par ces paroles: *Vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur* votre *Dieu*: ce qui est la même chose, selon ce saint Pape, que si le Seigneur lui avoit dit: S'ils vous méprisent par vous-même, il est nécessaire que vous leur parliez de ma part; & qu'en faisant voir par mes paroles qui est celui qui vous envoye, vous empêchiez qu'ils n'ayent du mépris pour votre personne. Qu'ils sachent donc que ce que vous leur direz, ce sera le Seigneur leur Dieu qui le leur dira par votre bouche. *Ne contemnaris ipse qui mitteris, verba mea proferens ostende qui misit*. Or il étoit digne, selon S. Jerôme,

de la grande bonté de Dieu, d'envoyer son serviteur vers ce peuple, lors même qu'il paroissoit si endurci, & de faire voir qu'on ne devoit point même alors désesperer de son salut. Mais il étoit digne aussi de l'humble confiance de ce saint Prophete, de ne pas craindre d'aller vers ce même peuple, malgré toutes les raisons qui se pouvoient présenter à son esprit pour l'en détourner.

Quant à ce que le Seigneur ajoûte : *Pour voir*, dit-il, *s'ils écouteront enfin, & s'ils se tiendront en repos*; on peut demander avec les saints Peres, pourquoi Dieu, qui connoît parfaitement l'avenir, en parle ici néanmoins comme avec doute. Saint Gregoire dit, Que c'étoit pour marquer obscurément que dans cette grande multitude de personnes à qui le Prophete devoit parler, il n'y en auroit que peu qui l'écouteroient. Mais S. Jerôme témoigne encore, que la raison pour laquelle le Seigneur parloit ainsi d'une maniere douteuse, étoit afin de faire connoître le libre arbitre de l'homme, & depeur que l'on ne crût que la préscience qu'il avoit des choses futures, soit du bien ou du mal, leur imposât comme une nécessité inévitable : *Ne præscientia futurorum, mali vel boni, immutabile faciat quod Deus futurum noverit.* Car il ne s'ensuit pas de ce qu'il connoît les choses futures, que nous soions obligés de faire ce qu'il a prévû que nous ferons; mais il connoît seulement, comme Dieu, ce que nous ferons par le mouvement de notre libre volonté.

Or il y a un saint repos, & il y a une oisiveté criminelle. Ces Hebreux, vers qui le Prophete étoit envoyé, étoient dans un mouvement perpétuel, se portant par un effet de leur cupidité toujours inquiete,

quiéte, vers les differens objets qui flattoient leurs passions. C'étoit donc pour arrêter cette agitation continuelle de leurs passions que Dieu ordonnoit à Ezechiel d'aller leur parler de sa part. C'étoit ce *repos* d'un cœur qui cesse de courir vers les créatures, qu'il leur demandoit ; & non pas l'oisiveté de ces ames lâches & comme engourdies, qui négligent, selon la parole de l'Evangile, de travailler pendant tout le jour au grand ouvrage de leur salut : *Quid hic statis totâ die otiosi ?* Il dit encore en parlant de ce même peuple ; Qu'*ils l'irritoient* & qu'*ils l'aigrissoient* sans cesse : ce qui peut bien nous marquer, selon S. Jerôme, que Dieu étant bon par sa nature, sa douceur se change en quelque façon, à cause de nos pechés, en amertume à notre égard. Car au-lieu qu'on dit aux Saints: *Goûtez & voyez combien le Seigneur est doux ;* les pécheurs ne trouvent en lui au-contraire que de l'amertume. *Illud significat, quòd Deus benignus & dulcis naturâ, nostris vitiis mutetur in amaritudinem.*

Matth. 20. 6.

Psal. 33. 9.

℣. 6. 7. Vous donc, fils de l'homme, ne les craignez point ; n'apprehendez point tous leurs discours, parceque ceux qui sont avec vous sont des incrédules & des rebelles, & que vous habitez au milieu des scorpions... Vous leur rapporterez donc les paroles que je vous ordonne de leur dire.

La crainte de choquer les Grands, & de s'exposer à quelque disgrace & à quelque perte, rend quelquefois les Pasteurs muets, & les empêche de découvrir la verité qu'ils connoissent ; ensorte qu'ils regardent même comme une espece d'humilité, ce qui n'est en eux qu'une vraie timidité. Dieu commande donc à Ezechiel de *ne pas craindre* ce

peuple insolent, depeur que la crainte de leurs mauvais traitemens & de leurs discours outrageux ne l'empêchât de *leur rapporter toutes les paroles qu'il lui ordonnoit de leur dire* : & c'est pour cela qu'il l'avertit que ce sont *des incrédules & des rebelles*, & qu'il les appelle *des scorpions* ; afin qu'il ne soit pas rebuté de leur endurcissement & de leur fureur; & qu'il se prépare à tout pour être en état de s'acquitter pleinement de son ministere. » Car en » effet, dit S. Gregoire, c'est une grande folie de » craindre ceux, ou de vouloir plaire à ceux que » nous savons ne se mettre point en peine de plaire » à Dieu. On doit avoir de la crainte & du res- » pect pour les jugemens des justes, parcequ'ils » sont les membres du Dieu toutpuissant, & qu'ils » ne condannent sur la terre que ce que Dieu con- » danne aussi dans le ciel. Il est vrai que nous ne de- » vons pas exciter par notre faute la langue des „ médisans contre nous, pour n'être pas cause de „ leur perte : mais lorsqu'elle est excitée par leur „ propre malice, nous devons la supporter avec „ patience, comme étant pour nous une occasion „ de croître en mérites devant Dieu.

Hieron.

Le commandement que Dieu faisoit au Prophete, de n'être point effrayé, lorsqu'il l'obligeoit de demeurer au milieu d'un peuple à qui il donne le nom de *scorpion*, nous regarde aussi en quelque fa- » çon, selon ce saint Pape, & est pour nous comme » un remede qui doit servir à notre consolation, » lorsque nous nous ennuyons souvent de vivre, » dans le desir que nous aurions de n'habiter point » avec les méchans. Nous nous plaignons de ce que » ceux avec lesquels nous vivons, ne sont pas tous » bons. Nous ne voulons point supporter ce qu'il

y a de mauvais dans notre prochain ; & nous vou- «
drions qu'ils fussent tous saints, lorsque nous ne «
voulons pas qu'il y ait en eux des défauts que nous «
soions obligés de supporter. Mais il paroît plus «
clair que le jour, combien nous sommes nous-mê- «
mes encore éloignés d'être bons autant que nous «
devons l'être, quand nous refusons de supporter «
les méchans, puisque celui-là n'est point bon par- «
faitement, qui n'est point bon avec les méchans «
mêmes : ce qui faisoit dire au grand Apôtre écri «
vant à ses disciples: *Vous brillez au milieu d'une* « Philip. 2. 15.
nation dépravée & corrompue, comme des astres «
dans le monde. Nous devons donc supporter par- «
tout nos freres ; parceque pour être Abel, il faut «
être exercé par la malice de Caïn. «

On doit néanmoins, comme dit encore S. Gregoi- «
re, éviter la societé des méchans, lorsque ne pou- «
vant être corrigés, ils pourroient nous entraîner «
nous-mêmes dans le vice par leur exemple. Et «
c'est le partage des personnes foibles, qui sont en «
danger d'aimer enfin ce qui se présente souvent à «
leurs yeux, lorsqu'ils ne sont point capables de se «
corriger. » Or quoiqu'il soit vrai que les justes qui sont parfaits ne doivent point fuir les méchans, quand leur ministere les y engage, comme Dieu y engageoit Ezechiel, parcequ'ils peuvent contribuer à les faire revenir dans la voie de la justice, ils sont obligés cependant de veiller beaucoup sur eux-mêmes, pour ne rien perdre de leur pureté, en travaillant à purifier les autres : & c'est pour cela, selon ce grand Pape, que Dieu en parlant à son Prophete, l'avertit de bien *écouter tout ce qu'il lui dit*, & de prendre garde de n'imiter pas la conduite de *la maison* d'Israel ; en *l'irritant mê-*

me aussibien qu'elle; ce qui est la même chose que s'il lui eût dit: » Prenez garde de ne faire pas le » mal que vous verrez faire aux autres. Car tout » Pasteur & tout Prédicateur de la verité doit veil- » ler sans cesse sur soi, depeur qu'étant envoyé pour » relever ceux qui sont tombés, il ne tombe enfin » lui-même avec eux en imitant leurs desordres,
Rom. 2. 1. » & qu'ainsi il ne soit frappé par cette sentence de » S. Paul: *Tu te condannes toi-même par le jugement que tu portes contre un autre*. N'imitez donc pas, ô fils de l homme, dit le Seigneur à Ezechiel, ceux vers qui je vous envoye pour les corriger, depeur qu'en suivant ce peuple dans l'égarement de sa conduite, vous n'attiriez sur vous même une
Hieron. semblable condannation: *Non debes eos imitari ad quos corrigendos mitteris, ne peccatum simile similem mereatur & pœnam.*

Mais quoi! Seigneur, étoit-il donc nécessaire que celui à qui vous aviez représenté une image de votre gloire, que vous aviez abaissé ensuite profondement en votre présence, & relevé de nouveau en l'affermissant par votre grace; en qui votre Saint-Esprit étoit entré pour lui découvrir les paroles qui regardoient son ministere; à qui vous aviez commandé, non comme les Rois de la terre commandent à leurs sujets, mais d'une maniere toute-puissante & efficace, de ne point craindre le front dur & le cœur indomtable d'un peuple incrédule, d'un peuple rebelle, d'une multitude de scorpions, & de n'appréhender point ni leur visage, ni leur discours? Etoit-il besoin, dis-je, qu'un homme si saint, qu'un Prophete si bien appellé, & qu'un ministre de votre sainte parole affermi si puissamment par la grace d'une vocation si divine, reçût

cet avertissement de votre bouche : De prendre garde *de ne vous point irriter , comme la maison* d'Israel *vous avoit irrité* jusqu'alors ? Que si cela est ainsi , que sera-ce de tant d'autres , qui n'étant pas appellés , comme Ezechiel , s'ingerent d'eux-mêmes dans un ministere si divin; qui n'étant point remplis , comme lui , de votre Esprit , ni affermis par votre grace , entreprennent de faire la fonction de médecin à l'égard des ames , étant malades eux-mêmes , & peutêtre morts devant vous? Qui pourra s'assûrer sur sa prudence , sur sa lumiere , & sur sa force , en se souvenant que satan , comme dit l'un de vos plus saints Pontifes , est tombé du ciel ; & que le premier de tous les hommes est déchû de l'état de grace dans le paradis terrestre ? Vous voulez sans doute nous faire connoître par-là que c'est sur vous que nous devons appuier notre esperance ; que lorsque vous nous commandez , comme à votre saint Prophete , de ne rien craindre étant avec vous , vous nous ordonnez en même-tems de tout craindre de nous-mêmes ; & que jamais nous ne serons en état de ne rien craindre , que lorsque la crainte de notre propre misere nous obligera de veiller sans cesse par une priere humble , & par une ferme confiance en la grace de votre Esprit saint que vous répandez dans nos cœurs, pour les enraciner & les affermir dans la charité , selon cet oracle de votre Apôtre : Que *l'esperance ne nous trompe point, parceque votre amour a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.*

Gregor. Magn.

Rom. 5. 5.

On peut néanmoins expliquer encore d'une maniere plus simple cette parole que Dieu dit à Ezechiel : *Ne m'irritez pas comme ce peuple* ; c'est-à-

dire : Ne me resistez pas dans la commission que je vous donne, si vous ne voulez que ma colere tombe aussi sur vous. Mais rendez-vous attentif à *écouter toutes mes paroles*, & soiez fidele à vous acquitter de ce que je vous commande.

℣. 8. 9. *Ouvrez votre bouche, & mangez ce que je vous donne. Alors je vis une main qui m'avoit été envoyée, & qui tenoient un livre roulé : elle étendit ce livre devant moi ; & il étoit écrit dedans & dehors ; & on y avoit écrit des plaintes lugubres, des cantiques & des maledictions.*

Dieu dit dans un autre endroit de l'Ecritu-
Ps. 80. 11. re : *Ouvrez votre bouche, & je la remplirai.* C'est une expression figurée dont il se sert pour nous marquer que nous devons nous rendre dignes de recevoir sa parole comme une nourriture spirituelle. Car de même qu'il est dit dans l'Evangile, *Que celui-là entende qui a des oreilles pour entendre* ; il est dit ici présente-
Hieron. ment : Que celui-là mange, qui a la bouche ouverte pour manger. Dieu veut donc ici proprement remplir son Prophete de la verité de ses paroles, qu'il lui commandoit d'annoncer à la maison de Jacob. Et en lui disant *d'ouvrir sa bouche, & de manger ce qu'il lui donnoit*, il l'avertit d'ouvrir son cœur, pour se remplir & pour se nourrir lui-même de sa verité, afin qu'on pût dire ensuite, que sa bouche parleroit de l'abondance de son cœur. Cette *main qui est envoyée à Ezechiel*, étoit celle de Dieu même, ou de quelqu'un de ses Anges. Le *livre en forme* de membrane qu'elle tenoit, marquoit la prophetie dont Dieu devoit le charger.

il étoit *roulé* ; c'est-à-dire, que les mysteres qu'il renfermoit étoient cachés : c'est-pourquoi il fut nécessaire que la même main qui l'apportoit roulé, le dévelopât & *l'étendit devant* le Prophete. Et telle est, selon saint Gregoire, la sainte Ecriture, qui est d'abord comme envelopée, à cause de la profondeur des sens tout divins qu'elle renferme : & qui est ensuite comme étendue par la main de Dieu devant les Pasteurs, lorsqu'il leur communique sa lumiere pour en pénétrer les verités, & les appliquer au peuple.

Ce livre enfin *étoit écrit dedans & dehors*, Estius. soit à cause de la multitude des choses qui y étoient représentées à Ezechiel, afin qu'il les annonçât à tous les captifs ; soit pour marquer, selon saint Jerôme, que le sens qui paroissoit *au-dehors*, comme celui de la lettre & de l'histoire, en renfermoit un *au-dedans*, qui étoit le spirituel & le mystique : *Vel certè foris in historiæ littera, intus in intelligentia spirituali.* Or ce qu'on avoit écrit dans ce livre, étoient *des plaintes lugubres, des cantiques, & des* Hieron. *maledictions.* Ces plaintes lugubres regardoient, Gregor. selon les saints Peres, ceux que les Pasteurs & Magn. les Prophetes exhortoient à la pénitence, & pour qui ils gemissoient devant Dieu, comme faisoit Samuel à l'égard de Saül, & saint Paul à l'égard des Corinthiens. Les cantiques étoient pour les justes. Et les maledictions regardoient les réprouvés, dont le salut est desesperé, & qui étant descendus dans la profondeur de l'abîme du peché, ne témoignent plus que du mépris pour la verité.

CHAPITRE III.

1. ET le Seigneur me dit : Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez ; mangez ce livre, & allez parler aux enfans d'Israel.

1. ET dixit ad me : Fili hominis, quodcumque inveneris comede : comede volumen istud, & vadens loquere ad filios Israel.

2. J'ouvris la bouche en même tems, & il me fit manger ce livre ‖,

2. Et aperui os meum, & cibavit me volumine illo,

3. & me dit : Fils de l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, & vos entrailles en seront remplies. Et ayant mangé ce livre, il devint doux à ma bouche comme le miel.

3. & dixit ad me : Fili hominis, venter tuus comedet, & viscera tua complebuntur volumine isto, quod ego do tibi. Et comedi illud : & factum est in ore meo sicut mel dulce.

4. Et il me dit : Fils de l'homme, allez trouver la maison ‖ d'Israel, & vous leur annoncerez mes paroles.

4. Et dixit ad me : Fili hominis vade ad domum Israel, & loquêris verba mea ad eos.

5. Car c'est à la maison d'Israel que je vous envoye, & non pas à un peuple dont le discours soit élevé au-dessus de vous, & dont la langue vous soit inconnue.

5. Non enim ad populum profundi sermonis & ignotæ linguæ tu mitteris, ad domum Israel.

6. Je ne vous envoye pas vers des hommes de diverses nations qui se serviroient d'un langage trop élevé pour vous,

6. Neque ad populos multos profundi sermonis, & ignotæ linguæ, quorum non pos-

℣. 2. *expl.* On voit la même chose. *Apoc.* 10. 9.
℣. 4. *expl.* le peuple.

ſis audire ſermones : & ſi ad illos mittereris, ipſi audirent te.

d'une langue qui vous ſeroit inconnue, & dont vous n'entendriez pas les paroles ; & ſi je vous envoyois vers des peuples de cette ſorte, ils vous écouteroient.

7. Domus autem Iſrael nolunt audire te, quia nolunt audire me. Omnis quippe domus Iſraël attritâ fronte eſt, & duro corde.

7. Mais ceux de la maiſon d'Iſrael ne veulent pas vous entendre, parcequ'ils ne veulent pas m'écouter. Car toute la maiſon d'Iſrael a un front d'airain ‖, & un cœur endurci.

8. Ecce dedi faciem tuam valentiorem faciebus eorum, & frontem tuam duriorem frontibus eorum.

8. Mais j'ai rendu votre viſage plus ferme que leur viſage, & votre front plus dur que leur front.

9. Ut adamantem, & ut ſilicem dedi faciem tuam ; ne timeas eos, neque metuas à facie eorum : quia domus exaſperans eſt.

9. Je vous ai donné un front de pierre & de diamant. Ne les craignez donc point, & n'ayez point de peur devant eux, parceque c'eſt une maiſon qui ne ceſſe point de m'irriter.

10. Et dixit ad me : Fili hominis, omnes ſermones meos, quos ego loquor ad te, aſſume in corde tuo, & auribus tuis audi.

10. Et il me dit : Fils de l'homme, mettez dans votre cœur toutes les paroles que je vous dis, & écoutez-les attentivement.

11. Et vade, ingredere ad tranſmigrationem, ad filios populi tui, & loquéris ad eos, & dices eis : Hæc dicit Dominus

11. Allez trouver ceux qui ont été emmenés captifs ‖, les enfans de mon peuple ; parlez-leur, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu

℣. 7. *lettr.* Attritâ fronte, i. e. impudente. *Menoch*, *Hebr.* durâ.

℣. 11. *lettr.* Ad tranſmigrationem.

pour voir s'ils écouteront, & s'ils demeureront en repos.

12. Alors l'Esprit se saisit de moi, & j'entendis derriere moi cette voix avec un grand bruit : Benie soit la gloire du Seigneur du lieu où il reside.

13. *J'entendis* aussi le bruit des animaux qui frappoient leurs aîles l'une contre l'autre, & le bruit des roues qui suivoient les animaux, & le bruit comme d'une grande secousse.

14. L'Esprit aussi m'éleva, & m'emporta avec lui, & je m'en allai plein d'amertume, & mon esprit rempli d'indignation. Mais [a] la main du Seigneur étoit avec moi, qui me fortifioit.

15. Je vins au lieu où étoient les captifs, près d'un tas de blé qui venoit d'être coupé, & je me joignis à ceux qui demeuroient près du fleuve de Chobar. Je m'assis où ils étoient assis, & je demeurai là sept jours au milieu d'eux en versant des larmes.

16. Après que les sept jours furent passés, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit :

17. Fils de l'homme, je vous

Deus; si fortè audiant, & quiescant.

12. Et assumpsit me Spiritus, & audivi post me vocem commotionis magnæ : Benedicta gloria Domini de loco suo :

13. & vocem alarum animalium percutientium alteram ad alteram, & vocem rotarum sequentium animalia, & vocem commotionis magnæ.

14. Spiritus quoque levavit me, & assumpsit me, & abii amarus in indignatione spiritus mei : manus enim Domini erat mecum, confortans me.

15. Et veni ad transmigrationem, ad acervum novarum frugum, ad eos qui habitabant juxta flumen Chobar, & sedi ubi illi sedebant : & mansi ibi septem diebus mœrens in medio eorum.

16. Cùm autem pertransissent septem dies, factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis, spe-

℣. 14. *letr.* Car. Sensus est : Tristis eram : sed vis Dei mihi addebat animum. *Synops.*

culatorem dedi te domui Iſrael: & audies de ore meo verbum, & annuntiabis eis ex me.

18. Si dicente me ad impium, Morte moriêris; non annuntiaveris ei, neque locutus fueris ut avertatur à via ſua impia, & vivat: ipſe impius in iniquitate ſua morietur, ſanguinem autem ejus de manu tua requiram.

19. Si autem tu annuntiaveris impio, & ille non fuerit converſus ab impietate ſua, & à via ſua impia, ipſe quidem in iniquitate ſua morietur, tu autem animam tuam liberaſti.

20. Sed & ſi converſus juſtus à juſtitia ſua fuerit, & fecerit iniquitatem; ponam offendiculum coram eo, ipſe morietur, quia non annuntiaſti ei: in peccato ſuo morietur, & non erunt in memoria juſtitiæ ejus quas fecit: ſanguinem verò ejus de manu tua requiram.

21. Si autem tu annuntiaveris juſto ut non

ai donné pour ſentinelle à la maiſon d'Iſrael; vous écouterez la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi.

18 Si lorſque je dirai à l'impie, Vous ſerez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis; & ſi vous ne lui parlez pas afin qu'il ſe détourne de la voye de ſon impiété, & qu'il vive, l'impie mourra dans ſon impiété; mais je vous redemanderai ſon ſang.

19. Si vous annoncez la verité à l'impie, & qu'il ne ſe convertiſſe point de ſon impiété & ne quitte point ſa voie impie, il mourra dans ſon iniquité; mais pour vous, vous aurez délivré votre ame.

20. Que ſi le juſte abandonne ſa juſtice, & s'il commet l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achopement, il mourra, parceque vous ne l'avez pas averti: il mourra dans ſon peché, & la memoire de toutes les actions de juſtice qu'il avoit faites ſera effacée; mais je vous redemanderai ſon ſang.

21. Que ſi vous avertiſſez le juſte afin qu'il ne peche point,

& qu'il ne tombe point dans le peché, il vivra de la vraie vie, parceque vous l'aurez averti ; & vous aurez ainsi délivré votre ame.

peccet justus ; & ille non peccaverit : vivens vivet, quia annuntiasti ei, & tu animam tuam liberasti.

22. Alors la vertu du Seigneur se saisit de moi, & il me dit : Levez-vous, allez en un champ, & là je parlerai avec vous.

22. Et facta est super me manus Domini, & dixit ad me : Surgens egredere in campum, & ibi loquar tecum.

23. Je me levai donc, & j'allai dans un champ & je vis paroître en ce lieu la gloire du Seigneur, comme celle que j'avois vûe près du fleuve de Chobar. En même-tems je tombai le visage contre terre,

23. Et surgens egressus sum in campum : & ecce ibi gloria Domini stabat quasi gloria, quam vidi juxta fluvium Chobar : & cecidi in faciem meam.

24. & l'Esprit entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, me parla & me dit : Allez vous enfermer au milieu de votre maison.

24. Et ingressus est in me Spiritus, & statuit me super pedes meos: & locutus est mihi, & dixit ad me: Ingredere, & includere in medio domus tuæ.

25. Fils de l'homme, voici des chaînes préparées pour vous ; ils vous en lieront, & vous n'en sortirez point *.

25. Et tu, fili hominis, ecce data sunt super te vincula, & ligabunt te in eis: & non egredieris de medio eorum.

26. Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais, & que vous deviendrez muet comme un homme qui ne reprend personne, parceque la maison d'Israel ne cesse point de m'irriter.

26. Et linguam tuam adhærere faciam palato tuo, & eris mutus, nec quasi vir objurgans : quia domus exasperans est.

*. 25. *autr.* ne sortirez point du milieu d'eux. *Hieron.*

21. Cùm autem locutus fuero tibi, aperiam os tuum, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Qui audit, audiat; & qui quiescit, quiescat : quia domus exasperans est.	27. Mais lorsque je vous aurai parlé, j'ouvrirai votre bouche, & vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Que celui qui écoute, écoute ; que celui qui se repose, se repose : parceque la maison d'Israel m'irrite *sans cesse*.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. *Fils de l'homme, mangez tout ce que vous trouverez ; mangez ce livre, & allez parler aux enfans d'Israel. J'ouvris la bouche en même tems, & il me fit manger ce livre.*

Il faut se nourrir des paroles du Seigneur, afin qu'elles passent dans la substance de l'ame, comme les viandes ordinaires passent par la nourriture dans celle du corps. *Enseignant ces choses à nos freres*, disoit autrefois saint Paul à son disciple saint Timothée, *vous serez un bon ministre de* JESUS-CHRIST, *vous nourrissant des paroles de la foi, & de la bonne doctrine à laquelle vous vous êtes attaché*. Il est donc besoin, selon S. Jerôme, de *manger le livre* qui nous est *ouvert*, & de nous nourrir des verités de l'Ecriture pour être en état de les enseigner aux autres : *Nisi antè comederimus apertum volumen, docere non possumus filios Israel*. C'est pourquoi la voix de celui qui étoit assis sur le trône commande à Ezechiel de *manger tout ce qu'il trouvera* dans la main qui se présentoit à lui ; c'est-à-dire, tout *ce livre* qu'elle tenoit

1. Tim. 4. 6.

étendu & couvert devant ses yeux ; parcequ'il fal-
Ezech. 2. 8. loit, comme Dieu l'en avoit déja averti, qu'il n'oubliât rien de toutes ces paroles, afin qu'après les avoir toutes comme dévorées par l'ardeur de ses desirs & de son zele pour le salut de ses freres, ou de son obéissance pour les ordres de son Dieu, il se hatât de les aller *annoncer aux enfans d'Israel.* C'est donc, selon S. Gregoire, comme si on lui eût dit de cette nourriture sacrée : Mangez & nourrissez vos freres : rassasiez vous, & donnez ensuite de votre abondance : recevez pour vous-même, & répandez sur les autres : fortifiez-vous premierement, & ensuite travaillez. *Comede & pasce : satiare & eructa : accipe & sparge : confortare & labora.* Alors le Prophete *ouvrit sa bouche*, ou, selon la traduction des Septante marquée par S. Jerôme, Dieu même la lui ouvrit, & *lui fit manger ce livre.* » Le Prophete ouvre la bouche à la » voix de Dieu, dit S. Gregoire, parceque lorsque » le Seigneur nous inspire ses préceptes, notre cœur ,, se porte par ses desirs à vouloir prendre quelque ,, chose de ce pain de vie. » Mais cependant il ne dépend point de notre force de prendre de cette nourriture, si celui qui nous a commandé de le manger ne nous le fait faire lui-même : *Sed tamen hoc ipsum sumere, nostrarum virium non est, nisi ipse cibaverit, qui ut comedatur jussit.*

℣. 3. *Fils de l'homme, votre ventre se nourrira de ce livre que je vous donne, & vos entrailles en seront remplies. Et ayant mangé ce livre, il devint doux à ma bouche comme le miel.*

Cette métaphore dont Dieu se sert en parlant à son Prophete, est expliquée dans la suite, lorsqu'il
v. 10. lui dit : *Fils de l'homme, recevez dans votre cœur*

toutes mes paroles, & rendez-vous attentif à les écouter. Lors donc que Dieu lui déclare ici d'une maniere métaphorique, Que *son ventre se nourrira de ce livre*, & que *ses entrailles seront remplies*, il veut lui faire comprendre qu'il devoit songer à remplir son cœur de ces grandes verités dont il le rendoit dépositaire, & à s'en nourrir par une profonde méditation. *Quando assiduâ meditatione in memoria thesauro librum Domini condiderimus, impletur spiritualiter venter noster, & saturantur viscera.* » Car il y en a plusieurs, dit un saint Pape, qui lisent ; & qui en lisant ne se nourrissent point. « Beaucoup entendent la voix du Prédicateur ; mais « après l'avoir entendue, ils se retirent aussi vuides « qu'auparavant. Ils mangent en apparence : mais « leurs entrailles ne sont point remplies parcequ'encore qu'ils reçoivent dans l'esprit l'intelligence de « la divine parole, ils négligent de *la faire entrer* « dans leur cœur, comme *dans leurs entrailles*, « lorsque l'oubliant à l'heure même ils n'ont pas soin « de pratiquer ce qu'on leur a fait entendre. Ils « mangent & ne sont point rassasiés, lorsqu'en même-tems qu'ils écoutent les paroles du Seigneur, « ils desirent & les biens du siécle & sa gloire. Ils « boivent & ne sont point enyvrés, lorsqu'ils rendent leurs oreilles attentives à la voix du Prédicateur, & que leur esprit n'en est point changé. « Car s'il étoit enyvré de ce vin céleste, il n'aimeroit plus les choses vaines & passageres, & il ne « chercheroit plus les biens de la terre. » *Comedit* « *& non satiatur : bibit, & non inebriatur, qui verba Dei audiens, lucra vel gloriam sæculi concupiscit. Si enim inebriatus esset, jam vana & transitoria quæ amaverat, non amaret.* Ainsi

Hieron.

Gregor. Magn.

Dieu voulant rendre ſon Prophete digne de ce miniſtere ſi important auquel il le préparoit, il lui déclare que *le livre* qu'il lui *donne* comme un préſent de grand prix, ne doit pas ſeulement être mangé dans ſa bouche par une penſée ſuperficielle & paſſagere, mais encore entrer dans ſon ventre, c'eſt-à- dire dans ſon cœur & dans ſes entrailles, comme les viandes qui ſont deſtinées à nourrir le corps, y entrent & s'y arrêtent autant qu'il eſt néceſſaire pour y produire les alimens & les eſprits dont il a beſoin pour vivre.

Mais comment ce livre pouvoit-il *paroître doux à ſa bouche*, puiſqu'il étoit plein, comme on l'a vû, de *plaintes lugubres* & de *malédictions*, & qu'il contenoit les jugemens rigoureux de Dieu ſur les pécheurs? C'étoit, ſelon S. Jerôme, dans le même
Pſ. 18. ſens que le Roi Prophete s'écrie : Que *les jugemens*
10. 11. *de Dieu ſont véritables & pleins de juſtice, & plus doux que n'eſt le miel, & qu'un rayon plein de miel.* Diſons donc que le ſaint Prophete n'étoit pas cruel envers ſes freres, lorſqu'il trouvoit de la douceur dans un livre qui les menaçoit des châtimens les plus rigoureux. Mais c'eſt que ſon grand amour pour Dieu lui faiſoit aimer ſa juſtice, qui menace & qui punit les pécheurs pour détruire le peché. C'eſt qu'il ſouhaitoit que la vûe de cette juſtice ſi redoutable les retirât de tous leurs deſordres, & que de pécheurs ils devinſſent pénitens. C'eſt que haïſſant lui-même tout ce qui pouvoit déplaire à Dieu, il trouvoit doux tout ce qui étoit capable d'inſpirer aux autres la même horreur.

Mais il ſemble, ſelon quelques Interpretes;
Synopſ. qu'on doit ſuppléer ici ce qui eſt marqué dans l'Apocalypſe au ſujet d'une ſemblable viſion qu'eut S. Jean.

S. Jean. Car il y est dit, que cet Apôtre ayant pris aussi un petit livre de la main d'un Ange, il le *dévora*; & que ce qu'il avoit *trouvé doux comme le miel dans sa bouche, causa ensuite beaucoup d'amertume dans son ventre*; ce qui pouvoit nous marquer selon les mêmes Auteurs, que les Pasteurs & que les Prédicateurs de la verité, tels qu'étoient alors Ezechiel, Jeremie & Daniel, pouvoient bien goûter d'abord la douceur du joug du Seigneur, qui les chargeoit d'annoncer ses ordres aux hommes pour les inviter à la pénitence : mais que dans la suite ils éprouveroient de très-grandes amertumes, en s'acquittant de ce ministere à l'égard des peuples rebelles & endurcis dans leurs crimes. La verité étoit donc douce dans leur bouche, lorsque sa beauté les charmant eux-mêmes, ils avoient la consolation de la prêcher aux pécheurs de la part de Dieu. Mais elle causoit de l'amertume dans leur ventre, c'est-à-dire dans la partie inferieure de ces hommes justes, lorsqu'elle leur attiroit mille contradictions & mille maux. Ainsi l'on pourroit leur appliquer en quelque façon ce que S. Paul disoit de lui-même en un autre sens : Qu'*ils se plaisoient dans la loi de Dieu, selon l'homme interieur; mais qu'une autre loi s'opposoit en eux à la loi de Dieu.*

Apoc. 10. 10.

Rom. 7. 22.

℣. 4. 5. &c. *Fils de l'homme, allez trouver la maison d'Israel, & vous leur annoncerez mes paroles : car c'est à la maison d'Israel que je vous envoye, & non pas à un peuple dont le discours soit élevé au-dessus de vous... Et si je vous envoyois vers des peuples de cette sorte, ils vous écouteroient, &c.*

Celui à qui Dieu commande d'aller trouver la

Hieron. Ezech. c. 3. maison d'Israel, ne demeuroit-il pas avec la maison d'Israel ? Et n'a-t-on pas vû auparavant, que lorsque Dieu se montra à lui dans sa gloire, il demeuroit au milieu d'eux près du fleuve de Chobar? D'où vient donc qu'on lui ordonne d'aller les trouver, comme s'il en eût été éloigné ? C'est, dit S. Jerôme, qu'étant juste comme il étoit, il se tenoit separé autant qu'il pouvoit de ces pécheurs. C'est qu'un Prophete si pénétré de la majesté & de la grandeur de Dieu évitoit la conversation des impies, étant blessé par la vûe d'un peuple qui ne craignoit pas de l'offenser par ses crimes. Mais autant que leur malice les éloignoit du Prophete, autant la divine misericorde & la charité du Prophete l'oblige maintenant de s'approcher d'eux. „ Allez les trouver, „ lui dit le Seigneur, puisqu'ils ne viennent point à „ vous : car ce ne sont pas les sains, mais les mala„ des qui ont besoin de medecin. Et vous leur an„ noncerez non vos paroles, mais les miennes : „ Gregor. Magn. *Loquêris verba mea ad eos.* C'est-à-dire, vous n'imiterez pas les faux-prophetes qui parlent d'eux-mêmes, & non de ma part, mais vous ne produirez rien au-dehors, que vous n'ayez auparavant entendu au-dedans de vous : *Ne quæ priùs intus non audieris, foris dicere præsumas.*

Hieron. & Gregr. Magn. La vocation des Gentils & la réprobation des Juifs sont marquées visiblement, selon les Peres, dans les paroles suivantes. Car lorsque Dieu lui déclare, que *s'il l'envoyoit vers des peuples dont le langage lui fût étranger & inintelligible, ils l'écouteroient; mais que la maison d'Israel ne vouloit pas l'écouter*; il lui designe ce tems heureux auquel il devoit envoyer ses Apôtres vers toutes les nations, pour assujettir le monde à son joug, & réunir

sous l'unité de la foi cette grande diversité de langues que l'orgueil des hommes avoit produites. Il prédit donc & la dureté des Juifs, qui ayant connu la verité, dont le langage leur étoit comme domestique, ont refusé de la suivre; & l'humble & promte obéissance des Gentils, qui étant des *étrangers* à l'égard du langage de la loi de Dieu, n'ont point differé de *l'écouter* & de s'y soumettre: *Ignota autem lingua Gentium ad obediendum moram non fecit, quamvis extranea ab eloquio legis fuit.* C'est la même chose que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile, lorsque reprochant l'impénitence de plusieurs villes de la Judée, où il avoit fait divers miracles, il déclare, que *si ces miracles avoient été faits dans les villes de Tyr & de Sidon, elles auroient fait pénitence depuis longtems dans le sac & dans la cendre.* Matth. 11. 21.

℣. 8. *Mais j'ai rendu votre visage plus ferme que leur visage, & votre front plus pur que leur front.*

Parceque ce peuple avoit une tête dure, & étoit porté à la révolte & à l'insolence, Dieu donna à son Prophete un front plus dur que le leur, & une fermeté de pierre & de diamant, afin qu'il fût en état de ne les point craindre. D'où nous apprenons, dit un grand Saint, que c'est quelquefois un effet de la grace de Dieu, de resister à l'impudence, & d'opposer un front d'airain au front audacieux & superbe des impies. *Ex quo discimus interdum gratiæ esse Dei, impudentiæ resistere, & frontem fronte concutere.* Si l'on n'a cette sainte fermeté que Dieu donna à Ezechiel, pour annoncer sa parole quand on y est obligé par son ministere, on est en danger de devenir le Hieron.

jouet de l'impénitence des pécheurs ; & au-lieu de faire servir la force de la verité à briser les cœurs endurcis, & à tirer, comme dit S. Jean, par la puissance de Dieu, des enfans de la foi d'Abraham du sein le plus dur des pierres, on s'affoiblit & on se brise soi-même devant Dieu. C'est-pourquoi le Sage donne cet avis à tous ceux qui entreprennent de juger les autres, soit dans le siecle, soit dans l'Eglise, de ne pas chercher à devenir Juges, s'ils

Eccli. 7.6. n'ont la force de briser tous les efforts de l'iniquité : *Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitatem.*

℣. 12. 13. *Alors l'Esprit se saisit de moi, & j'entendis derriere moi cette voix avec un grand bruit: Benie soit la gloire du Seigneur, du lieu où il reside. J'entendis aussi le bruit des animaux qui frappoient de leurs aîles l'une contre l'autre, & le bruit des roues qui suivoient les animaux, &c.*

L'Esprit de Dieu, soit par lui-même, soit par le ministere de ses Anges, se saisit alors du saint Prophete pour l'enlever: & comme ce même Esprit saint enleva depuis JESUS-CHRIST d'auprès du Jourdain pour le conduire dans le desert après son Batême, il enleve maintenant Ezechiel du lieu où il avoit eu cette vision, pour le conduire vers les captifs : ce qui figuroit en même-tems, selon S. Jerôme, que ce serviteur de Dieu fut élevé au-dessus de soi & de toutes les craintes humaines, pour n'agir plus que selon le mouvement de l'Esprit saint qui l'animoit, & être en état de s'acquitter genereusement de l'ordre de Dieu. Lors donc qu'il partoit en quelque façon de la présence du Seigneur, ou plutôt qu'il s'éloignoit de la vûe toute mysterieuse de sa gloire, il entendit derriere lui comme un

grand bruit, & une voix qui disoit : *Benie soit la gloire du Seigneur, du lieu où il reside* ; c'est-à-dire, que tous les Anges benissoient Dieu du haut du ciel dans la vûe de sa gloire, de sa puissance, & de sa justice, qu'il étoit prêt d'exercer contre son peuple, contre sa ville de Jerusalem & contre son temple ; ce qui est la même chose que nous voyons exprimée encore d'une maniere si forte en divers endroits de l'Apocalypse, lorsqu'on y entend des voix celestes chanter avec admiration : *Vos œuvres sont grandes & admirables, ô Seigneur Dieu toutpuissant ; vos voies sont justes & véritables, ô Roi des siecles.* Apoc. 15. 3. c. 4. 11. c. 7. 11. c. 11. 17.

Ce que l'Ecriture ajoûte, du *bruit des aîles* de ces animaux mysterieux, & de celui de ces *roues qui les suivoient*, nous marque aussi d'une part l'adoration où les ministres de sa justice étoient de ses jugemens, & l'ardeur avec laquelle ils étoient prêts de s'acquitter de ses ordres; & de l'autre les effroyables renversemens qui devoient s'ensuivre de cette execution des ordres de la justice de Dieu, lorsque toute la Judée seroit dans les pleurs, dans les cris & les hurlemens à la vûe d'une si terrible désolation. Mais remarquez, dit S. Gregoire, que le Prophete étant rempli du Saint-Esprit, raconte ces choses comme passées, lorsqu'il prévoit seulement qu'elles doivent arriver ; parceque ce qui doit se faire est déja comme fait dans la prédestination de Dieu, à l'égard duquel le passé, le présent & l'avenir sont la même chose : *Propheta sancto Spiritu repletus, quasi transacta narrat, quæ facienda prævidet ; quia & in prædestinatione jam facta sunt quæ adhuc in opere sequuntur.*

℣. 14. *L'Esprit aussi m'éleva & m'emporta avec*

lui ; & je m'en allai plein d'amertume , & mon esprit rempli d'indignation.

S. Jerôme assûre que le Prophete fut enlevé par l'Esprit de Dieu, non pas seulement en esprit, comme quelques-uns se l'imaginoient; mais réellement & en corps, comme le fut Habacuc, lorsque l'Ange du Seigneur le transporta jusqu'à Babylone, pour y donner à manger à Daniel enfermé dans la fosse avec les lions. Le même Pere distingue aussi le premier Esprit qui enleva Ezechiel, & qui étoit l'Esprit de Dieu, d'avec le second qui étoit l'esprit du Prophete, & dont il est dit ici, Qu'*il s'en alla* ayant *son esprit rempli d'indignation* : c'est-à-dire, ou de celle de Dieu même que cette vision mysterieuse venoit de lui faire connoître : ou de la sienne propre, étant indigné contre l'endurcissement de ce peuple ingrat & aveugle, à qui sa captivité ne faisoit point ressentir le poids de la Justice de Dieu irrité contre leurs crimes ; ou étant peut-être aussi dans la tristesse à cause de tous ces maux qu'il envisageoit comme étant prêts de tomber sur Jerusalem & qu'il se voyoit engagé à annoncer à son peuple. C'est-pourquoi il eut besoin, comme il est marqué aussitôt après, que *la main de Dieu fût avec lui pour le fortifier* ; c'est-à-dire, pour empêcher que son esprit ne demeurât accablé sous une si grande douleur.

Daniel 14. 3.

℣. 15. *Je vins au lieu où étoient les captifs, près d'un tas de blé qui venoit d'être coupé... Je m'assis où ils étoient assis ; & je demeurai là sept jours au milieu d'eux, en versant des larmes.*

Il n'y a pas d'apparence que tous les captifs fussent rassemblés en ce seul lieu : mais ils y étoient sans doute en grand nombre, occupés peutêtre par

l'ordre du Roi de Babylone aux travaux publics. Lorsque le Prophete arriva là, il trouva qu'ils se reposoient & étoient assis près d'un tas de blé qui avoit été nouvellement coupé. *Il s'assit* donc *au milieu d'eux*, dit l'Ecriture, & demeura sept jours sans parler, comme les amis de Job, se contentant de *verser des larmes*. Sur quoi S. Gregoire fait cette excellente réflexion : Qu'Ezechiel, que le Seigneur envoyoit pour parler aux Juifs, gardant d'abord le silence pendant sept jours, nous montroit par là que celui-là sait véritablement parler comme il faut, qui a sçû auparavant se taire autant qu'il devoit. Mais que faisoit-il pendant tout ce tems ? Il s'unissoit, dit le même Saint, avec les captifs par le sentiment d'une vraie compassion, s'il étoit vrai qu'ils fussent dans la tristesse ; parceque comme le fer, pour être joint à d'autre fer, doit être échauffé auparavant & amolli par le feu ; aussi l'ardeur de la charité unissant le Prédicateur avec ceux à qui il parle, les doit rendre plus susceptibles de la divine parole qu'il leur annonce. Que si ces captifs au-contraire n'étoient point touchés d'une douleur salutaire de leur état, il voulut d'abord leur faire comprendre par son silence & par ses larmes, ce qu'il venoit leur déclarer dans la suite plus ouvertement par ses paroles.

S. Jerôme dit que ce saint Prophete considera en silence pendant tout ce tems la maniere dont ils agissoient, & tout ce qui se passoit entre eux. Ainsi quoique Dieu l'eût averti de tous leurs désordres & qu'il en fût entierement assuré, il voulut avant que de les reprendre, être témoin oculaire de leur mauvaise conduite ; afin qu'ils ne pussent l'accuser de témerité, s'il eût entrepris de les cor-

riger sans qu'ils fussent persuadés qu'il connoissoit ce qu'il reprenoit en eux. *Septemque priùs diebus versatur inter eos, videns cuncta quæ gererent, ut postea sciret quæ corriperet.* Et c'est ainsi que Dieu en usa lui-même, lorsqu'il voulut condanner Sodome, comme le remarque S. Gregoire Pape. » Celui, dit ce Pere, qui a créé toutes choses, & qui connoît parfaitement toutes les choses qu'il a créées, émû par l'énormité des crimes des Sodomites, parle ainsi : *Le cri de Sodome & de Gomorrhe s'augmente de plus en plus. Je descendrai donc, & je verrai si leurs œuvres sont conformes à ce cri qui est venu jusqu'à moi. pour savoir si cela est de la sorte, ou non.* Où pouvoit donc descendre Dieu, ajoûte ce Saint, pour connoître ce qui étoit arrivé? Et que pouvoit ignorer celui qui étant par-tout, connoît également toutes choses? Mais voulant donner à notre ignorance un exemple de la grande discrétion dont on doit user, pour ne pas croire facilement les grands crimes dont les autres sont accusés, il dit lui-même qu'il descendra pour connoître ce que tous sont convaincus qu'il connoît parfaitement, sans qu'il descende pour le savoir : „ *Ut nostra ignorantiæ exemplum discretionis daret, quatenus deberemus mala gravia audita non credere, ipse se dicit ad cognoscendum descendere, de quo omnibus liquet, quia & non descendens omnia sciret.*

Genes. 17. 21. Gregor. Magn. l. 6. Ep. 14. Indict. 15.

℣. 16. 17. *Après que les sept jours furent passés, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit : Fils de l'homme, je vous ai donné pour sentinelle à la maison d'Israel.*

Il semble qu'une des raisons qui fit encore gar-

der le silence à Ezechiel sept jours entiers, étoit l'attente d'un nouvel ordre de la part de Dieu, outre sa premiere mission qu'il avoit reçûe. Car ceux qui connoissent comme lui l'importance de ce ministere, ne craignent pas moins de s'y conduire avec précipitation, que de rien omettre de ce qui leur est ordonné. Après donc s'être rendu digne de sa retenue & par son silence, que le Seigneur lui expliquât de nouveau sa volonté; après s'être examiné longtems lui-même, de peur de trouver en soi, comme parle S. Jerôme, ce qu'il étoit obligé de reprendre dans les autres; après avoir beaucoup pleuré & gémi des maux de son peuple, contre qui Dieu l'obligeoit de parler; il reçoit enfin comme le dernier sceau de sa vocation par ces paroles si remarquables: *Je vous ai donné*, lui dit le Seigneur, *pour sentinelle à la maison d'Israel.*

S. Gregoire expliquant cette parole, dit admirablement, que Dieu déclare que celui qu'il en- « voye prêcher est comme une sentinelle; parce- « que celui qu'on charge du soin des autres est « ainsi nommé, afin que la force de ce nom même « qu'on lui donne, lui fasse connoître ce qu'il doit « faire, étant toujours par l'élevation de son esprit « comme en un lieu élevé (pour veiller sur eux & « procurer leur sûreté.) Car on ne met point une « sentinelle en un lieu bas: mais on la place dans « quelque hauteur, afin qu'elle puisse découvrir « de loin tout ce qui vient. Ainsi quiconque est éta- « bli sentinelle sur la maison du Seigneur, doit être « élevé au-dessus des autres par sa piété, afin qu'il « soit en état de les servir par la lumiere de sa pré- « voyance. *Et quisquis populi speculator ponitur,* »

in altum debet stare per vitam, ut possit prodesse per providentiam.

Pourquoi donc Ezechiel étoit-il *donné* de Dieu *comme une sentinelle à la maison d'Israel* ? C'étoit afin qu'étant élevé au-dessus des peuples par cette éminente piété qui les portoit à gemir pour eux, & répandre des larmes sur la dureté de leur cœur, & ayant reçû cette lumiere surnaturelle qui lui faisoit découvrir tous les grands malheurs qui devoient bientôt accabler Jerusalem, il pût les en avertir, & les engager à reconnoître que leurs crimes avoient été la vraie cause de leur captivité ; à embrasser la pénitence pour obtenir le pardon de leurs pechés ; & à juger par la rigueur avec laquelle Dieu vouloit traiter la ville sainte & le saint temple, ce qu'ils devoient craindre pour eux mêmes, s'ils ne changeoient de conduite par une conversion très-sincere. Il étoit encore une sentinelle à l'égard de ces Hebreux, parcequ'étant comme élevé entre Dieu & eux, il devoit être sans cesse attentif à ce que Dieu lui feroit entendre pour le dire au peuple. *Vous écouterez*, lui dit-il, *la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez reçû de moi* : c'est à dire, vous ne direz rien que vous ne l'ayez entendu : c'est pourquoi vous vous rendrez attentif à m'écouter, & fidele à rapporter à mon peuple ce que je vous aurai dit.

Telle doit être encore aujourd'hui la disposition de tous les Pasteurs, qui sont établis comme des sentinelles dans la vraie maison d'Israel, qui est l'Eglise. Il est vrai que Dieu ne leur parle pas sensiblement, comme à Ezechiel & à Moïse ; mais il leur parle par son Verbe, dont la parole est en-

core comme vivante dans l'Evangile. Il leur parle par les Apôtres, dont les lettres sont les premiers commentaires de l'Evangile de JESUS-CHRIST. Il leur parle par les Conciles, dont les canons sont comme des voix très éclatantes qui leur font connoître sa verité & sa volonté. Il leur parle par les saints Peres, dont les écrits admirables forment cette sainte tradition, qui est reverée comme la doctrine véritable de l'Eglise. Qu'ils ne cessent donc jamais *d'écouter la* sainte *parole* des Ecritures, qui est *sortie de la parole de Dieu* même, ni *d'annoncer ce qu'ils ont reçû de lui* par ces differens canaux dont nous venons de parler; depeur qu'insensiblement ils ne tombent dans le défaut que JESUS-CHRIST a reproché aux Pharisiens & aux Docteurs de la loi des Juifs, lorsque les nommant des hypocrites, il leur dit, que *c'étoit envain qu'ils l'honoroient*, dans le tems même qu'*ils enseignoient des doctrines & des ordonnances humaines.* Matth. 15. 9. Marc. 7. 7.

℣. 18. *Si lorsque je dirai à l'impie, Vous serez puni de mort, vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis . . . je vous demanderai son sang.*

Si Dieu menace l'impie, & s'il lui dit, qu'*il mourra*, c'est pour le porter, dit S. Jerôme, à se détourner de l'impiété de sa voie, & pour lui sauver la vie. Car la menace du Seigneur est plutôt contre les pechés, que contre les hommes; & elle ne regarde pas ceux qui se convertissent en s'éloignant de leurs crimes, mais ceux qui perseverent dans leurs desordres. Or c'est, comme il dit encore, un fort grand péril pour les Pasteurs, de taire la parole de Dieu, soit par crainte, soit par paresse, soit par complaisance: ce qui portoit un

℣. 6. 5. Prophete à s'écrier : *Malheur à moi, miserable que je suis, parceque je me suis tû.* Aussi S. Augustin s'excusant en quelque sorte envers son peuple, de ce qu'il leur représentoit souvent le jour terrible du jugement du Seigneur, leur fait comprendre ce qui l'y portoit par ces paroles : » S'il » y a quelqu'un, dit-il, à qui je déplaise en en usant » ainsi, je le prie de considerer le grand peché que » je commettrois par mon silence, & d'écouter » cette effroyable menace que Dieu fait par son » Prophete aux Prêtres qui se sont tûs : *Je vous redemanderai le sang de ceux à qui vous n'avez point parlé.* S I *quis est cui fortè in hac parte displiceam, consideret peccatum meum; & audiat Dominum per prophetam sacerdoti terribiliter comminantem.*

Augus. de temp. Sem. 67.

C'étoit aussi pour cette raison que S. Ambroise écrivant à l'Empereur Theodose, pour l'obliger de révoquer un Edit, qui sous prétexte d'une justice apparente étoit préjudiciable à la gloire de l'Eglise, lui dit ces belles paroles : » Il n'y a rien de si admirable dans les Princes, que lorsqu'ils aiment la » liberté dont usent ceux qui leur sont le plus sou» mis. Mais il n'y a rien aussi de plus dangereux de» vant Dieu, ni de plus honteux devant les hom» mes pour un Prêtre de JESUS-CHRIST, que lors» qu'il n'ose dire avec liberté ce qu'il pense, puis» que Dieu déclare à Ezechiel, que *l'ayant donné » pour sentinelle à son peuple, s'il manquoit à aver» tir le juste lorsqu'il s'éloignoit de sa justice, il lui » redemanderoit le sang de ce juste; mais que s'il » l'avertissoit, & l'empêchoit de tomber dans le pe» ché, il délivreroit par-là son ame.* J'aime donc » mieux, ajoûte ce grand Prélat, participer avec

Ambros. lib. 1. ep. 17. 1. 5.

Ezech. 3. 20.

vous au bien qu'au mal. Et ainsi le silence de l'E- «
vêque doit autant déplaire à votre clémence, que «
sa liberté doit lui paroître agréable. Car si je me «
tais, le danger où je m'engage vous est commun «
avec moi : mais si je prends la liberté de vous par- «
ler, je vous sauve en me sauvant. «

Considerez, mes chers freres, disoit encore «
S. Gregoire Pape, considerez combien les pe- « *Gregor. Magn. in hunc locum.*
chés, & des Pasteurs, & de ceux qui leur sont «
soumis, sont liés les uns aux autres, puisque «
lors même que l'inferieur peche & meurt par sa «
faute, le Superieur est censé coupable de cette «
mort, parcequ'il s'est tû. C'est donc pour votre «
avantage & pour le nôtre que vous travaillez, «
lorsque vous vous abstenez de tout peché. Mais «
c'est aussi pour votre bien comme pour le nôtre «
que nous travaillons lorsque nous ne dissimulons «
pas ce que nous trouvons à redire en votre con- «
duite. » *Vobis ergo, & nobis parcitis, si à pravo opere cessatis. Vobis & nobis parcimus, quando hoc displicet non tacemus.*

Mais dans cette même liberté que doit avoir un Pasteur pour reprendre les pechés des peuples, il doit y avoir aussi, selon la refléxion du même Saint, un sage discernement pour parler avec plus ou moins de séverité, selon les dispositions & les qualités differentes des esprits, depeur de jetter les foibles dans le désespoir par une trop grande rigueur, ou de précipiter au-contraire dans de plus grands crimes les esprits naturellement audacieux par une répréhension trop moderée.

℣. 20. *Que si le juste abandonne sa justice, & s'il commet l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achopement : il mourra, parceque vous ne l'avez*

pas averti ... mais je vous redemanderai son sang.

Comme l'impie peut rentrer dans la voie de la justice, étant corrigé par la force de la verité ; le juste peut sortir aussi de la voie de la piété, & tomber dans le peché : mais il peut encore rentrer de nouveau dans la voie d'où il est sorti, s'il a un maître éclairé qui l'avertisse charitablement & li-
2. Reg. 12. brement de sa chute; comme on a vû autrefois David, cet homme si juste aux yeux de Dieu, tomber tout-d'un-coup dans un grand crime, & se convertir ensuite très-sincerement par un effet de la séverité si charitable de Nathan, qui sauva l'ame de ce
Hieron. Prince en lui disant librement la verité. *Notandum que quòd possit justus cadere; & si habuerit magistrum, ad meliora converti.*

Mais il s'agit de trouver ce maître dont parle ici S. Jerôme; cet homme élevé au-dessus de toutes les considerations humaines, qui ne regardant que Dieu, ne craigne point de parler au juste lorsqu'il est tombé dans quelque faute, & qui sache lui par-
Galat. 2. 11. 14. ler, comme S. Paul parla autrefois à S. Pierre même, lorsqu'il jugea, comme il dit, qu'*il étoit répréhensible* à cause de la *dissimulation* dont il usoit
Paulin. in Vit. Ambr. dans sa conduite envers les Gentils depeur de blesser les Juifs; & comme S. Ambroise parla au grand Theodose qui avoit commis cette insigne cruauté à l'égard de la ville de Thessalonique, lorsqu'il lui dit: Qu'ayant imité David dans son crime, il devoit donc l'imiter aussi dans sa pénitence. *Si secutus es errantem, sequere pœnitentem.* Car souvent un certain respect qu'on a pour ceux qui se sont rendus recommandables par leur piété, arrête & empêche qu'on ne les reprenne lorsqu'ils tombent dans quelque faute. Et parceque ceux qui avoient droit d'a-

vertir le juste ne l'ont pas fait, il arrive que de cette premiere chute *il tombe* enfin *dans la mort*; ce qui le rend devant Dieu coupable du sang de ce juste devenu pécheur, comme ayant manqué à faire ce qu'ils devoient pour l'empêcher de mourir.

Mais ce qui cause une grande difficulté dans ce passage, c'est ce que Dieu dit à Ezechiel, *que si le juste abandonne sa justice, il mettra devant lui une pierre d'achopement, & qu'il mourra, &c.* Car il est certain que Dieu, qui est lui-même la source de toute justice, n'a jamais de part au mal, dont la cause est toujours dans la malice de l'homme. Mais quoique, comme dit S. Jacque, il soit incapable de tenter les hommes & de les porter au peché, & que chacun soit tenté par sa propre concupiscence, il peut toutefois en permettre très-justement les occasions, pour punir l'orgueil des superbes; & il regle & fait servir les tentations mêmes à la justice de ses desseins, quoiqu'il n'en soit pas l'auteur. Ainsi Dieu permit que David étant demeuré à Jerusalem, lorsqu'il avoit envoyé toute son armée combattre les Ammonites, il vit en se promenant sur la terrasse de son palais Bethsabée qui se baignoit sur celle de sa maison, & que la beauté de cette femme lui fut *une pierre de scandale*, & l'occasion d'une grande chute, qui auroit été irréparable, si Dieu même par son infinie misericorde ne lui avoit envoyé ce maître excellent, & ce médecin charitable dont on a parlé, pour guérir la playe profonde qu'il s'étoit faite. On peut dire donc, selon l'Ecriture, que David *s'étant* peutêtre déja éloigné *de sa justice* par quelque secret élevement, puisqu'il est certain que toute chute est précedée de l'orgueil; *Dieu lui mit*, pour

Jacq. 1. 13.

2. Reg. 11. 2. 4.

Prov. 16. 18.

le punir, cette *pierre de scandale devant les yeux*, c'est-à-dire, qu'il permit que ce Prince jettât les yeux sur Bethsabée, dont la vûe devoit le faire tomber, quoiqu'il ne prît néanmoins aucune part à la malice de son cœur, qui agissoit librement en s'abandonnant à sa passion. C'est ce que le grand saint Gregoire nous explique d'une maniere capable de faire trembler les plus justes, comme il en étoit lui-même tout effrayé, quoiqu'il témoigne en même-tems que cela est difficile à exprimer. *Ho c est*, dit-il, *laboriosum ad loquendum, hoc valde pertimescendum.* „ Pourquoi, dit il, l'Ecriture marque-„ t-elle ici que Dieu toutpuissant *met une pierre* „ *d'achopement* devant celui qu'il voit bien être „ déja tombé dans l'iniquité ? C'est que ses juge-„ mens sont terribles ; c'est qu'ayant longtems at-„ tendu le retour de celui qui a peché, lorsqu'il „ voit qu'au-lieu de se convertir il méprise sa pa-„ tience, il lui présente une occasion de tomber „ encore d'une chute plus mortelle : *Qui pec-„ catorem diu expectat, ut redeat, non redeunti, „ atque contemnenti ponit adhuc ubi graviùs im-„ pingat.* Car un peché, ajoûte-t-il, que l'on ne „ se hâte point d'effacer par la pénitence, peut „ devenir par un juste jugement de Dieu la cause „ d'un nouveau peché, parceque l'aveuglement du „ pécheur venant à croître, ce second peché est „ comme engendré par le premier, ensorte que „ l'accroissement des vices est déja en lui com-„ me un commencement de supplices. „ *Ex crescente cacitate, ex retributione prioris culpæ generatur, ut quasi jam quædam sint in peccatore supplicia ipsa incrementa vitiorum* ; c'est-à-dire proprement, que l'éloignement de Dieu causant

Greg. Magn. in hunc locum.

dans

dans le juste, qui s'est éloigné de lui le premier, des ténebres qui croissent toûjours, lui devient comme *une pierre d'achopement* en l'exposant à tomber encore, comme parle ce saint Pape, d'une chute plus mortelle par la privation de la lumiere du Seigneur dont il s'est rendu indigne, & sans laquelle il ne peut que s'égarer & se précipiter, ne sachant, selon JESUS-CHRIST, où il marche ni où il va; *Et qui ambulat in tenebris, nescit quò vadit.* Joan. 12. 35.

Outre ce sens, selon lequel S. Gregoire Pape & plusieurs Interpretes ont expliqué ces paroles si obscures du Prophete, S. Jerôme & quelques autres l'expliquent encore d'une autre maniere: Lors donc que le juste dont il est parlé ici est tombé dans le peché, le Seigneur met devant lui comme une pierre d'achopement; ce que d'autres ont traduit un tourment, une infirmité: c'est-à-dire, que Dieu permet qu'il soit tourmenté ou interieurement, ou même exterieurement, & que trouvant de la difficulté dans sa voie, il ait lieu de ressentir & sa langueur & sa plaie, selon que l'Apôtre le dit de ceux qui ayant communié indignement, *tomboient dans des maladies & dans des langueurs.* 1. Cor. 11. 30. Car il est avantageux, dit ce Pere, que le juste qui est tombé sente sa chute, & que le tourment qu'il souffre dans sa conscience lui fasse reconnoître son peché, & dire à Dieu avec le Roi pénitent: *Je me suis tourné vers vous dans mon affliction, lorsque je me suis senti percé par la pointe de l'épée.* Psalm. 31. 4. PONITUR *offendiculum coram justo, sive tormentum & ... infirmitas, ut torqueatur & planam viam non inveniat, & intelligat se languidum, &c.*

Mais lorsque dans cet état il ne trouve point ce charitable pasteur & ce maître dont on a parlé auparavant, *il meurt* tout-à-fait *dans son peché*, dit l'Ecriture; *& la mémoire de toutes les actions de justice qu'il avoit faites est effacée* : » parceque comme » toutes les iniquités de l'impie ne lui nuisent plus » devant Dieu, dit S. Jerôme, lorsqu'il a quitté son » impiété & embrassé une vie nouvelle ; aussi toutes » les anciennes œuvres de justice que le juste a pra- » tiquées ne lui servent plus lorsqu'il s'abandonne à » l'injustice. Or Dieu disant au Prophete, que ce ju- » ste *mourroit*, *parcequ'il ne l'auroit pas averti*, » donnoit à entendre qu'il auroit pu vivre, si celui ,, qui avoit été donné pour sentinelle & pour maître ,, en Israel, avoit eu soin de l'instruire & de l'aver- » tir. ,, *Quod intulit : ipse morietur, quia non annuntiasti ei, subauditur. potuisse eum vivere, si speculator, magisterque docuisset.*

℣. 22. 23. *Alors la vertu du Seigneur se saisit de moi, il me dit : Levez-vous, allez en un champ, & là je parlerai avec vous. Je me levai donc, & j'allai dans un champ, & je vis paroitre en ce lieu la gloire du Seigneur, &c.*

Le Seigneur avoit commandé à Ezechiel d'aller trouver les captifs pour leur parler de sa part : & cependant ce Prophete ayant passé sept jours entiers au milieu d'eux à verser des larmes, sans qu'il paroisse qu'il leur ait rien dit alors, Dieu lui commande de nouveau *d'aller en un champ où* il vouloit *lui parler*. Les Interpretes ont cru que ces captifs ne se trouvoient peutêtre point dans la disposition de l'écouter, ou que lui-même n'étoit point encore assez affermi pour leur parler comme il auroit dû, ou que Dieu jugea qu'il suffisoit que ce saint Pro-

Ezech. 3. 4. 5. 11.

phete leur eût parlé la premiere fois par ce langage muet de ses larmes seules. Mais d'où vient que l'Ecriture ayant marqué auparavant, Que lorsqu'il étoit au milieu des autres captifs, Dieu lui v. 16.
découvroit ces verités importantes que nous venons d'expliquer, elle ajoûte ici : Qu'il lui commanda d'aller en un autre champ, où il lui vouloit parler ? Pourquoi étoit-il besoin qu'il changeât de lieu pour écouter le Seigneur, lui qui venoit de lui déclarer de si grandes choses dans le lieu même où il se trouvoit alors ? S. Jerôme nous en rend cette raison, Que Dieu vouloit non seulement lui parler, mais lui faire voir de nouveau sa gloire, pour le fortifier de plus en plus contre la crainte des méchans, par la frayeur toute sainte de sa puissance, & que cette gloire ne devoit point lui être montrée au milieu de cette multitude de peuples, mais à l'écart & en un lieu solitaire. *Gloria autem Domini videtur in campo, quæ in medio captivorum nec stare poterat nec videri.*

ỿ. 24. 25. Et l'Esprit entra en moi, me fit tenir sur mes pieds, & me dit: Allez vous enfermer au milieu de votre maison. Fils de l'homme, voici des chaines préparées pour vous; ils vous en lieront, &c.

Ezechiel n'ayant pu soutenir la vûe de la gloire Hieron.
du Seigneur, *tomba le visage contre terre*, afin que *l'Esprit*, c'est-à-dire celui de Dieu même, entrant dans lui, le relevât & *l'affermit sur ses pieds*; & lui dit ensuite : *Enfermez vous dans votre maison*; ce qui est la même chose, selon un saint Pere, que s'il lui eût dit : » Etant maintenant fortifié par la vûe de la majesté du Seigneur, ne craignez per- « sonne, n'apprehendez qui que ce soit ; mais re- «

„ tournez en votre maiſon, & y demeurez enfer-
„ mé pour donner ce ſigne à la maiſon d'Iſrael,
„ que Jeruſalem doit être aſſiegée, & enfermée
„ comme vous. Car de même qu'Iſaïe marcha nud
„ & déchauſſé pour marquer la captivité & la nudité
„ des peuples d'Egypte & d'Ethiopie, qui devoit
„ durer trois ans : auſſi demeurant enfermé dans
„ votre maiſon, prophetiſez par cette action mê-
„ me, comme par un ſigne prophetique, le ſiege
„ de Jeruſalem qui eſt proche, & qui doit renfer-
„ mer ſes habitans au-dedans d'elle.

Isai. 20. 2.

Quant à ces *chaînes qui lui étoient préparées, & dont on devoit le lier*, quelques-uns croyent qu'on les doit entendre ſeulement d'une maniere ſpirituelle; c'eſt-à-dire, que c'étoient des chaînes que Dieu même lui préſenta dans ſa viſion, & par leſquelles il l'engagea à demeurer enfermé dans ſa maiſon comme s'il y eût été effectivement lié. Les autres l'expliquent de vraies chaînes, dont ils diſent que ſes proches le chargerent, en le regardant comme un foû & un fatatique: ce qui arriva depuis à JESUS-CHRIST même, dont il étoit la figure; lorſque ſes proches auſſi, comme il eſt marqué dans l'Evangile, vinrent un jour pour l'arrêter, en diſant, qu'*il avoit perdu l'eſprit.* Quoi qu'il en ſoit, on peut dire avec S. Jerôme, „ Que ce Prophete „ étant enfermé dans ſa maiſon, étant lié, & ne „ ſortant point pour converſer au milieu de tous „ ces captifs parmi leſquels il demeuroit, leur mar- „ quoit figurément ce qui devoit arriver à Jeruſa- „ lem, lorſqu'étant toute environnée par les trou- „ pes des Chaldéens, tous ſes habitans ſeroient de „ même enfermés ſans avoir la liberté de ſortir. Car on a fait voir en expliquant Jeremie, que ces

Marc. 3. 21.

sortes d'actions figurées ou figuratives étoient ordinaires parmi les peuples d'Orient ; & que Dieu se conformant à leur maniere d'agir, ou à cette espece de langage commun parmi eux, s'en servoit assez souvent pour faire connoître ce qu'il vouloit annoncer par le ministere de ses Prophetes.

℣. 26. *Je ferai que votre langue s'attachera à votre palais; que vous deviendrez muet comme un homme qui ne reprend personne; parceque la maison d'Israel ne cesse point de m'irriter.*

Cette déclaration du Seigneur nous découvre une terrible verité dans ce qui se passa alors à l'égard de la maison d'Israel. Il témoigne à son Prophete, Qu'il doit le rendre muet, en empêchant qu'il ne reprenne son peuple ; & il en dit la raison, lorsqu'il ajoûte, Que c'étoit *parceque la maison d'Israel ne cessoit point de l'irriter*; c'est-à-dire, selon l'explication de S. Jerôme : Leur cœur est rempli d'une si grande amertume, & ils ont une si forte opposition contre Dieu, qu'ils ne méritent pas d'entendre un homme qui les reprenne : ce qui fait connoître, dit ce Saint, que la multitude des pechés & l'abondance de l'iniquité nous rend indignes d'être repris & corrigés par le Seigneur. *Ex quo perspicuum est, ubi multitudo fuerit peccatorum, indignos esse peccantes qui à Domino corrigantur.* Hyeronym.

Craignons donc beaucoup, & redoutons plus que toutes choses de tomber insensiblement & par différens degrés dans cet état si funeste, qui fait que Dieu à la fin *attache la langue* de nos Pasteurs *à leur palais*, afin qu'*ils ne nous reprennent plus*, & que nous mourrions ainsi dans notre peché. C'est le plus grand châtiment dont il puisse nous punir ;

puisque c'est comme le sceau de notre réprobation, rien n'étant plus terrible, ni en même tems plus mortel que cet assoupissement où il nous condanne pour avoir été trop sensibles à ses divines inspirations, & au tonnerre de ses verités qui nous ont été tant de fois prêchées. Quelque piquantes, quelque ameres que nous paroissent les corrections, regardons-les comme les derniers gages que Dieu nous donne de son amour, comme des restes précieux de la lumiere de sa verité, qui n'est pas encore tout-à fait éteinte pour nous : & marchons vers lui, comme il a dit, à la faveur de ce reste de lumiere, de crainte que nous ne tombions tout-à-fait dans les ténebres par le silence de sa parole, qui est, selon le Prophete Roi, la lampe qui doit éclairer nos pas : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, & lumen semitis meis.* Car c'est une grande grace, dit S. Gregoire, pour ceux qui commettent l'iniquité, d'être piqués par les réprehensions dures & séveres des Pasteurs. *Magna enim omnipotentis Dei est gratia, cùm iniquè agentibus durus à doctoribus sermo increpationis profertur.*

Jean. 12. 35.

Ps. 118. 105.

℣. 27. *Mais lorsque je vous aurai parlé, j'ouvrirai votre bouche, & vous leur direz: Que celui qui écoute, écoute; que celui qui se repose, se repose; parceque la maison d'Israel m'irrite* sans cesse.

Comme Dieu ferme par un effet de sa justice, quand il lui plaît, la bouche de ses ministres pour punir l'insensibilité des peuples, il l'ouvre aussi de nouveau par misericorde, quand il le juge à propos, pour la conversion de plusieurs : car ce que le Sage a déclaré, qu'*il y a un tems de se taire, & un tems de parler*, s'entend selon S. Jerôme, du ministere des Prophetes, aussi-bien que de la con-

Eccli. 3. 7.

duite ordinaire de tous les hommes. C'estpourquoi Dieu avertit Ezechiel, que comme il sera obligé de se taire lorsqu'il lui aura fermé la bouche, il faudra aussi qu'il parle quand il la lui ouvrira, afin qu'il soit comme un serviteur fidele, qui fait distribuer la nouriture dans le tems propre à ceux qui lui sont soumis.

Mais qu'est-ce que Dieu lui commande de dire aux captifs, quand il lui aura ouvert la bouche? *Que celui qui écoute, écoute*: ce qui semble être la même chose que ce que JESUS-CHRIST dit souvent dans l'Evangile: *Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre*; c'est-à-dire: Prenez bien garde, enfans d'Israel qui m'écoutez maintenant, de m'écouter comme il faut lorsque je vous parle de la part de Dieu. Prenez bien garde, qu'après qu'il vous a punis dans sa colere par le silence de ses Prophetes, vous ne soiez assez miserables pour abuser des paroles qu'il met dans leur bouche, & pour les rendre inutiles à votre égard par la dureté de votre cœur. Ecoutez donc le Seigneur quand il vous parle, comme un Dieu mérite d'être écouté; & rendez-vous dignes de plus en plus de l'écouter de nouveau, puisque votre grand bonheur est de l'entendre, & qu'il parle au cœur de ceux qui se rendent attentifs à sa parole: *Loquere Domine, quia audit servus tuus.* Matth. 11. 15.

Que celui qui se repose, ajoûte Dieu, *se repose*. On a vû auparavant, que donnant ordre à Ezechiel d'aller parler à Israel de sa part, il lui dit, que c'étoit pour voir *s'ils l'écouteroient & s'ils se tiendroient en repos*. Ce qu'il dit présentement a donc un rapport visible à ce qu'il a déja dit souvent. Ainsi ce repos dont Dieu parle ici, se doit Ezech. 2. 5.

entendre de même à l'égard du mal dont il exhortoit son peuple à s'abstenir; comme en effet le précepte touchant le Sabbat, qui les obligeoit de se reposer & de s'abstenir en ce jour-là de toutes œuvres serviles, figuroit cet autre repos sans comparaison plus important à l'égard de toutes les œuvres du peché, qui sont les vraies œuvres serviles, selon la parole de JESUS-CHRIST, Que quiconque commet le peché, est esclave du peché: *Omnis qui facit peccatum, servus est peccati.*

Joan. 8. 34.

Que celui donc *qui se repose* de ce repos salutaire, en écoutant ma parole, & en cessant de prendre part aux vaines inquiétudes & aux agitations tumultueuses qu'inspire la cupidité du siecle; que celui là *se repose*, c'est-à-dire, qu'il travaille à s'affermir dans ce repos de plus en plus, sans être ébranlé par l'exemple si pernicieux de tant d'autres qui sont dans un mouvement perpétuel, & qui courent à leur perte. „Car il y en a souvent, „dit S. Gregoire, qui desirent d'écouter la parole „de Dieu; mais lorsqu'ils en voyent d'autres qui „en détournent leurs oreilles, ils se détournent „aussi eux-mêmes d'écouter cette parole du salut. „Plusieurs souhaitent de se reposer, en renonçant „à toutes les actions du siecle, & à tous les desirs „de la terre; mais lorsqu'ils en voyent qui à force „de s'agiter dans le monde y deviennent riches & „y acquerent des honneurs, ils se laissent per„vertir par l'exemple de cette vie agitée, parce„qu'ils ne sont point assez affermis dans la voie „de la justice. Vous donc, leur dit le Seigneur, „qui avez déja commencé à écouter les paroles „de la verité, & à cesser par un saint repos de „commettre les œuvres mauvaises, prenez garde

d'imiter ceux que vous voyez *m'irriter* sans cesse par la dépravation de leurs mœurs. «

On peut néanmoins entendre encore ceci d'une autre maniere : car il y en a, selon S. Gregoire, qui écoutant la parole ne l'entendent point, parce qu'appliquant seulement leurs oreilles au son exterieur de cette parole sacrée, ils n'ont pas soin d'arracher du fond de leur cœur les desirs du siecle. Et il y en a aussi quelques-uns qui se reposant en apparence, ne se reposent point en effet ; parceque s'ils se reposent quant au corps, en s'abstenant exterieurement des œuvres mauvaises, ils ne se reposent pas de même quant à l'esprit, qui prend un plaisir secret dans les mêmes choses ausquelles on croit qu'ils ont renoncé. Dieu demande donc par la bouche de son Prophete une parfaite union entre le cœur & l'exterieur, entre le corps & l'esprit, entre l'action & la volonté. Il veut que si on l'écoute, on l'écoute sincerement, en arrachant du fond du cœur toutes les épines & toutes les pierres qui sont capables d'empêcher cette divine semence de porter son fruit. Il veut que si on commence à se reposer à l'égard des œuvres serviles du peché, ce repos ne soit pas seulement à l'exterieur, mais qu'il pénetre jusqu'au fond du cœur ; & que l'exemple de tant de pécheurs qui l'irritent continuellement par leurs crimes, bien loin de nous ébranler dans nos bons desseins, nous y affermisse par un saint zele pour la gloire de notre Dieu, que nous voyons si fort outragé. *Qui audit, audiat ; & qui quiescit, quiescat : quia domus exasperans est.*

CHAPITRE IV.

1. FIls de l'homme, prenez une brique, mettez-la devant vous, & tracez dessus la ville de Jerusalem.

2. Figurez un siege formé contre elle, des forts bâtis, des levées de terre, une armée qui l'environne, & des machines de guerre ✝ autour de ses murs.

3. Prenez aussi une poële de fer, & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, & regardez-la d'un visage ferme, & elle sera assiegée, & vous l'assiegerez. C'est un signe pour la maison d'Israel.

4. Vous dormirez assis sur le côté gauche, & vous mettrez les iniquités de la maison d'Israel sur ce côté-là, pour autant de jours que vous dormirez dessus, & vous prendrez sur vous leurs iniquités.

1. ET tu, fili hominis, sume tibi laterem, & pones eum coram te: & describes in eo civitatem Jerusalem.

2. Et ordinabis adversus eam obsidionem, & ædificabis munitiones, & comportabis aggerem, & dabis contra eam castra, & pones arietes in gyro.

3. Et tu sume tibi sartaginem ferream, & pones eam in murum ferreum inter te, & inter civitatem; & obfirmabis faciē tuam ad eam, & erit in obsidionem, & circumdabis eam: signum est domui Israel.

4. Et tu dormies super latus tuum sinistrum, & pones iniquitates domus Israel super eo, numero dierum quibus dormies super illud, & assumes iniquitatem eorum.

✝. 2. *letr.* Des beliers, poutre de bois ferrée par le bout, qui étoit suspendue, que l'on poussoit contre une muraille, & qui a force de coups la renversoit.

5. Ego autem dedi tibi annos iniquitatis eorum, numero dierum trecentos & nonaginta dies: & portabis iniquitatem domus Israel.

5. Je vous ai donné trois cens quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquités, & vous porterez l'iniquité de la maison d'Israel.

6. Et cùm compleveris hæc, dormies super latus tuum dexterum secundò: & assumes iniquitatem domus Juda quadraginta diebus, diem pro anno, diem, inquam, pro anno dedi tibi.

6. Lorsque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une seconde fois sur votre côté droit, & vous prendrez sur vous l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours; c'est un jour que je vous donne pour chaque année.

7. Et ad obsidionem Jerusalem convertes faciem tuam, & brachium tuum erit extentum: & prophetabis adversus eam.

7. Vous tournerez le visage vers le siege de Jerusalem, & votre bras sera étendu, & vous prophetiserez contre elle.

8. Ecce circumdedi te vinculis: & non te convertes à latere tuo in latus aliud, donec compleas dies obsidionis tuæ.

8. Je vous ai environné de chaînes, & vous ne vous retournerez point d'un côté sur l'autre jusqu'à ce que les jours du siege soient accomplis.

9. Et tu sume tibi frumentum & hordeum, & fabam, & lentem & milium, & viciam: & mittes ea in vas unum, & facies tibi panes numero dierum quibus dormies super latus tuum: trecentis & nonaginta diebus comedes illud.

9. Prenez aussi du froment, de l'orge, des féves, des lentilles, du millet, & de la vesse; mettez-les dans un vaisseau, & faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté. Vous les mangerez pendant trois cens quatre-vingt-dix jours.

10. Cibus autem tuus

10. Ce que vous mangerez

chaque jour sera du poids de vingt sicles, & vous en mangerez d'un tems à un autre ‖.

quo vesceris, erit in pondere viginti stateres in die: à tempore usque ad tempus comedes illud.

11. Vous boirez aussi de l'eau par mesure, la sixiéme partie du hin, & vous la boirez d'un tems à un autre ‖.

11. Et aquam in mensura bibes, sextam partem hin, à tempore usque ad tempus bibes illud.

12. Ce que vous mangerez sera comme un pain d'orge cuit sous la cendre. Vous le couvrirez devant eux de l'ordure qui sort de l'homme.

12. Et quasi subcinericium hordeaceum comedes illud: & stercore, quod egreditur de homine, operies illud in oculis eorum.

13. Les enfans d'Israel, dit le Seigneur, mangeront ainsi leur pain tout souillé parmi les nations vers lesquelles je les chasserai.

13. Et dixit Dominus: Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter Gentes, ad quas ejiciam eos.

14. Je dis alors: Ah, ah, ah, Seigneur *mon* Dieu, mon ame n'a point encore été souillée, & depuis mon enfance jusqu'à maintenant jamais bête morte d'elle-même, ni qui ait été déchirée par les bêtes, ni aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche.

14. Et dixi: A, a, a, Domine Deus, ecce anima mea non est polluta: & morticinum, & laceratum à bestiis non comedi ab infantia mea usque nunc, & non est ingressa in os meum omnis caro immunda.

15. Le *Seigneur* me répondit: Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au-lieu de ce qui sort du corps de l'homme, & vous en mettrez avec votre pain.

15. Et dixit ad me: Ecce dedi tibi fimum boum pro stercoribus humanis: & facies panem tuum in eo.

16. Et il me dit: Fils de

16. Et dixit ad me:

℣. 10. *expl.* Du soir au soir du lendemain. *Hieron.*

Fili hominis : Ecce ego conteram baculum panis in Jerusalem: & comedent panem in pondere, & in sollicitudine; & aquam in mensura, & in angustia bibent:

17. Ut deficientibus pane & aquâ, corruat unusquisque ad fratrem suum, & contabescant in iniquitatibus suis.

l'homme, je vais briser dans Jerusalem la force du pain. Ils mangeront le pain au poids & dans la frayeur, & ils boiront l'eau par mesure & dans une grande affliction d'esprit :

17. Afin que n'ayant plus ni pain ni eau, ils tombent sur les bras les uns des autres, & qu'ils sechent de famine dans leurs iniquités.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. *Fils de l'homme, prenez une brique, mettez-la devant vous, & tracez dessus la ville de Jerusalem..... Prenez aussi une poële de fer, & vous la mettrez comme un mur de fer entre vous & la ville, & regardez-la d'un visage ferme, &c.*

Nous voyons encore ici, que Dieu veut que son Prophete parle plus aux Juifs par ses actions que par sa langue. Et en cela il traçoit la maniere dont il en use lui-même à l'egard des hommes; puisque s'ils y font un peu de reflexion, ils remarqueront que Dieu leur parle souvent encore plus par la conduite qu'il tient dans le monde, que par la voix même de ses ministres; les actions touchant plus effectivement que les paroles. Cette *brique* sur laquelle il ordonna à Ezechiel de peindre Jerusalem, & le siege qu'on devoit mettre devant elle, pouvoit figurer, selon S. Jerôme, la fragilité & la foiblesse de cette ville, qui bien

qu'elle ſe regardât comme très-forte, ſeroit briſée auſſi aiſément qu'un ouvrage fait d'argile. *Urbs, quam putabant eſſe firmam & inexpugnabilem, fragiliſſimo lateri comparatur.*

Cette *poële de fer* que Dieu lui ordonne auſſi de mettre entre lui & cette ville, que ſa juſtice avoit condannée à être détruite, marquoit, ſelon l'explication du même Pere, qu'il y avoit comme *un mur de fer* entre le Seigneur figuré par le Prophete, & Jeruſalem; que les pechés de ſes habitans étoient venus à leur comble, ayant excité contre eux ſa grande fureur, & éloigné toute eſpérance de miſericorde. *Sartago ferrea, quæ inſtar muri inter Prophetam & urbem ponitur, grandem iram demonſtrat Dei, quæ nullis precibus fatigetur, nec flectatur ad miſericordiam.* Car comme il n'y a rien de plus dur que le fer qui domte tous les métaux; auſſi les crimes preſque incroyables de cette ville ſi ingrate, rendirent Dieu, pour parler ainſi, très-dur contre elle, lui qui eſt très-bon & très-doux par ſa nature. *Sicut enim omnia metalla ferrum domat, nihilque eo durius eſt: ſic incredibilia ſcelera Jeruſalem, Deum naturâ mollem ſua vitia fecerunt eſſe duriſſimum.* Et lorſqu'on commande à Ezehiel de *la regarder d'un viſage ferme*, ou d'un viſage de colere, on fait connoître à Jeruſalem qu'il ne falloit plus qu'elle s'attendît qu'il intercedât pour elle, puiſqu'il n'a plus à ſon égard que comme un viſage & des yeux de fer. Terrible figure & image redoutable de ce qui arrive enfin aux ames impénitentes, qui après avoir mépriſé longtems, comme cette ville, les menaces du Seigneur, ſont ſurpriſes tout-d'un-coup par les dernieres rigueurs de ſon inexorable juſtice,

& ne voient plus devant elles que des *poëles de fer* toutes ardentes & euflamées par la colere de Dieu ; ou, ſelon l'expreſſion de Jeremie, que des *marmites bouillantes* ; & à qui le viſage de leur Juge en paroît plus que plein de fureur, & *affermi* contre toute miſericorde. Jerem. 1. 13.

℣. 4. 5. 6. *Vous dormirez auſſi ſur le côté gauche, & vous mettrez les iniquités d'Iſrael ſur ce côté-là pour autant de jours que vous dormirez deſſus.. Je vous ai donné trois cens quatre-vingt-dix jours pour les années de leurs iniquités.... Lorſque vous aurez accompli ceci, vous dormirez une ſeconde fois ſur votre côté droit, &c.*

A conſiderer ces choſes ſelon la premiere vûe qui ſe préſente à l'eſprit, elles pourroient nous paroître puériles. Mais ſouvenons-nons que c'eſt Dieu qui parle. Et plus le langage dont il ſe ſert nous ſemble bas, plus élevons nos eſprits pour en comprendre le ſens vétitable. Car nous ne pouvons douter qu'il ne traçât aux yeux de ſon peuple de grandes choſes ſous ces figures ſi baſſes en apparence. Et l'on peut bien dire même, que des hommes qui avoient ſi fort dégeneré, & qui s'étoient, pour parler ainſi, dégradés de telle ſorte en ſe proſtituant lâchement à mille crimes, méritoient bien que Dieu les traitât ſelon qu'ils l'avoient traité, & qu'il ne leur parlât plus que d'une maniere qui pouvoit effectivement les expoſer à la raillerie de tous les peuples.

Il y a, ſelon d'habiles Interpretes, dans ces paroles que Dieu dit à Ezechiel deux figures différentes, dont l'une doit être conſiderée comme la figure de l'autre. On lui commande de *dormir*, ou de demeurer couché *trois cens quatre-vingt-dix*

jours sur le côté gauche ; & de *se charger* en cet état *des iniquités d'Israel* : en quoi il représentoit premierement le tems que devoit durer le siege de Jerusalem, lorsqu'elle fut resserrée plus étroitement par les troupes de Nabuchodonosor après la déroute de l'armée du Roi d'Egypte, qui revenoit à treize mois ou environ : & en second lieu, prenant selon l'Ecriture, *les jours pour les ans*, il marquoit le nombre de trois cens quatre-vingt-dix années qu'avoit duré l'iniquité d'Israel, depuis que Je-
3. Reg. 12. 32. roboam introduisit l'idolatrie parmi les Hebreux, en érigeant autel contre autel, & établissant une fête de cette dédicace pour l'opposer à la fête des Tabernacles. Il étoit couché, ou même il dormoit sur le côté gauche, pour marquer que Dieu, dont il portoit la figure, avoit usé pendant tout ce tems d'une si grande patience pour souffrir toutes les iniquittés de ce Royaume, qui étoit moins noble que celui de Juda, qui eût semblé comme assoupi, dans le sens que l'Ecriture dit que Dieu dort, lorsqu'il differe à punir les iniquités de son peuple, comme s'il n'y songeoit pas. Mais s'il figuroit d'une part cette admirable patience de Dieu à l'égard du peuple d'Israel, dont il supportoit les iniquités depuis tant d'années, il ne figuroit pas moins d'autre part la justice du même Dieu en la personne des ennemis de Jerusalem, qui demeurerent couchés devant elle en l'assiegeant autant de jours qu'il y avoit à peu près d'années que duroient leurs iniquités : à les compter, comme on l'a dit, depuis l'idolatrie de Jeroboam.

On ordonne de nouveau au saint Prophete de *dormir*, ou de se coucher *sur le côté droit durant l'espace de quarante jours*, en *prenant sur lui l'iniquité*

quité de la maison de Juda: & c'étoit afin de représenter par cette action figurée, que le Seigneur, dont Ezechiel étoit l'image, supportoit aussi l'iniquité de ce Royaume, qui étoit comme à la droite & le premier, avec autant de patience que s'il eût été comme assoupi depuis quarante ans; c'est à-dire depuis le renouvellement d'alliance que le Roi Josias fit avec Dieu après qu'il eut exterminé l'idolatrie de la Judée, & fait rétablir le temple qui avoit été ruiné par Manassès. Car les habitans de Juda ne regarderent point la parole qu'ils avoient donnée au Seigneur; mais ils se précipiterent de crime en crime, & mériterent enfin d'éprouver les dernieres rigueurs de sa colere. Or comme les trois cens quatre-vingt-dix jours dont on a parlé marquoient & les jours que devoit durer le siege de Jerusalem, & les années qu'avoit duré l'iniquité d'Israel; aussi ces quarante jours dont nous parlons maintenant, ne marquoient pas seulement les années qu'avoit duré l'iniquité de Juda depuis Josias, selon quelques Interpretes, mais encore les jours mêmes qui se passerent depuis la prise de Jerusalem juqu'à son entiere destruction. Et on ne peut point douter que ce que le saint Prophete eut ordre de faire alors, ne fût la figure de ce qui regardoit le peuple Hebreu, puisque Dieu le déclare ici formellement, en disant, Que *c'étoit un signe pour la maison d'Israel.*

4. Reg. 23. 8. 2 Paral. 34. 14.

Que si l'on demande comment Ezechiel put demeurer ainsi couché pendant tout ce tems, & de quelle sorte on doit entendre, que ce qu'il faisoit serviroit de signe à Israel, puisqu'il demeura, comme on l'a vû, enfermé dans sa maison; l'on répond, qu'étant enchaîné par l'ordre de Dieu, ainsi qu'on

l'a dit, il pouvoit bien demeurer couché la plupart du tems, comme un homme qui paroissoit accablé d'une profonde tristesse par la vûe que Dieu lui donnoit de tous les malheurs qui étoient prêts de tomber sur Jerusalem & sur toute la Judée. D'ailleurs s'il est vrai que ce furent les Juifs mêmes qui l'enchaînerent, ils étoient témoins de la maniere dont il agissoit, & tout ce que Dieu lui commandoit de faire étoit exposé devant leurs yeux: ce qui pouvoit bien en étonner quelques-uns, quoique la plupart s'en railloient sans doute, & s'en mocquoient comme de choses extravagantes, qui leur donnoient lieu de regarder effectivement Ezechiel comme un foû & un fanatique: mais ils reconnurent dans la suite, qu'il étoit du nombre de ces personnes qui ne passent pour des foux qu'aux yeux du monde, & qui sont très-sages aux yeux de Dieu.

C'est ainsi sans doute que Noé passoit aussi pour extravagant lorsqu'il bâtissoit l'Arche pour se sauver d'un déluge qu'il prédisoit: mais cependant *ce fut par la foi*, comme dit S. Paul, *qu'ayant été divinement averti* de ce qui devoit arriver, *& apprébendant ce que l'on ne voyoit point encore, il bâtit cette Arche pour sauver sa famille*; *& il condanna le monde en la bâtissant.* Ainsi dans le même-tems que le monde accusoit ces grands Prophetes de folie, ils le condannoient eux-mêmes, selon S. Paul, & le convainquoient d'extravagance. Et c'est ce qu'on voit arriver encore souvent à l'égard de plusieurs grands serviteurs de Dieu, dont la vie si opposée aux fausses maximes du siecle, est regardée d'autant plus aux yeux de ceux qui aiment le monde, pour une folie, qu'elle est plus conforme à la croix de JESUS-CHRIST, qui

Hebr. 11. 7.

a été selon S. Paul, un objet de dérision pour les Gentils, & un sujet de scandale pour les Juifs; car il est très-véritable de dire avec le même saint Paul: Que les hommes *n'ayant point connu Dieu par* les ouvrages de *sa sagesse, il lui a plu sauver par une prédication pleine de folie* en apparence, *ceux qui croiroient en lui.* — 1. Cor. 1. 23. — ibid. 21.

℣. 9. 10. &c. *Prenez aussi du froment, de l'orge, des feves, des lentilles, du millet, & de la vesse..... faites-vous-en des pains pour autant de jours que vous dormirez sur le côté.... Ce que vous mangerez chaque jour sera du poids de vingt sicles, &c.*

Dieu commande à son Prophete de prédire encore par cette autre action figurée la famine dont son peuple seroit affligé: car comme on ne cherche point de délices ni de mets exquis dans ces tems fâcheux, mais ce qui est absolument nécessaire pour se nourrir; aussi Ezechiel a ordre de faire le pain dont il est parlé ici pour sa nourriture, & d'en user même en si petite quantité, qu'il marquât par là clairement qu'on devoit s'attendre à souffrir beaucoup dans cette famine, dont il traçoit une image dans la maniere dont il vivoit. Ce pain composé de toutes sortes de grains, bons & méchans, figuroit donc l'extrémité où devoient être réduits les assiegés: & la mesure si petite, tant de ce pain qu'il devoit manger, que de l'eau qu'il devoit boire, la figuroit en quelque sorte d'une maniere encore plus étonnante, car le Seigneur ne lui accorde par jour que le poids de vingt sicles de ce pain si dégoutant, qui ne revenoient gueres qu'à neuf onces; & il ne lui permet point non plus de boire plus d'eau que la sixiéme partie du *hin*, qui revenoit selon la sup- — Hieron.

putation de S. Jerôme, à quelques onces moins d'un demi-septier de notre mesure : ce qui a fait dire au même Saint; Que ce pain & que cette eau servoient moins à soûtenir la vie, qu'à la rendre languissante; & pouvoient plutôt empêcher qu'on ne mourût, que donner des forces : *Quo trahitur magis anima, quàm substentatur : nec vires tribuit, sed mortem prohibet.*

Ce que le Seigneur ajoûte en parlant à Ezechiel, qu'*il couvrit devant les captifs, de l'excrément qui sort de l'homme,* ce pain qu'il devoit manger, quelque méchant qu'il parût déja par lui-même, causa de l'horreur à ce saint Prophete, comme la seule pensée ne peut manquer d'en causer à tout le monde. Mais sans parler du sens spirituel que l'on peut trouver dans ces paroles, y avoit-il quelque chose de trop horrible pour représenter l'état effroyable où les habitans de Jerusalem devoient se trouver, non pas seulement pendant le siege qu'y mit Nabuchodonosor, & durant celui de Vespasien, où ils auroient souhaité en quelque sorte de pouvoir faire rentrer dans eux pour leur nourriture, ce qui en étoit sorti; mais encore dans tout le tems où ayant été *chassés parmi les nations*, ils se sont vûs obligés de *manger ainsi leur pain tout souillé*, comme parle l'Ecriture ? Que si l'on a de l'horreur pour un tel langage, dit S. Augustin sur un semblable sujet, qui peut exprimer combien il est plus horrible devant Dieu d'avoir seulement de l'horreur pour les châtimens, & de n'en avoir point pour les pechés mêmes qui méritent d'être châtiés de la sorte ? *Quis dignè eloqui possit, quàm sit mentis execrabilior fœditas, pœnas exhorrescere meritorum, & merita non cavere pœnarum* ? C'est ce que l'on a

August. contr. ad. vers. leg. & proph. l. c. 24. tom. 6.

Deut. 28. 53. &c.

déja marqué ailleurs d'une maniere plus étendue, comme on l'y peut voir : & il suffit de l'avoir touché seulement ici pour en faire souvenir.

℣. 14. 15. *Je dis alors : Ah, ah, ah, Seigneur mon Dieu, mon ame n'a point encore été souillée ...* Le Seigneur *me répondit : Allez, je vous donne de la fiente de bœuf, au lieu de ce qui sort du corps de l'homme, & vous en mettrez avec votre pain.*

Il n'est pas fort étonnant que Dieu punisse d'une maniere si rigoureuse des peuples qui se sont souillés par des crimes aussi horribles qu'étoient ceux du peuple Juif. Mais ce qui semble plus surprenant, est que Dieu condanne un saint Prophete comme Ezechiel, à représenter par ses propres actions, d'une maniere qui lui devoit être si sensible, tous les malheurs qui devoient tomber sur ce peuple si criminel. Car figurons-nous un homme obligé de demeurer enfermé dans sa maison ; enchaîné comme un furieux ; couché tant de tems sur le côté ; privé de toute consolation ; réduit à manger du pain dont les bêtes auroient eu horreur ; & à ne boire de l'eau qu'autant qu'il lui en falloit pour l'alterer davantage. Etoit-il donc nécessaire, ô mon Dieu, que vous traitassiez ainsi un serviteur qui vous étoit si agréable ? Et n'auroit-il pas suffi de faire annoncer à votre peuple les châtimens que votre justice lui préparoit, sans obliger votre saint Prophete de les exprimer en sa personne par la souffrance réelle de tant de choses pénibles ?

Mais que dis-je ? Puisque vous avez traité avec une séverité sans comparaison plus grande votre propre Fils, dont il étoit la figure ; puisque vous l'avez comme *renfermé dans sa maison*, en unissant sa divinité à notre nature dans un corps mor-

tel, que vous avez bien voulu qu'*il fût lié par les hommes*, & *couché* sur le lit très-dur de la croix, étant *chargé de toutes les iniquités* non seulement *d'Israel & de Juda*, mais encore de toutes les nations; & que vous lui avez donné pour nourriture sur cette croix un *pain* composé de toutes sortes de grains ramassés, qui figuroient les différens peuples, & couvert, si on l'ose dire, de la corruption de tous les hommes, dont vous lui fîtes porter à lui seul toute la peine: & puisqu'enfin en cet état si terrible vous avez permis qu'on lui refusât une goutte *d'eau*, lorsqu'il s'écria qu'il avoit soif; trouverons-nous surprenant qu'un de vos Prophetes ait figuré en quelque chose ce que votre Fils même notre Seigneur devoit souffrir pour les hommes, & qu'en traçant aux yeux des Juifs les grands châtimens dont Dieu les devoit punir, il ait peint en même tems aux yeux de tout l'Univers, comme une image de l'Incarnation & de la mort de JESUS-CHRIST.

Ce fut donc pour ce Prophete une chose très-honorable d'avoir été jugé digne de devenir en cela l'image du Fils de Dieu. Que s'il obtint ce qu'il demandoit, & si Dieu, comme parle saint Jerôme, tempera l'austerité de sa premiere ordonnance par un autre commandement plus doux: *Impetrat quod rogavit, & sententia austeritas mitiori imperio temperata est*: & si au contraire JESUS-CHRIST n'obtint point ce qu'il demandoit au
Matth. 6. 39. Pere Eternel, lorsqu'il lui dit: *S'il est possible, que ce calice passe & s'éloigne de moi*; c'est que l'Homme-Dieu devoit *accomplir*, comme il le dit lui-même, *toute justice*; & qu'ayant d'abord figuré les foibles par sa demande, il fit éclater ensuite

toute sa force, en accomplissant parfaitement la plénitude de la volonté très-juste de Dieu son Pere.

Disons encore avec les saints Peres, que ce que fit alors Ezechiel, étoit aussi la figure de ce qui se passe dans les ames des pénitens. C'est sur nous véritablement comme sur *une terre d'argile*, qu'il trace une image du *siege* & de toutes *les attaques* de nos ennemis, c'est-à-dire de ceux de notre salut. Mais ce qu'ils font contre nous, il faut le faire contre eux mêmes. S'ils tâchent de mettre *comme un mur de fer* entre Dieu & nous, travaillons avec le secours de Dieu à en mettre plutôt entre nous & eux, pour les empêcher d'approcher de nous. S'ils nous resserrent & nous renferment de tous côtés, tenons-nous nous-mêmes comme *renfermés dans* l'interieur de *notre maison* & au fond de notre cœur, pour ne donner ni à eux ni au monde nulle entrée chez nous. S'ils veulent nous charger de chaînes, choisissons plutôt *les liens* sacrés d'un heureux assujettissement sous Dieu, que ceux du démon & du peché, puisqu'il y a, dit S. Jerôme, une grande difference entre ces premiers qui nous lient pour nous sauver, & ces derniers qui sont figurés par ceux dont satan tenoit liée la femme de l'Evangile depuis dix-huit ans : *Alia sunt Domini vincula, quibus in salutem ligamur : alia diaboli, quibus decem & octo annis ligaverat mulierem in Evangelio. Unde & funibus peccatorum suorum unusquisque constringitur.* S'ils s'efforcent de nous terrasser, demeurons nous-mêmes *couchés*, c'est-à-dire prosternés en la présence de Dieu, *portant* sans cesse *sur nous* nos propres *iniquités*, pour en gémir & en faire pénitence. S'ils nous présentent, & s'ils veulent

Hieron. Gregor.

nous assujettir à manger *un pain tout couvert* de notre propre *corruption*, *humani stercoris cibos*, comme l'appelle S. Jerôme; c'est-à-dire, s'ils prétendent nous remplir & comme nous rassasier de la propre corruption de notre cœur, servons-nous-en, non pour nous nourrir, mais pour gemir devant Dieu, & pour mériter enfin de manger le pain des Anges, le pain des enfans qui est descendu du ciel.

℣. 16. *Fils de l'homme je vais briser dans Jerusalem la force du pain.*

Hieron. „Je crains beaucoup, s'écrie un grand Saint, „que cette menace du Seigneur ne s'accomplisse „à notre égard, aussi-bien qu'à l'égard de cet an„cien peuple, & qu'il ne soit vrai de dire; Que „Dieu *brise* en nous *la force de* son *pain* divin, „lorsqu'étant irrité par nos pechés, il nous juge „indigne d'en être nourris : *Conterit Dominus „quando irascitur, & indignos nos suo judicat „pane*. Qu'il seroit à souhaiter qu'on nous le don„nât au moins *avec poids*, & que l'extrémité du „doigt de Lazare arrosât un peu notre langue „toute dessechée de soif! Mais lorsque *le pain & „l'eau* nous *manquent*, il est vrai de dire que *le „frere tombe sur son frere*, n'y ayant plus de cha„rité, mais tout étant divisé, & chacun de nous Thren. c. 4. 4. „*sechant* de famine, comme il est dit en ce lieu, „*dans sa propre iniquité*. Nous voyons dans Je„remie que les plus petits, qui figurent le com„mun des fideles, ont demandé du pain, & que „nul n'en a rompu pour leur en donner. Et se1. Cor. 10. 16. „lon S. Paul, le corps de JESUS-CHRIST est „un pain celeste : or ceux qui ont besoin du lait „de l'enfance, & qui ne sont point capables d'u-

ne nourriture solide, ne peuvent participer à « la force de ce pain. Et il n'y a rien cependant « qui fortifie davantage notre ame que le pain de « vie dont il est écrit, que le pain fortifie le cœur « de l'homme. » *Loquitur confidenter* (Paulus) *Panem quem frangimus, nonne communicatio est corporis Christi? Baculumque vel fortitudinem panis comedere non possunt, qui lacte infantia indigent, nec valent accipere solidum cibum.* Ps. 103. 15.

CHAPITRE V.

1. ET tu fili hominis, sume tibi gladiũ acutum, radentem pilos; & assumes eum, & duces per caput tuum & per barbam tuã:& assumes tibi stateram ponderis, & divides eos.

1. FIls de l'homme, prenez un rasoir tranchant, faites-le passer sur votre tête, & sur votre barbe pour en raser tous les poils, & prenez un poids & une balance pour les partager.

2. Tertiam partem igni combures in medio civitatis, juxta completionem dierum obsidionis: & assumes tertiam partem, & concides gladio in circuitu ejus: tertiam verò aliam disperges in ventum, & gladium nudabo post eos.

2. Vous en mettrez un tiers au feu & le brulerez au milieu de la ville, jusqu'à ce que les jours du siege soient accomplis‖. Vous en prendrez l'autre tiers, & vous le couperez avec l'épée autour de la ville; vous jetterez au vent les poils du tiers qui restera, & je les poursuivrai l'épée nue.

3. Et sumes inde parvum numerum: & ligabis eos in sum-

3. Et vous prendrez de cette troisiéme partie un petit nombre que vous lierez au bord

✠. 2. *autr.* A mesure que les jours du siege s'accompliront, *i. e.* les trois cens quatre-vingt-dix jours pendant lesquels il devoit representer le siege de Jerusalem, étant enfermé dans sa maison. *Sy.*

de votre manteau ;

4. d'où vous en tirerez encore quelques-uns que vous jetterez au milieu du feu, & que vous brûlerez, dont il sortira une flâme qui se répandra sur toute la maison d'Israel.

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: C'est-là cette Jerusalem que j'ai établie au milieu des nations, & qui est environnée de leurs terres.

6. Elle a méprisé mes ordonnances pour se rendre plus impie que les nations, & elle a violé mes préceptes plus que toutes les nations qui sont autour d'elle. Car ils ont foulé aux pieds mes ordonnances, & ils n'ont point marché dans *la voye de* mes préceptes.

7. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parceque vous avez surpassé *en impiété* les nations qui sont autour de vous, que vous n'avez point marché dans *la voye de* mes préceptes, que vous n'avez point observé mes ordonnances, & que vous n'avez pas même agi comme les peuples qui vous environnent;

8. Je viens à vous, dit le Seigneur *notre* Dieu, & j'exerce-

mitate pallii tui.

4. Ex eis rursum tolles, & projicies eos in medio ignis, & combures eos igni: & ex eo egredietur ignis in omnem domũ Israel.

5. Hæc dicit Dominus Deus: Ista est Jerusalem, in medio Gentium posui eam, & in circuitu ejus terras.

6. Et contempsit judicia mea, ut plus esset impia quàm Gentes; & præcepta mea, ultrà quàm terræ quæ in circuitu ejus sunt: judicia enim mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt.

7. Idircò hæc dicit Dominus Deus: Quia superastis Gentes, quæ in circuitu vestro sunt, & in præceptis meis non ambulastis, & judicia mea non fecistis, & juxta judicia Gentium, quæ in circuitu vestro sunt, non estis operati:

8. Ideò hæc dicit Dominus Deus: Ecce

ego ad te, & ipse ego faciam in medio tui judicia in oculis Gentiũ;

9. & faciam in te quod non feci, & quibus similia ultrà non faciam, propter omnes abominationes tuas.

10. Ideò patres comedent filios in medio tui, & filii comedent patres suos, & faciam in te judicia, & ventilabo universas reliquias tuas in omnem ventum.

11. Idcircò vivo ego, dicit Dominus Deus: nisi pro eo quòd sanctum meum violasti in omnibus offensionibus tuis, & in cunctis abominationibus tuis: ego quoque confringam, & non parcet oculus meus, & non miserebor.

12. Tertia pars tui peste morietur, & fame consumetur in medio tui: & tertia pars tui in gladio cadet in circuitu tuo: tertiam verò partem tuam in omnem ventum dispergam, & gladium evaginabo post eos.

rai moi-même mes jugemens au milieu de vous à la vûe des nations;

9. & je ferai dans vous des choses que je n'ai *jamais* faites, & que je ne ferai point dans la suite, pour punir toutes vos abominations.

10. Les peres mangeront leurs enfans au milieu de vous, & les enfans mangeront leurs peres. J'exercerai dans vous mes jugemens, & je disperserai dans tous les climats [a] tous ceux qui seront restés de vous.

11. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que comme vous avez violé mon Sanctuaire par tous vos crimes & par toutes vos abominatiõs, je vous réduirai aussi en poudre, que mon œil vous verra sans être fléchi, & que je ne serai pas touché de compassion.

12. Le tiers d'entre vous mourra de peste, & sera consumé par la faim au milieu de vous; l'autre tiers sera passé au fil de l'épée autour de vos murs; & je disperserai dans tous les climats le tiers qui sera resté, & je les poursuivrai l'épée nue.

[a] ℣. 10. *lettr.* In omnem ventum.

13. Je contenterai ma fureur, & je satisferai mon indignation dans leurs maux, & je me consolerai ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé dans ma colere, lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux.

14. Je vous réduirai en un desert, je vous rendrai l'objet des insultes des nations qui sont autour de vous à la vûe de tous les passans.

15. Et vous deviendrez à l'égard des peuples qui vous environnent, un sujet de mépris & de malédiction, & un exemple terrible & étonnant, lorsque j'aurai exercé mes jugemens au milieu de vous dans ma fureur, dans mon indignation, & dans toute l'effusion de ma colere.

16. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé: Lors, *dis-je*, que je lancerai les fleches perçantes de la famine, qui seront mortelles, que je les lancerai pour vous perdre, lorsque j'envoyerai de toutes parts la famine pour vous accabler, & que je briserai parmi vous la force du pain ;

17. Lorsque je ferai venir

13. Et complebo furorem meum, & requiescere faciam indignationem meam in eis, & consolabor ; & scient quia ego Dominus locutus sum in zelo meo, cùm implevero indignationē meā in eis.

14. Et dabo te in desertum & in opprobrium Gentibus, quæ in circuitu tuo sunt, in conspectu omnis prætereuntis.

15. Et eris opprobrium, & blasphemia, exemplum, & stupor in Gentibus quæ in circuitu tuo sunt, cùm fecero in te judicia in furore, & in indignatione, & in increpationibus iræ.

16. Ego Dominus locutus sum: Quando misero sagittas famis pessimas in eos, quæ erunt mortiferæ, & quas mittam ut disperdam vos: & famem congregabo super vos, & conteram in vobis baculum panis.

17. Et immittam in

vos famem, & bestias pessimas usque ad internecionem: & pestilentia, & sanguis transibunt per te, & gladium inducam super te. Ego Dominus locutus sum.

tout ensemble la famine & les bêtes les plus cruelles pour vous exterminer entierement; que la peste & le sang regneront parmi vous, & que je vous ferai passer au fil de l'épée. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé *a*.

ỷ. 17. *expl.* Ces paroles sont comme le sceau de l'Arrêt que Dieu prononce contre son peuple.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỷ. 1. 2. F*ils de l'homme, prenez un rasoir tranchant, faites-le passer sur votre tête & sur votre barbe, pour en raser tout le poil, & prenez un poids & une balance pour le partager. Vous en mettrez un tiers au feu, &c.*

C'est ici encore comme un nouvel emblême dont Dieu se sert pour marquer plus précisément & plus en détail tous les malheurs differens dont les habitans de Jerusalem seroient accablés. On ne peut point se tromper dans l'intelligence de cette figure, puisque c'est Dieu même qui en donne l'explication dans la suite, lorsqu'il déclare, que *le tiers mourroit de peste & de famine*; qu'*un autre tiers tomberoit & périroit par l'épée*; & qu'*il disperseroit dans tous les climats le tiers qui seroit resté.* Dieu ordonne donc à Ezechiel de *prendre un rasoir bien affilé*, de *le passer sur sa tête & sur sa barbe, pour en couper tout le poil & tous les cheveux. Le rasoir*, selon les Auteurs, figuroit la justice & la vengeance de Dieu. *La tête* qui devoit être rasée, signifioit la ville de Jerusalem. *Les poils* Synops.

& *les cheveux* qu'on devoit couper, marquoient les Juifs, & surtout ceux qui y demeuroient. *Le poids* & cette *balance* représentoient la souveraine équité de Dieu dans les châtimens qu'il exerceroit sur cette ville. Et enfin cette *séparation* ou ce *partage* en trois des cheveux coupés de ce Prophete, étoit une image des différens châtimens par lesquels Dieu devoit punir les Juifs. *Le tiers* qu'on lui ordonnoit de *jetter au feu*, marquoit, selon S. Jerôme, ceux qui mourroient par la peste & par la famine. *Le tiers* qu'il devoit couper *avec l'épée* figuroit ceux que l'épée des ennemis feroit mourir. Et *le tiers* qu'on lui commandoit de *jetter au vent*, représentoit ceux qui devoient être dispersés & menés en captivité. Mais cette dispersion & cette captivité ne fut pas pour eux le dernier de leurs malheurs; puisque le Seigneur déclarant, qu'*il les poursuivra l'épée nue*, marquoit par là aux captifs, qu'ils devoient s'attendre encore à éprouver dans la suite toutes sortes de rigueurs.

Il est important de considerer avec les yeux de la foi dans cet emblême que Dieu nous présente, la maniere dont toutes choses se sont passées depuis le commencement du monde, & dont elles se passeront dans la suite de tous les siecles. Toutes les morts différentes des méchans, qui sont regardées ordinairement comme des effets ou natuels, ou du hazard, sont des suites infaillibles de l'arrêt très-juste de Dieu, sans l'ordre duquel il est certain qu'il n'arrive rien dans le monde. Car puisqu'un cheveu ne tombe pas de notre tête sans sa volonté, comme JESUS-CHRIST le déclare dans l'Evangile, combien plus cette même volonté préside-t-elle sur la mort de ceux qui sont fi-

gurés dans le Prophete par ces cheveux ? Tout paroît donc surprenant, lorsqu'on ne juge des évenemens humains que par la lumiere naturelle. Mais tout paroît équitable quand on regarde ces mêmes évenemens par rapport à cette suprême providence, & à cette souveraine justice, de qui dépendent d'une maniere si admirable toutes les causes secondes, que dans la consommation de la plus grande malice des hommes, Dieu sait encore en tirer sa gloire, comme il a paru principalement dans le plus énorme de tous les crimes, savoir dans l'attentat qu'ont commis les Juifs contre la personne de JESUS-CHRIST, qu'il a fait servir à procurer le salut de tout l'Univers.

Pour marquer que Dieu garde une proportion merveilleuse dans tout ce qu'il permet, ou ce qu'il ordonne qui arrive dans le monde, il commande ici au Prophete de se servir de la balance & du poids dans la figure par laquelle il devoit tracer les différens châtimens que sa justice pleine de sagesse exerceroit contre les impies. Aussi le Sage déclare : Que *les jugemens du Seigneur sont pesés* Prov. *dans la balance*, & que *ses œuvres ont toutes leur* 16. 11. *mesure & leur poids*. Et faisant voir autre part, que Dieu a mille moyens de punir l'extravagance des peuples qui ne craignent pas de l'irriter par leurs pechés, il ajoûte : Que sa souveraine puissance Sap. *regle toutes choses avec mesure, avec nombre,* 11. 21. *& avec poids.*

℣. 3. 4. Vous prendrez une petite portion de cette troisiéme partie, que vous lierez au bord de votre manteau; d'où vous en tirerez encore quelques-uns que vous jetterez au milieu du feu, &c.

On voit aisément que ce langage est tout myste-

rieux & prophetique. Cette petite portion que Dieu commande à Ezechiel de tirer de la troisiéme partie de ses cheveux destinée à être jettée au vent, & de la lier au bord de son manteau, figuroit, selon saint Jerôme, ce peu de Juifs que le Seigneur par un effet de sa bonté devoit choisir du milieu de tous les captifs pour les faire un jour revenir à Jerusalem. Ils demeurent comme liés à son manteau, c'est-à-dire, que sa divine protection figurée par ce manteau du Prophete, les devoit mettre à couvert, pour empêcher que leur race ne fût tout-à-fait éteinte, & les promesses, touchant le Sauveur qui en devoit naître, anéanties. Mais ce qu'il y a d'étonnant, & ce qui doit faire trembler le petit nombre des justes mêmes, c'est que de cette petite portion séparée du dernier tiers, & liée au manteau du saint Prophete, *quelques-uns en sont encore tirés, & jettés au feu, d'où il sort une flâme qui se répand sur toute la maison d'Israel.*

Hieron. 1. Mach. v. 11. 12. 13. 14. item. 2. Mach. 48. &c.

Pour entendre le sens litteral & historique de cet endroit, il faut se souvenir de ce qui se lit dans l'histoire des Machabées: Qu'une partie des Juifs s'abandonnerent lâchement à la volonté d'Antiochus Epiphanes, ce Prince impie, le plus cruel persecuteur de la vraie Religion; & qu'ils exciterent à tout renverser dans Jerusalem & parmi le peuple de Dieu. On vit donc alors une petite portion de ceux mêmes qui étoient revenus de captivité *jettée* encore *au milieu du feu*, selon la figure dont nous parlons, & embraser dans la suite toute la maison d'Israel par les grands ravages qu'ils y causerent. Ainsi qui pourra se tenir en assûrance après même son retour de captivité; c'est-à-dire après que Dieu lui a fait la grace de le retirer, soit

par

par le Batême, soit ensuite par la pénitence, de l'esclavage du démon & du peché? Qui ne tremblera en regardant avec les yeux de la foi ce petit nombre de captifs revenus à Jerusalem séparés encore entre eux, & les uns devenus comme une source de flâmes & d'incendie pour les autres? Ce sont sans doute de très-grandes verités, couvertes sous des figures très-petites, mais qui n'en sont pas moins étonnantes. Rien ne paroît de plus petite consequence qu'un cheveu; c'est néanmoins à quoi un homme est comparé par l'Esprit de Dieu. » De même donc, dit S. Jerôme, que la beauté & que « la force de l'homme paroissent dans sa chevelure « & dans sa barbe; que si on les rase, sa tête devient « nue & toute difforme; & que ces cheveux & cette « barbe ne sont que les extrémités de tout son corps, « & des parties comme mortes: aussi Jerusalem & « tous ses peuples étant morts & séparés du corps « vivant de leur Dieu, sont livrés à la famine, à la « peste, à l'epée, à la captivité & à la dispersion. «

Quomodo in cæsarie, & barbâ pulcritudinis ac virilitatis indicium est: quæ si radantur, fœda nuditas apparet, & universi corporis pars extrema, atque, ut ita dicam, emortua in capillis atque pilis est: ita Jerusalem & populus ejus emortuus & à vivo Dei corpore separatus, fami, ac pestilentiæ, & cædi & gladio, captivitati ac dispersioni traditur.

℣. 5. 6. &c. *C'est-là cette Jerusalem que j'ai établie au milieu des nations, & qui est environnée de leurs terres. Elle a méprisé mes ordonnances, pour se rendre plus impie que les nations... Je viens à vous, dit le Seigneur, & j'exercerai-moi même mes jugemens au milieu de vous, &c.*

Plus le Seigneur avoit comblé cette ville de ses graces, plus elle s'étoit rendue criminelle par son excessive ingratitude envers Dieu. Il l'avoit, selon qu'il le dit, *établie comme dans* le centre de l'Univers *au milieu de tous les peuples*, étant environnée de l'Asie, de l'Europe & de l'Afrique ; afin que, selon la pensée de S. Jerôme, Dieu étant connu dans la Judée & son nom étant célebre dans Israel, toutes les nations qui l'environnoient pussent suivre son exemple & l'imiter dans sa foi. Mais il arriva tout le contraire ; puisque bien loin d'attirer à Dieu ces nations par la vûe de sa piété, elle imita l'impiété de tous ces peuples, & les surmonta même en déreglement & en excès. *Quæ gentium circa se positarum impietatem secuta, vicit etiam ipsas in scelere suo.* Car non seulement elle ne répondit point à tant de graces que son Dieu lui avoit faites, non seulement elle embrassa les abominations des Gentils, au-lieu de leur inspirer du respect pour la vraie Religion ; non seulement elle méprisa les divins préceptes que son saint Législateur lui avoit donnés pour la rendre heureuse ; mais elle *ne pratiqua* pas même, comme Dieu le lui reproche, *la justice des nations qui l'environnoient*, c'est-à-dire, selon S. Jerôme, ce que ces mêmes nations observoient souvent en suivant la loi naturelle écrite au fond de leurs cœurs : *Et non feceritis quæ illa naturali lege scriptâ in cordibus suis sæpè fecerunt.* C'est donc avec très-grande raison, que pour punir cet excès d'ingratitude & d'impiété il lui déclare, Qu'*il va lui-même exercer ses jugemens au milieu d'elle*: c'est-à-dire, qu'il n'emploiera ni ses Anges, ni quelques autres de ses ministres pour la châtier ; mais qu'il le fera comme *par lui-*

Hieron.

même, pour lui faire mieux sentir la pesanteur de son bras: *Idcirco non per Angelos, neque per alios ministros, sed ipse ego faciam in te judicia mea, videntibus cunctis.*

On peut regarder ceci comme une terrible image de ce qui doit arriver aux enfans de l'Eglise qui ayant dégeneré de la sainteté de leur état & de leur vocation, sont figurés par ces Juifs ingrats & impies. Le Seigneur les a établis au milieu de tout l'Univers, aussi-bien que cet ancien peuple: *afin qu'ils soient*, comme dit S. Paul, *irréprehensibles & sinceres; & qu'étant enfans de Dieu, ils vivent sans tache au milieu d'une nation dépravée & corrompue, parmi laquelle ils doivent briller comme des astres dans le monde.* Mais *s'abandonnant aux impuretés & aux débauches*, comme dit S. Pierre, *ils exposent la voie de la verité aux blasphêmes & aux médisances* des infideles. Ce crime est si grand, d'être cause que le nom de Dieu soit blasphêmé, lorsqu'on devroit au-contraire contribuer de toutes ses forces à le rendre saint & vénérable à tous les hommes, qu'on peut dire véritablement, que c'est à ces faux Chrétiens que Dieu adresse & fait entendre cette terrible parole: Qu'*il viendra à eux, & exercera lui-même ses jugemens au milieu d'eux*: c'est-à-dire, que lorsqu'il viendra frapper à leur porte par une mort qui les surprendra, il les punira, non plus par d'autres, mais par lui-même, en exerçant toute la rigueur de sa justice, & en déployant contre eux toute la force de son bras. Car *c'est une chose terrible*, selon S. Paul, *de tomber entre les mains du Dieu vivant.* C'est lui qui a dit: *La vengeance m'est réservée, & je sçaurai bien la faire*, dit le Seigneur.

Philip. 2. 5.

1. Petr. 2. 2.

Hebr. 10. 31.

Ibid. v. 30.

℣. 9. 10. *Je ferai dans vous des choses que je n'ai* jamais *faites & que je ne ferai point dans la suite, pour punir vos abominations. Les peres mangeront leurs enfans au milieu de vous, & les enfans mangeront leurs peres. J'exercerai dans vous mes jugemens, &c.*

Nous apprenons de l'histoire, qu'il se fit dans Jerusalem des choses beaucoup plus horribles lorsqu'elle fut assiegée par les Romains, que pendant le siege de Nabuchodonosor ; & Dieu la traita alors d'une maniere encore plus dure, en punition de la mort de JESUS-CHRIST. Car c'étoit bien autre chose, dit S. Jerôme, d'avoir tué le Fils de Dieu même, que non pas d'avoir adoré les idoles pendant quelque tems ; ce qui lui fit mériter cette premiere punition. *Aliud est enim coluisse interdum idola propter quæ antè puniti sunt, & aliud Filium Dei trucidasse.* C'est ce qui fait dire au même Saint, que ces menaces du Seigneur qui sont ici rapportées par le Prophete, peuvent bien être entendues de l'un & de l'autre siege de Jerusalem. Et quoiqu'il soit vrai, comme il le marque encore, qu'on ne trouve dans aucune histoire quand *les peres ont mangé leurs fils*, ou quand *les enfans ont mangé leurs peres* ; nous devons croire, sur l'autorité de l'Ecriture, que cela a pu arriver sans qu'on l'ait sçû ; & que dans l'extrémité effroyable où se trouverent les Juifs, principalement lorsqu'ils furent assiegés par les Romains, & qu'ils étoient rassemblés dans Jerusalem, ils purent bien en venir jusqu'à cet excès qui cause la derniere horreur à la nature. Et en effet, l'E-
4. Reg. criture même nous apprend, que Samarie ayant
6. 29. été assiegée longtems auparavant par Benadad

roi de Syrie, la famine y fut si terrible, qu'une mere mangea avec une autre son propre fils : ce qui transporta le Roi d'Israel hors de lui, lorsqu'il eut appris un si grand excès de la bouche même de cette mere inhumaine.

Mais on peut entendre aussi ces paroles d'une maniere plus spirituelle, comme S. Jerôme les a encore expliquées de l'Eglise, qui est la Jerusalem des Chrétiens. « Car quand les maîtres s'élevent par de cruelles divisions contre leurs disciples, *les peres* « & les Pasteurs *contre leurs enfans*, & les disci- « ples contre leurs maîtres, c'est-à-dire *les enfans* « *contre leurs peres*, ne voit-on pas, dit ce grand « Saint, s'accomplir cette parole de l'Apôtre : *Si* « Galat. 5. 15. *vous vous mordez & si vous vous devorez les* « *uns les autres, prenez garde que vous ne vous* « *consumiez les uns les autres*. Et l'Ecriture ne dit- « elle pas encore ailleurs, en parlant de ces maîtres « interessés qui ne cherchent dans leurs disciples « que le gain sordide qui leur en revient, & qui ne « prennent aucun soin de leur salut : *Ils dévorent* « Ps. 52. 5. *mon peuple ainsi qu'un morceau de pain ?* «

℣. 13. *Je contenterai ma fureur, je satisferai mon indignation dans leurs maux ; & je me consolerai ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé dans ma colere lorsque mon indignation se sera satisfaite dans leurs maux.*

Il ne faut rien concevoir ici d'humain, ni attribuer aucun mouvement de trouble & de passion à celui qui jouit éternellement d'une souveraine paix en lui-même, sans que jamais elle puisse être alterée, ni par *la colere*, ni par *l'indignation*, ni par *la fureur*. Que devons-nous donc entendre

Hieron. in hunc locum.

par cette fureur & par cette indignation de Dieu ; qu'il déclare si hautement qu'il va *contenter & satisfaire* ? Et que veut dire cette *consolation* qu'il témoigne qu'il recevra *par les maux* dont Jerusalem doit être accablée ? Dieu s'exprime, dit saint Jerôme, par un langage qui nous est connu, & il se revêt, pour le dire ainsi, de l'apparence de nos passions, afin de nous faire mieux comprendre par ce que chacun de nous sent en lui-même, ce que nous nous sommes rendus dignes d'éprouver de la part de sa justice. Il ne se met donc pas en colere, comme nous autres, mais il nous fait ressentir à nous mêmes par les peines & les tourmens qu'il nous fait souffrir, ce que c'est qu'un Dieu qui est en colere contre nous : *Humanis Deus loquitur effectibus, non quo ipse irascatur, sed quo nos per pœnas atque cruciatus Deum sentiamus iratum.*

Disons encore la même chose de cette *consolation* qu'il s'attribue à lui même, comme si Dieu, qui est le bien souverain, & qui jouit dans son essence divine d'une souveraine felicité, pouvoir recevoir quelque nouvelle impression qui ajoutât quelque chose à son bonheur. Cet Etre divin étant donc infiniment simple & parfait, n'est point susceptible d'aucun trouble ni d'aucune *consolation*. Il possede de toute éternité en un souverain degré tout ce qui peut le rendre heureux, étant lui-même la source infinie & le principe inalterable de son bonheur. Ainsi lorsqu'il dit, qu'*il sera consolé dans les maux* de Jerusalem, il nous fait entendre par ce langage sensible, & beaucoup moins digne de lui que de nous, pour qui il s'abaisse en parlant ainsi, que sa justice sera satisfaite très-pleinement ; & que la me-

fure de la malice de cette ville devenue abominable devant ses yeux, sera la mesure des châtimens effroyables qu'il doit lui faire souffrir: c'est-à-dire, que quand le tems de la misericorde est passé, Dieu se rit alors de l'impie, en ce qu'il refuse de l'écouter lorsqu'il ne mérite plus que de ressentir les rigueurs de sa colere, après qu'il a méprisé les effets de sa bonté. *Sentient iratum Deum, quem clementem sentire noluerunt.*

℣. 17. *Lorsque je ferai venir tout ensemble la famine & les bêtes les plus cruelles pour vous exterminer entierement; que la peste & que le sang regneront parmi vous; & que je vous ferai passer au fil de l'épée. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.*

Il est certain que cette famine, cette peste, ces bêtes carnacieres, & generalement tous les autres maux que souffrirent les Hebreux, leur vinrent comme des suites de leurs pechés. » Mais S. Jerôme nous assure, que ce qu'on vit arriver alors « à la ville de Jerusalem, arrive encore au milieu « de nous dans l'Eglise même, où la grandeur de « nos pechés nous attire aussi la famine de la paro- « le de Dieu. Ensuite, dit-il, la mort succede à « cette famine; en-sorte que n'ayant point enten- « du ces paroles, *goûtez & voyez combien le Sei-* « *gneur est doux*, nous méritons d'éprouver & de « sentir par nous-mêmes la verité de cette autre « parole de l'Ecriture, que *la mort des pecheurs* « *est très-méchante.* » Il ajoute que des bêtes très-cruelles nous sont envoyées pour nous déchirer, lorsque nous sommes *livrés*, comme dit S. Paul, *à un sens réprouvé, & à des passions honteuses*, qui tourmentent & qui déchirent miserablement no-

Ps. 33. 8. Ibid. 21. Rom. 1. 26.

tre ame. *Sed in nostram Jerusalem mittuntur bestiæ pessimæ, quando tradimur in passiones ignominiæ, quæ excruciant atque dilacerant animum nostrum.* Les dissensions, les heresies, les schismes, les jalousies, les médisances, les mauvais desirs, & l'avarice, qui est la racine de tous les maux, sont à notre égard de *cruelles bêtes*, que nous devons beaucoup craindre, en priant sans
Ps. 73. 20. cesse, & disant à Dieu avec le Prophete : *Ne livrez pas à des bêtes les ames de tous ceux qui s'occupent à vous louer.*

CHAPITRE VI.

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole & me dit :

2. Fils de l'homme, tournez le visage vers les montagnes d'Israel ; prophetisez *ce qui* leur *doit arriver*,

3. & dites-leur : Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur *notre* Dieu: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers & aux vallées. Je vais faire tomber l'epée sur vous, je détruirai vos hauts lieux,

4. j'abbatrai vos autels, je briserai vos statues, & je vous ferai tomber morts devant

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad montes Israel, & prophetabis ad eos,

3. & dices : Montes Israel audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, rupibus, & vallibus : Ecce ego inducam super vos gladium, & disperdam excelsa vestra,

4. & demoliar aras vestras, & confringentur simulacra vestra : & dejiciam interfectos ve-

ſtros ante idola veſtra

5. Et dabo cadavera filiorũ Iſrael ante faciem ſimulacrorũ veſtrorum, &diſpergam oſſa veſtra circum aras veſtras.

6. In omnibus habitationibus veſtris, urbes deſertæ erunt,& excelſa demolientur, & diſſipabuntur: & interibunt aræ veſtræ,& confringentur,& ceſſabunt idola veſtra,& conterẽtur delubra veſtra,&delebuntur opera veſtra.

7. Et cadet interfectus in medio veſtri: & ſcietis quia ego ſum Dominus.

8. Et relinquam in vobis eos, qui fugerint gladium in gentibus, cùm diſperſero vos in terris.

9. Et recordabuntur mei liberati veſtri in gentibus, ad quas captivi ducti ſunt; quia contrivi cor eorum fornicans, & recedens à me; & oculos eorum fornicantes poſt idola ſua: & diſplicebunt ſibimet ſuper malis quæ fecerunt in univerſis abo-

vos idoles.

5. J'étendrai les corps morts des enfans d'Iſrael devant vos ſtatues *a*, & je répandrai vos os autour de vos autels.

6. Les villes ſeront deſertes dans tous les payis où vous habitez, les hauts-lieux ſeront détruits &renverſés; vos autels tomberont & ſeront briſés, vos idoles ne ſeront plus adorées, vos temples ſeront abattus,& tous vos ouvrages périront.

7. Il ſe fera un carnage d'hommes au milieu de vous, & vous ſaurez que je ſuis le Seigneur.

8. Je m'en reſerverai quelques-uns parmi vous qui auront échappé de l'épée des nations, lorſque je vous aurai diſperſés parmi les peuples.

9. Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés, ſe ſouviendront de moi parmi les nations où ils auront été emmenés captifs, parceque je briſerai leur cœur qui étoit tombé dans la fornication en ſe retirant de moi, & leurs yeux qui s'étoient corrompus par la fornication en ſe proſtituant aux

℣. 5. *lettr*, Devant la face de vos ſtatues,

idoles ; & qu'ils se déplairont à eux-mêmes à cause des maux qu'ils auront faits dans toutes les abominations où ils sont tombés.

minationibus suis.

10. Ils sauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur, & que ma parole n'a pas été vaine, lorsque j'ai prédit que je leur ferois ces maux.

10. Et scient, quia ego Dominus non frustrà locutus sum, ut facerem eis malum hoc.

11. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Frappez de la main & battez du pied, & dites: Malheur sur tous les crimes & sur toutes les abominations de la maison d'Israel, parcequ'ils périront par l'épée, par la famine & par la peste.

11. Hæc dicit Dominus Deus : Percute manum tuam, & allide pedem tuum, & dic: Heu, ad omnes abominationes malorum domus Israel, quia gladio, fame, & peste ruituri sunt.

12. Celui qui est loin mourra de peste, celui là qui est près périra par l'épée, celui qui sera resté & qui sera assiégé mourra par la famine : & mon indignation se satisfera dans leur supplice ‖.

12. Qui longè est, peste morietur : qui autem propè, gladio corruet ; & qui relictus fuerit, & obsessus, fame morietur : & complebo indignationem meam in eis.

13. Et vous saurez que je suis le Seigneur, lorsque vos corps morts & tout sanglans seront étendus au milieu de vos idoles, autour de vos autels, autour de vos collines les plus élevées & sur toutes vos plus hautes montagnes, sous tous vos arbres les plus chargés de feuilles, sous tous vos chênes

13. Et scietis quia ego Dominus, cùm fuerint interfecti vestri in medio idolorum vestrorum, in circuitu ararum vestrarum, in omni colle excelso, & in cunctis summitatibus montium, & subtus omne lignum nemorosum, & subtus uni-

℣. 12. *lettr.* Dans eux.

versam quercum frondosam, locum ubi accenderunt thura redolentia universis idolis suis.

les plus touffus, & dans tous les lieux où l'on sentoit auparavant l'odeur des encens que vous brûliez en l'honneur de vos idoles.

14. Et extendam manum meam super eos: & faciam terram desolatam & destitutam, à deserto Deblatha, in omnibus habitationibus eorum: & scient quia ego Dominus.

14. J'étendrai ma main sur eux, & je rendrai la terre toute desolée & abandonnée depuis le desert de Deblatha, dans tous les lieux où ils habitoient, & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 4. &c. *Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur* notre *Dieu. Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu aux montagnes, aux collines, aux rochers, & aux vallées: Je vais faire tomber l'épée sur vous, je détruirai vos hauts lieux, &c.*

Ces montagnes & ces collines d'Israel, à qui Dieu fait adresser sa parole par son Prophete, étoient des lieux consacrés à l'idolatrie, & remplis des idoles des démons. Lors donc que le Créateur leur commande de l'écouter, elles l'entendent non des oreilles, comme nous, n'en ayant point, mais par l'assujettissement où elles sont sous la puissance de celui qui les a tirées du néant: *Non auribus, sed imperio ac potentiâ conditoris, suum audiunt & intelligunt creatorem.* Et c'est dans ce même sens qu'il est dit ailleurs, que *la mer l'a vû*, non pas des yeux de la chair, qu'elle n'a point, & *s'est en-* Hieron. Ps. 113.

fuye, & que *le Jourdain est remonté vers sa source*; que Dieu commande à la mer, en lui disant : *Tais-toi, calme-toi*; qu'il ordonne aux vents & aux flots de s'appaiser; & qu'il est encore écrit en un autre endroit, qu'*il regarde la terre, & la fait trembler*. Dieu faisant donc cette déclaration aux montagnes d'Israel, qu'il alloit détruire & les idoles, & les autels, & toutes les céremonies qui regardoient le culte de ces idoles qu'on y adoroit, couvre en même tems de confusion son peuple; puisque c'est en quelque façon comme s'il avoit voulu lui marquer par cette figure, que la dureté de leur cœur les rendant indignes que le Seigneur s'adressât à eux, après qu'ils avoient refusé tant de fois de l'écouter, il aimoit mieux adresser sa voix aux créatures inanimées & insensibles, puisqu'au-moins elles étoient assujetties à son empire, & entendoient en cette maniere la voix de leur Créateur.

Marc. 4.
Ps. 103.

Lorsque S. Jean vint prêcher aux environs du Jourdain le batême de la Pénitence, il dit, pour porter les hommes *à préparer la voie du Seigneur*, & à *rendre droits ses sentiers*, qu'il falloit que *toute vallée fût remplie*, & que *toute montagne & toute colline fût abaissée*; & que *Dieu étoit tout-puissant pour tirer des pierres mêmes de dignes enfans d'Abraham*. Ainsi il semble que nous pouvons bien, avec S. Jerôme, entendre spirituellement en ce lieu par ces *montagnes*, par ces *collines*, par ces *rochers*, & par ces *vallées*, à qui Dieu fait adresser sa parole par Ezechiel, non seulement ce qu'il y avoit de plus élevé parmi les Juifs, soit par la science, ou la dignité, ou les richesses; non seulement ce qu'il y avoit, pour parler ainsi, de plus escarpé & de plus inaccessible, mais encore

Luc. 3. 5.
Ib. v. 8.

ce qu'il y avoit de plus rabaissé & de plus vil parmi eux. Quand Dieu parle aux hommes, comme il fait ici, pour leur faire entendre ses jugemens & ses justices, il faut que tous également soient attentifs à sa voix, grands & petits, riches & pauvres, savans & ignorans, sages & simples, chacun selon sa portée & le dégré de son intelligence. *Omnes verbum Dei jubentur audire, ut unusquisque pro suo modulo & sensu intelligat quid Dominus præcipiat.*

Mais en même-tems que Dieu fait retentir aux oreilles de son peuple ce tonnerre de paroles foudroyantes : qu'*il va abattre leurs autels* profanes, *briser leurs statues, les faire tomber morts* euxmêmes *devant ces idoles*, & *disperser leurs os tout autour de ces autels*, pour les punir de n'avoir pas *sçû qu'il étoit le Seigneur* par excellence, & le Dieu de tout l'Univers, croyons & soions très-persuadés que ce langage tout divin s'adresse encore aujourd'hui à nous, quoique d'une maniere plus spirituelle, & proportionnée à l'état du Christianisme que nous professons. Si donc nous sommes assez malheureux pour ne pas connoître que celui qui parle *est* véritablement *le Seigneur*, c'est-à-dire le Maître suprême qui doit posseder seul notre cœur ; si nous aimons préferablement à lui quelque autre chose que lui ; si nous rendons un culte secret soit à *l'idole* de l'avarice, ou à celle de l'ambition, ou à quelqu'autre passion que ce puisse être ; car on adore, comme dit souvent saint Augustin, ce que l'on aime : *Hoc colitur, quod amatur.* Dieu nous menace par ces paroles, aussi-bien que ces Hebreux, qu'*il abattra* nos *autels*, qu'*il brisera* nos *statues* ; que nous *tomberons*

morts nous-mêmes *devant ces idoles*, & que tous *nos os seront dispersés.* Il nous menace, dis-je, que ce qu'on vit arriver corporellement à ces anciens Juifs, lorsque tout fut *renversé* & *brisé* dans la Judée par les troupes de Nabuchodonosor, & que *l'épée* de ce cruel ennemi *fit* parmi eux, comme parle l'Ecriture, un si *grand carnage*, se passera d'une maniere invisible & spirituelle au-dedans de nous; que nos ames seront traitées par le démon, & par la justice d'un Dieu jaloux & vengeur, comme les corps de ces malheureux le furent par les Chaldéens, qui étoient aussi les ministres de cette même justice à l'égard de son propre peuple. Nous *tomberons morts devant les idoles* que nous aurons adorées; parceque l'adoration même de ces idoles de notre cœur sera un principe de mort pour nous, & *tous nos os seront dipersés*; c'est-à dire que les mêmes passions ausquelles nous nous sommes abandonnés miserablement, & qui sembloient nous rendre forts & grands devant les hommes, nous dépouilleront de toute notre vigueur, & nous réduiront au dernier abaissement.

Prévenons ces redoutables effets de la justice de Dieu par une vraie pénitence. Détruisons nous-mêmes tous *les hauts lieux* qui sont au-dedans de nous. *Brisons* toutes *nos idoles* secrettes; cessons enfin de *les adorer*. & faisons *périr* promptement *tous les ouvrages de nos mains*, c'est à-dire tout ce qu'il y a de profane & de l'homme en nous. Sçachons une bonne fois *qui est le Seigneur* que nous devons adorer comme le Dieu & le maître de notre cœur, afin que nousméritions d'être du nombre de ceux dont il est parlé ensuite.

℣. 8. 9. 10. *Je m'en reserverai quelques-uns par-*

mi vous qui auront échapé de l'épée des nations... Et ceux d'entre vous qui auront été délivrés, se souviendront de moi parmi les nations... parceque je briserai leur cœur qui étoit tombé dans la fornication en se retirant de moi, &c.

Dieu fait éclater toujours sa misericorde au milieu des effets les plus rigoureux de sa justice. Ainsi dans le même-tems qu'il menace les habitans de Juda, qu'il va tout briser & tout renverser, & faire un carnage de ces idolâtres & de ces impies, il promet de *s'en réserver quelques-uns qui échaperont de l'épée*; qui *se souviendront de lui parmi les nations.* Ceci a rapport, selon S. Jerôme, à ce que Dieu dit autrefois au Prophete Elie, qu'*il s'étoit réservé sept mille hommes qui n'avoient point plié le genou devant Baal*; & à ce que l'Apôtre S. Paul écrit, que *Dieu avoit sauvé en son tems selon l'élection de sa grace, un petit nombre* d'Israélites qu'*il s'étoit reservé.* Il y en eut donc dans la Judée quelques-uns qui *échapperent de l'épée* des Chaldéens, & qui *se souvinrent* de leur *Dieu.* Mais il ne faut pas s'imaginer que cela soit arrivé par un effet du hazard; car ce fut Dieu même qui par un choix de son amour ordonna à l'Ange exterminateur de les passer & de les laisser en vie: *Relinquam in vobis eos.* Or pourquoi les laissa-t-il, ou les choisit-il au milieu de tant d'autres qui *périrent par l'épée des nations*? *Il les délivra*, parcequ'il vouloit qu'*ils se souvinssent de lui étant emmenés captifs au milieu de ces nations infidelles.* Tous ceux cependant qui furent menés en captivité ne se souvinrent pas de celui qui les avoit délivrés, comme on le peut voir dans Jeremie. Qui furent donc ceux qui s'en souvinrent? Ceux dont il dit, qu'*il*

3. Reg. 19. 18.

Rom. 11. 5.

brisera le cœur qui étoit tombé dans la fornication en se retirant de lui, & leurs yeux qui s'étoient aussi corrompus par la fornication en se prostituant aux idoles.

Ainsi ce n'est pas assez que Dieu choisisse quelques-uns des Juifs, & les délivre du carnage général des autres. Ce n'est pas assez qu'il les envoye en captivité, & qu'il leur donne le tems de considerer & la cause de tant de malheurs, qui étoit leurs propres crimes, & la bonté de leur Dieu qui les avoit épargnés jusques-alors. Ils ne se souviendront point encore de lui, ni ne reviendront point à lui après *s'en être éloignés*, s'il ne vient lui-même *briser leur cœur* endurci comme la pierre, & renverser cet orgueil, qui étoit comme un mur de séparation entre lui & eux.

Il parle ici de leur *cœur* & de leurs *yeux* qui étoient *tombés dans la fornication en se retirant de Dieu*,
Jerem. 2. 2. qui s'appelle dans Jeremie leur Epoux, & en *se prostituant aux idoles*. Car c'est souvent par *les yeux*
Ibid. 9. 21. que *la mort entre* comme *par les fenêtres* dont parle un Prophete, jusques dans *le cœur*: *Ascendit mors per fenestras nostras*. Les Hebreux ayant donc consideré les idoles des Gentils, de même qu'Eve regarda le fruit défendu, & oubliant le précepte du Seigneur qui leur avoit commandé de n'adorer que lui seul, comme Eve avoit négligé la défense du Créateur, il est vrai de dire, que la mort entra d'abord par *leurs yeux*, qui commencerent à *se corrompre par la fornication*, & à *se prostituer à ces idoles* en les regardant avec complaisance; & qu'ensuite elle passa jusqu'au *cœur*, lorsqu'*il tomba dans la* même *fornication* spirituelle en *s'éloignant de son Dieu*, pour s'attacher ridiculement au culte impie

impie des ſtatues de ces faux - dieux.

Mais que fait Dieu lorſqu'*il briſe* enſuite ce *cœur* & ces *yeux*? Il amollit par ſa grace la dureté de ce cœur auparavant inſenſible. Il guérit par l'onction de ſon Saint-Eſprit l'aveuglement de ces yeux fermés à ſa verité. Il briſe l'orgueil de ce cœur rebelle, de ces *yeux pleins d'adultere, & d'un peché toujours perſéverant*, comme les appelle un ſaint Apôtre; & il fait, ſelon qu'il eſt dit ici, que ces pecheurs commencent à *ſe déplaire à eux-mêmes*, dans la vûe *des maux qu'ils ont faits, & de toutes les abominations où ils ſont tombés*: qu'ils commencent à *rougir*, comme dit S. Paul, de leurs deſordres, en ſe demandant interieurement quel fruit ils ont tiré de ce qui les couvre maintenant de confuſion, & de ce qui n'a pour fin que la mort: *Quem ergo fructum habuiſtis tunc in illis, in quibus nunc erubeſcitis? Nam finis illorum mors eſt.* Mais ils n'en *rougiroient* point, ni ne ſe *déplairoient* point *à eux-mêmes*, ni ne *ſe ſouviendroient* point *de Dieu*, ſi leur divin *Liberateur* ne *briſoit leur cœur & leurs yeux* par une ſincere contrition, & par une componction proportionnée aux *maux qu'ils ont faits*, & aux *abiminations* auſquelles ils ſe ſont abandonnés. C'eſt donc alors qu'ils connoiſſent que *c'eſt lui qui eſt le Seigneur* ſuprême, qui mérite ſeul d'être aimé & d'être adoré; & que *ſa parole* qui menace les pecheurs *n'eſt jamais vaine*, puiſqu'ils en ſentent toûjours l'effet toutpuiſſant; ſoit qu'ils ſoient punis mourant dans l'impénitence; ſoit qu'ils ſoient enfin convertis par la vertu ſurnaturelle de cette parole toute divine.

1. Petr. 2. 14.

Rom. 6. 21.

℣. 11. 12. *Frappez de la main & battez du*

pied, & dites : Malheur sur tous les crimes & sur toutes les abominations de la maison d'Israel. Celui qui est loin mourra de peste : celui qui est près perira par l'épée, &c.

Hieron. Dieu commande au saint Prophete de faire connoître à son peuple la grandeur de ses pechés, tant par ses paroles qui marquoient son indignation, que par le bruit de ses mains & de ses pieds, qui pouvoient faire juger de l'étonnement & de la douleur où il étoit : *Ut gestu corporis, & indignatione vocis, habitum stupentis, mirantisque & plorantis ostendat.* Car comme il arrive ordinairement, dit S. Jerôme, que si nous sommes tout d'un coup frappés par la vûe de quelque chose de surprenant, nous en sommes tout émûs tant dans le corps que dans l'esprit, ensorte que nous frappons des mains l'une contre l'autre, & des pieds contre la terre, & que naturellement nous proferons quelque parole qui est une suite de notre surprise & de notre affliction ; aussi le Prophete envisageant des yeux de l'esprit, & par un effet de la lumiere surnaturelle que Dieu lui communique, tous ces malheurs effroyables que sa justice tenoit déja comme suspendus sur Jerusalem & sur toute la Judée, il est obligé de marquer par ces signes naturels dont nous parlons, l'horreur extrême dont il se trouve saisi.

Il est néanmoins très important d'observer ici, que *le malheur* que Dieu lui ordonne de prononcer, regarde moins les supplices qu'il destinoit aux pechés de la maison d'Israel, que ces pechés mêmes qui méritoient de tels supplices. *Malheur*, dit-il, *sur tous les crimes & sur toutes les abominations de la maison d'Israel; parcequ'ils periront*

par l'épée, *&c.* Ce sont donc ces crimes qu'on doit abhorrer principalement comme la cause de la perte de ceux qui s'y abandonnent. Car qui ne seroit frappé que de la grandeur des châtimens, & non pas de la grandeur des pechés que Dieu châtie si terriblement, feroit connoître par-là qu'il seroit moins sensible à la beauté de la justice qu'à la douleur de la peine; & il paroîtroit plus digne d'être regardé comme un esclave de la crainte, que comme un enfant de la charité.

Ce que l'Ecriture ajoûte, que *celui qui est loin mourra de peste*, *&c.* est aisé à expliquer selon la lettre. C'est-à-dire donc, que ceux qui éviteroient le siege de Jerusalem en se retirant dans les deserts, ne pourroient pas néanmoins se dérober à la justice de Dieu, & mourroient de peste; que ceux qui seroient surpris *étant proche*, *tomberoient sous l'épée des Chaldéens*; & que les autres qui se trouveroient *assiegés* par les troupes ennemies *périroient par la famine*: & qu'ainsi *l'indignation* du Seigneur ou sa justice *seroit satisfaite* très-*pleinement*, afin que ceux qu'il réservoit *connussent* enfin qu'*il étoit le Seigneur* & le Dieu suprême. Hieron.

Mais S. Jerôme explique encore ces mêmes paroles en un sens spirituel d'une maniere très-édifiante. Il dit que *celui qui est loin*, marque celui qui se retirant & s'éloignant de l'Eglise, meurt aussitôt *de la peste*; car l'heresie est en effet une peste; & la doctrine de ceux qui sont déchus de la verité, est selon S. Paul, *comme un chancre qui corrompt* & fait tout mourir. *Celui qui* est près, nous figure, selon ce Pere, ceux qui s'approchent de trop près, pour pénetrer la profondeur des mysteres, & qui veulent ou qui s'imaginent tout savoir. Ces personnes *perissent* 2. Tim. 2. 17.

par l'épée de la parole de Dieu, qui est appellée un glaive tranchant, si elles ne prennent garde à elles, & ne veillent sur elles-mêmes pour rabaisser cette enflure de leur cœur. Car celui qui veut, dit le Sage, pénetrer dans la majesté & dans les secrets de Dieu, sera accablé par sa gloire : *Qui scrutator est majestatis, opprimetur à gloria.*

Prov. 25. 27.

Enfin celui qui demeure dans Jerusalem, & y *meurt par la famine* tandis qu'elle est assiegée, represente ceux qui se contentant de la simple foi, & s'appuyant sur ce qu'ils sont dans l'Eglise, figurée par la ville de Jerusalem; sans considerer qu'ils sont sans cesse assiegés par les différens ennemis de leur salut ; sans se mettre en peine d'imiter la prévoyance si sage de la fourmi, qui amasse pendant la moisson dequoi se nourrir dans son besoin ; sans travailler à s'affermir dans la piété par la pratique des bonnes œuvres, & sans songer à vivre presque autrement dans l'Eglise même, que comme des bêtes brutes qui ne recherchent que les choses qui peuvent les satisfaire, *meurent* spirituellement *de faim*, étant dépouillés de tous les biens de la grace & de l'Esprit saint, & de *tout ce qui sortant de la bouche de Dieu, sert à faire vivre l'homme*, comme parle JESUS CHRIST.

Matth. 4. 4.

℣. 14. *J'étendrai ma main sur eux, & je rendrai la terre toute deserte & abandonnée, depuis le desert de Deblatha dans tous les lieux où ils habitoient, &c.*

Dieu *étend sa main* en deux manieres toutes differentes ; tantôt pour sauver ses serviteurs, comme David lui rendoit graces de ce qu'*il avoit étendu sa main*, & que *sa droite l'avoit sauvé* ; & tantôt pour exercer ses châtimens sur les pe-

cheurs endurcis, & pour punir leurs impiétés avec la derniere rigueur. L'une & l'autre de ces deux manieres peuvent néanmoins être quelquefois confondues ensemble, comme lorsque Dieu ne sauve ses serviteurs de quelque danger pressant, qu'en étendant sa main puissante pour renverser leurs persécuteurs. Mais ici Dieu ayant tenu jusqu'alors comme sa main racourcie, dit S. Jerôme : *Extendam manum meam, quæ fuerat hucusque contracta*; il l'étend uniquement pour faire sentir à Jerusalem & à toute la Judée tout le poids de sa rigoureuse justice, parcequ'elle avoit depuis longtems méprisé ses jugemens & ses menaces, & fait monter son impiété jusqu'à son comble.

Qui pourroit donc concevoir cette effroyable *désolation* & ce terrible *abandonnement* où toute *la main étendue* d'un Dieu irrité par le mépris qu'on a fait des richesses de sa bonté, de sa patience, & de sa longue tolerance, va réduire son peuple, lorsqu'il déclare, qu'*il rendra la terre toute désolée & abandonnée, depuis le desert de Deblatha dans tous les lieux où ils habitoient*, afin que ce fût une chose connue de tout le monde, dit le même Saint, qu'il n'y auroit rien entre le desert & la grande mer, que l'épée de l'ennemi n'eût exterminé : *Ut omnibus pateat, nihil esse inter solitudinem & mare magnum, quod non hostilis mucro consumpserit*. Mais disons plutôt : Qui pourroit comprendre la verité, figurée par cette image, de la grande désolation des Juifs, & *l'abandonnement* horrible où la main de Dieu, sans comparaison plus étendue, & armée de toutes les foudres de sa justice, réduira une ame infiniment plus ingrate que Jerusalem, qui a abusé de tous

Rom. 2. 4.

les tresors que JESUS-CHRIST lui avoit acquis par son incarnation, lorsqu'à la mort elle ne verra entre elle & Dieu, *entre* l'effroiable *solitude* où elle se trouvera, & *la grande mer*, qui figure l'immensité infinie de cet Etre souverain, que des signes redoutables de cette *épée* vengeresse & *exterminatrice* de ses crimes, lorsque ses yeux étant comme dévoilés & dégagés de tous les charmes des sens qui les obsedoient, elle ne pourra plus ignorer, mais verra très-clairement que celui qu'elle a negligé ou méprisé si longtemps, *est le Seigneur* veritablement, & le Dieu qu'elle eût dû adorer seul? *Et scient quia ego Dominus.*

CHAPITRE VII.

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit:

2. Fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur, le Dieu de la terre d'Israel: La fin vient, elle vient cette fin sur les quatre coins de la terre [†].

3. Votre fin est arrivée: je vais maintenant répandre ma fureur sur vous; je vous jugerai selon vos voies: [‖] & je ferai retomber toutes vos abominations sur vous.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Et tu, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus terræ Israel: Finis venit, venit finis super quatuor plagas terræ.

3. Nunc finis super te, & immittam furorem meum in te, & judicabo te juxta vias tuas: & ponam contra te omnes abominationes tuas.

℣. 2. *expl.* Non de toute la terre, mais de la Judée. *Estius.*

℣. 3. *expl.* Selon vos crimes. *Vat.*

4. Et non parcet oculus meus super te, & non miserebor : sed vias tuas ponam super te, & abominationes tuæ in medio tui erunt: & scietis quia ego Dominus.

4. Mon œil vous verra sans être fléchi, & je ne serai point touché de compassion. Je mettrai sur vous *le poids de* vos crimes [u], vos abominations seront au milieu de vous, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

5. Hæc dicit Dominus Deus : Afflictio una, afflictio ecce venit.

5. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Une affliction vient, *& tout aussitôt* il en vient une autre.

6. Finis venit, venit finis, evigilavit adversum te : ecce venit.

6. La fin vient, la fin est proche; elle s'avance [f] contre vous; la voila qui fond sur vous.

7. Venit contritio super te, qui habitas in terra : venit tempus, propè est dies occisionis, & non gloriæ montium.

7. Vous qui habitez sur la terre, une ruine entiere vous vient accabler. Le tems est venu, le jour est proche, le jour du carnage des hommes, & non de la gloire des montagnes [g].

8. Nunc de propinquo effundam iram meam super te, & complebo furorem meum in te : & judicabo te juxta vias tuas, & imponam tibi omnia scelera tua.

8. C'est maintenant que je répandrai de près ma colere sur vous, que ma fureur se satisfera dans vous, que je vous jugerai selon vos voyes, & que je vous chargerai de tout *le poids de* vos crimes.

9. Et non parcet ocu-

9. Mon œil vous verra sans

℣. 4. *letr.* Je mettrai sur vous vos voyes.

℣. 6. *letr.* Evigilavit, pro citò veniet. *Hebraïsm.*

℣. 7. *expl.* Des cris de joie qu'on entendoit sur les montagnes, soit dans le tems des vendanges, soit lorsque le peuple faisoit gloire de sacrifier sur ces hauts lieux aux idoles. *Synops.*

être fléchi ; je ne ferai point touché de compassion ; mais je mettrai sur vous *le poids de* vos actions criminelles ; vos abominations seront au milieu de vous ; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur qui vous frappe *de ces plaies*.

lus meus, nec miserebor, sed vias tuas imponam tibi. & abominationes tuæ in medio tui erunt : & scietis quia ego sum Dominus percutiens.

10. Le jour vient, le jour est déja présent, la ruine va tomber ; la verge a fleuri, l'orgueil a poussé ses rejettons.

10. Ecce dies, ecce venit : egressa est contritio, floruit virga, germinavit superbia :

11. L'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impiété [a], & elle ne viendra point d'eux, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait ; & ils n'auront point de repos.

11. Iniquitas surrexit in virga impietatis ; non ex eis, & non ex populo, neque ex sonitu eorum : & non erit requies in eis.

12. Le tems est venu, le jour est proche : que celui qui achete ne se réjouisse point ; & que celui qui vend ne s'afflige point, parceque la colere accablera tout le peuple.

12. Venit tempus, appropinquavit dies : qui emit, non lætetur ; & qui vendit, non lugeat : quia ira super omnem populum ejus.

13. Celui qui vend ne rentrera point en possession de ce qu'il vend, car ceci arrivera pendant la vie même de ceux qui vivent présentement. Les visions *prophetiques* qui regardent tout le peuple ne seront point vaines, & tout hom-

13. Quia qui vendit, ad id quod vendidit non revertetur, & adhuc in viventibus vita eorum. Visio enim ad omnem multitudinem ejus non regredietur : & vir in iniquitate vitæ suæ non confortabitur.

℣. 11. *expl.* iniquitas surrexit in virga impietatis, *id est*, iniquitas fuit causa flagelli quo percutientur impii. *Synops.*

me reconnoîtra qu'aulieu de trouver de l'appui dans le déreglement de sa vie, *il y trouvera sa perte* ᵜ.

14. Canite tubâ, præparentur omnes, & non est qui vadat ad prælium : ira enim mea super universum populum ejus.

14. Sonnez de la trompette, *publiez* que tous se préparent, & il ne se trouvera personne qui aille au combat, parceque ma colere est sur tout le peuple.

15. Gladius foris, & pestis & fames intrinsecus: qui in agro est, gladio morietur : & qui in civitate, pestilentiâ & fame devorabuntur.

15. L'épée au-dehors, la peste & la famine au-dedans. Celui qui est aux champs mourra par l'épée ; celui qui est dans la ville sera devoré par la peste & par la famine.

16. Et salvabuntur qui fugerint ex eis : & erunt in montibus quasi columbæ convallium omnes trepidi, unusquisque in iniquitate sua.

16. Ceux d'entre eux qui s'enfuiront seront sauvés, & ils seront tous sur les montagnes comme les colombes des vallées, tremblans de crainte dans la vûe de leurs pechés.

17. Omnes manus dissolventur, & omnia genua fluent aquis.

17. Toutes les mains seront affoiblies, & tous les genoux seront sans force.

18. Et accingent se ciliciis, & operiet eos formido, & in omni facie confusio ; & in universis capitibus eorum calvitium.

18. Ils se revêtiront de cilices, & ils seront saisis de frayeur ; tous les visages seront couverts de confusion, & toutes les têtes deviendront chauves ᵜ.

19. Argentum co-

19. Leur argent sera jetté

℣. 13. *Hebr.* Ils ne pourront échapper: & ils se trouveront comme abimés dans les iniquités qu'ils ont commises.

℣. 18. *expl.* Ils se raseront les cheveux & la barbe en signe de deuil. *Voyez Isai.* 3. 4. *Jerem.* 48. 37. *Mich.* 1. 16.

dehors, & leur or sera mis dans le fumier. Leur argent ni leur or ne les pourra délivrer au jour de la fureur du Seigneur, ils ne leur serviront point pour se rassasier & pour remplir leur estomach; parceque leur iniquité s'en est fait un sujet de chute [a].

rum foras projicietur, & aurum eorum in sterquilinium erit: Argentum eorum, & aurum eorum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Animam suam non saturabunt, & ventres eorum non implebuntur, quia scandalum iniquitatis eorum factum est.

20. Ils se sont servis de l'ornement de leurs colliers pour repaître leur orgueil, & ils en ont fait les images de leurs abominations & de leurs idoles. C'estpourquoi je mettrai leur or & leur argent au rang des choses impures.

20. Et ornamentum monilium suorum in superbiam posuerunt, & imagines abominationum suarum & simulacrorum fecerunt ex eo: propter hoc dedi eis illud in immunditiam:

21. Je l'abandonnerai au pillage entre les mains des étrangers; il deviendra la proie des plus impies de la terre, & ils en useront comme d'une chose souillée.

21. Et dabo illud in manus alienorum ad diripiendum, & impiis terræ in prædam, & contaminabunt illud.

22. Je détournerai mon visage d'eux, & ils violeront le secret de mon *sanctuaire*; des brigands y entreront, & ils le profaneront.

22. Et avertam faciem meam ab eis, & violabunt arcanum meum: & introibunt in illud emissarii, & contaminabunt illud.

23. Faites une fin à leur condamnation [b], parceque la terre

23. Fac conclusionem: quoniam terra

℣. 19. *expl.* en se faisant des idoles & de leur or, & de leur argent.

℣. 23. *lettr.* Judicio sanguinum, *id est*, sanguine ab iis injustè effuso. *Synops.*

plena est judicio sanguinum, & civitas plena iniquitate.

est pleine du sang des *innocens* qu'ils ont répandu, & que la ville est remplie d'iniquité.

24. Et adducam pessimos de Gentibus, & possidebunt domos eorum: & quiescere faciam superbiam potentium, & possidebunt sanctuaria eorum.

24. Je ferai venir les plus méchans d'entre les Nations; ils s'empareront de leurs maisons. Je ferai cesser l'orgueil des puissans, & *leurs ennemis* posséderont leurs sanctuaires.

25. Angustia superveniente, requirent pacem, & non erit.

25. Les maux les accableront tout-d'un-coup, ils chercheront alors la paix, & ils n'en trouveront point.

26. Conturbatio super conturbationem veniet, & auditus super auditum: & quærent visionem de Propheta, & lex peribit à sacerdote, & consilium à senioribus.

26. Ils verront venir épouvante sur épouvante, & les bruits *affligeans* se succederont l'un à l'autre. Ils chercheront à *entendre* quelque parole favorable d'un Prophete ‖; la loi périra dans la bouche des Prêtres, & le conseil dans les anciens.

27. Rex lugebit, & princeps induetur mœrore, & manus populi terræ conturbabuntur. Secundum viam eorum faciam eis, & secundum judicia eorum judicabo eos: & scient quia ego Dominus.

27. Le Roi sera dans les larmes, le Prince sera tout couvert de tristesse, & les mains du peuple tomberont de frayeur; je les traiterai selon leurs œuvres, je les jugerai selon qu'ils auront jugé les autres ‖; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

✝. 26. *lettr.* Visionem à Propheta, ✝. 27. *lettr.* Selon leurs jugemens.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 4. *Votre fin est arrivée ... Je vous jugerai selon vos voies .. Mon œil vous verra sans être fléchi .. Je mettrai sur vous* le poids de *vos crimes ; vos abominations seront au milieu de vous , &c.*

Hieron. Dieu adresse sa parole à toute la Judée , & ne lui prédit pas tant de choses futures , comme si elles étoient encore éloignées , qu'il lui montre en quelque sorte des maux présens & prêts à fondre sur elle. Parole vraiment terrible qu'il dit à son peuple , & en sa personne à tous ceux qui l'ont méprisé après qu'il les a choisis pour être leur Dieu:
Apoc. 10. 7. *Votre fin* , dit-il , *est arrivée* ; ou comme il est dit ailleurs : *Il n'y aura plus de tems* ; ce qui est la même chose. *Je vais vous juger selon vos voies* , ajoûte-t-il ; c'est-à-dire , que c'est vous-même qui avez dressé votre jugement & votre arrêt , ayant choisi de marcher plutôt dans *vos voies* qui vous ont conduit à votre perte , que dans celles que je vous avois tracées par mes préceptes , pour vous être comme une source de salut & un principe de vie. Le tems de la misericorde est passé : & *mon œil verra* maintenant , *sans* pouvoir *être fléchi* , le châtiment que l'impénitence de votre cœur vous a attiré. Pour vous punir , *je mettrai vos crimes sur vous* , comme un poids insupportable dont vous ne pourrez plus vous décharger ; parceque vous n'avez pas voulu , quand vous l'avez pu , sentir d'une maniere salutaire le poids même de ces crimes.

Il est remarqué que David faisant à Dieu l'aveu

fincere de l'état terrible où ses crimes l'avoient réduit, le prioit de ne le pas reprendre dans sa fureur, & de ne le pas punir dans sa colere; *parceque ses iniquités s'étoient élevées jusques au-dessus de sa tête, & qu'elles s'étoient appesanties sur lui comme un fardeau d'un très-grand poids.* Ps. 37. 4. Sur quoi S. Ambroise a dit admirablement, que plus David sentoit le poids de ses crimes, plus il étoit proche de sa guérison, étant *affligé & courbé* sous leur pesanteur, bien loin d'y trouver quelque plaisir : *Levantem onera iniquitatum tardiùs remedium sequebatur. Est ergo in facto David spes & remedium sanitatis, quia affligitur his atque curvatur, & non delectatur.* Ambr. in Psal. 37. 4. Le Seigneur ne menace donc ici son peuple & ceux qui l'imitent dans son insensibilité, de *mettre sur eux* le poids de *leurs crimes*, & toutes *leurs abominations au milieu d'eux*, que parcequ'ils ont refusé de s'en charger volontairement comme David, d'en sentir la pesanteur par un humble & vif repentir, & de les envisager pour s'en confondre en la présence de Dieu.

On peut dire néanmoins avec quelques Interpretes, que ce qui est dit des crimes & des abominations de la maison d'Israel, pourroit bien encore se prendre ici pour les peines mêmes qui étoient dûes à ces crimes, & que Dieu se préparoit à faire tomber sur leur tête comme un poids épouvantable qui devoit les accabler. Que si les pécheurs se disoient souvent à eux-mêmes ce que le Seigneur leur fait dire par la bouche de son Prophete, que *la fin vient; qu'elle est prête à arriver*, & qu'*elle est* déja *comme présente*, cette fin après laquelle le juste Juge *va répandre toute*

sa fureur sur eux, il seroit certainement difficile & comme impossible qu'ils s'affermissent contre cette pensée, & qu'ils ne prévinssent pas au-contraire ce moment funeste où ils connoîtront, inutilement pour leur salut, que celui qu'ils ont négligé d'honorer & d'aimer comme leur pere, *est le Seigneur* souverain, auquel ils sont éternellement assujettis comme ses esclaves, & les victimes de sa justice.

℣. 10. 11. *La verge a fleuri; l'orgueil a poussé ses rejettons. L'iniquité s'est élevée sur la verge de l'impiété, & elle ne viendra point d'eux, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait; & ils n'auront point de repos.*

Dieu continue à se servir d'un langage figuré pour exprimer & le châtiment de Jerusalem, & la cause veritable de ce châtiment: car c'est de même que s'il lui disoit: Vous vous êtes abandonné à votre *orgueil*; & vous n'avez point songé que cet orgueil même étoit comme la semence ou la tige qui devoit produire la *verge* qui serviroit à vous punir. Votre orgueil a donc *poussé ses rejettons*, qui sont tous les crimes ausquels vous vous êtes abandonné; & ces rejettons ne sont pas demeurés steriles, mais ils ont produit la verge destinée à votre punition; & cette *verge a* déja *fleuri*; c'est-à-dire, que le tems va arriver qu'elle portera des fruits, & que vous serez rassasiés de l'amertume de ces fruits de mort qui sont nés de votre fonds propre, étant des suites & des effets de votre orgueil. Car c'est votre propre *iniquité*, qui *ayant cru s'être élevée jusqu'à* devenir *la verge* qui doit punir *l'impiété* de votre conduite: c'est-à-dire, que l'iniquité de Juda étoit elle-mê-

me & la cause, & la matiere, & l'instrument de son supplice. *Instat vicina captivitas. Floruit virga quæ multo vobis tempore minabatur; & de flore fructum plagarum parturiit. Superbia vestra germinavit quod merebamini.* Hieron.

Ces paroles que Dieu ajoûte, *Et elle ne viendra point d'eux, ni du peuple, ni de tout le bruit qu'ils ont fait*, ou *qu'ils feront*, sont très-obscures, & ont paru à tous les Auteurs très-difficiles à expliquer. En suivant le sens que leur ont donné quelques uns d'entre eux, il semble que l'on peut dire que c'est comme un éclaircissement nouveau que Dieu donne à ce qu'il venoit de déclarer. Il marque donc encore une fois à Jerusalem & à toute la Judée, Qu'il ne falloit point qu'elle accusât d'autres qu'elle-même de tous ces malheurs qui lui étoient préparés; ni qu'elle le regardât comme *lui venant* des Chaldéens, *ni de tous les peuples* qui devoient se joindre à eux pour la perdre, *ni de tout le bruit* de leurs armes & de leur armée si nombreuse & si redoutable; mais plutôt de son propre orgueil & du fond de sa propre iniquité: & qu'ainsi si ces Chaldéens *ne devoient point se donner de repos* qu'ils ne l'eussent exterminée, ou si *elle-même ne* pouvoit plus esperer de *trouver aucun repos*, c'étoit parcequ'elle n'avoit point voulu écouter son Dieu, ni s'abstenir de ses œuvres criminelles, ni cesser de l'irriter par l'impiété de sa conduite: *Si fortè vel ipsi audiant, & si fortè quiescant, quoniam domus exasperans est*: ce sont les paroles que nous avons vû au commencement que Dieu dit à Ezechiel sur le sujet des captifs de Babylone, & qui taxoient indirectement les habitans de Jerusalem d'être sourds à sa voix divine, & toujours

Synops.

Ezech. 2. 5.

actifs & inquiets pour se porter vers le crime.

ỳ.12.13. *Que celui qui achete ne se réjouisse point, & que celui qui vend ne s'afflige point, parceque la colere accablera tout le peuple. Celui qui vend ne rentrera point en possession de ce qu'il vend, &c.*

Ceux qui achetent quelque maison ou quelque terre, ont de la joie par l'esperance de jouir de ce qu'ils achetent : & ceux qui vendent par nécessité quelque chose de leur fonds, sont affligés de se dépouiller de leur patrimoine. Mais comme la captivité & la ruine de Jerusalem étoit proche, Dieu lui faisoit déclarer par son Prophete, que ni ceux qui achetoient ne devoient point se réjouir, ni ceux qui vendoient ne devoient point s'affliger ; parceque tous ses habitans devant périr ou être emmenés captifs, l'acquisition ou la vente de ces biens leur devoit être indifférente ; & c'est justement la disposition où S. Paul veut que les Chrétiens soient en
1. Cor. 7.29. tout tems, lorsqu'il leur dit ces belles paroles: *Voici ce que j'ai à vous dire, mes freres. Le tems est court: Il faut donc que ceux mêmes qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point ; que ceux qui sont dans la joie, soient comme ne se réjouissant point ; ceux qui achetent, comme ne possedant point ; ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point ; parceque la figure de ce monde passe.*

Levit. 25.10.11. D'ailleurs la loi de Moïse ordonnoit que tous les cinquante ans, c'est à-dire en l'année qu'on appelloit Jubilaire, tous les Juifs rentreroient en possession des terres qu'ils avoient vendues. Et cette ordonnance ne tendoit pas seulement à maintenir les familles de toutes les tribus d'Israel ; mais encore à moderer la trop grande cupidité dans ceux qui ayant plus d'industrie que les autres, se seroient trop

trop enrichis à mesure qu'ils auroient appauvri leurs freres : car Dieu vouloit proprement que tout ce peuple se conduisît & se regardât comme une seule famille. Il n'entendoit point, selon que l'a dit S. Paul, que *les uns fussent soulagés, & les autres surchargés* : mais que *l'inégalité fût ôtée entre eux, & que toutes choses fussent réduites à l'égalité.* Or parceque les Chaldéens devoient venir assieger Jerusalem, & ruiner toute la Judée, Dieu déclare ici *à ceux qui vendoient*, qu'ils ne devoient point se flater de cette espérance de *rentrer* chacun *dans leur bien* ; parceque *de leur vivant* ils verroient fondre sur eux tous ces malheurs dont on leur parloit ; & qu'ils devoient se regarder deslors comme dépouillés pour toujours & de ce qu'ils possédoient encore, & de ce qu'ils n'avoient plus l'ayant vendu. 2. Cor. 8. 1. 14.

Que si l'ordre que Dieu donna au Prophete Jeremie, d'acheter un champ dans le tems même du siege de Jerusalem, paroît contraire à ce qu'il déclare ici à Ezechiel ; il ne l'est pas néanmoins, si l'on considere que ce que fit Jeremie par un ordre exprès du Seigneur, étoit, comme dit fort bien un Auteur, une action prophetique & une vraie prophetie, qui marquoit aux Juifs que le tems de leur captivité en Babylone finiroit un jour, & qu'ils posséderoient de nouveau des terres dans la Judée, après qu'elle auroit longtems demeuré deserte. Jeremie. 32. 8. 15. Estius.

℣. 14. *Sonnez de la trompette* ; publiez *que tous se préparent, & il ne se trouvera personne qui aille au combat, parceque ma colere est sur tout le peuple*

Dieu use souvent par la bouche de ses Prophe-

Isai. 21. 5. Jerem. 46. 3. 4. 5. tes de ces ſortes d'ironies, pour confondre d'une maniere plus ſenſible la vanité & l'orgueil des peuples, qui s'étant confiés en leurs forces, & mocqués de ſes menaces, ſe trouvoient enſuite ſans vigueur & ſans courage aux approches de l'ennemi qui venoit les attaquer. Mais d'où vient donc que ces mêmes hommes, qui étoient auparavant ſi fiers & ſi braves, ſont ſans force lorſqu'on *ſonne de la trompette*, & qu'on leur crie de *ſe préparer*; d'où vient qu'alors *il ne ſe trouve perſonne qui aille au combat*? C'eſt *parceque la colere du Seigneur eſt ſur eux*; c'eſt-à-dire, qu'il les a livrés à la frayeur, pour être la proie de Nabuchodonoſor qui vient fondre ſur Jeruſalem. Hieron. *Nihil profuit imperaſſe, cùm non ſit in populo qui audeat ad bella procedere. Idcirco autem enervatus eſt populus, quia omnis ira Dei ſuper omnem multitudinem ejus.*

Que tous les peuples & les Princes craignent donc d'attirer ſur eux par leurs crimes cette colere ſi redoutable, qui rendra vaine & ſans force toute la multitude de leurs troupes, & qui donnera à leurs ennemis le pouvoir d'humilier leur orgueil. Mais craignons auſſi nous autres qui appartenons à la ſainte Jeruſalem, qui eſt l'Egliſe; craignons, dit un grand Saint, que lorſqu'il s'éleve quelque perſecution publique, ou que nous ſommes attaqués par de violentes tentations, nous ne nous trouvions de même ſans force, en punition de nos pechés qui nous l'ont ôtée en nous attirant la colere du Seigneur. Craignons que les chefs de la ſainte Egliſe, & les Paſteurs du troupeau de JESUS-CHRIST ne *ſonnent* alors *de la trompette* en vain, & ne faſſent inutilement leurs efforts pour nous prépa-

parer à un combat que nous n'avons plus la force de ſoutenir. *Fruſtra Magiſtri canunt tubâ, & praparare nos ad bella feſtinant: cùm nulla ſit in populo fortitudo, qua idcirco ſubtracta eſt, quia iram Dei præſentia meruere peccata.*

℣. 19. &c. *Leur argent ſera jetté dehors, & leur or ſera mis dans le fumier. Leur argent ni leur or ne pourra les délivrer au jour de la fureur du Seigneur; ils ne s'en raſſaſieront point, & leur eſtomac n'en ſera point rempli, parceque leur iniquité s'en eſt fait un ſujet de chute*, &c.

Quand on conſidere une auſſi grande déſolation que fut celle de la ville de Jeruſalem lorſqu'elle fut aſſiegée par Nabuchodonoſor, on n'eſt point ſurpris que l'or & l'argent y ſoient alors foulés aux pieds, puiſqu'on ne ſonge qu'à ſauver ſa vie, & que la vûe d'une mort préſente n'inſpire que du mépris pour toutes les choſes qu'on eſtimoit le plus. C'eſt alors que les avares reconnoiſſent que ce *or* & cet *argent ſont incapables de les délivrer*, parceque *le jour de la fureur du Seigneur* eſt arrivé, & qu'ils n'ont point travaillé à le prévenir par leurs aumônes & par d'autres bonnes œuvres. Ils ne peuvent *s'en raſſaſier*, dit l'Ecriture, ni *en remplir leur eſtomac*, puiſque les plus riches manquant de pain, meurent de famine, comme les plus pauvres, au milieu de tous leurs treſors, qui ſont inutiles pour les nourrir.

Mais d'où vient que cet argent & que cet or ne peut plus les ſecourir dans leur beſoin? C'eſt parcequ'*il leur a été un ſujet de chute*, en les engageant dans mille crimes. C'eſt parcequ'ils ont fait ſervir à la vanité & à l'orgueil ce qui pouvoit les ſauver; & qu'ayant eu le moyen de délivrer leur

ame par un saint usage de leurs richesses, qu'ils devoient répandre dans le sein des pauvres; non seulement ils en ont pris avantage pour s'élever contre Dieu; mais ils en ont fait des idoles en l'honneur des fausses divinités; & ont changé en des statues de démons les présens qu'ils avoient reçûs du Seigneur. *Quæ ego dederam, illi verterunt in superbiam: ut de quibus poterant per eleemosynas & bona opera suam animam liberare, ex illis haberent materiam arrogantiæ. Et mea munera in dæmonum simulacra verterunt.*

Hieron.

Aug. De div. ers. Jerem. 15. 9.

S. Augustin prêchant autrefois contre l'avarice, & faisant voir par les Prophetes, combien ils ont inspiré de mépris pour les richesses, rapporte ce même passage d'Ezechiel; Que *leur argent & leur or ne pourra les délivrer au jour de la colere du Seigneur*; & il ajoûte aussitôt après: « Si quel» qu'un, dit-il, écoute avec application cette seule » parole, & s'il a soin de la faire pénetrer jusqu'au » fond de son ame, ne s'éloignera-t-il pas entiere» ment des attraits trompeurs de la fausse félicité du » siecle, & ne se portera-t-il pas de tout son cœur » à embrasser son souverain bien qui est Dieu, en se » dépouillant de plus en plus de tout ce qui appar» tient au vieil-homme, pour se rendre digne d'être » revêtu de la bienheureuse immortalité? » *Hoc solum si quisquam sciens audiat, & animæ suæ medullis infundat, nonne se totum à blandimentis falsæ felicitatis alienans, in amplexum Dei, vetere homine exutus, ut se immortalitate cooperiat, advocabit?* Car en effet, qui penseroit serieusement à ce dernier jour, qui est appellé *le jour de la colere du Seigneur*, parcequ'il n'y a plus de misericorde à esperer pour ceux qui l'ont méprisé;

qui se diroit souvent à soi-même : Tout cet *argent* & cet *or* dont je fais présentement mon *idole*, *ne pourra me délivrer* en ce jour terrible, si je néglige d'en faire l'aumône, qui peut seule délivrer mon ame ; & je souffrirai alors une faim & un vuide inconcevable, sans que ces richesses me servent de rien à *me rassasier* & *à me remplir* le cœur ; parcequ'au-lieu de nourrir les pauvres, je les ai laissés mourir de faim, vivant moi-même dans les délices ; qui se tiendroit, dis-je, ce langage au fond de son cœur, ne pourroit sans doute n'en être pas pénetré ; & il trouveroit beaucoup plus de facilité à rompre les chaînes d'or & d'argent qui le tiennent encore attaché au monde : il travailleroit de tout son pouvoir par ce saint dépouillement dont parle S. Augustin, à se procurer les vraies richesses & le vrai bonheur, qui ne se trouvent que dans la possession de Dieu même.

℣. 22. 23. *Je détournerai mon visage d'eux, & ils violeront le secret de mon* sanctuaire.... *Faites une fin à leur condannation, parceque la terre est pleine du sang* des innocens *qu'ils ont répandu, &c.*

Ceux de qui Dieu doit *détourner son visage*, sont les Juifs mêmes, qui s'étoient rendus indignes par toutes leurs abominations, que le Seigneur les regardât favorablement à l'avenir : & ce fut à cause de ces abominations qu'il permit que ce qu'il y avoit de plus sacré parmi eux fût violé. Ainsi le sanctuaire du temple ayant été premierement profané par leurs propres crimes, il le fut ensuite par les barbares qui entrerent en divers tems ; & qui le souillerent, tantôt sous Nabuchodonosor Roi des Chaldéens, tantôt sous Antiochus Epiphanes *Hieron.*

Roi de Syrie, & tantôt sous Vespasien Empereur des Romains.

On peut dire aussi avec quelques Interpretes, que le Seigneur ayant déja *détourné son visage* de dessus unpeuple si criminel, devoit encore le détourner d'une autre maniere de dessus tous ses ennemis de Jerusalem, en les laissant faire tout ce qu'ils voudroient, comme s'il ne les voyoit point ; & en leur donnant une entiere liberté de commettre toutes ces profanations contre son temple, pour punir celle de la maison de Juda. Mais S. Jerôme nous fait remarquer encore sur ces paroles, cette grande verité : » Que nos pechés engagent aussi le Seigneur » à détourner son visage de dessus nous ; & que » c'est pour ce sujet que *son Sanctuaire est violé*, » lorsqu'au-lieu de dignes Prélats & de saints mini» stres de JESUS-CHRIST, on y voit entrer » des hommes qui ne sont capables que d'empoison» ner les ames & de souiller toutes choses : » *Ob nostra quoque mala opera avertit Deus faciem suam; & quia aversa est facies, ideo Dei violatur arcanum, ut pro sacerdotibus & sanctis Dei pestilentes ingrediantur, & universa contaminent.* „ Et „ il arrive de cette sorte, continue ce Pere, que ce „ qui doit être un lieu saint, & une maison de prie„ re, selon l'Evangile, est rendu comme un lieu impur, & une retraite de voleurs : „ *Ut qui locus esse debuit sanctitatis, fiat locus immunditiæ, &c.*

Ce que Dieu ajoute, en disant à Ezechiel de *mettre une fin à ce qui regardoit leur condannation*, ne signifie autre chose, selon les Auteurs, sinon que Dieu ordonnoit à son Prophete de *conclure* en peu de paroles le dernier arrêt que sa justice irritée prononçoit contre son peuple ; & qui

étoit, dit S. Jerôme ; Que de même que *toute la terre* de la Judée *étoit pleine de sang* de tant d'innocens qu'ils avoient répandu, & dont ils avoient rempli, selon l'Ecriture, toute la ville de Jerusalem ; leur sang devoit être aussi répandu, & inonder cette ville malheureuse, selon la mesure de *l'iniquité* dont ils l'avoient prophanée : *Ut quomodo terra plena est judicio sanguinum, sic ipsorum quoque fundatur cruor, & plena iniquitatis civitas demonstretur.* 4. Reg. 21. 16. & 24. 4.

℣. 17. *Et ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.*

Ces paroles sont répetées plusieurs fois dans ce chapitre, pour marquer que les supplices & les tourmens, dont il y est fort souvent parlé, servent à faire connoître la grandeur & la puissance de Dieu à ceux qui étoient auparavant comme aveuglés par leurs crimes. Ainsi les peines qu'ils souffrent par un juste jugement de Dieu leur ouvrent l'esprit & leur donnent l'intelligence pour connoître enfin celui que ses graces & ses bienfaits n'avoient point été capables de le faire respecter comme leur Seigneur : *Ut quem non intelligebant per beneficia, per supplicia cognoscant.* C'est donc une grace pour les pécheurs qui oublient Dieu dans la jouissance des biens de ce monde, de déchoir de ce bonheur temporel, & d'être affligés par des maux sensibles, afin que ces maux ouvrent leurs yeux à *la* vraie *science*, & les convainquent qu'ils n'ont point sçû jusqu'alors rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent, comme à celui qui *est vraiment le Seigneur.* Hieron.

CHAPITRE VIII.

L'an du monde 3410.

1. LE cinquiéme jour du sixiéme mois de la sixiéme année, comme j'étois assis dans ma maison, & que les anciens de Juda étoient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur *mon* Dieu tomba tout-d'un-coup sur moi ;

2. & j'eus cette vision: Quelqu'un me parut comme un feu ardent ; depuis les reins jusqu'au bas ce n'étoit qu'une flâme, & depuis les reins jusqu'en haut il paroissoit un airain mêlé d'or, étincellant de lumiere.

3. Je vis en même tems comme une main qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'Esprit m'éleva entre le ciel & la terre, & m'amena à Jerusalem ‖ dans une vision de Dieu près la porte interieure qui regardoit du côté de l'Aquilon, où étoit placée l'idole de jalousie ‖ pour irriter le Dieu jaloux ‖.

4. Je vis paroître en ce mê-

1. ET factum est in anno sexto, in sexto mense, in quinta mensis: ego sedebam in domo mea, & senes Juda sedebant coram me, & cecidit ibi super me manus Domini Dei.

2. Et vidi, & ecce similitudo quasi aspectus ignis, ab aspectu lumborum ejus, & deorsum, ignis: & à lumbis ejus, & sursum, quasi aspectus splendoris, ut visio electri.

3. Et emissa similitudo manus apprehendit me in cincinno capitis mei: & elevavit me spiritus inter terram & cœlum; & adduxit me in Jerusalem in visione Dei, juxta ostium interius quod respiciebat ad Aquilonem, ubi erat statutum idolum zeli ad provocandam æmulationem.

4. Et ecce ibi glo-

℣. 3. *expl.* En esprit seulement, & non de corps. *Hieron Estius.*

Ibid. expl. Idole de Baal.

Ibid. lettr. Ad provocandum æmulationem.

ria Dei Israel, secundum visionem quam videram im campo.

5. Et dixit ad me: Fili hominis, leva oculos tuos ad viam Aquilonis. Et levavi oculos meos ad viam Aquilonis: & ecce ab Aquilone portæ altaris, idolum zeli in ipso introitu.

6. Et dixit ad me: Fili hominis, putasne, vides tu quid isti faciunt, abominationes magnas, quas domus Israel facit hîc, ut procul recedam à sanctuario meo? Et adhuc conversus videbis abominationes majores.

7. Et introduxit me ad ostium atrii, & vidi: & ecce foramen unum in pariete.

8. Et dixit ad me: Fili hominis, fode parietem. Et cùm fodissem parietem, apparuit ostium unum.

9. Et dixit ad me: Ingredere, & vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hîc.

10. Et ingressus vidi, & ecce omnis si-

me lieu la gloire du Dieu d'Israel, selon la vision que j'avois eue dans le champ.

5. Et il me dit: Fils de l'homme, levez vos yeux du côté de l'Aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'Aquilon de la porte de l'Autel cette idole de jalousie qui étoit à l'entrée.

6. Il me dit ensuite: Fils de l'homme, voyez-vous ce que font ceux-ci? voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israel fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

7. Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis, je vis qu'il y avoit un trou dans la muraille,

8. & il me dit: Fils de l'homme, percez la muraille. Et ayant percé la muraille, je vis une porte.

9. Et il me dit: Entrez, & voyez les effroyables abominations que ceux-ci font en ce lieu.

10. J'entrai, & en ce même-tems je vis des images de tou-

tes sortes de reptiles & d'animaux, & l'abomination de la maison d'Israel, & toutes ces idoles étoient peintes sur la muraille tout autour.

militudo reptilium & animalium, abominatio, & universa idola domus Israel depicta erant in pariete in circuitu per totum.

11. Et soixante & dix // des anciens de la maison d'Israel étoient debout devant ces peintures, & Jezonias / fils de Saphan étoit au milieu d'eux. Chacun d'eux avoit un encensoir à la main, & la fumée de l'encens qui en sortoit s'élevoit en haut.

11. Et septuaginta viri de senioribus domus Israel, & Jezonias filius Saphan stabat in medio eorum, stantium ante picturas; & unusquisque habebat thuribulũ in manu sua: & vapor nebulæ de thure consurgebat.

12. Et il me dit: Certes vous voyez, fils de l'homme, ce que les anciens de la maison d'Israel font dans les ténebres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre; car ils disent: Le Seigneur ne nous voit point, le Seigneur a abandonné la terre.

12. Et dixit ad me: Certè vides, fili hominis, quæ seniores domus Israel faciunt in tenebris, unusquisque in abscondito cubiculi sui; dicunt enim: Non videt Dominus nos, dereliquit Dominus terram.

13. Alors il me dit: Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

13. Et dixit ad me: Adhuc conversus videbis abominationes majores, quas isti faciunt.

14. Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maison

14. Et introduxit me per ostium portæ

✝. 11. *expl.* Il semble que ces soixante & dix hommes étoient les soixante & dix Senateurs du grand Senat des Juifs, appellé le grand Sanhedrin. *Menoch.*

Ibid. Ce Jezonias semble avoir été ou le chef du Sanhedrin, ou un homme éminent en dignité & en autorité parmi les Juifs. *Synops.*

domus Domini, quod respiciebat ad Aquilonem: & ecce ibi mulieres sedebant plangentes Adonidem.

15. Et dixit ad me: Certe vidisti, fili hominis: adhuc conversus videbis abominationes majores his.

16. Et introduxit me in atrium domus Domini interius: & ecce in ostio templi Domini inter vestibulum & altare, quasi vigintiquinque viri, dorsa habentes contra templum Domini, & facies ad orientem: & adorabant ad ortum Solis.

17. Et dixit ad me: Certè vidisti, fili hominis; numquid leve est hoc domui Juda ut facerent abominationes istas, quas fecerunt hìc; quia replentes terram iniquitate conversi sunt ad irritandum me? & ecce applicant ramum ad nares suas.

18. Ergo & ego faciam in furore: non parcet oculus meus, nec miserebor: & cùm

du Seigneur, qui regarde du côté du Septentrion, je vis des femmes qui étoient assises en ce lieu qui pleuroient Adonis.

15. Et il me dit: Certes vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font; & si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

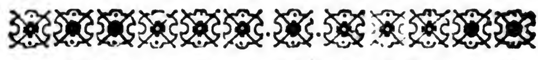
16. Et m'ayant fait entrer dans le parvis interieur de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule & l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au temple du Seigneur, & dont le visage regardoit l'Orient, & ils adoroient le Soleil levant.

17. Et il me dit: Certes vous voyez, fils de l'homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquité, & d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux? Ils portent encore un rameau à leur nez.

18. C'est pour cela que je les traiterai aussi dans ma fureur; mon œil les verra sans être fléchi; je ne ferai point

touché de compassion ; & lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point.

clamaverint ad aures meas voce magna, non exaudiam eos.



SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. *Le cinquiéme jour du sixiéme mois de la sixiéme année, comme j'étois assis dans ma maison, & que les anciens de Juda étoient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur tomba tout-d'un-coup sur moi; & j'eus cette vision.... Je vis en même-tems comme une main qui vint me prendre par les cheveux de ma tête, &c.*

Ezech. 1. 2. Ezechiel avoit eu sa premiere vision le cinquiéme jour du quatriéme mois de la cinquiéme année, depuis que le Roi Joachim ou Jechonias avoit été emmené à Babylone. Et il eut celle dont il est parlé dans ce chapitre, *le cinquiéme jour du sixiéme mois de la sixiéme année*, qui répond à l'an du monde trois mille quatre cens dix. Ainsi il paroît qu'il se passa quatorze mois entre l'une & l'autre ; & que, ou la prophetie fut interrompue dans cet entretems, ou que ce qui est marqué dans les sept premiers chapitres se passa pendant ces quatorze mois. Le Prophete étant donc *assis dans sa maison*, où il fuyoit, dit S. Jerôme, la fréquentation du monde, *les anciens de Juda* vinrent un jour s'asseoir auprès de lui, dans le dessein ou de s'instruire en entendant ses discours, ou de l'observer pour le surprendre dans ses paroles : *Vel Propheta verba audire cupientes, vel insidiantes*

Hieron.

sermonibus ejus. Et il est bon de remarquer que l'Ecriture ne parle ici que des anciens de Juda, pour faire connoître que tout ce qu'elle va dire ne regardoit point Israel, c'est-à-dire les dix Tribus du royaume d'Israel qui avoient été transportées long-tems auparavant; mais seulement ceux du royaume de Juda qui avoient été menés en captivité avec Jechonias. Car c'est-à ceux-là que le Seigneur veut déclarer par son saint Prophete, & les fléaux que sa justice préparoit à Jerusalem, & les raisons très-pressantes qu'il avoit de la punir, afin qu'ils fussent eux-mêmes plus convaincus qu'il leur avoit fait misericorde, en les portant à prévenir de si grands malheurs, & qu'ils s'humiliassent sincerement devant lui par la pénitence.

Lorsqu'Ezechiel se tenoit ainsi dans sa maison avec les anciens du royaume de Juda, qui étoient captifs comme lui, *la main du Seigneur*, dit l'Ecriture, *tomba tout-d'un-coup sur* ce Prophete, c'est-à-dire, qu'une vertu toute divine se fit sentir tout-d'un-coup à lui, afin qu'il pût pénetrer les mysteres de la vision qui alloit lui être représentée: *Ut visionis possit sacramenta cognoscere*. Et il vit alors *la ressemblance* de quelqu'un qui étoit *comme un feu ardent*, *&c*. Ce qu'il vit étant la même chose qu'on a déja expliquée au premier chapitre, il suffit de remarquer avec S. Jerôme, qu'il ne voyoit pas la verité, mais la ressemblance des choses. Ainsi il voit, non pas un feu véritable, mais *la ressemblance d'un feu*; il voit, non pas une main réelle, mais *la ressemblance d'une main*. Car il n'y a rien en Dieu qui soit corporel. Et lorsqu'il fait voir au Prophete comme une main qui *le prend par les cheveux de sa tête*, c'est afin, dit le même

Pere, que celui qui est ainsi pris ne soit pas épouvanté, en ne voyant que ce qu'il a accoutumé de voir tous les jours ; c'est-à-dire comme une main ordinaire : *Ut membrum humani corporis atque consueti nequaquam terreat eum qui assumitur atque comprehenditur.*

Mais si Ezechiel voit la ressemblance d'une main qui le saisit, c'est l'Esprit de Dieu qui *l'éleve*; comme pour marquer que cette main ne figuroit autre chose que la vertu même de cet Esprit toutpuissant, qui l'éleva non jusqu'au ciel, mais *entre la terre & le ciel* ; afin que s'éloignant ainsi de tous les objets terrestres, il fût en état de s'approcher plus facilement des secrets du ciel ; & c'est peutêtre une figure de ce qui se passe dans les serviteurs de Dieu qui ressemblent à ce saint Prophete. *La main* du Seigneur *les prend* en quelque façon, pour leur faire faire de bonnes œuvres : & son Esprit saint les éleve ensuite par la connoissance & par l'amour des choses spirituelles. *Possumus autem & hoc dicere, quòd propter bona opera, Propheta similitudine manus Dei apprehensus sit, & propter scientiam rerum spiritualium elevetur à Spiritu.* Mais il ne les éleve pas d'abord jusqu'au ciel ; & c'est beaucoup qu'ils se nourrissent de lui étant élevés d'esprit & de cœur comme au-dessus de la terre, & travaillent à avoir, autant qu'ils le peuvent, & que les nécessités du corps le leur permettent, leur conversation dans les cieux.

Or quoique dans la premiere vision le Prophete fût enlevé corporellement, selon S. Jerôme, le même Saint nous fait remarquer par les paroles mêmes de l'Ecriture, que tout se passa d'une maniere spirituelle en celle-ci ; & qu'ainsi *l'Esprit* de

Dieu ne *le transporta en Jeruſalem qu'en viſion*, comme il eſt dit expreſſément dans le Texte ſacré; & par conſequent, que ce qui y eſt marqué, , que *la main qui lui parut le prit par les cheveux de la tête*, doit s'entendre auſſi de la même ſorte; c'eſt-à-dire, que ce fut en viſion que *la reſſemblance d'une main* parut le prendre par ſes cheveux, comme pour le tranſporter de Babylone à Jeruſalem; quoiqu'il n'y fût en effet tranſporté qu'en eſprit par la vertu toute divine de celui qui vouloit le rendre témoin de toutes les abominations qui s'y commettoient par ſon peuple. Dieu lui fait donc voir en un inſtant tout ce qui ſe paſſe près de la porte intérieure du temple qui regardoit l'Aquilon, comme s'il y eût été préſent de corps & d'eſprit: & il lui montre en ce lieu l'idole de Baal, qu'il appelle *l'idole de jalouſie*, parcequ'elle y avoit Hieron. été placée comme pour irriter le Dieu d'Iſrael & lui inſulter, cette idole étant adorée au lieu même où il devoit être adoré. *Pulcreque appellatur idolum zeli, quia ad æmulationem & zelum Dominum provocat.*

℣. 4. *Je vis paroître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Iſrael, ſelon la viſion que j'avois eue dans le champ.*

Le Seigneur ayant placé en eſprit ſon ſaint Prophete vis à-vis de cette idole qui *le piquoit de ja-* Deut. *louſie*, ſelon l'Ecriture, *par le culte qu'on rendoit* 32. 21. *à une ſtatue qui n'étoit pas Dieu*, vouloit ſans doute lui inſpirer à lui-même par cette vûe un plus grand zele pour la ſainteté de ſon Nom ainſi offenſé & outragé par ſon propre peuple. Et c'eſt peutêtre dans ce deſſein qu'il lui fait voir de nouveau ſa gloire, comme afin de l'oppoſer aux abo-

minations qui se commettoient dans le culte de cette idole, & de lui faire comprendre d'une maniere plus vive quel étoit le crime des habitans de Jerusalem, de deshonorer ainsi sa grandeur, & ce qu'ils devoient attendre de la rigueur de sa justice. C'est une grace toute singuliere que Dieu fait à ses plus fideles serviteurs, de leur découvrir ainsi sa gloire au milieu de leur captivité, & des plus grandes abominations des impies. Ainsi plus l'impiété & l'impureté du siecle semble s'élever contre Dieu, plus ces ames justes & zelées pour sa gloire s'élevent aussi elles-mêmes au-dessus de tout pour contempler & pour adorer avec une humble frayeur cette haute majesté, que les hommes corrompus & abandonnés au peché ont l'insolence d'attaquer par leurs blasphêmes.

Mais on peut bien encore adorer la bonté de Dieu, qui semble vouloir s'abaisser jusqu'à rendre compte à son Prophete des grands sujets qu'il avoit de s'éloigner de Jerusalem, & d'abandonner son temple. Car lorsqu'on lui fait considerer *les*
vers. 7. *horribles abominations qui s'y commettoient par la maison d'Israel*, & qui l'obligeoient de *se retirer bien loin de son sanctuaire*; c'est de même que s'il
Hieron. lui eût dit : Ne croyez pas, ô Prophete, que j'abandonne injustement ce temple, ni que je donne sans sujet à mes ennemis le pouvoir de détruire Jerusalem. Considerez bien tout ce qui s'y passe, & jugez de l'excès de ma patience par l'excès des crimes dont vos propres yeux sont témoins, & qui sont encore plus grands que ce que vous en voyez. „ Soions, s'écrie S. Jerôme, dans les mêmes sen„ timens sur le sujet de notre Jerusalem & de no„ tre temple, lorsque nous voyons des gens, qui à l'exemple

à l'exemple, d'Ophni & de Phinées enfans du « 1. Reg. 2.
Grand-Prêtre Heli, s'approprient les prémices «
des sacrifices; qu'ils les font servir à l'entretien «
d'un grand nombre de domestiques & de servi- «
teurs; que l'amour du gain les fait agir en toutes «
choses; & que ces dereglemens qui sont visibles «
ne sont qu'une foible image d'autres plus grands «
qui sont cachés aux yeux des hommes: » *Sin autem hæc tam magna sunt quæ videmus, quantò majora existimanda sunt quæ humanam effugiunt conscientiam?*

℣. 7. 8. &c. *Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis, je vis qu'il y avoit un trou dans la muraille. Et il me dit: Fils de l'homme, percez la muraille.... J'entrai; & en même-tems je vis des images de toutes sortes de reptiles, &c.*

S'il est vrai, selon S. Jerôme, qu'Ezechiel dans cette vision fut transporté, non en corps, mais en esprit, pourquoi lui dit-on de *percer*, c'est-à-dire, d'élargir le trou qui étoit dans *la muraille* du temple, comme s'il étoit besoin à un esprit de percer un trou pour passer au-travers d'une muraille? Il paroît donc que Dieu a voulu nous marquer par ce langage figuré quelque chose de caché. Il a voulu nous faire comprendre qu'il se commettoit alors beaucoup de crimes jusques dans le temple du Seigneur, que les Prêtres s'efforçoient de tenir secrets, comme il s'en commet encore aujourd'hui dans nos Eglises un grand nombre que l'on travaille à couvrir autant qu'on peut. Mais parceque Dieu qui hait sur toutes choses les hypocrites, dont il parle dans l'Evangile, comme si l'enfer leur étoit particulierement destiné: *Partemque ejus ponet cum hypocritis: illic erit fletus & stridor dentium;* il Matth. 24. 51.

permet qu'il se fasse, pour le dire ainsi, comme *un trou à la muraille*, afin que ses serviteurs qui sont éclairés puissent percer cette obscurité affectée, & decouvrir ce qu'on s'efforce de cacher : car il est souvent utile que ces œuvres de ténebres soient exposées à la lumiere, pour couvrir de confusion ceux qui n'ayant pas apprehendé de violer le respect dû à la majesté de Dieu présent en tous lieux, & à ses saints Anges, meritent que Dieu découvre aux hommes mêmes leurs secrettes abominations. Heureux, si la honte qui les fait rougir de ce qu'ils cachoient, les porte à la fin à les détester & à s'en humilier sincerement devant lui.

Saint Jerôme dit, que les petits vices sont comme les petites ouvertures par lesquelles on découvre les plus grands; un mot qui est sale faisant quelquefois connoître la corruption cachée dans le fond du cœur d'un homme impudique, qui a grand soin de couvrir ce qu'il y a de honteux en lui : *Per quod ostenditur, tam in Ecclesiis, quàm in singulis nobis per parva vitia majora monstrari, & quasi per quadam foramina, ad abominationes maximas perveniri : quomodo libidinosum qui sua callidè celat vitia, interdum turpis sermo demonstrat.*

Mais Dieu ordonna à Ezechiel d'élargir encore le trou qui étoit à la muraille du Temple, afin qu'il pût y entrer, & *voir* de plus près ce qui s'y passoit. Car il ne veut pas qu'on se contente d'une vûe superficielle quand il s'agit de juger ; les jugemens temeraires étant condamnés par plusieurs oracles de la Verité. Il faut donc que le jugement qu'on porte, quand on y est obligé, comme le Prophete, par un ordre de Dieu même, soit un jugement

juste & appuyé, pour parler ainsi, sur l'évidence des yeux. Il faut que *le trou* par lequel on perce la muraille qui couvroit aux hommes l'iniquité qui se commet dans le temple, soit un trou large & spacieux, afin qu'on y puisse passer, & être témoin en quelque sorte des choses que l'on condamne.

Mais que nous figurent toutes ces *images de reptiles & de divers animaux* qui étoient peints sur la muraille du temple, & que l'Ecriture appelle ici des *idoles?* On est étonné de voir un peuple consacré à Dieu & comblé de ses bienfaits, qui avoit reçû tant d'instructions par les livres de Moïse, par les Pseaumes de David le plus pieux de leurs Rois, par les livres de Salomon, & par les oracles de tant de Prophetes; qui faisoit gloire d'être le seul entre tous les peuples de la terre appellé le peuple de Dieu, & de posseder sa sainte loi, son temple, son arche, & toutes les autres marques de la vraie Religion, s'aveugler jusqu'à ce point que de mettre dans un si saint temple comme en paralelle avec le Très-haut, des idoles ridicules, & des images peintes de toutes sortes de reptiles & d'animaux. Il est vrai, dit S. Jerôme, que l'Ecriture marquant seulement que *soixante & dix des anciens de la maison d'Israel* tenoient l'encensoir entre leurs mains, & leur offroient de l'encens, elle semble nous donner lieu de juger qu'il y en avoit beaucoup d'autres qui ne faisoient pas la même chose; mais peutêtre aussi, ajoûte ce Pere, qu'ils participoient à leurs pechés. Et Jezonias, l'un des principaux, étoit à la tête de tous ces impies, qui dans le temple de Dieu même n'adoroient pas le vrai Dieu, mais des images & des peintures profanes.

Qui ne ſera donc ſurpris d'un ſi grand aveuglement ? Mais que cet étonnement ceſſe parmi nous, lorſque nous avons, comme dit encore le même Saint, un grand ſujet d'apprehender que ce nombre ſeptenaire & myſterieux des *anciens de la maiſon d'Iſrael* qui s'abandonnoient à l'idolatrie, ne nous ſoit une figure de ceux qui au milieu de l'Egliſe même, où ils ſont comme les anciens d'Iſrael, s'affermiſſent dans une eſpece d'idolatrie oppoſée à la verité de notre ſainte Religion. Quand donc nous voyons l'aſſemblée d'un très-méchant peuple, & à ſa tête des paſteurs encore plus méchans qu'eux; repreſentons-nous alors, dit ce Pere, Jezonias & ceux qui lui ſont ſoumis, comme étant debout devant les idoles, ayant chacun des encenſoirs en leurs mains; & adorant, non la majeſté de Dieu, mais l'idole de leurs ſentimens & de leurs propres paſſions: *Quando viderimus plebem peſſimam congregatam, & pejores plebe præpoſitos.... dicamus Jezoniam ſtantem ante picturas, & ſingulos habere thuribula in manibus ſuis, non Dei majeſtatem, ſed proprias ſententias adorantes.*

℣. 13. 14. *Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes. Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maiſon du Seigneur, qui regarde du côté du Septentrion, je vis des femmes aſſiſes, qui pleuroient Adonis.*

Hieron. Adonis étoit, ſelon les fables ridicules des Payens, un jeune-homme parfaitement beau, qui avoit de l'affection pour la déeſſe Venus, & qui ayant été tué revint en vie: Les femmes attachées aux ſuperſtitions du paganiſme, pleuroient tous les ans cette mort au mois de Juin, & chantoient enſuite des chants de joie pour ſa réſurrection, prétendant

se rendre favorable cette fausse divinité. Il est étonnant qu'après que Dieu a fait voir au Prophete de si grandes abominations qui se commettoient dans le temple par les principaux de Juda, il lui represente néanmoins le crime que font ces femmes en pleurant ainsi Adonis, comme étant encore plus grand. Ceci peut nous faire connoître que Dieu regarde une femme qui s'aime trop elle-même, qui rapporte tout à soi, qui s'afflige de tout ce qui ne favorise pas ses passions, & qui ne se réjouit que de ce qui peut la faire adorer en quelque sorte par ceux qui cherchent à lui complaire, comme une idole plus dangereuse & plus criminelle que toutes les autres.

Celles dont parle ici l'Ecriture étoient seulement *assises*, & elles se contentoient de *pleurer*; & ces pleurs mêmes n'étoient que feintes, puisque celui qu'elles pleuroient étoit un jeune-homme de la fable, au sujet duquel elles ne faisoient paroître de l'affliction que par rapport à la fausse divinité qu'elles vouloient honorer : mais elles ne laissoient pas d'exprimer par ces figures empruntées ce qui se passe réellement dans toutes les femmes, qui sont, comme il est marqué ici, *au septentrion*; c'est-à-dire, dans toutes celles qui ne sont point échauffées par le feu de la charité, & qui se tiennent comme *assises*, sans agir pour Dieu, sans songer à plaire à Dieu, toutes occupées d'elles-mêmes & de ce qui peut leur plaire, & baignées de pleurs lorsqu'elles se voyent privées de ce qui flatte leur vanité; quoique les larmes ne soient destinées, selon les saints Peres, qu'à pleurer nos fautes, & qu'on en abuse quand on les emploie à autre chose: *Etiam mulierum vitia*

describuntur quæ plangunt amatorum societate privatæ ; & exultant, si eos potuerint obtinere.

℣. 16. *Je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule & l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournoient le dos au temple du Seigneur, & dont le visage regardoit l'orient, &c.*

Les autels du paganisme regardoient l'orient, comme on le voit dans Vitruve, afin qu'on pût adorer ainsi le soleil-levant. Mais Dieu avoit ordonné que son autel fût à l'occident, ou pour distinguer son peuple des autres, & le détourner par-là de l'idolatrie ; ou pour montrer que la loi ancienne, comme dit S. Paul, n'avoit que l'ombre de la verité, en reservant à la loi nouvelle à faire mettre son autel à l'orient, pour marquer que J. C. est l'orient veritable & la vraie lumiere.

Il n'y a que l'Esprit de Dieu, & ceux qui sont éclairés plus particulierement par sa lumiere, qui connoissent bien en quoi consiste la difference de toutes ces abominations dont parle ici l'Ecriture, & ce qui fait proprement que les unes sont plus grandes que les autres. C'est au Seigneur qu'il appartient, selon le Sage, de peser tous les esprits :
Prov. 16. 2. *Spirituum ponderator est Dominus.* Il tient en sa main la balance de sa verité & de sa justice. Et il mesure & pese très-exactement tout ce qui se passe dans le cœur des hommes. Ainsi sa parole étant veritable, & ayant dit de cette derniere abomination, qu'elle est encore plus grande que les trois autres : *Adhuc conversus videbis abominationes majores his* ; nous ne pouvons en douter en aucune sorte. Mais d'où vient donc que c'étoit une plus grande abomination, de se tourner vers l'orient, & d'adorer le soleil-levant, que d'adorer

l'idole de Baal, ou des figures de toutes sortes de serpens, & d'entrer dans toutes les passions que les fables attribuoient à une déesse aussi impudique qu'étoit Venus? Il est vrai, dit S. Jerôme, que Dieu avoit défendu à Israel par la bouche de Moïse, de se tourner vers l'orient, comme les Gentils, pour l'adorer; & il leur avoit ordonné, qu'en quelque lieu de la terre qu'ils se trouvassent, ils eussent soin de se tourner vers le temple, où il avoit plû au Seigneur de choisir particulierement sa demeure. Aussi nous voyons que Daniel en usoit ainsi au milieu de Babylone, puisqu'il est marqué dans l'Ecriture, qu'ouvrant les fenêtres de sa chambre, il adoroit le Seigneur en se tournant vers le temple de Jerusalem. C'étoit donc un violement manifeste de la loi de Dieu, de tourner le dos au temple dans le temple même, puisque l'on étoit obligé de se tourner vers le temple, quand même on en étoit éloigné. C'en étoit un autre encore bien criminel, non seulement de se tourner vers l'orient contre la défense du Seigneur; mais d'adorer dans son temple le soleil-levant, c'est-à-dire, la créature en la place du Créateur. Enfin c'étoit comme le comble de l'impudence, *de tourner le dos* à l'autel étant dans le temple, comme si on eût voulu insulter par là à la majesté de Dieu present dans son sanctuaire, & lui témoigner le dernier mépris par cette posture insolente qui paroissoit l'outrager avec dessein.

3. Reg. 8. 48.

Daniel. 6. 10.

On peut dire cependant, qu'à juger des choses selon la lumiere si bornée de l'esprit de l'homme, il auroit semblé que c'étoit un moindre crime d'adorer dans le temple de Jerusalem le soleil-levant, l'une des plus nobles créatures de Dieu, que l'ido-

le de Baal, ou des figures de serpens & de divers animaux, ou une déesse impudique. C'est ce qui nous porte à chercher avec S. Jerôme quelque autre chose qui nous soit marquée par cette figure. Ce Pere a donc cru que les Heretiques, & particulierement les Arriens, pouvoient être figurés par ces vingt-cinq hommes, qui dans le temple de Jerusalem tournoient le dos à l'autel pour adorer le soleil-levant. » Ils ont l'insolence, dit-il, de pu-
» blier que le Fils de Dieu est une créature de
» Dieu : & néanmoins ils adorent ce soleil-levant.
» Et ainsi en *tournant le dos*, pour parler comme
» le Prophete, au temple sacré de sa divinité, qu'ils
» laissent comme derriere eux, ils déclarent par
» leur propre confession qu'ils adorent une créa-
» ture. Mais pour nous autres, nous adorons veri-
» tablement le divin soleil de justice, comme nous
» adorons Dieu : » C'est-à-dire, que selon le sentiment de ce saint Docteur, la plus grande de toutes les abominations qui se commettent contre le temple, est celle de l'heresie, & sur tout de celle qui a surpassé toutes les autres en impiété. Car elle a porté les hommes à adorer JESUS-CHRIST dans son Incarnation, comme le soleil de justice qui se levoit sur la terre, & elle a en même-tems engagé ces hommes à tourner le dos à son saint autel, en leur faisant croire qu'il n'étoit pas Dieu ; & par consequent que le sacrifice, qui est la marque de la divinité, ne lui étoit pas dû comme à Dieu ; & qu'ainsi ils ne devoient porter leur vûe que vers l'orient, ou le lever de ce soleil de nos ames, qui figuroit sa naissance temporelle parmi nous : *Dei Filium prædicant creaturam : & tamen adorant eum, relicto divinitatis templo, &*

post tergum habito, ipsi confessione suâ creaturam adorare se dicunt. Nos autem sic adoramus solem justitiæ, ut Deum adoramus.

On peut dire encore, qu'une des dispositions les plus abominables devant Dieu, est celle de ces personnes dévouées à leur interêt & à leur ambition, qui dans l'Eglise même de JESUS-CHRIST, dont ils sont ministres, tournent tous les jours, pour le dire ainsi, le dos à Dieu, *ne regardant & n'adorant que l'orient*; c'est-à-dire, ce qui éclate davantage dans le siecle. Elles préferent ce qu'elles croyent pouvoir procurer leur propre gloire & leur fortune temporelle, à ce qu'elles doivent à l'autel & au ministere de JESUS-CHRIST; toujours disposées au fond de leur cœur à donner, comme les Juifs, la préference à Barabbas. Car quoique l'esprit ait de l'horreur de ces lâchetés, lorsqu'on les lit dans l'histoire de la Passion du Fils de Dieu, on en a vû des exemples dans tous les siecles, & il a toujours paru quelques-unes de ces personnes figurées par ces vingt-cinq hommes *adorant l'orient & tournant le dos à l'autel*, qui abandonnoient les choses saintes, les interêts de l'autel, & la gloire de l'Eglise, pour l'éclat naissant & la fortune passagere du siecle.

℣. 17. *Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu; d'avoir rempli la terre d'iniquité.... ? Ils portent encore un rameau à leur nez.*

Plusieurs arbres étant consacrés par la superstition du paganisme à differens dieux, comme l'olivier à Minerve, le myrte à Venus, &c. il semble que Dieu se plaint par ces paroles, de ce que son peuple ne le deshonoroit pas seulement par toutes

les abominations dont il a parlé, mais faisoit gloire de l'idolatrie à laquelle il s'abandonnoit, & paroissoit comme vouloir lui insulter, en portant par maniere de mépris & de mocquerie, quelque rameau de ces arbres, *& l'approchant de leur nez*, soit pour le sentir, ou pour témoigner qu'ils honoroient la fausse divinité, à laquelle ce rameau étoit consacré. C'est un sens assez naturel qu'il semble que l'on peut donner à ce passage, qui est d'ailleurs très obscur, & expliqué fort diversement par les plus habiles Interpretes : *Ecce ipsi extendunt ramum quasi subsannantes.* Car si le crime de l'idolatrie est celui de tous le plus opposé à Dieu, comme attaquant directement sa divinité, rien néanmoins ne l'offense davantage, que l'insulte avec laquelle on s'y abandonne, en se mocquant de celui que l'on connoît être le vrai Dieu, & en foulant volontairement, comme ces Juifs, le respect qui lui est dû. L'ignorance des Gentils les rendoit moins criminels, lorsqu'ils adoroient les idoles. Mais l'orgueil des Israélites qui tournoient le dos à leur propre Dieu, & qui faisoient comme un trophée de l'abandonner dans son propre temple, pour se tourner vers les faux-dieux, étoit le plus grand de tous les crimes; parceque nulle ignorance ne les pouvoit excuser, & qu'ils se mocquoient du Dieu d'Israel, voulant s'en mocquer, & connoissant la divinité de celui dont ils se mocquoient.

Ximen.

CHAPITRE IX.

1. ET clamavit in auribus meis voce magnâ, dicens : Appropinquaverunt visitationes urbis, & unusquisque vas interfectionis habet in manu sua.

2. Et ecce sex viri veniebant de via portæ superioris, quæ respicit ad Aquilonem : & uniuscujusque vas interitus in manu ejus ; vir quoque unus in medio eorum vestitus erat lineis, & atramentarium scriptoris ad renes ejus : & ingressi sunt, & steterunt juxta altare æreum :

3. Et gloria Domini Israel assumpta est de Cherub, quæ erat super eum ad limen domus : & vocavit virum, qui indutus erat lineis, & atramentarium scriptoris habebat in lumbis suis.

4. Et dixit Dominus ad eum : Transi per mediam civitatem in medio Jerusalem : & signa thau super frontes viro-

1. IL cria ensuite devant moi avec un grand cri, & me dit : Ceux qui doivent visiter la ville sont proche, & chacun tient à sa main un instrument pour donner la mort [u].

2. En même-tems je vis venir six hommes du côté de la porte superieure qui regarde vers le septentrion, ayant chacun à la main une arme de mort. Il y en avoit aussi un au milieu d'eux qui étoit revêtu d'une robe de fin lin, & qui avoit une écritoire pendue sur les reins ; & étant entrés ils se tinrent près l'autel d'airain.

3. Et la gloire du Dieu d'Israel s'éleva de dessus le Cherubin où elle étoit, *&* vint à l'entrée de la maison du Seigneur, & elle appella celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue sur les reins.

4. Et le Seigneur lui dit : Passez au travers de la ville, au milieu de Jerusalem, & marquez un thau sur le front

u ỳ. 1. *lettr.* Vas, i. e. instrumentum interfectionis.

des hommes qui gemissent, & qui sont dans la douleur de voir toutes les abominations qui se font au milieu d'elle.

5. Et j'entendis ce qu'il disoit aux autres : Suivez-le, & passez au-travers de la ville, & frappez indifferemment. Que votre œil ne se laisse point flechir, & ne soiez touchés d'aucune compassion.

6. Tuez tout sans qu'aucun échappe, vieillards, jeunes-hommes, vierges, femmes & enfans : mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le thau écrit, & commencez par mon sanctuaire. Ils commencerent donc le carnage par les plus anciens qui étoient devant la maison,

7. & il leur dit : Profanez sa maison, & remplissez le parvis de corps tout sanglans, & sortez ensuite. Et étant sortis ils allerent tuer tous ceux qui étoient dans la ville.

8. Et après qu'ils eurent fait ce carnage, je demeurai là; & m'étant jetté le visage contre terre, je dis en criant : Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu! perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israel, en

rum gementium, & dolentium super cunctis abominationibus, quæ fiunt in medio ejus.

5. Et illis dixit, audiente me : Transite per civitatem sequentes eum, & percutite : non parcat oculus vester, neque misereamini.

6. Senem, adolescentulum, & virginem, parvulum, & mulieres, interficite usque ad internecionem : omnem autem, super quem videritis thau, ne occidatis, & à sanctuario meo incipite. Cœperunt ergo à viris senioribus, qui erant ante faciem domus.

7. Et dixit ad eos : Contaminate domum, & implete atria interfectis : egredimini. Et egressi sunt, & percutiebant eos qui erant in civitate.

8. Et cæde completâ, remansi ego; ruique super faciem meam; & clamans aio : Heu, heu, heu, Domine Deus! ergone disperdes omnes reliquias Israel, effundens furorem tuum su-

per Jerusalem ?

répandant votre fureur sur Jerusalem ?

9. Et dixit ad me: Iniquitas domus Israel & Juda, magna est nimis valdè, & repleta est terra sanguinibus, & civitas repleta est aversione: dixerunt enim: Dereliquit Dominus terram, & Dominus non videt.

9. Et il me dit: L'iniquité de la maison d'Israel, & de la maison de Juda est dans le dernier excès, & elle est montée à son comble: La terre est toute couverte de sang, la ville est remplie de l'aversion ✝ *qu'ils ont conçûe contre moi*, parcequ'ils ont dit: Le Seigneur a abandonné la terre, le Seigneur ne nous voit point.

10. Igitur & meus non parcet oculus, neque miserebor: viam eorum super caput eorum reddam.

10. C'estpourquoi mon œil ne se laissera point flechir, je ne serai point touché de compassion, & je ferai tomber sur leurs têtes les maux qu'ils meritent.

11. Et ecce vir, qui erat indutus lineis, qui habebat atramentariũ in dorso suo, respondit verbum, dicens: Feci sicut præcepisti mihi.

11. Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue sur ses reins, dit ces mots: J'ai fait ce que vous m'avez commandé.

✝. 9. *Hebr.* Perverso judicio.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✝. 1. 2. *IL cria ensuite devant moi avec un grand cri, & me dit: Ceux qui doivent visiter la ville sont proche: & chacun d'eux tient en sa main un instrument pour*

donner la mort. En même-tems je vis venir six hommes..... ayant chacun à la main une arme de mort, &c.

Ce *grand cri* que Dieu fait entendre à Ezechiel, étoit pour le rendre plus attentif, & en même-tems pour lui déclarer que la divine vengeance étoit proche, & alloit fondre sur Jerusalem. Il appelle cette vengeance une *visite*; parcequ'en effet tout châtiment, selon S. Jerôme, est une visite de Dieu, lequel vient comme un médecin voir son malade, pour ouvrir ses plaies, & pour couper ce qu'il y a de gâté: *Omnis ultio, visitatio est quasi ægrotantis, quasi habentis vulnera, quasi medicas expectantis manus.* C'est en ce sens qu'il est dit ailleurs: *Je visiterai leurs iniquités avec la verge, & leurs pechés par des châtimens.* Or il est marqué, que chacun de ceux qui venoient pour *visiter la ville* de Jerusalem, *avoit en sa main* une arme ou *un instrument de mort*; parceque si c'étoit une visite salutaire pour quelques-uns, à qui ces fleaux de la divine justice pouvoient être utiles pour les faire enfin retourner à Dieu, ce devoit être un ministere de mort pour tous les autres qui mourroient dans l'inpénitence.

Ps. 88.

Ils venoient *du côté du Septentrion*; c'est-à-dire, du côté de Babylone. Et ce fut aussi par ce côté même du nord, comme le plus foible, que Jerusalem fut prise par les Chrétiens. C'étoient des *hommes* en apparence, mais des Anges en effet, & ils formoient, avec celui qui paroissoit comme le Prince au milieu d'eux, le nombre de sept, qui est ordinaire dans l'Ecriture, & mysterieux. *Ils se tinrent devant l'autel d'airain*, qui étoit celui des holocaustes, pour marquer peutêtre, qu'ils étoient

Hieron.

prêts d'immoler à la justice de Dieu un grand nombre de victimes, non de bêtes, mais d'hommes impies qui se mocquoient de ses ordonnances. Celui qui étoit *vêtu d'une robe de fin lin*, comme le Grand-Prêtre, figuroit, selon plusieurs Interpretes, JESUS-CHRIST même le grand Pontife, dont celui des Juifs n'étoit que l'image, & l'Ange du grand conseil. Il avoit *une écritoire pendue sur ses reins*, pour écrire, dit S. Jerôme, les pechés de tous les Juifs, & pour separer les justes d'avec les pecheurs. Ainsi les six Anges étant debout devant l'autel tout autour de lui, se tenoient prêts pour executer ses ordres, quand ils auroient connu ceux dont les pechés n'avoient point été remis, & sur qui par consequent tomberoit l'arrêt de mort prononcé & écrit par le Seigneur : *Juxta altare autem stare dicuntur, parati ad jubentis imperium : ut cujuscumque viderint ibi non esse peccata dimissa, sententiæ Domini & interfectioni eum subjacere cognoscant.* Apoc. 1.

℣. 3. 4. &c. *Et la gloire du Dieu d'Israel s'éleva de dessus le Cherubin où il étoit, & vint à l'entrée de la maison du Seigneur, & elle appella celui qui étoit vêtu d'une robe de lin..... & le Seigneur lui dit : Passez au-travers de la ville... & marquez un thau sur le front de ceux qui gemissent, &c.*

On a vû au chapitre précedent, que *la gloire du Dieu d'Israel*, qui avoit paru dans la premiere vision au saint Prophete, lui parut encore dans celle-ci, lorsqu'il se vit transporté en esprit dans le temple de Jerusalem, pour y découvrir toutes les abominations qui s'y commettoient. C'est de cette même gloire dont il est parlé ici ; de cette vers. 4.

espece de char de triomphe ou de trône de justice, composé des quatre animaux mysterieux qui figuroient les Cherubins, & des quatre roues aussi mysterieuses, enfermées toutes l'une dans l'autre. Lors donc qu'il est dit, que *la gloire du Seigneur s'éleva de dessus le Cherubin où elle étoit, & vint à l'entrée du temple*; on doit entendre que le Dieu de gloire qui étoit comme assis sur les Cherubins, quitta le dedans du temple, faisant connoître deslors qu'il en sortiroit effectivement bientôt après: car cet endroit, où il est marqué que la gloire du Dieu d'Israel alla, étoit hors le temple, selon S. Jerôme, & à découvert: *Fuit ad limen, sive ad subdivum atrii domus atque vestibuli, quod nequaquàm tecto premitur, sed aëris fruitur libertate.*

On ne peut assez peser ce qu'il dit alors à celui qui paroissoit revêtu d'une robe de fin lin, d'aller *passer au milieu de Jerusalem, afin de marquer un Thau sur le front des hommes qui gemissoient, &c.* Nous voyons dans l'Apocalypse, que l'Ange qui avoit le sceau du Dieu vivant, cria à haute voix aux quatre Anges qui avoient reçû le pouvoir de frapper de plaies la terre, & la mer: *Ne frappez point ni la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.* On voit aussi dans l'Exode, que le Seigneur ayant resolu de faire mourir tous les premiers nés des Egyptiens, donna aux Israélites un signe pour empêcher que les leurs ne fussent frappés de mort; & que ce signe qu'il leur donna étoit le sang de l'agneau pascal, qu'il les obligea de mettre sur la porte de leurs maisons, afin que l'Ange exterminateur ne touchât à aucune

Apoc. 7. 2. 3.

Exod. 12. 13.

aucune des maisons qui seroient marquées de ce sang. C'est ici la même chose. Et ce *Thau*, dont la figure, selon les anciennes lettres Hebraïques, & selon la langue Samaritaine, Grecque & Latine, représente parfaitement une croix de cette sorte T, pouvoit bien marquer ce signe sacré du salut des hommes, lequel a été le prix du sang du véritable Agneau pascal, JESUS-CHRIST notre Sauveur, immolé pour nous sur la croix. C'étoit donc à l'Ange qui portoit alors la figure de JESUS-CHRIST, qu'il appartenoit de marquer un Thau sur le front de ceux qui devoient être épargnés dans le carnage géneral de Jerusalem; parceque c'étoit en vertu du sang qu'il devoit répandre sur le bois sacré de la croix, figuré, comme on l'a dit, par ce Thau, que ceux qu'il marquoit ainsi devoient éviter la mort à laquelle tous les autres étoient condannés.

Mais qui sont ces justes ou ces saints, comme les appelle S. Jerôme, que celui qui tenoit l'écritoire a séparés de tous les autres pécheurs? Dieu même nous le déclare, en disant: Que ceux qu'on devoit marquer avec un Thau, *gemissoient, & étoient dans la douleur de voir toutes les abominations qui se faisoient dans* Jerusalem. Saint Pierre parlant de Loth, qui se conserva dans la justice au milieu des abominations de Sodome, semble attribuer sa délivrance à l'affliction que souffroit son ame au milieu de ces peuples détestables: *Dieu a délivré*, dit-il, *le juste Loth, que ces abominables affligeoient & persécutoient par leur vie infame; ce juste qui demeuroit parmi eux, étant tous les jours tourmenté dans son ame juste par leurs actions criminelles, qui offensoient ses oreilles & ses* 1. Petr. 2. 7. 8.

Hieron. *yeux*. Ceux donc qui méritent d'être sauvés, dit un saint Pere, sont ceux qui vivent dans l'affliction & dans les gémissemens, qui non seulement ne prennent aucune part aux pechés des autres, mais qui les pleurent & qui en gemissent devant
1. Reg. 16. Dieu, comme Samuel pleuroit Saül, & comme S. Paul versoit des larmes sur ceux qui ayant
2. Cor. 7. peché, n'en faisoient point pénitence : *Qui non solum malis non consenserunt operibus, sed & aliena planxere peccata.*

C'est-là ce qu'ont principalement à faire les bons en ce monde ; gémir beaucoup devant Dieu, tant pour leurs propres pechés, que pour ceux de ces personnes plongées dans l'amour du siecle, & ensevelies dans les ombres de la mort, qui ont oublié également Dieu & leur salut. *Heureux*, dit
Matth. 5. 5. JESUS-CHRIST, *sont ceux qui pleurent, parcequ'ils seront consolés.* Il paroît par l'Ecritu-
Jerem. 26. 8. 6. 14. 11. 8. 5. 1. 4. 5. re qu'il y avoit peu de ces justes dans Jerusalem ; puisque Dieu parlant au Prophete Jeremie, lui disoit de regarder dans toutes les rues de la ville, & de chercher dans toutes les places *s'il trouveroit un homme qui agît selon la justice, & qui cherchât la verité.* Il y en avoit néanmoins, mais qui se tenoient cachés à cause du débordement géneral de l'impiété qui régnoit alors dans Jerusalem. Et de même que lorsqu'Elie ayant témoigné
3. Reg. 19. 14. 18. à Dieu que les enfans d'Israel avoient tous violé son alliance, & qu'il étoit demeuré seul attaché
Rom. 11. 4. à son service, Dieu lui répondit : *Qu'il s'étoit encore réservé sept mille hommes qui n'avoient point fléchi le genou devant Baal* : aussi nous voyons en cet endroit, qu'au milieu de cette inondation de toutes sortes de crimes où étoit plongée la ville de

Jerusalem, il y en avoit qui *gemissoient* de tous ces desordres, & qui ressentant une vraie douleur de tant de pechés qui irritoient la justice de leur Dieu, mériterent de recevoir sur leur front le gage de sa divine misericorde, & le signe de leur salut.

Que si l'on demande à quoi servoient les gémissemens de ces hommes justes; S. Chrysostome répond, qu'ils pouvoient servir à réveiller quelques pécheurs de leur assoupissement, & à les gagner à Dieu: mais que quand même ils auroient été absolument inutiles pour la conversion des autres, ils leur étoient à eux-mêmes très-avantageux, comme étant la marque du zele ardent qu'ils avoient pour la gloire du Seigneur, & un digne fruit de leur piété.

Chrysost. ad Antioch. homil. 18. tom. 1. p. 208.

℣. 6. Tuez tout sans qu'aucun échappe, vieillards, jeunes-hommes, vierges, femmes, & enfans: mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Thau écrit, & commencez par mon sanctuaire, &c.

Les hommes qui jugent des choses par le sentiment humain d'une fausse compassion, regardent cet ordre de la justice de Dieu qui commande que l'on *tue tout*, sans avoir égard ni à l'âge ni au sexe, comme quelque chose de cruel; & étant choqués de la rigueur de ce châtiment, ils ne le sont pas de même de l'impiété qui l'a mérité. Mais si l'on avoit une foi vive pour connoître l'énormité de l'attentat que commet un peuple qui a choisi Dieu pour son Seigneur, & qui l'abandonne ensuite pour s'engager dans l idolatrie; l'on seroit peutêtre plus étonné de la patience de ce Dieu ainsi outragé, qui attendit si longtems la conversion de ces impies,

& qui même les invita par tant de Prophetes à quitter leurs égaremens ; que l'on ne seroit surpris de cette severe justice qu'il résolut à la fin d'exercer contre eux.

Que s'il ordonna qu'on n'épargnât pas les enfans mêmes ; c'est que leurs peres impies les engageoient dès leurs plus tendres années dans les abominations qu'ils commettoient. Et quand leur âge ne leur auroit point permis d'y prendre part, ceux qui les avoient mis au monde méritoient bien qu'ils mourussent avec eux, quoique d'une mort qui leur étoit sans comparaison plus avantageuse que la vie, qui les auroit exposés à se souiller par les mêmes crimes que leurs peres. Il n'y avoit donc, dit S. Jerôme, d'exemts de mort que ceux-là seuls qui pouvoient dire avec

Ps. 4. 7. le saint Roi : *La lumiere de votre visage est gravée sur nous, Seigneur.* Et nul ne doit s'attendre à être épargné, s'il s'imagine être quelque chose sans le sceau & sans le signe salutaire de JESUS-CHRIST : *Quibus universis non parcitur, si absque Christi signaculo aliquid esse se credunt.*

Hieron. Or l'on devoit *commencer par le sanctuaire*, c'est-à-dire par les Prêtres du Seigneur, qui étant les ministres de son saint temple, se laissoient aller jusqu'à cet excès, que d'adorer les idoles. C'est-pourquoi il étoit juste qu'ayant été cause du peché des peuples, ils eussent aussi la premiere part au châtiment. *Et qui fuerant in populis causa peccati, primi meruêre supplicia.* Que ceux donc qui appartiennent au sanctuaire du Seigneur, étant honorés de la dignité du sacerdoce de JESUS-CHRIST, ne s'appuyent pas vainement sur le caractere qui les

1. Petr. 4. 17. distingue des peuples. Car *c'est par sa propre mai-*

Estius. *son*, comme dit S. Pierre, que *Dieu commence*

son jugement. Et plus le rang qu'on tient dans l'Eglise est élevé, plus les fautes qu'on y commet sont exposées à la rigueur de sa justice, tant à cause de l'abus que l'on fait de sa puissance, qu'à cause de la grandeur du scandale qui accompagne ces mêmes fautes, & qui est souvent un sujet de chute pour les peuples.

℣. 8. 9. *Et après qu'ils eurent fait tout ce carnage, je demeurai là; & m'étant jetté le visage contre terre, je dîs en criant: Helas, helas, helas, Seigneur* mon Dieu! *perdrez-vous donc ainsi tout ce qui reste d'Israel?...Et il me dit: L'iniquité de la maison d'Israel & de la maison de Juda est dans le dernier excès, &c.*

Le Prophete vit en esprit une figure de tout ce qui devoit arriver à Jerusalem, lorsque ces six Anges revêtus de la ressemblance d'hommes, lui parurent faire un carnage géneral dans le temple, & aller faire ensuite la même chose dans la ville. Ce spectacle plein d'horreur le fit prosterner le visage contre terre, touché sans doute de ce qu'il ne voyoit peutêtre personne qui fût resté dans le temple que lui seul; ce qui le porta à s'écrier, & à demander à Dieu, *S'il perdroit donc de la sorte tout ce qui restoit de la maison d'Israel*, & s'il oublieroit les promesses qu'il avoit faites à ses peres. Car il semble que la grande multitude de ceux qui furent tués lui fit craindre qu'il ne se trouvât personne, ou presque personne, qui fût digne d'être marqué avec le Thau sur le front, pour être sauvé de ce grand carnage.

Dans la réponse que Dieu lui fait, nous pouvons considerer principalement la cause à laquelle il semble attribuer les plus horribles excès des Israé-

lites, qui est qu'ils s'étoient persuadés qu'il négligeoit de songer à eux; & qu'*il ne les voyoit point*. Telle est en effet la source de tous les plus grands déreglemens. On ne dit pas positivement, que Dieu ne voit pas ce que nous faisons: mais on agit comme si on étoit persuadé qu'il ne nous vît pas; & à proportion que l'on perd de vûe cette présence de Dieu, on s'éloigne davantage de la vraie lumiere, & par consequent on s'approche aussi de plus en plus de toutes les œuvres de ténebres qui sont capables de nous conduire à la fin jusqu'au fond du précipice. Car il ne faut pas s'imaginer que ce peuple en soit venu tout-d'un-coup jusqu'à cet excès d'extravagance, de croire que Dieu ne le voyoit plus. Il n'y arriva que par degrès. Il commit d'abord le peché, sans être arrêté par la présence de Dieu; & à mesure que s'éloignant de ce Soleil de justice il le perdoit, pour parler ainsi, de vûe, il s'imaginoit que celui qu'il cessoit de voir, ne le voyoit plus aussi lui-même. Craignons donc beaucoup jusqu'aux premieres démarches qui nous font sortir de la voie de la piété, puisqu'elles peuvent insensiblement nous mener si loin, & nous ôter de l'esprit, ou pour mieux dire, du cœur, toute pensée de cette adorable Providence qui préside à toutes choses, & qui doit être comme la mesure & la regle de tous nos desseins.

℣. 11. *Alors celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & qui avoit une écritoire pendue sur ses reins, dit ces mots: J'ai fait ce que vous m'avez commandé.*

Allegorie. Celui qui parle est cet Ange, qui représentoit, comme on l'a dit, la personne de JESUS-CHRIST,

& à qui Dieu avoit ordonné de marquer un Thau sur le front de tous ceux qui gémissoient, afin qu'ils fussent sauvés du carnage de Jerusalem. Car le Fils de Dieu déclare lui-même dans l'Evangile, qu'il est *descendu du ciel non pour faire sa volonté, mais pour faire la volonté de son Pere.* Et il ajoute, que *la volonté de celui qui l'a envoyé est, qu'il ne perde aucun de tous ceux qu'il lui a donnés; mais qu'il les ressuscite au dernier jour.* Si donc nous voulons entendre ce passage selon la lettre, il faut dire que tous ceux qui gémissoient des désordres de Jerusalem, reçûrent au front le sceau qui devoit leur sauver la vie; & que c'est-dequoi cet Ange vient rendre compte au Seigneur, comme s'étant acquitté exactement de l'ordre qu'il avoit reçû de les marquer tous.

Joan. 6. 38. 39.

Que si on veut expliquer ce même passage selon le sens spirituel qu'il figuroit, disons que le Fils de Dieu étant descendu du ciel par son Incarnation pour faire la volonté de son Pere, a marqué du sceau & du caractere de sa croix, & a sauvé, non de la mort temporelle, mais de l'éternelle, tous ceux qui vivent ici dans les larmes & les gémissemens de la pénitence. Et c'est même ce qui paroît être le sens principal de ces paroles, puisqu'à la lettre il est difficile de se persuader que tous ceux qui échaperent du carnage de Jerusalem, & qui furent ou menés en captivité à Babylone, ou laissés dans la Palestine pour en cultiver la terre, ayent été véritablement du nombre de ceux qui gémissoient & qui étoient affligés des abominations d'Israel. On voit au-contraire dans Jeremie, que ceux qui resterent après le départ de Nabuchodonosor, se révolterent contre les

Jerem. 41.

ordres que ce Prophete leur fit entendre de la part de Dieu. Et il ne paroît pas non plus que ceux qui furent emmenés captifs ayent été du nombre de ceux qui avoient gémi de l'impiété de leurs freres.

Quoi qu'il en soit, & sans pénetrer davantage dans la verité de ce fait, il est certain que, selon le sens figuré par ces paroles, il n'y eut ni dans ce tems de la prise de Jerusalem, ni dans tous les siecles précedens, & qu'il n'y a eu depuis, ni qu'il n'y aura non plus dans la suite de tous les siecles aucun homme exempt de la mort, mais d'une mort éternelle, que ceux sur qui l'Ange du grand Conseil aura gravé le sceau divin du salut, & qui peuvent être appellés les fruits de la croix de JESUS-CHRIST, & les enfans de la colombe qui gémit & qui est dans l'affliction. C'est sur leur sujet qu'il dit à son Pere, comme cet Ange, qu'*il a fait exactement ce qu'il lui a commandé* : qu'*il a conservé en son Nom tous ceux qu'il lui a donnés*, & qu'*il n'a perdu aucun d'eux.*

Jean. 17. 12. 18. 9.

S. Jerôme a remarqué que le seul Ange qui avoit ordre d'imprimer le Thau sur le front de ceux qui gémissoient, vient dire au Seigneur qu'il l'avoit executé; mais que les six autres qui avoient reçû commandement de frapper de mort tous ceux qui ne seroient point marqués, ne viennent point lui en rendre compte de la même sorte : & il en dit cette raison, que l'arrêt qu'ils avoient executé, étoit un sujet non de joie, mais de douleur. Car quoique les arrêts de la justice de Dieu contribuent à sa gloire comme ceux de sa misericorde, il peut néanmoins nous faire juger par-là qu'il ne veut point par lui-même la mort du pécheur; & qu'elle est

aux Anges un sujet de douleur, dans le même sens qu'il est dit dans l'Evangile, que la pénitence leur est un sujet de joie. *Luc. 15. 10.*

CHAPITRE X.

1. ET vidi, & ecce in firmamento, quod erat super caput Cherubim, quasi lapis sapphirus, cui species similitudinis solii, apparuit super ea.

2. Et dixit ad virum, qui indutus erat lineis, & ait: Ingredere in medio rotarum, quæ sunt subtus Cherubim; & imple manum tuam prunis ignis, quæ sunt inter Cherubim, & effunde super civitatem. Ingressusque est in conspectu meo:

3. Cherubim autem stabant à dextris domus cùm ingrederetur vir, & nubes implevit atrium interius.

4. Et elevata est gloria Domini desuper Cherub ad limen domus; & repleta est domus nube, & atrium

1. J'Eus encore une vision. Il parut dans le firmament qui étoit sur la tête des Cherubins, comme une pierre de saphir, & comme une espece de trône.

2. Et *le Seigneur qui étoit sur le trône*, dit à l'Ange ᵛ vêtu d'une robe de lin: Allez au milieu des roues qui sont sous les Cherubins, & prenez plein votre main des charbons de feu qui sont entre les Cherubins, & répandez-les sur la ville. Et il s'y en alla devant moi.

3. Les Cherubins étoient au côté droit de la maison du Seigneur lorsqu'il y entra, & une nuée remplit le parvis interieur.

4. La gloire du Seigneur s'éleva au dessus des Cherubins, *&* vint à l'entrée de la maison, & la maison fut couverte

ᵛ. 2. *lettr.* A l'homme, *c'est-à-dire*, à l'Ange. *synops.*

de la nuée, & le parvis fut rempli de l'éclat de la gloire du Seigneur.

5. Le bruit des aîles des Cherubins retentissoit jusqu'au parvis exterieur, & paroissoit comme la voix du Dieu tout-puissant qui parloit.

6. *Le Seigneur* ayant donc fait ce commandement à celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, lui ayant dit, Prenez du feu du milieu des roues qui sont entre les Cherubins, il y alla, & se tint près d'une des roues.

7. Alors l'un des Cherubins étendit sa main du milieu des Cherubins, vers le feu qui étoit entre les Cherubins; & en ayant pris, il le mit dans les mains de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, qui l'ayant reçu s'en alla.

8. Et il parut dans les Cherubins comme une main d'homme qui étoit sous leurs aîles.

9. Je vis encore, & il me parut quatre roues près des Cherubins. Il y avoit une roue près d'un Cherubin, & une autre roue près d'un autre. Les roues paroissoient à

repletum est splendore gloriæ Domini.

5. Et sonitus alarum Cherubim audiebatur usque ad atrium exterius: quasi vox Dei omnipotentis loquentis.

6. Cùmque præcepisset viro, qui indutus erat lineis, dicens: Sume ignem de medio rotarum, quæ sunt inter Cherubim: ingressus ille stetit juxta rotam.

7. Et extendit Cherub manum de medio Cherubim, ad ignem, qui erat inter Cherubim: & sumpsit, & dedit in manus ejus, qui indutus erat lineis: qui accipiens egressus est.

8. Et apparuit in Cherubim similitudo manus hominis subtus pennas eorum.

9. Et vidi, & ecce quatuor rotæ juxta Cherubim: rota una juxta Cherub unum, & rota alia juxta Cherub unum: species autem rotarum erat quasi

ſi viſio lapidis chryſolithi,

10. & aſpectus earum ſimilitudo una quatuor, quaſi ſit rota in medio rotæ.

11. Cùmque ambularent, in quatuor partes gradiebantur: & non revertebantur ambulantes; ſed ad locum, ad quem ire declinabat quæ prima erat, ſequebantur & ceteræ, nec convertebantur.

12. Et omne corpus earum, & colla, & manus, & pennæ, & circuli, plena erant oculis, in circuitu quatuor rotarum.

13. Et rotas iſtas vocavit volubiles, audiente me.

14. Quatuor autem facies habebat unum: facies una, facies Cherub: & facies ſecunda, facies hominis: & in tertio facies leonis: & in quarto facies aquilæ.

15. Et elevata ſunt Cherubim: ipſum eſt animal, quod videram juxta fluvium Chobar.

les voir comme une pierre de chryſolite,

10. & toutes les quatre paroiſſoient comme ſi une roue étoit au milieu d'une autre:

11. Et lorſqu'elles marchoient, elles marchoient de quatre côtés, & ne retournoient point en marchant; mais quand celle qui étoit la premiere alloit d'un côté, les autres ſuivoient auſſitôt ſans tourner ailleurs.

12. Le corps des quatre roues, leur cou, leurs mains, leurs aîles, & leurs cercles étoient pleins d'yeux tout autour:

13. & il appella ces roues devant moi, les roues legeres.

14. Chacun *de ces animaux* avoit quatre faces ‖; la premiere étoit celle d'un Cherubin; la ſeconde celle d'un homme, la troiſiéme celle d'un lion, & la quatriéme celle d'un aigle.

15. Et les Cherubins s'éleverent en haut. C'étoient les mêmes animaux ‖ que j'avois vûs près du fleuve de Chobar.

℣. 14. Voyez l'explication de ces quatre faces dans Eſtius.

℣. 15. *lettr.* C'étoit le même animal. Nombre ſingulier pour un pluriel.

16. Lorſque les Cherubins marchoient, les roues marchoient auſſi auprès d'eux; & lorſque les Cherubins étendoient leurs aîles pour s'élever de terre, les roues n'y demeuroient point; mais elles ſe trouvoient auſſi auprès d'eux.

16. Cumque ambularent Cherubim, ibant pariter & rotæ juxta ea; & cùm elevarent Cherubim alas ſuas ut exaltarentur de terra, non reſidebant rotæ, ſed & ipſæ juxtà erant.

17. Elles demeuroient quand ils demeuroient, & elles s'élevoient quand ils s'élevoient, parceque l'eſprit de vie étoit en elles.

17. Stantibus illis, ſtabant: & cum elevatis elevabantur; ſpiritus enim vitæ erat in eis.

18. La gloire du Seigneur ſortit enſuite de l'entrée du temple, & elle ſe plaça ſur les Cherubins.

18. Et egreſſa eſt gloria Domini à limine templi: & ſtetit ſuper Cherubim.

19. Et les Cherubins étendant leurs aîles en haut s'éleverent de terre devant moi; & lorſqu'ils partirent, les roues les ſuivirent auſſi. Et *les Cherubins* s'arrêterent [θ] à l'entrée de la porte de la maiſon du Seigneur du côté de l'orient: & la gloire du Dieu d'Iſrael étoit ſur eux.

19. Et elevantia Cherubim alas ſuas, exaltata ſunt à terra coram me; & illis egredientibus, rotæ quoque ſubſecutæ ſunt: & ſtetit in introitu portæ domus Domini orientalis; & gloria Dei Iſrael erat ſuper ea.

20. C'étoient les mêmes animaux que j'avois vûs au-deſſous du Dieu d'Iſrael près du fleuve de Chobar, & je reconnus que c'étoient des Cherubins.

20. Ipſum eſt animal, quod vidi ſubter Deum Iſrael juxta fluvium Chobar: & intellexi quia Cherubim eſſent.

21. Chacun avoit quatre vi-

21. Quatuor vultus

℣. 19. *litt.* ſtetit.

uni, & quatuor alæ uni: & similitudo manus hominis sub alis corũ.

21. Et similitudo vultuum eorum, ipsi vultus quos videram juxta fluvium Chobar, & intuitus eorum, & impetus singulorum ante faciem suam ingredi.

sages & quatre aîles, & il paroissoit comme une main d'homme sous leurs aîles.

22. Les faces qui m'y parurent, leur regard, & cette impétuosité avec laquelle chacun marchoit devant soi, étoient les mêmes que j'avois vûes près du fleuve de Chobar.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ꝟ. 2. *ET celui qui étoit dessus dit à celui qui étoit vêtu d'une robe de lin: Allez au milieu des roues qui sont sous les Cherubins, & prenez plein votre main des charbons de feu qui sont entre les Cherubins, & répandez-les sur la ville, &c.*

Cette vision étant presque la même qui a été rapportée au premier chapitre, il semble qu'elle n'est représentée de nouveau au saint Prophete, qu'afin de le confirmer de plus en plus dans la certitude de ce qu'elle prédisoit, & de l'assurer aussi que le moment où se devoit accomplir ces redoutables jugemens de Dieu dont on a parlé, & qui regardoient la ville de Jerusalem, s'approchoit de plus en plus. On a vû au commencement de ce livre, que les animaux mysterieux qui se présenterent aux yeux d'Ezechiel, *étoient au milieu d'un feu, & paroissoient* Ezech.
même *comme des charbons tout enflammés*. Ce 1. 5. 13.
feu marquoit la divine justice allumée contre le royaume de Juda. Ainsi lorsque le Seigneur, *qui étoit assis sur un trône dans le firmament*, dit à

remplissoit auparavant sa maison, *s'éleva de dessus les Cherubins*, qui mirent les charbons de feu entre les mains de celui qui étoit vêtu d'une robe de lin, & *passa à l'entrée du temple*; parceque les châtimens ne doivent point être exercés en présence de la majesté de Dieu; & qu'ainsi cette maison du Seigneur devant être consumée par le feu, il s'en éloignoit auparavant, en ce qu'il l'abandonnoit à la rigueur de sa justice: & que c'est ce que figuroit encore cette *nuée* qui *remplit le parvis interieur*, parceque dans le moment que la gloire du Très-haut quittoit le dedans du temple, il falloit qu'il fût rempli de nuages, d'obscurité, & de ténebres: *Cùmque elevata esset gloria Domini de Cherubim . . . . statim nube, tenebris, & caligine atrium impletur interius. Neque enim præsente Domini majestate exercentur supplicia.*

℣. 8. 9. 10. &c. *Il parut dans les Cherubins la ressemblance d'une main d'homme qui étoit sous leurs aîles. .... Et il me parut quatre roues près des Cherubins, &c.*

Comme en expliquant le premier chapitre on a tâché de faire voir quel peut être le sens litteral de cette vision si mysterieuse des quatre animaux qui sont ici appellés des Cherubins, & des quatre roues qui tournoient l'une dans l'autre. nous nous sommes reservés à marquer ici quel est le sens spirituel que l'Eglise y a donné après les anciens Auteurs & les saints Peres. Elle a donc consideré ces quatre animaux comme des figures non seulement des Cherubins, ce que l'Ecriture dit formellement; mais encore des quatre Evangelistes. S. Jerôme rapportant le sentiment des Anciens, qu'il témoigne aussi approuver, dit que les quatre Evangelistes ont été

Hieron. in Ezech. 1. *Idem. proœm. in Matth.* *Gregor. Magn. in Ezech. 1.*

Apud Bernard. t. 5. p. 301. serm. ad prælat. c. 9. &c. prédits longtems auparavant par cette vision d'Ezechiel : *Hæc quatuor Evangelia multò ante prædicta Ezechielis quoque volumen probat, in quo prima visio contexitur.* Il ajoute que la face de *l'homme* représentoit saint Matthieu, qui commence son Evangile en racontant la génealogie de JESUS-CHRIST selon sa nature humaine : Que par la face du *lion*, on entend S. Marc, dont l'Evangile commence par la prédication de S. Jean dans le desert, & par la voix de celui qui crie que l'on fasse pénitence ; ce qui étoit comme le rugissement du lion : Que l'Evangile de S. Luc étoit figuré par la face du *bœuf* ; parceque comme cet animal étoit destiné pour les sacrifices, aussi cet Evangeliste parle d'abord du sacerdoce de Zacharie : Qu'enfin la face de *l'aigle* figuroit S. Jean, qui s'élevant comme un aigle jusques dans le ciel, décrit la géneration éternelle du Fils de Dieu.

La face de l'homme & la face du lion, qui figuroient la naissance temporelle de JESUS-CHRIST, & la prédication de son Précurseur, étoient *à la droite* ; & au-contraire la face du bœuf étoit *à la gauche*, parceque, comme dit le même Saint, le sacerdoce & les victimes de la loi des Juifs devoient s'abolir, & faire place au sacerdoce spirituel de celui à qui le Seigneur a dit : *Vous êtes* Ps. 109. 4. *Prêtre pour toûjours selon l'ordre de Melchisedech.* La face de l'aigle étoit *au-dessus* ; parceque la géneration éternelle du Verbe de Dieu est élevée au-dessus & de sa géneration temporelle, & de la prophetie de son Précurseur, & du sacerdoce ancien qui est aboli, l'Evangeliste S. Jean nous faisant voir de quelle sorte le Pere est de toute éternité dans le Fils, comme le Fils est dans le Pere : *Aquila*

Aquila autem & super nativitatem, & super prophetiam est.... & super sacerdotium quod praeteriet, de nativitate referens spirituali, quomodo Pater in Filio & Filius in Patre sit. Mais toutes ces faces étoient tellement jointes dans ces animaux les unes aux autres, qu'elles sembloient ne composer qu'un seul corps; parcequ'en effet tous ces quatre Evangelistes ne composent proprement qu'un seul Evangile, qui nous represente tout JESUS-CHRIST, selon les vûes differentes qu'on en peut avoir; c'est-à-dire, & comme Dieu, & comme homme, & comme Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech, & comme prédit & figuré par le sacerdoce, & par les victimes de l'ancienne loi.

Les faces & les aîles de ces animaux mysterieux *s'élevoient en haut*, parceque tout ce que disent les Evangelistes ne tend qu'au ciel, & ne prêche que ce qui peut relever la gloire & la majesté de Dieu. Leurs aîles *sont jointes les unes aux autres*, pour marquer l'union si admirable qui est entre eux, lorsqu'ils annoncent par toute la terre une même verité. Et ils l'annoncent par-tout *où l'Esprit de Dieu les pousse*, sans qu'aucune chose soit capable de les faire *tourner en arriere*, parcequ'ils suivent *l'impetuosité* de cet Esprit saint, qui les porte toujours vers ce qui est devant eux; c'est-à-dire, vers les choses éternelles. Mais s'ils ont des aîles pour s'élever à la contemplation des plus hautes verités, *ils ont des mains* pour accomplir la volonté de leur divin Maître, en imitant JESUS-CHRIST dont ils ont été les disciples, & dont il est dit: *Qu'il commença à faire & à enseigner*. Or en même-tems qu'ils s'élevent avec

leurs aîles, *ils couvrent leurs corps avec d'autres aîles*; pour marquer peutêtre le profond respect avec lequel ils s'approchent de la haute majesté de celui qui est le principe souverain de toutes leurs connoissances, & à qui ils sont trop heureux de pouvoir prêter leur saint ministere pour l'execution de ses divins ordres.

Ils sont comme *des charbons embrasés*, & comme *des lampes ardentes*; parceque tout l'Evangile ne respire que le feu de la charité, que Jesus-Christ est venu, comme il le dit, allumer sur la terre: *Ignem veni mittere in terram*; *& quid volo, nisi ut accendatur?* Et puisque S. Jean-Baptiste a été nommé par Jesus-Christ *une lampe ardente & luisante*, il ne faut pas s'étonner si ceux qu'il avoit choisis pour éclairer & pour embraser toute la terre du feu divin de son amour par la prédication de l'Evangile, sont nommés ici *des lampes ardentes*, *& des charbons embrasés*.

Luc. 12. 49.
Joan. 5. 35.

Apud Hieron. ib. ut supr.

Les Prédicateurs & les Pasteurs, qui sont aussi désignés par ces animaux mysterieux, doivent ressembler en quelque chose aux saints Evangelistes dont nous venons de parler. Il faut donc qu'ils soient tantôt comme des *hommes*, qui savent se rabaisser & condescendre à la foiblesse de leurs freres; & tantôt comme des *lions*, qui fassent entendre le saint rugissement de la parole menaçante du Seigneur, pour étonner & pour humilier les pecheurs. Il faut qu'ils soient assidus & infatigables dans le travail comme *les bœufs*, & disposés même à devenir les victimes de Jesus-Christ, s'il est necessaire qu'ils s'immolent pour sa gloire & pour le salut des ames: & il faut qu'ils veillent sans cesse pour s'élever, comme des *aigles*, au-dessus des

ſens & de tout ce qu'il y a de terreſtre & de charnel, pour recevoir de Dieu même dans la priere ce qu'ils doivent diſtribuer aux autres. Mais plût à Dieu, s'écrie un Auteur, que toutes ces qualités fuſſent tellement unies dans les Paſteurs, comme ces quatre faces differentes l'étoient dans les animaux, que l'on n'en vît point qui fuſſent ou tout hommes, ou tout lions, ou tout bœufs, ou tout aîgles, par le peu de ſoin qu'ils ont d'unir enſemble ce qui ne peut être ſéparé ſans que l'harmonie & l'accord ſi admirable de cette viſion toute myſterieuſe ſoit rompu.

Ce que le Prophete marque enſuite touchant cette *roue* qu'il vit paroître, qui avoit auſſi quatre faces, s'explique encore en un ſens ſpirituel par les ſaints Peres & par les Auteurs Eccleſiaſtiques, de l'Evangile & de la ſainte Ecriture. Si quelqu'un, dit S. Jerôme, conſidere le mouvement de ces *roues* évangeliques; il verra que le monde entier a été rempli en peu de tems de la prédication apoſtolique: *Evangeliorum autem ſi quis rotam curſumque conſideret, in brevi tempore videbit mundum eſſe completum ſermone apoſtolico.* Elles *paroiſſoient comme ſi une roue étoit au milieu d'une autre roue*; ce qui peut marquer, ſelon ce Pere, ou l'union très-étroite des deux Teſtamens, de l'ancien & du nouveau; ou la liaiſon auſſi très-parfaite des quatre ſaints Evangiles, dont *le mouvement* ſe porte toujours en haut vers le ciel. *Tout le corps des quatre roues étoit plein d'yeux*; parceque les quatre Evangiles ſont pleins de lumiere, & rempliſſent de l'éclat de la verité toute la terre; enſorte que les choſes mêmes qui y paroiſſent les plus petites & les plus baſſes, ſont néanmoins tou-

Ezech. 15. 16.

tes brillantes par la présence & la majesté du Saint-Esprit: *Ut etiam quæ parva putantur & vilia, Spiritus sancti fulgeant majestate.*

Gregor. Magn. ut supr. hom. 6. S. Gregoire Pape dit aussi que cette *roue dans une autre roue* nous figure le nouveau Testament comme enfermé dans l'ancien, lequel a prédit & figuré ce qu'on a vû accompli dans le nouveau: *Rota intra rotam, est Testamentum novum intra Testamentum vetus: quia quod designavit Testamentum vetus, hoc Testamentum novum exhibuit.* Et il ajoûte, que *les roues marchoient sans retourner en arriere*; parceque le nouveau Testament s'est établi non en détruisant, mais en expliquant spirituellement l'ancien, & en ce qu'ils demeureront immuables jusques à la fin des siecles.

Ce qui est marqué de *l'étendue*, de la *hauteur* & de *la forme* de ces roues, qui étoit *horrible à voir*, selon l'expression de l'Ecriture, nous fait comprendre cette profondeur impenetrable, cette hauteur inaccessible, & cette vaste & infinie étendue de la science, de la sagesse & des jugemens de Dieu renfermés dans l'Evangile & dans toute la sainte Ecriture, qui est aussi comparée en cet endroit *à la mer*. Disons donc avec saint Paul, frappez d'une sainte *horreur* & d'une humble admiration de l'étendue & de la hauteur infinie de ces roues divines & évangeliques: *O altitudo divitiarum sapientiæ & scientiæ Dei: quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, & investigabiles viæ ejus!* Rom. 11. 35.

Apud Bern. ib. ut supr. Un Auteur ecclesiastique parlant contre la rupture de l'unité de l'Eglise, causée par les schismes, dit excellemment: Que quoique differens Pasteurs président à differentes Eglises, & que ceux qui sont figurés par ces animaux mysterieux fassent *suivre*,

ſelon qu'il eſt dit ici, differentes *roues après eux*, elles doivent néanmoins *paroître, à leur mouvement & à leur forme*, comme ſi *une roue étoit au milieu d'une autre roue*; c'eſt-à-dire, que toutes ces Egliſes differentes doivent être réunies & renfermées comme dans le cercle de la ſeule Egliſe Catholique. Mais il eſt très remarquable, ſelon la reflexion du même Auteur, que ſi ces roues *ſuivoient* les ſaints animaux, & ſi *elles s'arrêtoient quand ils s'arrêtoient*, ou ſi *elles s'élevoient de terre quand ils s'élevoient*, c'étoit, comme dit l'Ecriture, *parceque l'eſprit de vie étoit en elles*. Ainſi les Paſteurs doivent s'attendre que leurs peuples les ſuivront, ſi l'Eſprit de Dieu eſt dans ces peuples pour les attirer après leurs Paſteurs. Mais ce qu'il y a de déplorable, ajoute-t-il, c'eſt que l'on voit maintenant en pluſieurs lieux les Egliſes figurées par ces roues, *tourner en arriere* avec leurs Paſteurs, qui leur en donnent les premiers l'exemple; tomber avec eux en les ſuivant dans leur chute, & ſe courber tout à fait comme eux vers la terre. *Nunc autem, quod miſerandum eſt & dolendum, pluribus quidem in locis cum retrocedentibus animalibus revertuntur ſimul & rotæ, & cum cadentibus cadunt, & cum incurvatis ad terram pariter incurvantur.*

℣. 18. 19. *La gloire du Seigneur ſortit enſuite de l'entrée du temple, & elle ſe plaça ſur les Cherubins. Et les Cherubins étendant leurs aîles en haut, s'éleverent de terre devant moi; & lorſqu'ils partirent, les roues les ſuivirent auſſi, &c.*

La protection du Dieu d'Iſrael ne quitte pas tout-d'un-coup ſon peuple; elle l'abandonne peu-à-peu, dit S. Jerôme; *Paulatimque protectio Dei re-*

liquit Israel. » La gloire & la majesté du Seigneur
» étoit donc premierement dans le temple. Ensuite
» elle s'arrêta dans le parvis, ou-bien à l'entrée du
» temple : & en même-tems qu'elle sortit de sa
» maison sainte, la nuée & l'obscurité remplit,
» comme on l'a vû, tout le dedans. Cette même
» gloire vint de nouveau se rasseoir sur les Cheru-
» bins : & eux s'étant envolés dans le moment, & re-
» tirés plus au-dehors, les roues les suivirent aussi-
» tôt. Alors la gloire du Dieu d'Israel s'arrêta non
» à la porte du temple, mais au-devant de la por-
» te qui regardoit vers l'orient. » Que cette image
de la pénitence avec laquelle il differa si longtems
à s'éloigner tout-à-fait de sa maison, devroit nous
couvrir de confusion nous-mêmes, en nous repre-
sentant les divers effets de la bonté dont il use en-
vers nous, & la douceur si admirable avec laquelle
il attend que nous nous convertissions ! Tremblons
en considerant avec S. Jerôme, qu'à mesure qu'il
s'éloigne d'une partie de son temple, les ténebres
prennent sa place, & succedent à la lumiere de sa
présence : *quâ recedente de templo, nubes & cali-
go implevit templi penetralia.* Veillons & prions,
pour empêcher que ce qui reste de sa lumiere dans
nous ne nous quitte tout-à-fait ; & rappellons par
les humbles gemissemens d'un cœur contrit & bri-
sé de repentir, cet hôte divin avant qu'il se soit
éloigné entierement de sa maison.

CHAPITRE XI.

1. ET elevavit me Spiritus, & introduxit me ad portam domus Domini orientalem, quæ respicit ad solis ortum : & ecce in introitu portæ viginti quinque viri : & vidi in medio eorum Jezoniam filium Azur, & Pheltiam filium Banaïæ, principes populi.

2. Dixitque ad me: Fili hominis, hi sunt viri qui cogitant iniquitatem, & tractant consilium pessimum in urbe ista,

3. dicentes : Nonne dudum ædificatæ sunt domus ? Hæc est lebes, nos autem carnes.

4. Idcirco vaticinare de eis, vaticinare, fili hominis.

5. Et irruit in me spiritus Domini, & dixit ad me: Loquere : Hæc dicit Dominus : Sic locuti estis, domus Israel, & cogitationes cordis vestri ego novi.

1. L'Esprit ensuite m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil-levant. Je vis alors à l'entrée de la porte vingt-cinq hommes, & j'apperçûs au milieu d'eux Jezonias fils d'Azur, & Pheltias fils de Banaïas Princes du peuple.

2. Et l'*Esprit* me dit : Fils de l'homme, ce sont-là ceux qui ont des pensées d'iniquité, & qui forment des desseins pernicieux en cette ville,

3. en disant : Nos maisons ne sont-elles pas bâties depuis longtems ? Mais cette *ville* est *comme* la chaudiere *qui est sur le feu*, & nous sommes la chair *qu'on mettra dedans*.

4. C'estpourquoi prophetisez sur leur sujet, fils de l'homme, prophetisez.

5. En même-tems l'Esprit de Dieu me saisit, & me dit : Parlez ; Voici ce que dit le Seigneur : Voici ce que vous avez dit, maison d'Israel, & je connois les pensées de votre cœur.

6. Vous avez tué un grand nombre de personnes dans cette ville, & vous avez rempli ses rues des corps de ceux que vous avez tués.

7. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Ceux que vous avez tués, que vous avez étendus morts au milieu de la ville, ceux-là sont la chair, & la ville est la chaudiere: & pour vous je vous ferai sortir du milieu de cette ville.

8. Vous craignez l'épée, & je ferai que l'épée tombera sur vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. Je vous chasserai du milieu de cette ville: je vous livrerai entre les mains des ennemis, & j'exercerai sur vous mes jugemens *les plus rigoureux*.

10. Vous perirez par l'épée, je vous jugerai dans les confins d'Israel *, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

11. Cette ville ne sera point une chaudiere à votre égard, & vous ne serez point *comme* la chair au milieu d'elle; mais je vous jugerai dans les confins d'Israel,

12. & vous saurez que c'est

6. Plurimos occidistis in urbe hac, & implestis vias ejus interfectis.

7. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Interfecti vestri, quos posuistis in medio ejus, hi sunt carnes, & hæc est lebes: & educam vos de medio ejus.

8. Gladium metuistis, & gladium inducam super vos, ait Dominus Deus.

9. Et ejiciam vos de medio ejus, daboque vos in manu hostium, & faciam in vobis judicia.

10. Gladio cadetis: in finibus Israel judicabo vos, & scietis quia ego Dominus.

11. Hæc non erit vobis in lebetem, & vos non eritis in medio ejus in carnes: in finibus Israel judicabo vos.

12. Et scietis quia

℣. 10. *lettr.* Nempe in Reblatha, vel extra terram sanctam. *Synops.*

ego Dominus : quia in præceptis meis non ambulaſtis, & judicia mea non feciſtis, ſed juxta judicia gentium, quæ in circuitu veſtro ſunt, eſtis operati.

moi qui ſuis le Seigneur ; parceque vous n'avez point marché dans la voie de mes préceptes, & que vous n'avez point obſervé mes ordonnances, mais que vous vous êtes conduits ſelon les coutumes des nations qui vous environnent.

13. Et factum eſt, cùm prophetarem, Pheltias filius Banaïæ mortuus eſt; & cecidi in faciem meam clamans voce magna, & dixi : Heu, heu, heu, Domine Deus! conſummationẽ tu facis reliquiarum Iſrael?

13. Comme je prophetiſois *de cette ſorte*, Pheltias fils de Banaias mourut. Alors je tombai le viſage contre terre, & je criai à haute voix, en diſant : Helas, helas, helas, Seigneur *mon* Dieu! vous achevez donc de perdre ce qui reſte d'Iſrael.

14. Et factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

14. Et le Seigneur m'adreſſa ſa parole, & me dit :

15. Fili hominis, fratres tui, fratres tui, viri propinqui tui, & omnis domus Iſrael, univerſi, quibus dixerunt habitatores Jeruſalem : Longè recedite à Domino, nobis data eſt terra in poſſeſſionem.

15. Fils de l'homme, vos freres, vos freres, dis-je, vos proches & toute la maiſon d'Iſrael ſont tous ceux à qui les habitans de Jeruſalem ont dit : Allez-vous-en bien-loin du Seigneur ; c'eſt à nous à qui la terre a été donnée pour la poſſeder.

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quia longè feci eos in gentibus, & quia diſperſi eos in terris, ero eis in ſanctificationem modicam in ter-

16. C'eſtpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Quoique je les aye envoyés ſi loin parmi les nations, & que je les aye diſperſés en divers payis, je ne laiſſerai pas de ſan-

tifier leur petit nombre dans les payis où ils sont allés.

17. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vous rassemblerai du milieu des peuples ; je vous réunirai des payis où vous avez été dispersés, & je vous donnerai *encore* la terre d'Israel.

18. Ils y entreront *de nouveau*, & ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un sujet de chute, & toutes ses abominations.

19. Et je leur donnerai *à tous* un même cœur, & je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau ; j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, & je leur donnerai un cœur de chair :

20. afin qu'ils marchent dans *la voye de* mes préceptes, qu'ils gardent ce que je leur ai ordonné, & qu'ils le fassent ; qu'ils soient mon peuple, & que je sois leur Dieu.

21. *Mais* pour ceux dont le cœur s'abandonne à ce qui leur est un sujet de chute, & à leurs abominations, je ferai que leurs crimes retomberont sur leurs têtes, dit le Seigneur *notre* Dieu.

22. Alors les Cherubins éleverent leurs aîles en haut, les

ris, ad quas venerunt.

17. Propterea loquere : Hæc dicit Dominus Deus : Congregabo vos de populis, & adunabo de terris, in quibus dispersi estis, daboque vobis humum Israel.

18. Et ingredientur illuc, & auferent omnes offensiones, cunctasque abominationes ejus de illa.

19. Et dabo eis cor unum, & spiritum novum tribuam in visceribus eorum : & auferam cor lapideum de carne eorum, & dabo eis cor carneum :

20. ut in præceptis meis ambulent, & judicia mea custodiant, faciantque ea : & sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum.

21. Quorum cor post offendicula & abominationes suas ambulat, horum viam in capite suo ponam, dicit Dominus Deus.

22. Et elevaverunt Cherubim alas suas,

& rotæ cum eis : & gloria Dei Israel erat super ea.

roues s'éleverent avec eux, & la gloire du Dieu d'Israel étoit sur les Cherubins.

23. Et ascendit gloria Domini de medio civitatis, stetitque super montem, qui est ad orientem urbis.

23. Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter sur la montagne qui est à l'orient de la ville.

24. Et spiritus levavit me, adduxitque in Chaldæam ad transmigrationem, in visione, in spiritu Dei: & sublata est à me visio, quam videram.

24. Après cela l'Esprit m'éleva en haut, & me ramena en vision par *la vertu de* l'Esprit de Dieu en Chaldée, vers le peuple qui étoit captif; & la vision que j'avois eue s'étant évanouie de mon esprit ‖,

25. Et locutus sum ad transmigrationem omnia verba Domini, quæ ostenderat mihi.

25. je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avoit fait voir.

℣. 24. *lett.* de devant moi. *Expl.* de mon esprit, où cette vision m'avoit été représentée.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. *L'Esprit ensuite m'éleva en haut, & me mena à la porte orientale de la maison du Seigneur, qui regarde le soleil-levant. Je vis alors à l'entrée de la porte vingt-cinq hommes.... Et* l'Esprit *me dit: Fils de l'homme, ce sont là ceux qui ont des pensées d'iniquité, &c.*

Comme la gloire du Seigneur s'étoit retirée du temple, & arrêtée devant la porte qui regardoit vers l'orient, le Prophete est *élevé* tout-d'un-coup Hieron.
par la vertu de *l'Esprit* saint qui lui parloit, & conduit par cette porte orientale, qui est tournée, dit S. Jerôme, vers le Soleil de justice, dont l'Ecri-

ture parle ailleurs lorsqu'elle dit de l'Homme-
Zachar. 6. 12. Dieu : Que l'Orient est son nom : *Ecce vir Oriens nomen ejus*. Et ceci pouvoit nous marquer dès-lors, que la gloire du Dieu d'Israel devoit s'éloigner un jour du temple & de la Synagogue des Juifs, pour s'unir à la personne de JESUS-CHRIST notre veritable *Orient*, & passer ainsi dans l'Eglise des Gentils, qui est devenue le fruit de son Incarnation. Mais qu'est-ce que Dieu fait voir à Ezechiel en ce lieu où son Esprit saint le transporta? Il y apperçoit deux Princes du peuple au milieu de vingt-cinq hommes, qui *avoient* tous, dit l'Ecriture, *des pensées d'iniquité*, & qui *prenoient une très-méchante resolution entre eux*: TRACTANT *consilium pessimum*. A entendre ces paroles du sacré Texte, on croiroit qu'il s'agiroit de quelque malice détestable, ou de la plus noire trahison. Mais *l'iniquité* & toute l'énormité de la résolution de ces Princes & de ces hommes qui les suivoient, consistoient, selon la remarque de saint Jerôme, en ce qu'ils desesperoient de leur salut ; & qu'étant tous résolus à périr par le desespoir que leur causoit leur propre conscience chargée de crimes, ils ne vouloient point écouter les avertissemens des Prophetes, ni songer à reparer leurs pechés par la pénitence : *Desperantes salutem, & scelerum conscientiâ parati ad interitum, nec volentes per pœnitudinem peccata corrigere.*

Pour comprendre ce que disent ces habitans de Jerusalem, qui est très-obscur, il faut supposer qu'ils avoient déja entendu dire au Prophete Je-
Jerem. 1. 13. remie, qui menaçoit cette ville dans le même-tems de tous les malheurs qui lui devoient arriver : Qu'elle seroit comme une *chaudiere bouil-*

lante, ou plutôt, ſelon la viſion qu'il en avoit eue, Que Nabuchodonoſor Roi des Chaldéens ſeroit lui-même comme cette chaudiere bouillante, par la fureur avec laquelle il viendroit fondre du côté du nord ſur Jeruſalem, pour châtier & pour conſumer tous ſes citoyens. Ils répondent donc avec mépris à ce que diſoit ce Prophete, & lui diſent; Notre ville *n'eſt-elle pas bâtie*, & fortifiée Synopſ. *depuis long-tems ?* Qu'avons-nous à craindre de la part des Chaldéens ? Ou ſelon le texte des Septante : *N'avons-nous pas* encore *bâti des maiſons depuis peu d'années*, c'eſt-à-dire depuis la captivité du Roi Jechonias, nonobſtant toutes les menaces qu'on nous a faites ? Toutes ces prédictions ſi effrayantes ne ſont qu'un épouvantail dont on ſe ſert pour nous abattre. Que la ville de Jeruſalem devienne pour nous comme une chaudiere bouillante, & que *nous ſoions nous-mêmes* comme *les chairs* qu'on mettra dedans; nous y conſentons. Mais cela n'arrivera qu'après notre mort; c'eſt-à-dire, que lorſque nous ſerons morts de notre mort naturelle, on nous y enterrera, comme on y a enterré nos ancêtres; & ainſi nous ne ſerons point emmenés captifs.

Tel étoit, autant qu'on en peut juger, le raiſonnement extravagant de ces hommes ſans raiſon; & c'eſt-là ce que l'Eſprit de Dieu appelle une *penſée d'iniquité*, & une diſpoſition déteſtable, *conſilium peſſimum*; parcequ'au-lieu de s'humilier ſous la verité de ſa parole, ils s'en railloient inſolemment, & ruinoient par ce diſcours auſſi foû qu'impie, l'impreſſion ſalutaire que la force des paroles de ſon Prophete auroit dû faire dans l'eſprit des peuples. Ainſi il paroît, ſelon ſaint Paul, 1. Cor. 5. 6.

qu'un petit nombre de personnes consommées dans la malice est capable, comme un levain très-pernicieux, d'aigrir & de corrompre tous les autres. Vingt-cinq hommes ayant à leur tête deux Princes du peuple, ont la hardiesse de s'élever contre Dieu, de lui répondre avec le dernier mépris, & de tourner ses paroles en raillerie. Ce crime est énorme, non seulement en lui-même, mais encore par ses effets, puisqu'il entraîne après soi la chute d'une infinité de peuples, qui ne demandent qu'à éloigner de leur esprit toute pensée des jugemens, & toute crainte de la justice de Dieu.

Il est vrai que les Chrétiens ne s'abandonnent gueres à des discours si desesperés. Mais ce que leur bouche n'ose proferer, ils le declarent assez par leurs actions. Si les Pasteurs de l'Eglise leur représentent, non pas seulement comme la vision d'un Prophete, mais comme une verité évangelique, cette *chaudiere bouillante* de la fureur du Seigneur, ce feu de l'enfer qui ne s'éteindra jamais, ce lieu de pleurs & de grincemens de dents, ce ver de la conscience qui rongera éternellement ; ils regardent ces malheurs comme infiniment éloignés d'eux ; ils se considerent eux-mêmes comme établis nouvellement dans leurs maisons, d'où ils ne doivent sortir que de fort longtems ; ou comme affermis très-puissamment sur la terre & dans leurs villes, & comme s'ils ne devoient en sortir jamais. S'ils ne raisonnent donc pas comme ces impies, ils agissent au-moins selon le même raisonnement, vivant au hazard, & risquant ce qui pourra arriver après leur mort. Ce qui dans le fond est presque la même chose que s'ils disoient : Qu'il y ait un enfer,& que nous soions un jour les victimes de ces

flâmes éternelles, nous voulons vivre cependant comme il nous plaît, & conformément à tous nos desirs : *Nonne dudum vel nuper ædificatæ sunt domus ? Hæc est lebes ; nos autem carnes :* parole qui fait frayeur à l'entendre, mais qui ne va point jusqu'à réveiller les pecheurs de leur mortel assoupissement.

℣. 11. *Cette ville ne sera point une chaudiere à votre égard, & vous ne serez point* comme *la chair au milieu d'elle ; mais je vous jugerai dans les confins d'Israel.*

Il semble que ces impies ne développerent pas tout-à-fait au-dehors, comme nous venons de faire, le raisonnement qu'ils employoient contre les menaces du Prophete Ezechiel : mais qu'ils renfermoient le plus grand venin de leur malice au fond de leur cœur ; & peutêtre que se raillant interieurement de toutes ces prédictions, ils feignoient d'entrer en quelque façon dans sa pensée, en consentant avec ironie à ce qu'il disoit. Car *l'Esprit de Dieu s'étant saisi* d'Ezechiel dans cette vision où il lui montroit ce qui se passoit à Jerusalem, l'obligea d'abord de leur faire ce reproche de sa part, comme s'il avoit été present de corps avec eux, quoiqu'il n'y fût qu'en esprit : *Voici ce que vous avez dit, maison d'Israel ; & je connois les pensées de votre cœur* ; ce qui semble nous marquer qu'ils ne disoient pas effectivement tout ce qui étoit caché dans leur cœur. Mais que leur fait-il répondre sur la raillerie qu'ils avoient faite? » Par- *Hieron.*
ceque vous avez ainsi parlé, leur dit-il, & que «
le secret de vos cœurs ne peut échapper à ma lu- «
miere, je m'en vais vous expliquer de quelle «
sorte cette ville doit être regardée comme *une* «

» *chaudiere; &* vous-mêmes comme *des chairs*
» mortes; non au ſens que vous l'avez dit, mais
» ſelon un autre ſens que vous ne ſoupçonnez pas.
» Jeruſalem à la verité eſt ſemblable à une chaudie-
» re d'eau bouillante; mais elle ne ſera pas remplie
» de vos chairs; elle le ſera des corps morts de
Ezech. 7. 23. c. 9. 9. Jeremiæ 26. 23. 4. Reg. 21. 16. » tant de Prophetes & de juſtes qui ont éprouvé
» votre cruauté, & dont vous avez répandu en di-
» vers tems le ſang innocent. C'eſt dans cette vil-
» le qu'eſt leur ſepulture; comme c'eſt dans elle
» qu'ils ont été expoſés à votre fureur. Pour vous
» autres, qui vous attendez à mourir dans Jeruſa-
» lem, vous n'y mourrez pas; je vous tirerai du
» milieu de cette ville, je vous livrerai entre les
» mains de vos ennemis, & *j'exercerai mes juge-*
» *mens au milieu de vous*; afin que lorſque vous
» perirez par l'épée, non pas dans Jeruſalem, com-
» me vous vous l'êtes imaginé, mais *dans les con-*
» *fins de votre payis, vous reconnoiſſiez* enfin *que*
» *c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.*

Dieu faiſoit connoître très-clairement par ces paroles prophetiques, que tout ce qui arriveroit à ſon peuple, ne ſeroit point un effet de la puiſſance de leurs ennemis, mais des *jugemens* qu'*il exerceroit contre eux*; & que pour être demeurés contre ſes ordres dans la ville de Jeruſalem, ils ne devoient point ſe flatter d'y mourir paiſiblement, & d'y être enſevelis; puiſqu'il les en tiroit comme des victimes de ſa fureur, & les livreroit lui-même entre les mains des Chaldéens, par qui ils devoient être égorgés; cômme ils le furent effectivement dans Reblatha, où le Roi de Babylone, après la priſe de Jeruſalem, fit mourir les enfans de Sedecias Roi de Juda en préſence de leur pere, & en-
(Jerem. 39. 6. c. 52. 10.)

ſuite

ſuite tous les principaux du royaume, comme on l'a pu voir dans Jeremie.

Mais ne pourroit-on point demander ici à quoi ſervoit donc ce que l'Eſprit ſaint fait dire à Ezechiel dans cette viſion à ces deux Princes du peuple, & à ces vingt-cinq autres hommes, à qui l'Ecriture attribue une diſpoſition ſi impie? Car ſi Ezechiel étoit de corps à Babylone avec les captifs, & s'il n'étoit qu'en eſprit à Jeruſalem, comme l'aſſure S. Jerôme, & qu'il eſt fort vraiſemblable, puiſque tout ceci ne ſe paſſoit que dans une viſion, ſelon que le marque l'Ecriture; comment lorſque Dieu expoſoit ſeulement aux yeux de l'eſprit de ce Prophete la conduite, les paroles, & les penſées des habitans de Jeruſalem, pouvoit-il leur faire entendre ce que Dieu lui commandoit de leur dire, puiſqu'ils ne le voyoient pas, & qu'il n'étoit pas réellement avec eux? Il ſemble qu'on peut répondre à cela; premierement, que ſelon la penſée de S. Auguſtin, qu'il a exprimée ſur un ſemblable ſujet, il étoit aſſurément au pouvoir de Dieu de faire entendre d'une maniere toute ſpirituelle à ces impies, ce que leur diſoit auſſi en eſprit ſon ſaint Prophete; comme il étoit en ſon pouvoir de faire entendre ſpirituellement à ſon Prophete ce que ces impies eux-mêmes penſoient dans leurs cœurs, & ce qu'ils diſoient; & qu'ainſi *l'Eſprit* divin qui *s'étoit ſaiſi* d'Ezechiel, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, pour le faire prophetiſer, & parler dans cette viſion à ces hommes deſeſperés, leur faiſoit peutêtre entendre ſa parole, ſinon aux oreilles de leur corps, au-moins à celles de leur eſprit, & d'une maniere qui pour ne nous être point connue, ne leur en étoit pas moins intelligible. Mais en ſecond lieu,

Auguſt. de cura pro mort. gerend. cap. 17. tom. 4. p. 294.

N

on peut dire aussi que lorsque Dieu l'obligeoit de leur parler, il ne l'obligeoit peutêtre que d'annoncer ses propheties au lieu même où il étoit, c'est-à-dire à Babylone, où se trouvoient un grand nombre de captifs du royaume de Juda; afin que de là elles se répandissent plus loin, & vinssent jusqu'à Jerusalem à la connoissance de ceux qu'elles regardoient principalement.

De quelque maniere que cela soit arrivé, il faut avouer que c'est quelque chose de terrible de s'attirer, comme ces impies, par son endurcissement cette effroyable condannation, d'être *chassé du milieu de Jerusalem*; d'être *livré entre les mains* des plus cruels *ennemis*; d'être accablé par *les jugemens* les plus rigoureux de la divine justice, & de ne *connoître* que par les effets de la derniere fureur d'un Dieu outragé, que *c'est lui qui est le Seigneur*, après qu'on a méprisé de le connoître dans les effets favorables de sa bonté. Il est aisé d'en faire l'application à plusieurs d'entre les Israélites de la loi nouvelle. On sçait par le témoignage de saint Paul, que ce qui est arrivé à ces anciens Juifs est une image de ce qui se passe parmi nous, & que tout ce qui est contenu dans les saintes Ecritures est pour notre propre instruction.

Dieu marque formellement que la cause de tous ces malheurs arrivés à Israel, étoit parcequ'*il n'avoit point marché dans la voye de ses préceptes*; mais qu'au-lieu *d'observer ses ordonnances*, ils s'étoient *conduits selon les coutumes des nations qui les environnoient*. Ce ne sont plus maintenant *les coutumes* des Gentils & des Infideles que nous devons regarder comme des obstacles

qui nous empêchent *d'observer les divines ordonnances.* Graces à Dieu, la lumiere de la foi a dissipé les ténebres du paganisme. Et nous pouvons dire que nous sommes tout environnés de la lumiere de l'Evangile qui a converti *les nations.* Mais nous avons tout autour de nous d'autres *coutumes* & d'autres loix, qui sont celles qu'inspire l'amour du monde, dont saint Jean a dit, que *tout ce* qui y est n'est autre chose que *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, & l'orgueil de la vie.* Ce sont ces coutumes si pernicieuses, non des nations infidelles, mais d'un grand nombre de Chrétiens mêmes, que nous devons éviter avec grand soin de prendre pour les regles de nôtre *conduite*, si nous ne voulons nous écarter de *la voye des divins préceptes*, & nous rendre dignes des *jugemens* les plus rigoureux de la justice de Dieu. 1. Joan. 2. 16.

℣. 15. 16. *Vos freres, vos proches, & toute la maison d'Israel sont ceux à qui les habitans de Jerusalem ont dit : Allez-vous-en bien loin du Seigneur ; c'est à nous à qui la terre a été donnée pour la posseder. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur* nôtre *Dieu, &c.*

Dieu ayant fait voir à Ezechiel dans la même vision la mort de Pheltias l'un des deux Princes du peuple, dont on a parlé, ce Prophete fut bien éloigné de se réjouir de son châtiment, quoiqu'il le connût pour un méchant homme, qui selon la signification de son nom même, étoit tombé en se retirant de Dieu, & avoit été un sujet de chute pour les autres. Il gémit donc au contraire dans la vûe de cette mort ; & la crainte qu'il avoit que Dieu n'ayant pas voulu épar- Hieron.

gner ce Prince du peuple, ne consumât dans sa colere tous les restes d'Israel, le porta à se prosterner le visage contre terre, & à lui faire connoître le sujet de sa douleur & de ses gemissemens. Mais l'Esprit de Dieu le rassura aussitôt, & lui marqua, quoiqu'en termes obscurs, le discernement de misericorde ou de justice qu'il savoit faire entre ceux qui lui avoient obéi, en se rendant à Nabuchodonosor, & ceux qui remplis d'eux-mêmes s'étoient flattés de pouvoir bien se défendre contre ce puissant Prince. Il lui dit donc, de regarder proprement comme *ses freres & ses proches*, & comme *la* vraie *maison d'Israel*, *ceux à qui les habitans de Jerusalem*, ou les Juifs qui étoient demeurés à Jerusalem, *avoient dit* avec orgueil & avec mépris, en les voyant transportés à Babylone : *Allez-vous-en loin du Seigneur*, vous qui avez bien voulu vous éloigner de son peuple, & vous livrer pour être captifs avec Jechonias. Mais *pour nous autres, c'est à nous que la terre* d'Israel *a été donnée en possession pour toujours*.

Ainsi Dieu commande à Ezechiel de regarder comme ses proches & ses freres tous ces captifs, au même sens que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile, que *sa mere & que ses freres* Luc. 8. 21. *étoient ceux qui écoutoient la parole de Dieu, & qui la pratiquoient*; parcequ'en effet ils avoient obéi à sa parole en se soumettant volontairement aux Chaldéens. Et quant aux autres qui lui ayant désobéi, se vantoient même de leur desobéissance, & se regardoient comme étant moins criminels que leurs freres, à cause qu'ils se voyoient jusqu'alors en possession de la ville de Jerusalem &

du temple, Dieu rabaisse leur orgueil & leur ambition par cette déclaration autentique qu'il leur fait de prendre un soin tout particulier de leurs freres. Ce ne sont pas eux, leur dit-il. qui s'en sont allez bien loin; mais *c'est moi*-même *qui les ai* ainsi *envoyés parmi les nations*, & *dispersés en divers payis*. C'est pourquoi *je sanctifierai leur petit nombre dans ces payis* éloignés. Je leur tiendrai lieu moi-même de sanctuaire & de temple durant leur exil; & je ferai que plusieurs d'entre eux seront fideles à accomplir mes préceptes au milieu même de toutes les superstitions du paganisme.

Tels ont été en effet, & Daniel & ses trois saints compagnons, & beaucoup d'autres, comme le saint homme Tobie, que l'Esprit de Dieu conserva dans la piété au milieu de la corruption de tant d'idolatres. Qui doute même que plusieurs de ceux dont les crimes leur avoient fait mériter d'être éloignés de Jerusalem, ne se soient ensuite rendus dignes par leur pénitence d'être rétablis dans leurs anciennes demeures? *Ero eis in sanctificationem modicam, dum meminerint peccatorum suorum: ut qui propter vitia sua recesserunt de loco suo, propter pœnitentiam ad sedes pristinas redire festinent.* C'est ce qui doit empêcher, dit saint Jerôme, d'insulter jamais à ceux que le jugement de Dieu a livrés à quelques peines temporelles, ni de faire aucun reproche à un pécheur qui s'est converti. Ne disons jamais à ceux qui étant sortis de l'Eglise, sont dans la disposition des vrais pénitens: *Vous vous êtes éloignés bien loin du Seigneur*; *c'est à nous que la terre* promise *a été donnée en possession.*

Car Dieu déclare par la bouche du Prophete ; qu'encore qu'il ait séparé & éloigné ces pécheurs pour quelque tems, il est toutpuissant pour *les sanctifier* de nouveau en les faisant souvenir de leurs pechés pour en faire pénitence.

ỷ. 17. 18. 19. &c. *Je vous rassemblerai du milieu des peuples.... & je vous donnerai* encore *la terre d'Israel. Ils y entreront* de nouveau, *& ils ôteront du milieu d'elle tout ce qui lui a été un sujet de chute... & je leur donnerai* à tous *un même cœur, &c.*

C'est aux captifs de Babylone, à ceux qui sont appellés *les freres* & *les proches* du Prophete Ezechiel, que le Seigneur adresse ici sa parole. Il leur promet de *les rassembler*, & de les faire retourner en leur payis. Et l'on vit l'accomplissement de cette promesse, selon le sens litteral, lorsque du tems de Zorobabel, d'Esdras & de Néhemias, ceux de la tribu de Juda reçûrent la permission de revenir à Jerusalem avec beaucoup d'autres Juifs, & de rebâtir la ville & le temple. Or Dieu leur déclare qu'*ils ôteront* en y retournant tout ce qui leur pourroit être *des occasions de chute* ; c'est-à-dire toutes les idoles qui les avoient fait tomber si souvent dans l'idolatrie. Mais afin qu'ils le pussent faire, il les assure, qu'*il leur donnera un cœur* qui ne sera plus partagé, comme auparavant, entre le Dieu d'Israel & les faux-dieux ; qu'*il répandra dans leurs entrailles un esprit*
Psal. 50. *nouveau*, selon cette excellente priere du Prophete Roi : *Créez en moi, ô mon Dieu, un cœur pur, & rétablissez de nouveau un esprit droit dans le fond de mes entrailles* : qu'*il leur ôtera le cœur de pierre* qui est en eux, c'est-à-dire ce cœur

infléxible, qui étoit toujours rebelle à sa volonté ; & qu'*il leur en donnera un autre de chair*, c'est-à-dire un cœur docile & fléxible à ses divines inspirations. Car il étoit nécessaire que Dieu leur ôtat ce cœur dur, & qu'il leur donnât ce cœur docile, afin qu'ils pussent *marcher dans la voie de ses préceptes*, & *garder ses ordonnances*, qu'ils fussent dignes d'être son peuple, & que lui-même, qui étoit auparavant leur ennemi, devînt leur Dieu : *Idcirco autem datur cor molle, & auferlur cor durum, ut in præceptis meis ambulent, judiciaque custodiant, & sint in populum Dei ; Dominusque, qui priùs fuerat adversarius, fit eis in Deum.* Hierom

Mais cette prédiction ne s'est accomplie parfaitement, selon saint Jerôme, qu'au tems de l'Incarnation du Fils de Dieu, lorsqu'on a vû arriver cette pleine & entiere conversion du cœur de ceux qui étoient captifs, non du Roi de Babylone, mais du démon ; lorsqu'à une seule prédication de saint Pierre il y en eut trois mille de convertis, & à une autre cinq mille, & que le nombre de ceux qui crurent à l'Evangile fut si grand, que saint Jacque parlant un jour à saint Paul de quelque difficulté qu'avoient les Juifs convertis sur son sujet, lui dit : *Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont cru.* PLENA *autem conversio eorum qui captivi erant, & reliquiarum Israel, intelligitur in Christo, quando reliquiæ salvæ factæ sunt, &c.* C'est de ce tems de l'effusion du Saint-Esprit sur Israel & sur la premiere Eglise de Jerusalem, qu'il est vrai de dire, que Dieu *leur ôta le cœur de pierre* qu'ils avoient eu jusques alors, *pour leur donner*

Act. 2. 41. c. 4. 4. c. 21. 20.

un cœur de chair ; & qu'*il répandit dans leurs entrailles un esprit nouveau* ; puisque toute *cette multitude de personnes qui crurent* à l'Evangile, *n'avoit qu'un cœur & qu'une ame* ; & que *toutes choses étoient communes entre eux*, par un effet admirable de la charité qui les unissoit parfaitement dans le culte du vrai Dieu, & dans la Religion de JESUS-CHRIST.

Act. 4. 32.

Saint Augustin dit, que par ce cœur de pierre que Dieu leur ôta, on doit entendre une volonté très-dure, & tout-à-fait infléxible à l'égard de Dieu : *Quod significat durissimam voluntatem, & adversùs Deum omnino inflexibilem.* Et il dit encore ailleurs, que parceque la chair a du sentiment, en comparaison de la pierre qui est insensible, l'Ecriture veut nous marquer par l'insensibilité de la pierre un cœur qui n'a point d'intelligence ; & par la sensibilité de la chair, l'intelligence d'un cœur docile & soumis : *Quia in comparatione lapidis qui sin sensu est, caro sentit, per lapidis insensualitatem significatum est cor non intelligens : & per carnis sensualitatem significatum est cor intelligens.* Il ne faut donc pas entendre par ce *cœur de chair*, celui dont S. Paul a dit, que *la chair & le sang ne posséderont point le royaume de Dieu* ; mais celui dont il a parlé, lorsqu'il disoit aux Corinthiens : *Vous êtes la lettre de* JESUS-CHRIST, *dont nous n'avons été que les secrétaires ; & qui est écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit de Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, qui sont vos cœurs*, c'est-à-dire sur des tables molles & fléxibles, qui reçoivent les divines impressions du Saint-Esprit.

Aug. de grat. & lib. arb.

Idem in Faust. li. 15.

1. Cor. 15. 50.

2. Cor. 3. 3.

℣. 23. 24. *Et la gloire du Seigneur monta du milieu de la ville, & alla s'arrêter sur la montagne qui est à l'orient de la ville. Après cela l'Esprit m'enleva en haut, & me ramena en vision par* la vertu *de l'Esprit de Dieu, en Chaldée, &c.*

Cette espece de char de triomphe du Seigneur qui se présentoit aux yeux de l'esprit du saint Prophete sous la figure de ces quatre animaux mysterieux, ou Cherubins, de ces quatres roues, de ce métal très-brillant, & de cette nuée toute en feu, qui paroissoit au-dessous du firmament, où il voyoit comme un trône semblable au saphir, & sur ce trône, comme un homme assis tout environné de flâmes très-éclatantes; cette espece, dis-je, de char de triomphe, à qui l'Ecriture donne le nom de *la gloire du Seigneur* pour des raisons qu'on a expliquées auparavant, quitta enfin tout-à-fait la ville de Jerusalem; & après *s'être élevée* de devant la porte du temple, qui regardoit vers l'Orient, où nous avons vû qu'elle étoit venue se placer, elle alla *s'arrêter sur la montagne* du même côté. Saint Jerôme, qui connoissoit par lui-même la situation des lieux, assure que cette montagne étoit celle des Oliviers, d'où le Fils de Dieu s'éleva après sa résurrection pour monter au ciel vers son Pere. Elle s'arrêta, dit ce Saint, sur cette montagne, comme pour considerer de ce lieu la destruction & l'embrasement de la ville de Jerusalem, d'où elle s'étoit retirée. Et Josephe remarque dans son histoire, une circonstance qui a rapport à ceci; car il témoigne, que dans le tems que Jerusalem fut prise par les Romains, on entendit dans le temple une voix éclatante des Anges & des Ver-

Joseph. de Bell. Judaic. lib. 7. c. 12.

tus célestes destinées auparavant à la défense de la cité sainte, qui se disoient les uns aux autres : Sortons de ce lieu, & nous en allons. Cette même gloire du Seigneur, qui a quitté le temple des Juifs brille encore maintenant, dit saint Jerôme, d'une maniere admirable sur la montagne par le signe & le trophée sacré de la croix ; & elle regarde dans sa colere cet ancien temple réduit en cendres pour les crimes de son peuple : *Mirumque in modum usque in præsentem diem gloria Domini, quæ deseruit templum, stat super montem Oliveti, & in crucis signo rutilans spectat templum Judaicum, in favillas & cineres dissolutum.* Ce que l'Ecriture ajoûte, que *l'Esprit de Dieu fit revenir Ezechiel dans* la même *vision en Chaldée*, nous marque encore que tout ce qu'il vient de dire se passa d'une maniere toute spirituelle, & dans un ravissement de son esprit. C'est une chose admirable, dit saint Jerôme, de considerer le recueillement de ce saint Prophete, & l'union si parfaite qu'il a avec Dieu, lors même qu'il se trouvoit au milieu du monde : car l'Ecriture nous fait connoître que les anciens de Juda étoient assis avec lui dans sa maison, lorsque l'Esprit du Seigneur se saisit de lui, & lui découvrit cette vision mysterieuse dont nous venons de parler. Il étoit donc seulement present de corps avec eux ; mais il en étoit absent d'esprit. Et se laissant tout-à-fait conduire à l'Esprit de Dieu qui le poussoit, il se rendoit digne de recevoir des sujets de consolation pour les captifs qui étoient alors à Babylone avec lui : car lorsqu'il fut revenu à soi de ce grand ravissement, il leur raconta tout ce que Dieu lui avoit fait voir, & les sujets qu'ils avoient

Hieron.

Ezech. 8. 1.

de se réjouir par l'espérance qu'il leur donnoit de les faire retourner en leur payis, & de marcher à l'avenir dans la voie de ces préceptes, après qu'il leur auroit ôté leur cœur de pierre, & qu'il leur auroit donné un cœur de chair, fléxible à ses volontés. Ainsi la raison pour laquelle il leur faisoit déclarer cette grande verité, étoit pour les obliger de reconnoître que la dureté de leur cœur avoit été cause jusqu'alors qu'ils n'avoient point pratiqué ses ordonnances, & de lui demander par leurs prieres ce *cœur de chair*, cet *esprit nouveau*, ce *cœur unique* & non partagé, sans lequel ils ne pourroient *être* véritablement *son peuple*, ni mériter qu'*il fût lui-même leur Dieu*.

Il est vrai que cette humble reconnoissance appartenoit plus au peuple nouveau qu'à l'ancien ; & cette priere étoit plus digne des enfans de Dieu, que de ceux qui le servoient avec un esprit d'esclaves. Mais qui doute que parmi cet ancien peuple il n'y en ait eu plusieurs qui appartenoient par avance à l'esprit de la loi nouvelle, & qui lui disoient dans les mêmes sentimens que David, surtout au tems de leur affliction & de leur captivité : *Cor mundum crea in me Deus, & spiritum rectum innova in visceribus meis?* Psal. 50.

CHAPITRE XII.

1. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

1. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

2. Fili hominis, in medio domus exasperantis tu habitas : qui

2. Fils de l'homme, vous demeurez au milieu d'un peuple *ll* qui ne cesse point de

m'irriter, au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir, & ne voyent point; qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point; parceque c'est un peuple qui m'irrite *sans cesse*.

oculos habent ad videndum, & non vident: & aures ad audiendum, & non audiunt: quia domus exasperans est.

3. Vous donc, Fils de l'homme, préparez pour vous ce dont peut avoir besoin une personne qui quitte son payis pour aller ailleurs: Vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein jour, & vous passerez vous-même d'un lieu à un autre devant leurs yeux, pour voir s'ils y feront attention; parceque c'est un peuple qui ne cesse point de m'irriter.

3. Tu ergo, fili hominis, fac tibi vasa transmigrationis, & transmigrabis per diem coram eis: transmigrabis autem de loco tuo ad locum alterum, in conspectu eorum, si forte aspiciant: quia domus exasperans est.

4. Vous transporterez hors de chez vous à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles comme un homme qui déloge; & vous en sortirez vous-même le soir devant eux, comme un homme qui sort de chez lui pour aller demeurer ailleurs.

4. Et efferes foras vasa tua quasi vasa transmigrantis per diem in conspectu eorum: tu autem egrediêris vesperè coram eis, sicut egreditur migrans.

5. Percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite.

5. Ante oculos eorum perfode tibi parietem: & egrediêris per eum.

6. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs é-

6. In conspectu eorum in humeris por-

*, 2. *lettr.* d'une maison.

taberis, in caligine efferêris: faciem tuam velabis, & non videbis terram: quia portentum dedi te domui Israel.

paules devant eux; on vous emportera dans l'obscurité, vous voilerez votre visage, & vous ne verrez point la terre: car je vous ai choisi pour être *comme* un signe & *comme* un prodige à la maison d'Israel.

7. Feci ergo sicut præceperat mihi Dominus: vasa mea protuli quasi vasa transmigrantis per diem: & vespere perfodi mihi parietem manu: & in caligine egressus sum, in humeris portatus in conspectu eorum.

7. Je fis donc ce que le Seigneur m'avoit commandé; je transportai mes meubles pendant le jour, comme un homme qui déloge pour aller ailleurs. Le soir je fis avec la main un trou dans la muraille de ma maison, & je sortis dans l'obscurité, des hommes me portant sur leurs épaules devant tout le peuple.

8. Et factus est sermo Domini manè ad me, dicens:

8. Le matin le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit:

9. Fili hominis, numquid non dixerunt ad te domus Israel, domus exasperans: Quid tu facis?

9. Fils de l'homme, le peuple d'Israel, le peuple qui m'irrite *sans cesse* ne vous a-t-il point dit: Qu'est-ce donc que vous faites?

10. Dic ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Super ducem onus istud, qui est in Jerusalem, & super omnem domum Israel, quæ est in medio eorum.

10. Dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Cette prédiction de maux tombera sur le chef qui est dans Jerusalem, & sur toute la maison d'Israel qui est au milieu d'eux.

11. Dic: Ego por-

11. Dites-leur: Je suis le

prodige qui prédis les maux qui vous arriveront : ils souffriront ‖ tout ce que j'ai fait : ils passeront ainsi d'un payis en un autre, & ils seront emmenés captifs.

tentum vestrum : quomodo feci, sic fiet illis : in transmigrationem, & in captivitatem ibunt.

12. Le chef qui est au milieu d'eux sera emporté sur les épaules ; il sortira dans l'obscurité ; ils perceront la muraille pour le faire sortir de la ville. Son visage sera couvert d'un voile, afin que son œil ne voye rien sur la terre.

12. Et dux, qui est in medio eorum, in humeris portabitur, in caligine egredietur : parietem perfodient ut educant eum. Facies ejus operietur ut non videat oculo terram.

13. Je jetterai mes rets sur lui, & il sera pris dans mon filet. Je l'emmenerai à Babylone dans la terre des Chaldéens. Il ne la verra point, & il y mourra.

13. Et extendam rete meum super eum, & capietur in sagena mea : & adducam eum in Babylonem in terram Chaldæorum : & ipsam non videbit, ibique morietur.

14. Je disperserai dans tous les climats tous ceux qui sont autour de lui, tous ceux qui le gardent & qui composent ses troupes ; & je les poursuivrai l'épée nue.

14. Et omnes qui circa eum sunt, præsidium ejus, & agmina ejus dispergam in omnem ventum : & gladium evaginabo post eos.

15. Et ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, quand je les aurai répandus en divers payis, & que je les aurai dispersés parmi les peuples.

15. Et scient quia ego Dominus, quando dispersero illos in gentibus, & disseminavero eos in terris.

16. Je me reserverai d'en-

16. Et relinquam

℣. 11. Il passe de la seconde personne à la troisiéme.

ex eis viros paucos, à gladio, & fame, & pestilentia : ut enarrent omnia scelera eorum in gentibus, ad quas ingredientur : & scient quia ego Dominus.

17. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

18. Fili hominis, panem tuum in conturbatione comede : sed & aquam tuam in festinatione & mœrore bibe.

19. Et dices ad populum terræ : Hæc dicit Dominus Deus ad eos, qui habitant in Jerusalem in terra Israel : Panem suum in sollicitudine comedent, & aquam suam in desolatione bibent, ut desoletur terra à multitudine sua, propter iniquitatem omnium qui habitant in eâ.

20. Et civitates, quæ nunc habitantur, desolatæ erunt, terraque deserta ; & scietis quia ego Dominus.

tre eux un petit nombre d'hommes qui seront échappés à l'épée, à la famine & à la peste, afin qu'ils publient tous leurs crimes ‖ parmi les nations où ils auront été envoyés ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

17. Le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit :

18. Fils de l'homme, mangez votre pain dans l'épouvante, & beuvez votre eau à la hâte, & dans la tristesse :

19. Et vous direz à ce peuple : Voici ce que le Seigneur *notre* Dieu dit à ceux qui habitent dans Jerusalem, dans le payis d'Israel : Ils mangeront leur pain dans la frayeur, & ils boiront leur eau dans l'affliction, & cette terre si peuplée autrefois deviendra toute desolée, à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.

20. Les villes qui sont maintenant habitées deviendront une solitude, la terre sera deserte ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

℣. 16. Soit de bouche, soit par l'état même où leurs crimes les auront réduits. *Hieronymus.*

21. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

22. Fils de l'homme, quel est ce proverbe, qu'ils font courir dans Israel, en disant : Les maux qu'on nous prédit sont differés pour longtems [a], & toutes les visions des Prophetes iront en fumée.

23. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je ferai cesser ce proverbe, & on ne le dira plus à l'avenir dans Israel : assurez-leur que les jours sont proche, & *que* les visions des Prophetes *seront bientôt accomplies*.

24. Les visions à l'avenir ne seront point vaines, & les prédictions ne seront point incertaines *ni* ambiguës au milieu des enfans d'Israel.

25. Je parlerai moi-même, qui suis le Seigneur ; & toutes les paroles que j'aurai prononcées seront accomplies sans retardement. Et pendant vos jours mêmes ; ô peuples, qui ne cessez point de m'aigrir, dit le Seigneur *notre* Dieu, je parlerai, & j'executerai ce que j'aurai dit.

21. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

22. Fili hominis, quod est proverbium istud vobis in terra Israel, dicentium : In longum differentur dies, & peribit omnis visio ?

23. Ideò dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Quiescere faciam proverbium istud, neque vulgò dicetur ultrà in Israel : & loquere ad eos quòd appropinquaverint dies, & sermo omnis visionis.

24. Non enim erit ultrà omnis visio cassa, neque divinatio ambigua in medio filiorum Israel.

25. Quia ego Dominus loquar ; & quodcunque locutus fuero verbum, fiet, & non prolongabitur ampliùs : sed in diebus vestris, domus exasperans, loquar verbum, & faciam illud, dicit Dominus Deus.

ỷ. 21. *Litt.* In longum differentur dies.

26. Le

26. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

27. Fili hominis, ecce domus Israel dicentium : Visio, quam hic videt, in dies multos, & in tempora longa iste prophetat.

28. Propterea dic ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Non prolongabitur ultrà omnis sermo meus : verbum quod locutus fuero, complebitur, dicit Dominus Deus.

26. Le Seigneur m'adressa ensuite sa parole, & me dit :

27. Fils de l'homme, la maison d'Israel a accoutumé de dire : Les visions de celui-ci sont bien éloignées, & il prophetise pour les tems futurs.

28. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Mes paroles à l'avenir ne seront point differées : mais tout ce que j'ai dit s'accomplira, dit le Seigneur *notre* Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. &c. *Vous demeurez au milieu de ceux qui ont des yeux pour voir & ne voyent point, qui ont des oreilles pour entendre, & n'entendent point..... Vous ferez transporter vos meubles devant eux en plein jour, &c.*

Si ces peuples ne voyoient point ayant des yeux, s'ils n'entendoient point ayant des oreilles, une telle surdité & un tel aveuglement étoit l'effet de la malice & de la dépravation de leur cœur, qui ne les excusoit pas devant Dieu. C'est ce qui fait dire à JESUS-CHRIST parlant aux Juifs : *Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de peché.* Paroles qui font connoître, dit S. Jerôme, que l'aveuglement de ces peuples étoit volontaire & très-criminel : *Voluntariam cæcitatem in illis ar-* Joan. 9. 41.

guens atque condemnans. Comme donc les yeux de leur cœur étoient aveugles, Dieu commande à son Prophete de peindre aux yeux de leur corps une image qui leur fist voir leur captivité & leur future translation à Babylone.

Mais d'où vient que Dieu fait représenter devant ceux qui étoient déja captifs, des choses qui ne regardoient que les habitans de Jerusalem, & ceux qui étoient restés dans la Palestine ? C'étoit sans doute pour affermir ces captifs dans l'obéissance qu'ils avoient rendue à Dieu, en leur faisant voir tous les malheurs que l'obstination de leurs freres leur attireroit bientôt ; & pour convaincre les uns & les autres de la certitude de ces propheties, par l'union si parfaite qui paroissoit entre les prédictions d'Ezechiel & celles de Jeremie. Car, comme le remarque fort bien saint Jerôme, ces deux grands hommes prophetisoient en même-tems les mêmes malheurs, l'un à Babylone, sçavoir Ezechiel, & l'autre à Jerusalem. Et comme l'on envoyoit les propheties de ce dernier aux captifs de Babylone, celles d'Ezechiel étoient aussi envoyées aux habitans de Jerusalem ; afin qu'il parût que la providence du même Dieu présidoit également dans ces differens royaumes, & que ceux qui les entendoient fussent convaincus que tout ce qui arrivoit à Israel n'étoit pas l'effet de la puissance des idoles des nations, mais de la volonté toutepuissante du Seigneur : *Ut unius in diversis regionibus Dei providentia probaretur, & intelligerent audientes, quaecumque accidebant populo, nequaquam idolorum potestate, sed Domini jussione consistere.*

Hieron. in Ezech. c. 12. v. 7.

℣. 4. 5. 6. *Vous transporterez hors de chez vous*

à leurs yeux pendant le jour tous vos meubles, comme un homme qui déloge..... Percez devant leurs yeux la muraille de votre maison, & sortez-en par l'ouverture que vous aurez faite. Vous aurez des hommes qui vous porteront sur leurs épaules, &c.

On ne peut douter que Dieu n'ait voulu marquer par cette image sensible tout ce qui devoit arriver au peuple de Jerusalem, & en particulier au Roi Sedecias; puisque l'Ecriture le declare expressément dans la suite par ces paroles : *La pré-* v. 10.
diction de ces maux tombera sur le chef qui est &c.
dans Jerusalem, & sur toute la maison d'Israel. Il ordonne donc à Ezechiel de *transporter hors de sa maison ses meubles, & de déloger en passant d'un lieu à un autre*, afin que lorsque *le peuple lui demanderoit ce qu'il vouloit faire*, il leur déclarât, qu'*il étoit* lui-même comme un signe & *un prodige à leur égard*, qui leur marquoit prophetiquement, que *ce qu'ils lui voyoient faire leur* v. 7.
arriveroit, & qu'*ils passeroient ainsi d'un payis en* v. 11.
un autre, c'est-à dire de Jerusalem en Chaldée; que de même qu'il étoit sorti le soir par une ouverture de la muraille de sa maison, leur Roi *sor-* v. 12.
tiroit aussi de Jerusalem durant la nuit pour s'en- 4. Reg. 25.
fuir, après que *la muraille de la ville auroit été* Jerem.
percée par les ennemis; que comme des hommes 39.
l'avoient porté devant eux sur leurs épaules, ce 13.
Prince *seroit transporté* par les Chaldéens à la vûe de ses Sujets, de la terre d'Israel *à Babylone*; & qu'enfin ce *voile* qu'ils lui avoient vû *mettre sur* v. 12.
son visage, marquoit que le même Sedecias *auroit* aussi *le visage couvert d'un voile*; c'est-à-dire, qu'on lui creveroit les yeux, & qu'étant mené

ainsi à Babylone, *il ne verroit point* toutefois *la terre des Chaldéens.*

On sent bien qu'il n'y a qu'un Dieu qui puisse parler un tel langage, & figurer par ces sortes d'actions prophetiques des renversemens de royaumes, des embrasemens de villes, & des captivités de peuples entiers avec leurs Princes. Il ne craint point de déclarer toutes ces choses par avance; premierement, parcequ'il étoit de sa bonté de les avertir de ces malheurs, pour leur donner lieu de les prévenir par une sincere pénitence, comme avoient fait longtems auparavant les Ninivites dans une semblable occasion; n'y ayant que ce seul moyen de les pouvoir éviter: & en second lieu parcequ'encore qu'il eût découvert ses desseins sur le royaume de Juda, il n'y avoit ni sur la terre ni dans les enfers aucune Puissance qui pût s'opposer à l'accomplissement de sa parole, ni rendre vaines ses menaces, si ceux mêmes qui étoient coupables ne se mettoient en état de fléchir sa misericorde par leur humiliation & par leurs larmes.

Aussi rien n'est plus étonnant que la maniere dont Dieu parle ici du Roi de Juda, lors même qu'il se regardoit comme en sûreté dans une ville aussi forte que celle de Jerusalem. Car ce Prince tout environné de sa puissance & de ses gardes, n'étoit devant Dieu, selon l'Ecriture, que comme un petit oiseau qui veut s'envoler, ou comme un poisson qui se coule dans les eaux: *Je jetterai mon rets sur lui*, dit-il, *& il sera pris dans mon filet.* Il espercra s'échaper par la fuite à la faveur de la nuit; mais il tombera dans le filet que je lui aurai tendu; parceque ce sera moi-même qui le

ferai tomber entre les mains de ses ennemis, pour punir l'orgueil avec lequel il a refusé de m'obéir : *Je disperserai dans tous les climats tous ceux qui* v. 14.
le gardent, & qui composent ses troupes.

Qu'il est donc, Seigneur, sans comparaison plus avantageux de se jetter volontairement entre vos bras, & d'avoir recours à votre misericorde, lorsqu'on est persuadé que l'on ne peut s'échaper à votre justice! Il n'y a que vous qu'on puisse opposer à vous-même; un Dieu rempli de clémence à un Dieu rempli de fureur; un Pere plein de bonté pour ses enfans, à un juge plein de rigueur pour des criminels; un Sauveur des ames humbles, à un vengeur de l'impiété des superbes. Que toute puissance fléchisse devant vous: que tout orgueil s'abaisse en votre présence: qu'on ne se flatte point de pouvoir vous vaincre, qu'en se soumettant à votre volonté; & que tous en s'humiliant profondément, n'attendent pas à la fin à reconnoître d'une maniere inutile pour leur salut, que *c'est vous qui êtes* veritablement *le Seigneur*, en comparaison duquel tout ce qu'il y a de plus élevé sur la terre disparoît comme un néant.

℣. 19. *Voici ce que le Seigneur dit à ceux qui habitent dans Jerusalem, dans le payis d'Israel : Ils mangeront leur pain dans la frayeur, & ils boiront l'eau dans leur affliction, &c.*

Tout ce que Dieu fait voir au Prophete, & tout ce qu'il lui ordonne de faire, il lui commande de le dire aux habitans de Jerusalem. Il les fait donc avertir par cette nouvelle figure, que de même qu'Ezechiel *mangeoit son pain dans l'épouvante, & bûvoit son eau dans la douleur*; il arriveroit aussi bientôt qu'étant eux-mêmes assie-

gés dans Jerusalem, *ils mangeroient leur pain & boiroient leur eau*, non dans l'abondance, ni dans la joie, mais avec mesure, comme en un tems de famine; dans l'amertume de leur cœur, & dans *les dernieres frayeurs*, comme des personnes qui seroient dans l'attente continuelle de se voir tomber entre les mains de leurs ennemis: *Quòd in obsidionis malo panem suum comedant in angustia & egestate, & aquam suam nequaquam in abundantia, sed cum tormento bibant & tribulatione.* Mais faites leur bien entendre, dit le Seigneur, que ces maux ne leur arriveront pas sans grande raison: dites-leur que c'est *leur iniquité qui sera la cause de la desolation de tout leur payis*; parceque n'ayant pas voulu connoître leur Dieu lorsqu'il usoit envers eux de misericorde, ils seront forcés de reconnoître sa puissance dans les effets de sa colere: *Ut cognoscant Deum savientem, quem miserantem cognoscere noluerunt.*

Hieron.

Ces habitans de Jerusalem qui étoient en possession du temple de Dieu, pouvoient figurer, selon saint Jerôme, ceux qui croyent en JESUS-CHRIST, & qui sont les citoyens de l'Eglise. „Si donc, dit-il, ces Chrétiens encourent l'indi„gnation de Dieu par leurs pechés, ils ont tout su„jet de craindre de se voir aussi réduits à manger „leur pain, & à boire leur eau dans l'affliction & „dans l'amertume; c'est-à-dire, à souffrir la fami„ne, non du pain commun ni de l'eau qui sert à „nourrir les corps, mais de la parole de vie & de „la doctrine du salut. Car quand nous avons per„du la nourriture de cette divine parole, & que „nous sommes privés de ces eaux si salutaires, soit „par la faute des Princes qui ont merité d'être li-

vrés aux Babyloniens, ou par notre propre en- «
durcissement, nous sommes alors dans une espe- «
ce de famine, & nous n'avons plus à manger qu'un «
pain de douleur : la multitude des fideles est en «
danger de se perdre ; & *les villes*, c'est-à-dire *les* «
Eglises, *d'être desolées* ; ce qui est une grande «
marque de la colere de Dieu. «

Ceci peut s'entendre encore, comme dit le «
même Saint, du tems des persecutions, telle que «
fut celle de l'Empereur Dece, qui parut être, se- « Euseb.
lon la remarque des Anciens, un effet de la cole- « h. st. l. 6.
re de Dieu contre le relâchement des Chrétiens. « cap. 41.
Il faut reconnoître, dit S. Cyprien sur le sujet de « Cypr. epist. 7.
cette persecution, qu'une tempête qui a ravagé «
la plus grande partie de notre troupeau, a été cau- «
sée par nos pechés, en punition de ce que nous «
nous sommes écartés de la voie du Seigneur; n'ob- «
servant point les préceptes tout celestes qu'il «
nous a donnés pour notre salut. JESUS CHRIST «
a fait lui-même la volonté de son Pere : & nous «
refusons nous autres d'accomplir la volonté de no- «
tre Dieu. Nous sommes tous appliqués aux biens «
de la terre. Nous nous laissons emporter à l'or- «
gueil, aux jalousies, aux dissensions. Nous negli- «
geons de vivre selon la foi, & dans la simplicité «
chrétienne. Nous nous contentons d'avoir re- «
noncé de bouche au siecle, lorsque nous menons «
une vie toute seculiere, songeant plutôt à nous «
plaire chacun à nous-mêmes, qu'à plaire aux au- «
tres. Ainsi nous sommes punis maintenant comme «
nous le meritons, puisqu'il est écrit : Que *le ser-* « Luc. 12. 47.
viteur qui connoît la volonté de son maître, *&* «
qui n'y obéit pas, *sera châtié très-severement.* «

℣. 27. 28. *La maison d'Israel a accoûtumé de*

dire : Les visions de celui-ci sont bien éloignées, & il prophetise pour les tems futurs. Dites-leur donc : Voici ce que dit le Seigneur notre *Dieu : Mes paroles à l'avenir ne seront point differées , &c.*

Il est étonnant que les hommes tournent à leur propre perte, la conduite que Dieu tient sur eux pour leur salut ; & que *la bonté*, *la patience*, & *la longue tolerance* avec laquelle il les attend & les invite à se convertir à lui, selon S. Paul, leur de-
Rom. 2. 4. vienne par un effet très-funeste de la corruption de leur cœur, une occasion de le *mépriser* & de s'en mocquer. C'est ce que faisoient ces Juifs incrédules, qui regardoient tout au plus les propheties d'Ezechiel comme des *prédictions très-éloignées d'eux*, & qui même s'en railloient comme de *visions qui se détruisoient* d'elles-mêmes : *In longum differentur dies*, disoient-ils, *& peribit omnis visio. Visio, quam hic videt, in dies multos, & in tempora longa iste prophetat*. C'est encore la maniere dont les libertins, & les hommes qui sont plongés dans l'amour du siecle, ont accoutumé de s'affermir contre les plus saintes verités que l'Evangile met dans la bouche des Pasteurs pour réveiller les peuples de leur assoupissement. » Ce n'étoit pas „ seulement alors, dit S. Jerôme, mais c'est enco„ re aujourd'hui que les peuples incrédules & les „ cœurs endurcis des hommes mortels rejettent la „ prophetie du Seigneur. Ils écoutent & les me„ naces des Prophetes, & celles de l'Evangile com„ me des choses qui ne les regardent point, & qui „ sont pour un autre tems que le leur.

Cependant ce que l'on vit arriver alors aux Juifs infideles, arrive de la même sorte à ces Chrétiens incrédules. Lorsqu'ils regardent les paroles du Sei-

gneur comme ne devant être accomplies que dans des *tems éloignés*, ou comme *des visions* sans fondement, Dieu leur fait sentir tout-d'un-coup par une experience très-funeste, comme aux habitans de Jerusalem, que ce qu'ils avoient envisagé comme éloigné d'eux, en étoit très-proche ; & que les idées qu'ils s'étoient formées de ce qu'on leur annonçoit, avoient été elles-mêmes *des visions* & des phantômes de la vanité & de la corruption de leur esprit, qui s'étoit trompé volontairement lui-même, en ajoûtant plutôt foi à leurs desirs déreglés, qu'à la verité de la parole de Dieu. Il est donc très-important de se dire souvent à soi-même ce que le Seigneur fit déclarer aux habitans de Jerusalem, qui se rioient des prédictions d'Ezechiel : L'accomplissement *de ses paroles ne sera point differé, & tout ce qu'a dit le Seigneur* notre *Dieu arrivera.* Ainsi, que la certitude infaillible de ces verités nous les rende dès aujourd'hui comme présentes à notre esprit. Que l'incertitude du tems où elles s'accompliront nous fasse craindre chaque moment de la vie, comme pouvant être le moment auquel elles seront accomplies. Considerons que c'est un effet de notre mortalité, de regarder comme éloignés des évenemens qui sont présens devant Dieu. Tout ce qui doit arriver, est déja comme arrivé à l'égard de Dieu, en qui il n'y a ni passé, ni avenir. Approchons-nous donc par une union très-étroite de notre volonté avec la sienne, de l'état fixe de cette éternité bienheureuse, où toutes choses sont toujours présentes. Croyons fermement ce que Dieu nous dit, comme si nous le voyions. Craignons ses menaces, comme si nous en sentions déja les effets. Attendons avec confiance ses

promesses, comme si nous en jouissions par avance.
C'est par la foi, & par une foi vive que ces merveilles s'operent en nous ; comme c'est par l'esperance, selon saint Paul, que nous sommes déja
Rom. 8. 24. sauvés : *Spe salvi facti sumus.*

CHAPITRE XIII.

1. LE Seigneur me parla encore en ces termes, & il me dit :

2. Fils-de-l'homme, adressez vos propheties aux Prophetes d'Israel qui se mêlent de prophetiser ; & vous direz à ces personnes qui prophetisent de leur tête : Ecoutez la parole du Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur aux Prophetes insensés qui suivent leur propre esprit, & qui ne voyent rien.

4. Vos Prophetes, ô Israel, ont été parmi vous comme des renards dans les deserts.

5. Vous n'êtes point montés contre *l'ennemi*, & vous ne vous êtes point opposés comme un mur pour la maison d'Israel, pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur.

6. Ils voyent des visions vaines, & ils prophetisent le men-

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, vaticinare ad prophetas Israel, qui prophetant : & dices prophetantibus de corde suo: Audite verbum Domini :

3. Hæc dicit Dominus Deus : Væ prophetis insipientibus, qui sequuntur spiritum suum, & nihil vident.

4. Quasi vulpes in desertis, prophetæ tui, Israel, erant.

5. Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis murum pro domo Israel, ut staretis in prælio in die Domini.

6. Vident vana, & divinant mendacium.

dicentes : Ait Dominus, cùm Dominus non miserit eos : & perseveraverunt confirmare sermonem.

songe, en disant : Le Seigneur a dit ceci, quoique le Seigneur ne les ait point envoyés ; & ils persistent à assurer ce qu'ils ont dit une fois.

7. Numquid non visionem cassam vidistis, & divinationem mendacem locuti estis ? & dicitis : Ait Dominus, cùm ego non sim locutus.

7. Les visions que vous avez eues ne sont-elles pas vaines, & les propheties que vous publiez ne sont-elles pas pleines de mensonges ? Et après cela vous dites : C'est le Seigneur qui a parlé, quoique ce ne soit point moi qui ai parlé.

8. Proptereà hæc dicit Dominus Deus, Quia locuti estis vana, & vidistis mendacium : ideò ecce ego ad vos, dicit Dominus Deus.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez publié des choses vaines, & que vous avez eu des visions de mensonge, je viens à vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. Et erit manus mea super prophetas, qui vident vana, & divinant mendacium : in consilio populi mei non erunt, & in scriptura domus Israel non scribentur, nec in terram Israel ingredientur : & scietis quia ego Dominus Deus.

9. Ma main s'appesantira sur les Prophetes qui ont des visions vaines, & qui prophetisent le mensonge : ils ne se trouveront point dans l'assemblée de mon peuple, ils ne seront point écrits dans le livre de la maison d'Israel ; ils n'entreront point dans la terre d'Israel ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu.

10. Eò quòd deceperint populum meum, dicentes, Pax, & non

10. Parcequ'ils ont séduit mon peuple, en lui annonçant la paix lorsqu'il n'y avoit point de

paix : lorsque mon peuple bâtissoit une muraille, ils l'ont enduite avec de la boue seule, sans y mêler de la paille.

11. Dites à ceux qui enduisent la muraille sans rien mêler avec la boue, qu'elle tombera, parcequ'il viendra une forte pluye, que je ferai tomber de grosses pierres qui l'accableront, & souffler un vent impétueux qui la renversera par terre.

12. Et quand on verra que la muraille sera tombée, ne dira-t-on pas alors : Où est l'enduit dont vous l'avez enduite ?

13. C'est-pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je ferai éclater les tourbillons & les tempêtes dans mon indignation ; les torrens de pluye se déborderont dans ma fureur, & de grosses pierres tomberont dans ma colere, pour renverser tout ce qui se rencontrera.

14. Et je détruirai la muraille que vous avez enduite sans rien mêler avec la boue ; je l'égalerai à la terre, & on en verra paroître les fondemens ; elle tombera ; & *celui qui l'avoit enduite* sera enveloppé dans sa ruine ; & vous sçaurez que c'est moi

est pax : & ipse ædificabat parietem, illi autem liniebant eum luto absque paleis.

11. Dic ad eos, qui liniunt absque temperatura, quòd casurus sit : erit enim imber inundans, & dabo lapides prægrandes desuper irruentes ; & ventum procellæ dissipantem.

12. Siquidem ecce cecidit paries : numquid non dicetur vobis : Ubi est litura, quam linistis ?

13. Proptereà hæc dicit Dominus Deus : Et erumpere faciam spiritum tempestatum in indignatione mea, & imber inundans in furore meo erit : & lapides grandes in ira in consumptionem.

14. Et destruam parietem, quem linistis absque temperamento : & adæquabo eum terræ, & revelabitur fundamentum ejus : & cadet, & consumetur in medio ejus : & scietis quia ego sum.

Dominus.

15. Et complebo indignationem meam in pariete, & in his qui liniunt eum absque temperamento, dicamque vobis: Non est paries, & non sunt qui liniunt eum.

16. Prophetæ Israel, qui prophetant ad Jerusalem, & vident ei visionem pacis: & non est pax, ait Dominus Deus.

17. Et tu fili hominis, pone faciem tuam contra filias populi tui, quæ prophetant de corde suo, & vaticinare super eas,

18. & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Væ quæ consuunt pulvillos sub omni cubito manus, & faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas: & cùm caperent animas populi mei, vivificabant animas eorum.

19. Et violabant me

qui suis le Seigneur.

15. Mon indignation se satisfera dans la muraille & dans ceux qui l'enduisent sans y mêler ce qui l'auroit affermie; je vous dirai alors: La muraille n'est plus, & ceux qui l'avoient enduite ne sont plus.

16. *Ils ne sont plus* ces Prophetes d'Israel qui se mêloient de prophetiser à Jerusalem, & qui avoient pour elle des visions de paix lorsqu'il n'y avoit point de paix, dit le Seigneur notre Dieu.

17. Et vous, fils de l'homme, tournez le visage contre les filles de votre peuple, qui se mêlent de prophetiser de leur tête & de leur propre cœur, & prophetisez contre elles,

18. & dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Malheur à celles qui préparent des coussinets pour les mettre sous tous les coudes, & qui font des oreillers pour en appuyer la tête des personnes de tout âge, afin de surprendre *ainsi* les ames; & qui lorsqu'elles ont surpris les ames de mon peuple, les assurent que leurs ames sont pleines de vie.

19. Elles ont détruit la verité

de ma parole dans l'esprit de mon peuple pour une poignée d'orge & pour un morceau de pain, en tuant les ames qui n'étoient point mortes, & en promettant la vie à celles qui n'étoient point vivantes, & séduisant *ainsi* par leurs mensonges la crédulité *inconsiderée* de mon peuple.

20. C'est-pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens à vos coussinets par lesquels vous surprenez les ames comme des oiseaux qu'on prend dans leur vol; je romprai vos coussinets entre vos bras, & je laisserai aller les ames que vous avez prises, ces ames qui devoient voler.

21. Je romprai vos oreillers; je délivrerai mon peuple de votre puissance, & ils ne seront plus à l'avenir exposés en proie entre vos mains, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

22. Car vous avez affligé le cœur du juste sur de fausses suppositions lorsque je ne l'avois point attristé moi-même, & vous avez fortifié les mains de l'impie pour l'empêcher de revenir de sa voie mauvaise &

ad populum meum; propter pugillum hordei, & fragmen panis, ut interficerent animas, quæ non moriuntur, & vivificarent animas quæ non vivunt, mentientes populo meo credenti mendaciis.

20. Propter hoc hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad pulvillos vestros, quibus vos capitis animas volantes: & dirumpam eos de brachiis vestris: & dimittam animas, quas vos capitis, animas ad volandum.

21. Et dirumpam cervicalia vestra, & liberabo populum meum de manu vestra, neque erunt ultrà in manibus vestris ad prædandum: & scietis quia ego Dominus.

22. Pro eo quòd mœrere fecistis cor justi mendaciter, quem ego non contristavi: & confortastis manus impii, ut non reverteretur à via sua ma-

a, & viveret : corrompue, & de trouver la vie.

23. Propterea vana non videbitis, & divinationes non divinabitis ampliùs, & eruam populum meum de manu vestra : & scietis quia ego Dominus.

23. C'est-pourquoi vous n'aurez plus vos fausses visions à l'avenir, & vous ne debiterez plus vos divinations *phantastiques*, parceque je délivrerai mon peuple d'entre vos mains; & que vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. *Malheur aux Prophetes insensés qui suivent leur propre esprit, & qui ne voyent rien.*

Ce chapitre nous represente la conduite des mauvais Pasteurs & des faux Prophetes, par laquelle on les distingue des veritables. Dieu les appelle premierement *des insensés*; & il en dit la raison, lorsqu'il ajoute, qu'*ils suivent leur propre esprit*, au-lieu de suivre l'Esprit du Seigneur. Car *celui qui parle de soi-même*, dit JESUS-CHRIST, *recherche sa propre gloire*: & *celui-là* seul *qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, est veritable*. Joan. 7. 18.
Aussi Dieu ajoute encore, en parlant à Ezechiel de ces faux-prophetes qui trompoient son peuple : Qu'en suivant ainsi leur propre esprit, *ils ne voyoient rien*: parceque n'étant point éclairé de sa lumiere, ils étoient par-consequent aveugles : & ce qui étoit le pire, c'est qu'ils croyoient voir en ne voyant point ; & qu'étant aveugles, ils entreprenoient de conduire d'autres aveugles, qui étoient les Juifs, dont les crimes avoient merité qu'ils fussent livrés à la conduite de ces guides

temeraires & ſuperbes, qui ne pouvoient que les perdre en ſe perdant avec eux.

℣. 4. *Vos Prophetes, ô Iſrael, ont été parmi vous comme des renards dans les deſerts.*

Les renards ſont des animaux timides, qui ſe cachent dans leurs tanieres; & ils uſent d'artifices pour piller & pour ravager. C'eſt la figure que Dieu nous donne de ces faux-prophetes & de ces méchans Paſteurs dont il eſt parlé ici. Ils ont des tanieres comme des renards, parceque haïſſant la lumiere de la verité qui les confond, ils ſe cachent, ou pour mieux dire, ils déguiſent & ils cachent leurs menſonges, afin de mieux tromper ceux qui ſont ſimples : & étant auſſi affamés que *les renards des deſerts*, ils couvrent avec adreſſe leur cupidité & leurs deſirs intereſſés ſous des apparences ſpecieuſes de l'avantage de ceux qu'ils trompent &
Hieron. à qui ils veulent plaire. C'eſt de ces renards qui ſéduiſent les petits & qui ruinent la vigne de Jesus-Christ, que Salomon parle lorſqu'il dit dans
Cant. 2. 15. le Cantique des Cantiques : *Prenez ces petits renards qui détruiſent* toutes *les vignes :* prenez-les lorſqu'ils ſont encore *petits*, & avant qu'ils ſe fortifient & deviennent grands; parcequ'il ſera bien plus difficile alors de les prendre.

℣. 5. *Vous n'êtes point montés contre* l'ennemi, *& vous ne vous êtes point oppoſés comme un mur pour la maiſon d'Iſrael, pour tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur.*

Nous liſons dans l'Ecriture : » Qu'Aaron alla au-» devant du feu qui devoroit le peuple d'Iſrael, qu'il » s'arrêta entre-deux, & qu'il s'oppoſa comme un » mur pour ſauver ce peuple. On voit encore que » Dieu défend à Jeremie de ſe preſenter devant lui

&

& de s'opposer à sa colere contre Israel par la perséverance de la priere. » Car de même, dit S. Jerôme, qu'on oppose un mur à un ennemi, & qu'on « a accoutumé d'aller au-devant d'un adversaire « pour l'arrêter lorsqu'il vient à nous ; aussi les « Saints opposent aux arrêts de Dieu leurs prieres, « & ont la force d'en empêcher l'execution : *Sicut* « *enim murus hosti opponitur, & adversario oc-* « *curri solet ex adverso contraque venienti : ita* « *Dei sententia sanctorum precibus frangitur.* « C'est ce qui porta un jour le Seigneur à dire à « Moïse : *Laissez-moi, afin que j'extermine ce* « *peuple* ; car en lui disant, qu'*il le laissât*, il mon- « Exod. 32. 10.
troit qu'il avoit en quelque façon le pouvoir de « l'arrêter ; tant la priere humble & ardente d'une « ame juste a de vertu devant Dieu. »

Le Seigneur reproche donc aux faux prophetes, qui figuroient les méchans Pasteurs, qu'*ils n'étoient point montés contre* l'ennemi que Dieu envoyoit assieger Jerusalem ; c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point combattu pour le peuple par leurs prieres, & n'avoient point opposé leurs supplications à l'arrêt de la divine justice prononcé contre eux. C'estoit-là ce *mur* qu'ils auroient dû *opposer pour la maison d'Israel*. C'étoit en faisant une douce violence à Dieu, comme Moïse & comme Aaron, qu'ils auroient pu *tenir ferme dans le combat au jour du Seigneur* ; c'est-à-dire au jour destiné par la justice pour la vengeance de l'impieté de son peuple.

Mais ne peut-on pas objecter ici, que Jeremie & Ezechiel, qui étoient de saints Prophetes, n'avoient pu eux-mêmes s'opposer à cet arrêt de la justice de Dieu ? Il est vrai qu'ils ne le purent ;

mais il ne tint pas à eux, puisque nous venons de dire que Dieu même défendit à Jeremie de le prier davantage pour un peuple impénitent. Ces faux-prophetes, au contraire, bien éloignés de *tenir ferme pour les enfans d'Israel au jour du Seigneur*, en priant & en s'humiliant pour eux, les portoient même à s'élever contre Dieu, & à rejetter avec orgueil tous les avertissemens des saints Prophetes. Ainsi tant s'en faut qu'ils s'opposassent comme un mur par leurs prieres à la ruine d'Israel, qu'ils empêchoient même par leur fausse complaisance, & par les mauvais conseils qu'ils lui donnoient, que les véritables serviteurs de Dieu ne détournassent sa perte & ne procurassent son salut; ce qui devoit être regardé comme le comble de l'iniquité.

ỷ. 9. 10. *Ils ne se trouveront point dans l'assemblée; ils ne seront point écrits dans le livre de la maison d'Israel; ils n'entreront point dans la terre d'Israel.... parcequ'ils ont seduit mon peuple, en leur annonçant la paix lorsqu'il n'y avoit point de paix, &c.*

Les saints Prophetes, comme Jeremie & Ezechiel, qui étoient vraiment *envoyés par le Seigneur*, & qui ne parloient aux peuples qu'après que *Dieu leur avoit parlé* à eux mêmes, leur annonçoient par son ordre la guerre, la peste, la famine, & tous les autres malheurs qui devoient bientôt fondre sur eux. Ils aimoient très-sincerement ces peuples, & leur donnoient la plus grande marque de leur charité, en les menaçant ainsi de la part de Dieu, pour les effrayer salutairement & les porter à prévenir les effets de ces propheties par une conversion véritable. Mais ce

qu'ils tâchoient d'établir par un vrai zele pour leur salut, les faux-prophetes le détruisoient en deux mots, en donnant à Israel des assurances d'une *paix* que nul ennemi ne troubleroit, & d'une parfaite prosperité: *Pro rigore pœnitentiæ & conversionis injuria, pacem eis & prospera nuntiantes, sunt causa peccati, & ruina, & stulta securitatis.* C'est donc parcequ'*ils seduisoient le peuple de Dieu*, en *lui annonçant la paix, quoiqu'il n'y eût point de paix* à esperer, & parcequ'ils assuroient en *prophetisant le mensonge*, que *c'étoit Dieu même qui parloit* par eux; qu'il leur déclare par la bouche d'Ezechiel, qu'*ils ne se trouveront point dans l'assemblée de son peuple*; c'est-à-dire, que quand les captifs retourneront dans la Palestine, ces faux prophetes & toute leur race seront exclus pour toujours, comme des gens maudits de lui, du Conseil des Juifs, & que leur nom même sera effacé du *catalogue de la maison d'Israel*, parcequ'*ils ne retourneront point* avec les autres *dans la Judée*; soit qu'ils soient alors exterminés du nombre des vivans, ou dispersés en d'autre payis par un effet de la vengeance très-juste de celui qui les punira séverement, pour avoir trompé son peuple par leurs mensonges. Hieron.

℣. 11. 12. &c. *Dites à ceux qui enduisent la muraille sans rien mêler avec la boue, qu'elle tombera; parcequ'il viendra une forte pluye. & que je ferai tomber de grosses pierres qui l'accableront, & souffler un vent impetueux qui la renversera par terre, &c.*

La protection de Dieu avoit servi de tout tems comme d'un mur & d'un rempart invincible pour mettre à couvert son peuple contre tous ses ennemis.

Mais lorsque ce peuple se rendit indigne par ses pechés de cette protection toutepuissante, il commença à *se batir une muraille*, en recherchant les secours humains des Princes voisins, & en se faisant de son propre orgueil & de la confiance qu'il avoit en la force de ses villes & de ses troupes, comme un nouveau mur sous lequel il prétendoit établir sa sûreté contre tous les ennemis dont les saints Prophetes le menaçoient de la part de Dieu. C'étoit *bâtir*, selon le langage métaphoriqe de l'Ecriture, *une muraille avec de la boue toute seule*; c'est-à-dire, qu'il n'y avoit rien de plus fragile & de plus foible. Que faisoient alors les faux-prophetes? Au lieu de représenter à ce peuple son extravagance, & de le convaincre de la foiblesse de ce rempart inutile, *ils enduisoient*, dit le sacré Texte, *cette muraille de boue avec d'autre boue sans y rien mêler*; c'est-à-dire, qu'ils entretenoient & affermissoient de plus en plus Israel dans sa foiblesse par les vaines prédictions dont ils le flattoient, & par les fausses assurances qu'ils lui donnoient comme de la part de Dieu. On commande donc à Ezechiel de leur déclarer, que cette *muraille* si fragile *tombera* aussitôt qu'elle sera attaquée par les Chaldéens, qui sont comparés ici à *une pluye très-violente*; à de *grosses pierres*, c'est-à-dire à de grosses grêles qui tombent du ciel, & à *un vent impetueux qui renverse tout.*

C'est la maison bâtie sur le sable, dont le Fils de Dieu a parlé dans l'Evangile lorsqu'il dit : Que *quiconque ne pratique point sa parole*, comme ces Juifs ne la pratiquoient point alors, *ressemble à un homme qui est fou, n'ayant bâti sa maison que sur le sable*; parceque *la pluye étant tom-*

ble, les fleuves s'étant débordés, & les vents ayant soufflé & étant venus fondre sur cette maison, elle est tombée, & sa ruine a été fort grande. C'étoit donc inutilement que les Juifs bâtissoient une muraille de boue, & que les prophetes de mensonge y faisoient aussi un enduit de boue. Comme Dieu ne bâtissoit point cette muraille, c'étoit en vain qu'ils la bâtissoient. Tous leurs ouvrages ne pouvoient être que de boue, & ils ne pouvoient bâtir que sur le sable, tant qu'ils s'appuyoient sur l'homme, & ne prenoient point pour fondement de leur édifice Dieu même, qui est *la pierre*, sur laquelle doit être fondée la muraille & la maison qu'on bâtit, si on veut, selon JESUS-CHRIST, qu'elle ne soit point renversée.

Les saints Peres se sont servis très-utilement de ce passage du Prophete, pour confondre les faux Pasteurs, & les Prêtres relâchés & complaisans, qui promettent si facilement aux pécheurs *la paix* du Seigneur, quoique le Seigneur ne donne point sa paix à ceux qui ne sont point sincerement convertis. C'est donc *enduire la muraille avec de la boue*, lorsque sans avoir aucune marque solide d'une véritable pénitence, on se contente de couvrir les plaies de ceux qui se sont blessés mortellement. S. Cyprien est celui qui en a parlé avec plus de charité & plus de force à l'occasion de ceux qui étant tombés durant la persécution, vouloient être admis aussitôt après à la réconciliation de l'Eglise, & qui étoient affermis dans leur orgueil par quelques Prêtres qui trahissoient lâchement leur ministere: » Il faut, dit-il, Cypr. de lapsis. qu'un Prêtre de Dieu ne trompe pas les fideles « par une pernicieuse complaisance, mais qu'il les »

„ guérisse par des remedes salutaires. Un Chirur-„ gien est ignorant & malhabile, lorsqu'il n'ose „ sonder la profondeur d'une playe, & qu'en laissant le pus enfermé au fond des entrailles, il contribue à en augmenter la corruption : *Imperitus „ est medicus, qui tumentes vulnerum sinus ma-„ nu parcente contrectat, & in altis recessibus „ viscerum virus inclusum, dum servat, exagge-„ rat.* Il est necessaire d'ouvrir la playe par des inci-„ sions, de couper les chairs mortes, & d'employer „ les remedes les plus forts pour arrêter le progrès „ du mal. Cependant, dit-il, après les ravages qu'a „ fait la persécution, il est arrivé pour comble de „ malheur, qu'une peste agréable & trompeuse „ s'est glissée parmi les fideles sous le nom spé-„ cieux de compassion & de misericorde. Contre „ la vigueur de l'Evangile, & contre la loi de Dieu „ & de JESUS-CHRIST, quelques-uns par „ une témerité criminelle, accordent la Commu-„ nion à des personnes qui en sont indignes, & „ leur donnent la paix de l'Eglise : inutile & fausse „ paix, pernicieuse à ceux qui la donnent, & „ infructueuse aux pécheurs qui la reçoivent : *Ir-„ rita & falsa pax, periculosa dantibus, & nihil „ accipientibus profutura.* On ne se met point en „ peine de prendre le tems qui est nécessaire pour „ procurer une véritable guérison, & on ne re-„ cherche point les vrais remedes dans la péniten-„ ce. On se contente de couvrir les plaies des mou-„ rans. Et une douleur superficielle & feinte sert „ comme d'emplâtre pour mettre sur une blessure „ mortelle, qui pénetre très avant jusques au fond „ des entrailles. „ *Non quærunt sanitatis patientiam, nec veram de satisfactione medicinam. Ope-*

ruuntur morientium vulnera : & plaga lethalis altis & profundis visceribus infixa dissimulato dolore contegitur.

C'est-là cet *enduit de boue* que le Seigneur reproche ici par la bouche d'Ezechiel aux faux-prophetes qui trompoient son peuple ; un enduit de boue sur *une muraille de boue*, qui au premier vent de la tentation, ou de la persécution, étoit renversée. Ils agissoient, comme dit encore le même Saint, avec une fureur sacrilege contre Dieu, en travaillant par une malice diabolique à empêcher que les peuples ne trouvassent leur guérison dans la bonté du Seigneur : car ils détruisoient en eux l'esprit de pénitence par ces conseils pleins de tromperies & de mensonges, par des complaisances meurtrieres qui leur ôtoient toute voye de satisfaire à la justice de Dieu après l'avoir offensé, de racheter leurs pechés par des œuvres que l'Evangile appelle de dignes fruits de pénitence, & de laver leurs playes dans l'eau de leurs pleurs. L'assurance qu'ils leur donnoient d'une fausse paix les privoit de toute esperance de la vraie paix de l'Eglise. Le sein salutaire de la mere véritable étoit fermé aux enfans par les artifices d'une cruelle marâtre ; & elle achevoit de les étouffer, en les empêchant de verser des larmes de leurs yeux, & de tirer des saints gemissemens du fond de leurs cœurs. *Pax vera falsæ pacis mendacio tollitur. Salutaris sinus matris novercâ intercedente præcluditur, ne de pectore atque ore lapsorum fletus & gemitus audiatur.*

Cyprian. epist. 55. ad Cornelium Papã

℣. 17. 18. &c. *Tournez le visage contre les filles de votre peuple, qui se mêlent de prophetiser de leur tête & de leur propre cœur...*

Malheur à celles qui préparent des coussinets pour les mettre sous tous les coudes ..... afin de surprendre ainsi les ames, &c.

Comme il y avoit de faux-prophetes possedés de l'esprit malin, qui s'opposoient aux Prophetes du Seigneur pour renverser ses divins commandemens; de même on voyoit de fausses prophetesses animées aussi par le démon, telles qu'ont été depuis, dit S. Jerôme, Prisce & Maximille Montanistes, qui en prophetisant le mensonge, renversoient la foi de la verité, & s'élevoient avec audace contre celles du même sexe, que Dieu remplissoit de son Esprit pour leur faire soutenir sa gloire. C'est donc contre l'insolence de ces fausses prophetesses, que Dieu commande ici à Ezechiel de s'élever avec force. Leur esprit étant plein d'illusion, & leur cœur rempli d'orgueil, il ne faut pas s'étonner si Dieu les condanne, de *prophetiser du fond de leur cœur*; puisqu'il n'en pouvoit sortir que des paroles de présomption & de mensonge. Moins leur sexe leur donnoit droit de parler sans un ordre exprès de Dieu; plus leurs paroles devenoient pernicieuses aux ames, se trouvant accompagnées d'une douceur apparente & d'un agrément qui n'étoit capable que de leur donner la mort avec moins d'horreur. Dieu prononce une terrible malédiction contre ces femmes artificieuses qui faisoient servir toute leur adresse & tout leur esprit pour *tromper les ames*, en *mettant des coussinets sous les coudes* de son peuple, & *des oreillers sous leurs têtes*, c'est-à-dire en les flattant dans leurs desordres, & en les entretenant dans une vie molle par les belles espérances qu'elles leur donnoient contre toutes les

Euseb. histor. lib. 5. cap. 18.

menaces des saints Prophetes.

Mais quel étoit donc le motif qui faisoit agir ces propheteſſes de menſonge, & qui les portoit à perdre tant d'ames, & à ſe perdre avec elles? Elles le faiſoient, dit l'Ecriture, *pour une poignée d'orge, & un morceau de pain*; c'eſt-à-dire, que pour un vil interêt elles ſe jouoient des peuples: & quand même elles auroient pu en retirer un grand avantage ſelon le ſiecle, ce n'étoit toujours dans le fond que comme *un morceau de pain* & *un peu d'orge*; c'eſt-à-dire un rien en comparaiſon du ſalut de tant de perſonnes *de tout âge*, qu'elles expoſoient à la mort par leurs fauſſes propheties, en les engageant dans l'impénitence. Elles *détruiſoient* ainſi, autant qu'il étoit en elles, comme Dieu s'en plaint, *la verité de ſes paroles dans l'eſprit du peuple*, en *tuant les ames qui ne mouroient point*; c'eſt-à-dire, ſelon la lettre, en déclarant que ceux qui s'étoient rendus à Nabuchodonoſor perdroient la vie, quoique Dieu eût aſſuré qu'ils la ſauveroient; & en promettant, au contraire, *la vie à celles qui ne vivoient point*; c'eſt-à-dire en trompant ceux qu'elles détournoient de ſe ſoumettre à ce Prince, par l'aſſurance qu'elles leur donnoient auſſi, contre la parole de Dieu, que ce ſeroit le moyen de ſauver leur vie, quoique ce fût au-contraire un moyen très-aſſuré de la perdre.

C'eſt ce qu'il explique encore enſuite, lorſqu'a- v. 20.
près leur avoir fait déclarer, qu'*il rompra leurs* 21. 22.
couſſinets & leurs oreillers, en découvrant la vanité de leurs prophéties, & en *dégageant* les peuples *de* ces eſpeces de *filets* où elles les avoient pris: il leur reproche d'avoir *affligé le cœur du juſte par*

leur mensonge, *lorsqu'il ne l'avoit point attristé lui-même*; & d'avoir au-contraire *fortifié les mains de l'impie, pour empêcher qu'il ne revint de sa voie mauvaise*, *& qu'il ne vêcût*. Car c'est de même que s'il leur disoit : Vous affoiblissez par de fausses craintes l'esprit de ceux qui vouloient être fideles à Dieu & obéir à ses ordres. Et affermissant au-contraire par des promesses trompeuses ceux qui s'opposoient comme des impies à sa volonté, vous les teniez comme enfermés dans vos filets, & les détourniez d'user des moyens qu'il leur présentoit pour sauver leur vie.

Mais tout ce que nous venons de dire, selon le sens litteral, par rapport à ces fausses prophetesses qui trompoient alors le peuple de Dieu, s'applique naturellement, selon plusieurs Interpretes, aux faux Pasteurs, qui trompent les ames par une conduite encore plus molle que ceux dont il a été parlé auparavant : car ceux-là se contentoient de pallier leur conduite. Et si l'Ecriture les blâme de n'avoir pas mis ce qu'il falloit dans *l'enduit de la muraille* pour la rendre forte, c'étoit au moins un enduit, c'est-à-dire quelque chose de specieux & d'apparent, qui sembloit sauver les dehors de la religion. Mais ceux-ci plus lâches & plus complaisans, vont jusques à *mettre des coussinets sous les coudes & des oreillers sous la tête des pécheurs*, pour leur adoucir tout ce qu'il peut y avoir de rude dans la voie de l'Evangile, & pour les faire reposer tranquilement dans les habitudes de leurs pechés.

Que s'ils ont de la complaisance pour les pécheurs, ils sont au-contraire très-éloignés d'en avoir envers *les justes*, dont *ils affligeoient le cœur*.

comme Dieu s'en plaint ici, lorsqu'*ils les attristent* & les persécutent *par leurs mensonges*, dans le tems même qu'*ils affermissent les mains des impies* dans leurs œuvres criminelles ; se montrant ainsi & injustes envers les uns qu'ils condannent, lorsque le Seigneur les justifie, & fourbes envers les autres qu'ils justifient faussement, & dont ils causent la mort, lorsqu'*ils les empêchent de sortir de la voie d'iniquité où ils sont*.

Il est aisé de juger par l'Ecriture, qu'il n'y a gueres de plus grand peché que celui-là devant Dieu, ni contre lequel il témoigne une plus grande opposition. Aussi il commande à son Prophete *d'affermir*, comme le traduit S. Jerôme, *son visage contre* ces sortes de faux-prophetes ou de fausses prophetesses, & de s'élever contre elles avec toute la vigueur possible, comme contre les plus pernicieux ennemis de son peuple, qui le prenoient dans *leurs filets*, & qui s'en jouoient comme des oiseleurs se jouent des petits oiseaux qu'ils ont pris.

CHAPITRE XIV.

1. ET venerunt ad me viri seniorum Israel, & sederunt coram me.	1. QUelques-uns des plus anciens d'Israel m'étant venus voir, ils s'assirent devant moi.
2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :	2. Et alors le Seigneur m'adressa la parole, & me dit :
3. Fili hominis, viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis, & scan-	3. Fils de l'homme, ceux que vous voyez ont dans leur cœur les impuretés de leurs idoles, & ils se sont affermis dans

cette iniquité scandaleuse, quoique le contraire paroisse sur leur visage. Comment donc répondrai-je aux demandes qu'ils me font?

dalum iniquitatis suæ statuerunt contra faciem suam: numquid interrogatus respondebo eis?

4. C'estpourquoi parlez-leur, & dites leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Tout homme de la maison d'Israel, qui a renfermé ses impuretés dans son cœur, & qui s'est affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage, & qui viendra trouver le Prophete pour savoir par lui ma réponse; je lui répondrai, moi qui suis le Seigneur, selon toutes ses impuretés qu'il cache en lui-même,

4. Propter hoc loquere eis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Homo homo de domo Israel, qui posuerit immunditias suas in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad Prophetam, interrogans per eum me: ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum,

5. afin que la maison d'Israel soit surprise dans *le déreglement de* son cœur, par lequel ils se sont retirés de moi, pour suivre toutes leurs idoles [a].

5. ut capiatur domus Israel in corde suo, quo recesserunt à me in cunctis idolis suis.

6. C'estpourquoi dites à la maison d'Israel: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Convertissez-vous & quittez vos idoles, & détournez vos visages de toutes vos abominations.

6. Propterea dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Convertimini, & recedite ab idolis vestris, & ab universis contaminationibus vestris avertite facies vestras.

℣. 5. *lettr.* In cunctis idolis suis, *Hebr.* Separaverunt se cunctis à me in idolis suis.

7. Quia homo homo de domo Israel, & de proselytis quicumque advena fuerit in Israel, si alienatus fuerit à me, & posuerit idola sua in corde suo, & scandalum iniquitatis suæ statuerit contra faciem suam, & venerit ad Prophetam ut interroget per eum me: ego Dominus respondebo ei per me.

7. Car si un homme, quel qu'il puisse être, de la maison d'Israel; & si un étranger d'entre les proselytes qui sont en Israel s'éloigne de moi, & garde toujours ses idoles dans son cœur, & s'étant affermi dans son iniquité scandaleuse, quoiqu'il fasse paroître le contraire sur son visage, vient trouver le Prophete pour savoir par lui ma réponse; moi qui suis le Seigneur, je répondrai à cet homme-là par moi-même;

8. Et ponam faciem meam super hominem illum, & faciam eum in exemplum, & in proverbium, & disperdam eum de medio populi mei: & scietis quia ego Dominus.

8. je regarderai cet homme *dans ma colere*, j'en ferai un exemple, *je le rendrai* l'objet des insultes des hommes, je l'exterminerai du milieu de mon peuple; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

9. Et Propheta cùm erraverit, & locutus fuerit verbum: ego Dominus decepi Prophetam illum: & extendam manum meam super illum, & delebo eum de medio populi mei Israel.

9. Et lorsqu'un Prophete tombera dans l'erreur, & répondra *faussement*, c'est moi qui suis le Seigneur qui aurai trompé ce Prophete; j'étendrai ma main sur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Israel.

10. Et portabunt iniquitatem suam: juxta iniquitatem interrogantis, sic iniquitas Prophetæ erit:

10. Ils porteront tous deux la peine de leur iniquité, & le peuple qui a desiré d'être séduit, & le Prophete qui

en a été le séducteur [t],

11. afin que la maison d'Israel ne s'égare plus à l'avenir en se retirant de moi, & qu'elle ne se corrompe plus dans tous ses crimes par lesquels elle a violé ma loi ; mais qu'ils soient tous mon peuple, & que je sois leur Dieu, dit le Seigneur des armées.

11. ut non erret ultrà domus Israel à me, neque polluatur in universis prævaricationibus suis : sed sint mihi in populum, & ego sim eis in Deum, ait Dominus exercituum.

12. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit :

12. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

13. Fils de l'homme, lorsqu'un payis aura peché contre moi, & qu'il se sera affermi dans le violement de mes préceptes, j'étendrai ma main sur ce payis-là, je briserai la force du pain, j'y envoyerai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes.

13. Fili hominis, terra cùm peccaverit mihi, ut prævaricetur prævaricans, extendam manum meam super eam, & conteram virgam panis ejus : & immittam in eam famem, & interficiam de ea hominem, & jumentum.

14. Que si ces trois hommes, Noé, Daniel & Job se trouvent au milieu de ce payis-là, ils délivreront leurs ames par leur propre justice, dit le Seigneur des armées.

14. Et si fuerint tres viri isti in medio ejus, Noe, Daniel, & Job : ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas ; ait Dominus exercituum.

15. Que si j'envoye en ce payis-là des bêtes farouches pour le détruire, & qu'il devienne inaccessible, sans que

15. Quòd si & bestias pessimas induxero super terram ut vastem eam ; & fuerit invia, eò quòd non

ỳ. 10. *lettr.* Telle qu'est l'iniquité de celui qui l'interrogeoit, telle sera l'iniquité du Prophete.

sit pertransiens propter bestias :

16. tres viri isti si fuerint in ea, vivo ego, dicit Dominus Deus, quia nec filios, nec filias liberabunt : sed ipsi soli liberabuntur, terra autem desolabitur.

17. Vel si gladium induxero super terram illam, & dixero gladio, Transi per terram ; & interfecero de ea hominem, & jumentum :

18. & tres viri isti fuerint in medio ejus : vivo ego, dicit Dominus Deus, non liberabunt filios, neque filias : sed ipsi soli liberabuntur.

19. Si autem & pestilentiam immisero super terram illam, & effudero indignationem meam super eam in sanguine, ut auferam ex ea hominem, & jumentum:

20. & Noe, & Daniel, & Job fuerint in medio ejus : vivo ego, dicit Dominus Deus, quia filium &

personne y puisse plus passer à cause des bêtes ;

16. je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que si ces trois hommes sont en ce payis-là, ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrés, & que le payis sera détruit.

17. Que si je fais venir l'épée sur ce payis-là, & si je dis à l'épée, Passez au-travers de ce payis-là, & que j'y tue les hommes avec les bêtes :

18. si ces trois hommes s'y trouvent en même-tems, je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrés.

19. Que si j'envoye la peste contre ce payis-là, & si je répands mon indignation sur lui par un arrêt sanglant ″ pour en exterminer les hommes avec les bêtes :

20. & que Noé, Daniel & Job s'y trouvent en même-tems ; je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu,

ỳ. 19. *lettr.* in sanguine.

qu'ils n'en délivreront ni leurs fils, ni leurs filles; mais qu'ils n'en délivreront que leurs propres ames par leur justice.

21. Mais voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Si j'envoye tout ensemble contre Jerusalem ces quatre playes mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peste, pour faire mourir dans elle les hommes avec les bêtes;

22. il en restera néanmoins quelques-uns qui se sauveront, & qui en feront sortir leurs fils & leurs filles, & ils vous viendront trouver, & vous verrez quelle a été leur conduite & leurs œuvres, & vous vous consolerez des maux que j'aurai fait tomber sur Jerusalem, & de toute l'affliction dont je l'aurai accablée:

23. Ils vous consoleront, dis-je, lorsque vous verrez quelle a été leur voie & leurs œuvres; & vous reconnoîtrez que ce n'aura pas été sans un juste sujet que j'aurai fait fondre sur Jerusalem tous les maux dont je l'aurai affligée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

filiam non liberabunt: sed ipsi justitiâ suâ liberabunt animas suas.

21. Quoniam hæc dicit Dominus Deus: Quòd & si quatuor judicia mea pessima, gladium, & famem, ac bestias malas, & pestilentiam immisero in Jerusalem, ut interficiam de ea hominem, & pecus:

22. tamen relinquetur in ea salvatio educentium filios, & filias: ecce ipsi ingredientur ad vos, & videbitis viam eorum, & adinventiones eorum, & consolabimini super malo, quod induxi in Jerusalem, in omnibus quæ importavi super eam.

23. Et consolabuntur vos, cùm videritis viam eorum, & adinventiones eorum: & cognoscetis quòd non frustrà fecerim omnia, quæ feci in ea, ait Dominus Deus.

SENS

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 4. *Ceux que vous voyez ont dans leur cœur les impuretés de leurs idoles. . . . quoique le contraire paroisse sur leur visage. . . . C'est pourquoi parlez-leur, & dites : Tout homme de la maison d'Israel, qui a renfermé ses impuretés dans son cœur. . . . & qui viendra trouver le Prophete. . . . je lui répondrai, moi qui suis le Seigneur, selon toutes ses impuretés, &c.*

Ces *anciens* de la maison d'Israel, qui étoient du nombre des captifs, & qui s'en vinrent trouver Ezechiel, ne lui dirent point, selon S. Jerôme, le sujet qui les amenoit ; mais se contenterent d'abord de s'asseoir proche de lui, comme voulant lui rendre visite. Ils venoient, selon qu'il paroît par l'Ecriture, dans le dessein de consulter Dieu par son Prophete, & de *lui faire quelques demandes*. Ce dessein en soi étoit bon ; mais il se trouvoit accompagné d'une circonstance qui le rendoit très-mauvais. C'est qu'en même tems qu'ils venoient consulter Dieu, ils avoient *le cœur plein* de l'amour *de leurs idoles* ; & que cette *iniquité* ayant *affermi* son regne en eux, ils faisoient *paroître le contraire sur leur visage* par une honteuse hypocrisie qui étoit en abomination devant le Seigneur.

L'homme, quelque saint qu'il soit, ne connoît point par lui-même les secrets des cœurs. C'est pourquoi Ezechiel n'ayant point la connoissance de ce que cachoient ces hypocrites, *le Seigneur* lui adressa aussitôt sa parole, pour lui découvrir & le sujet pour lequel ils l'étoient venus trouver, & leur secrette disposition. » Parcequ'ils viennent *Hieron.*

„ vers vous, lui dit-il, avec un cœur corrompu,
„ répondez-leur, non comme de vous-même,
„ depeur qu'ils ayent moins de considération
„ pour votre personne, mais de ma part & par
„ mon ordre ; & vous leur direz : Voici ce que
„ dit le Seigneur *notre* Dieu : *Tout homme*, non
„ des nations étrangeres, dont l'erreur paroîtroit
„ plus excusable, mais *de la maison d'Israel*, qui
„ viendra rempli de ses anciens vices, pour con-
„ sulter un de mes Prophetes, je lui répondrai se-
„ lon la disposition de son cœur & selon les se-
„ crettes impuretés qui y regnent ; ensorte que
„ la réponse qu'il recevra soit conforme à sa vo-
„ lonté & à sa créance ; parceque celui-là ne mé-
„ rite pas d'être corrigé, qui me consulte, non
„ pour s'instruire, mais pour me tenter. „ *Ego respondebo ei juxta cor & immunditias suas ; ut juxta quod vult & credit, ita & audiat. Non enim meretur correctionem, qui non discendi, sed tentandi animo interrogat.* „ Ainsi on se rend indi-
„ gne d'entendre la verité, lorsqu'on la demande
„ dans une disposition d'esprit qui n'est pas since-
„ re : & l'on mérite d'être pris alors dans le filet
„ de son propre cœur : „ *Non enim meretur audire veritatem, qui fraudulenter interrogat, sed suo corde capiendus est.*

Nous voyons dans les paroles que Dieu fait dire à la maison d'Israel, l'ordre qu'il veut que le pécheur garde pour se guérir véritablement de ses playes. *Convertissez-vous*, leur dit-il, c'est-à-dire tournez-vous vers Dieu dont vous vous étiez détournés, regardez-le maintenant comme celui que vous devez adorer & aimer uniquement ; & ne mettez plus votre espérance qu'en lui seul. *Quit-*

tez vos idoles ; c'est-à-dire, éloignez de vous tous ces objets qui tenoient dans votre cœur la place de Dieu ; renoncez à l'idolatrie de toutes vos passions qui ont regné jusques à présent en vous : *Et détournez vos visages de toutes vos abominations* ; c'est-à-dire, ne vous flattez pas, comme font plusieurs, en disant : Je ne me sens plus touché de tous ces objets, & il n'est point nécessaire que je m'en sépare. Songez plutôt que ce qui a été la cause de votre chute, peut encore vous faire tomber ; que le feu qui semble assoupi se réveillera insensiblement ; & que la vûe de ce qui vous a perdu est capable de vous perdre encore, si vous ne l'ôtez de devant vos yeux.

℣. 9. 10. *Lorsqu'un Prophete tombera dans l'erreur, & répondra* faussement, *c'est-moi qui suis le Seigneur, qui aurai trompé ce Prophete. J'étendrai ma main sur lui, & je l'exterminerai du milieu de mon peuple d'Israel, &c.*

Ce n'est point d'un vrai Prophete que Dieu parle ici, mais d'un faux-prophete qui veut se faire passer pour véritable: & ce passage, qui est difficile à expliquer, s'éclaircit, selon S. Jerôme, par cet autre endroit de l'Ecriture, où il est marqué que l'impie Achab Roi d'Israel n'ayant pas voulu écouter le Prophete Michée, mais aimant mieux ajouter foi aux paroles des faux-prophetes, Michée lui dit, qu'*il avoit vû le Seigneur assis sur son trône, & environné de toute l'armée du ciel* ; *& que le Seigneur ayant demandé qui séduiroit Achab Roi d'Israel, l'esprit malin s'étoit présenté, & avoit dit que ce seroit lui, qu'il seroit un esprit menteur dans la bouche de tous les Prophetes de ce Prince ; qu'alors le Seigneur avoit ajouté : Allez, & faites ce que vous dites.*

Hieron.

4. Reg. 22. 20.

Pour savoir donc de quelle maniere on doit entendre ce que le Seigneur dit ici à Ezechiel : Que *lorsqu'un Prophete répondra faussement, ce sera lui qui aura trompé ce Prophete*, on peut voir sur cet endroit du livre des Rois qui regarde Achab, les explications que les saints Peres y ont données, & qu'on y a rapportées fort au long. Il suffit de dire ici, que Dieu ne pouvant jamais être la cause du mal, lorsqu'il dit qu'il trompe un faux-prophete, il entend qu'il l'abandonne au déreglement de son cœur, & qu'il permet dans la suite que le peuple corrompu se laisse séduire par ses mensonges. Ainsi c'est un juste Juge qui punit en même-tems l'un & l'autre, & l'un par l'autre ; le Prophete par le peuple, & le peuple par le Prophete, selon que S. Paul le déclare par ces paroles si redoutables :
1. Thess. 2. 10. 11. 12. *Parcequ'ils ont rejetté l'amour de la verité qui les eût sauvés, Dieu leur envoyera un esprit d'erreur, pour leur faire ajoûter foi au mensonge ; afin que tous ceux qui n'ont point cru à la verité, soient jugés*, & condannés.

S. Jerôme dit aussi que la raison pour laquelle Dieu use de ce langage en divers endroits de l'Ecriture, c'est afin qu'on n'attribue pas à la force particuliere des faux-prophetes, de ce que le peuple est ainsi trompé, en aimant mieux ajoûter foi au mensonge qu'à la verité ; mais qu'on reconnoisse que c'est un effet de la colere de Dieu, de ce qu'il permet que des gens qui ont le cœur corrompu, ferment leurs oreilles aux oracles de ses Prophetes, pour les ouvrir au mensonge de ceux qui les trompent : *Hoc autem totum dicitur, ne pseudoprophetarum fortitudini reputetur, quòd decipitur populus, & magis vult audire mendacium,*

quàm veritati aurem accommodare: sed quòd Dei ira sit, ut perversus populus & incredulus, magis pseudoprophetas audiat, quàm Prophetas.

℣. 13. 14. *Lorsqu'un payis aura peché contre moi, & qu'il se sera affermi dans le violement de mes préceptes, j'étendrai ma main sur ce payis-là, je briserai la force du pain, j'y envoyerai la famine, & j'y ferai mourir les hommes avec les bêtes. Que si ces trois hommes, Noé, Daniel & Job se trouvent au milieu de ce payis-là, ils délivreront leurs ames par leur propre justice, &c.*

L'Ecriture ne prétend pas, selon la remarque *Estius* d'un Interprete très-éclairé, nous faire entendre par ces paroles, que Dieu ne pardonne jamais aux impies en consideration de ceux qui sont justes; puisqu'il dit lui même à Abraham, que s'il se trouvoit dix hommes justes dans Sodome, il auroit *Genes. 18. 32.* égard à ces dix justes, & ne perdroit point cette ville. Mais elle veut premierement nous faire connoître que la malice de Jerusalem étoit consommée, & arrivée à son comble; & qu'ainsi l'arrêt de sa destruction étoit prononcé, sans qu'il pût être revoqué: ce qui fut cause que Dieu même défendit à Jeremie de le prier pour ce peuple, parcequ'il ne vouloit point lui pardonner. En second lieu elle nous apprend, selon la remarque de S. Jerôme, que les pécheurs persévérant dans leurs pechés ne se doivent point attendre à être sauvés par la piété des justes; comme Loth, qui étoit juste, ne délivra point sa femme, lorsque contre l'ordre exprès de Dieu elle regarda derriere soi; & qu'ainsi lorsque les peres sauvent leurs enfans, c'est que ces enfans embrassent la pénitence, & que leur conversion est jointe aux mérites de leurs peres: *Notandum*,

quòd non his parcat, qui in sceleribus perseverent, sed qui agunt pœnitudinem, ut merita patrum, filiorum adjuvet conversio.

Il est étonnant que de tous les justes qui avoient vêcu depuis le commencement du monde, Dieu ne nomme ici que ces trois, *Noé, Daniel & Job*, sans parler ni d'Abraham le pere de tous les fideles, ni de Moïse qui avoit eu plusieurs fois la force de désarmer sa justice irritée contre son peuple; ni de David qu'il appelle si souvent son serviteur, & un homme selon son cœur. Et ce qui pourroit encore nous étonner davantage, est qu'il mette en paralelle avec deux des plus grands Saints de l'antiquité qui étoient morts il y avoit fort longtems, un jeune homme, comme Daniel, qui vivoit encore, & qui même ne pouvoit avoir alors plus de vingt-cinq ou trente ans; ce qui fait voir qu'il falloit bien que sa sainteté fût reconnue publiquement de tout le peuple de ce tems-là. La raison que rend S. Jerôme du choix de ces trois personnes que Dieu nomme ici préferablement à tous les autres, est que *Noé* ne put point par sa justice particuliere empêcher le déluge universel, parceque toute la terre, selon l'Ecriture, s'étoit souillée devant Dieu: Que *Daniel*, quelque saint qu'il fût, ne put point non plus par ses larmes détourner la captivité de dessus les Juifs: & enfin que *Job* étant affligé, non pour ses pechés, mais pour l'épreuve de sa vertu, ne sauva point ni sa maison ni ses enfans.

Genes. 6. & 7.

D'autres croyent, comme S. Jerôme le témoigne aussi, que Noé, Daniel & Job sont nommés conjointement, pour marquer d'une maniere obscure, que comme ces Saints ayant joui d'abord

de la prosperité, & étant ensuite tombés dans l'adversité, furent enfin rétablis dans l'état heureux où ils s'étoient vûs auparavant ; aussi les enfans d'Israel, qui avoient été d'abord dans la jouissance de toutes sortes de biens, & qui tomberent ensuite dans la captivité des Chaldéens, devoient recouvrer leur premiere félicité, s'ils avoient recours à la pénitence.

S. Augustin rend encore une autre raison pour laquelle il croit que ces trois Saints sont nommés en cet endroit. « Il est clair, dit-il, que Dieu a voulu marquer dans ces trois noms trois genres différens d'hommes. Car pour ce qui regarde ces trois Saints, comme ils sont morts il y a longtems, & que leur ame étant devant Dieu, leurs corps qui sont dans la terre attendent la résurrection & la béatitude, ils ne sont plus en état d'appréhender aucune affliction pour eux-mêmes, ni d'en souhaiter la délivrance. Comment en effet Noé, Daniel & Job auroient-ils pu être délivrés de cette grande affliction dont il s'agissoit, lorsqu'Ezechiel parloit de la sorte ; puisqu'à l'exception de Daniel, les deux autres étoient morts longtems devant ? Dieu nous marquoit donc dans la personne de Noé les bons Pasteurs, parcequ'ils conduisent & gouvernent l'Eglise de JESUS-CHRIST, comme Noé gouvernoit l'arche pendant le déluge. Daniel représentoit tous les Saints qui vivent dans la continence ; & Job, tous ceux qui vivent justement & saintement dans le mariage. Car ce sont trois genres d'hommes que Dieu délivre de l'affliction qui envelope tous les autres ; c'est-à-dire proprement, de celle que JESUS-

August. tract. 11. De urb. excid. Item lib. 2. ad Marcellin. contra Pelag. Item. in Ps. 138. Item. lib. 2. Quaest. Evang. quaest. 44.

Matth. 24. 21. Marc 13. 19. CHRIST nomme *la grande affliction*, ou *les jours de la plus grande affliction* ; puisque pour ce qui regarde les afflictions temporelles, quoique les grands serviteurs de Dieu ayent la force quelquefois de les détourner par la vertu de leur foi & de leurs prieres. Dieu permet aussi très-souvent qu'ils y soient envelopés, comme Daniel le fut lui-même dans cette captivité de Babylone, tant pour purifier leur vertu, que pour soûtenir par leur exemple & par leurs paroles la foiblesse de leurs freres.

Mais si ces trois sortes de justes sont sauvés au jour de la colere du Seigneur, il ne faut pas que les pécheurs qui sont endurcis dans leur malice, & selon l'expression d'Ezechiel, *affermis dans le violement des divins préceptes*, se flattent de pouvoir participer au salut par les seuls mérites de ces Saints. Les justes seront délivrés par leur justice, dit le Seigneur, & les méchans périront dans leur propre iniquité. Si la compagnie des saints Apôtres, & si celle de JESUS-CHRIST même ne servit de rien pour le salut de Judas, parceque son cœur s'étoit livré à l'impénitence, & que Dieu ne sauve les pécheurs que lorsqu'ils sont pénitens : comment & la compagnie & la priere des autres justes seroit-elle capable de sauver les hommes impies, lorsqu'ils perseverent dans leur impiété ? Il n'y a donc point de salut à esperer pour ces pécheurs obstinés, s'ils ne renoncent à leurs pechés. Et l'on ne doit pas s'étonner que l'intercession des plus grands Saints leur soit inutile, tant qu'ils demeurent volontairement dans cette disposition de cœur opposée à Dieu ; puisque le prix même de la mort de JESUS-CHRIST qu'ils méprisent & foulent aux

pieds, tourne à leur propre condamnation : à moins que par un miracle de sa grace toute-puissante il ne fasse tout-d'un-coup des agneaux & des brebis, de ces loups pleins de fureur : *Faciens de lupis agnos*, comme dit S. Augustin. Car il accorde souvent aux prieres de ses Saints la conversion des pécheurs, comme il accorda, selon les Peres, la conversion miraculeuse de S. Paul à la priere de S. Etienne.

℣. 21. 22. *Si j'envoye tout ensemble contre Jerusalem ces quatre playes mortelles, l'épée, la famine, les bêtes farouches, & la peste, pour faire mourir dans elle les hommes avec les bêtes, il en restera néanmoins quelques-uns qui se sauveront .... Et vous verrez quelle a été leur conduite & leurs œuvres, & vous vous consolerez des maux que j'aurai fait tomber sur Jerusalem, &c.*

Dieu voulant faire comprendre l'excès de l'abomination de Jerusalem, & la grandeur du châtiment qu'il lui préparoit, déclare à son peuple, qu'*il envoyera contre* cette ville criminelle les *quatre playes*, de *l'épée*, de *la famine*, des *bêtes farouches*, & de *la peste*; après qu'il a témoigné qu'il envoyeroit seulement une de ces playes contre chacun des autres royaumes où l'on l'auroit offensé : *Quia Jerusalem nefanda peccavit, quatuor simul plagas inducam super eam.* Ces fléaux étoient *l'épée* des Babyloniens, qui devoient y faire un si grand carnage; *la famine* horrible que l'on y devoit souffrir pendant le siege; *les bêtes farouches*, qui devoreroient ceux qui s'enfuiroient dans les deserts & dans les bois; & *la peste*, qui suit toujours la famine. Hieron.

Cependant comme c'est Dieu qui doit punir

l'iniquité de Jerusalem, en lui envoyant tout ensemble ces quatre fléaux, il déclare qu'il sera maître de sauver quelques personnes de ce carnage, afin qu'étant menées en captivité à Babylone avec leurs fils & leurs filles, elles y fassent connoître aux autres captifs par l'iniquité de leur conduite, la justice de l'arrêt qu'il a prononcé contre elles. Car c'est ainsi que S. Jerôme a expliqué cet endroit, en faisant parler le Seigneur de cette sorte à ceux qui étoient déja captifs : » Vous serez, vous autres, „ consolez dans votre captivité, lorsque vous re„ connoîtrez que je n'aurai délivré ceux-ci de l'é„ pée, de la famine, des bêtes farouches & de la „ peste, que pour vous convaincre par la vûe de „ leur malice, que leurs crimes ont été cause que „ Jerusalem a été détruite, le temple brûlé, & le „ peuple emmené captif, outre ceux qui ont péri „ par l'épée, par la famine, par les bêtes & par la » peste. „ Vous serez alors consolez, non par la mort de vos freres, dont les crimes & la fin funeste doivent plutôt vous faire gémir ; mais par la misericorde que Dieu vous a faite, en vous inspirant de lui obéir, & en vous sauvant par votre soumission du milieu de ce carnage.

C'est une chose admirable de voir que Dieu dont toutes les voyes sont pleines de justice, selon l'Ecriture, veut bien néanmoins justifier en quelque sorte sa conduite devant les hommes dès cette vie, comme il fait ici. En punissant tant de scélerats il prend le soin de faire connoître aux autres les raisons qui l'avoient porté à les punir, quoiqu'ils dûssent les comprendre par eux-mêmes : & en cela il apprend peutêtre à ceux qui tiennent sa place ici-bas, à garder aussi une très exacte ju-

ftice dans le châtiment des pécheurs, qui sont des hommes comme eux, & à éviter avec grand soin de donner aux peuples de justes sujets de les soupçonner de précipitation ou de passion dans leurs jugemens.

Que si l'ancienne Jerusalem, qui n'étoit coupable que d'avoir violé la premiere loi, fut livrée à ces quatre playes mortelles dont nous venons de parler, que dirons-nous des citoyens de la Jerusalem spirituelle, & des enfans de l'Eglise qui ont méprisé l'Evangile, foulé aux pieds le sang du Sauveur, & crucifié de nouveau JESUS-CHRIST dans eux par leurs crimes? Dieu leur envoyera, dit S. Jerôme, *la famine* non du pain commun, mais de la parole de Dieu, qui est la source de la vie: *Verba vitæ æternæ habes*; & l'épée dont le Roi Prophete dit: *Ils seront livrés à l'épée, & ils devindront la proie des renards*. Les *bêtes farouches* seront envoyées contre eux, ces bêtes dont l'homme juste demande à Dieu d'être délivré par ces paroles du Pseaume: *Ne livrez pas aux bêtes l'ame qui vous loue*. Enfin Dieu les accablera par *la peste*, & par la mort qui est appellée dans l'Ecriture, la mort des pécheurs, c'est-à-dire, la mort de toutes la plus funeste; puisqu'elle sépare l'ame éternellement d'avec Dieu. L'esprit de l'homme charnel accoutumé à juger des choses presque toujours par les sens, n'est pas si frappé d'orreur pour ces playes toutes spirituelles, que pour ces autres fléaux qui agissent sensiblement sur les corps. Mais lorsque l'ame étant dégagée de la chair, verra les choses telles qu'elles sont, comme les Anges les voyent, eux qui sont de purs esprits, elle sera aussi effrayée de l'énormité de ces playes, qui

Ioan. 6. 69.
Ps. 62.
Ps. 73. 19.
Ibid. 33.

sont celles de la fureur du Seigneur, que du jugement qu'elle en a porté pendant cette vie : & cette vûe seule seroit capable de l'anéantir, si la puissance de Dieu qui l'a créée ne la soutenoit par un effet de sa justice, pour la punir éternellement d'avoir méprisé la verité de sa parole.

CHAPITRE XV.

1. LE Seigneur m'adressa encore sa parole, & il me dit :

2. Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois & dans les forets ?

3. En peut-on prendre pour quelque ouvrage de bois, ou en peut-on faire seulement une cheville pour y pendre quelque chose dans une maison ?

4. On le met dans le feu pour en être la pâture ; la flâme en consume l'un & l'autre bout, & le milieu est réduit en cendres : après cela sera-t-il bon à quelque chose ?

5. Lors même qu'il étoit entier, il n'étoit bon à rien ; combien plus sera-t-il inutile à toutes sortes d'ouvrages

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ sunt inter ligna silvarum ?

3. Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillus, ut dependeat in eo quodcumque vas ?

4. Ecce igni datum est in escam : utramque partem ejus consumsit ignis, & medietas ejus redacta est in favillam : numquid utile erit ad opus ?

5. Etiam cùm esset integrum, non erat aptum ad opus : quantò magis cùm illud

ignis devoraverit, & combusserit, nihil ex eo fiet operis ?

après que le feu l'aura devoré?

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Quomodo lignum vitis inter ligna silvarum, quod dedi igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem.

6. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Comme le bois des arbres des forêts étant utile à *divers usages*, celui de la vigne est jetté au feu, afin qu'il le consume, je traiterai de même les habitans de Jerusalem.

7. Et ponam faciem meam in eos : de igne egredientur, & ignis consumet eos : & scietis quia ego Dominus, cùm posuero faciem meam in eos,

7. Je les regarderai *dans ma colere*. Ils sortiront d'un feu & ils tomberont dans un autre qui les consumera ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je les aurai regardés *dans ma colere*,

8. & dedero terram inviam & desolatam : eò quod prævaricatores extiterint, dicit Dominus Deus.

8. & que j'aurai rendu leur terre deserte & inaccessible, parcequ'ils ont violé ma loi, dit le Seigneur *notre* Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. 4. *Que fera-t-on du bois de la vigne, si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois & dans les forêts? En peut-on prendre pour quelque ouvrage de bois?... On le met dans le feu pour en être la pâture, &c.*

Dieu compare souvent son peuple dans ses Ecritures à une vigne, comme quand il est dit : *La vigne du Seigneur des armées est la maison d'Israel, & les hommes de Juda étoient le plant au-* Isai. 5. 7.

Ps. 79. 9. *qu'il il prenoit ses délices.* Et ailleurs : *Vous avez transporté votre vigne de l'Egypte ; & après avoir chassé les nations , vous l'avez plantée* à leur place.
Ibidem, ut supr. v. 1. 2. Mais il se plaint par la bouche d'Isaïe : Qu'ayant planté cette vigne *en un lieu gras & fertile*, en ayant *ôté les pierres*, & l'ayant *environnée d'une haye*, pour la mettre hors de l'insulte de ses ennemis sous sa divine protection, *il s'étoit attendu qu'elle porteroit de bons fruits* ; & que cependant
Ibidem, v. 4. elle *n'en avoit porté que de sauvages. Qu'ai-je dû faire de plus à ma vigne , que je n'aye fait*, dit encore le Seigneur ?

De même donc qu'il n'y a rien de plus excellent que la vigne , lorsqu'elle porte son fruit ; & qu'il n'y a rien au-contraire de plus inutile du moment qu'elle cesse d'en porter , n'étant plus propre qu'à être jettée au feu : aussi le peuple d'Israel étoit regardé de Dieu comme son peuple bien-aimé, comme le peuple choisi entre toutes les nations , tant qu'il s'attacha à la pratique de ses préceptes , & qu'il produisoit des fruits de justice , qui étoient ceux qu'il attendoit de sa vigne. Mais lorsqu'il ne porta plus de ces bons fruits , & que même il en porta de méchans , en s'abandonnant à toutes sortes de crimes , Dieu ne le regarda plus que comme un sarment de vigne absolument inutile , & le destina au feu : parcequ'en effet la ville de Jerusalem , qui faisoit toute la beauté , toute la force , & toute la gloire de ce peuple , fut brûlée par les Babyloniens. Les arbres qui sont dans les bois & dans les forêts étant coupés , dit S. Jerôme , apportent une très-grande utilité aux hommes , & leur servent à mille usages differens , soit dans leurs maisons , soit à la campagne pour l'agriculture ,

ſoit à l'armée. Mais le ſarment de la vigne qui ne produit plus de raiſin, n'eſt propre à aucun uſage ni à aucun ouvrage. Dieu ne pouvoit gueres nous exprimer d'une maniere plus ſenſible combien étoit mépriſable devant ſes yeux un peuple qu'il avoit comblé de faveurs, & qui avoit abuſé de tant de graces juſqu'à lui préferer les idoles des nations. Car il y a une grande différence, dit S. Jerôme, entre négliger un Dieu qu'on ignore, qui étoit l'état des Gentils, & mépriſer celui que l'on a connu & adoré. *Aliud eſt enim negligere quod ignores, aliud contemnere quod colueris.*

On peut dire, avec ce Pere, que l'Egliſe & la multitude des fideles, dont Jeruſalem étoit la figure, eſt d'une maniere beaucoup plus parfaite la vigne ſainte, la vigne choiſie du Seigneur. Auſſi J.C. qui eſt le chef de l'Egliſe dit de ſoi-même : *Je ſuis la vraie vigne, & mon Pere eſt le vigneron. Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, & il émondera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage.* Il eſt donc bien important de demeurer en J. C. c'eſt-à-dire de s'unir étroitement à ſon Eſprit, & de s'éloigner de plus en plus de ce qui pourroit nous en ſéparer. C'eſt-pourquoi il dit encore dans le même lieu à ſes diſciples : *Demeurez en moi, & moi en vous. Comme la branche de la vigne ne ſçauroit porter de fruit d'elle-même, mais qu'il faut qu'elle demeure attaché au ſep : ainſi vous ne pouvez point non plus en porter, ſi vous ne demeurez en moi*; c'eſt-à-dire, que ce qu'eſt le ſuc du ſep de la vigne à l'égard des branches qui y demeurent attachées, l'Eſprit du Sauveur & l'onction de

Joan. 15. 1.

ſa grace l'eſt à l'égard de ſes vrais diſciples, qui ne peuvent rien faire de bon qu'autant qu'ils reçoivent de la ſeve toute divine de cet Eſprit ſaint qui les anime, & qui les fait vivre de la vie des enfans de Dieu. „ Or tant que nous obſervons les „ préceptes du Seigneur, dit S. Jerôme, nous „ ſommes cultivés par le vigneron celeſte, com„ me ſa vigne : & ce ſoin qu'il prend de nous „ cultiver, eſt ce qui nous émonde & nous purifie :
Rom. 9, 16. „ *car cela ne dépend point ni de celui qui veut,* „ *ni de celui qui court ; mais de Dieu qui fait* „ *miſericorde.* Que s'il eſt vrai que quand nous „ portons du fruit, le Pere céleſte nons émonde „ & nous purifie, afin que nous en portions davan„ tage ; c'eſt une preuve que tous nos efforts n'arri„ veront à leur fin, ni ne produiront cette pléni„ tude de fruits qu'il attend de nous, que par le ſe„ cours que nous recevons de lui : „ *Quòd afferentes fructum, purgamur à Patre, ut fructus ampliores afferamus, oſtenditur omnem noſtrum conatum adjutorio Dei pervenire ad finem, & fructum facere plenitudinis.*

in Pſal. 80. S. Auguſtin expliquant auſſi des Chrétiens ce qu'Ezechiel dit du bois de la vigne, témoigne qu'il n'y a rien de plus méchant que la vie des méchans Chrétiens. Et voulez-vous voir, ajoûte-t-il, comment il eſt vrai qu'ils vivent plus mal que tous les autres ? Conſiderez que l'Ecriture les compare à des ſarmens inutiles. Car ſi les payens qui ſont hors de l'Egliſe ſont comme les arbres des forêts, on peut au moins en coupant ces arbres, en les travaillant & en les dolant, les rendre utiles à notre uſage ordinaire. Mais quant aux ſarmens qui ſont coupés, les ouvriers n'en peuvent rien faire, & ils ne ſont deſtinés

destinés qu'au feu. Ainsi quoique le sarment, tant qu'il demeure uni à la vigne, soit préferable à un arbre de la forêt, parcequ'il donne du fruit, il lui devient beaucoup inférieur dans le moment qu'il est séparé du sep, parcequ'il n'est plus propre à rien. *Cùm sylvatico ligno præponatur sarmentum manens in vite, quia sarmentum dat fructum; præciso tamen sarmento de vite, si comparetur lignum sylvaticum, intelligitur esse melius.*

℣. 7. *Je les regarderai* dans ma colere. *Ils sortiront d'un feu, & ils tomberont dans un autre qui les consumera. Et vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur, &c.*

Comme la vigne qui est sterile n'étant plus d'aucun usage, est jettée au feu; de même la ville de Jerusalem, ou plutôt ses habitans, seront livrés à l'embrasement. Et ceux mêmes qui auront pu s'échaper de ses flâmes, seront consumés par un autre feu, qui sera celui de la fureur de leurs ennemis, dont l'épée ne les épargnera pas. Ainsi étant accablés sous le poids de tant de miseres, ils reconnoîtront & sentiront par experience, que celui dont ils avoient méprisé les ordres *est le Seigneur* toutpuissant, aussi terrible dans ses menaces, que veritable dans ses promesses : *Ipso miseriarum pressi pondere, me esse Dominum recognoscent.* Hieron.

CHAPITRE XVI.

1. ET factus est sermo Domini ad me dicens :	1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :
2. Fili hominis, notas fac Jerusalem abominationes suas,	2. Fils de l'homme, faites connoître à Jerusalem ses abominations,

3. & vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu à Jerusalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan, votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Cethéenne.

3. & dices : Hæc dicit Dominus Deus Jerusalem : Radix tua, & generatio tua de terra Chanaan : pater tuus Amorrhæus, & mater tua Cethæa.

4. Lorsque vous êtes venue au monde, au jour de votre naissance, on ne vous a point coupé, côme aux autres enfans, le conduit par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mere; vous ne futes point lavée dans l'eau qui vous auroit été alors si salutaire, ni purifiée avec le sel, ni enveloppée de langes.

4. Et quando nata es, in die ortus tui, non est præcisus umbilicus tuus, & aquâ non es lota in salutem : nec sale salita, nec involuta pannis.

5. On vous a regardé d'un œil sans pitié, & on n'a point eu de compassion de vous pour vous rendre quelqu'une de ces assistances; mais on vous a jettée sur la terre nue au jour de votre naissance, comme une personne pour qui l'on n'avoit que du mépris.

5. Non pepercit super te oculus ut faceret tibi unum de his, misertus tui : sed projecta es super faciem terræ in abjectione animæ tuæ, in die quâ nata es.

6. Passant auprès de vous je vous vis foulée aux pieds dans votre sang, & je vous dis lorsque vous étiez couverte de votre sang : Vivez, quoique vous soiez, vous dis-je, couverte de votre sang, vivez ✝.

6. Transiens autem per te, vidi te conculcari in sanguine tuo; & dixi tibi cùm esses in sanguine tuo : Vive; dixi, inquam, tibi : In sanguine tuo vive.

✝. 6. *Sept.* Licet volutaris in sanguine tuo, vives tamen. *Arnald.*

7. Multiplicatam quasi germen agri dedi te : & multiplicata es, & grandis effecta, & ingressa es, & pervenisti ad mundum muliebrem : ubera tua intumuerunt, & pilus tuus germinavit : & eras nuda, & confusione plena.

7. *Depuis ce tems-là* je vous ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs ; vous avez crû, vous êtes devenue grande, vous vous êtes avancée en âge, vous êtes venue au tems que les filles pensent à se parer, votre sein s'est formé, vous avez été en état d'être mariée, & vous étiez alors toute nue & pleine de confusion.

8. Et transivi per te, & vidi te : & ecce tempus tuum, tempus amantium : & expandi amictum meum super te, & operui ignominiam tuam. Et juravi tibi, & ingressus sum pactum tecum (ait Dominus Deus), & facta es mihi.

8. J'ai passé auprès de vous, & je vous ai considerée ; j'ai vû que le tems où vous étiez étoit le tems d'être aimée ; j'ai étendu sur vous mon vêtement, & j'ai couvert votre ignomine. Je vous ai juré *de vous proteger*, j'ai fait une alliance avec vous, dit le Seigneur *votre* Dieu, & vous êtes devenue comme une personne qui étoit à moi.

9. Et lavi te aquâ, & emundavi sanguinem tuum ex te : & unxi te oleo.

9. Je vous ai lavée dans l'eau, je vous ai purifiée de ce qui vous pouvoit souiller, * & j'ai répandu sur vous l'huile *de parfum*.

10. Et vestivi te discoloribus, & calceavi te janthino : & cinxi te bysso, & indui te subtilibus.

10. Je vous ai donné des robes en broderie, & une chausure magnifique. Je vous ai ornée du lin le plus beau, & je vous ai revêtue des habillemens les plus fins & les plus riches.

ỳ. 9. *lettr.* emundavi sanguinem tuum ex te.

11. Je vous ai parée des ornemens les plus précieux ; j'ai mis des brasselets à vos mains, & un collier sur votre cou.

11. Et ornavi te ornamento, & dedi armillas in manibus tuis, & torquem circa collum tuum.

12. Je vous ai donné le cercle *d'or* qui se met sur le front, & des pendans-d'oreilles, & une couronne éclatante sur votre tête [u].

12. Et dedi inaurem super os tuum, & circulos auribus tuis, & coronam decoris in capite tuo.

13. Vous avez été parée d'or & d'argent, & vêtue de fin lin & de robe en broderie, & de diverses couleurs. Vous vous êtes nourrie de la plus pure farine, de miel & d'huile : vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue jusqu'à être Reine [x].

13. Et ornata es auro, & argento, & vestita es bysso, & polymito, & multicoloribus : similam, & mel, & oleum comedisti, & decora facta es vehementer nimis : & profecisti in regnum.

14. Votre nom est devenu célebre parmi les peuples, à cause de l'éclat de votre visage, parceque vous étiez devenue parfaitement belle par la beauté que j'avois moi-même mise en vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

14. Et egressum est nomen tuum in gentes propter speciem tuam : quia perfecta eras in decore meo, quem posueram super te, dicit Dominus Deus.

15. Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté, vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire, & vous vous êtes prostituée à tous les passans pour être asservie à leur passion.

15. Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo : & exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.

ỷ. 12. *let.* coronam decoris, *id est*, pulcherrimam. *Expl.* On couronnoit les filles qui se marioient. *Menoch.*

ỷ. 13. *lettr.* profecisti in regnum.

16. Et ſumens de veſtimentis tuis, feciſti tibi excelſa hinc inde conſuta : & fornicata es ſuper eis, ſicut non eſt factum, neque futurum eſt.

16. Vous avez pris de vos riches vêtemens que vous avez couſus l'un à l'autre pour en faire les ornemens de vos hauts lieux†, où vous vous êtes plongée dans la fornication ‖ d'une maniere qu'on n'a jamais vûe, & qu'on ne verra jamais.

17. Et tuliſti vaſa decoris tui de auro meo, atque argento meo, quæ dedi tibi : & feciſti tibi imagines maſculinas, & fornicata es in eis.

17. Vous avez pris vos vaſes magnifiques ‖ qui étoient faits de mon or & de mon argent, & que je vous avois donnés, & vous en avez formé des images d'hommes ‖, auſquelles vous vous êtes proſtituée.

18. Et ſumpſiſti veſtimenta tua multicoloria, & operuiſti illas : & oleum meum, & thymiama meum poſuiſti coram eis.

18. Vous avez pris vos vêtemens brodés de diverſes couleurs, & vous en avez couvert vos idôles ; & vous avez mis mon huile & mes parfums devant elles.

19. Et panem meum, quem dedi tibi, ſimilam, & oleum, & mel, quibus enutrivi te, poſuiſti in conſpectu eorum in odorem ſuavitatis, & factum eſt, ait Dominus Deus.

19. Vous leur avez préſenté comme un ſacrifice d'agréable odeur le pain que je vous avois donné, & la plus pure farine, l'huile & le miel dont je vous avois nourrie; voilà ce que vous avez fait ‖, *& dont je ſuis témoin*, dit le Seigneur *notre* Dieu.

✝. 16. *expl.* où étoient les autels des idoles.

Ibid. en vous proſtituant au culte des idoles.

✝. 17. *lettr.* Vaſa decoris tui, *id eſt*, vaſa tua inſigniora. *Heb. Vat.*

Ibid. *expl.* de faux-dieux ſous la forme d'hommes, parcequ'il conſidere Jeruſalem comme une femme proſtituée à l'impiété des idoles.

✝. 19. *lettr.* & factum eſt, *hoc eſt*, negare non potes. Nam ego teſtis ſum. *Vat.*

20. Vous avez pris vos fils & vos filles, à qui vous aviez donné la vie, & vous les avez sacrifiés à ces idoles, en les faisant devorer au feu. Ne comprenez-vous pas combien est grand le crime par lequel vous vous êtes ainsi prostituée ‖ *aux idoles* ?

20. Et tulisti filios tuos, & filias tuas, quas generasti mihi: & immolasti eis ad devorandum. Numquid parva est fornicatio tua?

21. Vous avez immolé mes propres enfans, & en les consacrant à vos idoles, vous les leur avez abandonnés.

21. Immolasti filios meos, & dedisti, illos consecrans, eis.

22. Et après toutes ces abominations & ces prostitutions vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, lorsque vous étiez toute nue, pleine de confusion & foulée aux pieds dans votre sang.

22. Et post omnes abominationes tuas, & fornicationes, non es recordata dierum adolescentiæ tuæ, quando eras nuda, & confusione plena, conculcata in sanguine tuo.

23. Et après toutes ces méchancetés, malheur, malheur à vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

23. Et accidit post omnem malitiã tuam (væ, væ tibi, ait Dominus Deus)

24. Vous avez bâti pour vous un lieu infame ‖, & vous vous êtes préparé dans toutes les places publiques une maison d'impudicité.

24. & ædificasti tibi lupanar, & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.

25. Vous avez dressé à l'entrée de toutes les rues la marque publique de votre prostitution;

25. Ad omne caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ: &

℣. 20. *litt.* Votre fornication en cela a-t-elle été peu considérable ?

℣. 24. *expl.* les hauts lieux, les temples ou les autels consacrés aux idoles en des lieux élevés.

abominabilem fecisti decorem tuum : & divisisti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.

vous avez rendu votre beauté abominable ; vous vous êtes abandonnée à tous les passans, & vous avez multiplié les crimes de votre honteuse fornication.

26. Et fornicata es cum filiis Ægypti vicinis tuis magnarum carnium : & multiplicasti fornicationem tuam ad irritandum me.

26. Vous vous êtes prostituée aux enfans de l'Egypte //, qui sont vos voisins & qui ont de grands corps, & vous avez commis infamie sur infamie pour irriter ma colere.

27. Ecce ego extendam manum meam super te, & auferam justificationem tuam : & dabo te in animas odientium te filiarum Palæstinarum, quæ erubescunt in via tua scelerata.

27. Mais je m'en vais maintenant étendre ma main sur vous, & je vous ôterai ce que j'avois accoutumé de vous donner //, & je vous livrerai à la passion des filles de la Palestine // qui vous haïssent, & qui rougissent elles-mêmes de l'impiété criminelle de votre conduite.

28. Et fornicata es in filiis Assyriorum, eò quòd necdum fueris expleta : & postquàm fornicata es, nec sic es satiata.

28. Et n'étant pas encore satisfaite de ces excès, vous vous êtes prostituée aux enfans des Assyriens ; & après cette prostitution vous n'avez pas encore été contente.

29. Et multiplicasti fornicationem tuam

29. Vous avez poussé plus loin votre fornication, & vous avez

℣. 16. *expl.* Significatur idololatria ad exemplar Ægyptiorum, qui magni erant idololatræ. *Synops.* Magnarum carnium Ægyptii esse dicuntur ob turpitudinis magnitudinem. *Hieron.*

℣. 27. *litt.* Auferam jus tuum, *Heb.* Statutum tibi. Vel sanctificationem tuam, quod impendere debueras cultui meo. *Vatab.*

Ibid. *expl.* des villes des Chananéens & des Philistins, toujours ennemies du vrai Dieu.

commis crimes sur crimes dans la terre de Chanaan avec les Chaldéens[a]; & après cela même vous n'avez pas été satisfaite.

in terra Chanaan cum Chaldæis : & nec sic satiata es.

30. Comment purifierai-je *maintenant* votre cœur, dit le Seigneur *notre* Dieu, puisque toutes ces actions que vous faites sont les actions d'une femme prostituée, & qui a essuyé toute honte ?

30. In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus ; cùm facias omnia hæc opera mulieris meretricis, & procacis ?

31. Car vous vous êtes bâti un lieu infame à l'entrée de toutes les rues, & vous vous êtes fait une retraite d'impudicité dans toutes les places publiques. Vous n'avez pas été comme une courtisane qui dédaigne ce qu'on lui offre pour se mettre à plus haut prix ;

31. Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, & excelsum tuum fecisti in omni platea : nec facta es quasi meretrix fastidio augens pretium,

32. mais comme une femme adultere qui cherche des étrangers en se retirant de son mari[b].

32. sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos.

33. On donne une récompense à toutes les femmes prostituées; mais vous avez payé vous même tous ceux qui vous aimoient, & vous leur faisiez des présens, afin qu'ils vinssent de tous côtés pour commettre avec vous une infamie détestable[c].

33. Omnibus meretricibus dantur mercedes : tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis, & dona donabas eis, ut intrarent ad te undique ad fornicandum tecum.

℣. 29. *expl.* Fœdasti te in pietate non modo veterum gentium Chanaan, sed etiam Chaldæorum. *Syn.*

℣. 32. *expl.* non mercedis, sed libidinis insatiabilis causa. *Tirin.*

℣. 33 *expl.* la sacrilege adoration des idoles.

34. Factumque est in te contra consuetudinem mulierum in fornicationibus tuis, & post te non erit fornicatio : in eo enim quòd dedisti mercedes, & mercedes non accepisti, factum est in te contrarium.

34. Ainsi il vous est arrivé dans votre prostitution tout le contraire de ce qui arrive aux femmes prostituées ; & il n'y aura point de fornication semblable à la vôtre ; car ayant payé vous-même le prix de vos crimes, au-lieu de le recevoir, vous avez fait tout le contraire de ce que les autres font.

35. Propterea, meretrix, audi verbum Domini.

35. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, femme prostituée.

36. Hæc dicit Dominus Deus : Quia effusum est æs tuum, & revelata est ignominia tua in fornicationibus tuis super amatores tuos, & super idola abominationum tuarum in sanguine filiorum tuorum, quos dedisti eis:

36. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez dissipé tout votre argent, & que vous avez découvert votre ignominie dans vos fornications, attirant ainsi ceux que vous aimiez *, & dans les abominations de vos idoles, en leur donnant le sang de vos enfans que vous avez sacrifiés.

37. Ecce ego congregabo omnes amatores tuos, quibus commista es ; & omnes quos dilexisti, cum universis quos oderas : & congregabo eos super te undique, & nudabo ignominiam tuã coram eis, & videbunt omnem turpitudinem tuam.

37. Je vais assembler contre vous tous ceux qui vous aimoient, ausquels vous vous êtes prostituée, tous ceux pour qui vous avez brûlé de passion, avec tous ceux que vous haïssiez ; je les assemblerai tous de toutes parts, je leur découvrirai votre honte, & toute votre infamie paroîtra devant eux.

*. 36. *letter*, amatores tuos, *id est*, illos quos diligebas. *Vat*.

38. Je vous jugerai comme on juge les femmes adulteres, & qui ont répandu le sang, & je ferai répandre le vôtre dans un transport de fureur & de jalousie.

38. Et judicabo te judiciis adulterarum, & effundentium sanguinem: & dabo te in sanguinem furoris & zeli.

39. Je vous livrerai entre les mains de vos ennemis, & ils détruiront votre lieu infame", & renverseront votre retraite d'impudicité. Ils vous arracheront vos vêtemens, ils vous emporteront vos riches vases"; & ils vous laisseront toute nue, pleine de honte & d'ignominie.

39. Et dabo te in manus eorum, & destruent lupanar tuum: & demolientur prostibulum tuum: & denudabunt te vestimentis tuis, & auferent vasa decoris tui: & derelinquent te nudam, plenamque ignominiâ:

40. Ils améneront contre vous une multitude de peuples; ils vous assommeront à coups de pierres"; ils vous perceront de leurs épées.

40. & adducent super te multitudinem: & lapidabunt te lapidibus, & trucidabunt te gladiis suis.

41. Ils mettront le feu dans vos maisons, & les brûleront: ils exerceront contre vous des jugemens séveres aux yeux d'un grand nombre de nations"; & vous cesserez de vous prostituer, & vous ne récompenserez plus *ceux qui vous corrompent*.

41. Et comburent domos tuas igni, & facient in te judicia in oculis mulierum plurimarum: & desines fornicari, & mercedes ultrà non dabis.

℣. 39. *expl.* le temple de Jerusalem, dont vous avez fait un lieu d'abomination. *Synops.*

Ibid. *letr.* Vasa decoris tui, *id est*, Vasa tua pulcherrima. *Hebraism.*

℣. 40. *expl.* Il fait allusion au châtiment que l'on exerçoit contre les femmes adulteres, qui devoient être lapidées. *Hieron.*

℣. 41. *letr.* de femmes, *c'est-à-dire*, de nations qui sont dépeintes ici aussi-bien que Jerusalem, sous la figure de femmes. *Vat.*

42. Et requiescet indignatio mea in te; & auferetur zelus meus à te, & quiescam, nec irascar ampliùs.

42. Je ferai cesser mon indignation à votre égard; mon zele & ma jalousie se retirera de vous, je me tiendrai en paix, & je ne me mettrai plus en colere;

43. Eò quòd non fueris recordata dierum adolescentiæ tuæ, & provocasti me in omnibus his: quapropter & ego vias tuas in capite tuo dedi, ait Dominus Deus, & non feci juxta scelera tua in omnibus abominationibus tuis.

43. parceque vous ne vous êtes point souvenue des jours de votre jeunesse, & que vous m'avez irrité par tous ces excès: c'estpourquoi j'ai fait retomber sur votre tête les desordres de votre vie, dit le Seigneur *notre* Dieu; & je ne vous ai pas encore traitée selon vos crimes dans toutes les abominations que vous avez faites.

44. Ecce omnis, qui dicit vulgò proverbium, in te assumet illud, dicens: Sicut mater, ita & filia ejus.

44. On dit d'ordinaire: Telle mere, telle fille; mais ceux qui se servent de ce proverbe, le diront de vous.

45. Filia matris tuæ es tu, quæ projecit virum suum, & filios suos: & soror sororum tuarum es tu, quæ projecerunt viros suos, & filios suos: mater vestra Cethæa, & pater vester Amorrhæus.

45. Car vous êtes *vraiment* la fille de votre mere, qui a abandonné son époux & ses enfans; & vous êtes la sœur de vos sœurs, qui ont abandonné leurs époux & leurs enfans. Votre mere est Cethéenne, & votre pere est Amorrhéen.

46. Et soror tua major, Samaria, ipsa & filiæ ejus, quæ habitant ad sinistram

46. Votre sœur aînée est Samarie avec ses filles qui habitent à votre main gauche. Votre sœur puînée, qui habi-

te à votre main droite, est Sodome avec ses filles.

47. Et vous n'avez pas seulement marché dans leur voie & commis les mêmes excès qu'elles ont commis; mais vous les avez presque surpassées dans tous les crimes de votre vie.

48. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que ce qu'a fait Sodome votre sœur & ses filles n'est point si criminel que ce que vous avez fait vous & vos filles [*].

49. Ce qui a rendu criminelle Sodome votre sœur, a été l'orgueil, l'excès des viandes [‖], l'abondance de toutes choses, & l'oisiveté où elle étoit, elle & ses filles. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent *pour les assister*.

50. Et elles se sont élevées, & ont commis des abominations devant moi. C'est-pourquoi je les ai détruites comme vous avez vû.

51. Samarie aussi n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous avez surpassé l'une & l'autre par vos

tuam: soror autem tua minor te, quæ habitat à dextris tuis, Sodoma, & filiæ ejus.

47. Sed nec in viis earum ambulasti, neque secundum scelera earum fecisti pauxillum minus: penè sceleratoria fecisti illis in omnibus viis tuis.

48. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non fecit Sodoma soror tua ipsa, & filiæ ejus, sicut fecisti tu, & filiæ tuæ.

49. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ sororis tuæ, superbia, saturitas panis & abundantia, & otium ipsius, & filiarum ejus: & manum egeno & pauperi non porrigebant.

50. Et elevatæ sunt, & fecerunt abominationes coram me: & abstuli eas sicut vidisti.

51. Et Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit: sed vicisti eas sceleti-

ỳ. 48. *expl.* les villes qui dépendent de vous.

ỳ. 49. *lettr.* saturitas panis, Panis *pro* quovis cibo, *Hebraïsm.*

bus tuis, & justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis, quas operata es.

excès, & vous avez justifié vos sœurs par toutes les abominations que vous avez faites.

52. Ergo & tu porta confusionem tuam, quæ vicisti sorores tuas peccatis tuis, sceleratiùs agens ab eis: justificatæ sunt enim à te: ergo & tu confundere, & porta ignominiam tuam, quæ justificasti sorores tuas.

52. Portez donc vous-même votre confusion, vous qui avez surpassé vos sœurs par vos péchés, vous rendant encore plus criminelle qu'elles, qui sont justes en comparaison de vous. Confondez-vous, dis-je, & portez votre ignominie, vous qui avez justifié vos *deux* sœurs.

53. Et convertam restituens eas conversione Sodomorum cum filiabus suis, & conversione Samariæ, & filiarum ejus: & convertam reversionem tuam in medio earum,

53. Je les rétablirai toutes deux en faisant revenir les captifs de Sodome & de ses filles, aussi-bien que les captifs de Samarie & de ses filles. Et je vous rétablirai & vous convertirai au milieu d'elles,

54. ut portes ignominiam tuam, & confundaris in omnibus, quæ fecisti consolans eas.

54. afin que vous portiez votre ignominie, & que vous soiez confuse de tout ce que vous avez fait pour les excuser *&* les consoler.

55. Et soror tua Sodoma, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam: & Samaria, & filiæ ejus revertentur ad antiquitatem suam: & tu, & filiæ tuæ revertemini ad antiquitatem vestram.

55. Votre sœur Sodome & ses filles retourneront dans leur ancien état: Samarie & ses filles retourneront dans leur ancien état; & vous & vos filles vous retournerez de même dans votre premier état.

56. Vous ne vous êtes point souvenue *de la ruine* de votre sœur Sodome, au tems de votre gloire ;

57. avant que votre méchanceté eût été découverte, comme elle l'a été en ce tems où vous êtes devenue un objet d'insulte aux filles de Syrie, & à toutes les filles de la Palestine, qui vous environnent de toutes parts.

58. Vous avez porté // le poids de vos crimes & de votre propre ignominie, dit le Seigneur *notre* Dieu.

59. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vous traiterai comme vous le méritez, ayant méprisé les promesses que je vous avois jurées, pour violer l'alliance que j'avois faite avec vous :

60. & après cela je me souviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeunesse, & je contracterai avec vous une alliance // qui durera éternellement.

61. Vous vous souviendrez alors des déreglemens de votre vie, & vous serez couverte de

56. Non fuit autem Sodoma soror tua audita in ore tuo, in die superbiæ tuæ,

57. antequam revelaretur malitia tua, sicut hoc tempore in opprobrium filiarum Syriæ, & cunctarum in circuitu tuo filiarum Palæstinarum, quæ ambiunt te per gyrum.

58. Scelus tuum, & ignominiam tuam tu portasti, ait Dominus Deus.

59. Quia hæc dicit Dominus Deus : Et faciam tibi, sicut despexisti juramentum, ut irritum faceres pactum :

60. & recordabor ego pacti mei tecum in diebus adolescentiæ tuæ : & suscitabo tibi pactum sempiternum.

61. Et recordaberis viarum tuarum, & confundêris : cùm re-

℣. 58. *expl.* portasti, aut, portatura es. *Hieron.*

℣. 60. *expl.* l'alliance de la loi nouvelle. Le Prophete passe tout d'un coup de la figure à la verité. *Synops.*

receperis sorores tuas te majores cum minoribus tuis : & dabo eas tibi in filias, sed non ex pacto tuo.

62. Et suscitabo ego pactum meum tecum : & scies quia ego Dominus ;

63. ut recorderis, & confundaris, & non sit tibi ultrà aperire os præ confusione tua, cùm placatus tibi fuero in omnibus quæ fecisti, ait Dominus Deus.

confusion ; lorsque vous recevrez avec vous ‖ vos sœurs aînées avec vos sœurs puînées; & je vous les donnerai pour être vos filles ; mais non par une alliance qui vienne de vous.

62. J'établirai alors mon alliance avec vous, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur ;

63. afin que vous repassiez votre vie dans votre souvenir, & que vous en soiez confondue sans oser seulement ouvrir la bouche dans la confusion que vous en aurez, lorsque je serai rentré en grace avec vous, en vous pardonnant tout ce que vous avez fait contre moi, dit le Seigneur *notre* Dieu.

‖. 61. *expl.* toutes les nations, qui deviendront alors avec l'Eglise née dans Jerusalem, un seul peuple de Dieu. *Synops.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. *FAites connoître à Jerusalem ses abominations.... Voici ce que dit le Seigneur à Jerusalem : Votre race & votre origine vient de la terre de Chanaan ; votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Céthéenne.*

Dieu nous représente ici sous la personne d'une femme qui s'est prostituée après avoir été unie à un homme par un mariage légitime, la ville de *Hieron.*

Jerusalem, soit dans sa naissance, dans son éducation & sa jeunesse; soit dans ses noces, son adultere, son divorce & sa réunion, afin qu'on connoisse & la conduite si criminelle de cette ville, & la justice toute pleine de bonté de son Epoux, lorsqu'après l'avoir humiliée par beaucoup de châtimens, il lui promet de nouveau une alliance éternelle. Car il l'oblige par là de se confondre elle même dans la vûe de l'iniquité qui lui a été pardonnée, & qui la met en état de ne pouvoir plus ouvrir la bouche par l'excès de cette confusion que lui cause une si grande misére de sa part, & une si grande misericorde de la part de celui qui l'a rappellée après tant de crimes. Il est en effet d'une très-grande utilité aux pecheurs de bien connoître ce qu'ils ont été avant que Dieu leur eût fait misericorde, & de juger de sa bonté infinie par l'excès des crimes qu'ils ont commis; ce qui fait dire à un très-saint Pénitent: *Je connois mon iniquité, & mon peché est sans cesse devant moi.* Psal. 50.

C'est le plan que S. Jerôme nous donne d'abord de tout ce qui est contenu dans ce long chapitre, qui mérite une particuliere attention; parcequ'on y voit sous la figure de Jerusalem, figurée elle-même par une femme de mauvaise vie, quelle est la misere de notre nature corrompue par le peché. quelle est l'infinie misericorde de celui qui est venu nous secourir dans cet état déplorable; combien nous sommes ingrats de l'oublier après tant de graces, en nous prostituant, comme cette ville ingrate, à toutes sortes *d'abominations*; & combien enfin est excessive la bonté de notre Dieu, qui vient encore nous rechercher dans nos désordres, & nous réconcilier avec lui; à condition

tion néanmoins que le souvenir de l'état d'où il nous a retirés, & l'image toujours présente de nos crimes nous inspirera une éternelle reconnoissance, & une profonde humilité.

Jerusalem se peut entendre, selon la remarque du même Saint, en plusieurs manieres; premierement, de cette ville des Juifs qui fut brûlée par les Babyloniens, & depuis encore par les Romains; secondement, de l'Eglise qui est sur la terre; & enfin, de chaque ame des fideles, qui sont les membres de cette Eglise. Il falloit une grande foi & une sainte hardiesse à un Prophete pour n'être point épouvanté lorsque Dieu lui ordonnoit de faire seul des reproches si sanglans à toute une ville. Mais que dit-il aux habitans de Jerusalem? *Votre origine vient de Chanaan. Votre pere étoit Amorrhéen, & votre mere Cethéenne.* Les Amorrhéens, selon la remarque de S. Augustin, étoient un peuple duquel les Juifs n'avoient point tiré leur origine, non plus que des Cethéens, qui étoient aussi tout-à-fait étrangers à leur égard. Mais parceque les Amorrhéens & les Cethéens étoient impies, & que les Juifs imiterent leur impiété, ces peuples devinrent comme leurs peres, non en leur donnant la naissance, mais en leur montrant un exemple qu'ils suivirent, & qui fut cause qu'ils se perdirent avec eux: *Sed quia impii erant Amorrhæi & Cethæi, Judæi autem imitati sunt impietatem illam, invenerunt sibi parentes, non de quibus nascerentur, sed quorum mores sectando pariter damnarentur.* C'est donc de même que si Dieu leur faisoit dire: Ne vous glorifiez point d'être descendus d'Abraham. Votre vie toute criminelle vous rend semblables aux Cha-

August. in Joan. tract. 42.

nanéens dont vous avez occupé la place, & vous imitez les Amorrhéens & les Cethéens, comme si vous étiez les vrais enfans de ces peuples maudits de Dieu, qu'il a chassés de leur payis pour vous le donner en héritage.

℣. 4. 5. 6. &c *Lorsque vous êtes venue au monde.... on ne vous a point coupé, comme aux autres enfans, le conduit par où vous receviez la nourriture dans le sein de votre mere. Vous ne fûtes point lavée dans l'eau.... ni purifiée avec le sel, ni envelopée de langes... Passant près de vous je vous vis foulée aux pieds dans votre sang, &c.*

On ne peut gueres exprimer d'une maniere plus vive l'état déplorable où l'infidelité réduisit d'abord Israel, avant que Dieu l'eût éclairé de la lumiere de la foi, qu'en le comparant à un enfant nouveau-né, à qui on ne rend aucune des assistances qui sont si absolument nécessaires à tous les enfans lorsqu'ils sortent du sein de leur mere. Figurons-nous donc, selon cette image que Dieu nous en trace ici lui même, le premier état de Jerusalem, lorsqu'elle étoit infidelle & abandonnée à l'idolatrie, comme l'état d'un enfant qui vient au monde, & que *l'on jette sur la terre nue avec le dernier mépris*, *sans l'enveloper*, & sans en prendre aucun soin; parcequ'elle ne reçut pas aussitôt la loi, dit S. Jerôme, ni qu'on ne lui ôta point les marques honteuses de sa naissance, mais qu'elle vêcut d'abord de la vie des payens: *Hoc autem significat de Jerusalem quod non statim legem acceperit, nec ei pudendæ nativitatis exordia sint abscissa: sed gentilem primùm vixerit vitam.* Sa perte paroissoit sans doute assurée, personne ne se mettant en peine de la sauver. Mais lorsqu'elle étoit,

ainsi que l'enfant dont nous parlons, comme toute *couverte de sang* & des impuretés de sa naissance, & que ses crimes la rendoient abominable aux yeux de Dieu, *passant*, comme il dit, *près d'elle*, à l'exemple de ce charitable Samaritain de l'Evangile, qui *passoit aussi son chemin*, lorsqu'il vit un homme dépouillé par les voleurs, couvert de playes, & à demi mort, & qu'il exerça la misericorde envers lui, il *la regarda* d'un œil favorable, quoique *couverte de ce sang* qui la rendoit toute souillée; & il lui dit par un mouvement tout pur de sa bonne volonté pour elle ces paroles si consolantes, & en même-tems si efficaces : *Vivez, vivez, dis-je, quoique toute souillée de votre sang.* Ce qui est de même que s'il lui eût dit : Je vous ai pris dès ce moment en ma protection, sans avoir égard à l'impureté de votre conduite, je vous ai donné la vie, & vous ai comblée de biens, en vous *faisant croître* peu-à-peu jusqu'à un âge avancé. Alors vous considerant de nouveau, & vous *trouvant toute nue & pleine de confusion*; c'est-à-dire ne trouvant pas que vous correspondissiez à mes faveurs, je n'ai pas laissé de vous choisir pour mon épouse. « Quelle bonté, s'écrie un saint Pere ! Il ne suffit pas à Dieu de l'avoir déja regardée la premiere fois d'un œil favorable, d'avoir pris soin d'elle lorsqu'elle étoit toute impure & couverte de son sang, & de l'avoir invitée à la pénitence par tant de marques de son amour. Il la visite tout de nouveau lorsqu'elle est encore plongée dans le peché, & la trouvant nue & pleine de confusion, *il étend sur elle son vêtement, & couvre son ignominie.* »

Ce premier tems de la naissance de Jerusalem

Synopſ. Jo. c. 14. 2. Eſtius in hunc lo um. Deut. 29. 26. peut s'entendre, ſelon quelques Interpretes, de celui auquel Dieu ſe communiqua à Abraham, lorſque ſes peres, & peutêtre lui auſſi, étoient engagés dans l'idolatrie, en *ſervant*, comme l'Ecriture le dit ailleurs, *des dieux étrangers*. Selon d'autres il s'entend du tems qui ſuivit la mort de Joſeph, lorſqu'Iſrael commença à ſe multiplier, & à former comme un peuple conſiderable au milieu de l'Egypte : ou enfin, de celui auquel Dieu ſe déclara en ſa faveur d'une maniere ſi éclatante, pour le délivrer de la ſervitude des Egyptiens. Car ce fut alors proprement qu'il appella la premiere fois les enfans d'Iſrael ſon peuple, & les regarda favorablement pour leur donner ſa protection : *Reſpexit Dominus filios Iſrael, & cognovit eos. Vidi afflictionem populi mei in Ægypto.* Cependant ſi le tems de ſa *nudité*, comme parle l'Ecriture, & de l'impureté de ſa naiſſance doit s'expliquer, ſelon S. Jerôme, de celui de ſon infidelité & de ſon idolatrie, on ne peut guéres l'entendre qu'au premier ſens, qui regarde la vocation d'Abraham.

Exod. 2. 25. c. 3. 7.

Quant au ſecond têms, ou après que Jeruſalem, c'eſt-à-dire la race d'Iſrael, ſe fut multipliée, le Seigneur la conſiderant de nouveau & la trouvant *nue & pleine de confuſion, étendit ſur elle ſon vêtement, couvrit ſon ignominie*, & *fit alliance avec elle*; il ſemble qu'on ne ſçauroit l'expliquer que de celui où la choiſiſſant pour ſon épouſe, lors même qu'elle retomba dans l'idolatrie par l'adoration du veau d'or, il lui donna à la fin ſa loi, qui contenoit les articles de ſon alliance, & les conditions ſous leſquelles il lui promettoit ſa protection. C'eſt de cette loi divine qu'on doit entendre tous les ornemens

dont le Prophete parle dans la suite; parceque ce fût en effet la loi de Moïse, & les differentes céremonies de la Religion des Juifs, qui distinguerent Israel des autres peuples, en faisant paroître cette race d'Abraham comme l'épouse que Dieu même avoit choisie & ornée avec tant d'éclat, & il avoit comme *étendu sur elle son vêtement*, selon la céremonie qui se pratiquoit parmi les Juifs, lorsque Ruth. 3. 9. la tirant de l'opprobre de l'Egypte, il la consacra particulierement à son service.

Disons de même, que Dieu fait aussi paroître tous les jours un excès de misericorde envers les ames; car il ne se contente pas non plus de les avoir regardées une fois en les purifiant par le Batême des impuretés de leur naissance; mais il a encore la bonté de jetter sans cesse sur elles des regards favorables de sa grace, lorsqu'il les retire de divers pechés qu'elles commettent dans la suite, ou qu'il prévient même par une assistance particuliere, celles que leur fragilité expose davantage à y tomber.

℣. 13. 14. *Vous vous êtes nourris de la plus pure farine, de miel & d'huile. Vous avez acquis une parfaite beauté, & vous êtes parvenue jusqu'à être Reine, &c.*

Après que Dieu a fait la description de tous les riches ornemens dont il a paré Jerusalem comme son épouse, pour l'engager plus fortement à l'aimer, en la détournant, dit S. Jerôme, des idoles; & qui peuvent nous figurer, selon ce Pere, les differentes vertus de misericorde, de bonté, d'humilité, de douceur & de patience, qui ornent très-richement aux yeux de Dieu les épouses de JESUS-CHRIST, il lui représente le soin qu'il a eu de *la nourrir de la plus pure farine, de miel*

& d'huile, en la comblant de toutes sortes de biens, & de *lui faire acquerir une beauté si parfaite*, qu'il avoit daigné l'élever jusqu'à la qualité de *Reine*, & qu'elle étoit *devenue célebre parmi les peuples*. Il semble faire ici allusion à ce qui se pratiquoit parmi les Rois d'Israel, à qui il étoit permis d'avoir plusieurs femmes, mais qui en choisissoient une seule qu'ils déclaroient Reine. Et en effet, la grandeur de Jerusalem & sa puissance s'accrut tellement sous les regnes de David & de Salomon, qu'elle fut en vénération à plusieurs peuples, & qu'elle excita la jalousie de beaucoup d'autres.

Mais c'étoit Dieu, comme il est marqué ici, qui *avoit donné à Jerusalem cette beauté si parfaite*, qui rendoit *son nom célebre* par-tout. C'est-pourquoi elle auroit dû n'oublier jamais sa premiere nudité, les impuretés de sa naissance, & la bonté toute gratuite de celui qui après l'avoir *lavée, purifiée, & ointe d'huile de parfum*, l'avoit ornée si richement, & fait monter sur le trône. Nous allons voir cependant, que son orgueil plein d'ingratitude lui fit oublier toutes ces graces qu'elle avoit reçûes, & fut cause de sa perte entiere.

C'est l'image de ce qui arrive tous les jours aux ames chrétiennes, figurées par Jerusalem. S. Jerôme croit que cette *pure farine* pouvoit figurer le pain descendu du ciel, le pain des Anges, qui est devenu la nourriture des hommes; ce pain céleste désigné par la fleur de la farine que l'on offroit en beaucoup de sacrifices de l'ancienne loi. En effet, cette farine se fait de grains de froment: ce qui se rapporte très-bien, comme il le remarque, au Fils de Dieu, qui dit de soi-même: Que *si le grain de*
Jean. 12, 24. *froment n'est jetté en terre, & s'il n'y meurt, il*

demeure seul; *mais qu'étant mort, il porte beaucoup de fruit.* C'est donc de la plus pure farine de ce froment tout divin, qu'il a plû à Dieu de nous nourrir dans la loi nouvelle : c'est aussi de sa sainte parole dont le Roi Prophete a dit: Qu'*elle lui étoit plus agréable que* LE MIEL *même ne l'est à la bouche.* C'est de *l'huile* & de l'onction sacrée de son Esprit & de sa grace, qu'il nous fortifie intérieurement, pour nous rendre victorieux de nos ennemis. Toutes ces choses conspirent ensemble à remplir nos cœurs de la grace du Seigneur, qui est une dans sa source & dans son principe, mais qui se diversifie dans ses opérations & dans ses effets, selon ce que dit l'Apôtre, qu'*il y a diversité d'operations* surnaturelles, mais qu'*il n'y a qu'un même Dieu qui opere tout en tous.* Ps. 118. Hieron. 1. Cor. 12. 6.

Quiconque donc participera à cette divine nourriture, quiconque mangera de ce pain délicieux & rempli d'une céleste douceur; quiconque se fortifiera par cette onction intérieure & toute spirituelle, acquerra une parfaite beauté aux yeux de Dieu, & deviendra *Roi* selon *l'ordre des Prêtres-Rois*, dont parle S. Pierre, & qu'il attribue aux fideles que le Seigneur *a appelés*, comme il dit, *des tenebres* du peché *à son admirable lumiere.* QUI *talem comederit cibum*, & *hoc dulcissimo* & *suavissimo pane oleique splendore fulgente pastus fuerit ac nutritus*, *vertetur in decorem*, & *fiet pulcherrimus.* Mais souvenez-vous toujours, ô ame sainte, que ça été par ma grace & par un excès de ma liberalité, que vous êtes parvenue à cette éminente qualité de Reine. Souvenez-vous que ce n'est point par vos mérites, ni par votre vertu propre, mais par un effet de ma bonté, que vous êtes arri-

vée à cet état de perfection : *Meis beneficiis, meaque incredibili largitate ad Reginæ vocabulum pervenisti, ita ut .... esses non tuis meritis atque virtutibus, sed mea liberalitate perfecta.*

℣. 15. 16. &c. *Et après cela vous avez mis votre confiance en votre beauté, vous vous êtes abandonnée à la fornication dans votre gloire, & vous vous êtes prostituée à tous les passans, &c.*

Hieron. Qu'il est dangereux, s'écrie un saint Pere, de ne mettre pas sa confiance en la bonté du Seigneur, mais en sa propre beauté, c'est-à-dire en sa vertu ! *Grande discrimen, non in Dei clementia, sed in suo decore confidere.* Plus donc on est élevé, ajoûte-t-il, plus on doit craindre de tomber ; car les puissances ennemies de notre salut n'ont que du dégoût pour les viandes ordinaires, c'est-à-dire pour les ames que le peché a déja rendu leurs esclaves : & elles souhaitent principalement de dévorer celles qui ne leur appartiennent point. C'est-pourquoi il est dit du démon, Qu'il aime des mets choisis ;
Habac. 1. *Esca ejus electa.* Il ne se met donc pas tant en peine de tromper les personnes du commun. Il travaille principalement à renverser un Saül, qui avoit été élû Roi par le choix même de Dieu ; & un Judas, que JESUS-CHRIST avoit choisi pour Apôtre. Ainsi nous ne pouvons trop craindre de nous confier en notre propre beauté, & d'attribuer à notre vertu ce qui est l'effet de la liberalité de Dieu : *Non ergo confidamus in propria pulchritudine, nec Dei liberalitatem nostram putemus essemus esse virtutem.*

Dieu nous en trace une image très-sensible dans la chute de Jerusalem, qui *ayant mis sa confiance* dans sa gloire, comme si cette gloire ne lui étoit

pas venue de Dieu, tomba dans l'orgueil, & de cet orgueil dans l'idolatrie, qui est appellée une *prostitution*; car ayant l'honneur d'être regardée comme l'épouse du Dieu d'Israel, elle quitta cet Epoux pour s'abandonner aux idoles des nations, qu'elle adora comme ses dieux; & par un sacrilege dont on n'avoit point encore vû d'exemple, & que l'Ecriture appelle *une fornication plus honteuse qu'aucune que l'on eût vûe*, elle se servit & des *riches ornemens*, & des *vases magnifiques d'or & d'argent* destinés à son saint temple, pour honorer le culte impie des idoles.

S. Augustin & S. Jerôme témoignent que nous faisons en quelque maniere des idoles des vases sacrés, & de l'or & de l'argent qui appartiennent au Seigneur, lorsque nous osons corrompre la verité de ses saintes Ecritures, pour adorer le mensonge au-lieu de la verité. » L'ame des hommes charnels, dit S. Augustin, change les paroles & les « mysteres des livres saints en des idées conformes à « ses desirs & à ses plaisirs. Mais quoique ces images « qu'ils se forment soient vaines & fausses, & doi- « vent être regardées comme la doctrine des dé- « mons qu'ils couvrent d'hypocrisie & de menson- « ge, il ne faut pas pour cela cesser de rendre à « ces divines paroles des Ecritures qu'ils corrom- « pent, le respect qui leur est dû, ni les regarder « comme si elles leur appartenoient; puisque c'est « à Dieu qu'elles appartiennent, comme il dit ici, « que l'or & l'argent dont les Juifs se forgerent « des idoles, lui appartenoit; c'est-à-dire, que quel- « que fausse interpretation que ces hommes tout « charnels ou les heretiques puissent donner à la « parole de Dieu, il ne faut pas que la corruption «

Hieron. August. De bapt. contra Donat. libr. 3. c. 19.

de leurs mensonges nous fasse moins estimer la verité qu'elle renferme, qui est à Dieu, & qui subsistera toujours indépendamment du caprice des hommes & de la fureur des démons. *Ad imaginem phantasmatum suorum cum quibus volutari carnalis anima delectatur, convertit omnia sacramenta & verba librorum sanctorum : nec tamen quia imagines illæ falsæ sunt & doctrinæ dæmoniorum sunt in hypocrisi mendaciloquiorum, propterea & illa sacramenta & divina eloquia sic exhonoranda sunt, ut illorum esse putentur, cùm Dominus dicat* : De auro meo & argento meo.

℣. 42. *Je ferai cesser mon indignation à votre égard : mon zele & ma jalousie se retirera de vous, je me tiendrai en paix, & je ne me mettrai plus en colere.*

C'est-à-dire, que vous ayant rejettée comme une femme dont la prostitution est publique, & ne vous reconnoissant plus pour mon épouse, je ne me mettrai plus en peine de vous châtier, comme si je vous aimois encore. Dieu déclare donc, selon S. Jerôme, qu'il cessera de *se mettre en colere* contre Jerusalem, parcequ'il ne l'aime plus : *Ne irascatur ei quam amare desierit.* » D'où l'on » peut connoître, ajoûte-t-il, que c'est la plus » grande des disgraces pour un homme, que Dieu » ne se mette plus en peine de lui, & qu'il l'aban» donne à ses pechés & à ses crimes. *Je ne me met» trai plus en colere*, dit le Seigneur, contre celle » que je ne regarde plus que comme étrangere, & » qui s'étant retirée de moi, a mérité d'être livrée » par ma justice à une éternelle nudité. Or puis» que la ville de Jerusalem se rendit digne d'un » tel châtiment pour s'être prostituée aux idoles,

que croyons-nous qu'elle ait mérité lorsqu'elle a tué le Fils de Dieu ? »

Que si néanmoins on veut expliquer en bonne part, comme l'ont fait quelques-uns, ce que Dieu dit ici, « qu'*il ne se mettra plus en colere*, on doit reconnoître qu'il est très-avantageux à Jerusalem « que le lieu de sa prostitution soit renversé, & « que toutes les occasions qu'elle avoit de s'aban- « donner à son excès lui soient ôtées par une en- « tiere destruction; parcequ'alors *la colere de Dieu* « *cessera*, & que *sa jalousie ne s'enflammera* « *plus contre elle*, se tenant alors assuré de sa « chasteté : *Nequaquam eam zelabitur, de illius* « *castitate securus.* »

℣. 46. 47. 48. *Votre sœur aînée est Samarie avec ses filles qui habitent à votre main gauche. Votre sœur puînée, qui habite à votre main droite, est Sodome avec ses filles, &c.*

Samarie est appellée *la sœur aînée*, soit par rapport à Jerusalem, parcequ'étant capitale du royaume d'Israel, elle commandoit à dix Tribus; aulieu que Jerusalem, comme capitale du royaume de Juda, n'en avoit que deux sous elle : soit par rapport à Sodome qui étoit moins proche à Jerusalem que Samarie, selon l'alliance de la chair & du sang. Il est dit aussi que Samarie avec *ses filles*, c'est-à-dire avec ses villes, habitoit *à la main gauche* de Jerusalem, pour exprimer, selon S. Jerôme, par cette phrase hebraïque, que si quelqu'un regardoit du temple de Jerusalem vers l'Orient, il trouveroit au Septentrion la ville de Samarie. Quant à Sodome, quoiqu'elle ne subsistât plus depuis longtems, ayant été consumée par le feu du ciel, on peut dire avec un Auteur, qu'elle

étoit encore représentée par les Ammonites & les Moabites qui en tiroient leur origine. La sainte Ecriture la nomme *la sœur puînée*, soit parcequ'elle étoit inférieure à Samarie en nombre de villes & en multitude de peuples ; soit parceque son alliance avec Jerusalem étoit bien plus éloignée que celle de Samarie, remontant jusqu'à Tharé pere d'Abraham : au-lieu que celle de Samarie ne remontoit que jusqu'à Jacob. Et il est dit qu'elle étoit *à la main droite* de Jerusalem, c'est-à-dire vers le midi, au même sens qu'on l'a marqué ci-dessus.

Genes. 13. 3.

Mais comment peut-on comprendre que *ce qu'avoit fait Sodome*, la plus abominable de toutes les villes, *n'étoit point si criminel* que ce qu'avoit fait Jerusalem ? Il faut cependant que cela soit vrai, puisque Dieu l'assure lui-même, & avec serment. Jerusalem est donc devenue plus criminelle que Sodome, en adorant l'idole de Baal dans le temple même du Seigneur, comme pour lui insulter, & en se portant ensuite jusqu'à cet excès de faire mourir JESUS-CHRIST : *Multoque Jerusalem sceleratiora peccavit, quàm Samaria & Sodoma, in templo adorans idolum zeli, & postea Dei Filium interficiens.* Car il faut juger de l'impiété de Jerusalem par la connoissance qu'elle avoit du vrai Dieu, & par les grandes merveilles qu'il avoit faites en sa faveur : ce qui sert à augmenter infiniment l'énormité de l'outrage qu'elle fit au Dieu d'Israel, en plaçant l'idole d'un faux-dieu dans son propre temple, & tuant dans la suite le Dieu même de ce temple. C'est la raison pour laquelle JESUS-CHRIST déclare dans l'Evangile : Que *si les miracles qui furent faits dans Ca-*

Hieron.

Matth. 11.23.24.

pharnaum avoient été faits dans Sodome, elle auroit pu subsister jusqu'alors; & qu'ainsi *au jour du Jugement Sodome seroit traitée avec moins de rigueur que Capharnaum.* Et le même Fils de Dieu déclare encore à ses disciples, lorsqu'il les envoye prêcher aux peuples le royaume de Dieu, que les villes qui refuseroient de les recevoir *seroient traitées plus rigoureusement au dernier jour que Sodome* : ce qui doit faire trembler ceux que les mérites infinis de la mort de JESUS-CHRIST ont comblés de graces, & qui cependant par une dureté incroyable négligent & foulent aux pieds ce prix tout divin de leur rédemption. Luc 10. 11. 12.

℣. 49. *Ce qui a rendu criminelle Sodome votre sœur, a été l'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, & l'oisiveté où elle étoit avec ses filles. Elles ne tendoient point la main au pauvre & à l'indigent.*

« L'orgueil, dit S. Jerôme, a pour principe l'excès des viandes, l'abondance de toutes choses, « & l'oisiveté : & quand JESUS-CHRIST dans l'E- « vangile parle du riche vêtu de pourpre, il ne rap- « porte de lui aucun autre crime, sinon qu'étant dans « l'abondance de toutes sortes de biens, il s'étoit « enflé d'un si grand orgueil, qu'il dédaignoit de « *tendre la main* à Lazare qui étoit *pauvre & indi-* « *gent*, & s'oublioit jusqu'à ce point, que de refu- « ser à un miserable ce que l'on jettoit aux chiens. « L'orgueil, l'excès des viandes, l'abondance de « toutes choses, l'oisiveté & les délices sont donc « le peché de Sodome, parcequ'ils en ont été le « principe, ayant causé dans ces peuples l'oubli de « Dieu, qui leur faisoit regarder les choses présen- « tes comme éternelles, & par-conséquent s'y atta- «

» cher comme à l'idole de leur cœur. » Aussi l'Ecriture nous marque ailleurs, que l'orgueil est le commencement de tous les pechés : *Initium omnis peccati superbia.* Cependant autant que l'on a d'horreur des abominations pour lesquelles les habitans de Sodome furent consumés par le feu du ciel, autant on néglige d'éviter les choses qui sont capables d'y conduire peu-à-peu. Car qui regarde présentement la bonne-chere, les richesses, l'oisiveté, & l'indifference à l'égard des pauvres, comme des dégrés par lesquels ces peuples si abominables descendirent à la fin jusques au fond de l'abîme ? Soions toutefois très-convaincus de la verité de la parole de celui qui connoît parfaitement l'origine & l'étendue de tous les pechés ; & envisageons par la lumiere de la foi les fruits d'une iniquité consommée dans ses premieres semences.

Eccli. 10. 15.

Ce que Dieu ajoûte, Que Jerusalem *avoit justifié ses sœurs* par toutes les abominations qu'elle avoit commises, ne doit pas s'entendre comme si Sodome & Samarie avoient été effectivement rendues justes ; mais comme le paroissant en quelque maniere devant ses yeux, en comparaison de cette ville si criminelle & si ingrate. C'est autre chose, dit S. Augustin, de proposer quelque objet comme louable en lui-même, & de ne le proposer que par rapport à un autre en comparaison duquel il paroît moins odieux. Ainsi lorsque le Seigneur déclare à Jerusalem qu'elle a justifié ses sœurs, c'est de même que s'il lui disoit : Vous avez peché d'une maniere si énorme, que Sodome & Samarie paroissent justes lorsqu'elles vous sont comparées : *Tantum peccastis, ut vobis Sodoma & Samaria comparata, justa videantur.*

Hieron. De mendac. c. 5. Idem contra Faust. l. 22. c. 6.

℣. 53. 54. *Je les rétablirai toutes-deux en faisant revenir les captifs de Sodome & de ses filles .... Et je vous rétablirai & vous convertirai au milieu d'elles, afin que vous portiez votre ignominie, &c.*

On a pu voir dans Jeremie, que Dieu avoit déclaré aux Moabites & aux Ammonites originaires de Sodome, comme descendus de Loth par ses filles qui demeuroient à Sodome : Qu'ils seroient, aussi bien que les peuples d'Israel, emmenés en captivité ; mais qu'il les rameneroit ensuite, & les feroit revenir en leurs payis. C'est de ce *retour des captifs de Sodome* dont il est parlé ici. Et comme le Saint Esprit vient de témoigner, que l'iniquité de Jerusalem avoit surpassé celle de Sodome & de Samarie, aussi il déclare présentement, que quoiqu'il s'engage à faire revenir ses habitans de captivité avec ceux de ces autres villes, il les rendra tout confus au milieu des autres, comme pour leur faire expier par l'ignominie publique dont ils se verront chargés, l'excès de leur infidelité. Mais ceci, selon la remarque d'un Interprete, semble se devoir entendre principalement de la conversion de ces peuples à JESUS-CHRIST. Car on ne voit point que les dix Tribus d'Israel marquées par *Samarie*, soient revenues de captivité, à l'exception de quelques-uns qui se mêlerent avec ceux du royaume de Juda. Ainsi il paroît plus naturel d'expliquer ceci, selon que la suite même le fait voir assez clairement, de la conversion des Gentils, figurés par *Sodome* & par *Samarie*, qui ont composé la principale partie de l'Eglise, & *au milieu desquelles* les Juifs figurés par *Jerusalem*, seront aussi convertis, selon la commune opinion des Peres ; *por-*

Jerem. 48.

v. 60. 61.

tant leur ignominie, comme parle l'Écriture ; & *étant confus de ce qu'ils ont fait*, tant par rapport au Dieu d'Israel, qu'ils ont quitté tant de fois pour se prostituer à l'idolatrie, que par rapport au Messie qu'ils attendoient comme leur liberateur, & qu'ils ont traité comme un scélerat.

Il est vrai qu'ils ont été les premiers à qui la grace de l'Evangile fut prêchée, & à qui même les mérites de la mort & de la résurrection de JESUS-CHRIST furent appliqués : mais le plus grand nombre d'entre eux l'ayant rejetté & s'étant rendus indignes de participer aux fruits du salut ; c'est ce qui fait en quelque sorte *la consolation* des Gentils, dont il est parlé ici, lorsqu'il est dit : Que Jerusalem *porteroit son ignominie, pour excuser & pour consoler Sodome & Samarie*. S. Paul nous explique cette verité par ces paroles: Que *la chute des Israélites devint aux Gentils une occasion de salut, afin que l'exemple des Gentils leur donnât de l'émulation pour les suivre* : Que *leur chute a été la richesse du monde; & leur diminution, la richesse des Gentils* : Et qu'ainsi *une partie des Juifs tomba dans l'aveuglement, afin que la multitude des nations entrât cependant* dans l'Eglise ; & qu'ensuite *tout Israel fût sauvé*.

Rom. 11. 11.

» Après qu'on a fait naufrage, dit saint Jerôme, » il y a encore un second moyen pour se sauver, » qui est de rougir & d'être touché d'une confu- » sion salutaire de son peché, pour n'être pas du » nombre de ceux à qui le Prophete fait ce repro- » che, qu'*ils ont un front de prostituée qui ne peut » rougir*. » Or il est avantageux, selon ce Saint, d'être tourmenté intérieurement pendant cette vie, par le trouble & la honte volontaire que l'on souffre dans

Hieron. cap. 3.

dans sa conscience, pour éviter les tourmens de l'autre monde qui sont éternels. Il ajoûte, selon la traduction des Septante, que *nous corrompons* nos freres & *nos sœurs par nos pechés*, lorsque par notre mauvais exemple nous les engageons dans de plus grands crimes. » Figurez-vous, nous dit-il, « une personne établie dans les hautes dignités de « l'Eglise, qui ne vit pas bien, & qui deshonore « sa dignité par ses œuvres. N'est-il pas vrai que les « laïques ses freres sont corrompus par la vûe de « ses desordres, lorsqu'ils se portent à les imiter ? « *Finge aliquem in sacerdotali culmine constitutum, non benè vivere, & deturpare operibus dignitatem: nonne imitatione vitiorum ejus, laïcus frater corrumpitur?*

℣. 60. 61. *Après cela je me souviendrai de l'alliance que j'avois faite avec vous au jour de votre jeunesse, & je contracterai avec vous une alliance qui durera éternellement, &c.*

Après que Dieu a reproché à Jerusalem l'orgueil avec lequel elle méprisoit les nations dans le tems qu'il l'avoit comblée de gloire, & après lui avoir fait entendre, Qu'elle *porteroit* en punition de cet orgueil, & du *violement de son alliance*, tout *le poids* & toute la *confusion de ses crimes*, il la console selon sa bonté ordinaire, & il lui promet de *contracter avec elle une alliance*, qui ne seroit plus comme la premiere, mais qui *dureroit éternellement*. Or il est visible, selon que les Interpretes l'ont reconnu, que cette alliance ne peut s'entendre qu'imparfaitement de celle qu'il fit avec Israel après son retour de Babylone, & qu'elle doit s'expliquer principalement du tems de la loi nouvelle de l'Evangile. C'est aussi de cette

ſorte que S. Jerôme l'a entendue, lorſqu'il fait parler le Seigneur à Jeruſalem de cette ſorte : „ Vous „ recevrez, lui dit Dieu, ce que vous avez merité „ pour avoir oſé *mépriſer le ſerment* ſi ſolemnel „ que j'avois fait, & violer la ſainteté de mon al- „ liance. Mais quand votre châtiment ſera con- „ ſommé, vous reconnoîtrez alors que *c'eſt moi qui* „ *fais mourir, & que c'eſt moi qui fais vivre*; que
Deut. 32. 39. „ *c'eſt moi qui bleſſe, & que c'eſt moi qui guetis* : „ parceque *je me ſouviendrai* alors *de l'alliance* „ *que j'avois faite avec vous au commencement*, & „ que *j'en contracterai une* nouvelle *avec vous* ; „ non celle qui étant ſelon la loi n'a fait que paſ- „ ſer ; mais une ſelon l'Evangile qui ſubſiſtera tou- „ jours. „ Ce ſera alors que *le ſouvenir de vos voies* & de tous les déreglemens de votre vie *vous couvrira d'une confuſion* ſalutaire, & que toutes les nations figurées par Sodome & par Samarie, entrant avec vous dans l'unité d'une même Egliſe, vous demeurerez très-convaincue que cette grace *ne pourra être l'effet d'une alliance qui vienne de* „ *vous*, c'eſt-à-dire de votre merite ; mais de ma „ miſericorde, dont le ſentiment vous réduira à „ la derniere confuſion, & à un profond ſilence : *Non ex tuo merito, ſed ex mea miſericordia ; & non ſit tibi ultrà aperire os præ confuſione tua.*

Ces paroles que Dieu dit à Jeruſalem, Qu'elle *ſera couverte de confuſion.... lorſqu'il lui donnera ſes ſœurs* Sodome & Samarie *pour être ſes filles....* & qu'elle *ſçaura alors que c'eſt lui qui eſt le Seigneur*, enferment encore, ſelon le ſens ſpirituel, une grande inſtruction pour nous. De même que ç'a été un ſujet d'hmiliation pour Jeruſalem, plutôt que d'élevement, d'être devenue

comme la mere des nations dans l'établissement de l'Eglise qui a commencé par elle ; parcequ'elle *s'est souvenue* alors de l'iniquité *de ses voies*, & qu'elle a été convaincue, que ce privilege ne lui est pas venu d'elle ; mais qu'elle a connu proprement alors la puissance de celui *qui est vraiment le Seigneur* ; aussi la conversion des ames, dont il plaît à Dieu de rendre quelques Pasteurs comme les peres, ne doit nullement les enfler d'orgueil ; mais les confondre plutôt par la vûe & le sentiment de leur misere, qui les rend indignes d'avoir même quelque part à un aussi grand miracle, qu'est la résurrection spirituelle des ames qui étoient mortes véritablement devant Dieu par le peché. Car rien en effet ne montre si clairement que *c'est lui qui est le Seigneur* & le Toutpuissant, que ce pouvoir si admirable qui lui appartient uniquement d'amolir la dureté d'un cœur endurci dans le peché. Qu'on ne recherche donc point, pour prouver l'existence de Dieu, tant d'autres raisons tirées des merveilles de la nature ; puisque la conversion d'un pecheur en est une des preuves les plus convainquantes & les plus sensibles ; & qu'en faisant voir, *qu'il est vraiment le Seigneur*, selon l'expression du Prophete, elle prouve en même-tems, qu'il est un Dieu vraiment bon & tout rempli de bonté : *Nemo bonus nisi solus Deus.* Luc. 18. 19.

CHAPITRE XVII.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :	1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :
2. Fili hominis,	2. Fils de l'homme, propo-

sez cette énigme, & rappor-tez cette parabole à la maison d'Israel.

propone ænigma, & narra parabolam ad domum Israel,

3. Vous leur parlerez de cette sorte : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu. Un aigle puissant qui avoit de grandes aîles, & un corps très-long plein de plumes, diversifiées par la varieté *des couleurs*, vint sur le mont Liban, & emporta ỳ la mouelle d'un cedre :

3. & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Aquila grandis magnarum alarum, longo membrorum ductu, plena plumis, & varietate, venit ad Libanum, & tulit medullam cedri.

4. Il arracha l'extrémité de ses branches, & la transporta au payis de Chanaan ỳ, il la mit dans une ville ỳ de gens de trafic.

4. Summitatem frondium ejus avulsit, & transportavit eam in terram Chanaan, in urbe negotiatorum posuit illam.

5. Et ayant pris de la graine il la mit en terre comme une semence, afin qu'elle prît racine, & qu'elle s'affermît sur les grandes eaux ; & il la planta sur la surface *de la terre*.

5. Et tulit de semine terræ, & posuit illud in terra pro semine, ut firmaret radicem super aquas multas: in superficie posuit illud.

6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crût & devint une vigne assez étendue, mais basse, dont les branches regardoient cet aigle, & dont les racines étoient sous lui. S'en étant donc formé une vigne, elle por-

6. Cumque germinasset, crevit in vineam latiorem humili staturâ, respicientibus ramis ejus ad eam: & radices ejus sub illa erant. Facta est ergo vinea, & fructificavit

ỳ. 3. *expl.* Joachim nommé aussi Jechonias, & les Princes de sa Cour emmenés captifs.

ỳ. 4. *expl.* Chanaan. *i. e.* Mercatorum. Non enim hoc loco est proprium nomen, sed appellativum. *Menoch. Tirin.*

Ibid. *expl.* A Babylone ville d'un grand trafic.

in palmites, & emisit propagines.

7. Et facta est aquila altera grandis, magnis alis multisque plumis : & ecce vinea ista quasi mittens radices suas ad eam, palmites suos extendit ad illam, ut irrigaret eam de areolis germinis sui.

8. In terra bona super aquas multas plantata est: ut faciat frondes, & portet fructum, ut sit in vineam grandem.

9. Dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ergone prosperabitur? nonne radices ejus evellet, & fructus ejus distringet, & siccabit omnes palmites germinis ejus, & arescet: & non in brachio grandi, neque in populo multo, ut evelleret eam radicitus ?

10. Ecce plantata est : ergone prosperabitur ? nonne cùm tetigerit eam ventus

ta du bois & du fruit, & elle produisit des rejettons.

7. Un autre aigle parut ensuite qui étoit grand, à longues aîles, & chargé de plumes. Et alors cette vigne sembla porter ses racines & étendre ses branches vers ce second aigle, afin qu'il l'arrosât des eaux fécondes qu'il pouvoit lui procurer.

8. *Cette vigne* étoit déja plantée dans une bonne terre sur le bord des grandes eaux, afin qu'elle poussât du bois, & qu'elle portât du fruit, & qu'elle devînt une grande vigne.

9. Après cela dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Cette vigne donc réussira-t-elle ? Et au-contraire ce premier aigle n'en arrachera-t-il pas les racines, n'en abattra-t-il pas le fruit, n'en fera-t-il pas mourir tous les rejettons, afin qu'elle séche & qu'elle soit déracinée entierement, sans qu'il ait besoin pour celà d'emploier toute la force de son bras, ni beaucoup de peuple ?

10. La voilà plantée ; espere-t-elle donc de se pouvoir affermir ? Lorsqu'un vent brûlant l'aura frappée, ne mour-

ra-t-elle pas, & ne se séchera-t-elle pas avec toutes les eaux dont elle avoit été arrosée ?

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & il me dit :

12. Dites à ce peuple qui m'irrite *sans cesse*: Ne savez-vous point ce que cette énigme signifie. Le Roi de Babylone, ajoûterez vous, vient à Jerusalem, il en prendra le Roi & les Princes, & il les emmenera [a] avec lui en Babylone.

13. Il choisira *un Prince* [b] de la race royale, il fera alliance avec lui, & lui fera prêter le serment. Il transportera aussi hors du payis les hommes les plus vaillans,

14. afin que le Royaume de ce Prince demeure bas & foible sans se pouvoir élever, & qu'il demeure dans les conditions qu'il lui a prescrites, & les garde *inviolablement*.

15. Mais ce Prince se revoltant contre lui a envoyé des Ambassadeurs au Roi d'Egypte, afin qu'il lui donnât des

urens siccabitur, & in areis germinis sui arescet ?

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

12. Dic ad domum exasperantem : Nescitis quid ista significent? Dic : Ecce venit Rex Babylonis in Jerusalem : & assumet Regem, & Principes ejus, & adducet eos ad semetipsum in Babylonem.

13. Et tollet de semine regni, ferietque cum eo fœdus : & ab eo accipiet jusjurandum, sed & fortes terræ tollet,

14. ut sit regnum humile, & non elevetur, sed custodiat pactum ejus, & servet illud.

15. Qui recedens ab eo misit nuntios ad Ægyptum, ut daret sibi equos, & populum

℣. 12. *expl.* Tout ceci doit s'entendre du passé, comme il est traduit dans le Chaldéen, & qu'il est marqué dans l'énigme. *Synops.*

℣. 13. *expl.* Sedecias.

multum. Numquid prosperabitur, vel consequetur salutem qui fecit hæc ? & qui dissolvit pactum, numquid effugiet ?

16. Vivo ego, dicit Dominus Deus : quoniam in loco Regis, qui constituit eum Regem, cujus fecit irritum juramentum, & solvit pactum, quod habebat cum eo, in medio Babylonis morietur.

17. Et non in exercitu grandi neque in populo multo faciet contra eum Pharao prælium : in jactu aggeris, & in exstructione vallorum, ut interficiat animas multas.

18. Spreverat enim juramentum ut solveret fœdus, & ecce dedit manum suam : & cùm omnia hæc fecerit, non effugiet.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus :

chevaux & de grandes troupes. Celui qui s'est conduit de cette sorte réussira-t-il dans ses desseins, & y trouvera-t-il sa sûreté ? Après avoir rompu les conditions qu'il avoit jurées, échappera-t-il de ses ennemis ?

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, qu'il sera emmené au payis même de ce Prince qui l'avoit établi Roi, dont il a rompu l'alliance en violant le serment qu'il avoit prêté, & qu'il mourra au milieu de Babylone.

17. Et Pharaon ne viendra point avec une grande armée & un grand peuple combattre contre le Roi de Babylone qui remuera la terre *dans ce siege*, & bâtira des forts pour tuer un grand nombre d'hommes.

18. Car ce Prince [a] après avoir violé la parole qu'il avoit donnée & rompu l'alliance qu'il avoit faite, s'est allié *à l'Egypte*. Mais quoiqu'il ait fait toutes ces choses *pour sa sûreté*, il ne la trouvera point.

19. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu :

℣. 18. *expl.* Sedecias

Je jure par moi-même que je ferai retomber sur la tête de ce Prince le violement de sa parole qu'il a méprisée, & la rupture de l'alliance qu'il avoit faite.

20. J'étendrai mon rets sur lui, & le prendrai dans mon filet, je l'emmenerai dans Babylone, & je lui prononcerai-là son arrêt, à cause de la perfidie dans laquelle il est tombé en me méprisant.

21. Tous les deserteurs qui l'ont suivi avec toutes ses troupes périront par l'épée, & ceux qui échapperont seront dispersés dans tous les climats; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

22. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je prendrai de la mouelle du plus grand cedre & la placerai: je couperai du haut de ses branches une greffe tendre, & la planterai sur une montagne haute & élevée.

23. Je la planterai sur la haute montagne d'Israel, elle poussera un rejetton, & elle portera du fruit & deviendra un grand cedre. Tous les oiseaux habiteront sur ce cedre, & tout

Vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, & fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.

20. Et expandam super eum rete meum, & comprehendetur in sagena mea: & adducam eum in Babylonem, & judicabo eum ibi, in prævaricatione qua despexit me.

21. Et omnes profugi ejus cum universo agmine suo, gladio cadent: residui autem in omnem ventum dispergentur: & scietis quia ego Dominus locutus sum.

22. Hæc dicit Dominus Deus: Et sumam ego de medulla cedri sublimis, & ponam: de vertice ramorum ejus tenerum distringam, & plantabo super montem excelsum & eminentem.

23. In monte sublimi Israel plantabo illud, & erumpet in germen, & faciet fructum, & erit in cedrum magnam: & habitabunt super ea omnes volu-

eres, & universum volatile sub umbra frondium ejus nidificabit.

24. Et scient omnia ligna regionis, quia ego Dominus humiliavi lignum sublime, & exaltavi lignum humile: & siccavi lignum viride, & frondere feci lignum aridum. Ego Dominus locutus sum, & feci.

ce qui vole fera son nid sous l'ombre de ses branches.

24. Et tous les arbres de cette terre sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai humilié le grand arbre, & qui ai élevé l'arbre bas & humble, qui ai seché l'arbre verd, & qui ai fait reverdir l'arbre sec. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé & qui ai fait ce que j'avois dit.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✝. 3. 4. 5. *UN aigle puissant qui avoit de grandes ailes, & un corps très-long, plein de plumes diversifiées par la varieté* des couleurs, *vint sur le mont Liban, & emporta la mouelle d'un cedre. Il arracha l'extrémité de ses branches, &c.*

Nous ne devons point chercher d'autre Interprete pour expliquer cette *énigme* ou cette *parabole*, que Dieu même qui la propose à *la maison d'Israel*; puisqu'il en déclare la signification dans la suite. Cet *aigle* nous représente *Nabuchodonosor Roi de Babylone.* Sa *grandeur* marque l'éten- v. 12.
due de l'Empire de ce Prince. La *varieté* des couleurs de son plumage signifie la diversité des langues, des vêtemens & des armes de tant de peuples qui lui étoient soumis, ou qui composoient

armées. *Le mont Liban sur lequel vint* ce grand aigle, nous marque *Jerusalem*, qui étoit presque toute bâtie des cedres du mont Liban. *Le Roi* Jechonias *emmené à Babylone*, nous est figuré par cette *mouelle de cedre emportée* par l'aigle; & *les Princes* de sa Cour menés aussi en captivité nous sont marqués par *l'extrémité de ses branches transportées dans le payis de Chanaan*, c'est-à-dire dans la Chaldée, où il se faisoit un très-grand trafic, selon la signification de ce nom, & sur tout, *à Babylone*. Il *prit de la graine*. de ce même cedre; c'est-à-dire, qu'il *choisit de la race royale un Prince*, nommé Mathanias, à qui il donna le nom de Sedecias. Il *mit cette graine en terre comme une semence, afin qu'elle prît racine & s'affermît sur les grandes eaux*. Cependant il ne *la mit* pas avant dans la terre, mais seulement *sur la surface*: c'est-à-dire, que Nabuchodonosor ayant établi Sedecias, *avec lequel il fit alliance*, sur les peuples de Juda, figurés par ces *grandes eaux*; il ne l'affermit pas néanmoins de telle sorte, qu'il ne pût facilement l'arracher, s'il violoit *le serment* qu'il *lui avoit fait prêter*, & s'il manquoit aux *conditions qu'il lui prescrivit*.

Synops.

Apoc. 17. v. 15.

℣. 6. Lorsqu'elle eut poussé, elle crut & elle devint une vigne assez étendue, mais basse, dont les branches regardoient un aigle, & dont les racines étoient sous lui, &c.

Sedecias est maintenant comparé *à une vigne*; parcequ'il n'est plus, comme les Rois ses prédecesseurs, de ces hauts cedres élevés sur le mont Liban; mais plutôt semblable à une vigne, qui bien *qu'étendue*, à cause de la multitude des peuples qu'il gouvernoit, *étoit basse*; *son royaume*

étant, selon l'Ecriture, *bas & foible*, & *ne pouvant s'élever*, parcequ'il étoit soumis à l'empire de Nabuchodonosor, qui ne le plaça sur le trône qu'à cette condition, qu'il devoit *garder d'une maniere inviolable*. C'est ce qui est exprimé ici figurément, lorsqu'il est dit : Que *les branches de cette vigne regardoient l'aigle*, & que *ses racines étoient sous lui*. RESPICIENTIBUS *ramis ejus ad eam* Hieron.
(subauditur aquilam) : ut praeesset quidem populis Judaeorum, sed respiceret ad Babylonis jubentis imperium.

℣. 7. *Un autre aigle parut ensuite, qui étoit puissant, qui avoit de grandes aîles, & beaucoup de plumes. Et alors cette vigne sembla porter ses racines, & étendre ses branches vers ce second aigle, &c.*

Cet autre aigle qui parut, figuroit, selon que
Dieu même l'explique ensuite, *le Roi d'Egypte*, v. 15
qui bien que puissant, l'étoit moins que celui de
Babylone. *La vigne* dont il a été parlé, *semble porter ses racines & étendre ses branches vers ce second aigle*, lorsque Sedecias Roi de Juda, comparé à cette vigne, *s'étant revolté contre* Nabuchodonosor, *envoya des Ambassadeurs au Roi d'Egypte*, pour lui demander du secours. Cette *vigne étant plantée dans une bonne terre, & sur le bord des grandes eaux, auroit pu*, dit le Seigneur, *devenir fort grande* ; c'est-à-dire, que Sedecias ayant été établi Roi sur un grand nombre de peuples & dans un très-bon payis, tel qu'étoit celui de la Palestine, eût pu s'affermir & devenir très-puissant, s'il fût demeuré dans l'ordre de Dieu, qui l'avoit soumis, pour humilier le peuple Juif à Nabuchodonosor. Mais après qu'il eut rompu les

conditions qu'il avoit jurées à ce Prince, pouvoit-il prétendre que le Roi d'Egypte le tirât d'entre les mains de celui de Babylone, & que Dieu se declarât en sa faveur, pour appuyer la rupture d'un serment aussi solennel que celui qu'il avoit fait? Non sans doute: & il s'est trompé en se flattant de *s'échapper de ses ennemis*, puisqu'il doit être *emmené* captif, *& mourir à Babylone*.

Voilà quelle est l'explication litterale & historique de ces deux grands aigles, de cette *mouelle du cedre*, & de ces *extrémités de ses branches emportées*; de cette *graine mise en terre*, & *devenue* une *vigne*, & à la fin *arrachée jusqu'aux racines*. Voyons maintenant ce qu'il semble que le Saint-Esprit peut avoir marqué pour notre propre instruction sous l'écorce de cette lettre. Ce grand aigle qui est sans comparaison le plus puissant, peut nous figurer en ce lieu, celui qui est appellé
Luc. 12. 21. *le plus fort* dans l'Evangile par rapport à celui qui y est nommé le *fort armé*. Considerons donc que Dieu, qui est cet aigle puissant, dont Nabuchodonosor dans toute sa grande puissance n'étoit qu'une foible image, vient quelquefois *sur le mont Liban*, & *en emporte la mouelle des cedres*, ou *en arrache les branches*, lorsque jugeant à propos d'humilier l'orgueil secret de ceux qui paroissent comme des cedres élevés sur le Liban, soit dans l'Etat, ou dans l'Eglise, il permet qu'ils tombent captifs sous leurs ennemis; & qu'il établit en leur place d'autres personnes, afin qu'elles soient comme *une vigne basse*, & qu'elles portent du bois & du fruit; *leurs branches regardant* toujours par leur humble dépendance *ce* grand *aigle*, qui a le pouvoir de les *arracher*, & *leurs racines*.

demeurant sans cesse sous lui, pour ne point sortir de cet heureux assujettissement. Mais considerons aussi qu'outre cet aigle puissant, il y en a un second, sçavoir le démon; qui bien que très-foible à l'égard de Dieu, ne laisse pas d'être puissant dans le siecle. Et c'est lui qui est figuré par le Roi d'Egypte. Qu'il est ordinaire que *la vigne* du Seigneur cessant de *regarder* le grand aigle qui l'a plantée, & de *tenir ses racines sous lui*, *les porte* au-contraire *vers ce second aigle*, vers le prince de ce siecle; & qu'elle quitte celui qui est appellé ailleurs *la source des eaux vives*, par l'esperance qu'elle a *d'être arrosée des eaux* temporelles, dont elle regarde celui qui ne l'a point plantée, comme le distributeur & le maître! Mais que peut-elle esperer alors, lui dit le Seigneur? Est il possible qu'elle se flatte de *trouver sa sûreté* après *avoir rompu l'alliance & violé le serment qu'elle avoit prêté?* Non sans doute. Et Dieu *jure par lui-même*, Qu'il doit *faire retomber sur sa tête le violement de sa parole qu'elle a méprisée, & la rupture de l'alliance qu'elle avoit faite avec lui.*

Jerem. 17. 13.

v. 16. 17.

Si donc le Seigneur vengea d'une maniere si rigoureuse le parjure de Sedecias; s'il regarda comme un outrage fait à lui-même le violement de la parole qu'il avoit donnée à Nabuchodonosor en son Nom; si tout ce que fit Nabuchodonosor contre Sedecias fut un effet non de sa propre puissance, mais de la colere du Seigneur, au Nom duquel il avoit juré : *Quidquid contra Sedeciam fecit Nabuchodonosor : non suis fecit viribus, sed irâ Dei, in cujus nomine fuerat pejeratum :* Que doivent entendre ceux qui n'ayant pas juré seulement à un Prince de la terre, mais à Dieu même

Hieron.

dans leur Batême, ont violé mille fois la parole qu'ils lui ont donnée, de lui demeurer soumis avec une entiere fidelité, & de ne tourner jamais leurs *regards* vers son ennemi, le prince du siecle, pour mettre en lui leur confiance?

S. Jerôme nous fait aussi regarder d'une autre maniere cet ordre de Dieu, par lequel Jechonias Roi de Juda fut livré entre les mains de Nabuchodonosor, étant assez ordinaire, comme on l'a marqué ailleurs, que dans la sainte Ecriture la même personne puisse figurer deux choses toutes differentes, selon les differentes vûes dont on les regarde. Ce grand aigle nous figure donc, selon ce Pere, en un autre sens, le démon, lequel au commencement ayant voulu s'élever comme un aigle jusqu'au trône du Très-haut, n'a jamais cessé depuis ce tems-là de faire tous ses efforts pour arracher du mont Liban, qui est l'image de l'Eglise, *la mouelle & l'extrémité des branches des cedres*; c'est-à-dire, les personnes les plus éminentes en vertu & en dignité, qu'un autre Prophete appelle *la viande choisie* & delicieuse de cet ennemi des hommes. Il est quelquefois de l'ordre de Dieu, que ceux qui l'ont offensé soient livrés en la puissance de cet aigle, comme l'Apôtre lui livra *Hymenée & Alexandre, afin qu'ils apprissent à ne plus blasphemer*; & comme il declare qu'il livra encore à satan l'incestueux de Corinthe *pour mortifier sa chair, afin que son ame fût sauvée.* „ Si donc il arrive, dit S. Jerôme, qu'on nous „ chasse de l'assemblée de nos freres & de la mai- „ son de Dieu pour quelque peché, nous ne de- „ vons pas y resister avec un esprit de rebellion, „ mais nous soumettre paisiblement à la sentence

Habac. 1. 16.

1. Tim. 1. 20.

1. Cor. 5. 5.

prononcée contre nous, & dire avec le Prophete: *Je porterai le poids de la colere du Seigneur, parceque j'ai peché contre lui, jusqu'à ce qu'il juge ma cause.* Mais il arrive souvent, ajoûte le même Saint, qu'étant soumis à l'empire de celui qui a droit de nous commander, (comme Sedecias étoit dans l'ordre de Dieu en se soumettant à l'empire de Nabuchodonosor) nous passons dans le parti ennemi, nous laissant flatter de l'esperance qu'il nous donne de son secours, (à l'exemple de Sedecias, qui se revolta contre le Roi de Babylone dans l'esperance d'être secouru par le Roi d'Egypte;) & qu'ainsi nous ne demeurons point fermes dans notre premiere resolution. C'est néanmoins ce que l'on doit éviter de tout son pouvoir, de-peur que, selon la menace du Seigneur, *les branches* de notre vigne ne *se sechent*, que ses *rejettons ne meurent*, & que nous ne soions regardés comme des violateurs de son alliance: *Et frequenter evenit, ut alteri subditi ad alterum transeamus, qui nobis suum repromittat auxilium, nec faciat in pristina sententia permanere. Quod omni ratione vitandum est, ne siccentur palmites nostri, &c.*

Mich. 7. 9.

℣. 22. 23. 24. *Je prendrai de la mouelle du plus grand cedre, & la placerai; je couperai du haut de ses branches une greffe tendre, & la planterai sur une montagne haute & élevée.... & elle deviendra un grand cedre. Tous les oiseaux habiteront sur ce cedre, &c.*

Dieu continue à se servir du même langage metaphorique, pour exprimer le plus grand de nos mysteres. Car la plûpart des Interpretes, aussi-bien que S. Jerôme, & quelques-uns même des

Hebreux, ont regardé cette prophetie, comme ne pouvant convenir parfaitement qu'au Messie qui est JESUS-CHRIST. Il étoit comme *la mouelle du plus haut cedre*, étant descendu de la race de David ce Roi si sublime, & en étant le *rejetton* sans comparaison le plus noble. Dieu son Pere *le planta sur une montagne élevée*, lorsqu'il l'établit Roi sur la montagne de Sion, c'est-à-dire sur l'Eglise, pour être le chef d'Israel & des nations
Matth. 13. 32. qui l'attendoient depuis si longtems. *Il est devenu veritablement un grand cedre, sous lequel tous les oiseaux ont habité.* Et c'est ce qui est marqué dans l'Evangile, lorsqu'il est dit de cet Homme-Dieu comparé dans ses humiliations à un grain de sénevé : Qu'étant la plus petite de toutes les semences, elle devient à la fin un grand arbre ; de sorte que *les oiseaux* du ciel viennent se reposer sur ses branches ; c'est-à dire, que les Princes, les Rois, & les grands esprits du siecle se sont à la fin soumis à ses loix, & n'ont trouvé de veritable *repos* qu'en s'appuyant sur sa force toute divine, & non sur la leur.

Cet arbre élevé au-dessus de tous les autres arbres, *a porté du fruit* avec abondance, lorsque JESUS-CHRIST étant élevé sur l'arbre sacré de la croix, il y a comme enfanté tous ses élûs, en y formant ce corps mystique de son Eglise dont tous les fideles sont les membres & les enfans. *Tous les Rois* les plus *élevés ont été*, dit le Prophete, *humiliés & abaissés* par ce haut cedre, lorsqu'on
1. Cor. 1, 26. vit, selon S. Paul, *peu de sages selon la chair, peu de puissans & peu de nobles appellés* d'abord à la grace de la foi ; & que Dieu *choisit au-contraire les moins sages selon le monde pour confondre ceux*

qui

qui étoient sages, qu'il choisit les foibles pour confondre les puissans, qu'il choisit les plus méprisables selon le monde, & ce qui n'étoit rien, pour détruire ce qui étoit de plus grand; *afin que nul ne se glorifiât devant lui.*

Comme donc le chef, qui s'est comparé lui-même à la moindre des semences, a été d'abord humilié dans tous les abaissemens de son Incarnation, de sa vie mortelle, de sa Passion & de sa mort; il faut aussi que ses membres, s'ils veulent participer à sa gloire, ayent part à ses humiliations. Il faut que *le fruit que porte* ce cedre divin ressemble à son arbre. Il faut que nous nous souvenions sans cesse de cette terrible parole que Dieu dit ici par son Prophete: Qu'*il humilie les grands arbres, & éleve l'arbre bas* & *humble:* que comme *il fait reverdir l'arbre sec, il seche* aussi *l'arbre verd;* c'est-à-dire, que *tous les arbres* doivent *reconnoitre que c'est lui qui est* veritablement *le Seigneur* suprême, sans lequel ni celui qui plante, ni celui qui arrose n'est rien, puisque *c'est lui seul qui donne l'accroissement*, comme dit S. Paul. 1. Cor. 3. 7.

CHAPITRE XVIII.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:

2. Quid est quod inter vos parabolam vertitis in proverbium istud in terra Israel, dicentes: Patres comederunt uvam acerbam, & dentes filio-

1. LE Seigneur me parla de nouveau, & me dit:

2. D'où vient que vous vous servez entre vous de cette parabole, & que vous en avez fait un proverbe dans Israel: Les peres, dites vous, ont mangé des raisins verds, & les dents

des enfans en sont agacées ?

3. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que cette parabole ne passera plus parmi vous en proverbe dans Israel.

4. Car toutes les ames sont à moi. L'ame du fils est à moi comme l'ame du pere. L'ame qui a peché mourra elle-même.

5. Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité & la justice ;

6. s'il ne mange point sur les montagnes* , & s'il ne leve point les yeux vers les idoles de la maison d'Israel, s'il ne viole point la femme de son prochain ; s'il ne s'approche point de sa femme lorsqu'elle souffre le mal ordinaire de son sexe* ,

7. s'il n'attriste & ne blesse personne ; s'il rend à son débiteur le gage qu'il lui avoit donné ; s'il ne prend rien par violence du bien d'autrui ; s'il donne son pain à celui qui a faim, s'il couvre de ses vêtemens ceux qui sont nuds ;

8. s'il ne prête point à usure, & s'il ne reçoit point plus qu'il n'a donné ; s'il détourne

rum obstupescunt ?

3. Vivo ego, dicit Dominus Deus, si erit ultrà vobis parabola hæc in proverbium in Israel.

4. Ecce omnes animæ, meæ sunt : ut anima patris, ita & anima filii mea est : anima, quæ peccaverit, ipsa morietur.

5. Et vir si fuerit justus, & fecerit judicium & justitiam,

6. in montibus non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domus Israel, & uxorem proximi sui non violaverit, & ad mulierem menstruatam non accesserit :

7. & hominem non contristaverit : pignus debitori reddiderit, per vim nihil rapuerit : panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento :

8. ad usuram non commodaverit, & amplius non acceperit :

℣. 6. *expl.* où l'on sacrifioit aux idoles.

Ibid. *lettr.* ad mulierem menstruatam.

ab iniquitate averterit manum suam, & judicium verum fecerit inter virum & virum :

sa main de l'niquité, & s'il rend un jugement équitable entre deux hommes qui plaident ensemble ;

9. in præceptis meis ambulaverit, & judicia mea custudierit ut faciat veritatem : hic justus est, vitâ vivet, ait Dominus Deus.

9. s'il marche dans *la voie de* mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir selon la verité ; celui-là est juste, & il vivra très-certainement, dit le Seigneur *notre* Dieu.

10. Quòd si genuerit filium latronem effundentem sanguinem, & fecerit unum de istis :

10. Que si cet homme a un fils qui soit un voleur & qui répande le sang, & qui commette quelqu'une de ces fautes,

11. & hæc quidem omnia non facientem, sed in montibus comedentem, & uxorem proximi sui polluentem :

11. quand même il ne les commettroit pas toutes ; qui mange sur les montagnes, qui viole la femme de son prochain,

12. egenum & pauperem contristantem, rapientem rapinas, pignus non reddentem, & ad idola levantem oculos suos, abominationes facientem,

12. qui attriste *&* opprime le foible & le pauvre, qui prenne par violence le bien d'autrui, qui ne rende point le gage à son débiteur, qui leve les yeux vers les idoles, qui commette des abominations,

13. ad usuram dantem, & ampliùs accipientem : numquid vivet ? Non vivet : cùm universa hæc detestanda fecerit, morte morietur, san-

13. qui prête à usure & qui reçoive plus qu'il n'a prêté, vivra-t-il après cela? Non certes il ne vivra point, il mourra très-certainement, puisqu'il a fait toutes ces actions détestables,

& son sang sera sur sa tête *.

14. Que si cet homme a un fils, qui voyant tous les crimes que son pere avoit commis, en soit saisi de crainte, & se garde bien de l'imiter;

15. qui ne mange point sur les montagnes, & qui ne leve point ses yeux vers les idoles de la maison d'Israel, qui ne viole point la femme de son prochain,

16. qui n'attriste & n'opprime personne, qui ne retienne point le gage à son débiteur, qui ne prenne point par violence le bien d'autrui, qui donne de son pain au pauvre, qui habille celui qui étoit nud,

17. qui détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre, qui ne donne point à usure & ne reçoive rien au-delà de ce qu'il a prêté, qui observe mes ordonnances, & qui marche dans *la voye de* mes préceptes; celui-là ne mourra point dans l'iniquité de son pere, mais il vivra très-certainement.

18. Son pere, qui avoit opprimé les autres par des calomnies, & qui avoit commis des actions criminelles au milieu

guis ejus in ipso erit.

14. Quòd si genuerit filium, qui videns omnia peccata patris sui quæ fecit, timuerit, & non fecerit simile eis:

15. Super montes non comederit, & oculos suos non levaverit ad idola domus Israel, & uxorem proximi sui non violaverit,

16. & virum non contristaverit, pignus non retinuerit, & rapinam non rapuerit, panem suum esurienti dederit, & nudum operuerit vestimento:

17. à pauperis injuria averterit manum suam, usuram & superabundantiam non acceperit, judicia mea fecerit, in præceptis meis ambulaverit: hic non morietur in iniquitate patris sui, sed vitâ vivet.

18. Pater ejus quia calumniatus est, & vim fecit fratri, & malum operatus est

*. 13. *litt.* son sang sera sur lui, *id est*, il périra. *Hebraism.*

in medio populi sui, ecce mortuus est in iniquitate sua.

de son peuple, est mort dans sa propre iniquité.

19. Et dicitis: Quare non portavit filius iniquitatem patris? Videlicet, quia filius judicium & justitiam operatus est, omnia præcepta mea custodivit, & fecit illa, vivet vitâ.

19. *Que si* vous dites: Pourquoi le fils n'a-t-il pas porté l'iniquité de son pere? C'est parceque le fils a agi selon l'équité & selon la justice, qu'il a gardé tous mes préceptes, & qu'il les a pratiqués; c'est pourquoi il vivra très-certainement.

20. Anima, quæ peccaverit, ipsa morietur: filius non portabit iniquitatem patris, & pater non portabit iniquitatem filii: justitia justi super eum erit, & impietas impii erit super eum.

20. L'ame qui a peché mourra elle-même. Le fils ne portera point l'iniquité du pere, & le pere ne portera point l'iniquité du fils. La justice du juste sera sur lui, & l'impiété de l'impie sera sur lui ✓.

21. Si autem impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, quæ operatus est, & custodierit omnia præcepta mea, & fecerit judicium & justitiam, vitâ vivet, & non morietur.

21. Que si l'impie fait pénitence de tous les pechés qu'il avoit commis, s'il garde tous mes préceptes, & s'il agit selon l'équité & selon la justice, il vivra certainement, & il ne mourra point.

22. Omnium iniquitatum ejus, quas operatus est, non recordabor: in justitia sua, quam operatus est, vivet.

22. Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avoit commises; il vivra dans les œuvres de justice qu'il aura faites.

23. Numquid vo-

23. Est-ce que je veux la mort

℣. 20. *expl.* Le juste sera recompensé de sa justice, & l'impie puni de son impiété.

de l'impie, dit le Seigneur *notre* Dieu; & ne veux je pas plutôt qu'il se convertisse, & qu'il se retire de sa mauvaise voie, & qu'il vive?

luntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus, & non ut convertatur à viis suis, & vivat?

24. Que si le juste se détourne de sa justice, & s'il commet l'iniquité, & toutes les abominations que l'impie commet d'ordinaire, vivra-t-il alors? Toutes les œuvres de justice qu'il avoit faites seront oubliées, & il mourra dans la perfidie où il est tombé, & dans le peché qu'il a commis.

24. Si autem averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem secundũ omnes abominationes, quas operari solet impius, numquid vivet? omnes justitiæ ejus, quas fecerat, non recordabuntur: in prævaricatione qua prævaricatus est, & in peccato suo, quod peccavit, in ipsis morietur.

25. Après cela vous dites: La voye du Seigneur n'est pas juste. Ecoutez donc, maison d'Israel: Est-ce ma voye qui n'est pas juste, & ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues?

25. Et dixistis: Non est æqua via Domini. Audite ergo, domus Israel: Numquid via mea non est æqua, & non magis viæ vestræ pravæ sunt?

26. Car lorsque le juste se sera détourné de sa justice, qu'il aura commis l'iniquité, & qu'il sera mort en cet état, il mourra dans les œuvres injustes qu'il a commises.

26. Cùm enim averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem, morietur in eis: in injustitia, quam operatus est, morietur.

27. Et lorsque l'impie se sera détourné de l'impiété où il avoit vécu, & qu'il agira selon l'équité & selon la justice, il rendra ainsi la vie à son ame.

27. Et cùm averterit se impius ab impietate sua, quam operatus est, & fecerit judicium & justitiam: ipse animam suam vivificabit.

28. Considerans enim, & avertens se ab omnibus iniquitatibus suis, quas operatus est, vitâ vivet, & non morietur.

28. Comme il a consideré son état, & qu'il s'est détourné de toutes les œuvres d'iniquité qu'il avoit commises, il vivra certainement, & il ne mourra point.

29. Et dicunt filii Israel : Non est æqua via Domini. Numquid viæ meæ non sunt æquæ, domus Israel, & non magis viæ vestræ pravæ ?

29. Après cela les enfans d'Israel disent encore : La voye du Seigneur n'est pas juste. Sont-ce mes voyes qui ne sont pas justes, maison d'Israel? Ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues ?

30. Idcircò unumquemque juxta vias suas judicabo, domus Israel, ait Dominus Deus. Convertimini, & agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris ; & non erit vobis in ruinam iniquitas.

30. C'est pourquoi, maison d'Israel, je jugerai chacun selon ses voyes, dit le Seigneur *notre* Dieu. Convertissez-vous & faites pénitence de toutes vos iniquités, & l'iniquité n'attirera plus votre ruine.

31. Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras, in quibus prævaricati estis, & facite vobis cor novum & spiritum novum : & quare moriemini, domus Israel?

31. Ecartez loin de vous toutes ces actions de perfidie par lesquelles vous avez violé ma loi, & faites-vous un cœur nouveau & un esprit nouveau. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel ?

32. Quia nolo mortem morientis, dicit Dominus Deus, revertimini & vivite.

32. Je ne veux point la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur *notre* Dieu : retournez à moi, & vivez *ll*.

℣. 32. expl. & vivite, *id est*, ut vivatis *Hebraism.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. *Les peres, dites-vous, ont mangé des raisins, & les dents des enfans en sont agacées. Je jure par moi-même, dit le Seigneur* notre *Dieu, que... l'ame qui a peché mourra elle-même.*

Exod. 20. 5. 6. Deut. 5. 9. 10. c. 24. 16. Jerem. 31. 29. On a déja expliqué ailleurs tout ce qui regarde ce proverbe, & toutes les consequences que les impies prétendoient tirer en trouvant une contradiction apparente entre ces paroles du Seigneur: Que *l'ame qui a peché mourra elle-même*: Que *le fils ne portera point l'iniquité du pere*; Et ces autres: *Je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des peres sur les enfans jusqu'à la troisiéme & quatriéme géneration de ceux qui me haïssent.* On peut donc se dispenser de répeter en ce lieu ce que l'on a dit sur ces différens passages. Nous ajoûterons seulement ici, que comme il ne s'agissoit alors que des châtimens que les Hebreux se plaignoient que Dieu leur faisoit souffrir à cause des crimes de Manassé ce Roi très-impie, il leur fait entendre assez clairement, qu'étant les dignes enfans de leurs peres, dont ils imitoient l'impiété, ils n'avoient aucun sujet de se plaindre de sa justice: car s'il punissoit dans les enfans les pechés que les peres avoient commis, c'étoit parceque les enfans les commettoient comme leurs peres. Or on ne sçauroit tirer de cette déclaration que Dieu fait ici sur ce sujet particulier nulle consequence contre la doctrine très-constante de l'Eglise touchant la transmission du peché originel dans tous les enfans d'Adam, dont S. Paul a dit: Que par le peché

Rom. 5. 18. *d'un seul tous les hommes sont tombés dans la con-*

dannation; & qu'ainsi ils naissent tous enfans de colere : *Eramus naturâ filii iræ, sicut & ceteri.* Car ce peché du premier homme étant, selon l'expression de S. Augustin, ineffable & incompréhensible, tant en lui-même que dans ses suites, c'est à nous à réverer dans la verité & dans la justice de Dieu ce que nous ne pouvons point comprendre : & il est juste que l'homme ayant entrepris contre son ordre de s'élever jusques à la connoissance du bien & du mal, en mangeant du fruit de l'arbre de science qu'il lui avoit défendu, nous ne puissions pas même connoître ce mystere si profond d'iniquité où nous sommes engagés par notre naissance, & d'où nous ne pouvons point être dégagés que par la grace d'une naissance toute divine : *Ideò enim quisque renascitur, ut solvatur in eo quicquid peccati est cum quo nascitur.*

Ephes. 2. 3.

August. enchirid. cap. 46.

℣. 7. *S'il n'attriste & ne blesse personne... s'il donne de son pain à celui qui a faim, &c.*

C'est pour cela que S. Paul nous recommande très-particulierement de ne pas rechercher notre propre satisfaction, mais celle de notre prochain en ce qui est bon & qui le peut édifier ; parce, dit-il, que JESUS-CHRIST n'a pas non plus recherché à se satisfaire & à se plaire à lui-même. S. Jerôme dit sur le sujet de cette *tristesse que l'on cause à son prochain* : Qu'il ne sçait qui est exemt de ce peché : *Quo vitio atque peccato nescio quis alienus sit.* Et il ajoûte, en parlant des Egyptiens qui attristoient, ou qui opprimoient les Hebreux par leur puissance ; que ce ne sont pas seulement les ennemis du peuple de Dieu qui l'attristent & qui l'affligent, mais souvent encore ceux mêmes qui se voyant établis au-dessus d'eux par leur dignité,

Rom. 15. 1. 2. 3.

abusent de leur pouvoir pour les accabler. *Atque utinam de solis his diceretur qui foris sunt, & non de his qui intus. Solent enim & principes Ecclesiarum opprimere plebem per superbiam.* Cependant, comme dit encore le même Saint, c'est pour eux qu'il est écrit : *S'ils vous établissent Prince, ne vous en élevez pas ; mais soiez au milieu d'eux comme l'un d'eux.* Mais chaque fidele doit bien prendre garde aussi de *n'attrister* pas, comme dit S. Paul, *l'Esprit saint* qui est dans son frere, & regarder même comme un grand peché de lui donner un veritable sujet d'affliction, soit en le calomniant, soit en le persécutant, soit en lui faisant quelque injustice, soit encore, ce qui est sans comparaison plus criminel, en lui devenant un sujet de chute, & éteignant par le scandale d'un mauvais exemple la lumiere & le feu sacré de l'Esprit de Dieu qui habitoit dans son cœur comme dans son temple.

Eccli. 32. 1.

Ephes. 4. 30.

S. Jerôme remarque encore sur ces paroles suivantes, *S'il donne de son pain à celui qui a faim* ; que deux choses sont nécessaires pour faire bien l'aumône: l'une, que ceux à qui on la fait soient dans un veritable besoin, *esurienti* ; l'autre, que l'on ne la fasse que *de son pain*, c'est-à-dire de son propre bien, & non d'un bien étranger qui ne nous appartient point : *panem suum dederit.* Or le Seigneur en nous commandant de donner même de notre pain à celui qui souffre la faim, nous fait juger combien sont coupables ceux qui ravissent aux pauvres le pain qui leur appartient, lorsqu'ils les dépouillent de leur bien par des injustices & des violences ; ou lorsqu'ils refusent de leur donner ce que la charité des Chrétiens a destiné pour

les assister, ayant cédé à l'Eglise une partie de leurs biens en faveur des pauvres, dont ses Ministres doivent être les fideles dispensateurs & les sages œconomes.

℣. 9. *S'il marche dans* la voie de *mes préceptes, & garde mes ordonnances, pour agir selon la verité; celui-là est juste, & il vivra très-certainement, dit le Seigneur* notre *Dieu.*

C'est donc se tromper, de prétendre trouver *la vie* où elle n'est pas, puisque Dieu assure que ceux-là *vivront* qui *marcheront dans* la voie de *ses préceptes*; on peut conclure très-certainement, que ceux-là mourront au-contraire d'une mort funeste, qui marcheront dans une autre voie. Puisqu'on ne peut *être juste* qu'en *pratiquant la verité*, tout ce qui n'est point conforme à cette verité adorable ne peut que nous rendre injustes, & nous éloigner de la vraie vie, qui ne se trouve que dans la justice, non des hommes, mais de Dieu. Que les hommes s'efforcent tant qu'ils voudront de changer ou d'adoucir cette *voie* des divins préceptes; la parole du Seigneur qui l'a tracée subsiste éternellement, & n'est point sujette au caprice, au relâchement & à l'orgueil de l'esprit humain. Ce qui est écrit, est écrit. La verité sera toujours exposée aux différentes interprétations de l'esprit charnel & de l'amour propre, plus ingenieux à se tromper soi-même, qu'à rechercher son vrai bien. Mais elle est comme une regle de fer infléxible, qui brise tout ce qui ne peut s'y accommoder, & qui rend juste tout ce qu'on a soin d'y conformer. Ne cherchons donc point d'autre *justice* que dans *la pratique de la verité*. N'esperons point d'autre *vie* que celle qu'on trouve *très-certainement* dans

la voie *des préceptes* du Seigneur. Nul ne sera juste qu'autant que la verité sera la regle de sa conduite. Nul ne vivra de la vie qui est propre aux enfans de Dieu, que celui qui aura marché dans la voie des commandemens de Dieu, où le Roi Prophete témoigne qu'il ne marchoit pas seulement, mais qu'il y couroit.

Ps. 118. 32.

℣. 22. *Je ne me souviendrai plus de toutes les iniquités qu'il avoit commises.*

August. de verb. Domini. serm. 59.

Lorsque l'on a entendu cette parole, dit S. Augustin, & qu'on y ajoûte foi, le cœur des impies se trouve comme soulagé ; ils ne sont plus comme auparavant dans le désespoir ; & ils commencent à sortir de cet abîme si profond où ils étoient enfoncés. *Hac voce audita & credita, à desperatione impii recreantur ; & ab illa altissima & profunda voragine, quâ submersi fuerant, emergunt.* Mais pour profiter de cette grande misericorde de notre Dieu, dit le même Saint, il faut nous hâter de nous convertir à lui, & ne pas accumuler crimes sur crimes. C'est donc pour nous un sujet de grande espérance, lorsque Dieu nous dit : Qu'il ne veut point la mort du pécheur. Et ce port si favorable de sa clémence nous étant ouvert, nous devons, selon ce grand Saint, abaisser les voiles qui nous emportoient vers l'iniquité ; tourner, pour le dire ainsi, la proue de notre vaisseau afin de tendre de toutes nos forces vers la justice, & embrasser par l'esperance de la vie que Dieu nous promet, la médecine salutaire qui peut nous la procurer. *Hoc portu proposito, deponis vela iniquitatis, convertis proram, velificas ad justitiam, & sperans vitam, non negligis medicinam.*

Idem de tempest. 58.

Idem in Ps. 110.

Considerons, dit S. Jerôme, qui sont les im-

pies & les pécheurs que Dieu reçoit, & quelle pénitence il exige d'eux : *Qualem impium & peccatorem suscipit pœnitentem.* C'est celui qui s'éloigne de tous les pechés de sa vie passée, & qui pratique tous les préceptes de la loi de Dieu ; qui abandonne tous les crimes, & qui embrasse toutes les vertus, & qui se porte avec ardeur à faire tout le bien qu'il peut, & à éviter tout le mal qu'il faisoit auparavant. *Si l'impie fait* donc *pénitence de ses pechés*, *je ne me souviendrai plus*, dit le Seigneur, *de toutes ses iniquités* ; & *il vivra* : c'est-à-dire, il trouvera une vie nouvelle *dans les œuvres de justice* qu'il pratiquera, ainsi qu'il avoit trouvé la mort dans sa propre iniquité.

Tel est le contrat de l'alliance que Dieu fait avec le pecheur qui se convertit à lui. Telles sont les conditions de ce traité. Nous sommes très-assurés qu'étant infiniment bon & juste, il ne manquera point à sa parole. Pourquoi nous autres violerons-nous la nôtre ? ou pourquoi prétendrons-nous que Dieu doive nous être fidele, si nous lui manquons nous-mêmes de fidelité ? Ne nous laissons pas aller à de secrettes pensées de murmure contre lui, en disant avec Israel : *La voie* v. 25 29.
du Seigneur n'est pas juste : car il auroit très-grande raison de nous répondre, comme à ce peuple endurci : *Sont-ce mes voies qui ne sont pas justes ? Et ne sont-ce pas plutôt les vôtres qui sont corrompues* ? Ouy, Seigneur, vos voies sont certainement pleines de justice, au-lieu qu'il n'y a que corruption dans les nôtres. Mais il faut être déja en quelque façon rentré dans vos voies qui sont droites & veritables, pour pouvoir juger combien les nôtres sont tortues & raboteuses ; car il

n'y a que la lumiere & la rectitude toute divine de la verité de votre voie qui nous puisse découvrir la corruption de la nôtre. Et on ne peut bien connoître la verité de cette voie que lorsqu'on commence à y marcher, selon cette parole du Roi Prophete : J'ai acquis l'intelligence par la pratique de vos préceptes : *A mandatis tuis intellexi.* C'est pour cela que j'ai haï toute voie d'iniquité : *Propterea odivi omnem viam iniquitatis* ; c'est-à-dire, que je hai l'iniquité à proportion que je connois & que j'aime la verité de votre loi, qui lui est directement opposée.

Ps. 118. 104.

CHAPITRE XIX.

1. VOus, ô Ezechiel, faites un grand deuil sur les Princes d'Israel,

1. ET tu assume planctum super principes Israel,

2. & dites-leur : Pourquoi votre mere, qui est une lionne, s'est-elle reposée parmi les lions, & pourquoi a-t-elle nourri ses petits au milieu des lionceaux ?

2. & dices : Quare mater tua leæna inter leones cubavit, in medio leunculorum enutrivit catulos suos ?

3. Elle a produit un de ses lionceaux, & il est devenu lion : il s'est instruit à prendre la proie, à dévorer les hommes.

3. Et eduxit unum de leunculis suis, & leo factus est : & didicit capere prædam, hominemque comedere.

4. Les peuples ont oui parler de lui, & ils l'ont pris, non sans en recevoir beaucoup de blessures, & ils l'ont emmené

4. Et audierunt de eo gentes, & non absque vulneribus suis ceperunt eum : & adduxerunt eum in carc-

nis in terram Ægypti.

5. Quæ cùm vidisset quoniam infirmata est, & periit expectatio ejus: tulit unum de leunculis suis, leonem constituit eum.

6. Qui incedebat inter leones, & factus est leo: & didicit prædam capere, & homines devorare:

7. Didicit viduas facere, & civitates eorum in desertum adducere: & desolata est terra, & plenitudo ejus, à voce rugitus illius.

8. Et convenerunt adversus eum gentes undique de provinciis, & expanderũt super eum rete suum, in vulneribus earum captus est.

9. Et miserunt eum in caveam, in catenis adduxerunt eum ad Regem Babylonis: miseruntque eum in carcerem, ne audiretur vox ejus ultrà super montes Israel.

10. Mater tua quasi vinea in sanguine tuo super aquam plantata est: fructus ejus, & frondes ejus, creverunt ex aquis multis.

enchaîné en Egypte.

5. Mais la mere voyant qu'elle étoit sans force, & que ses espérances étoient ruinées, prit un autre de ses lionceaux, & l'établit pour être lion;

6. il marcha parmi les lions, & il devint lion. Il s'instruisit à prendre la proie & à dévorer les hommes:

7. Il apprit à faire des veuves, & à déserter les villes; & au bruit de son rugissement toute la terre fut désolée.

8. Alors les peuples de toutes les provinces s'assemblerent contre lui; ils jetterent sur lui leur filet, & ils le prirent, non sans recevoir des blessures.

9. Ils le mirent dans une cage, & l'emmenerent au Roi de Babylone chargé de chaînes, & ils le renfermerent dans une prison, afin qu'on n'entendît plus à l'avenir son rugissement sur les montagnes d'Israel.

10. Votre mere ‖ est comme une vigne qui a été plantée dans votre sang sur le bord des eaux. Elle a crû sur les grandes eaux, & elle a poussé son bois & son fruit.

℣. 10. *expl.* Jerusalem.

11. Les branches solides qui en sont sorties sont devenues les sceptres des Princes ; sa tige s'est élevée au milieu de ses branches, & elle s'est vûe dans une grande hauteur parmi la multitude de ses branches.

11. Et factæ sunt ei virgæ solidæ in sceptra dominantium, & exaltata est statura ejus inter frondes : & vidit altitudinem suam in multitudine palmitum suorum.

12. Elle a été arrachée ensuite avec colere, & jettée contre terre ; un vent brûlant a seché son fruit ; ses branches si vigoureuses ont perdu leur force, & elles sont devenues toutes seches, & le feu l'a devorée.

12. Et evulsa est in ira, in terramque projecta, & ventus urens siccavit fructum ejus : marcuerunt, & arefactæ sunt virgæ roboris ejus : ignis comedit eam.

13. Elle a été maintenant transplantée dans le desert, dans une terre sans eau & sans chemin ‖.

13. Et nunc transplantata est in desertum, in terra invia & sitienti.

14. Il est sorti une flâme ‖ du bois de ses branches qui a dévoré son fruit, & elle n'a plus poussé de bois fort qui devînt le sceptre des Princes du monde. Tout ceci *donc* est digne de larmes, & il deviendra un sujet de larmes.

14. Et egressus est ignis de virga ramorum ejus, qui fructum ejus comedit : & non fuit in ea virga fortis, sceptrum dominantium. Planctus est, & erit in planctum.

✝. 13. *expl.* en Chaldée.
✝. 14. *expl.* ou Sedecias, ou Ismael.

SENS

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. 4. *FAites un grand deuil ſur les Princes d'Iſrael, & dites-leur : Pourquoi votre mere, qui eſt une lionne, s'eſt-elle repoſée parmi les lions, & pourquoi a-t-elle nourri ſes petits au milieu des lionceaux ? Elle a produit un de ſes lionceaux, & il eſt devenu lion, &c.*

Dieu ordonne à ſon Prophete de pleurer & de gémir ſur le ſujet des Rois d'Iſrael ; parcequ'on ne peut trop pleurer la mort des bons Princes, ni trop déplorer le regne des méchans. Joſias, qui étoit un fort bon Roi, qui marcha, ſelon le témoignage de l'Ecriture, dans toutes les voies de David ſon pere, & à qui le Saint-Eſprit a donné cette louange, qu'il n'y en eut point ni devant ni après qui retournât au Seigneur de tout ſon cœur, de toute ſon ame & de toutes ſes forces, comme lui, ayant été tué par Pharaon Nechao Roi d'Egypte, le peuple choiſit Joachas le plus jeune de ſes enfans, pour l'établir en ſa place. Mais ce jeune Prince, âgé ſeulement de vingt-trois ans, fut très-éloigné de ſuccéder à la piété de ſon pere, ayant *fait le mal devant le Seigneur*, comme parle l'Ecriture & *commis tous les mêmes crimes que ſes ancêtres*. Nechao le prit donc, le chargea de chaînes, & l'emmena en Egypte. Telle eſt, ſelon S. Jerôme, la verité hiſtorique figurée par la métaphore de *la lionne*, des *lions* & des *lionceaux*. Car il eſt clair, dit ce Pere, que le Prophete décrit ſous cette figure des choſes qui étoient déja paſſées : *Perſpicuum eſt ſub metaphora leæna, leunculorum & leonis illa deſcribi, quæ eo tempore jam facta erant, quo hæc Propheta dicebat.*

4. Reg. 22. 1. 2. & 23. 25. 29. 31. 32.

Jerusalem est donc appellée ici *la lionne*, comme étant la mere des Princes qui sont figurés ici par *les lionceaux*. Dieu lui faisant demander, *pourquoi elle s'étoit reposée parmi les lions*, semble faire allusion à ces paroles que Jacob dit à Juda, l'un de ses enfans: *En vous reposant, vous vous êtes couché comme un lion & une lionne.* Ainsi c'est de même que s'il disoit: Pourquoi êtes-vous devenue fiere & cruelle comme une lionne qui est couchée au milieu des lions & des lionceaux ses petits? ou pourquoi avez-vous nourri vos petits comme des lions, en leur inspirant la cruauté? Peut-être aussi que désignant par ces *lions* les Princes des peuples voisins, il reproche à Jerusalem de s'être unie avec eux par la ressemblance de ses mœurs, & d'avoir suivi leurs superstitions en les frequentant.

Genes 49. 9.

Celui de *ses lionceaux* dont il est dit, qu'*il devint lion*, nous représente Joachas fils de Josias, qui fut choisi par le peuple, comme on l'a vû, pour succeder à son pere, quoiqu'il fût le plus jeune de ses enfans. Ce lionceau devenu *lion, s'instruisit à prendre la proie, & à devorer les hommes*; c'est-à-dire, que Joachas établi Roi de Juda devint cruel, & commit les mêmes crimes & les mêmes violences que ses ancêtres. *Les peuples* d'Egypte ayant entendu parler de lui vinrent lui faire la guerre. Et Pharaon Nechao *l'ayant pris, non sans recevoir beaucoup de blessures*; ce qui nous marque qu'il fit une perte considerable des siens, *le lia & l'emmena chargé de chaînes en Egypte.*

4. Reg 23. 31. & 33.

Ibid. 23. 33.

℣. 5. 6. &c. *La mere voyant qu'elle étoit sans force, & que ses esperances étoient rui-*

nées ; prit un autre de ses lionceaux, & l'établit pour être lion, &c.

Plusieurs Interpretes entendent par cet autre lionceau que Jerusalem *établit lion*, c'est-à-dire Roi, Joachim. Mais comme ce que l'Ecriture dit ici ne peut guéres convenir à ce Prince, que Nabuchodonosor laissa en Judée avec la qualité de Roi, & qui mourut à Jerusalem, il semble qu'on doit l'entendre plutôt, avec S. Jerôme, de Jechonias, ou même de Sedecias. Car c'est proprement à ce dernier que se peuvent appliquer d'une maniere fort naturelle les circonstances dont parle ici l'Ecriture. Ce Prince ayant donc imité ou surpassé la cruauté des Rois ses prédecesseurs, est décrit en cet endroit sous la figure d'un lion plein de fureur, qui *vivoit de proye*, & qui *dévoroit les hommes*, qui *faisoit des veuves*, & *rendoit les villes desertes*, & qui par *le bruit de son rugissement* effrayoit & *désoloit tout le payis*. Ces *nations* qui *s'assemblerent contre lui* étoient les differens peuples qui composerent l'armée de Nabuchodonosor. *Ils jetterent leur filet sur lui*; ou plutôt ce fut Dieu même, ainsi qu'il le marque ailleurs, qui *jetta son rets* sur ce Prince, & qui *le prit dans son filet* ; parceque le Roi de Babylone n'étoit que le ministre de sa justice, dont il se servit pour humilier la fierté d'un Prince ingrat, à qui l'exemple des Rois ses prédecesseurs avoit été inutile pour le retenir dans son devoir.

4. Reg. 21.

Ezech. 12. 13. & 17. 20.

Comme le siege de Jerusalem dura longtems, le Roi Nabuchodonosor ne put *prendre* Sedecias, *sans qu'il reçût lui même plusieurs blessures*, c'est-à-dire sans que ses troupes en souffrissent. Mais enfin après que Sedecias eut été pris, ils *l'emme-*

4. Reg. 25. 6. 7.

nerent à ce Prince qui étoit alors à Reblatha ; & qui l'ayant fait *charger de chaines*, le fit conduire à Babylone, & *enfermer dans une prison*, afin *que l'on n'entendit plus son rugissement sur les montagnes d'Israel* ; c'est-à-dire, afin que celui qui avoit paru jusques alors comme un lion dans le payis de Juda, & qui avoit désolé tout le royaume par ses violences, ne pût plus être appréhendé, étant renfermé comme une bête féroce.

Telle est la justice qu'il plaît à Dieu de faire sentir dès ce monde à quelques-uns de ces puissans de la terre, qu'il compare à des lions, lorsqu'ils se laissent emporter à la cruauté & aux violences: *Praecessoris imitatus crudelitatem, sub leonis feritate describitur.* Que nul donc, quelque grand & quelque élevé qu'il soit au-dessus des peuples, ne se flatte de pouvoir impunément *se nourrir de proie, dévorer les hommes*, & *effrayer les provinces par le bruit de son rugissement.* Mais qu'il considere des yeux de la foi, que Dieu *étend* peutêtre déja *sur lui son filet*, comme il l'étendoit sur ce Prince malheureux lorsqu'il y pensoit le moins. Que l'exemple du terrible châtiment de tant de Princes, qui ont paru comme des lions tant qu'ils ont vêcu, fasse plutôt imiter aux autres la bonté jointe à la force du lion de la tribu de Juda, qui ayant vaincu ses ennemis par sa mort, a appris au moins au commun des peuples fideles, que la force du Chrétien consiste dans sa patience, & que l'amour qui a été le fondement du triomphe de JESUS-CHRIST, le doit être aussi de la victoire de tous ceux qui sont vraiment ses disciples.

Hieron.

℣. 10. 11. *Votre mere est comme une vigne qui a été plantée dans votre sang sur le bord des eaux....*

Des branches solides qui en sont sorties sont devenues les sceptres des Princes. Sa tige s'est élevée au milieu de ses branches, &c.

L'Ecriture représente la même chose sous différentes figures. Et comme elle a comparé auparavant Jerusalem à une femme d'une fort grande beauté, & ensuite à une lionne qui a nourri des lions avec elle; elle la compare maintenant à une très-belle vigne que l'on a plantée sur le bord des eaux, & dont les racines étant ainsi humectées, ont poussé *des branches si fortes*, qu'*elles sont devennes les sceptres des Princes.* On a déja remarqué que Dieu se servoit souvent de cette comparaison d'une vigne pour nous figurer son peuple, qui croissoit & qui se multiplioit, non comme les arbres, mais par la génération de la chair & du *sang*. Ce qu'il appelle *ses branches solides, qui sont devennes les sceptres des Princes*, est une expression figurée qui nous marque les Princes mêmes nés de la tige royale de Jerusalem. Et ce qu'il ajoûte, que *sa tige s'est élevée au milieu de ses branches*, est pour nous faire entendre que la puissance de Jerusalem *s'est élevée à une grande hauteur*, par les grandes actions de ses Princes & de ses peuples. Hieron.

Mais cette vigne s'étant ainsi élevée, n'a point eu soin de rendre à Dieu toute la gloire de son élevation. Et parceque Dieu resiste, selon l'Ecriture, aux superbes, & donne sa grace aux humbles, *elle a été arrachée* dans la fureur du Seigneur, *& renversée sur la terre*. C'est ainsi, dit S. Jerôme, que le Saint-Esprit marquoit la ruine totale de Jerusalem, sans sortir de cette même figure d'une vigne à laquelle il l'a comparée : *Ut ruinas Jerusalem, elegans vitis, translatio custo-* Hieron.

diret. Car quoiqu'une vigne soit fort belle, & qu'elle s'étende beaucoup en poussant de grands rejettons; si on lui ôte ce qui la soûtient, elle rampe contre terre, & *se séche* promptement par la grande chaleur du soleil, & des *vents brûlans* qui s'y joignent. De même Jerusalem poussoit son bois & son fruit. *& s'élevoit* avec beaucoup de vigueur, tant qu'elle eut Dieu pour soûtien: mais du moment qu'elle cessa de s'appuyer sur son bras divin, elle commença à *perdre ses forces*; & *le feu* enfin *l'a dévorée*, lorsque par un ordre de la justi-
4. Reg. 25. 9. ce du Toutpuissant, Nabuzardan General de l'armée de Nabuchodonosor en brûla le temple avec toutes les maisons.

℣. 14. *Il est sorti une flâme du bois de ses branches, qui a dévoré son fruit; & elle n'a plus poussé de bois fort qui devint le sceptre des Princes du peuple, &c.*

Cette *flâme* qui *sortit du bois des branches* de cette vigne allégorique, nous marque, selon saint Jerôme, la perfidie d'Ismael Prince de la race
4. Reg. 25. 25. Hieron. cap. 4. v. 1. 2. Hieron cap. 23 v. 5. 6 7. &c. royale, qui tua en trahison Godolias que le Roi de Babylone avoit établi pour gouverner le reste du peuple Juif qu'il laissa dans la Judée. Car *le fruit* de cette vigne fut *dévoré de la sorte*: tous les Juifs qui étoient restés, & tous ceux qui y étoient revenus après de la part de Nabuchodonosor, s'étant réfugiés en Egypte contre l'ordre du Seigneur, & n'ayant pu y trouver la sûreté qu'ils y cherchoient; puisque le Roi de Babylone, qui étoit alors le fléau de Dieu, les y poursuivit, & ruina toute l'Egypte où ils s'étoient retirés.

Ce que l'Ecriture ajoûte sans sortir de la même allégorie: Que cette vigne *ne poussa plus de*

bois fort qui devînt le sceptre des Princes du peuple, semble être contraire à cette autre prophetie de Jacob : Que *le sceptre ne seroitpoint ôté de Juda*, & qu'*il ne cesseroit point d'y avoir de chef de sa race, jusqu'à ce que celui qui devoit être envoyé fût venu.* Mais on peut bien accorder ensemble ces deux passâges, si l'on considere, que depuis la ruine de Jerusalem & l'enlévement des dix tribus, quoiqu'il n'y eût plus effectivement de Prince de la maison de David qui gouvernât le peuple de Dieu comme Roi ; cela n'a pas empêché que ce peuple étant revenu de la captivité de Babylone n'ait eu ses *chefs*, comme Zorobabel & les autres, qui bien que soumis à d'autres Princes plus puissans, avoient l'autorité du gouvernement sur les Juifs.

Genes. 49. 10.

Estius.

CHAPITRE XX.

L'an du monde 3411.

1. ET factum est in anno septimo, in quinto, in decima mensis : venerunt viri de senioribus Israel, ut interrogarent Dominum, & sederunt coram me.

1. LE dixiéme jour du cinquiéme mois de la septiéme année [1], quelques-uns des anciens d'Israel vinrent pour consulter le Seigneur, & ils étoient assis devant moi.

2. Et factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Alors le Seigneur me parla en ces termes :

3. Fili hominis, loquere senioribus Israel, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Numquid ad

3. Fils de l'homme, parlez aux anciens d'Israel, & ditesleur : Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : N'êtes-vous

[1] ỳ. 1. *expl.* depuis que le Roi Joachin eut été emmené à Babylone.

pas venus pour me consulter ? Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

4. Ne les jugerez-vous pas [a], fils de l'homme, ne les jugerez-vous pas ? Représentez-leur les abominations de leurs peres,

5. & dites-leur, Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Lorsque je choisis Israel, que je levai ma main pour *proteger* la race de la maison de Jacob, que je leur apparus dans l'Egypte, & que je levai ma main en leur faveur [b], en disant : Je suis le Seigneur votre Dieu.

6. En ce jour-là je levai ma main pour les tirer de l'Egypte, & pour les conduire dans une terre que j'avois choisie pour eux, où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui excelle au-dessus de toutes les terres.

7. Je leur dis alors : Que chacun éloigne de soi les scandales de ses yeux [c], & ne vous souillez point par les idoles

interrogandum me vos venistis? Vivo ego quia non respondebo vobis, ait Dominus Deus.

4. Si judicas eos, si judicas, fili hominis, abominationes patrum eorum ostende eis.

5. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus: In die, qua elegi Israel, & levavi manum meam pro stirpe domus Jacob, & apparui eis in terra Ægypti, & levavi manum meam pro eis, dicens : Ego Dominus Deus vester.

6. in die illa levavi manum meam pro eis, ut educerem eos de terra Ægypti, in terram, quam provideram eis, fluentem lacte & melle, quæ est egregia inter omnes terras.

7. Et dixi ad eos : Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat, & in idolis Ægypti nolite pollui :

℣. 4. On a suivi l'Hebreux. *lettr. vulg.* si vous les jugez, &c.

℣. 5. *expl.* Je signalai ma puissance pour les proteger. Ou, je leur jurai que je serois leur Dieu, &c. *Vat.*

℣. 7. *expl.* les idoles dont la vûe porte ceux qui les voyent à les adorer. *Hebr.* les abominations de ses yeux.

ego Dominus Deus vester.

8. Et irritaverunt me, nolueruntque me audire, unusquisque abominationes oculorum suorum non projecit, nec idola Ægypti reliquerunt : & dixi ut effunderem indignationem meam super eos, & implerem iram meam in eis, in medio terræ Ægypti.

9. Et feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, in quarum medio erant, & inter quas apparui eis ut educerem eos de terra Ægypti.

10. Ejeci ergo eos de terra Ægypti, & eduxi eos in desertum.

11. Et dedi eis præcepta mea, & judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo, vivet in eis.

12. Insuper & sabbata mea dedi eis, ut essent signum inter me & eos : & scirent quia ego Domi-

d'Egypte; car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

8. Mais ils m'ont irrité & ils n'ont point voulu m'écouter. Ils n'ont point rejetté les abominations de leurs yeux, & ils n'ont point quitté les idoles d'Egypte. J'avois résolu de répandre mon indignation sur eux, & de satisfaire ma colere dans leur punition au milieu même de l'Egypte.

9. Mais je ne l'ai pas fait pour *la gloire de* mon Nom, afin qu'il ne fût pas violé aux yeux des nations parmi lesquelles ils étoient, & devant lesquelles je leur avois apparu pour les faire sortir de l'Egypte.

10. Je les ai retirés ensuite de l'Egypte, & je les ai conduits dans le desert.

11. Je leur ai proposé mes loix & mes ordonnances, afin que celui qui les gardera y trouve la vie.

12. Je leur ai prescrit encore mes *jours de* sabbat, afin qu'ils fussent *comme* un signe entre moi & eux ‖, & qu'ils sçûssent que c'est moi qui suis le Sei-

ỳ. 12. *expl.* de l'alliance faite entre moi & eux ; & encore plus du vrai repos & du sabbat éternel où ils doivent aspirer. *Exod. cap. 31. 13. Hieron. in hunc locum.*

gneur qui les sanctifie.

13. Mais après cela les enfans d'Israel m'ont irrité dans le desert; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes: ils ont rejetté mes ordonnances que je leur avois données, afin que l'homme qui les garderoit y trouvât la vie; & ils ont entiérement profané mes *jours de* sabbat. Je résolus donc de répandre ma fureur sur eux dans le desert, & de les exterminer.

14. Mais je ne l'ai point fait à cause *de la gloire* de mon Nom, afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les peuples, au milieu desquels, & aux yeux desquels je les avois fait sortir.

15. J'ai donc élevé ma main sur eux dans le desert, *&* je leur ai juré que je ne les ferois point entrer dans la terre que je leur avois donnée, où coulent des ruisseaux de lait & de miel, & qui est la premiere de toutes les terres;

16. parcequ'ils avoient rejetté mes ordonnances, qu'ils n'avoient point marché dans *la voie de* mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* sabbat, & que leur cœur couroit encore après leurs idoles.

nus sanctificans eos.

13. Et irritaverunt me domus Israel in deserto, in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea projecerunt, quæ faciens homo vivet in eis, & sabbata mea violaverunt vehementer: dixi ergo ut effunderem furorem meum super eos in deserto, & consumerem eos.

14. Et feci propter nomen meum, ne violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in conspectu earum.

15. Ego igitur levavi manum meam super eos in deserto, ne inducerem eos in terram quam dedi eis, fluentem lacte & melle, præcipuam terrarum omnium:

16. quia judicia mea projecerunt, & in præceptis meis non ambulaverunt, & sabbata mea violaverunt: post idola enim cor eorum gradiebatur,

17. Et pepercit oculus meus super eos ut non interficerem eos, nec consumpsi eos in deserto.

17. Mon œil néanmoins les a regardés avec compassion, & je me suis retenu pour ne leur point ôter la vie, & ne les point exterminer tous dans le desert.

18. Dixi autem ad filios eorum in solitudine : In præceptis patrum vestrorum nolite incedere, nec judicia eorum custodiatis, nec in idolis eorum polluamini.

18. J'ai dit ensuite à leurs enfans dans la solitude : Ne marchez point dans *la voie* des préceptes de vos peres, ne gardez point leurs coutumes, & ne vous souillez point par le culte de leurs idoles.

19. Ego Dominus Deus vester, in præceptis meis ambulate, judicia mea custodite, & facite ea :

19. Car c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu : marchez dans *la voie de* mes préceptes ; réverez mes ordonnances & gardez-les.

20. Et sabbata mea sanctificate, ut sint signum inter me & vos, & sciatis quia ego sum Dominus Deus vester.

20. Sanctifiez mes *jours de* sabbat, afin qu'ils soient comme un signe entre moi & vous, & que vous sçachiez que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu.

21. Et exacerbaverunt me filii : in præceptis meis non ambulaverunt, & judicia mea non custodierunt ut facerent ea : quæ cùm fecerit homo, vivet in eis : & sabbata mea violaverunt : & comminatus sum ut effunderem furorem meum super

21. Mais leurs enfans m'ont aigri contre eux ; ils n'ont point marché dans *la voie de* mes préceptes ; ils n'ont ni réveré, ni gardé mes ordonnances que je leur avois données, afin que celui qui les observeroit y trouvât la vie, & ils ont violé mes *jours de* sabbat. Je les ai menacés de répandre ma fureur sur eux

dans le desert, & de satisfaire ma colere en les punissant.

22. Mais j'ai retenu ma main, & je les ai épargnés pour *la gloire de* mon Nom, afin qu'il ne fût pas deshonoré devant les nations, du milieu desquelles, & aux yeux desquelles je les avois fait sortir.

23. J'ai élevé encore ma main sur eux dans la solitude pour les disperser parmi les nations, & les envoyer bien loin en divers climats;

24. parcequ'ils n'avoient pas observé mes ordonnances, qu'ils avoient rejetté mes préceptes, qu'ils avoient violé mes *jours de* sabbat, & que leurs yeux s'étoient attachés aux idoles de leurs peres.

25. C'est-pourquoi je leur ai donné des préceptes imparfaits ‖, & des ordonnances où ils ne trouveront point la vie:

26. mais je les ai souillés dans leurs présens, lorsqu'ils offroient pour leurs pechés tout ce qui sort le premier du sein de la mere; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

eos, & implerem iram meam in eis in deserto.

22. Averti autem manum meam, & feci propter nomen meum, ut non violaretur coram gentibus, de quibus ejeci eos in oculis earum.

23. Iterùm levavi manum meam in eos in solitudine, ut dispergerem illos in nationes, & ventilarem in terras:

24 eò quòd judicia mea non fecissent, & præcepta mea reprobassent, & sabbata mea violassent, & post idola patrum suorum fuissent oculi eorum.

25. Ergo & ego dedi eis præcepta non bona, & judicia in quibus non vivent.

26. Et pollui eos in muneribus suis, cùm offerrent omne quod aperit vulvam, propter delicta sua: & scient quia ego Dominus.

‖ ℣. 25. *lettr.* qui n'étoient pas bons. Ante offensam, decalogum tantum acceperant: post idololatriam verò multiplices legis ceremonias, &c. *Hieron.*

27. Quamobrem loquere ad domum Israel, fili hominis, & dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Adhuc & in hoc blasphemaverunt me patres vestri, cùm sprevissent me contemnentes,

27. C'est-pourquoi, fils de l'homme, parlez aux enfans d'Israel, & dites-leur: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Après que vos peres m'ont deshonoré avec mépris,

28. & induxissem eos in terram, super quam levavi manum meam ut darem eis: viderunt omnem collem excelsum, & omne lignum nemorosum, & immolaverunt ibi victimas suas: & dederunt ibi irritationem oblationis suæ, & posuerunt ibi odorem suavitatis suæ, & libaverunt libationes suas.

28. moi qui les avois fait entrer dans la terre que j'avois juré de leur donner, ils m'ont encore blasphemé en ceci; ils ont vû *d'un œil impie* toutes les collines élevées, & tous les arbres chargés de bois & de feuilles, & ils y ont immolé leurs victimes, ils y ont attiré ma colere par leurs offrandes, ils y ont brûlé les odeurs les plus excellentes, & ils y ont fait leurs oblations de liqueurs.

29. Et dixi ad eos: Quid est excelsum, ad quod vos ingredimini? & vocatum est nomen ejus excelsum usque ad hanc diem.

29. Je leur ai dit alors: Quel est ce haut-lieu où vous allez? Et ce nom de haut-lieu est demeuré à ces lieux *sacrileges* jusqu'à cette heure.

30. Proptereà dic ad domum Israel: Hæc dicit Dominus Deus: Certè in via patrum vestrorum vos polluimini, & post offendicula eorum vos fornicamini.

30. C'est-pourquoi dites à la maison d'Israel: Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Vous vous souillez dans la même voie où ont marché vos peres, & vous vous abandonnez à la fornication des idoles où ils

ſont tombés, en faiſant paſſer vos enfans par le feu // :

31. // Vous vous ſouillez par l'oblation de vos dons, & par toutes vos idoles juſqu'aujourd'hui. Et après cela je vous répondrai, enfans d'Iſrael : Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je ne vous répondrai point.

31. & in oblatione donorum veſtrorum, cùm traducitis filios veſtros per ignem, vos polluimini in omnibus idolis veſtris uſque hodie : & ego reſpondebo vobis, domus Iſrael : Vivo ego, dicit Dominus Deus, quia non reſpondebo vobis.

32. Vous ne viendrez point auſſi à bout de ce que vous méditez dans votre eſprit, lorſque vous dites : Nous ſerons comme les nations & comme les autres peuples de la terre, & nous adorerons, comme eux, le bois & la pierre.

32. Neque cogitatio mentis veſtræ fiet dicentium : Erimus ſicut gentes, & ſicut cognationes terræ, ut colamus ligna & lapides.

33. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *votre* Dieu, que je régnerai ſur vous avec une main forte, avec un bras étendu, & dans toute l'effuſion de ma fureur.

33. Vivo ego, dicit Dominus Deus, quoniam in manu forti, & in brachio extento, & in furore effuſo regnabo ſuper vos.

34. Je vous retirerai du milieu des peuples, je vous raſſemblerai des payis où vous aurez été diſperſés, & je regnerai ſur vous avec une main forte,

34. Et educam vos de populis : & congregabo vos de terris, in quibus diſperſi eſtis, in manu valida, & in brachio extento,

℣. 30. *expl.* en les immolant à l'idole de Moloch.

℣. 31. *expl.* en s'adreſſant à ces anciens d'Iſrael, qui étoient captifs, il parloit proprement pour ceux qui étoient à Jeruſalem, & qui commettoient toutes ces abominations. *Hieron.*

& in furore effuso regnabo super vos.

avec un bras étendu, & dans toute l'effusion de ma fureur.

35. Et adducam vos in desertum populorum, & judicabor vobiscum ibi facie ad faciem.

35. Je vous menerai dans un desert écarté de tous les peuples, & étant là l'un devant l'autre, j'entrerai en jugement avec vous.

36. Sicut judicio contendi adversum patres vestros in deserto terræ Ægypti, sic judicabo vos, dicit Dominus Deus.

36. Comme je suis entré en jugement avec vos peres dans le desert de l'Egypte, ainsi je vous jugerai, dit le Seigneur *votre* Dieu.

37. Et subjiciam vos sceptro meo, & inducam vos in vinculis fœderis.

37. Je vous assujettirai à mon sceptre, je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance.

38. Et eligam de vobis transgressores, & impios, & de terra incolatus eorum educam eos, & in terram Israel non ingredientur: & scietis quia ego Dominus.

38. Je séparerai d'avec vous les violateurs de ma loi, & les impies; je les ferai sortir de la terre étrangere où ils demeuroient; ils n'entreront point dans la terre d'Israel, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

39. Et vos, domus Israel, hæc dicit Dominus Deus: Singuli post idola vestra ambulate, & servite eis. Quòd si & in hoc non audieritis me, & nomen meum sanctum pollueritis ultrà in muneribus vestris, & in idolis vestris:

39. Maison d'Israel, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu: Suivez chacun vos idoles, & les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point, & si vous prophanez encore mon saint Nom en m'offrant des présens, & continuant à servir vos idoles,

40. in monte sancto meo, in monte excel-

40. je ferai, dit le Seigneur *votre* Dieu, que toute la mai-

son d'Israel me servira sur ma montagne sainte, sur la haute montagne d'Israel. Ils me serviront tous dans la terre en laquelle ils me seront agréables; & c'est-là que j'accepterai vos prémices & les offrandes de vos décimes dans tout le culte saint que vous me rendrez.

41. Je vous recevrai comme une oblation d'excellente odeur, lorsque je vous aurai retirés d'entre les peuples *infideles*, & que je vous aurai rassemblés des payis où vous avez été dispersés; & je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations,

42. & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai fait rentrer dans la terre d'Israel, dans la terre dans laquelle j'avois levé la main en jurant à vos peres de la leur donner.

43. Vous vous souviendrez alors *du déreglement* de vos voies, de tous les crimes dont vous vous êtes souillés: vous vous déplairez en vous-mêmes en vous représentant devant les yeux toutes les actions criminelles que vous avez faites.

44. Et vous sçaurez, maison

so Israel, ait Dominus Deus, ibi serviet mihi omnis domus Israel; omnes, inquam, in terra, in qua placebunt mihi, & ibi quæram primitias vestras, & initium decimarum vestrarum in omnibus sanctificationibus vestris.

41. In odorem suavitatis suscipiam vos, cùm eduxero vos de populis, & congregavero vos de terris, in quas dispersi estis, & sanctificabor in vobis in oculis nationum.

42. Et scietis quia ego Dominus, cùm induxero vos ad terram Israel, in terram, pro qua levavi manum meam, ut darem eam patribus vestris.

43. Et recordabimini ibi viarum vestrarum, & omnium scelerum vestrorum, quibus polluti estis in eis: & displicebitis vobis in conspectu vestro in omnibus malitiis vestris, quas fecistis.

44. Et scietis quia ego

ego Dominus, cùm benefecero vobis propter nomen meum, & non secundum vias vestras malas, neque secundum scelera vestra pessima domus Israel, ait Dominus Deus.

d'Israel, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je vous aurai comblés de biens pour *la gloire de* mon Nom; au-lieu de vous traiter selon *le dereglement* de vos voies, & selon vos crimes détestables, dit le Seigneur *votre* Dieu.

45. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

45. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

46. Fili hominis, pone faciem tuam contra viam Austri, & stilla ad Africum, & propheta ad saltum agri meridiani.

46. Fils de l'homme, tournez le visage du côté du midi [a], parlez vers le vent d'Afrique, & prophetisez aux grands bois [b] du champ du midi.

47. Et dices saltui meridiano : Audi verbum Domini : hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego succendam in te ignem, & comburam in te omne lignum viride, & omne lignum aridum : non extinguetur flamma succensionis : & comburetur in ea omnis facies ab Austro usque ad Aquilonem.

47. Dites au bois du midi : Ecoutez la parole du Seigneur; voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais allumer un feu dans vous, je brûlerai tous vos arbres, les verds & les secs indifféremment, sans que la flâme de cet embrasement se puisse éteindre ; & tous les visages seront brûlés depuis le midi jusqu'au septentrion.

48. Et videbit universa caro, quia ego Dominus succendi eam, nec extinguetur.

48. Et toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai consumé ce bois par la flâme, & personne ne l'éteindra.

℣. 46. *expl.* du côté de Jerusalem, qui étoit au midy à l'égard de la Chaldée. *Vat.*

Ib. *expl.* Dieu compare Jerusalem à une grande forêt, & ses habitans à de grands arbres. *Vat.*

49. Je dis alors: Ah, ah, ah, Seigneur *mon* Dieu! ils me disent sans cesse: Celui-ci ne parle-t-il pas *toujours* en paraboles?

49. Et dixi: A, a, a, Dominus Deus: ipsi dicunt de me: Numquid non per parabolas loquitur iste?

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 4. *N'Estes-vous pas venus pour me consulter? Je jure par moi-même, dit le Seigneur* votre *Dieu, que je ne vous répondrai point. Ne les jugerez-vous pas, fils de l'homme, ne les jugerez-vous pas? Représentez-leur les abominations de leurs peres.*

Hieron. C'étoit la coûtume du peuple d'Israel de s'adresser aux Prophetes lorsqu'ils vouloient consulter Dieu. C'est ce qui se voit par plusieurs exemples de l'Ecriture: & c'est ainsi que ces anciens d'Israel viennent maintenant trouver le Prophete Ezechiel, pour consulter le Seigneur par son moyen. Cependant ils se contentent de *s'asseoir proche de lui*, sans lui dire le sujet pour lequel ils venoient le consulter. Mais Dieu fait voir sa grandeur, en répondant au secret de leurs pensées, & en témoignant par-là qu'il n'avoit aucun besoin qu'ils lui parlassent pour connoître ce qu'ils pensoient. Lorsque les Saints, dit un Pere de l'Eglise, consultent Dieu, & qu'ils le consultent dans la disposition où ils doivent être, Dieu leur promet qu'il sera présent pour les écouter aussitôt qu'ils commenceront à lui parler. Mais pour ce qui est des pécheurs, tels qu'étoient ces anciens d'Israel, ou plutôt ceux de Juda, qui étoient encore à Jerusalem, & dont le Prophete décrit tous les cri-

1. Reg. 9. 3. Reg. 14. Item. c. 22. 4. Reg. 7.

Hieron.

mes dans la suite, le Seigneur leur reprochant leurs pechés, declare & avec serment : Qu'il *ne leur répondra point*, quoiqu'ils le consultent ; parceque leur cœur est corrompu, & que leur esprit est rempli d'hypocrisie. » Au-lieu donc qu'ils sont venus, dit-il à Ezechiel, pour me consulter, « & pour connoître ce qu'ils desirent de savoir tou- « chant l'avenir, je vous ordonne, ô fils de l'hom- « me, de *les juger* ; en sorte que ce que vous leur « direz ne soit pas pour eux la réponse d'un Pro- « phete, mais l'arrêt d'un juge qui les condanne à « cause de leurs pechés. »

Mais pourquoi commande-t-il à son Prophete de *leur représenter les abominations de leurs peres*, s'il est vrai, comme on l'a vû auparavant, que l'iniquité des peres ne retombe point sur les enfans, & que chaque homme périt dans sa propre iniquité ? C'est afin de les couvrir de confusion, en faisant voir que tous les crimes & toutes les abominations des peres étoient devenues comme héreditaires aux enfans, qui tenant à leurs ancêtres comme par une longue chaîne de pechés, devoient craindre les châtimens de ceux dont ils imitoient les vices : *Ut ostendantur similia parentibus agere, & hereditario malo, longissimum funem trahere peccatorum, ut quorum imitantur vitia, eorum supplicia pertimescant.*

℣. 8. 9. J'avois résolu de répandre mon indignation sur eux ..... Mais je ne l'ai pas fait pour la gloire de *mon Nom, afin qu'il ne fût pas violé aux yeux des nations, &c.*

Dieu a fait toutes choses pour lui-même: *Universa propter semeipsum operatus est Dominus.* Il est si grand, qu'il ne peut rien faire pour les hom-

mes que par rapport à sa gloire. C'est sur ce principe que nous sommes obligés d'examiner ce que nous faisons ; puisque tout ce qui ne se bâtit point sur ce fondement, & qui n'a point de rapport à cette gloire, sera détruit. Ainsi lorsqu'il plaît à Dieu de nous relever aux yeux des autres, soions convaincus que ce n'est pas notre gloire qu'il envisage, mais la sienne ; & que nous devons de même, sans nous arrêter à ce qui nous touche, nous attacher uniquement à la gloire de celui qui nous oblige de nous rabaisser d'autant plus profondément en sa présence, qu'il nous éleve davantage devant les hommes. Que les pécheurs ne se glorifient pas non plus, si Dieu differe de *répandre son indignation sur eux* ; puisque ce peut être *pour* la gloire de *son Nom qu'il ne le fait pas*, comme il en usa alors à l'égard des Israélites ; car ils méritoient par eux-mêmes qu'*il satisfist sa colere en les punissant* : mais il ne le voulut pas, depeur que les infideles, devant qui il avoit tant fait de prodiges pour sauver ce peuple, ne prissent sujet de sa perte de blasphemer son saint Nom. Croyons donc que ce délai dont il use pour ne pas punir les pécheurs aussitôt qu'ils le méritent, est un mystere qui tend à la gloire de son Nom ; soit qu'il use de patience pour leur donner lieu de se convertir ; soit qu'il se reserve à les punir dans sa fureur, & qu'il les fasse servir cependant à éprouver & à purifier davantage ses élûs.

℣. 23. 24. 25. 26. *J'ai élevé encore ma main sur eux dans la solitude, pour les disperser parmi les nations ..... parcequ'ils n'avoient pas observé mes ordonnances ..... C'est-pourquoi je leur ai*

donné des préceptes imparfaits, &c.

L'Ecriture ne nous marque point ailleurs, selon la réflexion de saint Jerôme, » quand le Seigneur *éleva sa main* pour *disperser au milieu des* « *nations* les enfans de ceux qui avoient péri dans « la solitude. Mais ce qu'elle en marque ici nous « oblige de le croire. Ou-bien cela signifie, dit « le même Saint, que depuis qu'ils furent entrés « dans la terre que Dieu leur avoit promise, il « les livra en divers tems, à cause de la multitu- « de de leurs pechés, à diverses nations & à divers « Princes. » Mais on peut bien ajoûter, que cela marquoit peutêtre aussi que Dieu dans la juste indignation que lui causoit l'infidelité & l'ingratitude presque incroyable de son peuple, avoit comme résolu, dès le tems qu'ils étoient encore *dans le désert*, de les disperser, en *les envoyant bien-loin en divers climats*, comme des enfans rebelles, ou des serviteurs indignes de la protection d'un si bon maître : mais qu'au-lieu de les rejetter entierement, comme ils l'avoient mérité, il se contenta de les traiter selon la dureté de leur cœur, en *leur donnant des préceptes qui n'étoient pas bons, ou qui étoient imparfaits, & des ordonnances dans lesquelles ils ne trouveroient point la vie.* Il ne dit pas que ces préceptes étoient mauvais, mais seulement qu'ils *n'étoient pas bons*; parcequ'ils n'étoient que l'ombre de ceux qui sont vraiment bons, & qui appartiennent à la loi nouvelle de l'Evangile. Et parlant aussi des *ordonnances* qu'il leur donna, il ne dit pas, qu'ils ne pourroient y trouver la vie; mais, qu'ils ne l'y trouveroient pas; parcequ'ayant declaré auparavant, Que *celui qui les garderoit y trouveroit la vie*, il a vou- v. 11.

lu visiblement nous marquer qu'ils ne l'y trouveroient point, parcequ'ils ne les garderoient pas.

Hieron. On peut dire aussi en un autre sens, que n'ayant d'abord reçû que le Decalogue, qui renferme, comme le dit JESUS-CHRIST, dans les deux préceptes de l'amour de Dieu & de l'amour du prochain, toute la loi & tous les Prophetes, ils reçûrent, après qu'ils furent tombés dans l'idolatrie, cette multitude de céremonies de la loi, qui pouvoient être regardées comme des préceptes fatigans & incommodes; parceque Dieu voyant que ce peuple n'étoit pas capable de demeurer dans le saint repos que demandoit la sanctification du sabbat, & qu'il eût été en danger d'imiter les superstitions des payens, ne se contenta pas de leur donner ses divins préceptes, qui auroient suffi à des innocens, mais les chargea depuis leurs revoltes de toutes ces céremonies légales, qui n'étoient, selon saint Jerôme, que le partage des coupables. Ainsi lorsqu'il leur fut commandé d'offrir au Seigneur les victimes qu'ils offroient auparavant aux démons, on doit reconnoître que ce qui n'étoit point bon par lui-même, devint excusable, en comparaison du sacrilege qu'ils avoient commis en sacrifiant aux idoles; parceque leur sacrifice n'étoit point mauvais, en ce qu'ils l'offroient à Dieu, & que néanmoins *il n'étoit pas bon*, en ce qu'ils avoient été condannés à l'offrir pour avoir offensé l'Auteur de tous biens: *Ut Deo potiùs offerrent victimas, quas dæmonibus offerebant: & comparatione sacrilegii levius fieret, quod non erat per se bonum; & nequaquàm malum, quia Deo offerebatur, & tamen non bonum, quia boni authorem offenderant.* C'est dans ce sens que l'A-

Matth. 22. 40.

Hebr. 7. 12. 18. 19.

pôtre a dit : Que si l'ancien sacerdoce sous lequel le peuple reçût la loi, avoit pu rendre les hommes parfaits, il n'eût pas été besoin qu'il s'élevât un autre Prêtre selon l'ordre de Melchisedech : & qu'ainsi *la premiere loi a été abolie comme impuissante & inutile, parceque cette loi ne conduit personne à une parfaite justice*, mais *qu'une esperance par laquelle nous nous approchons de Dieu a été substituée en sa place*

Ce que l'Ecriture ajoûte ; Que le Seigneur *les avoit souillés dans leurs présens, lorsqu'ils offroient pour leurs pechés tout ce qui sortoit le premier du sein de la mere*, semble vouloir dire : Qu'il les regardoit comme étant souillés dans les présens mêmes que la loi les obligeoit de lui offrir ; premierement, parcequ'ils ne les offroient que dans un esprit & un cœur impur ; & en second lieu, parceque tous ces présens avec toutes ces victimes, marquoient plutôt leur impureté, qu'elles ne la guérissoient.

Il est vrai que saint Jerôme & les Interpretes ont donné encore à ce passage que nous expliquons, un autre sens qui regarde le tems de la captivité de Babylone, auquel *les préceptes* que Dieu leur avoit donnés *ne paroissoient pas bons pour eux*, en ce qu'étant dispersés au milieu des nations, ils ne pouvoient point les observer : *Quæ naturâ bona erant præcepta Domini facta sunt eis non bona, dum nequaquàm valent in captivitate legis præcepta servare.* Mais comme la sainte Ecriture parle en ce lieu du tems qu'ils étoient dans le desert, *Levavi manum meam in eos in solitudine* ; la premiere explication que nous y avons donnée conformément au même Pere, paroît plus simple & plus naturelle.

℣. 32. 33. 34. *Vous ne viendrez point auſſi à bout de ce que vous méditez dans votre eſprit, lorſque vous dites: Nous ſerons comme les nations & comme les autres peuples de la terre.... Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je regnerai ſur vous avec une main forte, &c.*

Vit-on jamais un tableau plus effroyable de l'aveuglement du cœur humain? Dieu avoit comblé ce peuple de ſes faveurs. La maniere toute miraculeuſe dont il le tira de la ſervitude d'Egypte, & les grands prodiges qu'il fit encore depuis par les mains, tant de Moïſe que de Joſué, & de tant d'autres, ſurpaſſent infiniment tout ce qu'ont pu inventer les anciennes fables. Cependant ce peuple que les ſaintes Ecritures inſtruiſoient de toutes ces choſes, & qui ſavoit que celui qu'il adoroit comme ſon Dieu étoit un Dieu éternel, un Dieu infiniment bon & toutpuiſſant, eſt aſſez ingrat, aſſez aveugle, aſſez inſenſible pour ne ſe trouver pas bien avec lui, & pour aimer mieux la liberté qu'avoient tous les autres peuples, *d'adorer du bois & des pierres.* O cœur endurci! ô cœur brutal & charnel des enfans d'Adam! Qui te pourra ſatisfaire, ſi Dieu même tout grand & tout immenſe qu'il eſt, ne le peut pas? O extravagance de l'eſprit humain, qui le porte à négliger cette élection de grace, par laquelle le Toutpuiſſant l'a choiſi pour être ſon Dieu, & à préferer l'adoration du bois & des pierres, à celle de ſon Créateur! Qu'il eſt donc à craindre lorſque l'on ſe trouve environné d'infideles & d'impies, qu'on ne ſoit tenté d'être *comme eux*, & de ſuivre leur exemple! Que le commerce de ceux qui s'éloignent dans leur vie de la verité de Dieu eſt re-

doutable pour les personnes qui sont consacrées à son service ; puisque la vûe des nations & des peuples étrangers fut capable d'inspirer à Israel le desir de quitter Dieu pour les idoles !

Mais qu'est-ce que Dieu fait dire à ce peuple revolté, à ce peuple ingrat & impie ? Vous aspirez, leur dit-il, à une fausse liberté, en souhaitant de vous soustraire à mon empire. Vous voulez être sans joug, comme des serviteurs fugitifs ; ne suivre que votre caprice, & vivre comme tous les autres peuples de la terre qui ne me connoissent point. Mais ne croyez pas que je vous laisse ainsi maîtres de votre volonté propre. Puisque vous avez été insensibles à ma bonté, je vous ferai ressentir tout le poids de ma fureur. Et quoique vous ne vouliez pas me reconnoître pour votre Roi, je ne laisserai pas de *regner sur vous avec un bras étendu & une main forte* ; en sorte que vous ne pourrez vous soustraire à ma domination, & que vous me serez assujettis par nécessité, ayant refusé de l'être par volonté & avec joie.

C'est une image terrible de ce qui doit arriver à ceux qui ont méprisé pendant cette vie le regne de JESUS-CHRIST, & qui ont dit comme les Juifs figurés par la parabole de l'Evangile: *Nolumus hunc regnare super nos :* Nous ne voulons point que celui-ci soit notre Roi. Il le sera néanmoins malgré eux dans toute l'éternité, en punition de ce qu'ils n'ont pas voulu qu'il le fût durant qu'ils vivoient. Mais ce regne sera tout plein de rigueur pour eux, en punition de ce qu'ils ont refusé de s'assujettir au joug si doux de sa charité ; ce qu'il nous a exprimé par ces paroles suivantes : *Quant à mes ennemis qui n'ont pas*

Luc 19. 14.

Ibid. v. 27.

voulu que je regnasse sur eux, qu'on me les amene, & qu'on les tue en ma présence. Disons donc à Dieu, disons-lui avec une parfaite sincerité, comme ses enfans, & comme il a ordonné que nous lui disions tous les jours : Que *votre regne arrive*; que *votre volonté soit faite dans la terre comme au ciel.* S'il regne en nous sur la terre par sa grace & par son amour, nous regnerons avec lui un jour dans la gloire.

Matth. 6. 10.

Mais admirons la bonté de notre Dieu, de vouloir bien regner encore sur un peuple aussi rebelle qu'est Israel, & de l'assûrer dans le tems même qu'il paroît plus en colere contre lui, qu'il le tirera de captivité : d'où nous apprenons, dit saint Jerôme, que ce que les héretiques appellent une cruauté en Dieu, est une misericorde ; puisque sa colere tend à rappeller à lui, & à faire rentrer sous son empire, ceux qui en étoient sortis pour se soumettre à la tyrannie des démons : *Ad hoc irascitur & desævit & totum effundit furorem, ut retrahat eos ad regnum suum, qui dæmonum tyrannidem ad serviendum elegerunt.*

℣. 35. 36. &c. *Je vous menerai dans un desert écarté de tous les peuples, & étant là l'un devant l'autre, j'entrerai en jugement avec vous, comme je suis entré en jugement avec vos peres dans le desert de l'Egypte, &c.*

Synops. Huron.

Il fait ici allusion à ce qui étoit arrivé à leurs peres lorsqu'ils sortirent d'Egypte. Comme Dieu, après les avoir tirés de l'esclavage de Pharaon, les fit passer dans le desert de l'Arabie, où *il entra*, selon qu'il le dit, *en jugement avec eux*; c'est-à-dire, où il leur fit reconnoître leur ingratitude & leurs infidelités ; de même il déclare à ceux qui

étoient déja, ou qui devoient être captifs du Roi de Babylone, qu'après les avoir très-justement châtiés de tous leurs crimes pendant leur captivité, il les tireroit de ce lieu de leur exil, *les feroit passer par le desert* qui étoit entre la Chaldée & la Palestine, *où il entreroit aussi en jugement avec eux*, en leur montrant clairement combien il avoit été juste dans la punition de leurs desordres, & qu'il les rameneroit ensuite dans leur payis. Lors donc, leur dit-il, que je vous aurai convaincu de la justice de mes jugemens, *je vous assujettirai à mon sceptre, & je vous ferai entrer dans les liens de mon alliance*, afin qu'étant liés par mon amour, vous ne puissiez plus vous séparer & vous retirer de moi: *In vinculis caritatis, ut ligati amore meo, nequaquàm à me possitis recedere.* C'est ce qui nous marque particulierement l'alliance de la loi nouvelle. Mais parceque la misericorde dont Dieu use envers ses élûs est toûjours accompagnée de la justice qu'il exerce contre les impies, il ajoûte: Qu'il *séparera ces derniers d'avec les autres*; & qu'encore qu'il ait résolu de les *retirer de ce payis étranger où ils demeuroient, ils n'entreront point dans la terre d'Israel.* Or comme il est difficile de se persuader qu'il ne se trouva aucun de ces impies parmi les Juifs qui retournerent dans la Palestine sous l'empire de Cyrus, il semble que le sens le plus naturel de cet endroit est un sens spirituel, qui regarde principalement cette terrible séparation des élûs & des réprouvés, qui se fait par le très-juste discernement du souverain Juge, lorsque *les violateurs de la loi de Dieu & tous les impies sortant* de ce monde comme *d'une terre étrangere*, sont *séparés* d'avec les bons,

& n'entrent point dans la terre d'Israel, qui est celle des vivans ; car c'est proprement alors que tous les hommes *connoîtront* que *c'est Dieu qui est le Seigneur* suprême, à qui appartient toute gloire & toute puissance dans tous les siecles : *Et distin-*
Hieron. *ctione bonorum & malorum cognoscatis, quia ego sum Dominus, qui facio cuncta judicio.*

℣. 39. 40. 41. *Suivez chacun vos idoles, & les servez. Que si en cela même vous ne m'écoutez point ..... je ferai, dit le Seigneur, que toute la maison d'Israel me servira sur ma montagne sainte. Ils me serviront tous dans la terre en laquelle ils me seront agréables, &c.*

Cet endroit paroît très-obscur : mais il semble qu'on pourroit bien l'expliquer de cette sorte :
Hieron. Puisque vous avez une si grande passion pour les idoles, servez-les publiquement & les adorez, sans faire profession d'être mon peuple. Que si vous voulez continuer *à profaner mon saint Nom*, en vous nommant le peuple de Dieu & en me deshonorant dans le même-tems par votre idolatrie, sachez que je ne vous connois point pour mon peuple, tant que vous serez dans une disposition si impie ; mais que je n'oublierai point cependant d'accomplir ce que j'ai promis, puisque *toute la maison d'Israel me servira un jour sur ma montagne sainte* de Jerusalem *où elle me sera agréable*, & où *je serai sanctifié parmi vous aux yeux des nations*, lorsque *vous déplaisant à vous-mêmes* par *le souvenir du déreglement de vos voies*, vous ferez paroître aux yeux des peuples combien est saint le Dieu qui vous a choisi pour son peuple, & qui *au-lieu de vous traiter selon vos crimes si détestables, vous aura comblé de*

bienfaits pour la gloire de *son Nom.*

Nous pouvons donc remarquer ici, que Dieu prédit dans le même-tems & la dureté du peuple d'Israel, & les effets admirables de sa bonté envers lui; car c'est de même que s'il lui disoit: Je sai que vous vous endurcirez dans votre peché, & que *vous ne m'écouterez point*: mais l'abondance de l'iniquité de mon peuple n'aura point la force de rendre vaine ma parole, ni d'empêcher l'accomplissement de mes promesses. Je le ferai souvenir enfin du déreglement de ses voies, & de tous les crimes dont il s'est souillé. Il sera couvert de confusion, en se représentant à soi-même toutes les actions criminelles qu'il a faites; & lorsque *pour* la seule gloire de *mon Nom* je l'aurai comblé de mes graces, il demeurera convaincu que *c'est moi qui suis le Seigneur.* Il n'y a que vous en effet, ô Dieu d'Israel, qui *au-lieu de nous traiter comme nos crimes le mériteroient*, vous plaisez à faire éclater la grandeur & la gloire de votre Nom, en nous comblant de vos biens. Mais c'est cela même qui nous oblige à nous humilier profondément devant vous, & à ressentir davantage la confusion de nos crimes: *Dominum salvatorem tunc magis cognovimus, quando benefecit nobis, & passus est pro peccatis nostris ..... non pro aliquo merito eorum qui salvantur, sed propter nomen suum.*

CHAPITRE XXI.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens;

1. LE Seigneur me parla encore en cette maniere;

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre Jerusalem ; parlez au sanctuaire, & prophetisez contre la terre d'Israel ;

2. Fili hominis, pone faciem tuam ad Jerusalem, & stilla ad sanctuaria, & propheta contra humum Israel :

3. & dites à la terre d'Israel : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vous ; je m'en vais tirer mon épée hors du fourreau, & je tuerai dans vous le juste & l'impie.

3. Et dices terræ Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, & ejiciam gladium meum de vagina sua, & occîdam in te justum & impium.

4. Et parceque je dois exterminer dans vous le juste & l'impie, mon épée sortira hors du fourreau pour attaquer toute chair depuis le midi jusqu'au septentrion ;

4. Pro eo autem quod occîdi in te justum & impium, idcircò egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem ab Austro usque ad Aquilonem :

5. afin que toute chair sçache que c'est moi qui suis le Seigneur, & qui ai tiré mon épée hors du fourreau pour ne l'y remettre plus.

5. ut sciat omnis caro quia ego Dominus eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem.

6. Vous donc, fils de l'homme, poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins, & gémissez en leur présence dans l'amertume de votre cœur :

6. Et tu, fili hominis, ingemisce in contritione lumborum, & in amaritudinibus ingemisce coram eis.

7. & lorsqu'ils vous diront, Pourquoi soupirez-vous ? vous leur direz : *Je soupire*, parceque j'entends l'ennemi qui

7. Cùmque dixerint ad te : Quare tu gemis ? dices : Pro auditu, quia venit, & tabescet omne cor, &

℣. 2. *lettr.* Stilla. *i. e.* loquere, vaticinare. *Vide Deuter.* 32. 2. *& Amos* 7. 16. sermo Prophetarum imbri confertur, quia de cœlo venit. *Synops.*

℣. 3. Par cette épée est marqué Nabuchodonosor roi de Babylone.

dissolventur universæ manus, & infirmabitur omnis spiritus, & per cuncta genua fluent aquæ : ecce venit, & fiet, ait Dominus Deus.

8. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

9. Fili hominis, propheta, & dices : Hæc dicit Dominus Deus. Loquere : Gladius, gladius exacutus, & limatus.

10. Ut cædat victimas, exacutus est; ut splendeat, limatus est: qui moves sceptrum filii mei, succidisti omne lignum.

11. Et dedi eum ad levigandum, ut teneatur manu : iste exacutus est gladius, & iste limatus est, ut sit in manu interficientis.

12. Clama, & ulula, fili hominis, quia hic factus est in populo meo, hic in cunctis ducibus Israel qui fugerant : gladio traditi sunt cum populo

vient. Tous les cœurs sécheront de crainte, toutes les mains seront sans force, tous les esprits s'abattront, & l'eau coulera tout le long des genoux[v]. Le voici qui vient, & ce que j'ai prédit arrivera, dit le Seigneur *notre* Dieu.

8. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

9. Fils de l'homme, prophetisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu. Parlez : L'épée est aiguisée, & elle est polie.

10. Elle est aiguisée pour tuer les victimes, elle est polie pour jetter un grand éclat. C'est vous, *ô épée*, qui renverserez le sceptre de mon fils, qui couperez par le pied tous les arbres.

11. J'ai donné cette épée à polir pour la tenir à la main : elle est aiguisée, elle est polie, afin qu'elle soit dans la main de celui qui doit faire le carnage.

12. Criez, fils de l'homme, & poussez des hurlemens, parceque cette épée est tirée contre mon peuple, & contre tous les Princes d'Israel qui fuiront devant elle. Ils sont

ỷ. 7. *let.* fluent aquis, fluent vel lotio, vel sudore, præ metu. *Vat.*

tous livrés à cette épée avec
mon peuple. Frappez donc vo-
tre cuisse *dans votre douleur* ;

meo, idcircò plaude
super femur ;

13. parceque cette épée agi-
ra par mon ordre, lors même
qu'elle brisera le sceptre de
Juda, qui ne subsistera plus, dit
le Seigneur *notre* Dieu.

13. quia probatus
est, & hoc, cùm
sceptrum subverterit,
& non erit, dicit Do-
minus Deus.

14. Vous donc, fils de l'homme,
prophetisez : frappez de vos
mains l'une contre l'autre. Que
cette épée meurtriere double
& triple sa violence. C'est-là
cette épée qui doit faire un si
grand carnage, qui frappera
les esprits d'étonnement,

14. Tu ergo, fili
hominis, propheta,
& percute manu ad
manum, & duplicetur
gladius, ac triplicetur
gladius interfectorum :
hic est gladius occisio-
nis magnæ, qui obstu-
pescere eos facit,

15. qui fera sécher les cœurs,
& multipliera les meurtres *&*
les ruines. Je jetterai l'épou-
vante à toutes leurs portes
devant cette épée perçante,
polie pour briller, & affilée
pour tuer.

15. & corde tabescere,
& multiplicat ruinas.
In omnibus portis eo-
rum dedi conturbatio-
nem gladii acuti, & li-
mati ad fulgendum,
amicti ad cædem.

16. *O épée*, aiguisez votre
pointe, allez à droite ou à gau-
che par-tout où le desir des
meurtres vous appellera.

16. Exacuere, vade
ad dexteram, sive ad
sinistram, quocunque
faciei tuæ est appetitus.

17. Je vous applaudirai moi-
même en frappant des mains,
& je satisferai par vous ma co-
lere. C'est moi qui suis le Sei-
gneur qui ai parlé.

17. Quin & ego
plaudam manu ad ma-
num, & implebo indi-
gnationem meam, ego
Dominus locutus sum.

18. Alors le Seigneur me
parla de nouveau & me dit :

18. Et factus est sermo
Domini ad me, dicens :

19. Et tu, fili hominis, pone tibi duas vias, ut veniat gladius regis Babylonis: de terra una egredientur ambæ: & manu capiet conjecturam, in capite viæ civitatis conjiciet.

19. Fils de l'homme, représentez-vous deux chemins par où le Roi de Babylone pourra venir: que ces chemins sortent tous deux d'un même payis; & ce Prince étant dans une ville à la tête de ces deux chemins, tirera au sort dans la main, pour reconnoître lequel il doit prendre.

20. Viam pones ut veniat gladius ad Rabbath filiorum Ammon, & ad Judam in Jerusalem munitissimam.

20. Vous figurerez un chemin par où cette épée iroit attaquer Rabbath au payis des Ammonites, & un autre par où elle viendroit en Juda pour assieger la très-forte ville de Jerusalem.

21. Stetit enim Rex Babylonis in bivio, in capite duarum viarum, divinationem quærens, commiscens sagittas: interrogavit idola, exta consuluit.

21. Car le Roi de Babylone s'est arrêté à la tête de deux chemins; il a mêlé des fleches *dans un carquois*, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre. Il a interrogé ses idoles; il a consulté les entrailles des bêtes mortes.

22. Ad dexteram ejus facta est divinatio super Jerusalem, ut ponat arietes, ut aperiat os in cæde, ut elevet vocem in ululatu, ut ponat arietes contra portas, ut comportet aggerem, ut ædificet munitiones.

22. Le sort est tombé sur Jerusalem & lui a fait prendre la droite, afin qu'il mene avec lui l'appareil d'un siége; qu'il n'ait que le sang *&* le carnage dans la bouche; qu'il excite les cris & les frémissemens de son armée; qu'il dresse des machines contre les portes de la ville; qu'il fasse de grandes levées de terre, &

qu'il bâtisse des forts autour de ses murs.

23. Cette consultation des oracles paroîtra un jeu *aux enfans d'Israel*, & ils s'imagineront que ce Prince imite dans son oisiveté le repos des jours de sabbat ; mais le souvenir de l'iniquité *de Jerusalem* le déterminera à la venir prendre.

23. Eritque quasi consulens frustrà oraculum in oculis eorum, & sabbatorum otium imitans : ipse autem recordabitur iniquitatis ad capiendum.

24. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parceque vous avez rendu si publique la mémoire de vos iniquités, que vous avez découvert vos perfidies, & que vos pechés & vos pensées criminelles ont paru devant tout le monde ; parce, dis-je, que vous avez signalé la mémoire de vos crimes, vous serez pris *par vos ennemis*.

24. Idircò hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd recordati estis iniquitatis vestræ, & revelastis prævaricationes vestras, & apparuerunt peccata vestra in omnibus cogitationibus vestris : pro eo, inquam, quòd recordati estis, manu capiemini.

25. Mais vous, profane ; vous, Prince impie *v* d'Israel, voici le jour que Dieu avoit marqué pour la punition de vos injustices.

25. Tu autem, profane, impie dux Israel, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita :

26. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Otez-lui la tiare, ôtez lui la couronne. N'est-ce pas cette couronne qui a élevé les petits & humi-

26. Hæc dicit Dominus Deus : Aufer cidarim, tolle coronam. Nonne hæc est, quæ humilem sublevavit, & sublimem

ỷ. 25. *expl.* Il parle à Sedecias, qui avoit violé l'alliance qu'il avoit faite avec le Roi d'Assyrie. *Vat.*

humiliavit?

lié les grands?

27. Iniquitatem, iniquitatem, iniquitatem ponam eam: & hoc non factum est, donec veniret cujus est judicium, & tradam ei.

27. J'en ferai voir l'injustice, l'injustice, *dis-je*, *l'extrême* injustice: mais j'attendrai jusqu'à ce que celui-là soit venu à qui appartient le jugement, & je la lui remettrai ".

28. Et tu, fili hominis, propheta, & dic: Hæc dicit Dominus Deus ad filios Ammon, & ad opprobrium eorum, & dices: Mucro, mucro, evagina te ad ad occidendum, lima te ut interficias, & fulgeas,

28. Et vous fils de l'homme, prophetisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux enfans d'Ammon, pour les couvrir d'opprobres. Vous leur direz: Epée, épée, sors du fourreau pour verser le sang: sois tranchante *&* claire, pour tuer & pour briller,

29. cùm tibi viderentur vana, & divinarentur mendacia: ut dares tis super colla vulneratorum impiorum, quorum venit dies in tempore iniquitatis præfinita.

29. pendant que les enfans d'Ammon n'ont que des visions fausses, & que leurs devins ne leur disent que des mensonges, *sors*, *épée*, pour tomber tout d'un coup sur la tête des impies, pour les percer de playes au jour qui a été marqué pour la punition de leurs injustices.

30. Revertere ad vaginam tuam, in loco in quo creatus es, in terra nativitatis tuæ judicabo te,

30. Après cela, "*ô épée*, tu rentreras dans ton fourreau au lieu où tu as été créée, & je te jugerai dans la terre de ta naissance.

31. & effundam super te indignationem meã:

31. Je répandrai mon indignation sur toi "; j'allumerai

℣. 27. *expl.* la couronne & la thiare *Hieron.*

℣. 30. *expl.* retournez ô Roi de Babylone, en votre payis.

℣. 31. *expl.* Il parle à l'épée de Nabuchodonosor comme à lui-même.

contre toi le feu de ma fureur, & je t'abandonnerai entre les mains des hommes insensés qui ont conspiré ta mort.

in igne furoris mei sufflabo in te, daboque te in manus hominum insipientium, & fabricantium interitum.

32. Tu seras la pâture du feu, la terre nagera dans ton sang, & ton nom tombera dans un *éternel oubli*; car c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

32. Igni eris cibus, sanguis tuus erit in medio terræ, oblivioni tradêris: quia ego Dominus locutus sum.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. *JE viens à vous: je m'en vais tirer mon épée hors du fourreau, & je tuerai dans vous le juste & l'injuste.*

Ceux à qui parloit le Prophete se plaignant, comme il est dit à la fin du chapitre précedent, de ce qu'il n'avoit que des paraboles dans la bouche, c'est-à-dire de ce que le langage qu'il leur tenoit étoit toujours figuré & énigmatique, & lui demandant qu'il s'expliquât plus clairement; Dieu le fait parler ici d'une maniere toute intelligible. Ainsi ce qu'il a nommé auparavant *le bois du midi*, il l'explique présentement, en faisant voir que c'est de Jerusalem, de son temple, de son sanctuaire, & de toute la Judée, qu'il a entendu parler. *La flamme* qu'il a déclaré qu'il *allumeroit* dans ce bois, figuroit *l'épée* dévorante de Nabuchodonosor, qu'il témoigne ici être prêt de *tirer hors du fourreau*; c'est-à-dire, de la faire servir à executer les arrêts de sa justice. *Le bois verd & le bois sec* qu'il devoit brûler, est la même chose que *le juste & l'impie qu'il doit tuer*. Enfin ces paroles qu'il avoit

Hieron.

Ezech. 20. 46. 46.

dites, *Toute chair verra que c'est moi qui suis le Seigneur qui ai consumé ce bois par la flamme, & personne ne l'éteindra*, répondent & ont rapport à ces autres: *Afin que toute chair sache que c'est moi qui suis le Seigneur, & qui ai tiré mon épée hors du fourreau, pour ne l'y remettre plus*, jusqu'à ce que j'aye détruit entierement Jerusalem: *Verè enim contra Jerusalem non est flamma sopita, nec extinctum incendium; nec revocatus gladius: quia ... Jerusalem cum templo suo Babylonio igne succensa est.*

Ibid. 20. 48.

Idem. 21. 5.

Hieron.

Mais il se présente ici une difficulté sur ce que Dieu dit: Qu'il *tuera* dans Jerusalem & dans la Judée *le juste & l'impie*. Car comment accordera-t-on ceci avec ces autres paroles qu'Abraham dit au Seigneur, lorsqu'il voulut bien s'ouvrir à lui du dessein qu'il avoit pris d'exterminer Sodome & Gomorrhe: *Perdrez-vous le juste ave l'impie*, lui dit-il? *Non sans doute, vous ne le ferez pas; vous n'avez garde de tuer le juste avec l'impie, en les traitant l'un comme l'autre: cela ne vous convient pas.* On pourroit répondre, que dans les Septante on lit, *l'injuste & l'impie*, ce qui ne souffre aucune difficulté. Mais parceque S. Jerôme n'a pu approuver cette différence du Grec, il faut faire voir que le sens de la Vulgate, qui est conforme à celui de la langue originale, n'est point contraire aux paroles du saint Patriarche que nous venons de citer. Il arrive donc souvent, que dans les afflictions publiques les justes sont enveloppés avec les méchans, soit afin que ce qu'il y a encore d'imparfait en eux soit purifié par ces peines temporelles; soit afin que leur vertu même étant éprouvée, se perfectionne & s'affermisse de plus en plus par

Genes. 18. 23. 25.

Rom. 5. 4. la patience ; & que cette épreuve, comme dit saint Paul, leur donne plus de sujet d'esperer. Mais il s'en faut bien que Dieu les traite en cela comme les méchans, puisque ce qui est le commencement de la perte de ces derniers, est un sujet de mérite & une occasion de salut pour les premiers. S'il est vrai donc, comme le Seigneur le dit ici, qu'*il tire* l'épée du fourreau pour tuer le juste & l'impie ; il n'est pas moins vrai, comme le dit Abraham, Qu'il *ne perd point le juste avec l'impie*, & qu'il met une grande différence dans la mort de l'un & de l'autre, quoiqu'ils meurent en apparence d'une même sorte. Car comme Sodome & Gomorrhe,

Jud. 7. selon saint Jude, *ont été proposées pour un exemple*

Estius. *du feu éternel par le châtiment qu'elles souffrirent*, on peut bien croire, ainsi que l'a cru Estius, qu'Abraham envisageoit ces feux éternels dans l'embrasement de ces villes abominables, lorsqu'il témoignoit à Dieu, Qu'il n'étoit point de sa justice de perdre le juste avec l'impie. Car d'ailleurs, il n'est nullement contraire à la justice de Dieu de traiter, quant aux peines temporelles, les bons comme les méchans ; puisque trouvant dans les personnes les plus saintes quelque chose à purifier, il les épargne véritablement en les affligeant, & les traite comme ses enfans, qu'il se hâte de châtier dès cette vie, pour les rendre plus promptement dignes de devenir les heritiers de son royaume.

✝. 6. 7. *Poussez des soupirs jusqu'à vous rompre les reins, & gemissez en leur présence dans l'amertume de votre cœur. Et lorsqu'ils vous diront, Pourquoi soupirez-vous? vous leur direz : Je soupire, parceque j'entends l'ennemi qui vient, &c.*

C'est aux coupables & aux criminels à gemir.

C'est à ceux sur qui l'épée de la justice de Dieu pend déja, à soupirer & à répandre des larmes. Mais parceque les plus grands pécheurs sont très-souvent insensibles, & aux offenses qu'ils commettent contre Dieu, & aux châtimens dont il les menace, il est nécessaire que les Pasteurs soupirent pour eux de toutes leurs forces, & que *gémissans* dans l'amertume de leur cœur, ils les réveillent de cette espece d'assoupissement où ils sont, & les portent à faire refléxion sur les grands malheurs qui sont tout prêts de les accabler.

Tel a été le dessein de Dieu dans cet ordre qu'il donna à Ezechiel, de *pousser des soupirs* avec une extrême violence, & *jusqu'à se rompre les reins*. La ruine de Jerusalem, l'incendie du temple, & la désolation de toute la Palestine, ne demandoient pas de moindres soupirs. Et il falloit que les saints rugissemens d'Ezechiel, pour parler ainsi, étonnant salutairement ceux qui les devoient entendre, lui en fissent demander la cause.

Ce Prophete, à qui Dieu donnoit des yeux & des oreilles toutes spirituelles, *entendoit* deslors *l'ennemi* de Jerusalem, c'est-à-dire Nabuchodonosor, qui s'en alloit l'attaquer avec une puissante armée. Il découvroit par avance la terreur, l'affoiblissement, & l'abattement futur de ces Juifs si fiers, qui se regardoient alors comme invincibles. Et c'étoit pour lui véritablement un sujet de soupirer & de répandre des torrens de larmes, de voir la stupidité inconcevable de ces peuples, qui étant déja condannés à être égorgés par l'épée de Nabuchodonosor, comme des victimes de la fureur du Seigneur, paroissoient indifférens à leur propre perte, qu'ils ne regardoient au plus que com-

me très éloignée, quoiqu'elle fût toute proche.

Qu'on ne s'étonne donc point non plus des gemissemens des saints Pasteurs de l'Eglise, & de ces saillies d'un amour tout plein de feu, qu'ils font éclater sur le sujet des pécheurs ensevelis dans leurs desordres, & endurcis dans leurs crimes. Qu'on n'accuse point d'un zele outré la force avec laquelle ils font retentir dans les chaires de la verité les jugemens du Seigneur, lorsque l'on entend ici Dieu même commander à son Prophete, de *pousser des soupirs jusqu'à se rompre les reins*, aux approches de la ruine de Jerusalem & du temple. Ce châtiment temporel du peuple de Dieu, & tout cet embrasement de la Cité sainte, n'étoit qu'un crayon des peines éternelles des méchans. Et s'il a été besoin qu'Ezechiel poussât de si terribles soupirs sur ce qui n'étoit que la figure ; que ne doivent point faire les chefs des peuples fideles sur la verité figurée par ces anciens châtimens des Juifs?

℣. 9. 10. *L'épée, l'épée est aiguisée, elle est polie. Elle est aiguisée pour tuer les victimes : elle est polie pour jetter un grand éclat. C'est vous*, ô épée, *qui renverserez le sceptre de mon fils, qui couperez par le pied tous les arbres.*

Cette *épée* est la justice & la puissance de Dieu entre les mains de Nabuchodonosor. Elle est *aiguisée*, c'est-à-dire très-coupante & très-perçante ; parcequ'elle est toute prête d'exercer des châtimens avec une grande rigueur. Elle est *polie*, parceque l'execution qu'elle fera des arrêts de Dieu contre la ville de Jerusalem, doit être accompagnée *d'un grand éclat*, & étonner tout l'Univers. Il apostrophe cette épée, c'est-à-dire le Roi même de Babylone, qui portoit en cette occasion

l'épée de Dieu pour le venger des outrages de son peuple. Et il lui dit, Qu'elle *renversera le sceptre de son fils*, c'est-à-dire le royaume de Juda, qu'il avoit toûjours regardé comme son fils, & son peuple bien-aimé. Mais il ajoûte : Qu'il *a donné cette épée à polir, afin qu'on la tienne à la main*; ce qui est la même chose que s'il disoit : Qu'elle étoit entre les mains de Nabuchodonosor pour renverser le sceptre des Rois de Juda; mais que c'étoit lui qui l'y avoit mise, en la polissant, afin qu'il pût la tenir; c'est-à dire, qu'en le rendant dépositaire de sa puissance & de sa justice contre son peuple, il l'avoit proportionné à la portée de ce Prince, qui n'en pouvoit être qu'un très-foible ministre: au-lieu que lorsqu'il la tient lui-même en sa main, pour le dire ainsi, & qu'il exerce par lui-même toute la rigueur de ses jugemens, comme il le fera à la fin du monde, c'est une chose infiniment plus redoutable.

℣. 16. 17. O épée, *aiguisez votre pointe : allez à droit ou à gauche par-tout où le desir des meurtres vous appellera. Je vous applaudirai moi-même en frappant des mains, & je satisferai par vous ma colere. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.*

Que ce langage est étonnant ! Et qu'on auroit peine à croire qu'un Dieu parlât de la sorte, si lui-même ne nous assûroit, que *c'est lui qui est le Seigneur, qui parle* ainsi ! Qui pourroit s'imaginer qu'un Dieu *applaudit*, comme *en frappant des mains*, à l'effusion du sang & au carnage de son peuple ? Mais ce qui peut en cela nous paroître incompréhensible, est ce qui nous doit davantage remplir de frayeur. Car cet applaudissement d'un Dieu, qui se servant d'un Prince barbare, com-

me d'une épée, , pour *satisfaire* sa fureur dans le châtiment de son propre peuple, ne l'excite pas seulement à faire des meurtres, mais le loue d'avoir beaucoup répandu de sang, est quelque chose de semblable à ce qu'il dit par la bouche d'un autre Prophete aux impies, lorsqu'il leur parle de cette

Prov. 1. 24. &c. sorte : *Parceque je vous ai appellés, & que vous n'avez point voulu m'écouter ; que j'ai étendu ma main, & qu'il ne s'est trouvé personne qui m'ait regardé, que vous avez méprisé tous mes conseils, & négligé mes réprimandes ; je rirai aussi à votre mort, & je vous insulterai lorsque ce que vous craigniez vous arrivera ; que la mort fondra sur vous comme une tempête ; & que vous vous trouverez accablés par les maux les plus pressans.*

℣. 21. 22. *Le Roi de Babylone s'est arrêté à la tête de deux chemins ; il a mêlé des fléches* dans un carquois, *pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre . . : . . Le sort est tombé sur Jerusalem, &c.*

C'étoit une superstition à ce Prince de *consulter ses idoles*, & d'examiner *les entrailles des bêtes mortes*, pour juger de quel côté il devoit faire marcher ses troupes ; ou vers le payis des Ammonites, ou vers la ville de Jerusalem. Mais Dieu permit que ce moyen même, tout criminel qu'il étoit, contribuât à le déterminer du côté de la Judée, pour executer l'arrêt de rigueur que sa divine justice avoit prononcé contre ce royaume. Ces *flêches qu'il mêla* dans son carquois, avant que de les tirer, étoient, selon S. Jerôme, marquées differemment du nom de Rabbath, ou du nom de Jerusalem ; afin que, selon que celle qu'il tireroit la premiere porteroit le nom de l'une de ces deux

villes, *il en tirât un augure de la marche qu'il devoit prendre*, ou vers la Judée, ou vers le payis des Ammonites.

Dieu qui est le maître souverain du sort des hommes & des royaumes, & qui fait tout réussir pour l'execution de ses desseins éternels, fit *tomber le sort sur Jerusalem.* Cette *consultation des oracles devoit paroître comme un jeu aux enfans d'Israel*, selon que Dieu le déclare ici lui-même : car outre que la force de leur ville leur inspiroit une fierté extraordinaire, la connoissance qu'ils avoient de la vraie Religion & des oracles du Très-haut, leur donnoit aussi du mépris pour ces sortes de consultations, par lesquelles un Prince idolâtre s'adressoit à des idoles, & fouilloit dans les entrailles des bêtes mortes pour connoître la verité de l'avenir. Mais ils ne consideroient pas qu'ayant méprisé eux-mêmes les paroles des Prophetes du Seigneur pour écouter les mensonges des faux-prophetes, ils méritoient que leurs ennemis connussent par ces voies extraordinaires, quoique mauvaises, ce qui devoit faire la décision de leur sort ; & que le démon contribuât, par une permission & par un effet de la justice de Dieu, à leur envoyer l'ennemi destiné pour les détruire.

Les habitans de Jerusalem regarderent donc le Roi Nabuchodonosor avec tout cet appareil de guerre qui l'accompagnoit, comme un homme qui n'étoit non plus à craindre, dit l'Ecriture, qu'un Juif qui est obligé à *l'observation du jour du sabbat*, & qui se tenant alors en *repos*, est incapable de nuire à son ennemi. Mais ce Prince qui n'auroit pu par lui-même faire aucun mal à la ville de Jerusalem, devint toutpuissant contre elle par

l'iniquité même de cette ville, & le parjure de son Roi, qui les ayant rendu indignes du secours de Dieu, leur fit mériter de devenir le jouet de leurs ennemis.

Les Princes ne connoissent pas souvent eux-mêmes la vraie cause pour laquelle ils arment & se mettent en campagne. Et lorsqu'ils ne songent qu'à leurs interêts particuliers, Dieu regle leurs pas, & les envoie, où sa justice les appelle. Mais c'est un sujet de confusion pour nous, de voir ce Prince idolâtre se mettre en peine de connoître la volonté de ses dieux par tous les moyens que lui présentoit sa fausse Religion; & d'être nous-mêmes si indifférens pour nous assurer de la volonté de notre Dieu dans toutes les entreprises où il nous est important de ne nous point engager sans avoir lieu d'esperer son assistance.

℣. 26. 27. *Otez-lui la thiare, ôtez-lui la couronne. N'est-ce pas cette couronne qui a élevé les petits & humilié les grands? J'en ferai voir l'injustice, l'injustice*, dis-je, l'extrême *injustice. Mais j'attendrai que celui-là soit venu à qui appartient le jugement, & je la lui remettrai.*

Nul ne peut douter, dit S. Jerôme, que ce *chef impie d'Israel*, à qui le Prophete adresse ici son discours, ne doive s'entendre de Sedecias Roi de Juda. Dieu prédit qu'on doit ôter à cause de lui la thiare & la couronne, c'est-à-dire le sacerdoce & la royauté du milieu des Juifs: *Propter te sacerdotium & regnum interiit populi Judaeorum.* Et il ajoûte, que cette thiare & cette couronne n'a rien fait avec justice; mais qu'à l'exemple du Roi de Babylone, elle *élevoit ceux qu'elle vouloit*, & *humilioit* de même *ceux qu'elle vouloit* aussi: *Nonne*

Hieron.

hæc est cidaris, & hæc corona, quæ nihil fecit judicio; sed ad imitationem regis Babylonis, quos volebat exaltabat, & quos volebat humiliabat.

Dieu déclare cependant qu'il ne fera éclater entierement la punition de *l'iniquité* de cette couronne & de cette thiare des Rois de Juda, que *lorsque celui à qui appartient le jugement sera venu*, parcequ'en effet, quoique le royaume & le sacerdoce des Juifs parût éteint durant la captivité, il ne laissa pas de s'en conserver depuis le retour des deux Tribus, quelques restes jusqu'à ce que le Messie fût venu, celui qui étoit l'attente des nations, selon la célebre prophetie de Jacob. C'est à lui véritablement qu'il appartient de *juger* : c'est à lui que le Pere a donné le royaume & le sacerdoce, ou l'Eglise rassemblée de toutes les nations ; parceque le Pere ne juge personne, mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils : *Quæ iniquitas non statim tibi reputata est ; sed donec veniat Christus cujus est judicium, & tradat ei Pater regnum & sacerdotium, vel Ecclesiam de gentibus congregatam.* Genes. 49. 10. Joan. 5. 22. Hieron.

C'étoit à ce fils du Roi David, qu'étoit reservé, non un royaume temporel, mais un empire & un sacerdoce éternel : *Iste est cui repositum est imperium & sacerdotium sempiternum.* Heureuse punition de l'iniquité des Rois de Juda, qui s'est terminée à faire regner le Fils de Dieu d'une maniere toute spirituelle & toute sainte sur les peuples de la terre ! Dieu n'avoit donné des Rois aux Israélites, que parcequ'ils étoient ennuyés eux-mêmes de le voir regner sur eux ; & qu'insensibles à tant de graces qu'ils avoient reçûes de lui, ils préferoient à la douceur de son joug, le gouvernement 1. Reg. 8. 7. 19. 10. c. 10. 18. 19.

d'un Roi, dont il leur fit connoître d'abord quelle feroit la rigueur. Mais après que l'iniquité de ces Princes fut montée jusqu'à son comble, il résolut de reprendre en quelque façon la conduite d'Israel, en établissant son propre Fils dans le royaume de David, quoique d'une maniere toute différente des autres Rois de Juda. Et parceque ce même peuple refusa de reconnoître pour son Roi un Dieu si humilié dans sa naissance, dans tout le cours de sa vie mortelle & dans sa mort; nous avons eu le bonheur, nous autres Gentils, de devenir ses sujets; & ce qui étoit au-dessus de toutes nos espérances, les héritiers mêmes du royaume de son Pere. Craignons donc beaucoup de perdre par notre infidelité ce grand avantage, d'avoir Dieu même pour notre Roi. Craignons de secouer son joug salutaire pour nous soumettre à celui, non des hommes qu'il a établis sur nos têtes comme les dépositaires de sa puissance, & à qui il nous ordonne de rendre toute sorte de respect; mais des démons, dont il est venu détruire l'empire & la tyrannie.

℣. 18. *Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu aux enfans d'Ammon pour les couvrir d'opprobres. Vous leur direz: Epée, épée, sors du fourreau pour verser le sang, &c.*

Il a dit auparavant, que Nabuchodonosor s'étoit arrêté à la tête de deux chemins, dont l'un alloit à Jerusalem, & l'autre à Rabbath ville des Ammonites; & que Dieu ayant fait tomber le sort sur Jerusalem, il étoit allé exercer sur elle ses jugemens. Il restoit donc à juger les Ammonites, & à punir leurs iniquités. Et c'est ce que le Prophete décrit ici en un langage figuré, tel que celui

dont il a usé auparavant. Nous ne nous arrêterons point à expliquer ce qui regarde la punition des Ammonites, dont il a été déja parlé autre part, ni du châtiment que Dieu exerça ensuite contre Babylone, dont on a aussi parlé en divers lieux, où l'on peut le voir. Il suffit de dire ici, que ceux que Dieu nomme des *insensés*, étoient les Medes & les Perses, qui renverserent l'Empire de Babylone; & qu'il leur donne peutêtre ce nom, en se conformant à l'idée qu'en avoient les Chaldéens; comme s'il leur avoit dit: *Je vous livrerai entre les mains de* ceux que vous regardez comme *des foux & des insensés*. Quelques Interpretes traduisent, *furieux*, au-lieu d'insensés: ce qui peut marquer que ces hommes destinés de Dieu pour détruire Babylone, s'en acquitterent avec beaucoup de rigueur.

Jerem. 49. 1. Id. c. 50. Isai. 47.

CHAPITRE XXII.

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Et tu, fili hominis, nonne judicas, nonne judicas civitatem sanguinum?

3. Et ostendes ei omnes abominationes suas, & dices: Hæc dicit Dominus Deus:

1. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

2. Et vous, fils de l'homme, ne jugerez-vous point, & ne reprendrez-vous point [a] la ville de sang. [b]?

3. Et ne lui ferez-vous point voir toutes ces abominations? Vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu:

℣. 2. *lettr.* juger *pour* reprendre. comme a traduit la paraphrase Chaldaïque. *Vat.*

Ibid. *expl.* Jerusalem pleine de sang & de meurtres.

C'est-là la ville qui répand le sang au milieu d'elle, afin que le tems de sa destruction ‖ arrive ‖ ; & qui a dressé des idoles contre elle-même, pour se souiller *en les adorant*.

Civitas effundens sanguinem in medio sui, ut veniat tempus ejus : & quæ fecit idola contra semetipsam, ut pollueretur.

4. Vous vous êtes rendue criminelle par le sang que vous avez répandu ; vous vous êtes souillée par les idoles que vous avez faites, & vous avez avancé vos jours & hâté le tems de votre ruine ‖. C'est-pourquoi je vous ai rendue l'opprobre des nations, & l'objet des insultes de toute la terre.

4. In sanguine tuo, qui à te effusus est, deliquisti : & in idolis tuis, quæ fecisti, polluta es : & appropinquare fecisti dies tuos, & adduxisti tempus annorum tuorum : propterea dedi te opprobrium gentibus, & irrisionem universis terris.

5. Les peuples voisins & les peuples éloignés triompheront de vous, vous qui vous êtes remplie d'infamie, & qui vous êtes rendue illustre par la grandeur & l'éclat de votre chûte.

5. Quæ juxta sunt, & quæ procul à te, triumphabunt de te : sordida, nobilis, grandis interitu.

6. Les Princes d'Israel se sont tous appuyés sur *la force de* leur bras pour répandre dans vous le sang.

6. Ecce principes Israel singuli in brachio suo fuerunt in te, ad effundendum sanguinē.

7. Ils ont traité dans vous d'une maniere outrageuse leur pere & leur mere. Ils ont accablé par leurs calomnies l'étranger au milieu de vous, & ils ont affligé dans vous la

7. Patrem & matrem contumeliis affecerunt in te, advenam calumniati sunt in medio tui, pupillum & viduam contristaverunt apud te.

✝. 3. *lettr.* son tems. Ibid. *expl.* plûtôt.

✝. 4. *lettr.* le tems de vos années.

8. Sanctuaria

veuve & les orphelins.

8. Sanctuaria mea sprevisti, & sabbata mea polluisti.

8. Vous avez méprisé mon sanctuaire, & vous avez violé mes jours de sabbat.

9. Viri detractores fuerunt in te ad effundendum sanguinem, & super montes comederunt in te, scelus operati sunt in medio tui.

9. Des calomniateurs ont été au milieu de vous pour répandre le sang. Ils ont mangé sur les montagnes [u], ils ont commis au milieu de vous les crimes *les plus honteux*.

10. Verecundiora patris discooperuerunt in te, immunditiam menstruatæ humiliaverunt in te.

10. Ils ont violé la femme de leur propre pere [x], ils n'ont point épargné dans vous la femme en son impureté ordinaire.

11. Et unusquisque in uxorem proximi sui operatus est abominationem,& socer nurum suam polluit nefariè, frater sororem suam filiam patris sui oppressit in te.

11. Chacun d'eux a deshonoré la femme de son prochain par une action abominable: le beaupere a corrompu par un horrible inceste sa belle fille; le frere a fait violence à sa propre sœur, à la fille de son pere.

12. Munera acceperunt apud te ad effundendum sanguinem: usuram & superabundantiam accepisti, & avarè proximos tuos calumniabaris: meique oblita es, ait Dominus Deus.

12. Ils ont reçû des présens dans vous, afin de répandre le sang. Vous avez reçû un profit & un interêt illegitime; vous avez calomnié vos freres pour satisfaire votre avarice,& vous m'avez mis en oubli, dit le Seigneur *votre* Dieu.

13. Ecce complosi manus meas super avari-

13. C'estpourquoi j'ai frappé des mains [y], en me déclarant

℣. 9. *expl.* Ce qu'ils y avoient offert aux idoles. *Synops.*

℣. 10. *letr.* Verecundiora patris discooperuerunt in te, *i. e.* Uxorem patris violaverunt. *Vat.*

℣. 13. *expl.* ou de douleur, ou d'étonnement, ou de colere. *Vat* Habitum irascentis assumpsi. *Hieron.*

contre les excès de votre avarice, & contre le ſang qui a été répandu au milieu de vous.

tiam tuam, quam feciſti; & ſuper ſanguinem, qui effuſus eſt in medio tui.

14. Votre cœur ſoutiendra-t-il *ma colere*, ou vos mains prévaudront-elles contre moi dans le tems des maux que je ferai fondre ſur vous? C'eſt moi qui ſuis le Seigneur; j'ai parlé, & je ferai ce que j'ai dit.

14. Nunquid ſuſtinebit cor tuum, aut prævalebunt manus tuæ, in diebus quos ego faciam tibi? Ego Dominus locutus ſum, & faciam.

15. Je vous diſperſerai parmi les nations: je vous écarterai en diverſes terres, & je ferai ceſſer dans vous votre impureté.

15. Et diſpergam te in nationes, & ventilabo te in terras, & deficere faciam immunditiam tuam à te.

16. Je me rendrai maître de vous [a] à la vûe des nations, & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

16. Et poſſidebo te in conſpectu gentium: & ſcies quia ego Dominus.

17. Le Seigneur me parla encore, & il me dit:

17. Et factũ eſt verbum Domini ad me, dicens:

18. Fils de l'homme, la maiſon d'Iſrael s'eſt changée pour moi en écume [b]: ils ſont tous comme de l'airain, de l'étain, du fer & du plomb [c] au milieu du fourneau, & ils ſont devenus comme l'écume de l'argent.

18. Fili hominis, verſa eſt mihi domus Iſrael in ſcoriam: omnes iſti æs, & ſtannum, & ferrum, & plumbum in medio fornacis: ſcoria argenti facti ſunt.

℣. 16. *lettr.* Je vous poſſederai. *Expl.* Je ferai voir dans votre captivité même, que je ſerai toujours votre Dieu & votre maître.

℣. 18. *lettr.* in ſcoriam. *Expl.* Excrementa metalli: ſtercus argenti quod admixtum argento inde ſeparari debet. *Synopſ.*

Ibid. *expl. i. e.* Mixtura viliorum metallorum. *Synopſ.*

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd versi estis omnes in scoriam, propterea ecce ego congregabo vos in medio Jerusalem,

20. congregatione argenti, & æris, & stanni, & ferri, & plumbi in medio fornacis : ut succendam in ea ignem ad conflandum. Sic congregabo in furore meo, & in ira mea, & requiescam : & conflabo vos.

21. Et congregabo vos, & succendam vos in igne furoris mei, & conflabimini in medio ejus.

22. Ut conflatur argentum in medio fornacis, sic eritis in medio ejus : & scietis quia ego Dominus, cùm effuderim indignationem meam super vos.

23. Et factũ est verbum Domini ad me, dicens:

24. Fili hominis, dic ei : Tu es terra immunda, & non compluta in die

19. C'est-pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parceque vous êtes devenus tous comme de l'écume, je vous assemblerai tous au milieu de Jerusalem,

20. comme on jette tout ensemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain & le plomb au milieu du fourneau, & je l'embraserai pour vous y faire passer par le feu. C'est ainsi que je vous rassemblerai dans ma fureur & dans ma colere ; je me satisferai, & je vous éprouverai par le feu.

21. Je vous rassemblerai, dis-je ; je vous embraserai par les flammes de ma fureur, & vous serez éprouvés au milieu de Jerusalem.

22. Vous serez au milieu de cette ville comme est l'argent au milieu du fourneau, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai répandu mon indignation sur vous.

23. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

24. Fils de l'homme, dites à Jerusalem. Vous êtes une terre impure, qui n'a point été arrosée de pluies au

jour de la fureur *a*.

furoris.

25. Les Prophetes ont conjuré ensemble au milieu d'elle; ils ont devoré les ames comme un lion qui rugit & ravit sa proie. Ils ont reçû de grands biens & des récompenses, & ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

25. Conjuratio prophetarum in medio ejus, sicut leo rugiens, rapiensque prædam, animas devoraverunt, opes & pretium acceperunt, viduas ejus multiplicaverunt in medio illius.

26. Ses Prêtres ont méprisé ma loi, ils ont violé mon sanctuaire: ils n'ont point fait de discernement entre les choses saintes & les profanes; ils n'ont point compris la différence de ce qui est pur d'avec ce qui est impur. Ils ont détourné leurs yeux de mes jours de sabbat; & j'étois deshonoré honteusement au milieu d'eux.

26. Sacerdotes ejus contempserunt legem meam, & polluerunt sanctuaria mea: inter sanctum & profanum non habuerunt distantiam: & inter pollutum & mundum non intellexerunt: & à sabbatis meis averterunt oculos suos, & coinquinabar in medio eorum.

27. Ses Princes étoient au milieu d'elle comme des loups toujours attentifs à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les ames, & à chercher leur gain de tous côtés pour satisfaire leur avarice.

27. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam ad effundendum sanguinem, & ad perdendas animas, & avarè ad sectanda lucra.

28. Ses Prophetes mettoient l'enduit sur la muraille sans y rien mêler qui la rendît ferme. Ils avoient des visions vaines, & ils prophetisoient le

28. Prophetæ autem ejus liniebant eos absque temperamento, videntes vana, & divinantes eis mendacium, dicentes: Hæc

℣. 24. *expl.* lorsque Dieu étant en colere a fermé le ciel, afin qu'il ne tombât point de pluie. *Vat.*

dicit Dominus Deus, cùm Dominus non sit locutus.

mensonge en disant : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu, quoique le Seigneur n'eût point parlé.

29. Populi terræ calumniabantur calumniam, & rapiebant violenter : egenum & pauperem affligebant, & advenam opprimebant calumniâ absque judicio.

29. Ceux du peuple aussi inventoient des impostures & des calomnies, ils ravissoient *le bien d'autrui* par violence, ils affligeoient le foible & le pauvre, & ils opprimoient les étrangers par des calomnies sans aucune forme de justice.

30. Et quæsivi de eis virum, qui interponeret sepem, & staret oppositus contra me pro terra, ne dissiparem eam : & non inveni.

30. J'ai cherché un homme parmi eux qui se présentât comme une haie entre moi & eux, qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre, afin que je ne la détruisisse point ; & je n'en ai point trouvé.

31. Et effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos : viam eorum in caput eorum reddidi, ait Dominus Deus.

31. C'est pourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux, je les ai consumés dans le feu de ma colere, & j'ai fait retomber leurs crimes sur leur tête, dit le Seigneur *notre* Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. *ET vous, fils de l'homme, ne jugerez-vous point, & ne reprendrez-vous point la ville de sang? Et ne lui ferez-vous point voir toutes ses abominations..... C'est-là la ville qui répand le sang au milieu d'elle, afin que le tems de sa destruction arrive, &c.*

On peut bien croire qu'Ezechiel étant tout rempli de l'Esprit de Dieu, & de zele pour le salut de ses freres, ne négligeoit pas de s'acquitter de son ministere à leur égard : & l'on a vû en effet, qu'il disoit au peuple captif tout ce que le Seigneur lui avoit fait voir. D'où vient donc que Dieu le presse de *juger* Jerusalem, c'est-à-dire de lui faire voir, en lui reprochant toutes ses abominations, quelle devoit être la rigueur de son jugement envers elle, comme si ce saint Prophete avoit manqué à s'en acquitter ? N'est-ce point par un effet tout nouveau de sa bonté pour cette ville, qu'il presse plus que jamais son saint ministre d'user envers elle de plus fortes réprehensions, de reproches plus picquans, & de menaces plus terribles, pour lui donner lieu de se reveiller de ce profond assoupissement qui la rendoit insensible à tout ? Ou bien n'est-ce point peutêtre aussi pour empêcher qu'une secrette compassion ne portât Ezechiel à excuser en quelque maniere dans la ville de Jerusalem, non les desordres, mais les personnes ? Car nous avons vû en expliquant Jeremie, que ce Prophete étant touché de ce même sentiment de tendresse pour son peuple, Dieu fut obligé de lui défendre de prier pour eux, parcequ'ils en étoient indignes.

Ezech. 11. 25.

Synops.

Quoi qu'il en soit, il paroît au-moins que Dieu veut que ses ministres reprennent & jugent severement les pécheurs, avant qu'il soit obligé de les punir ; afin, ou qu'ils soient inexcusables s'ils perseverent dans leur endurcissement, ou qu'ouvrant les yeux à la lumiere de la verité, ils se convertissent. Ainsi qu'ils cessent de murmurer & de s'élever contre les Pasteurs, lorsqu'ils les entendent

crier avec force contre leurs desordres, & leur prononcer *les jugemens* rigoureux de la divine justice, comme ils y sont obligés par le devoir de leur charge ; puisqu'en cela ils leur donnent le plus grand témoignage de leur charité. Car qu'est-ce que font tous les méchans lorsqu'ils s'abandonnent au peché, sinon avancer d'autant plus leur perte, qu'ils courent avec plus de précipitation où leurs desirs les emportent ? Et que font les ministres de l'Eglise lorsqu'ils s'efforcent de les effrayer par les menaces de la justice de Dieu, sinon s'opposer à la perte de ces miserables, qui comme des furieux, se jettent eux-mêmes au milieu des flammes ou au fond des précipices ? C'est l'état funeste où l'Ecriture nous déclare qu'étoit la ville de Jerusalem, lorsqu'*elle répandoit le sang au milieu d'elle* par les homicides qu'elle commettoit ; puisque *le tems de sa destruction s'avançoit* à proportion qu'elle se rendoit plus criminelle par tous ses excès ; & que *les idoles qu'elle se faisoit* pour les adorer, étoient autant de sujets de condannation qu'*elle dressoit contre elle-même*.

℣. 19. 20. *Parceque vous êtes tous devenus comme de l'écume, je vous assemblerai tous au milieu de Jerusalem; comme on jette tout ensemble l'argent, l'airain, le fer, l'étain & le plomb au milieu du fourneau, &c.*

Tant que l'argent est mêlé d'airain, d'étain, de fer & de plomb, il est impur ; & il est besoin de le faire passer par le feu, pour en séparer ces impuretés qui sont étrangeres à son égard. C'est donc sous cette figure sensible que Dieu représente ici & l'impureté de la ville de Jerusalem, & l'entiere necessité qu'il y avoit de la purifier par les flammes

de sa justice. Elle pouvoit être regardée comme un argent pur tant qu'elle observa la loi de son Dieu, dont un saint Roi dit : Que *les paroles sont chastes & pures comme un argent éprouvé au feu, & affiné jusqu'à sept fois.* Il n'y avoit ni airain, ni fer, ni étain, ni plomb mêlé parmi cet argent, lorsque s'attachant exactement à la pureté de cette divine parole, elle gardoit les divins préceptes, rejettoit toutes les superstitions de l'idolatrie, & n'adoroit que le seul Dieu d'Israel. Mais depuis qu'elle eut commencé à s'éloigner de son Dieu, & à *dresser*, comme parle l'Ecriture, *des idoles contre elle-même*, c'est-à-dire à sa propre perte, *elle devint* devant Dieu *comme l'écume de l'argent*, ou comme un mêlange impur de métaux qui avoit besoin d'être purifié par le feu.

Ps. 11. 7.

C'est ce que firent, selon S. Jerôme, & la famine, & la peste, & l'incendie de Jerusalem, & la longue captivité de ceux de ses habitans, qui ne périrent point par l'épée, ou par quelque autre de ces fléaux. Et Dieu témoigne, selon la remarque du même Saint, qu'il traitera de la sorte son peuple, & qu'il répandra toute son indignation sur lui, afin qu'il apprenne par cette terrible épreuve à le connoître, & qu'il sache enfin que *c'est lui qui est le Seigneur* & le juge de tous les hommes : *Et hoc totum faciam, ut postquam effudero indignationem meam super vos, finis vestri cruciatus, mei notitia sit.* Il faut donc nous bien convaincre, que le capital & l'essenciel de notre Religion consiste principalement à connoître cette éminence & cette souveraineté de Dieu au-dessus de toutes les créatures ; & à témoigner par nos actions, que nous ne démentons point cette connoissance ; mais

que nous le préferons toûjours par l'amour que nous lui portons, à toutes les choses qui ne méritent d'être aimées qu'à cause de lui, ou que par rapport à lui. Cette verité est si importante, qu'on peut dire que les saintes Ecritures ne tendent toutes qu'à nous l'inspirer très fortement; que les châtimens que Dieu exerce en ce monde sur ses élûs ne servent qu'à les redresser dans cette voie, d'où le démon, le monde & la chair les écartent insensiblement; & qu'enfin il ne *répandra* à la consommation des siecles *toute sa fureur* sur le corps des réprouvés, que pour les punir d'avoir renversé cet ordre si nécessaire, qui soumet la créature au Créateur, & qui la tient dans cette humble & heureuse dépendance sous *celui qui est* veritablement *le Seigneur* & le Dieu de tout l'Univers.

℣. 24. 25. *Vous êtes une terre impure qui n'a point été arrosée de pluyes au jour de la fureur. Les Prophetes ont conjuré ensemble au milieu d'elle; ils ont dévoré les ames, comme un lion qui rugit & ravit sa proie, &c.*

Le *jour de la fureur* du Seigneur, selon S. Jerôme, est celui que chacun de nous s'attire par la multitude de ses pechés, dont il comble enfin la mesure. *Dies furoris est quem sibi unusquisque conciliat multitudine peccatorum.* Ce jour, à l'égard de Jerusalem, étoit celui de sa perte & de sa destruction. Et à notre égard, c'est celui de notre mort, si nous n'avons soin pendant notre vie de le prévenir par la pénitence. Quand notre *terre* ou notre ame *est* devenue tout-à-fait *impure*, le *jour de la fureur* du Seigneur arrivant, *elle n'est plus arrosée d'aucune pluie* ni d'aucune grace du ciel, & elle tombe dans la derniere sécheresse par la repro-

bation finale. Mais ce *jour de la fureur* peut s'entendre encore du tems même de cette vie, lorsqu'une ame toute plongée dans l'impureté & dans l'orgueil s'est rendue indigne d'être arrosée des graces célestes, sans lesquelles elle demeure toute séche & toute sterile en bonnes œuvres. Tout le monde est persuadé qu'on doit beaucoup craindre le dernier jour de la fureur du Seigneur, puisqu'il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, comme parle l'Ecriture : mais cet autre jour qui y conduit n'est gueres moins redoutable ; puisque ce qui peut enfin éloigner de nous tous les effets de la bonté de notre Dieu, est quelque chose de plus redoutable en une maniere, que le châtiment même qu'il lui destine ; la peine dûe au peché faisant éclater la justice du Seigneur, au-lieu que le peché attaque directement sa souveraine sainteté, & lui fait outrage.

Que si l'on desire de connoître, dit S. Jerôme, ce qui fut la cause de l'impureté de Jerusalem, & de ce mêlange de métaux qui rendirent son argent plein d'écume & de souillures, il ne la faut point chercher ailleurs que dans ce que marque l'Ecriture ; dans cette *conjuration des* faux-*prophetes*, qui conspiroient tous ensemble pour la perdre, en la repaissant de choses vaines, en lui complaisant bassement dans ses desordres, en détruisant par la vanité de leurs fausses prédictions, la verité des paroles & des menaces que Dieu leur faisoit annoncer par ses ministres, en s'enrichissant du prix même de leurs mensonges, & faisant répandre le sang de ceux qui se vouloient opposer à leur avarice & à leurs desordres. Ces Prophetes, que l'Ecriture compare à des *lions*, étoient joints avec *les*

Princes, afin de *perdre* & de *dévorer les ames*; ſemblables en cela, ſelon S. Jerôme, à ce lion rugiſſant, dont parle S. Pierre lorſqu'il dit: Que *le démon notre ennemi tourne autour de nous comme un lion qui rugit.* Car ce lion, & tous ceux qui lui ſont aſſociés cherchent à dévorer, non pas les corps, mais les ames: *Qui leo, omneſque ejus ſocii non quærunt corpora devorare, ſed animas.* 1. Petr. 5. 8.

℣. 30. *J'ai cherché un homme parmi eux, qui ſe préſentât comme une haye entre moi & eux, & qui s'opposât à moi pour la défenſe de cette terre... & je n'en ai point trouvé.*

On eſt étonné d'entendre Dieu dire ici, Qu'il avoit cherché un homme qui s'opposât à ſa colere, ſans avoir pu le trouver; puiſque Jeremie, ſans parler des autres, ſe mettoit ſans ceſſe, comme un Moïſe, entre lui & le peuple d'Iſrael, lui faiſant une eſpece de violence par l'ardeur de ſes prieres, & l'ayant même obligé de lui défendre de prier pour ces ingrats & ces hommes impénitens, parcequ'il étoit réſolu de ne les pas exaucer: *Noli orare pro populo hoc ..... & non obſiſtas mihi; quia non exaudiam te.* Comment donc ſe plaint-il préſentement, qu'*il ne trouvoit aucun homme qui s'opposât à lui pour la défenſe de* cette *terre*; puiſqu'il avoit même défendu à Jeremie de s'y oppoſer? Mais puiſqu'on eſt aſſûré qu'il ne ſauroit y avoir de contradiction dans les paroles de celui qui eſt la verité même, ce que Dieu dit en cet endroit par la bouche d'Ezechiel, ne peut très-certainement être contraire à ce qu'il déclare ailleurs au Prophete Jeremie. Auſſi en nous attachant exactement aux paroles du texte ſacré, nous trouverons qu'il paroît que le Seigneur parle ici, Jerem. 7. 16.

non des saints Prophetes & de ses fideles serviteurs, tels qu'étoient alors Ezechiel, Jeremie, Baruch, Daniel & plusieurs autres ; mais de ces *prophetes de mensonge*, de ces *Prêtres violateurs de sa loi*, & de ces *Princes affamés comme des loups*, dont il vient de faire un tableau affreux. Car après en avoir parlé, aussi-bien que de ceux d'entre le *peuple* qui étoient des *calomniateurs* & des *ravisseurs* du bien d'autrui, il ajoûte : J'ai cherché un homme *parmi eux*... qui s'opposât à moi pour la défense de cette terre ; c'est-à-dire, que dans cette multitude de faux-prophetes, de Prêtres relâchés, de Princes cruels & avares, & de peuples accoutumés à la violence, il ne s'en trouvoit pas un qui rentrât en son devoir, & qui se mît en état de porter les autres par son exemple à abandonner leurs égaremens. Ainsi conspirant ensemble d'un accord commun à *mépriser sa divine loi*, à *violer son sanctuaire*, & à *le deshonorer* lui-même *honteusement* ; c'étoit avec très-grande justice, que Dieu qui connoissoit l'impénitence de leur cœur, & qui la faisoit connoître à ses serviteurs, les empêchoit de prier pour ces impies, ayant résolu de les punir, pour les obliger au-moins par la rigueur de ses châtimens de se convertir à lui.

CHAPITRE XXIII.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :	1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :
2. Fils de l'homme, une même mere a eu deux filles,	2. Fili hominis, duæ mulieres filiæ matris unius fuerunt,

3. & fornicatæ sunt in Ægypto, in adolescentia sua fornicatæ sunt: ibi subacta sunt ubera earum, & fractæ sunt mammæ pubertatis earum.

3. qui sont tombées dans la fornication en Egypte, & qui se sont prostituées dans leur jeunesse: c'est-là que leur sein a été deshonoré, & que leur virginité a été corrompue.

4. Nomina autem earum, Oolla major, & Ooliba soror ejus minor: & habui eas, & pepererunt filios & filias. Porrò earum nomina, Samaria Oolla, & Jerusalem Ooliba.

4. La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba. Elles ont été à moi, & elles m'ont enfanté des fils & des filles. Celle qui s'appelle Oolla est Samarie; & celle qui s'appelle Ooliba, est Jerusalem.

5. Fornicata est igitur super me Oolla, & insanivit in amatores suos, in Assyrios propinquantes,

5. Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication, & elle a aimé d'un amour furieux ceux qu'elle aimoit, *elle a aimé* les Assyriens ses voisins,

6. vestitos hyacintho, principes, & magistratus, juvenes cupidinis, universos equites, ascensores equorum.

6. vêtus d'hyacinthe, qui étoiẽt Princes, Magistrats, jeunes & propres à allumer sa passion; tous hommes de cheval, & montés sur des chevaux.

7. Et dedit fornicationes suas super eos electos, filios Assyriorum universos, & in omnibus in quos insanivit, in immunditiis eorum polluta est.

7. Elle s'est abandonnée dans sa fornication à ces hommes choisis, qui étoient tous enfans des Assyriens, & elle s'est souillée par ses infamies avec tous ceux dont elle étoit follement passionnée.

8. Insuper & fornicationes suas, quas habuerat in Ægypto, non

8. Elle n'a pas même quitté alors la fornication par laquelle elle s'étoit prostituée aux Egyp-

tiens; car ils l'avoient aussi corrompue dans sa jeunesse, ils avoient deshonoré son sein lorsqu'elle étoit vierge, & ils avoient répandu sur elle l'abomination de leurs excès.

9. C'estpourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avoit aimés ✝, entre les mains des Assyriens ✝, dont elle avoit été passionnée jusqu'à la fureur.

10. Ce sont eux qui ont découvert son ignominie, qui ont enlevé ses fils & ses filles, qui l'ont tuée elle-même avec l'épée, qui l'ont rendue l'exemple des femmes célebres par leurs crimes.

11. Sa sœur Ooliba l'ayant vû punie de la sorte, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion.

12. Elle s'est prostituée sans aucune honte aux enfans des Assyriens par une fornication qui a surpassé encore celle de sa sœur: elle s'est prostituée à des Officiers de guerre, à des Magistrats, qui venoient vers elle avec des habits de différente couleur, à des Cavaliers qui

reliquit: nam & illi dormierunt cum ea in adolescentia ejus, & illi confregerunt ubera pubertatis ejus, & effuderunt fornicationem suam super eam.

9. Propterea tradidi eam in manus amatorum suorum, in manus filiorum Assur, super quorum insanavit libidine.

10. Ipsi discooperuerunt ignominiam ejus, filios & filias ejus tulerunt, & ipsam occiderunt gladio: & factæ sunt famosæ mulieres, & judicia perpetraverunt in ea.

11. Quod cùm vidisset soror ejus Ooliba, plusquam illa insanivit libidine: & fornicationem suam super fornicationem sororis suæ.

12. Ad filios Assyriorum præbuit impudenter, ducibus, & magistratibus ad se venientibus, indutis veste variâ, equitibus qui vectabantur equis, & adolescentibus formâ cunctis egregiâ.

✝. 9. *exp*. Salmanasar Roi d'Assyrie sous Osée Roi d'Israel, prit Samarie, & transfera les Israélites dans les villes des Medes. 4. *Reg*. 17. 6.

Ibid. *lettr*. des enfans d'Assur.

étoient montés sur leurs chevaux, & à de jeunes hommes qui avoient tous une mine avantageuse.

13. Et vidi quòd polluta esset via una ambarum.

13. J'ai vû toutes les deux dans la même voie & dans les mêmes dereglemens.

14. Et auxit fornicationes suas: cumque vidisset viros depictos in pariete, imagines Chaldæorum expressas coloribus,

14. Et Ooliba a augmenté encore les excès de sa fornication: & ayant vû des hommes peints sur la muraille, des images des Chaldéens tracées avec des couleurs,

15. & accinctos balteis renes, & thiaras tinctas in capitibus eorum, formam ducum omnium, similitudinem filiorum Babylonis, terræque Chaldæorum, in qua orti sunt,

15. qui avoient leurs baudriers sur leurs reins, & sur la tête des thiares de différentes couleurs, qui paroissoient tous des Officiers de guerre, & avoient l'air des enfans de Babylone, & du payis des Chaldéens, d'où ils sont nés;

16. insanivit super eos concupiscentiâ oculorum suorum, & misit nuntios ad eos in Chaldæam.

16. elle s'est laissé emporter à la concupiscence de ses yeux, elle a conçû pour eux une folle passion, & elle leur a envoyé ses Ambassadeurs en Chaldée.

17. Cumque venissent ad eam filii Babylonis ad cubile mammarum, polluerunt eam stupris suis, & polluta est ab eis, &

17. Et les enfans de Babylone étant venus vers elle, & s'étant approchés de la couche de sa prostitution *, ils l'ont deshonorée par leurs infamies, &

*. 17. *lettr.* Cubile mammarum. *Hebr.* Amorum. *Expl.* Cette couche marque les temples que ceux de Jerusalem avoient bâtis aux idoles à l'imitation des Chaldéens, pour se prostituer comme eux à ce culte impie. *Vat.*

elle a été corrompue par eux ; & son ame s'est rassasiée ‖ & *dégoutée* d'eux.

18. Elle a exposé à nud les excès de sa fornication, & elle a découvert son ignominie ; & je me suis retiré ‖ d'avec elle, comme je m'étois retiré d'avec sa sœur.

19. Car elle a multiplié les crimes de sa fornication en souvenant des jours de sa jeunesse, pendant lesquels elle s'étoit prostituée dans l'Egypte.

20. Et elle s'est abandonnée avec fureur à l'impudicité, pour se joindre à ceux dont la chair est comme la chair des ânes, & dont l'alliance est comme celle qu'on auroit avec les chevaux.

21. Et vous avez renouvellé les crimes de votre jeunesse, lorsque votre sein a été deshonoré dans l'Egypte, & que votre virginité y a été corrompue.

22. C'estpourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais susciter contre vous tous ceux que vous aimiez, dont votre ame s'est

saturata est anima ejus abillis.

18. Denudavit quoque fornicationes suas, & discooperuit ignominiam suam : & recessit anima mea ab ea, sicut recesserat anima mea à sorore ejus.

19. Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ, quibus fornicata est in terra Ægypti.

20. Et insanivit libidine super concubitum eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum : & sicut fluxus equorum, fluxus eorum.

21. Et visitasti scelus adolescentiæ tuæ, quando subacta sunt in Ægypto ubera tua, & confractæ sunt mammæ pubertatis tuæ

22. Propterea, Ooliba, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego suscitabo omnes amatores tuos contra

Ibid. *expl.* car les Juifs après s'être alliés aux Assyriens, les quitterent pour s'allier avec le Roi d'Egypte.

ṽ. 18. *letr.* mon ame s'est retirée, *pour* je me suis retiré. *Heb.* [illegible]

rassasiée

te, de quibus ſatiata eſt anima tua : & congregabo eos adverſum te in circuitu :

23. Filios Babylonis, & univerſos Chaldæos, nobiles, tyrannoſque & principes, omnes filios Aſſyriorum, juvenes formâ egregiâ, duces & magiſtratus univerſos, principes principum, & nominatos aſcenſores equorum :

24. & venient ſuper te inſtructi curru & rotâ, multitudo populorum : loricâ, & clypeo, & galeâ armabuntur contra te undique : & dabo coram eis judicium, & judicabunt te judiciis ſuis.

25. Et ponam zelum meum in te, quem exercent tecum in furore : naſum tuum, & aures tuas præcîdent : & quæ remanſerint, gladio concîdent : ipſi filios tuos, & filias tuas capient, & noviſſimum tuum devorabitur igni.

26. Et denudabunt te

raſſaſiée *juſqu'à vous en dégoûter* ; & je les raſſemblerai contre vous de toutes parts :

23. *Je raſſemblerai* les enfans de Babylone, les plus illuſtres d'entre les Chaldéens, les Souverains & les Princes, tous les enfans de l'Aſſyrie, les jeunes hommes d'une grande mine, les Chefs & les principaux Officiers de guerre, les Princes des Princes, & les plus conſiderables d'entre tous ceux qui montent à cheval ;

24. ils viendront à vous avec une multitude de roues & de chariots, avec une foule de peuples, & ils vous attaqueront de toutes parts, étant armés de cuiraſſes, de boucliers & de caſques. Je leur donnerai le pouvoir de vous juger, & ils vous jugeront ſelon leurs loix.

25. Je les rendrai les executeurs de ma colere contre vous, & ils l'exerceront dans leur fureur. Ils vous couperont le nez & les oreilles, & ce qui reſtera *de votre peuple* périra par l'épée. Ils prendront vos fils & vos filles, & le feu dévorera tout ce qui ſera reſté de vous.

26. Ils vous dépouilleront de

vos vêtemens, & ils vous enleveront vos vases précieux.

27. Je ferai cesser vos crimes dans vous, & la fornication que vous avez apprise en Egypte. Vous ne leverez plus vos yeux vers ces idoles ‖, & vous ne vous souviendrez plus de l'Egypte.

28. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vais vous livrer entre les mains de ceux que vous haïssez, entre les mains de ceux dont votre ame s'est rassasiée *jusqu'à vous en dégoûter*.

29. Ils vous traiteront avec haine, ils enleveront tous vos vaisseaux, ils vous laisseront toute nue & pleine d'ignominie, & la honte de votre fornication, vos crimes & vos infamies seront découvertes.

30. Ils vous traiteront ‖ de cette sorte, parceque vous vous êtes prostituée aux nations, parmi lesquelles vous vous êtes souillée par le culte de leurs idoles.

31. Vous avez marché dans la voie de votre sœur, & je

vestimentis tuis, & tollent vasa gloriæ tuæ.

27. Et requiescere faciam scelus tuum de te, & fornicationem tuam de terra Ægypti : nec levabis oculos tuos ad eos, & Ægypti non recordaberis ampliùs.

28. Quia hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego tradam te in manus eorum, quos odisti ; in manus, de quibus satiata est anima tua.

29. Et agent tecum in odio, & tollent omnes labores tuos, & dimittent te nudam, & ignominiâ plenam, & revelabitur ignominia fornicationum tuarum, scelus tuum, & fornicationes tuæ.

30. Fecerunt hæc tibi, quia fornicata es post gentes, inter quas polluta es in idolis earum.

31. In via sororis tuæ ambulasti, & da-

℣. 27. *lettr.* ad eos, *id est*, ad idola. *Expl.* non coles. *Menoch.*

℣. 30. *lettr.* Fecerunt, *préterit pour le futur.*

bo calicem ejus in manu tua.

vous mettrai en la main la coupe dont elle a bû ‖.

31. Hæc dicit Dominus Deus : Calicem sororis tuæ bibes profundum & latum : eris in derisum & in subsannationem & quæ est capacissima.

32. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Vous boirez de la coupe de votre sœur, de cette coupe large & profonde ‖ ; & vous deviendrez l'objet des insultes & des railleries des hommes.

33. Ebrietate & dolore repleberis : calice mœroris, & tristitiæ, calice sororis tuæ Samariæ.

33. Vous serez enivrée par cette coupe ; vous serez remplie de douleur par cette coupe d'affliction & de tristesse ; par cette coupe de votre sœur Samarie.

34. Et bibes illum, & epotabis usque ad fæces, & fragmenta ejus devorabis, & ubera tua lacerabis : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

34. Vous la boirez & vous la vuiderez jusqu'à la lie, vous en mangerez même les morceaux rompus ‖, & vous déchirerez votre sein *dans votre douleur* ; parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *votre* Dieu.

35. Proptereà hæc dicit Dominus Deus : Quia oblita es mei, & projecisti me post corpus tuum, tu quoque porta scelus tuum, & fornicationes tuas.

35. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu ; Parceque vous m'avez oublié, & que vous m'avez rejetté derriere vous ‖, portez aussi votre crime énorme ‖, & le poids de votre fornication.

℣. 31. *expl.* calix accipitur pro pœnis atque suppliciis. *Hiero.*

℣. 32. *expl.* latus, tempore captivitatis, profundus, pœnarum magnitudine. *Hieron.*

℣. 34. *expl.* comme font souvent ceux qui ont bû avec excès. *Synops.*

℣. 35. *lettr.* derriere votre dos. Ibid. *expl.* i. e. supplicii, quæ propter impietatem & scelera meruisti. *Hie.*

36. Le Seigneur me dit aussi: Fils de l'homme, ne jugerez-vous point Oolla & Ooliba; & ne leur déclarerez-vous point leurs méchancetés?

37. Car ce sont des femmes adulteres qui ont les mains pleines de sang, & qui se sont prostituées à leurs idoles. Elles ont pris même les enfans qu'elles avoient engendrés pour moi //, & elles les ont sacrifiés à leurs idoles qui les ont devorés.

38. Mais elles m'ont fait encore cet outrage: Elles ont violé en ce jour-là mon sanctuaire //; elles ont profané mes jours de sabbat.

39. Et lorsqu'elles sacrifioient leurs enfans à leurs idoles, & qu'elles entroient dans mon sanctuaire en ce jour-là pour le profaner, elles m'ont fait même cette injure au milieu de ma maison //.

40. // Elles ont fait chercher des hommes qui venoient de

36. Et ait Dominus ad me, dicens: Fili hominis, numquid judicas Oollam & Oolibam, & annuntias eis scelera earum?

37. Quia adulteratæ sunt, & sanguis in manibus earum, & cum idolis suis fornicatæ sunt: insuper & filios suos, quos genuerunt mihi, obtulerunt eis ad devorandum.

38. Sed & hoc fecerunt mihi: Polluerunt sanctuarium meum in die illa, & sabbata mea profanaverunt.

39. Cùmque immolarent filios suos idolis suis, & ingrederentur sanctuarium meum in die illa ut pollurent illud: etiam hæc fecerunt in medio domus meæ.

40. Miserunt ad viros venientes de lon-

℣. 37. *expl.* quos gignere debuerunt mihi, ut uxor marito: vel, qui mei esse debuerant. *Synops.*

℣. 38. *expl.* en mettant l'idole de Baal dans le temple même de Dieu.

℣. 39. *expl.* non seulement ils ont profané mes jours de sabbat, mais ils ont commis toutes leurs profanations au milieu de ma maison & de mon temple. *Hieron. Synops.*

℣. 40. *expl.* Il repete souvent les mêmes choses, avec quelque petit changement, pour les mieux imprimer. Il parle encore des Chaldéens. *Synops.*

ge, ad quos nuntium miserant : itaque ecce venerunt ; quibus te lavisti, & circumlinisti stibio oculos tuos, & ornata es mundo muliebri.

bien loin, ausquels elles avoient envoyé des ambassadeurs : & lorsqu'ils sont venus, pour les mieux recevoir, vous avez eu soin de vous laver ; vous avez mis du fard sur votre visage, & vous vous êtes parée de vos ornemens les plus précieux.

41. Sedisti in lecto pulcherrimo, & mensa ornata est ante te : thymiama meum, & unguentum meum posuisti super eam.

41. Vous vous êtes reposée sur un lit parfaitement beau, & on a mis devant vous une table ornée magnifiquement. On a fait brûler dessus mes encens & mes parfums ‖.

42. Et vox multitudinis exultantis erat in ea : & in viris, qui de multitudine hominum adducebantur, & veniebant de deserto, posuerunt armillas in manibus eorum, & coronas speciosas in capitibus eorum.

42. Leur maison étoit pleine d'une multitude qui étoit dans la joie ; & choisissant quelques-uns de cette foule d'hommes qu'on faisoit venir du désert ‖, elles mettoient leurs brasselets dans la main de ces étrangers, & des couronnes éclatantes sur leurs têtes.

43. Et dixi ei, quæ attrita est in adulteriis : Nunc fornicabitur in fornicatione sua etiam hæc.

43. Je dis alors de cette femme ‖ qui a vieilli dans l'adultere : Maintenant cette prostituée continuera à s'abandonner à ses désordres.

℣. 41. *expl.* au-lieu de vous servir, comme vous deviez, de ces parfums pour m'honorer, vous les avez fait servir à la prostitution de votre idolatrie. *Hieron. Synops.*

℣. 42. *expl.* Jerusalem suivoit les superstitions, non seulement des Assyriens, mais encore de plusieurs peuples qui étoient du côté du desert : *id est*, de l'Arabie. *Synops.*

℣. 43. *expl.* Oolla, & Ooliba, Jerusalem, ou Samarie, ou l'une & l'autre. *Hieron.*

44. Ils sont entrés chez elle comme on entre chez une femme débauchée. C'est ainsi qu'ils sont entrés chez ces femmes perdues & criminelles Oolla & Ooliba.

45. Ces hommes seront donc à l'égard d'elles *les ministres* de ma justice ", & ce seront eux qui les jugeront comme on juge les adulteres, comme on juge celles qui répandent le sang ; parceque ce sont des adulteres, & que leurs mains sont pleines de sang.

46. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Faites venir contre ces deux femmes prostituées " une multitude d'hommes, & livrez les en proie dans ce tumulte de guerre.

47. Que les peuples prennent des pierres, & les lapident " ; qu'ils les percent de leurs épées ; qu'ils tuent leurs fils & leurs filles ; qu'ils mettent le feu dans leurs maisons, & qu'ils les brûlent.

48. C'est ainsi que j'abolirai les crimes de dessus la terre, & que toutes les femmes ap-

44. Et ingressi sunt ad eam quasi ad mulierem meretricem : sic ingrediebantur ad Oollam & Oolibam, mulieres nefarias.

45. Viri ergo justi sunt : hi judicabunt eas judicio adulterarum, & judicio effundentiũ sanguinem, quia adulteræ sunt, & sanguis in manibus earum.

46. Hæc enim dicit Dominus Deus : Adduc ad eas multitudinem, & trade eas in tumultum, & in rapinam.

47. Et lapidentur lapidibus populorum, & confodiantur gladiis eorum : filios & filias earum interficient, & domos earum igne succendent.

48. Et auferam scelus de terra, & discent omnes mulieres,

ỷ. 45. *lett.* seront justes *Justi*, quia justitiæ divinæ ministri.

ỷ. 46. *lett.* contre elles.

ỷ. 47. *expl.* il fait allusion à ce qu'ordonnoit la loi contre les adulteres.

ne faciant secundum scelus earum.

49. Et dabunt scelus vestrum super vos, & peccata idolorum vestrorum portabitis; & scietis quia ego Dominus Deus.

prendront à n'imiter pas les abominations // de celles-ci.

49. Et *vos ennemis* feront retomber sur vous *l'énormité de* votre crime; vous porterez le peché de vos idoles //; & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu.

ỷ. 48. *lettr.* scelus *Hebraïs.* fœditatem.

ỷ 49. *expl.* la peine dûe pour le peché de votre idolatrie. *Synops.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỷ. 2. 3. 4. *UNe même mere a eu deux filles, qui sont tombées dans la fornication en Egypte..... La plus grande s'appelloit Oolla, & la plus petite s'appelloit Ooliba. Elles ont été à moi, &c.*

Dieu nous peint ici un tableau affreux des vices charnels sous l'image de deux sœurs prostituées, pour nous faire mieux comprendre l'énormité des pechés spirituels, ausquels l'on est d'ordinaire moins sensible. Car il est certain que par toutes les abominations de ces deux sœurs qu'il dépeint ici, il a voulu nous representer l'idolatrie où son peuple s'étoit laissé emporter, comme il le marque visiblement par ces paroles qu'il dit dans la suite à Jerusalem, lorsqu'il lui déclare tous les maux que les Chaldéens devoient lui faire souffrir: *Ils vous traiteront de cette sorte, parceque vous vous êtes prostituée aux nations, parmi lesquelles vous vous souillez par le culte de vos idoles.* v. 30.

Pour bien entendre tout ce chapitre, il est bon de se souvenir que le peuple d'Israel fut divisé, Hieron.

après sa sortie de l'Egypte, en douze Tribus, qui ne composoient d'abord qu'un seul royaume : qu'à la mort de Salomon, & en punition de ses crimes, ce même royaume fut séparé tout-d'un-coup en deux, dont une partie composée de la tribu de Juda & de celle de Benjamin, fut nommée le royaume de Juda, où étoit Jerusalem, & où regnerent les Princes de la maison de David; & l'autre composée des dix Tribus s'appelloit le royaume d'Israel, où étoit la ville de Samarie, & où Jeroboam regna le premier. Ces deux royaumes sont représentés ici sous la figure de deux sœurs, dont la plus grande nommée *Oolla*, qui signifie *tente*, marquoit le royaume d'Israel ou de Samarie, comme le plus grand & celui où étoit le pavillon, non du Seigneur, mais des idoles; & la plus petite, nommé *Ooliba*, qui signifie, *Mon tabernacle est dans elle*, marquoit le royaume de Juda, comme le moins étendu, quoiqu'il fût le plus ancien, & que le temple de Dieu fût dans la ville de Jerusalem capitale de ce royaume. Ces deux sœurs étoient filles d'une même mere, c'est-à-dire de la maison de Jacob : *Filiæ fuerunt matris unius, de Israel stirpe generatæ.* Et elles *s'étoient prostituées* dès le tems qu'elles étoient *en Egypte*; c'est-à-dire, que deslors elles s'étoient abandonnées à l'idolatrie : car c'est-là la raison pour laquelle, selon S. Jerôme, dans la loi qu'elles reçurent sur la montagne de Sina après être sorties de l'Egypte, Dieu leur défendit d'adorer aucunes idoles, parcequ'elles avoient adoré celles des Egyptiens.

℣. 5. &c. *Oolla s'est donc élevée contre moi par sa fornication, & elle a aimé avec une ardeur furieuse les Assyriens ses voisins, &c.*

Le royaume d'Israel ou de Samarie, figuré par *Oolla*, se laissa corrompre par l'exemple des Assyriens, avec qui les Israélites firent des alliances; & étant charmés de leurs richesses, par l'éclat & le luxe de leurs habits, & par l'appareil pompeux de leurs armées, ils se conformerent insensiblement à leurs mœurs & à toutes leurs superstitions. C'est ce que la sainte Ecriture entend principalement, lorsqu'elle dit de Samarie, qu'*Elle s'est abandonnée dans sa fornication aux enfans des Assyriens.* Souhaitant beaucoup de se concilier l'amitié de ces peuples idolâtres, elle s'appliquoit à leur complaire en imitant leur idolatrie, & elle mettoit sa confiance dans leurs dieux*, sans oublier même alors l'inclination qu'elle avoit eue autrefois pour les idoles de l'Egypte. Car il est visible, comme on l'a marqué auparavant, que tout ce qui est dit en ce lieu de sa *fornication*, soit avec les Egyptiens, ou avec les Assyriens, se doit entendre en un sens spirituel de l'impiété avec laquelle la maison d'Israel, que Dieu même avoit choisie pour son épouse, s'éloignoit de lui; pour aller chercher des dieux étrangers, & violoit par cette infidelité la foi de la divine alliance qu'il avoit faite avec elle.

℣. 11. &c. *Sa sœur Ooliba l'ayant vû punie de la sorte, a porté encore plus loin qu'elle la fureur de sa passion. Elle s'est prostituée sans aucune honte aux enfans des Assyriens par une fornication qui a surpassé encore celle de sa sœur, &c.*

Jerusalem où étoit le temple & le tabernacle Hiero.
du Seigneur, & qui étoit figurée par Ooliba, vit l'enlévement des dix tribus, sans que la punition de sa sœur lui servît à se corriger, & à quitter ses

déreglemens. Car les peines toutes seules ne sont point capables de changer le cœur ; & ce n'est pas
Luc. 16. 31. sans raison qu'Abraham dit au mauvais riche dans l'Evangile, lorsqu'il le pressoit d'envoyer avertir ses freres de ne pas venir dans le lieu de *tourmens* où il étoit : Que ceux qui ne croyoient point à la parole de Dieu, ne croiroient pas à celle d'un homme qui ressusciteroit d'entre les morts. Ainsi on peut dire, que si la vûe seule de l'enfer n'auroit pas été capable par elle-même de changer le cœur de ces hommes endurcis & impénitens, il n'est pas fort surprenant que la captivité des dix tribus n'ait point fait d'impression sur les habitans de Jerusalem. Mais parceque la patience du Seigneur à leur égard, & la vûe du châtiment de leurs freres étoit pour eux comme une nouvelle grace, dont ils auroient dû se servir pour leur salut, l'abus qu'ils en firent contribua même à faire croître leur iniquité ; en sorte que Jerusalem surpassa encore l'impiété de Samarie par la sienne. Car au lieu que Samarie se fit des idoles à Dan & à Bethel, Jerusalem eut l'impudence d'adorer l'idole de Baal dans le temple de Dieu même, & *se prostitua* ainsi *sans aucune honte à* l'idolatrie des *Assyriens*. S'il est donc aisé de se laisser emporter au mal par l'exemple des méchans, il est rare que la punition des méchans guérisse en nous le mal qu'un mauvais exemple nous a causé : & il faut que Dieu nous aide très puissamment par sa grace, pour nous retirer de l'abîme où nous nous sommes précipités : il faut qu'il nous fortifie contre nous-mêmes, en opposant au-dedans de nous à cette source de corruption & de misere qui nous entraîne vers le mal, un amour ardent de sa loi, & une

ferme volonté de lui obéir. Car c'est lui, comme dit saint Paul, qui nous donne cette volonté & ce pouvoir de lui plaire : *Deus est enim qui operatur in vobis & velle & perficere pro bona voluntate.* Philipp. 2. 13.

℣. 22. *C'est pourquoi, ô Ooliba, voici ce que dit le Seigneur* votre *Dieu : Je vais susciter contre vous tous ceux qui vous aimoient, dont votre ame s'est rassasiée* jusqu'à vous en dégoûter; *& je les rassemblerai contre vous de toutes parts.*

Dieu étant juste, ne laisse rien d'impuni. Mais la grandeur de sa justice n'éclate jamais davantage que lorsqu'il se sert des choses mêmes par lesquelles nous avons peché, pour nous châtier. C'est ce qui parut d'une maniere surprenante à l'égard de Jerusalem. Cette ville ingrate & infidelle à Dieu son époux, avoit violé son alliance en se liant étroitement avec les Assyriens qui étoient des idolâtres, & elle avoit témoigné un aussi grand attachement à leurs idoles, que les amans les plus passionnés en font paroître pour les personnes qu'ils aiment ; car c'est la comparaison ou la figure dont se sert le Saint-Esprit dans tout ce chapitre, pour représenter le fornication spirituelle de la ville de Jerusalem. Or comme il est ordinaire que ceux qui aiment le plus fortement les créatures, les aiment jusqu'à s'en dégoûter ; aussi les Juifs, après s'être unis par des liens si étroits avec les Assyriens, les quitterent pour s'allier au Roi d'Egypte. Et Dieu se servant alors, pour punir leur idolatrie, de ceux mêmes qu'ils avoient aimés jusqu'à adorer leurs dieux, *rassembla de toutes parts les enfans de Babylone*, & rendit ces peuples barbares les executeurs de sa justice con-

tre son peuple. Telle est la nature, telles sont les suites de tout amour qui n'est point reglé par celui de Dieu. L'amour du monde enchante d'abord ceux qui se laissent éblouir, comme les Israélites, par le faste, par les richesses, & par la pompe des enfans du siecle, figurés par *les enfans des Assyriens*. Mais à ce premier enchantement succedera tôt ou tard un *dégoût* qui leur causera un regret éternel, & la justice de Dieu leur fera trouver enfin dans ce qu'ils avoient le plus aimé, la matiere de leur plus grand châtiment.

ỳ. 25. Ils vous couperont les nez & les oreilles, &c.

Hieron. Ceux avec qui vous vous étiez alliée si étroitement, *vous couperont le nez & les oreilles*, ainsi qu'à une adultere, & à une femme que l'on a surprise dans son crime, afin que vous ne puissiez plus leur plaire étant ainsi défigurée. Car comme le nez fait la plus grande partie de la beauté du visage, & que les femmes pendent à leurs oreilles des diamans & des perles, aussi la puissance & la dignité royale vous seront ôtées, & je vous dépouillerai de tout cet éclat qui vous rendoit agréable : afin que vous ne soiez plus en état de vous prostituer à l'idolatrie avec ceux qui vous corrompoient, & que n'osant plus lever les yeux vers les Chaldéens, vous craigniez de vous montrer dans votre difformité à ceux qui vous ont trompée. C'est ainsi, selon saint Jerôme, que Dieu se servant toujours de la même figure d'une femme prostituée, couvroit de la derniere confusion cette ville auparavant si auguste, en qui il avoit pris plaisir de faire éclater toute la magnificence de sa gloire, depuis qu'il l'avoit choisie pour son épouse, &

qui n'avoit pas apprehendé de le quitter, pour courir après des dieux étrangers. *Hæc autem omnia faciam, ut perditâ pulchritudine, & vultu venefico, deturpato, quiescat aliquando scelus tuum, &c. . . . . nequaquàm audeas oculos tuos levare ad Chaldeos, & amatoribus pristinis ostendere fœditatem tuam.*

CHAPITRE XXIV.

1. Et factum est verbum Domini ad me, in anno nono, in mense decimo, decima die mensis, dicens:

2. Fili hominis, scribe tibi nomen diei hujus, in qua confirmatus est rex Babylonis adversum Jerusalem hodie.

3. Et dices per proverbium ad domum irritatricem parabolam, & loquêris ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Pone ollam; pone, inquam, & mitte in eam aquam.

4. Congere frusta ejus in eam, omnem

1. Le dixiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année *, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit: L'an du monde 3414. avant J.C. 590.

2. Fils de l'homme, marquez bien ce jour, & écrivez-le; parceque c'est en ce jour que le Roi de Babylone a rassemblé ses troupes devant Jerusalem.

3. Vous parlerez en figure à la maison d'Israel, qui ne cesse point de m'irriter; & vous lui direz cette parabole: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Mettez une marmite sur le feu: mettez, dis-je, une chaudiere, & de l'eau dedans;

4. remplissez-la de viande de tous les meilleurs endroits;

*. 1. *expl.* depuis la captivité du Roi Joachin.

mettez-y la cuiſſe, l'épaule, les morceaux choiſis & pleins d'os.

partem bonam, femur & armum, electa & oſſibus plena.

5. Prenez la chair des bêtes les plus graſſes, mettez au-deſſous les os les uns ſur les autres; faites-la bouillir à gros bouillons ‖ juſqu'à faire cuire les os mêmes au milieu de la chaudiere.

5. Pinguiſſimum pecus aſſume, compone quoque ſtrues oſſium ſub ea: efferbuit coctio ejus, & diſcocta ſunt oſſa illius in medio ejus.

6. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Malheur à la ville de ſang ‖, qui eſt comme une marmite toute enrouillée, dont la rouille n'eſt point ſortie ‖; jettez toutes les pieces de viande qui y ſont ‖ les unes après les autres, ſans qu'on jette le ſort ſur ſes habitans ‖;

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati ſanguinum, ollæ, cujus rubigo in ea eſt, & rubigo ejus non exivit de ea: per partes & per partes ſuas ejice eam: non cecidit ſuper eam ſors.

7. car ſon ſang eſt au milieu d'elle, elle l'a répandu ſur les pierres les plus luiſantes & les plus polies ‖, & non ſur la terre, où il auroit pu être couvert de pouſſiere.

7. Sanguis enim ejus in medio ejus eſt, ſuper limpidiſſimam petram effudit illum: non effudit illum ſuper terram ut poſſit operiri pulvere.

℣. 5. *Hebr.* bullire fac, &c.

℣. 6. *expl.* à Jeruſalem.

Ibid. *expl.* qui pour cette raiſon ſera jettée dans le feu comme Jeruſalem fut brûlée en effet par les Chaldéens.

Ibid. *expl.* comme les habitans de Jeruſalem en furent ainſi tous chaſſés.

Ibid. *expl.* comme lorſque l'on veut ſauver au moins ceux que le ſort favoriſera: car nul n'échapera de Jeruſalem.

℣. 7. *expl.* ut pateret omnibus, nec terra operiretur aut pulvere. Hoc indicat quòd non occulta, ſed publica fecerit homicidia. *Hieron.*

8. Ut superinducerem indignationem meam, & vindictâ ulciscerer : dedi sanguinem ejus super petram limpidissimam, ne operiretur.

8. Pour faire donc tomber mon indignation sur elle, & pour me venger d'elle selon qu'elle le mérite, j'ai répandu son sang sur les pierres les plus luisantes, afin qu'il n'y ait rien qui le couvre.

9. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Væ civitati sanguinum, cujus ego grandem faciam pyram.

9. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur à la ville de sang, dont je ferai un grand bûcher.

10. Congere ossa, quæ igne succendam : consumentur carnes, & coquetur universa compositio, & ossa tabescent.

10. Mettez les os les uns sur les autres, afin que je les fasse brûler dans le feu. La chair sera consumée. On en arrangera toutes les pieces, & on les fera cuire ensemble, & les os seront réduits à rien.

11. Pone quoque eam super prunas vacuam, ut incalescat, & liquefiat æs ejus : & conflectur in medio ejus inquinamentum ejus, & consumatur rubigo ejus :

11. Mettez aussi la chaudiere vuide sur les charbons ardens, afin qu'elle s'échauffe, que l'airain se brûle, que son ordure se fonde au-dedans, & que sa rouille se consume.

12. multo labore sudatum est, & non exivit de ea nimia rubigo ejus, neque per ignem.

12. On s'est efforcé avec grande peine de la nettoier, & la rouille y est si enracinée, qu'elle n'a pu même sortir par le feu.

13. Immunditia tua execrabilis : quia mundare te volui, & non es mundata à sordibus tuis : sed nec mundaberis prius, donec

13. Votre impureté est execrable, parceque j'ai voulu vous purifier, & que vous n'avez point quitté vos ordures : mais vous ne deviendrez point

pure non plus, avant que j'aie satisfait mon indignation en vous *punissant*.

14. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé. *Le tems* est venu. Je m'en vais agir. Je ne laisserai plus les fautes impunies; je ne pardonnerai plus; je ne m'appaiserai plus : mais je vous jugerai selon vos voies & selon le dereglement de vos œuvres, dit le Seigneur.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles :

16. Fils de l'homme, je vais vous frapper d'une playe, & je vous ravirai ce qui est le plus agréable à vos yeux *; mais vous ne ferez point de plaintes funebres; vous ne pleurerez point, & les larmes ne couleront plus sur votre visage.

17. Vous soupirerez en secret, & vous ne ferez point le deuil comme on fait pour les morts. La couronne de votre thiare sera sur votre tête *, & vous aurez vos souliers à vos piés. Vous ne couvrirez point votre visage, & vous ne man-

quiescere faciam indignationem meam in te.

14. Ego Dominus locutus sum : Veniet, & faciam : non transeam, nec parcam, nec placabor: juxta vias tuas, & juxta adinventiones tuas judicabo te, dicit Dominus.

15. Et factum est verbũ Domini ad me, dicens:

16. Fili hominis, ecce ego tollo à te desiderabile oculorum tuorum in plaga : & non planges, neque plorabis, neque fluent lacrymæ tuæ.

17. Ingemisce tacens, mortuorum luctum non facies: corona tua circumligata sit tibi, & calceamenta tua erunt in pedibus tuis, nec amictu ora velabis, nec cibos lugentium comedes.

* 16. *expl.* votre femme.

*. 17. *expl.* Les prêtres avoient comme une espece de couronne sur leur thiare sacerdotale. *Autr.* Vous ne couperez point vos cheveux comme font ceux qui pleurent.

18. Locutus

gerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil.

18. Locutus sum ergo ad populum manè, & mortua est uxor mea vesperè : fecique manè sicut præceperat mihi.

18. Je parlai donc le matin au peuple, & le soir ma femme mourut. Le lendemain matin je fis ce que Dieu m'avoit ordonné.

19 Et dixit ad me populus: Quare non indicas nobis quid ista significent, quæ tu facis?

19. Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que signifie ce que vous faites ?

20. Et dixi ad eos : Sermo Domini factus est ad me, dicens : Loquere domui Israel :

20. Je leur répondis : Le Seigneur m'a adressé sa parole, & m'a dit : Dites à la maison d'Israel :

21. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego polluam sanctuarium meum, superbiam imperii vestri, & desiderabile oculorum vestrorum, & super quo pavet anima vestra. Filii vestri, & filiæ vestræ, quas reliquistis, gladio cadent,

21. Voici ce que dit le Seigneur *votre* Dieu : Je vais profaner mon sanctuaire, dont vous faites l'ornement superbe de votre empire, qui est ce que vos yeux aiment le plus, & l'objet des craintes de votre ame. Vos fils & vos filles qui seront restées, périront par l'épée,

22. & facietis sicut feci : Ora amictu non velabitis, & cibos lugentium non comedetis.

22. & vous ferez comme j'ai fait : Vous ne couvrirez point votre visage, & vous ne mangerez point des viandes qu'on donne à ceux qui sont dans le deuil.

23 Coronas habebitis in capitibus vestris, & calceamenta in pedi-

23. Vous aurez des couronnes sur vos têtes & des souliers à vos pieds. Vous ne ferez point de

plaintes funebres, & vous ne verserez point de larmes : mais vous secherez dans vos iniquités ; & chacun de vous regardant son frere, jettera de grands soupirs.

bus : non plangetis neque flebitis, sed tabescetis in iniquitatibus vestris, & unusquisque gemet ad fratrem suũ.

24. Ezechiel vous sera un signe pour l'avenir. Vous ferez toutes les mêmes choses qu'il a faites lorsque ce *tems* sera arrivé ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur *votre* Dieu.

24. Eritque Ezechiel vobis in portentum : juxta omnia, quæ fecit, facietis cùm venerit istud : & scietis quia ego Dominus Deus.

25. Vous donc, fils de l'homme, quand ce jour sera venu auquel je leur ôterai leur force & la joie que leur donnoit *ce qui faisoit* leur gloire & leur dignité, que je leur ravirai ce que leurs yeux aimoient le plus, ce qui faisoit le repos de leurs ames, *c'est-à-dire* leurs fils & leurs filles ;

25. Et tu, fili hominis, ecce in die, quâ tollam ab eis fortitudinem eorum, & gaudium dignitatis, & desiderium oculorum eorum, super quo requiescunt animæ eorum, filios & filias eorum :

26. En ce jour-là lorsqu'un homme qui sera échapé du péril viendra vous dire des nouvelles *de Jerusalem* ;

26. In die illa cùm venerit fugiens ad te, ut annuntiet tibi :

27. quand ce jour-là, dis-je, sera arrivé, votre bouche s'ouvrira pour parler avec celui qui se sera échapé par la fuite : vous parlerez, & vous ne demeurerez plus dans le silence ; vous leur serez un signe pour l'avenir, & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

27. In die, inquam, illa aperietur os tuum cum eo qui fugit : & loquêris, & non silebis ultrà : erisque eis in portentum, & scietis quia ego Dominus.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. &c. *Le deuxiéme jour du dixiéme mois de la neuviéme année, le Seigneur m'adressa sa parole, & me dit : Fils de l'homme, marquez bien ce jour, &c.*

Ezechiel avoit commencé à prophetiser la cinquiéme année de la captivité du Roi Jechonias, qui s'étoit rendu par l'ordre de Dieu entre les mains de Nabuchodonosor. C'est donc de *la neuviéme année* de la même captivité de Jechonias, & parconsequent du regne de Sedecias que le Roi de Babylone mit en sa place, dont il est parlé ici. Et ce fut cette même année, le dixiéme jour du dixiéme mois, que les Chaldéens mirent le siege devant la ville de Jerusalem : comme aussi ce fut en ce même jour que le Seigneur fit connoître à Ezechiel, qui étoit captif à Babylone, l'approche des troupes des Babyloniens qui investirent cette ville sainte, que tant d'abominations avoient rendue toute profane. Dieu ayant accoutumé de représenter sous differentes figures les grands malheurs qui étoient prêts d'accabler son peuple, se sert ici de celle d'une marmite qu'on met sur le feu, qu'on remplit de toutes sortes de viandes les mieux choisies & les plus grasses, & qu'on fait bouillir à gros bouillons, jusqu'à faire cuire les os mêmes. On a déja vû dans Jeremie la même figure, & on ne sçauroit assez s'étonner de voir que l'Esprit de Dieu ne compare la ville de Jerusalem, dans la terrible punition qu'il lui préparoit, qu'à une marmite ou à une chaudiere pleine d'eau Jerem. 1. 13.

& des meilleures viandes qu'on fait bouillir avec un grand feu. Cependant on ne peut douter que ce ne soit l'explication veritable de cette figure, puisque Dieu, comme le remarque S. Jerôme, a eu soin lui-même de le déclarer à son Prophete, lorsqu'il lui dit en s'expliquant sur ce sujet : *Malheur à la ville de sang, qui est comme une marmite toute rouillée, dont la rouille n'est point sortie. Jettez toutes les pieces de viandes qui y sont, les unes après les autres.*

Toutes ces pieces de viandes ne signifient donc autre chose que les habitans de Jerusalem depuis les plus grands & les plus puissans, figurés par *les morceaux choisis & pleins d'os*, jusqu'aux plus petits. Jerusalem étoit elle-même la marmite. Le feu sur lequel elle fut mise, marquoit les fléaux differens de la justice de Dieu, la famine, la peste, l'épée, & le feu même par lequel elle fut entierement consumée. *La rouille* de cette marmite figuroit la malice des habitans de cette ville. Et quoiqu'*elle ait été mise sur les charbons ardens, sa rouille n'a pu s'en aller* ; c'est-à-dire, selon l'explication de S. Jerôme, que ces Juifs au milieu même de tous ces tourmens ont toujours perséveré dans l'impiété qui leur avoit attiré la juste vengeance de Dieu. *On n'a point jetté le sort sur elle*, pour sauver les uns & faire perir les autres ; parceque tous devoient être envelopés dans une perte commune : *Non cecidit super eam sors, ut alii perirent, & alii salvarentur : sed cunctis communis venit interitus.*

Il est vrai qu'on est surpris de toutes ces expressions si extraordinaires de *viandes choisies & grasses*, des *meilleurs endroits* de la viande, de *cuisse*

& *d'épaule*, de *morceaux les mieux choisis & pleins d'os*, de *marmite* qu'on met sur le feu & qu'on fait *bouillir à gros bouillons*, de marmite *toute rouillée*, & dont *la rouille s'est attachée si fortement à l'airain*, que *le feu n'a pu l'ôter* : toutes ces expressions & d'autres semblables peuvent bien sans doute n'être pas au goût de ceux qui ne sont point accoutumés au langage figuré de l'Ecriture. Qu'ils se souviennent cependant, que celui qui tient ici ce langage est le même qui ayant parlé longtems auparavant par la bouche de Moïse, dit ces paroles non moins surprenantes, mais qui expriment parfaitement la fureur d'un Dieu armé de toute sa justice pour punir les réprouvés : *J'enyvrerai mes fleches du sang* des hommes, *& mon épée se soûlera de leur chair*. Que doit-on donc concevoir de tous les méchans, & que sont-ils devant Dieu, lorsque l'heure de les punir dans sa rigueur est arrivée, sinon autant de victimes engraissées de biens & de plaisirs de la terre, dont *le sang* doit *l'enyvrer* dans sa fureur, selon l'expression de l'Ecriture, & dont *les chairs doivent être dévorées* par sa *justice* ? L'effroyable punition de Jerusalem, dont ces menaces furent suivies, en fit comprendre & sentir la verité à ses habitans, lorsque la famine, la peste, l'épée & le feu devorérent tant d'impies qui s'en étoient jusqu'alors moc- qués. Mais depuis que JESUS-CHRIST *a été rassasié d'opprobres*, selon le langage du Saint-Esprit, on doit comprendre aisément comment il *s'enyvrera* d'une maniere toute spirituelle *du sang, & se soûlera de la chair* de ceux qui auront osé insulter à ses souffrances, & mépriser ses humiliations. C'est ce qu'il est important de bien méditer,

Deut. 32. 42.

Jerem. Thren. 3. 30.

afin qu'on soit digne de n'en faire pas l'épreuve. Car malheur à ceux qui attendront à en faire une funeste expérience.

℣. 13. *Votre impureté est execrable, parceque j'ai voulu vous purifier, & que vous n'avez point quitté vos ordures. Mais vous ne deviendrez point pure non plus, avant que j'aye satisfait mon indignation en vous punissant.*

Estius se fait cette objection considérable, comment on peut accorder ces paroles du Seigneur : Qu'*il a voulu purifier* Jerusalem, & qu'*elle n'a point* quitté ses ordures ; avec cette autre du Roi
Ps. 113. 11. prophete, qui dit en parlant de Dieu : Que *tout ce qu'il a voulu il l'a fait* : & avec celle-ci du saint
Esther 13. 9. homme Mardochée : *Seigneur, toutes choses sont soumises à votre pouvoir, nul ne peut résister à votre volonté, si vous avez résolu de sauver Israel.* Il y répond en disant : Que l'on peut considerer comme deux sortes de volontés en Dieu ; l'une qui est absolue, telle qu'est celle par laquelle il a résolu de sauver tous ses élûs ; & cette volonté de Dieu, dit-il, a toujours infalliblement son effet : l'autre qui est conditionnelle, & qui supposant que l'on fera ce qu'il commande, nous donne divers préceptes, & nous fait plusieurs défenses qui seroient capables de nous sauver si nous les observions. Et c'est, selon cet Auteur, de cette derniere volonté de Dieu qu'on doit entendre ce qu'il dit ici : Qu'*il a voulu purifier Jerusalem*, & qu'*elle n'est point devenue pure* ; car c'est de même que s'il lui disoit : Je vous ai donné ma loi, j'ai institué plusieurs sacrifices en votre faveur ; j'ai eu soin de vous envoyer divers Prophetes ; je vous ai exhortée à la piété par mes promesses ; & détournée au-contrai-

te du peché, tant par mes menaces que par les peines dont je vous ai affligée. Toutes ces choses devoient vous servir à vous purifier de vos souillures : & cependant vous n'en êtes point devenue plus pure. C'est ce qui rend *votre impureté execrable* devant mes yeux, à cause de ce mépris que vous avez fait de toutes mes graces ; puisque plus vous en avez reçû, plus vous êtes devenue ingrate, en les rendant inutiles pour votre salut. C'est dans ce sens même que JESUS-CHRIST disoit depuis à la ville de Jerusalem : *Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme une poulle rassemble ses petits sous ses ailes, & tu ne l'as pas voulu ?* Sur quoi saint Hilaire dit excellemment : Que le Fils de l'homme étant devenu à l'égard des Juifs, dans son Incarnation, comme cet oiseau terrestre & domestique, les couvroit, pour le dire ainsi, de ses aîles & de son corps, afin de leur communiquer comme à ses petits la chaleur d'une vie immortelle, & de produire en eux comme par une seconde géneration, les aîles & la force dont ils avoient besoin pour s'élever, après cette divine renaissance, jusqu'au royaume du ciel. Mais parcequ'ils ne le voulurent point, ajoûte ce Saint, leur maison demeura vuide & deserte ; c'est-à-dire, qu'ils se rendirent indignes de la demeure du Saint-Esprit : *Terrena videlicet nunc & domestica avis factus, quodam corporis sui tanquam alarum operimento, calorem ut pullis suis vitæ immortalis indulgens, & in volatum velut nova generatione producens .... ut alterius generationis ortu & calore confoventis renati, in celeste regnum tanquam pennatis corporibus evolarent.*

Matth. 23. 37.

Hilar. in Matth. cant. 24.

Dieu ajoûte en parlant de Jerusalem par la bou- *Estius*

che d'Ezechiel : Qu'*elle ne deviendra point pure non plus, avant qu'il ait satisfait son indignation* en la punissant : ce qui ne marque pas qu'elle fut ensuite purifiée par le châtiment, puisqu'il vient de déclarer en un langage figuré : Que *sa rouille n'a pu sortir même par le feu.* Mais ces paroles doivent s'expliquer au même sens que Dieu dit à son Fils unique : *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis* ; & que l'Evangile dit de saint Joseph : *Non cognoscebat (conjugem suam) donec peperit filium suum primogenitum.* De même donc que le Fils de Dieu ne cessera pas d'être assis à la droite de son Pere après qu'il aura réduit ses ennemis, &c. & que S. Joseph n'ayant pas connu sa femme la sainte Vierge avant qu'elle eût enfanté son Fils premier-né, ne la connut pas non plus depuis : aussi Dieu nous déclarant que Jerusalem ne seroit point purifiée avant qu'il eût satisfait son indignation sur son sujet, nous fait seulement entendre qu'il ne cesseroit point de satisfaire sa fureur, que cette ville ne fût tout-à-fait détruite.

Psal. 109. 1. Matth. 1. 25.

℣. 16. 17. *Fils de l'homme, je vais vous frapper d'une plaie, & je vous ravirai ce qui est le plus agréable à vos yeux. Mais vous ne ferez point de plaintes funebres ; vous ne pleurerez point, &c.*

Rien n'est plus aimable à un mari, dit S. Jerôme, qu'une bonne femme que le Seigneur lui a donnée, & avec laquelle il s'est uni selon l'esprit & les regles de la loi divine. C'est donc de la femme d'Ezechiel dont Dieu parle ici, lorsqu'il dit de ce Prophete, qu'*il va lui ôter ce qui étoit le plus agréable à ses yeux.* Mais d'où vient que le Seigneur va lui ravir cette femme si agréable,

& qu'il lui défend en même-tems d'en faire paroître aucun deuil ? C'est qu'il vouloit faire voir à son peuple, par la perte que feroit Ezechiel de ce qu'il avoit de plus cher, qu'ils alloient aussi être dépouillés de ce qu'ils aimoient le plus ; & que la désolation du royaume de Juda seroit telle, que nul ne pourroit pleurer son mort en particulier, parceque tous seroient envelopés dans une perte commune. Il fallut une constance extraordinaire à ce saint Prophete, pour porter sans aucun murmure cette affliction si sensible & si imprévûe, & pour vouloir bien, étant innocent, servir d'exemple à tant de coupables, & devenir à leur égard comme une figure vivante du châtiment qui étoit prêt de tomber sur eux. Mais le même Dieu qui lui défendit de faire paroître aucunes marques exterieures de son deuil, lui donna la force de sacrifier toute sa douleur à l'obéïssance qu'il lui devoit, & d'étouffer tous les sentimens de sa perte particuliere par la vûe de la destruction de Jerusalem & du temple, & de la ruine de tout son payis, que la lumiere de la foi lui rendoit déja présente. Il falloit donc, selon les desseins de Dieu, que les captifs qui étoient à Babylone, voyant la mort de la femme d'Ezechiel, & la maniere si surprenante dont usa le Prophete après cette mort, se portassent à lui en demander la raison ; afin que lorsqu'il leur auroit expliqué cette figure ou cette énigme, ils fussent plus disposés à ajoûter foi à ses paroles accompagnées d'une si grande constance.

℣. 19. 20. *Alors le peuple me dit : Pourquoi ne nous découvrez-vous pas ce que signifie ce que vous faites ? Je leur répondis : Le Seigneur m'a dit : Dites à la maison d'Israel....*

Je vais profaner mon sanctuaire . . . . . qui est ce que vos yeux aiment le plus , &c.

Lorsque la femme d'Ezechiel fut morte , les Juifs fort surpris de ce qu'il n'en faisoit paroître aucune marque de deuil , lui demanderent la raison qui le portoit à en user de cette sorte. Alors le Prophete , selon le dessein de Dieu , leur fit entendre, Que la perte qu'il venoit de faire de ce qu'il avoit de plus cher au monde , ne leur étoit qu'une image du châtiment que Dieu alloit exercer contre eux, *en profanant son sanctuaire,qu'ils regardoient comme l'ornement superbe de leur Empire , & la chose la plus aimable à leurs yeux.* Il ajoûte : Qu'*il seroit lui-même un signe pour l'avenir à leur égard*; parcequ'ils feroient bientôt ce qu'ils lui voyoient faire alors ; & qu'ils seroient tellement frappés par l'embrasement de leur ville & de leur temple , & par le renversement de tout le royaume , qu'ils n'auroient pas la liberté de songer à la perte particuliere de leurs proches , ni même de témoigner trop ouvertement leur deuil , depour d'offenser les victorieux. *Urbe temploque succensis , stupebitis ad malorum magnitudinem , &c.* C'est la maniere dont saint Jerôme explique cet endroit , en développant un peu ce qui paroit exprimé plus obscurément dans le sacré Texte.

Hieron.

Il est sans doute bien remarquable , que Dieu déclarant qu'il va profaner son sanctuaire , paroît accuser les Juifs d'avoir pris sujet de ce temple même si auguste , pour s'en élever avec orgueil audessus des autres peuples , lorsqu'il dit : Qu'*ils en faisoient l'ornement superbe de leur Empire.* Car rien en effet n'est plus capable de l'irriter contre nous , que l'abus des choses saintes dont nous

prétendons tirer avantage pour notre gloire. Ainsi les Juifs avoient profané le sanctuaire du Seigneur, dès qu'ils l'avoient regardé comme le sujet de leur propre élevation. Et Dieu en *le profanant* ensuite lorsqu'il l'exposa à l'impiété des barbares, ne fit autre chose que punir cette premiere profanation que son peuple en avoit faite, tant par son orgueil, que par son idolatrie.

℣. 26. *En ce jour-là, lorsqu'un homme qui sera échappé du péril viendra vous dire des nouvelles* de Jerusalem.... *votre bouche s'ouvrira pour parler avec lui : vous parlerez, & vous ne demeurerez plus dans le silence, &c.*

Le Seigneur avoit défendu à Ezechiel de faire des plaintes lugubres sur la mort de celle qu'il aimoit si tendrement. Et il lui témoigne ici, qu'il doit plutôt les reserver pour le tems auquel on viendra lui annoncer la destruction de Jerusalem & la mort de ses habitans, dont la mort si prompte de sa femme leur étoit une figure. Ce sera *alors*, lui dit le Seigneur, que *vous ouvrirez librement la bouche pour parler*, & pour faire voir que vous aviez veritablement prédit tout ce que cet homme déclara être arrivé dans la Palestine. Et vous convaincrez tous les incrédules de la verité & de la justice de l'accomplissement de toutes vos prédictions. Ils se porteront alors à vous regarder avec respect comme un Prophete, & vos paroles aussi-bien que vos actions, comme de vraies prophéties. C'est ainsi que Dieu dit ailleurs à un Grand-Prêtre, & à tous ceux qui étoient comme lui ses ministres; Qu'*il les avoit destinés pour être la figure de l'avenir*; parceque les Saints du vieux Testament ne connoissoient pas seulement par la révélation de

Hieron.

Zacha. 3. 8.

Dieu les choses futures, mais étoient eux-mêmes par leurs paroles & leurs actions, les Prophetes & les figures de plusieurs grandes verités : ce que le Seigneur marque encore clairement dans Osée, lorsqu'il dit : Que les personnes des Prophetes l'ont
Osée 11. 10. représenté sous des images differentes : *In manu Prophetarum assimilatus sum.*

CHAPITRE XXV.

1. LE Seigneur me parla encore de cette sorte :

2. Fils de l'homme, tournez votre visage contre les enfans d'Ammon, & prophetisez contre eux.

3. Et vous direz aux enfans d'Ammon : Ecoutez la parole du Seigneur *notre* Dieu. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez jetté des cris de joie contre mon sanctuaire lorsqu'il a été profané ; contre la terre d'Israel lorsqu'elle a été désolée, & contre la maison de Juda, lorsqu'ils ont été emmenés captifs :

4. je vous livrerai aux peuples de l'orient, afin que vous deveniez leur héritage ; & ils établiront sur votre terre les parcs de vos troupeaux, & ils y dres-

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra filios Ammon, & prophetabis de eis.

3. Et dices filiis Ammon : Audite verbum Domini Dei : Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod dixisti : Euge, euge super sanctuarium meum, quia pollutum est, & super terram Israel, quoniam desolata est, & super domum Juda, quoniam ducti sunt in captivitatem :

4. idcircò ego tradam te filiis orientalibus in hereditatem, & collocabunt caulas suas in te, & ponent in te tentoria sua :

ipsi comedent fruges tuas, & ipsi bibent lac tuum.

seront leurs tentes : ils mangeront eux-mêmes vos bleds, & ils boiront votre lait.

5. Daboque Rabbath in habitaculum camelorum, & filios Ammon in cubile pecorum : & scietis quia ego Dominus.

5. J'abandonnerai Rabbath* pour être la demeure des chameaux, & *le payis* des enfans d'Ammon pour être la retraite des bestiaux ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

6. Quia hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quod plausisti manu, & percusisti pede, & gavisa es ex toto affectu super terram Israel :

6. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque vous avez battu des mains & frappé du pied, & que vous vous êtes réjouis de tout votre cœur, en voyant les maux de la terre d'Israel ;

7. idcircò ecce ego extendam manum meam super te, & tradam te in direptionem gentium, & interficiam te de populis, & perdam de terris & conteram : & scies quia ego Dominus.

7. j'étendrai ma main sur vous, je vous livrerai en proye aux nations, je vous ferai passer au fil de l'épée, je vous effacerai du nombre des peuples, je vous exterminerai de dessus la terre, je vous réduirai en poudre ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

8. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd dixerunt Moab & Seir : Ecce sicut omnes gentes, domus Juda.

8. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque Moab & Seïr ont dit : Enfin la maison de Juda est devenue comme toutes les autres nations.

9. Idcircò ecce ego

9. J'ouvrirai ce qu'il y a de

℣. 5. expl. la capitale des Ammonites.

plus fort[a] dans Moab, j'ouvrirai ses villes, les plus belles villes de ses provinces & de son payis, Bethiesimoth, Béelmeon & Cariathaim :

aperiam humerū Moab de civitatibus, de civitatibus, inquam, ejus, & de finibus ejus, inclytas terræ Bethiesimoth & Beelmeon & Cariathaïm,

10. *je les ouvrirai, dis-je*, aux peuples de l'orient[b]; je traiterai les Moabites comme j'ai traité les enfans d'Ammon. Je leur livrerai Moab pour être leur heritage; afin qu'à l'avenir le nom des enfans d'Ammon soit effacé de la mémoire des peuples ;

10. filiis orientis cum filiis Ammon, & dabo eam in hereditatem, ut non sit ultrà memoria filiorum Ammon in gentibus.

11. & que j'exerce aussi sur Moab *la rigueur de* mes jugemens ; & ils sçauront alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

11. Et in Moab faciam judicia, & scient quia ego Dominus.

12. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque l'Idumée s'est satisfaite en se vengeant des enfans de Juda, & qu'elle est tombée dans le peché en souhaitant avec ardeur de se venger d'eux ;

12. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd fecit Idumæa ultionem ut se vindicaret de filiis Juda, peccavitque delinquens, & vindictam expetivit de eis ;

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'étendrai ma main sur l'Idumée, j'en exterminerai les hommes & les bêtes, & je la réduirai en un desert du côté du Midi, & ceux qui sont à Dedan

12. idcircò hæc dicit Dominus Deus: Extendam manum meam super Idumæam, & auferam de ea hominem & jumentum, & faciam eam desertam ab Austro: & qui sunt in De-

ỳ. 9. *lettr.* l'épaule. *Expl.* Ce qui sert de rempart, & comme l'épaulement à tout le reste. *Var.*

ỳ. 10. *expl.* aux Chaldéens.

dan, gladio cadent.

14. Et dabo ultionem meam super Idumæam per manum populi mei Israel : & facient in Edom juxta iram meam, & furorem meum : & scient vindictam meam, dicit Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd fecerunt Palæstini vindictam ; & ulti se sunt toto animo, interficientes, & implentes inimicitias veteres.

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ostendam manum meam super Palæstinos, & interficiam interfectóres, & perdam reliquias maritimæ regionis.

17. Faciamque in eis ultiones magnas arguens in furore : & scient quia ego Dominus, cùm dedero vindictam meam super eos.

périront par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée par la main de mon peuple d'Israel, & ils traiteront Edom selon ma colere & ma fureur : & les Iduméens sçauront " que je sçai punir *les coupables*, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque les Princes de la Palestine ont executé les desseins de leur vengeance, & qu'ils se sont vengés de tout leur cœur en tuant *les Israélites* pour satisfaire leur inimitié ancienne.

16. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'étendrai ma main sur les peuples de la Palestine, je ferai un carnage de ces meurtriers, & je perdrai les restes de la côte de la mer.

17. J'exercerai sur eux des jugemens " rigoureux dans ma fureur ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque je me serai enfin vengé d'eux.

ỳ. 14. *lettr.* sauront ma vengeance.
ỳ. 17. *lettr.* des vengeances.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. &c. *Fils de l'homme, tournez votre visage contre les enfans d'Ammon, & prophetisez contre eux, &c.*

Jerem. 27. c. 48. 49. On peut voir dans les explications de Jeremie ce qui est dit des châtimens que Dieu devoit exercer contre tous ces peuples dont il est parlé dans ce chapitre. Ainsi nous nous contentons de dire en ce lieu, que *les peuples de l'Orient*, à qui le Seigneur devoit *livrer les Ammonites*, étoient proprement ceux de l'Arabie qui nourrissoient un grand nombre de bestiaux, de chameaux, de moutons, de chévres, &c. C'est la raison pour laquelle l'Ecriture marque ici, que ces peuples viendroient *parquer & dresser leurs tentes* dans le payis des Ammonites; & que Dieu rendroit la ville de *Rabbath* leur capitale, *la demeure des chameaux*; & toutes leurs terres, le pâturage des *bestiaux*: car elle fait en cela visiblement une allusion à la maniere de vivre des Arabes. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse attribuer, avec plusieurs Interpretes, cette ruine du payis des Ammonites aux Chaldéens & au Roi Nabuchodonosor; parcequ'il s'étoit alors rendu maître de l'Arabie, & qu'ainsi les Arabes étoient unis à ce Prince dans ses guerres.

Hieron. Nous pouvons dire qu'il y a encore aujourd'hui au milieu de l'Eglise même beaucoup d'enfans d'Ammon & de Moab, qui se réjouissent de la ruine des Saints, & qui dédaignent & méprisent la vraie *maison de Juda*; c'est-à-dire les vrais serviteurs de Dieu, dont la vie est une louange & une sanctification perpétuelle de son Nom. Mais qu'on

qu'on ne s'y trompe pas. Dieu nous fait connoître ici que c'est une grande faute que de se *réjouir de la prophanation de son sanctuaire:* & que c'est attirer sur soi tout le poids de sa justice, *de regarder avec joie les maux d'Israel.* Rien n'étoit plus juste que de punir l'ingratitude & l'impiété des Juifs. Mais parceque les Ammonites & les Moabites envisagerent ce châtiment du peuple de Dieu par rapport à la satisfaction particuliere de leur jalousie & de leur animosité, ils mériterent d'être *exterminés de dessus la terre, & réduits en poussiere.*

℣. 14. *J'exercerai ma vengeance sur l'Idumée par la main de mon peuple d'Israel, & ils traiteront Edom selon ma colere, &c.*

Les Iduméens descendus d'Esaü fils aîné d'Isaac, avoient toujours conservé une grande jalousie contre les Juifs descendus de Jacob, à qui Esaü avoit vendu son droit d'aînesse: & Dieu leur reproche par la bouche d'un autre Prophete, de *s'être en effet déclarés contre Jacob,* Abdias 1. 11.
lorsque des étrangers, c'est-à-dire les Chaldéens, *entroient dans ses villes, & jettoient le sort sur les dépouilles de Jerusalem; & d'avoir paru alors comme faisant partie de leurs troupes.* Ici le Seigneur déclare, que *parceque l'Idumée s'étoit vengée* de la sorte *des enfans de Juda*, pour avoir été subjuguée entierement par David & assujettie aux Rois de Juda, *il exercera sur elle* 2 Reg. 8. 14.
sa vengeance par la main même *de son peuple d'Israel.* C'est ce que l'on peut entendre être arrivé longtems après, lorsque Judas Machabée subjugua, selon qu'il est dit ailleurs, les enfans 1. Mac. 5. 3.
d'Esaü dans l'Idumée: *Et percussit eos plagâ magnâ.* Le châtiment exercé contre la ville de Je-

rusalem, & contre les enfans de Juda, étoit très-juste du côté de Dieu, qui punissoit dans son peuple son horrible infidelité. Mais il étoit très-juste de la part des Iduméens, qui *commirent un grand peché*, dit l'Ecriture, lorsqu'*ils souhaiterent avec ardeur de se venger* d'Israel; parceque c'est au Seigneur que la vengeance est reservée, ainsi qu'il le dit lui-même.

Deut. 32. Rom. 12. 19.

℣. 15. 16. *Parceque les Princes de la Palestine ..... se sont vengés de tout leur cœur pour satisfaire leur inimitié ancienne ..... j'étendrai ma main sur les peuples de la Palestine, &c.*

Ieremie 47. 4.

On peut voir encore dans les explications de Jeremie ce qu'on y dit de ces peuples de la Palestine, qui étoient les Philistins. Ces anciens & irreconciliables ennemis du peuple de Dieu s'étant joints aux Chaldéens contre Israel, & ne songeant qu'à *satisfaire leurs anciennes inimitiés*, ils furent aussi cruels envers lui par un effet de leur haine particuliere, que Dieu étoit juste dans l'execution de ses jugemens sur un peuple qui l'avoit deshonoré. C'est-pourquoi on voit ici que dans le tems même que Dieu prononçoit l'arrêt de la destruction de Jerusalem en punition de ses crimes, il prononce aussi la ruine de ceux mêmes qui contribueroient à la détruire. Car tout ce qui ne se fait point par un principe de charité, est sujet à sa justice. Et c'est toujours avec frayeur que ses ministres châtient les coupables, dans la juste crainte qu'ils ont d'encourir son indignation, s'ils usent mal de la puissance qu'il leur a donnée.

CHAPITRE XXVI.

1. ET factum est in undecimo anno, prima mensis, factus est sermo Domini ad me, dicens :

1. LE premier jour du mois [a] de l'onziéme année, le Seigneur me dit ces paroles : L'an du monde 3416.

2. Fili hominis, pro eo quòd dixit Tyrus de Jerusalem : Euge confractæ sunt portæ populorum, conversa est ad me : implebor, deserta est.

2. Fils de l'homme, parceque Tyr a dit de Jerusalem avec des cris de joie: Les portes de cette ville si pleines de peuple sont brisées ; ses habitans viendront à moi, & je m'agrandirai [b] de ses ruines maintenant qu'elle est deserte.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te, Tyre, & ascendere faciam ad te gentes multas, sicut ascendit mare fluctuans.

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens contre vous, ô Tyr, & je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots.

4. Et dissipabunt muros Tyri, & destruent turres ejus : & radam pulverem ejus de ea, & dabo eam in limpidissimam petram.

4. Ils détruiront les murs de Tyr, & ils abattront ses tours ; j'en raclerai jusqu'à la poussiere, & je la rendrai comme une pierre luisante & toute nue.

5. Siccatio sagenarum erit in medio

5. Elle deviendra au milieu de la mer un lieu pour servir

℣. 1. *expl.* Le premier jour du cinquiéme mois de l'onziéme année selon quelques-uns. Le premier jour d'un mois incertain, selon d'autres. *Synops.* Jerusalem fut prise le neuviéme jour du quatriéme mois de l'onziéme année. 4. *Reg.* 25.

℣. 2. *litt.* Je me remplirai.

à sécher les rets, parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu : & elle sera livrée en proie aux nations.

maris, quis ego locutus sum, ait Dominus Deus : & erit in direptionem Gentibus.

6. Ses filles [a] aussi qui sont dans ses champs passeront au fil de l'épée, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

6. Filiæ quoque ejus, quæ sunt in agro, gladio interficientur : & scient quia ego Dominus.

7. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vais faire venir à Tyr des payis du Septentrion Nabuchodonosor Roi de Babylone & le Roi des Rois ; il viendra avec des chevaux, avec des chariots de guerre, avec sa cavalerie, & avec de grandes troupes composées de divers peuples.

7. Quia dicit Dominus Deus : Ecce ego adducam ad Tyrum Nabuchodonosor regem Babylonis ab aquilone, regem regum, cum equis, & curribus, & equitibus, & cœtu, populoque magno.

8. Il fera périr par le fer vos filles qui sont dans les champs; il vous environnera de forts & de terrasses, & il levera le bouclier contre vous.

8. Filias tuas quæ sunt in agro, gladio interficiet : & circumdabit te munitionibus, & comportabit aggerem in gyro : & elevabit contra te clypeum.

9. Il dressera contre vos murailles ses machines & ses béliers, & il détruira vos tours par la force de ses armes.

9. Et vineas, & arietes temperabit in muros tuos, & turres tuas destruet in armatura sua.

10. La multitude de ses chevaux vous couvrira d'un nuage de poussiere, & le bruit de sa cavalerie, des roues & des cha-

10. Inundatione equorum ejus operiet te pulvis eorum : à sonitu equitum & rotarum, & curruum,

[a] ℣. Les villes qui dépendent de Tyr.

movebuntur muri tui, cùm ingressus fuerit portas tuas quasi per introitum urbis dissipatæ.

11. Ungulis equorum suorum conculcabit omnes plateas tuas : populum tuum gladio cædet, & statuæ tuæ nobiles in terram corruent.

12. Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas : & destruent muros tuos, & domos tuas præclaras subvertent : & lapides tuos, & ligna tua, & pulverem tuum in medio aquarũ ponent.

13. Et quiescere faciam multitudinem canticorum tuorum, & sonitus cithararum tuarum non audietur amplius.

14. Et dabo te in limpidissimam petram, siccatio sagenarum eris, nec ædificaberis ultrà; quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

15. Hæc dicit Dominus Deus Tyro: Numquid non à sonitu ruinæ tuæ, & gemitu in-

riots sera trembler vos murailles, lorsqu'il entrera dans vos portes comme par la breche d'une ville prise.

11. Le pavé de toutes vos rues sera foulé par les pieds de ses chevaux ; il fera passer votre peuple par le tranchant de l'épée, & il renversera par terre vos belles statues.

12. Ils feront leur butin de vos richesses, ils pilleront vos marchandises, ils renverseront vos murailles, ils ruineront vos maisons magnifiques, & ils jetteront au milieu des eaux les pierres, le bois & la poussiere même de vos bâtimens.

13. Je ferai cesser tous vos concerts de musique, & on n'entendra plus dans vous le son de vos harpes.

14. Je vous rendrai comme une pierre luisante *&* toute nue, vous deviendrez un lieu à sécher les rets, & vous ne serez plus rebâtie à l'avenir ; parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Voici ce que le Seigneur *notre* Dieu a dit à Tyr : Les Isles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chute, & aux

cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage qui se fera au milieu de vous ?

terfectorum tuorum ; cùm occisi fuerint in medio tui, commovebuntur insulæ ?

16. Tous les Princes de la mer descendront de leurs trônes, ils quitteront les marques de leur grandeur //, ils rejetteront leurs habits superbes & éclatans par la varieté de leurs couleurs, ils seront remplis de frayeur, ils s'asseeront sur la terre, & étant frappés d'un profond étonnement de votre chute si soudaine,

16. Et descendent de sedibus suis omnes principes maris, & auferent exuvias suas, & vestimenta sua varia abjicient, & induentur stupore: in terra sedebunt, & attoniti super repentino casu tuo admirabuntur.

17. ils feront sur vous des plaintes mêlées de pleurs, & ils vous diront: Comment êtes-vous tombée si malheureusement, vous qui habitiez dans la mer, ô ville superbe, vous qui étiez si forte sur la mer avec tous vos habitans, qui s'étoient rendus redoutables à tout le monde ?

17. Et assumentes super te lamentum, dicent tibi: Quomodo periisti, quæ habitas in mari, urbs inclyta, quæ fuisti fortis in mari cum habitatoribus tuis, quos formidabant universi ?

18. Les vaisseaux maintenant trembleront en vous voyant vous-même saisie de frayeur, & les Isles seront épouvantées dans la mer en voyant que personne ne sort de vos portes.

18. Nunc stupebunt naves in die pavoris tui: & turbabuntur insulæ in mari, eò quòd nullus egrediatur ex te.

19. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Lorsque je vous aurai rendue toute de-

19. Quia hæc dicit Dominus Deus: Cùm dedero te urbem de-

℣. 16. *lettr.* exuvias suas, *i. e.* dignitatum insignia. *Synops.*

ſolatam, ſicut civitates quæ non habitantur : & adduxero ſuper te abyſſum , & operuerint te aquæ multæ.

ſerte comme les villes qui ne ſont plus habitées , que j'aurai fait fondre une tempête // ſur vous, & que je vous aurai couverte d'un déluge d'eaux ;

20. Et detraxero te cum his qui deſcendunt in lacum ad populum ſempiternum , & collocavero te in terra noviſſima ſicut ſolitudines veteres , cum his qui deducuntur in lacum , ut non habiteris : porro cùm dedero gloriam in terra viventium ,

20. lorſque je vous aurai précipitée avec ceux qui deſcendent dans la foſſe profonde , pour vous joindre à la multitude des morts éternels //, lorſque je vous aurai placée au fond de la terre,avec ceux qui ſont deſcendus dans le tombeau // ,pour être toujours inhabitée comme les ſolitudes de pluſieurs ſiecles, & qu'en même-tems j'aurai rétabli ma gloire dans la terre des vivans // ,

21. in nihilum redigam te , & non eris , & requiſita non invenieris ultrà in ſempiternum, dicit Dominus Deus.

21. je vous réduirai à rien , vous ne ſerez plus ; & quoiqu'on vous cherche , on ne vous trouvera plus pour jamais , dit le Seigneur *notre* Dieu.

℣. 19. *lettr.* abyſſum. *Hebr.* voraginem. *Expl.* cette tempête & ce déluge marquent les troupes innombrables des Chaldeens.

℣. 20. *lettr.* à un peuple éternel. *Expl.* à tous ceux qui ſont morts depuis pluſieurs ſiecles, ou qui ſont morts pour toujours, *i. e.* juſqu'à la fin du monde. *Synopſ.*

℣. 20. *lettr.* In lacum. *Hebr.* In ſepulcrum.

Ibid. *expl.* Dans la Judée , où étoient les adorateurs du Dieu vivant.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. *Parceque Tyr a dit de Jerusalem avec des cris de joie: Les portes de cette ville si pleine de peuple sont brisées .... je viens contre vous, ô Tyr; & je ferai monter contre vous plusieurs peuples, comme la mer fait monter ses flots.*

Tyr, capitale de Phenicie, étoit une ville illustre & très-riche à cause de son grand commerce : ce
If. 23. qui a fait dire à un Prophete, qu'elle étoit *com-*
2. 3. 8. *me une Reine; que ses marchands étoient des Princes, & ses trafiquans les personnes les plus éclatantes de la terre.* Elle avoit été autrefois unie très-
2. Reg. étroitement à Jerusalem du tems de David & de
5. 11. 3. Salomon, lorsque Hiram Roi de Tyr envoya à
Reg. 5. 5. ces deux Princes des bois de cedre, avec une gran-
6. 7. &c. de quantité d'or, & des ouvriers en bois & en
9. 9. 11. &c. pierre, pour contribuer à bâtir le Palais & le
1. Paral 14. 1. Temple de Jerusalem. Mais il paroît que cette union ne subsista pas. Et la puissance des Juifs étant devenue peutêtre un sujet de jalousie aux Phéniciens, ils regarderent avec joie la destruction de Jerusalem, comme si cette ville étant détruite, la leur en dût devenir & plus riche & plus puissante. On ne peut trop remarquer ce qui paroît digne de tout notre étonnement; que Tyr étant idolâtre, toute plongée dans les richesses & les délices, & par consequent dans toutes sortes de vices, dans l'impiété & dans le mépris de Dieu,
Matth. selon qu'il paroît, parceque JESUS-CHRIST
11. 21. même la propose avec Sidon comme des villes très-impies; Dieu ne parle cependant de la punir qu'à cause qu'elle a insulté à la perte de Jeru-

ſalem, & a eſperé de *s'agrandir ſur ſes ruines.* C'eſt pour cela que le Seigneur lui déclare, qu'*il vient contre elle*, ayant reſolu de ſoulever, pour la perdre, pluſieurs peuples, comme autant de *flots de la mer*, qui l'inonderont entierement. Ces peuples étoient les Babyloniens, comme il le dit clairement enſuite, lorſqu'il ajoûte, qu'*il fera venir des payis du Septentrion Nabuchodonoſor Roi de Babylone*, à qui il donne le nom *de Roi des Rois*, à cauſe de ſa grande puiſſance; & qu'*avec de nombreuſes troupes compoſées de divers peuples, il fera paſſer le peuple de Tyr par le tranchant de l'épée, renverſera ſes murailles, ruinera ſes maiſons ſi magnifiques, & la rendra toute nue, comme une pierre luiſante*, où il ne reſte pas même la moindre pouſſiere.

✝. 14. *Vous deviendrez un lieu à ſecher les rets, & vous ne ſerez plus rebâtie à l'avenir; parceque c'eſt moi qui ai parlé, dit le Seigneur.*

L'Ecriture ne pouvoit mieux exprimer l'entiere deſtruction de cette ville qu'en diſant, qu'elle deviendroit un lieu propre pour ſecher les filets des pêcheurs; c'eſt-à-dire, qu'étant raſée tout-à-fait, elle ſeroit comme une place toute unie, où l'on pourroit aiſément étendre les rets au ſortir de l'eau de la mer pour les ſecher. Mais c'eſt une difficulté de ſçavoir comment on doit expliquer ce qu'elle ajoûte, que *Tyr ne ſeroit plus rebâtie à l'avenir*; puiſque S. Jerôme aſſure que de ſon tems elle étoit la plus célebre & la plus belle ville de la Phenicie: *Videtur facere quaſtionem, quomodo non ſit ædificata, quam hodie cernimus Phœnices nobiliſſimam & pulcherrimam civitatem.* Il répond luimême à cette difficulté, en diſant que cela ſe doit

entendre principalement de cette grande puissance qui la rendoit autrefois capitale d'un royaume considerable sous le Roi Hiram, dont on a parlé auparavant, & sous les autres Rois ses successeurs ; parcequ'en effet la monarchie des Tyriens ne fut jamais rétablie ; & qu'encore que cette ville ait été rebâtie depuis, & que même elle ait recouvré une partie de son ancienne splendeur, elle fut toujours néanmoins soumise, soit aux Chaldéens, soit aux Macédoniens, soit aux Rois d'Egypte, soit aux Romains. En effet, la sainte Ecriture, qui est toute également inspirée par le Saint-Esprit, déclare ailleurs par la bouche d'un autre Prophe-
Isa. 23. 15. 16. 17. te, en parlant de la ruine de la même ville, qu'*elle seroit en oubli pendant soixante & dix-ans* ; *& qu'au bout de soixante & dix-années, le Seigneur visiteroit Tyr, & la mettroit en état de recommencer son premier trafic, &c.* Ainsi expliquant ces deux passages l'un par l'autre, l'on doit dire, qu'*elle ne seroit plus rebâtie* que de longtems, c'est-à-dire aubout de soixante & dix-années ; & que même son Empire ne seroit plus rétabli, quoiqu'elle dût se revoir un jour en état de *recommencer son premier trafic*.

Or la raison de tout ce grand changement, est *parceque c'est moi, dit le Seigneur, qui ai parlé*. C'est cette *Parole* toutepuissante de Dieu, qui ayant tiré du néant tout l'Univers, pourroit encore le faire rentrer dans le néant. C'est elle qui
Luc. 1. 51. 52. établit les Empires, & qui les détruit, qui *renverse les superbes en dissipant leurs desseins* ; qui *détrône les puissans* & qui *éleve les petits*. Qui ne craindra, & qui ne s'abaissera quand Dieu parle, puisqu'il sçait si bien se faire obéir, quand il le

veut, malgré nous; & que quelque résistance que nous apportions à executer ses divins commandemens, sa volonté sera toujours accomplie, soit par l'heureux changement de notre cœur auparavant indocile & insatiable, soit par le renversement de tous les desseins de notre orgueil, & par le severe châtiment dont il doit punir notre impénitence?

℣. 15. 16 *Les Isles ne trembleront-elles pas au bruit de votre chute, & aux cris lugubres de ceux qui seront tués dans le carnage qui se fera au milieu de vous? Tous les Princes de la mer descendront de leurs trônes... remplis de frayeur, &c.*

Tyr étoit autrefois une Isle, & la force de sa situation contribuoit à la rendre encore plus orgueilleuse. Mais depuis, ou Nabuchodonosor Roi des Chaldéens, ou, selon d'autres, Alexandre Roi des Macédoniens, trouva le moyen de joindre à la terre cette ville si puissante, en comblant le bras de mer qui l'en séparoit, afin qu'elle ne fût plus si forte. Ainsi d'Isle qu'elle étoit, elle devint péninsule; c'est-à-dire, qu'étant presque toute environnée de la mer, elle tenoit toutefois par un endroit à la terre, du côté de l'Orient. Lors donc que Dieu dit, que *les Isles trembleront au bruit de sa chute*, il veut nous faire entendre par là que puisqu'une ville aussi forte que celle de Tyr, qui avoit alors cet avantage d'être une Isle, ne pourroit se garantir de sa chute, mais seroit prise & détruite par ses ennemis, *les autres Isles de la mer en seroient épouvantées*; & que *les Princes* qui commandoient à diverses autres Isles, *seroient aussi remplis de frayeur*, en craignant pour eux les mêmes malheurs, & demeurant convaincus, dit S. Jerôme, qu'il n'y a rien d'assuré dans tous les biens de la terre : *Prin-*

Hieron.

Hieron.

cipes maris, qui diversis imperant insulis humilitate dejecti, cùm se viderint corruisse, sibi similia formidabunt, nihilque putabunt in terra bonis esse perpetuum.

Estius. On peut encore expliquer d'une maniere spirituelle la chute de Tyr, & ce tremblement des autres Isles, aussi-bien que cette frayeur des Princes de la mer. Et il est même assez difficile d'entendre fort exactement à la lettre, selon le sens histo-
v. 21. rique, ce que Dieu déclare à cette ville: qu'*il la reduira à rien*, qu'*elle ne sera plus*, & qu'encore qu'on la cherche, on ne la trouvera plus jamais. *Et requisita non inveniêris ultrà in sempiternum.* C'est-pourquoi un savant Auteur a cru que par la ville ou le royaume de Tyr Ezechiel nous représente, outre le sens litteral dont on a parlé, un autre sens spirituel & allégorique qui regarde la cité & le royaume du démon; & que même ce saint Prophete passe tout-d'un-coup du sens littéral au spirituel, comme il est visible que le Fils de
Luc. 21. 20. 7. Dieu l'a fait en parlant dans l'Evangile de la ruine de Jerusalem, & en y joignant immédiatement après ce qui devoit arriver à la fin du monde. Disons donc que les ames assujetties au démon, comme Tyr en étoit esclave par l'idolatrie, se réjouissent quand elles voyent la chute de Jerusalem, c'est-à-dire de quelqu'un de ceux qui étoient par leur piété comme la demeure & le temple du Seigneur, regardant par une malice diabolique la perte de ces hommes justes comme leur propre avantage: *Quando viderint*, dit S. Jerôme, *hominem sanctum per negligentiam esse prolapsum, gaudent & exultant, quasi aliorum ruina, sua sit resurrectio.*

C'étoit la disposition dans laquelle étoient les payens durant les persécutions de l'Eglise, où l'on vit toujours que ces infideles regardoient comme un gain considerable, de pouvoir faire tomber quelques-uns de ceux à qui ils faisoient souffrir divers tourmens pour la foi, & qu'ils envisageoient comme *leur propre agrandissement* la ruine de l'Eglise figurée par Jerusalem qu'ils s'efforçoient de procurer par toutes sortes de moyens. Dieu est donc venu lui-même pour détruire entierement ce royaume du démon, dont celui de Tyr étoit une image. Et sur la ruine de cet Empire il a fait étendre de grands *filets de pêcheurs* qui ont servi, non à prendre seulement quelques poissons, mais à prendre les hommes mêmes, selon que le Fils de Dieu le déclara à S. Pierre & à S. André, lorsque les voyant jetter leurs filets dans la mer, il leur dit: *Suivez-moi, & je vous ferai devenir pêcheurs* Marc. *d'hommes.* Ce fut en effet ce qui arriva, lorsque 1. 17. les Apôtres ayant étendu, pour le dire ainsi, les filets spirituels de la parole de Dieu sur tout l'Univers, ils y prirent plus de monde, & attirerent plus d'ames à la Religion Chrétienne, que toutes les sectes des Philosophes n'avoient pu en prendre jusques alors dans les leurs.

Quant à ce que le Prophete ajoûte, Que *les Isles trembleroient*, & que *les Princes de la mer seroient effrayés dans l'étonnement de la chute d'une* ville aussi puissante que *Tyr*, cela pourroit nous marquer la même chose qui est exprimée dans l'Apocalypse, lorsqu'il est dit, que *la grande Babylone étant tombée & devenue la demeure des démons, les Rois de la terre qui s'étoient corrompus avec elle pleurerent & furent saisis d'effroi dans la vûe*

de ses tourmens. Mais nous pouvons dire encore, que le regne de l'idolatrie, dont Tyr étoit une image, étant détruit par l'empire du Sauveur, les démons qui sont les princes du siecle, & toutes les ames qui leur étoient encore assujetties, comme les Isles l'étoient à ces *Princes de la mer* dont il est parlé ici, furent remplis de frayeur & frappés du dernier étonnement. C'est un malheur de pleurer la chute de Tyr & la chute de Babylone ; parceque c'est une preuve qu'on leur appartient, & que l'on n'est point du nombre de ces citoyens du ciel, & de ces justes associés aux saints Apôtres & aux Prophetes, à qui il est dit dans l'Apocalypse, qu'*ils se réjouissent,*
Ibidem. v. 20. *parceque Dieu les a vengés en condannant* cette ville impie. Mais il est permis en un autre sens de trembler en voyant la ruine de Tyr, & de ces hommes tout environnés de la mer & tout plongés dans le siecle ; car il n'y a point d'orgueil qui ne doive s'abaisser, quand on considere la chute de ses semblables. Les justes mêmes sont obligés de craindre alors, dit S. Jerôme ; parceque tant que l'on vit dans ce siecle, on n'y marche qu'en tremblant : nul de nos pas n'est assûré ; & nous sommes à toute heure comme en danger de tomber : *Aliorum ruina, exempla justorum sunt, dum omnes infirmo & imbecillo statu, fluctuantique vestigio in isto sæculo commorantur, & numquam est nostra certa securaque victoria.*

CHAPITRE XXVII.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :	1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :
2. Vous donc, fils de l'hom-	2. Tu ergo, fili ho-

minis, assume super Tyrum lamentum.

me, faites une plainte lugubre sur la chute de Tyr;

3. Et dices Tyro, quæ habitat in introitu maris, negotiationi populorum ad insulas multas: Hæc dicit Dominus Deus: O Tyre, tu dixisti: Perfecti decoris ego sum,

3. Et vous direz à cette ville qui est située près de la mer ‖, qui est le siege du commerce & du trafic des peuples de tant d'Isles differentes, voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: O Tyr, vous avez dit en vous-même: Je suis *une ville* d'une beauté parfaite,

4. & in corde maris sita. Finitimi tui, qui te ædificaverunt, impleverunt decorem tuum.

4. & je suis placée au milieu de la mer ‖. Les *peuples* voisins qui vous ont bâtie, n'ont rien oublié pour vous embellir.

5. Abietibus de Sanir extruxerunt te cum omnibus tabulatis maris: cedrum de Libano tulerunt ut facerent tibi malum.

5. Ils ont fait tout le corps, & comme les divers étages de votre vaisseau ‖, de sapins de Sanir ‖. Ils ont pris le cedre du Liban pour vous faire un mâts.

6. Quercus de Basan dolaverunt in remos tuos: & transtra tua fecerunt tibi ex ebore Indico, & prætoriola de insulis Italiæ.

6. Ils ont mis en œuvres les chênes de Basan ‖ pour faire vos rames. Ils ont employé l'yvoire des Indes pour faire vos bancs, & ce qui vient des Isles vers l'Italie pour faire vos chambres & vos magasins.

7. Byssus varia de Ægypto texta est tibi

7. Le fin lin d'Egypte tissu en broderie ‖, a composé la

℣. 3. *lettr.* à l'entrée.

℣. 4. *lettr.* in corde maris, *id est*, in medio maris, *Hieron.* *Autr.* quòd ex omnibus maribus venirent ad eam. *Vat.*

℣. 5. *expl.* il parle de Tyr sous la figure d'un vaisseau.

Ibid. *expl.* du bois très-estimé du mont Hermon. *Deut.* 3.

℣. 6. appellé aussi Sanir, à cause des neiges dont il est couvert. *Tirin.*

℣. 7. *lettr.* varia. *Hebr.* acupicta.

voile qui a été suspendue à votre mâts ; l'hyacinthe & la pourpre des Isles d'Elisa ‖ ont fait votre pavillon.

8. Les habitans de Sidon & d'Arad ‖ ont été vos rameurs; & vos sages, ô Tyr, sont devenus vos pilotes.

9. Les vieillards de Gebal ‖, & les plus habiles d'entre eux ont donné leurs mariniers pour vous servir dans tout l'équipage de votre vaisseau. Tous les navires de la mer & tous les mariniers ont été engagés dans votre commerce & votre trafic.

10. Les Perses, ceux de Lydie, & ceux de Libye étoient vos gens de guerre dans votre armée, & ils ont suspendu dans vous leurs boucliers & leurs casques pour vous servir d'ornement.

11. Les Aradiens avec leurs troupes étoient tout autour de vos murailles; & les Pygmées ‖ qui étoient sur vos tours, ont suspendu leurs carquois le long

in velum ut poneretur in malo: hyacinthus & purpura de insulis Elisa facta sunt operimentum tuum.

8. Habitatores Sidonis & Aradii fuerunt remiges tui : sapientes tui, Tyre, facti sunt gubernatores tui.

9. Senes Giblii, & prudentes ejus, habuerunt nautas ad ministerium variæ supellectilis tuæ : omnes naves maris, & nautæ earum, fuerunt in populo negotiationis tuæ.

10. Persæ, & Lydii, & Libyes erant in exercitu tuo viri bellatores tui, clypeum & galeam suspenderunt in te pro ornatu tuo.

11. Filii Aradii cum exercitu suo erant super muros tuos in circuitu : sed & Pigmæi, qui erant in turribus tuis, pharetras suas

Ibid. *expl.* Quelques-uns entendent par ce mot la Grece.

℣. 8. *expl.* l'île d'Arad, ainsi nommée du neuviéme fils de Chanaan, étoit voisine de Tyr.

℣. 9. *expl.* Gebal ville de Phenicie, dont les habitans ont été célebres pour bien préparer le bois. 3. *Reg.* 5. 18.

℣. 11. *autr.* vos braves. *Sept.* custodes. Ce mot vient de *πυγμὴ*, certamen. *Synops.*

suspen-

ſuſpenderunt in muris tuis per gyrum: ipſi compleverunt pulchritudinem tuam.

de vos murs, afin qu'il ne manquât rien à votre beauté.

12. Carthaginenſes negotiatores tui, à multitudine cunctarum divitiarum, argento, ferro, ſtanno, plumboque, repleverunt nundinas tuas.

12. Les Carthaginois ‖ trafiquoient avec vous, en vous apportant toutes ſortes de richeſſes, & rempliſſoient vos marchés d'argent, de fer, d'airain, & de plomb.

13. Græcia, Thubal, & Moſoch, ipſi inſtitores tui: mancipia, & vaſa ærea advexerunt populo tuo.

13. La Grece, Thubal ‖ & Moſoch ‖ entretenoient auſſi votre commerce, & amenoient à votre peuple des eſclaves & des vaſes d'airain.

14. De domo Thogorma, equos, & equites, & mulos adduxerunt ad forum tuum.

14. On a amené de Thogorma ‖ dans vos places publiques, des chevaux, des cavaliers & des mulets.

15. Filii Dedan negotiatores tui: inſulæ multæ, negotiatio manus tuæ: dentes eburneos & hebeninos commutaverunt in pretio tuo.

15. Les enfans de Dedan ‖ ont trafiqué avec vous; votre commerce s'eſt étendu en pluſieurs Iſles, & ils vous ont donné en échange de vos marchandiſes, ‖ des dents d'yvoire & de l'ébene.

16. Syrus negotiator tuus propter multitudinem operum tuo-

16. Les Tyriens ont été engagés dans votre trafic à cauſe de la multitude de vos ouvra-

ỷ. 12. *expl.* qui étoient ſortis de vous.

ỷ. 13. *expl.* les Eſpagnols ſortis de Thubal fils de Japhet.

Ibid. *expl.* Les Cappadociens deſcendus de Moloch, auſſi fils de Japhet.

ỷ. 14. *lettr.* de domo Thogorma, *id eſt*, du payis de Thogorma. C'eſt l'Allemagne. *Vatab.*

ỷ. 15. *expl.* de Rhodes. *Sept.*

Ibid. *lettr.* dentes eburneos & hebeninos. Comme il n'y a point de dents d'ébene, il ſemble qu'on peut entendre des éclats du bois d'ébene. *Synopſ.*

ges ; & ils ont exposé en vente dans vos marchés des perles, de la pourpre, de petits écussons ‖, du fin lin, de la soie, & toutes sortes de marchandises précieuses ‖.

rum, gemmam, & purpuram, & scutulata, & byssum, & sericum, & chodchod proposuerunt in mercatu tuo.

17. Les peuples de Juda & d'Israel ont entretenu aussi leur commerce avec vous, & ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, le baume, le miel, l'huile, & la résine.

17. Juda & terra Israel ipsi institores tui in frumento primo, balsamum, & mel, & oleum, & resinam proposuerunt in nundinis tuis.

18. Damas trafiquoit avec vous & en échange de vos ouvrages si différens, il vous apportoit de grandes richesses, du vin excellent, & des laines d'une couleur vive & éclatante.

18. Damascenus negotiator tuus in multitudine operum tuorum, in multitudine diversarum opum, in vino pingui, in lanis coloris optimi.

19. Dan ‖, la Grece, & Mosel ‖, ont exposé en vente dans vos marchés des ouvrages de fer poli, & vous avez fait un trafic de casse & de cannes d'excellente odeur.

19. Dan, & Græcia, & Mosel, in nundinis tuis proposuerunt ferrum fabrefactum: stacte & calamus in negotiatione tua.

20. Ceux de Dedan trafiquoient avec vous pour les housses magnifiques des chevaux.

20. Dedan institores tui in tapetibus ad sedendum.

ỷ. 16. *autr.* des étoffes de broderie en forme d'écarlate ou d'écusson. *Synops.*

Ibid. *lettr.* chodchod. Aiunt Hebræi omnes pretiosissimas merces hoc nomine significari, vel speciem quandam esse pretiosarum mercium. *Hieron.*

ỷ. 19. *expl.* urbs in finibus Israel ad aquilonem, cujus mentio fit. 1. *Reg.* 3. 20.

Ibid. *expl.* loci nomen. Ubi is sit, nomen explicat.

21. Arabia, & universi principes Cedar, ipsi negotiatores manus tuæ: cum agnis, & arietibus, & hœdis venerunt ad te negotiatores tui.

21. L'Arabie & tous les Princes de Cedar étoient aussi engagés dans votre commerce, & ils venoient vous amener leurs agneaux, leurs beliers & leurs boucs.

22. Venditores Saba, & Reema, ipsi negotiatores tui: cum universis primis aromatibus, & lapide pretioso, & auro; quod proposuerunt in mercatu tuo.

22. Saba & Rema ‖ venoient aussi vendre & acheter avec vous, & exposoient dans vos marchés tous les plus excellens parfums, les pierres précieuses, & l'or.

23. Haran, & Chene, & Eden, negotiatores tui: Saba, Assur, & Chelmad, venditores tui.

23. Haran ‖, Chene ‖, & Eden ‖ entroient aussi dans votre trafic; Saba, Assur & Chelmad ‖ venoient vous vendre leurs marchandises.

24. Ipsi negotiatores tui multifariam involucris hyacinthi, & polymitorum, gazarumque pretiosarum, quæ obvolutæ & astrictæ erant funibus: cedros quoque habebant in negotiationibus tuis.

24. Ils entretenoient un grand trafic avec vous, & ils vous apportoient des balles d'hyacinthe, d'ouvrages en broderie, & de meubles précieux qui étoient envelopés de cordes; & ils trafiquoient encore avec vous pour des bois de cedre.

25. Naves maris, principes tui in negotiatione tua: & repleta es,

25. Les vaisseaux ont entretenu votre principal commerce; vous avez été comblée de

℣. 22. *expl.* hi populi Arabiæ fœlicis. *Synops.*

℣. 23. *expl.* Carthæ Parthorum. *Menoch.*

Ibid. *expl.* fortassis. Cane, cujus mentio fit. *Gen.* 10. 10. *Synops.*

Ibid. *expl.* payis auprès de Damas, ou l'on croit qu'Adam a été créé.

℣. 23. *Chald.* la Medie.

biens, & élevée à la plus haute gloire au milieu de la mer.

26. Vos rameurs vous ont conduite sur les grandes eaux ; mais le vent du midi vous a brisée au milieu de la mer.

27. Vos richesses, vos tresors, votre équipage si grand & si magnifique, vos mariniers & vos pilotes, qui disposoient de tout ce qui servoit à votre grandeur & à votre usage; vos gens de guerre qui combattoient pour vous avec toute la multitude du peuple qui étoit au milieu de vous tomberont tous ensemble au fond de la mer, au jour de votre ruine.

28. Les cris & les plaintes de vos pilotes épouvanteront les flotes *entieres*.

29. Tous ceux qui tenoient la rame descendront de leurs vaisseaux : les mariniers avec tous les pilotes descendront sur la terre ;

30. ils déploreront vos maux avec de grandes plaintes ; ils crieront dans leur douleur ; ils jetteront de la poussiere sur leur tête, ils se couvriront de cendre ;

& glorificata nimis in corde maris.

26. In aquis multis adduxerunt te remiges tui : ventus auster contrivit te in corde maris.

27. Divitiæ tuæ, & thesauri tui, & multiplex instrumentum tuum, nautæ tui & gubernatores tui, qui tenebant supellectilem tuam, & populo tuo præerant : viri quoque bellatores tui, qui erant in te, cum universa multitudine tua, quæ est in medio tui : cadent in corde maris in die ruinæ tuæ.

28. A sonitu clamoris gubernatorum tuorum conturbabuntur classes.

29. Et descendent de navibus suis omnes qui tenebant remum : nautæ & universi gubernatores maris in terra stabunt :

30 & ejulabunt super te voce magna, & clamabunt amarè : & superjacient pulverem capitibus suis, & cinere conspergentur.

31. Et radent super te calvitium, & accingentur ciliciis : & plorabunt te in amaritudine animæ ploratu amarissimo.

31. Ils raseront leurs cheveux; ils se revêtiront de cilices, & ils verseront des larmes dans l'amertume de leur cœur avec un regret sensible & cuisant.

32. Et assument super te carmen lugubre, & plangent te : Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris ?

32. Ils feront sur vous des plaintes lugubres; ils déploreront votre malheur en disant : Où trouvera-t-on une ville semblable à Tyr, qui est devenue muette, & qui a été ensevelie au milieu de la mer ?

33. Quæ in exitu negotiationum tuarum de mari implesti populos multos : in multitudine divitiarum tuarum, & populorum tuorum, ditasti reges terræ :

33. *O Tyr*, qui par votre grand commerce sur la mer avez comblé de biens tant de nations différentes, qui par la multitude de vos richesses, & par l'abondance de vos peuples avez enrichi les rois de la terre:

34. Nunc contrita es à mari, in profundis aquarum opes tuæ, & omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt.

34. la mer maintenant vous a brisée, vos richesses sont au fond de ses eaux; & toute cette multitude de peuple qui étoit au milieu de vous, est tombée & est perie avec vous.

35. Universi habitatores insularum obstupuerunt super te, & reges earum omnes tempestate perculsi mutaverunt vultus.

35. Vous êtes devenue un sujet de surprise & d'étonnement pour tous les habitans des Isles; & tous leurs Rois abattus par cette tempête ont changé de visage.

36. Negotiatores populorum sibilaverunt super te : ad ni-

36. Les marchands de tous les peuples vous ont consideré comme l'objet de leurs

railleries & de leurs insultes, vous êtes réduite dans le néant, & vous ne serez jamais rétablie *a*.

hilum deducta es, & non eris usque in perpetuum.

℣. 36. *expl.* dans votre premiere splendeur.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 4. 5. *O Tyr, vous avez dit en vous-même: Je suis* une ville *d'une parfaite beauté, & je suis placée au milieu de la mer. Les peuples voisins qui vous ont bâtie n'ont rien oublié pour vous embellir, &c.*

On est étonné de voir que le Saint-Esprit employe tout ce chapitre pour représenter la grandeur, l'élevation, le commerce si prodigieux & les richesses immenses de Tyr, après en avoir prédit dans le chapitre précedent, la chute funeste & l'entiere destruction: & ceux qui ne jugeroient que par les sens de tout ce détail si exact qui est marqué en ce lieu touchant le trafic de cette ville si puissante, pourroient bien être surpris de ce que la sainte Ecriture s'arrête à particulariser tant de choses inutiles en apparence: mais la lumiere de la verité en fera juger autrement à ceux qui lisent les livres saints avec les yeux de la foi. Et ce soin qu'a le Prophete de décrire tout ce qui contribuoit à enrichir la ville de Tyr, leur paroîtra non pas inutile, mais très-nécessaire pour leur donner un plus grand mépris de tout cet empressement, & de tous ces différens moyens qu'inspire la cupidité des hommes, afin d'agrandir & d'enrichir les Empires de la terre: car plus nous voyons ici qu'ils parcourent toutes les mers, & qu'ils trafi-

quent dans tous les payis pour procurer leur accroissement & celui de leurs Etats, plus nous avons lieu de déplorer la vanité de leurs travaux & de toutes leurs inquiétudes, en considerant où se termine à la fin toute cette gloire & cette puissance qu'ils ont tant de peine à acquerir, & qui doit leur être enlevée lorsqu'ils y pensent le moins. C'est à quoi il semble que tend principalement tout ce chapitre, qui nous fait voir comme en un tableau dans toute la conduite dont usoit la ville de Tyr pour s'enrichir, & dans le renversement subit de tout son bonheur, ce qui se passe durant tout le cours des siecles, soit dans l'établissement ou dans la chute des royaumes de la terre, & combien est vaine toute la sagesse de l'esprit des hommes, lorsqu'elle les porte à établir le fondement de leur grandeur & de leur bonheur sur leur industrie.

C'a été aussi, selon S. Jerôme, le premier crime de Tyr, d'avoir regardé le bien qu'elle avoit, non comme étant au Seigneur, mais comme étant son bien propre; & d'avoir consideré toute cette grande beauté, qui lui étoit venue de divers payis, comme un effet de ses soins & de sa sagesse: *Primum crimen est Tyri, si quid videtur habere boni, non Dei putare, sed suum: & omnem pulcritudinem quæ illi de diversis venit regionibus, propriæ æstimare diligentiæ atque virtutis.* Car en disant, *Je suis une ville d'une parfaite beauté*, il paroît qu'elle s'est attribué cette beauté comme son ouvrage, & qu'elle y a eu une complaisance d'orgueil qui lui a fait mériter qu'on l'en dépouillât, comme d'un bien dont sa vanité la rendoit indigne.

Mais reconnoissons, comme dit encore le mê-

me Saint, que la véritable & *la parfaite beauté* que s'attribuoit cette ville si superbe, ne se rencontre nulle part ailleurs que dans le corps de JESUS-CHRIST, qui est l'Eglise, & dans le riche assemblage des vertus qui éclatent dans ses Saints: *Vera autem & perfecta pulcritudo in nullo hominum, nisi in Christi corpore, quod interpretatur Ecclesia, & multorum Sanctorum virtutibus congregatur.*

℣. 8. 9. *Les habitans de Sidon & d'Arad ont été vos rameurs; & vos sages, ô Tyr, sont devenus vos pilotes. Les vieillards de Gebal & les plus habiles d'entre eux ont donné leurs mariniers pour vous servir, &c.*

Qui ne croiroit que la grandeur d'une ville, à l'élevation de laquelle tout conspire, ne dût subsister éternellement? Tyr est décrite dans ce chapitre sous la figure d'un grand vaisseau, à cause de sa situation & de son commerce sur la mer. Non seulement les plus habiles dans la navigation lui ont servi de *rameurs*; non seulement *les plus sages* étoient choisis pour conduire son gouvernail; non seulement les plus célebres d'entre tous les ouvriers avoient travaillé à la construction de ce vaisseau; mais les Perses, qui étoient les peuples les plus vaillans, avec ceux de Lydie & de Libye, étoient ses gardes & ses défenseurs. Que pouvoit donc craindre une ville si affermie de toutes parts, dont les sages avoient pris le gouvernement, & qui étoit défendue par les plus braves? Mais c'est cela même qui avance le naufrage de ce grand vaisseau: *Ipsi gubernant Tyrum naufragio præparatam*, dit S. Jerôme; parceque leur sagesse & leur courage n'étant point soumis à Dieu, plus ils étoient sages

& braves à leurs propres yeux, plus ils s'approchoient de leur perte; n'y ayant que la sagesse & que la force qui vient de Dieu qui soit capable de mettre à couvert notre vaisseau contre les écueils & les naufrages.

℣. 25. 26. *Vous avez été comblée de biens, & élevée dans la plus haute gloire au milieu de la mer ..... Mais le vent du midi vous a brisée au milieu de la mer, &c.*

Voilà donc la ville de Tyr arrivée au comble de sa grandeur, & voilà l'image de la gloire la plus accomplie & de la plus grande prosperité où puisse arriver une personne dans le siecle. Mais voyons à quoi s'est enfin terminée toute cette gloire. L'abondance de ses richesses, au-lieu d'affermir sa félicité, l'a fait périr. C'étoit un vaisseau chargé de toutes sortes de biens imaginables; mais plus il étoit chargé, plus il étoit prêt de faire naufrage. *Nihil tibi defuit quod ad divitias pertinet insularum. Quæ tamen glorificatio, fuit aggravatio possidentis, dum non potes moderatè ferre divitias.* Hieron. Ses *rameurs* qui peuvent nous représenter en partie les démons, le conduisant, dit S. Jerôme, au milieu des flots de ce siecle comme ils le vouloient, n'ont pas travaillé à l'élever vers le ciel, mais ils l'ont précipité au fond des abîmes: *Inter sæculi hujus fluctus suo ducunt arbitrio, & non ad excelsa sublevant, sed in profunda demergunt.* C'est le malheur qui arrive à ceux qui étant tourmentés de la tempête, comme les Apôtres, n'ont pas soin, dit le même Pere, de les imiter en se rendant dignes de recevoir dans leur vaisseau le Sauveur & le Seigneur de la mer, dans la Matth. 14. compagnie & sous la conduite duquel ils auroient

pu heureusement arriver au port & au lieu de leur repos.

Estius. Ce *vent du midi*, ou selon d'autres, de l'orient, qui a *brisé Tyr au milieu de la mer*, nous marque en un langage figuré & énigmatique, le Roi Nabuchodonosor, qui devoit venir du midi, ou d'entre le midi & l'orient, avec l'armée des Chaldéens, pour se rendre maître de cette ville, & la détruire, quoique sa situation, jointe à sa puissance, semblât la lui rendre inaccessible. Comme le vent du midi est celui qui dans l'été excite les grandes tempêtes & les orages, le Prophete continue d'user de la même allegorie dont il s'est servi jusqu'à présent, en comparant Tyr à un vaisseau chargé de richesses, qu'une tempête causée par la violence d'un vent du midi vient briser en un instant, en faisant *tomber au fond de la mer tous ses tresors, tous ses gens de guerre & tous ses peuples.*

Mais on peut entendre encore en un sens spirituel par ce même vent du midi, celui qui est
Ps. 90. 6. appellé dans l'Ecriture *le démon du midi*, dont le Roi Prophete nous apprend qu'on doit craindre *les attaques*, à moins que *la verité de Dieu* ne nous en mette *à couvert*. Tyr étant, comme on l'a dit, la figure du siecle, ou de la cité des méchans, le démon qui le gouverne & en est le principe, est lui-même celui qui le doit *briser*; puisqu'il n'éleve ceux qui sont à lui, que pour les précipiter,
Matth. 4. 8. 9. & qu'il ne les enrichit que pour les perdre. C'est ce qu'il fit voir sans y penser, dans la maniere dont il osa s'exprimer en parlant au Fils de Dieu, lorsqu'il lui montra tous les royaumes du monde avec la pompe & la gloire qui les accompagne, & que s'attribuant le pouvoir d'en disposer comme il

lui plaisoit, il déclara, qu'il lui donneroit toutes ces choses, pourvû qu'il se prosternât, ou selon la force du mot latin, qu'il tombât pour l'adorer : *Si cadens adoraveris me.* Car la verité le forçoit de faire connoître comme malgré lui par cette sorte d'expression, que les hommes ne devoient s'attendre à recevoir de sa main toutes ces richesses & tous ces honneurs, qu'en *tombant* & se brisant devant Dieu. Aussi avoit-il tenté auparavant de persuader à JESUS-CHRIST, après l'avoir transporté sur le haut du temple, de se jetter & de se précipiter en bas ; témoignant par là que tout son dessein, quelque promesse spécieuse qu'il fasse aux hommes, est de *les briser* comme le vaisseau dont il est parlé dans ce chapite, & de les faire tomber non pas *au fond de la mer*, mais dans le fond de l'abîme, où il doit lui-même être renfermé avec tous ses anges à la fin du monde. *Ibid. 5. 5.*

CHAPITRE XXVIII.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, dic principi Tyri : Hæc dicit Dominus Deus : Eò quòd elevatum est cor tuum, & dixisti : Deus ego sum, & in cathedra Dei sedi in corde maris : cùm sis homo, & non Deus, & dedisti & non Deus, & dedisti cor tuum quasi cor Dei :

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils de l'homme, dites au Prince de Tyr : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque votre cœur s'est élevé, & que vous avez dit " *en vous-même*: Je suis Dieu, & je suis assis sur la chaire de Dieu au milieu de la mer ; quoique vous ne soiez qu'un hom-

ỷ. 2. *lettr.* dixisti, *pro* cogitasti. *Var.*

me, & non pas Dieu, & parceque votre cœur s'est élevé comme si c'étoit le cœur d'un Dieu:

3. Vous avez cru être plus sage que Daniel [y], & qu'il n'y avoit point de secret qui vous fût caché.

4. Vous vous êtes rendu puissant par votre sagesse & votre prudence, & vous avez amassé l'or & l'argent dans vos tresors.

5. Vous avez accrû votre puissance par l'étendue de votre sagesse, & par la multiplication de votre commerce; & votre cœur s'est élevé dans votre force.

6. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parceque votre cœur s'est élevé comme si c'étoit le cœur d'un Dieu,

7. je ferai venir contre vous des étrangers qui sont les plus puissans d'entre les peuples, & ils viendront l'épée à la main exterminer votre sagesse dans tout son éclat, & ils souilleront votre beauté.

8. Ils vous tueront, & ils vous précipiteront du trône, & vous mourrez dans le car-

3. Ecce sapientior es tu Daniele; omne secretum non est absconditum à te.

4. In sapientia & prudentia tua fecisti tibi fortitudinem: & acquisisti aurum & argentum in thesauris tuis.

5. In multitudine sapientiæ tuæ, & in negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem: & elevatum est cor tuum in robore tuo.

6. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd elevatum est cor tuum quasi cor Dei:

7. idcircò ecce ego adducam super te alienos, robustissimos gentium: & nudabunt gladios suos super pulchritudinem sapientiæ tuæ, & polluent decorem tuum.

8. Interficient, & detrahent te: & morièris in interitu occisorum in corde maris.

ỳ. 3. *autr.* êtes-vous plus sage que Daniel? *Sept.*
ỳ. 4. *lettr.* fort.

nage de ceux qui seront tués au milieu de la mer.

9. Numquid dicens loquêris : Deus ego sum , coram interficientibus te : cùm sis homo , & non Deus , in manu occidentium te ?

9. Direz-vous encore lorsque vous serez devant vos meurtriers, lorsque vous serez sous la main de ceux qui vous ôteront la vie: *Direz-vous encore*: Je suis un Dieu , vous qui n'êtes qu'un homme , & non pas un Dieu ?

10. Morte incircumcisorum morièris in manu alienorum: quia ego locutus sum , ait Dominus Deus.

10. Vous mourrez de la mort des incirconcis par la main des étrangers , parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu.

11. Et factus est sermo Domini ad me, dicens: Fili hominis, leva planctum super regē Tyri,

11. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, & me dit: Fils de l'homme , faites , un grand deuil sur le Roi de Tyr ,

12. & dices ei : Hæc dicit Dominus Deus : Tu signaculum similitudinis , plenus sapientiâ , & perfectus decore ,

12. & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Vous étiez le sceau de la ressemblance *de Dieu* [¶] , vous étiez plein de sagesse , & parfait en beauté.

13. in deliciis paradisi Dei fuisti : omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius , topazius , & jaspis , chrysolithus , & onyx , & berillus , & sapphirus , & carbunculus , & smaragdus:

13. Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu; votre vêtement étoit enrichi de toute sorte de pierres précieuses ; les sardoines, les topazes, le jaspe , les chrysolites, les onix, les berilles, les saphyrs, les escarboucles, les émeraudes, & l'or ont

ỳ. 12. *expl.* Dieu , sous la figure du Roi de Tyr , marque ici la chute du premier Ange. *Estius.*

été employés pour relever votre beauté, & les instrumens de musique[b] les plus excellens ont été préparés pour le jour auquel vous avez été créé.

aurum opus decoris tui : & foramina tua in die, quâ conditus es, præparata sunt.

14. Vous étiez le Cherubin qui étendiez vos aîles, & qui protegiez les autres; je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu, & vous avez marché au milieu des pierres toutes brûlantes.

15. Tu Cherub extentus, & protegens, & posui te in monte sancto Dei, in medio lapidum ignitorum ambulasti.

15. Vous étiez parfait dans votre voie au jour de votre création, jusqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous.

14 Perfectus in viis tuis à die conditionis tuæ, donec inventa est iniquitas in te.

16. Dans la multiplication de votre commerce vos entrailles ont été remplies d'iniquité, vous êtes tombé dans le peché, & je vous ai chassé de la montagne de Dieu. Je vous ai exterminé, ô Cherubin, qui protegiez les autres, du milieu des pierres toujours embrasées.

16. In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, & peccasti : & ejeci te de monte Dei, & perdidi te, ô Cherub protegens, de medio lapidum ignitorum.

17. Car votre cœur s'est élevé dans son éclat, vous avez perdu la sagesse dans votre beauté. Je vous ai précipité en terre; je vous ai exposé devant la face des Rois, afin qu'ils jettassent les yeux sur vous.

17. Et elevatum est cor tuum in decore tuo : perdidisti sapientiam tuam in decore tuo, in terram projeci te : ante faciem regum dedi te ut cernerent te.

℣. 13. *Hebr.* Opus tympanorum tuorum & tibiarum tuarum præparatum est, &c. *litt.* foramina tua, *i. e.* tibiæ tuæ foraminibus plenæ, præparatæ sunt. *Menoch.*

18. In multitudine iniquitatum tuarum, & iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam: producam ergo ignem de medio tui, qui comedat te, & dabo te in cinerem super terram in conspectu omnium videntium te.

18. Vous avez violé la sainteté *de* votre *demeure* ‖ par la multitude de vos iniquités, & par les injustices de votre commerce; c'est-pourquoi je ferai sortir un feu du milieu de vous qui vous dévorera, & je vous réduirai en cendres sur la terre aux yeux de tous ceux qui vous verront.

19. Omnes, qui viderint te in gentibus, obstupescent super te: nihili factus es, & non eris in perpetuum.

19. Tous ceux qui vous considereront parmi les peuples en seront frappés d'étonnement; vous avez été anéanti, & vous ne serez plus pour jamais.

20. Et factus est sermo Domini ad me, dicens:

20. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

21. Fili hominis, pone faciem tuam contra Sidonem, & prophetabis de ea,

21. Fils de l'homme, tournez votre visage contre Sidon, & prophetisez contre cette ville,

22. & dices: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, Sidon, & glorificabor in medio tui: & scient quia ego Dominus, cùm fecero in ea judicia, & sanctificatus fuero in ea.

22. & dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens à vous, Sidon, je serai glorifié au milieu de vous; & vos habitans sauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur eux, & que j'aurai fait éclater ma puissance & ma sainteté ‖ au milieu d'eux.

℣. 18. *lettr.* Sanctificationem tuam. *expl.* Tyrus sita intra fines terræ sanctæ, dicitur mons sanctus Dei. *Menoch.*

℣. 22. *lettr.* cùm sanctificatus fuero. *Hebr.* Cùm sanctificavero me. *expl.* Cùm sanctum ac justum judicem ostendero me. *Vat.*

23. J'envoyerai la peste dans Sidon, je ferai couler le sang dans ses rues; ses habitans tomberont de tous côtes au milieu d'elle; & périront par l'épée, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

23. Et immittam ei pestilentiam, & sanguinem in plateis ejus: & corruent interfecti in medio ejus gladio per circuitum: & scient quia ego Dominus.

24. Sidon ne sera plus à la maison d'Israel un sujet de chute & d'affliction, ni une épine qui pique & qui blesse ‖ tous ceux qui l'environnent & qui la combattent; & ils sçauront que c'est moi qui suis *leur* Seigneur & *leur* Dieu.

24. Et non erit ultrà domui Israel offendiculum amaritudinis, & spina dolorem inferens undique per circuitum eorum, qui adversantur eis: & scient quia ego Dominus Deus.

25. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Lorsque j'aurai rassemblé la maison d'Israel d'entre tous les peuples, parmi lesquels je les ai dispersés, je serai sanctifié parmi eux à la vûe des nations, & ils habiteront dans leur terre que j'avois donnée à mon serviteur Jacob.

25. Hæc dicit Dominus Deus: Quando congregavero domum Israel de populis, in quibus dispersi sunt, sanctificabor in eis coram gentibus: & habitabunt in terra sua, quam dedi servo meo Jacob.

26. Ils y habiteront sans aucune crainte, ils bâtiront des maisons, ils planteront des vignes, & ils vivront dans une pleine assurance, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur tous ceux qui sont autour d'eux, & qui les combattent; &

26. Et habitabunt in ea securi: & ædificabunt domos, & plantabunt vineas, & habitabunt confidenter, cùm fecero judicia in omnibus qui adversantur eis per circuitum; & scient quia

℣. 24. *lettr.* Qui cause de la douleur à tous ceux, &c.

ego

Ego Dominus Deus eorum.	ils sauront que c'est moi qui suis leur Seigneur & leur Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

✠. 2. *PArceque votre cœur s'est élevé, & que vous avez dit en vous-même : Je suis Dieu, & je suis assis sur la chaire de Dieu au milieu de la mer ; quoique vous ne soiez qu'un homme, & non pas Dieu, &c.*

Il est bon de remarquer avec un Auteur, que plusieurs choses sont attribuées dans ce chapitre au Roi de Tyr, que l'on ne peut néanmoins expliquer de lui à la lettre que très-difficilement, & qu'en supposant une multitude d'hyperboles qui semblent outrées, telles que sont celles-ci : *Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu. Vous étiez le Cherubin qui étendiez vos aîles, & qui protegiez les autres. Je vous ai établi sur la montagne sainte de Dieu.* Ceux qui prétendent d'autre part, que tout ce qui est marqué dans ce chapitre se doit rapporter à la chute du démon, qui est *le Prince de Tyr*, c'est-à-dire de tous les hommes superbes, trouvent de même de grandes difficultés dans cette explication. Car en effet, il y a diverses choses qui regardent proprement le Prince à qui la ville de Tyr étoit soumise ; comme ce qui est dit : Que *sa puissance consistoit dans la multiplication de son commerce*, dans *l'abondance de son or & de son argent*, & dans *ses* autres *tresors*.

Estius

v. 13. 14.

Il semble donc que pour pénetrer dans le vrai sens de tout ce chapitre, il faut observer deux regles rapportées par S. Augustin. L'une est, que comme dans un même endroit la sainte Ecriture

August. de Doct. chr. l. 3.

passe assez souvent de JESUS-CHRIST qui est le chef, à l'Eglise qui est son corps; ou au contraire du corps au chef, & de l'Eglise à JESUS-CHRIST; il arrive aussi plusieurs fois qu'elle passe du démon, comme du chef, à la société des impies, qui sont ses membres; & au contraire de la société des impies, ou même d'un seul impie, au chef de l'impiété qui est le démon. Ainsi le Prophete commençant à parler dans ce chapitre du superbe Roi de Tyr, y entremêle diverses choses qui s'entendent d'une maniere beaucoup plus simple & plus naturelle du prince de tous les superbes, & de la chute du chef de tous les impies. C'est ce qui fait dire à S. Augustin, Que ce que le Prophete Ezechiel dit ici sous la figure du Prince de Tyr, doit s'entendre comme ayant été dit contre le démon: *In figura principis Tyri per Ezechielem Prophetam in diabolum dicta intelliguntur.*

August. de Gen. ad litt. lib. 11. cap. 25.

L'autre regle, qui n'est pas seulement de ce Saint, mais encore de S. Gregoire & des autres Peres, est que lorsqu'on trouve dans l'Ecriture certains endroits qu'on ne peut entendre dans le sens litteral & historique d'une maniere qui soit conforme à la piété, ou digne de la verité, il faut alors y chercher une intelligence plus élevée. Nous en voyons un exemple dans le Pseaume 71. dont le titre porte, *Pour Salomon*; & où il est dit, qu'*il demeurera autant que le soleil & que la lune dans toutes les génerations*; & que *tous les peuples de la terre seront benis en lui.* Car il est visible qu'on doit en entendre la plus grande partie de JESUS-CHRIST; & qu'ainsi David y parlant du regne de Salomon son fils, passa tout-d'un-coup à ce qui regardoit le regne tout spirituel du vrai Salo-

mon, dont le premier n'a été & dans sa sagesse & dans sa gloire, qu'une foible image.

Comme le Prophete a décrit sous la figure d'un vaisseau, premierement toutes les richesses & toute la gloire de la ville de Tyr, & ensuite sa chute funeste & son naufrage: aussi il s'adresse présentement au Roi de cette ville si superbe; & lui ayant reproché l'élevement de son orgueil, & l'abus qu'il avoit fait de tous ses tresors, il lui représente de quel comble de bonheur il devoir être précipité dans le plus grand de tous les malheurs. Dieu reproche à Nabuchodonosor Roi de Babylone, par la bouche d'un autre Prophete, d'avoir dit au fond de son cœur, qu'*il monteroit jusqu'au ciel*, qu'*il établiroit son trône au-dessus des astres de Dieu*; qu'*il se placeroit au-dessus des nuées les plus élevées*, & *seroit semblable au Très-haut*. Et il lui déclare en même-tems, qu'*il sera précipité dans l'enfer jusqu'au fond de l'abime*. Ici il reproche au Roi de Tyr de ce que *son cœur s'est élevé*, & de ce qu'*il a dit en soi-même, qu'il étoit Dieu, & assis sur la chaire*, ou sur le trône, *de Dieu, quoiqu'il ne fût* néanmoins *qu'un homme*; mais il ajoûte, qu'à cause de cet orgueil *il sera précipité du trône, & mourra de la mort des incirconcis*, c'est-à-dire qu'il sera tué par l'épée des impies & des barbares, lui qui avoit insulté avec mépris à la ruine des circoncis, ou des Juifs, qui avoient reçû la circoncision comme le sceau du salut.

Hieron. | Isai. 14. 13. &c.

Quoique ces pensées, que l'Ecriture attribue à ces deux Princes, semblent surpasser, dit S. Jerôme, la portée de l'esprit humain, & être moins des sentimens d'hommes, que de démons pleins de fureur, elles servent à nous faire au moins comprendre

par cette espece d'hyperbole, qu'ils s'enflerent de telle sorte dans ce haut comble de félicité & de puissance où ils se voyoient, que regardant leur bonheur comme s'il eût dû durer toujours, ils oublierent en quelque sorte qu'ils étoient hommes, & s'attribuent un pouvoir & un empire éternel: *Quæ quanquam videantur vires humanæ fragilitatis excedere, & non tam hominum verba esse, quàm insanientium dæmonum: tamen hyperbolen debemus accipere, quòd intantum intumuerint & nescierint mensuram suam, ut elati felicitate sæculi & regni potentiâ, dum præsentia bona putant esse perpetua, homines se esse nescierint, & æternum sibi imperium vindicarint.*

Que si nous voulons entendre ces mêmes paroles de Lucifer le chef des démons, il est aisé de comprendre, que s'étant vû élevé au-dessus de tous les Anges, & tout éclatant de gloire, il n'eut pas plutôt cessé de regarder Dieu comme le principe de son être & de son bonheur, en se complaisant superbement en soi-même, qu'il voulut en quelque sorte se mettre en la place de son Dieu, lorsqu'il osa s'attribuer ce qui lui venoit de Dieu. Et c'est aussi ce qu'ont fait dans tous les siecles ceux qui tenant ici-bas la place de Dieu à l'égard des autres hommes, & ayant reçû, dit S. Jerôme, les Empires pour les gouverner, comme les Empereurs confioient le gouvernement des provinces aux Magistrats qu'ils y envoioient, oublioient que leur dignité dépendoit d'une Puissance supérieure à la leur. Ils s'élevoient, dit ce Pere, d'une maniere tyrannique contre leur Maître & leur Roi suprême; & s'attribuant même des honneurs divins avec un orgueil insupportable, ils tomboient, selon l'ex-

pression de l'Apôtre, dans la même condannation 1. Tim. 3. 6.
que le diable : *Obliti honorem suum ex alterius jussione pendere ..... erecti sunt mente tyrannica contra regem & dominum suum, ut ...... deorum sibi nomina assumerent, & inflati superbia in judicium diaboli inciderent.*

℣. 6. 7. *Parceque votre cœur s'est élevé, comme si c'étoit le cœur d'un Dieu, je ferai venir contre vous des étrangers qui sont les plus puissans d'entre les peuples, &c.*

Quand le cœur s'éleve, il tend à l'indépendance, & par conséquent à la divinité, puisque Dieu seul est indépendant. L'orgueil en effet n'est autre chose qu'un reste de la playe mortelle que fit le démon dans le cœur des premiers hommes, en leur disant : *Vous serez comme des dieux.* Et cette parole, qui Genes. 3.
comme une fleche empoisonnée leur perça le cœur, n'étoit qu'une suite de celle que cet ange de ténebres avoit dite lui-même au moment qu'il se revolta contre Dieu, lorsqu'il voulut être semblable au Très-haut. Telle est la source ordinaire de l'orgueil de tous les hommes, de ce vice le plus dangereux de tous, qu'ils sont obligés de combattre avec plus de soin, puisque toute enflure qui éleve notre cœur, l'éleve contre Dieu même, en lui faisant croire en quelque sorte par l'indépendance qu'il affecte, qu'il est comme *le cœur de Dieu.* Que si les personnes qui ne jugent des pechés que par ce qui frappe davantage les sens, regardent celui de l'orgueil comme un petit mal ; qu'elles en portent un plus juste jugement, en considerant la maniere dont Dieu le punit dans ce Roi de Tyr ; puisqu'*il envoye les plus puissans d'entre les peuples l'épée à la main*, pour le perdre. Mais que

feront-ils d'abord ? Ils *extermineront*, dit Dieu, *la sagesse* de ce Prince *dans tout son éclat*, *& ils souilleront toute sa beauté.* C'est aussi ce que l'on voit être arrivé à Salomon même. Car il ne faut pas s'imaginer que les ennemis dont Dieu se sert pour humilier les superbes, soient toujours visibles. Il est donc vrai que Salomon a regné très-paisiblement jusqu'à la fin de sa vie. Mais ses ennemis invisibles s'étant rendus maîtres de son cœur, *ont exterminé toute la sagesse* que Dieu lui avoit donnée, & *souillé toute sa beauté*, lorsqu'ils le plongerent dans l'amour des femmes, & qu'ils le précipiterent ensuite dans l'idolatrie. Car on peut dire qu'il n'y eut jamais de folie pareille à celle d'un homme, qui après avoir demandé à Dieu la sagesse, & l'avoir reçûe de lui avec tous les autres biens dont il le combla, quitta le Seigneur & le Très-haut pour courir après des dieux étrangers.

℣. 9. *Direz-vous encore lorsque vous serez devant vos meurtriers, lorsque vous serez sous la main de ceux qui vous ôteront la vie; direz-vous: Je suis un Dieu, vous qui n'êtes qu'un homme? &c.*

S'il est vrai que l'homme qui se révolte contre Dieu par son orgueil, dit secretement au fond de son cœur, qu'il est un Dieu; c'est un excellent remede contre cette impiété du cœur de l'homme, de se regarder alors comme *sous la main des meurtriers* de nos ames, & de ceux qui veulent nous *ôter la vie.* Car si nous considerons sérieusement, qu'en cet instant même nous tombons sous la puissance de nos plus cruels ennemis, que l'Ecriture appelle ailleurs des lions, & qui n'aspirent qu'à nous dévorer; pourrons-nous bien nous persuader en-

core que nous sommes comme des dieux ? Quand Adam & Eve eurent écouté cette parole du serpent, *Eritis sicut dii*, & qu'ils s'apperçûrent aussitôt de cette honteuse nudité qui les couvroit de confusion, ils connurent très-sensiblement qu'ils n'étoient pas ce que le démon avoit voulu leur persuader qu'ils seroient en mangeant du fruit défendu. Mais comme il est très-facheux d'attendre à reconnoître cette verité, qu'on *soit* actuellement *sous la main des meurtiers* de nos ames, il faut prévenir ce tems par la lumiere de la foi, & se dire très-sincerement à soi-même : Comment moi *qui ne suis qu'un homme*, & un homme tout environné de misere, puis-je affecter *d'être comme Dieu*, après avoir vû l'exemple de nos premiers peres, qui pour avoir desiré de devenir semblables à Dieu, sont devenus les esclaves du démon ? Il est vrai que depuis que Dieu s'est annéanti jusqu'à devenir semblable à l'homme pour le racheter de cet esclavage, il m'est très-permis, & il m'est même commandé de ressembler à cet Homme-Dieu. Mais ce ne sera qu'en m'anéantissant comme lui que je pourrai devenir semblable à lui.

℣. 12. 13. &c. *Vous étiez le sceau de la ressemblance* de Dieu, *plein de sagesse, & d'une parfaite beauté. Vous avez été dans les délices du paradis de Dieu ... Vous étiez le Cherubin qui étendiez vos aîles, & qui protegiez les autres, &c.*

On peut expliquer en quelque façon du Roi de Tyr une partie de ce qui est dit ici ; & parceque, non seulement en qualité d'homme, mais comme Roi, il portoit en soi la ressemblance de Dieu, les hommes ayant été créés à son image, & les Rois tenant sa place à l'égard des peuples ; & par-

ceque Dieu avoit mis ce Prince comme dans *les délices d'un paradis*, en le comblant de toutes sortes de biens ; & parcequ'enfin en l'établissant sur le royaume de Tyr il l'avoit rendu *le protecteur* de ses sujets, qui devoient vivre comme *à couvert sous ses ailes.* Mais il est visible néanmoins, selon que l'a remarqué Tertullien, que le Saint-Esprit a voulu sous la figure de ce Roi de Tyr, nous décrire principalement l'état où le Prince de tous les Anges se trouva dans le paradis avant sa chute : *Quæ ad suggillationem Angeli, non illius principis propriè pertinere manifestum est.* Et S. Jerôme l'a aussi lui-même entendu de cette sorte : *Quo sermone demonstrat, nequaquam hominem esse de quo scribitur, sed contrariam fortitudinem quæ quondam in paradiso Dei commorata sit.* Cet Ange dans l'état de sa création étoit donc veritablement *le sceau de la ressemblance* de Dieu ; c'est-à dire comme un cachet tout spirituel qui représentoit en quelque façon sa grandeur, par les traits & *d'une sagesse* & *d'une beauté si parfaite* qu'il y avoit imprimés. Et il se vit *établi dans les délices* non d'un paradis terrestre, comme Eve & Adam, mais dans celles *du paradis de Dieu* même, c'est à-dire dans le ciel. Il étoit *un Cherubin* tout brillant de gloire, élevé au-dessus de tous les autres *sur la sainte montagne de Dieu*, pour *les proteger* comme à l'ombre de *ses ailes*; c'est-à-dire pour soutenir par l'exemple de son humble dépendance sous le Créateur, ceux qui sont nommés tout de suite des *pierres brûlantes* : ce que S. Jerôme explique des autres Anges, *au milieu desquels il marchoit* comme étant leur chef & leur Prince. Tel étoit l'état du premier des Anges avant qu'il tombât : &

Tertull. advers. Marcion lib. 2. cap. 10.

c'eſt pour faire connoître d'où il eſt déchû, que le Saint-Eſprit nous fait décrire cet état ſi élevé de ſa gloire : *Quid habuerit oſtendit, quidve perdiderit.*

On peut auſſi appliquer ce qui eſt dit de ce Cherubin, aux Pontifes du Seigneur ; puiſque Dieu les a établis véritablement *ſur la ſainte montagne*, qui eſt l'Egliſe. Ils ſont obligés *d'étendre leurs ailes*, & de *proteger* les peuples en les couvrant de leur charité. C'eſt-pourquoi il eſt marqué, Qu'*ils marchent au milieu des pierres embraſées* ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont remplis de vertus, & ſur tout de cette ardente charité qui leur fait porter les fideles ſur leur cœur, comme le Grand-Prêtre de l'ancienne loi portoit les noms des douze tribus d'Iſrael dans ces pierres myſterieuſes qui ornoient ſon pectoral.

℣. 15. 16. 17. *Vous étiez parfait dans votre voie au jour de votre création, juſqu'à ce que l'iniquité a été trouvée en vous... Car votre cœur s'eſt élevé dans ſon éclat. Vous avez perdu la ſageſſe dans votre beauté, &c.*

Il étoit *parfait* lorſqu'il ſortit des mains de Dieu, étant même la plus parfaite créature de Dieu : & il étoit parfait *dans ſes voies*, c'eſt-à-dire dans ſes mouvemens, dans ſes ſentimens, & dans ſes affections, aimant Dieu comme ſon Seigneur, & lui demeurant ſoumis en tout. Il marcha donc quelque tems dans cette voie ; & il paroît, ſelon la remarque d'un Auteur, qu'il ne tomba pas *Eſtius.* dès le moment de ſa création ; mais qu'il ne déchut de la verité & de la juſtice qu'après l'avoir pratiquée. Il fut *parfait dans ſa voie*, dit l'Ecriture, *juſqu'à ce que l'iniquité fut trouvée en lui.*

Et ce fut Dieu même, dit S. Jerôme, qui l'y trouva, lorsqu'il découvrit dans le secret de son cœur cet orgueil qui l'élevoit, & l'abus de cette puissance qu'il avoit reçûe : *Inventa à Deo, quæ in thesauris pectoris tui, per superbiam & abusionem potestatis quam acceperas, tenebatur inclusa.* Mais ce qu'il y a de plus terrible, c'est que ce fut *l'éclat* même de sa dignité qui *lui éleva le cœur*, & que sa parfaite *beauté lui fit perdre sa sagesse.* Car en regardant cet éclat & cette beauté comme étant à lui, non à Dieu, & en voulant s'élever au-dessus de ce qu'il étoit, il déchut de l'état même où Dieu l'avoit mis; & perdit ce qu'il possédoit pour n'avoir pas reconnu la main qui le lui avoit donné : *Elevatum est cor tuum in decore tuo, dum tuum putas esse quod Dei est. Et perdidisti sapientiam tuam in decore tuo; ut dum plus vis esse quàm conditus es .... etiam id perderes quod habebas.*

Ce que l'Ecriture dit ici de *la multiplication de son commerce*, qui *a rempli ses entrailles d'iniquité*, s'entend plus naturellement du Roi de Tyr, à qui ses grandes richesses multipliées à toute heure par le trafic de ses vaisseaux, furent un piége, & une occasion de multiplier son iniquité. Car le desir des richesses & l'inquiétude qu'on a pour en acquerir, est, selon S. Paul, une source de toute sorte de crimes: *Radix omnium malorum est cupiditas.* Ce *feu* que Dieu déclare qu'*il fera sortir du milieu de lui pour le dévorer, à cause qu'il a violé la sainteté* de sa demeure, peut marquer, si on l'entend de l'ange apostat, le feu de la divine justice que sa propre iniquité a allumé audedans de lui pour le dévorer éternellement en punition de son orgueil; ou si on

1. *Tim.* 6. 10.

l'explique du Roi de Tyr, il peut signifier le feu de cette même justice entre les mains de Nabuchodonosor, que ses propres crimes allumerent contre lui. Mais de quelque maniere qu'on l'entende, il est vrai de dire que celui que Dieu a ainsi *précipité* de ce haut comble de gloire, *est exposé devant la face des Rois, afin qu'ils jettent les yeux sur lui*; parcequ'en effet l'exemple de la chute si funeste, soit de cet ange apostat, soit de ce Prince superbe, est comme un miroir exposé aux yeux de toute la terre, où les grands & les plus puissans peuvent contempler les suites si redoutables de l'orgueil d'un cœur révolté contre son Dieu.

Cependant, quoique Dieu déclare ici, que *tous ceux qui le verroient parmi les peuples, en seroient frappés d'étonnement*, nous lisons nous autres ces choses, & nous n'en sommes point touchés. Le malheur de ces Rois & de ces peuples ne nous sert point pour nous faire prévenir le nôtre, & l'accomplissement de tant de menaces que nous voyons que Dieu a faites par ses Prophetes, ne peut pas encore percer d'une crainte salutaire notre cœur, ni le dégager de cette espece d'ensorcellement du siecle qui l'obsede & qui le perd.

℣. 22. &c. *Je viens à vous, Sidon: je serai glorifié au milieu de vous; & vos habitans sçauront que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai exercé mes jugemens sur eux, & que j'aurai fait éclater ma puissance & ma sainteté au milieu d'eux, &c.*

Dieu ayant parlé à Tyr, s'adresse ensuite à Sidon, parceque ces villes sont toutes deux dans une même province, & qu'elles sont ordinairement jointes l'une à l'autre, comme on le peut

Matth. 11. 21. 22. c. 15. 21. Luc. 10. v. 14. voir dans l'Evangile, où on les nomme souvent ensemble. Or il prédit à Sidon qu'elle doit aussi être prise par les Babyloniens, & que sous le poids des maux qui l'accableront, *elle connoitra* enfin *qu'il est le Seigneur*, après qu'il aura été *glorifié & sanctifié au milieu* d'elle; c'est-à-dire, selon l'explication de S. Jerôme, après qu'il aura exercé toute la rigueur de ses jugemens & de ses justes châtimens sur cette ville, qui étoit *un sujet de chute & d'affliction à Israel*, soit par l'exemple d'impiété qu'elle leur donnoit, soit par la haine qu'elle leur portoit & le mal qu'ils en recevoient. Le châtiment des méchans est donc un sujet de gloire pour le Seigneur, qui fait éclater sa sainteté en punissant le peché en eux, comme en couronnant la justice dans ses serviteurs: *Sanctificatio autem Dei est pœna peccantium.* Hieron.

L'on peut remarquer ici comment Dieu regarde principalement son peuple dans tout ce qu'il fait, & comment il regle tous les évenemens des royaumes par rapport à sa propre gloire & au salut de ses serviteurs. Car nous voyons que s'il prédit par la bouche d'Ezechiel, que Jerusalem & son temple seroient ruinés pour avoir été profanés par son peuple; il déclare ensuite par ce Prophete, que les ennemis de ce peuple périroient, pour avoir été à son égard un sujet de chute & d'affliction, & comme *une épine très piquante*; & qu'enfin il fait cette protestation autentique, qu'après qu'*il auroit exercé ses jugemens sur tous ceux qui étoient les ennemis d'Israel, il rassembleroit sa maison d'entre tous les peuples parmi lesquels elle avoit été dispersée*, & qu'alors *il seroit sanctifié au milieu d'elle à la vûe des nations*; non pas, dit

S. Jerôme, comme dans Sidon, par les effets rigoureux de sa justice, mais par des effets de sa misericorde & des marques favorables de sa bonté : *Et sanctificetur in eis, nequaquam ut in Sidone in malam partem, sed in bonam, cùm eis misertus fuerit.*

Il châtie donc Jerusalem & en punit tous les habitans. Il fait emmener captifs dans le payis de Babylone ceux qui échaperent à la peste, à la famine, & à l'épée des Chaldéens. Mais il prédit dans le même tems leur retour de captivité & leur rétablissement ; & il leur promet qu'il doit être *sanctifié* & glorifié *au milieu d'eux* après qu'il aura jugé tous leurs adversaires. Grande consolation pour ceux qui ont le bonheur d'appartenir au Très-haut, puisqu'il les châtie comme ses enfans ; qu'il ne leur ôte point son héritage pour toujours, & qu'il se reserve, après les avoir punis, de faire éclater en eux de nouveau sa gloire & sa sainteté.

CHAPITRE XXIX.

1. IN anno decimo, decimo mense, undecima die mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Pharaonem Re-

1. L'Onziéme jour du dixiéme mois de la dixiéme année ỽ, le Seigneur me parla, & dit : L'an du monde. 3415.

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre Pharaon Roi d'Egypte, & prophetisez tout

ỽ. 1. *expl.* depuis la captivité du Roi Jechonias, nommé aussi Joachin.

ce qui lui doit arriver, & à l'Egypte.

gem Ægypti, & prophetabis de eo, & de Ægypto universa.

3. Parlez *lui*, & dites-*lui* : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vous, Pharaon Roi d'Egypte, grand dragon, qui vous couchez au milieu de vos fleuves, & qui dites : Le fleuve est à moi, & c'est moi-même qui me suis créé.

3. Loquere, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Pharao Rex Ægypti, draco magne, qui cubas in medio fluminum tuorum, & dicis : Meus est fluvius, & ego feci memetipsum.

4. Je mettrai un frein à vos mâchoires, & j'attacherai à vos écailles les poissons de vos fleuves ; je vous entrainerai au milieu de vos fleuves, & tous vos poissons demeureront attachés à vos écailles.

4. Et ponam frænum in maxillis tuis : & agglutinabo pisces fluminum tuorum squamis tuis : & extraham te de medio fluminum tuorum, & universi pisces tui squamis tuis adhærebunt.

5. Je vous jetterai dans le desert avec tous les poissons de votre fleuve ; vous tomberez sur la face de la terre ; on ne vous relevera point, & on ne vous ensevelira point [a] : mais je vous donnerai en proie aux bêtes de la terre, & aux oiseaux du ciel :

5. Et projiciam te in desertum, & omnes pisces fluminis tui : super faciem terræ cades, non colligêris, neque congregaberis : bestiis terræ, & volatilibus cœli dedi te ad devorandum.

6. & tous les habitans de l'Egypte sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parceque vous avez été à la maison d'Israel comme un appui de roseau [b].

6. Et scient omnes habitatores Ægypti, quia ego Dominus : pro eo quòd fuisti baculus arundineus domui Israel.

ꝟ. 5. *lettr.* non colligêris in sepulchrum. *i. e.* non sepelièris. *Vat.*
ꝟ. 6. *expl.* aussi foible qu'un roseau.

7. Quando apprehenderunt te manu, & confractus es, & lacerasti omnem humerum eorum: & innitentibus eis super te, comminutus es, & dissolvisti omnes renes eorum.

7. Lorsqu'ils se sont attachés à vous en vous prenant avec la main, vous vous êtes rompu; vous leur avez déchiré toute l'épaule: & lorsqu'ils pensoient s'appuyer sur vous, vous vous êtes éclaté en pieces, & vous leur avez rompu tous les reins.

8. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego adducam super te gladium, & interficiam de te hominem & jumentum.

8. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je vais faire tomber la guerre sur vous, & je tuerai dans vous les hommes avec les bêtes.

9. Et erit terra Ægypti in desertum, & in solitudinem: & scient quia ego Dominus, pro eo quòd dixeris: Fluvius meus est, & ego feci eum.

9. Le payis d'Egypte sera réduit en un desert & en une solitude; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, parceque vous avez dit: Le fleuve est à moi, & c'est moi qui l'ai fait.

10. Idcircò ecce ego ad te, & ad flumina tua, daboque terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam, à turre Syenes usque ad terminos Æthiopiæ.

10. Je viens donc à vous & à vos fleuves, & je changerai le payis d'Egypte en des solitudes, après que la guerre l'aura ravagé depuis la tour de Syene jusqu'aux confins de l'Ethiopie ⁄⁄.

11. Non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumenti gra-

11. Elle ne sera plus battue par le pied des hommes, ni par le pied des bêtes, & elle ne se-

ỽ. 10. *expl.* Turris Syene usque hodie permanet, ubi sunt Nili cataractæ, & usque ad quem locum de nostro mari Nilus navigabilis. Totam igitur Ægyptum dicit esse depopulandam, usque ad terminos Æthiopiæ, quibus extrema Ægypti regio jungitur. *Hieron.*

ra point habitée pendant quarante ans.

12. Je mettrai le payis d'Egypte au rang des payis deſerts, & ſes villes au rang des villes détruites, & elles ſeront déſolées pendant quarante ans. J'écarterai les Egyptiens parmi les nations : & je les diſperſerai en divers payis.

13. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Après que quarante ans ſeront paſſés, je raſſemblerai les Egyptiens du milieu des peuples parmi leſquels ils avoient été diſperſés.

14. Je ramenerai les captifs d'Egypte, je les établirai dans la terre de Phatures *a*, dans la terre de leur naiſſance, & ils deviendront un royaume bas & humilié.

15. L'Egypte ſera le plus foible de tous les royaumes, elle ne s'élevera plus à l'avenir au-deſſus des nations, & je les affoiblirai, afin qu'ils ne dominent plus ſur les peuples.

16. Ils ne ſeront plus l'appuy & la confiance des enfans d'Iſ-

dietur in ea : & non habitabitur quadraginta annis.

12. Daboque terram Ægypti deſertam in medio terrarum deſertarum, & civitates ejus in medio urbium ſubverſarum, & erunt deſolatæ quadraginta annis : & diſpergam Ægyptios in nationes, & ventilabo eos in terras.

13. Quia hæc dicit Dominus Deus : Poſt finem quadraginta annorum congregabo Ægyptum de populis, in quibus diſperſi fuerant.

14. Et reducam captivitatem Ægypti, & collocabo eos in terra Phatures, in terra nativitatis ſuæ : & erunt ibi in regnum humile.

15. Inter cetera regna erit humillima, & non elevabitur ultrà ſuper nationes, & imminuam eos ne imperent gentibus.

16. Neque erunt ultra domui Iſrael in

ỷ 14 *a pl* Phatures pars ſuperior Ægypti ſive Thebais. *Voyez la Bible de Vitré.*

confidentia

confidentia, docentes iniquitatem, ut fugiant, & sequantur eos: & scient quia ego Dominus Deus.

rael, & ils ne leur enseigneront plus l'iniquité, en les portant à *me* fuir, & à les suivre; & ils sçauront que c'est moi qui suis *leur* Seigneur & *leur* Dieu.

17. Et factum est in vigesimo & septimo anno, in primo, in una mensis: factum est verbum Domini ad me, dicens:

17. Le premier jour du premier mois de la vingt-septiéme année ǁ, le Seigneur me dit encore ces paroles: L'an du monde 4332.

18. Fili hominis, Nabuchodonosor Rex Babylonis servire fecit exercitum suum servitute magna adversus Tyrũ: omne caput decalvatum, & omnis humerus depilatus est: & merces non est reddita ei, neque exercitui ejus, de Tyro, pro servitute quâ servivit mihi adversus eam.

18. Fils de l'homme, Nabuchodonosor Roi de Babylone m'a rendu avec son armée un grand service au siege de Tyr. Toutes les têtes *des siens* en ont perdu les cheveux, & toutes les épaules en sont écorchées; & néanmoins ni lui ni son armée n'a point reçû de récompense pour le service qu'il m'a rendu à la prise de Tyr.

19. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego dabo Nabuchodonosor Regem Babylonis in terra Ægypti: & accipiet multitudinem ejus, & deprædabitur manubias ejus: & diripiet spolia ejus: & erit merces exercitui illius,

19. C'est-pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je vais donner à Nabuchodonosor Roi de Babylone le payis d'Egypte; il en prendra tout le peuple; il en fera son butin, & il en partagera les dépouilles. Son armée recevra ainsi sa récompense,

20. & operi, quo servivit adversus eam: dedi ei terram Ægy-

20. & il sera payé du service qu'il m'a rendu dans le siege de cette ville. Je lui ai aban-

ꝟ. 17. *expl.* depuis la captivité de Joachin.

donné l'Egypte, parcequ'il a travailé pour moi, dit le Seigneur *notre* Dieu.

21. En ce jour-là je ferai refleurir le regne & la puissance[a] de la maison d'Israel, & je vous ouvrirai la bouche au milieu d'eux[b]; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

pti, pro eo quod laboraverit mihi, ait Dominus Deus.

21. In die illo pullulabit cornu domui Israel, & tibi dabo apertum os in medio eorum: & scient quia ego Dominus.

℣. 21. *lettr.* cornu pro regno & potentia. *Hebraïsm. Vat.*

Ibid. *expl.* Vaticinium tuum nequaquam dubia promissione pendebit, sed cernetur opere perpetratum. *Hieron.*

Ibid. *expl.* je vous donnerai une fermeté d'esprit, qui vous fera parler avec liberté.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 4. 5. *JE viens à vous, Pharaon Roi d'Egypte, grand dragon, qui vous couchez au milieu de vos fleuves, & qui dites: Le fleuve est à moi, & c'est moi-même qui me suis créé. Je mettrai un frein à vos mâchoires, & j'attacherai à vos écailles les poissons de vos fleuves, &c.*

Il donne le nom de *dragon* au Roi d'Egypte, en faisant peutêtre allusion à celui qu'il figuroit, qui est le démon, que l'Ecriture appelle ailleurs *le grand dragon & l'ancien serpent, qui séduit toute la terre*; ou même, selon le sens litteral, au crocodile, qui tient un peu du dragon & du poisson, dont il est parlé ensuite, & qui étoit fort commun auprès du Nil. Il marque son assurance pleine de fierté & d'orgueil lorsqu'il lui dit, qu'*il étoit couché & se reposoit au milieu de ses fleuves*; c'est-à dire, qu'il se regardoit comme inaccessible, à cause des différentes embouchures du Nil, qui sembloient le

Apoc. 12. 9.

mettre à couvert ; & des inondations de ce fleuve, qui ne rendoient pas seulement son royaume très-fertile, mais encore ses accès très-difficiles. C'étoit donc par un mouvement de cette vaine confiance, que le Roi d'Egypte se consideroit comme maître souverain de ce grand fleuve ; & par une suite de la même extravagance, il vouloit être indépendant de Dieu, & comme son propre ouvrage, & non pas celui du Créateur : ou, selon qu'il est dit après, il se vantoit d'avoir fait lui-même ce fleuve, dans lequel il établissoit sa plus grande force. Car il est marqué dans les histoires prophanes, qu'il étoit persuadé que nul Dieu n'avoit le pouvoir de lui ôter son royaume.

v. 9.

Herodot. lib. 2.

Mais qu'est-ce que Dieu ordonne au Prophete de dire à ce Roi superbe pour abattre son enflure ? Il lui fait dire qu'il le prendra aussi aisément au milieu de toutes ses eaux, qu'on prend un poisson lorsqu'on lui met un hameçon dans la gueule, & qu'on *l'entraine* hors de l'eau. Car c'est ce que le Prophete entend par ce *frein*, qu'il dit que Dieu lui *mettra à ses mâchoires* pour *l'entrainer*. Et ce qu'il ajoûte, qu'*il attachera à ses écailles les poissons de ses fleuves*, marque qu'il fera périr avec lui tous les Grands, & tous les peuples de l'Egypte. C'est ce qu'on vit arriver principalement, lorsque les Babyloniens s'étant rendus maîtres de Tyr, Dieu leur donna, selon qu'il le dit ensuite, pour récompense d'avoir humilié l'orgueil de cette ville, le pouvoir de s'assujettir encore l'Egypte, & d'enlever tout son peuple avec ses dépouilles. Ce fut alors que Dieu *le jetta*, comme il le dit, *dans le desert avec tous les poissons de son fleuve* ; c'est-à-dire, que selon la même figure dont il s'est déja servi, ti-

verſ. 17. 18. 19.

L'an du monde 3432.

rant ce grand poiſſon avec tous les autres du milieu des eaux du Nil, qui étoient comme leur centre, & les mettant comme à ſec hors de leur payis, il les réduiſit à la derniere miſere.

℣. 6. 7. *Parceque vous avez été à la maiſon d'Iſrael comme un appui de roſeau; lorſqu'ils ſe ſont attachés à vous en vous prenant avec la main, vous vous êtes rompu, &c.*

Il eſt étonnant que Dieu ne reproche point ici à l'Egypte toutes ſes ſuperſtitions ni tous ſes crimes, mais ſeulement l'eſpérance qu'elle a donnée à la maiſon d'Iſrael, qu'elle pourroit lui ſervir d'appui, quoiqu'elle fût dans l'impuiſſance de le faire; & le piége qu'elle tendit au peuple de Dieu en le retirant de la dépendance où il devoit être à ſon égard, lorſqu'elle lui inſpira de ſe confier moins ſur la force de celui qui l'avoit tiré autrefois avec un bras fort de la ſervitude de ces mêmes Egyptiens, que ſur des hommes auſſi foibles que des *roſeaux*, tels qu'ils étoient. Car en effet les peuples d'Egypte auroient dû ſe ſouvenir, auſſi-bien que les Iſraélites, que le même Dieu qui envoya les Chaldéens contre la ville de Jeruſalem, étoit celui qui avoit anciennement fait éclater dans l'Egypte même de ſi grands prodiges pour délivrer les Hebreux de l'eſclavage de Pharaon; & qu'ainſi tout le ſecours qu'ils prétendoient donner alors aux enfans de ces Hebreux, ſeroit auſſi inutile contre les deſſeins de Dieu qui vouloit punir ſon peuple, que l'avoient été autrefois tous les efforts d'un Prince endurci pour empêcher la réſolution que le même Dieu avoit priſe de faire ſortir ce peuple du milieu de ceux qui le fouloient ſous leurs pieds. Si donc les Egyptiens n'avoient point trompé

Iſrael par de vaines eſpérances, & par des promeſſes qu'ils ne pouvoient accomplir, Iſrael auroit peutêtre ajoûté foi aux menaces que les ſaints Prophetes lui faiſoient de la part de Dieu. Ainſi ils lui furent un veritable ſujet de chute & de briſement, lorſqu'après lui avoir ôté l'unique ſoutien qu'il pouvoit avoir, qui étoit celui de Dieu, ils ſe briſerent eux-mêmes ſous lui, lorſqu'il s'appuyoit ſur eux & *lui rompirent les reins*, ſelon l'expreſſion du ſacré texte, c'eſt-à-dire, le briſerent entierement.

℣. 13. 14. &c. *Après que quarante ans ſeront paſſés, je raſſemblerai les Egyptiens du milieu des peuples,... & ils deviendront un royaume bas & humilié.... Ils ne ſeront plus l'appui & la confiance des enfans d'Iſrael, &c.*

L'orgueil des Egyptiens exigeoit de la juſtice de Dieu, qu'ils fuſſent *humiliés*, afin que comme leur élevation avoit été un ſujet de chute pour la maiſon d'Iſrael, qui avoit cru vainement pouvoir s'appuyer ſur eux à cauſe de leur puiſſance; auſſi leur humiliation ôtât aux Iſraélites toute penſée de *s'appuyer* à l'avenir & de *ſe confier en eux*. Il étoit donc de la juſtice de Dieu, que les peuples auſſi ſuperbes que ceux de l'Egypte fuſſent beaucoup abaiſſés; parceque c'eſt un arreſt de la verité, que ceux qui s'élevent ſeront humiliés. Mais c'étoit en même temps un effet de la miſericorde du Seigneur envers ſon peuple, de lui ſouſtraire tous les vains appuis qu'il cherchoit dans les créatures, pour l'obliger de ne s'appuyer plus ſur d'autre bras que ſur le ſien. Il falloit que *le* foible *roſeau* de l'Egypte fût caſſé, afin qu'Iſrael reconnût la toutepuiſſance du Dieu de Jacob. Et il falloit que

ce royaume d'Egypte étant rétabli ensuite par un effet de la bonté du Très-haut, il devînt *le plus foible des royaumes*, afin qu'*il sçût qui étoit le Seigneur*, & qu'il ne fût plus en état *d'enseigner l'iniquité à Israel*, en le retirant de sa dépendance & de son service. Ainsi il est très-utile que ce que les serviteurs de Dieu regardent comme des soutiens de leur foiblesse, & ce qu'ils cherchent pour s'y attacher au préjudice de ce qu'ils lui doivent, leur soit enlevé, parceque cessant alors de s'appuyer sur des roseaux, ils ne sont pas en péril de se briser; mais qu'ils portent les yeux de leur foi vers celui au sujet duquel l'Eglise nous fait chanter tous les jours: Que quiconque espere en lui ne sera jamais confondu: *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum.*

℣. 18. 19. *Nabuchodonosor Roi de Babylone m'a rendu avec son armée un grand service au siege de Tyr... Et néanmoins ni lui ni son armée n'en a point reçu de récompense. C'estpourquoi... je vais donner à Nabuchodonosor..... le payis d'Egypte, &c.*

On est étonné de voir que le saint Prophete ayant commencé à parler de la destruction du royaume d'Egypte en la dixiéme année de la captivité de Jechonias, passe tout-d'un-coup à la vingt septiéme année, en laquelle il dit que le Seigneur lui déclare, qu'*il alloit donner à Nabuchodonosor Roi de Babylone ce même payis d'Egypte pour récompense du grand service qu'il lui avoit rendu en prenant Tyr.* Mais parceque ces deux révélations regardoient le même royaume, il les joint ensemble, quoiqu'elles lui eussent été envoyées à seize ou dix-sept années l'une de l'autre.

Pour bien entendre ce qu'il dit ici, il faut ſavoir que Nabuchodonoſor aſſiegeant Tyr, & ne pouvant faire approcher de ſes murs ſes differentes machines de guerre, parcequ'elle étoit toute entourée de la mer, il commanda, ſelon S. Jerôme, à toutes les troupes de ſon armée, dont le nombre étoit infini, de porter des pierres & de la terre dans cet eſpace de mer très-étroit, qui ſéparoit cette ville du continent; & que l'ayant à la fin comblé, lorſque les Tyriens ſe virent preſſés & battus ſans ceſſe par les beliers, qui ébranloient leurs murailles juſqu'aux fondemens, les plus nobles de la ville monterent ſur des vaiſſeaux avec ce qu'ils avoient de plus précieux, & ſe retirerent en d'autres iſles. Les Auteurs profanes rapportent toutefois la même choſe à Alexandre. Quoi qu'il en ſoit, Nabuchodonoſor ayant pris la ville, n'y trouva rien qui fût digne, ſelon l'Ecriture, de récompenſer les grands travaux qu'il avoit ſoufferts durant ce ſiege. C'étoit donc de cette fatigue incroyable qu'eurent ſes troupes, & de cet enlévement de tous les tréſors de Tyr, qu'on peut entendre ce qui eſt dit en ce lieu, que *toutes leurs têtes avoient perdu leurs cheveux*, & que *toutes leurs épaules étoient écorchées*, & que néanmoins *ils n'en avoient point reçu de récompenſe.*

Mais ne peut-on pas demander comment ce Prince, qui n'avoit ſongé apparemment qu'à ſatisfaire ſon ambition particuliere dans le ſiege & dans la priſe de Tyr, méritoit d'être récompenſé? Cependant, parcequ'il avoit ſervi à Dieu de miniſtre dans l'execution de ſa volonté & de ſa juſtice contre cette ville, & qu'il avoit extrémement ſouffert avec toute ſon armée dans cette entrepriſe; Dieu

voulut récompenser tous ces grands travaux d'une maniere proportionnée à ce qui leur étoit dû. Car c'est un principe de S. Augustin, que Dieu a récompensé les fausses vertus des Payens par de faux biens, c'est-à-dire par les richesses & la puissance temporelle, se réservant de punir en eux éternellement leurs grands vices : comme au contraire il punit dans ses élus par des peines temporelles, les fautes legeres qu'ils commettent tous les jours ; se réservant à récompenser éternellement leur véritable piété. C'est donc une chose qui paroit terrible à ceux qui ont de la foi, d'entendre Dieu dire ici de ce Roi payen & de son armée, en leur donnant des biens temporels, qu'*ils*
v. 19. 20. *recevoient leur récompense, & étoient payés du service qu'ils lui avoient rendu*. Ce n'est pas ainsi, ô mon Dieu, que vous traitez vos fideles serviteurs, à qui vous dites, comme autrefois à Abra-
Genes. 15. 1. ham : Je suis votre protecteur & votre récompense, mais une récompense *infiniment grande*, & digne de vous, puisque c'est vous-même : *Ego protector tuus sum, & merces tua nimis.*

CHAPITRE XXX.

1. LE Seigneur me parla encore, & il me dit :

2. Fils de l'homme, prophetisez, & dites : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Poussez des cris & des hurlemens : Malheur, malheur à ce jour-là :

3. car le jour est proche ; il est

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, propheta, & dic : Hæc dicit Dominus Deus : Ululate, væ, væ diei :

3. quia juxta est dies, &

appropinquat dies Domini, dies nubis, tempus gentium erit.

proche ce jour du Seigneur, ce jour de nuage, qui sera le tems des nations.

4. Et veniet gladius in Ægyptum: & erit pavor in Æthiopia, cùm ceciderint vulnerati in Ægypto, & ablata fuerit multitudo illius, & destructa fundamenta ejus;

4. L'épée va venir sur l'Egypte, & la frayeur saisira l'Ethiopie [a], lorsqu'ils tomberont en foule dans l'Egypte percés de coups, lorsque la multitude du peuple d'Egypte périra, & qu'elle sera détruite jusqu'aux fondemens;

5. Æthiopia, & Libya, & Lydi, & omne reliquum vulgus, & Chub, & filii terræ fœderis, cum eis gladio cadent.

5. l'Ethiopie, la Libye, les Lydiens, tous les peuples, & Chub [b], & les enfans de la terre [c] avec laquelle j'ai fait mon alliance, tomberont avec eux sous le tranchant de l'épée.

6. Hæc dicit Dominus Deus: Et corruent fulcientes Ægyptum, & destruetur superbia imperii ejus: à turre Syenes gladio cadent in ea, ait Dominus Deus exercituum.

6. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Ceux qui soutenoient l'Egypte seront enveloppés dans sa chute, & l'orgueil de son empire sera détruit: ils périront dans l'Egypte par l'épée depuis la tour de Syene, dit le Seigneur le Dieu des armées.

7. Et dissipabuntur in medio terrarum desolatarum, & urbes ejus in medio civitatum desertarum erunt.

7. *Ses provinces* seront mises au nombre des provinces désolées, & ses villes au rang des villes désertes;

8. Et scient quia

8. & ils sçauront que c'est

℣. 4. *expl.* parcequ'elle étoit soumise à l'Egypte. *Synops.*

℣. 5. *expl.* Chubii in Maræotide apud Ptolomæum. *Synops.*

Ibid. *expl.* Judæi quorum reliquiæ, excisâ Jerosolymâ, abierunt in Ægyptum. *Synops.*

moi qui ſuis le Seigneur, lorſque j'aurai mis le feu dans l'Egypte, & que tous ceux qui la ſoutenoient ſeront réduits en poudre.

ego Dominus, cùm dedero ignem in Ægypto, & attriti fuerint omnes auxiliatores ejus.

9. En ce jour-là " je ferai ſortir de devant ma face des meſſagers qui viendront ſur des vaiſſeaux pour détruire la fierté de l'Ethiopie, & les Ethiopiens ſeront ſaiſis de frayeur, à cauſe du jour *des malheurs* de l'Egypte, parceque ce jour viendra très-aſſurément.

9. In die illa egredientur nuntii à facie mea in trieribus, ad conterendam Æthiopiæ confidentiam; & erit pavor in eis in die Ægypti, quia abſque dubio veniet.

10. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: J'anéantirai cette multitude d'hommes qui eſt dans l'Egypte, par la main de Nabuchodonoſor Roi de Babylone.

10. Hæc dicit Dominus Deus: Ceſſare faciam multitudinem Ægypti in manu Nabuchodonoſor regis Babylonis.

11. Je le ferai venir lui & ſon peuple, & avec lui les plus puiſſantes des nations, pour perdre l'Egypte. Ils viendront l'attaquer le ſabre à la main, & ils rempliront la terre de corps morts.

11. Ipſe & populus ejus cum eo, fortiſſimi gentium, adducentur ad diſperdendam terram: & evaginabunt gladios ſuos ſuper Ægyptum: & implebunt terrã interfectis.

12. Je ſécherai le lit de ſes fleuves", & je livrerai ſes champs entre les mains des plus mé-

12. Et faciam alveos fluminum aridos, & tradam terram in ma-

℣. 9. *expl.* L'Egypte étant ravagée par Nabuchodonoſor, Dieu devoit envoyer porter cette nouvelle dans l'Ethiopie, & y jetter la terreur.

℣. 12. *expl.* Je tiendrai l'Egypte ſterile en ſechant les canaux du Nil qui l'arroſent & & la rendent féconde. Ou, je rendrai à ſes ennemis tous les chemins auſſi aiſés à marcher, que s'il n'y avoit plus d'eaux. *Synopſ.*

nus pessimorum: & dissipabo terram & plenitudinem ejus manu alienorum : ego Dominus locutus sum.

chans de tous les hommes. Je détruirai cette terre avec ce qu'elle contient, par la main des étrangers: c'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

13. Hæc dicit Dominus Deus : Et disperdam simulacra, & cessare faciam idola de Memphis : & dux de terra Ægypti non erit ampliùs : & dabo terrorem in terra Ægypti.

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : J'exterminerai les statues, & j'anéantirai les idoles de Memphis. Il n'y aura plus à l'avenir de Prince du payis d'Egypte, & je répandrai la terreur dans toutes ses terres.

14. Et disperdam terram Phathures, & dabo ignem in Taphnis, & faciam judicia in Alexandria.

14. Je ruinerai le payis de Phathures, je mettrai le feu dans Taphnis, j'exercerai mes jugemens dans Alexandrie [a].

15. Et effundam indignationem meam super Pelusium robur Ægypti, & interficiam multitudinem Alexandriæ,

15. Je répandrai mon indignation sur Damiette qui est la force de l'Egypte. Je ferai mourir cette multitude du peuple d'Alexandrie,

16. & dabo ignem in Ægypto : quasi parturiens dolebit Pelusium, & Alexandria erit dissipata, & in Memphis angustiæ quotidianæ.

16. & je mettrai le feu dans l'Egypte. Damiette sera dans les douleurs comme une femme qui est en travail ; Alexandrie sera ravagée, & Memphis sera tous les jours dans le transissement & le serrement de cœur.

17. Juvenes Helio-

17. Les jeunes hommes d'He-

✝. 14. *expl.* C'est ainsi que saint Jerôme l'a traduit, pour faire entendre quelle ville c'est ; car dans l'Hebreu, elle se nomme No. *Estius.*

liopolis & du Bubaste seront passés au fil de l'épée, & les femmes seront emmenées captives.

18. Le jour deviendra tout noir " à Taphnis lorsque j'y briserai le sceptre d'Egypte, & que j'y détruirai le faste de sa puissance. Elle sera couverte d'un nuage, & ses filles " seront emmenées captives.

19. J'exercerai dans l'Egypte la rigueur de mes jugemens; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

L'An du monde, 3416.

20. Le septiéme jour du premier mois de l'onziéme année", le Seigneur me dit encore ces paroles:

21. Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon Roi d'Egypte, & il n'a point été pansé pour être guéri, il n'a point été lié avec des bandes, ni envelopé dans du linge, afin qu'ayant repris sa force, il pût tenir l'épée *comme auparavant*.

22. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens à Pharaon Roi d'E-

poleos & Bubasti gladio cadent, & ipsæ * captivæ ducentur.

18. Et in Taphnis nigrescet dies, cùm contrivero ibi sceptra Ægypti, & defecerit in ea superbia potentiæ ejus: ipsam nubes operiet, filiæ autem ejus in captivitatem ducentur.

19. Et judicia faciam in Ægypto: & scient quia ego Dominus.

20. Et factum est in undecimo anno, in primo mense, in septima mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:

21. Fili hominis, brachium Pharaonis regis Ægypti confregi: & ecce non est obvolutum ut restitueretur ei sanitas, ut ligaretur pannis, & fasciaretur linteolis ut recepto robore posset tenere gladium.

22. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ad Pharao-

ỳ. 17. * ipsæ. *suppl.* mulieres.

ỳ. 18. *expl.* dies vertetur in noctem præ nimio luctu. *Vat.*

Ibid. *expl.* les villes qui dépendoient d'elle.

ỳ. 20. depuis la captivité du Roi Joachim.

nem regem Ægypti, & comminuam brachium ejus forte, sed confractum: & dejiciam gladium de manu ejus :

gypte, & j'acheverai de briser son bras qui a été fort, mais qui est déja rompu ; & je lui ferai tomber l'épée de la main.

23. & dispergam Ægyptum in gentibus, & ventilabo eos in terris.

23. J'écarterai les Egyptiens en diverses nations, & je les disperserai parmi les peuples.

24. Et confortabo brachia regis Babylonis, daboque gladium meum in manu ejus: & confringam brachia Pharaonis, & gement gemitibus interfecti coram facie ejus.

24. Je fortifierai en même tems le bras du Roi de Babylone, je mettrai mon épée entre ses mains, je briserai le bras de Pharaon, & ses gens pousseront des cris & des soupirs, étant tués à ses propres yeux.

25. Et confortabo brachia regis Babylonis, & brachia Pharaonis concident, & scient quia ego Dominus, cùm dedero gladium meum in manu regis Babylonis, & extenderit eum super terram Ægypti.

25. Je fortifierai les bras du Roi de Babylone, & les bras de Pharaon seront sans aucune force ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai mis mon épée entre les mains du Roi de Babylone, & qu'il la tirera sur le payis d'Egypte.

26. Et dispergam Ægyptum in nationes, & ventilabo eos in terras, & scient quia ego Dominus.

26. J'écarterai les Egyptiens en diverses nations, & je les disperserai parmi les peuples, & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. *J'Exterminerai les statues, & j'anéantirai les idoles de Memphis.*

Estius. Il est bon de remarquer avec un Auteur, que ce que Dieu prédit ici touchant la destruction des idoles de l'Egypte, n'a pas été accompli tout à la fois & en un seul tems, mais en des tems differens & par parties; ensorte néanmoins que l'un étoit la figure de l'autre, & que ce qui s'accomplissoit le premier, figuroit en quelque façon ce qui devoit encore s'accomplir dans la suite. Ainsi les idoles de l'Egypte furent détruites premierement par Nabuchodonosor, lorsqu'il ravagea tout ce royaume, & qu'il renversa tous les temples, & brisa toutes les statues des faux-dieux, par un effet de cette même fureur qui lui avoit fait détruire sans aucun discernement le temple même du vrai Dieu dans la ville de Jerusalem. Secondement, les idoles de l'Egypte furent encore détruites lorsque JESUS-CHRIST étant enfant y fut transporté pour éviter la persécution d'Herode. Car il arriva alors, selon le sentiment très-probable de plusieurs Auteurs, que les Statues profanes des dieux furent renversées par la présence de cet Homme-Dieu, suivant l'explication qu'on donne à cette *Isai. 19. 1.* parole d'Isaïe: *Le Seigneur montera sur un nuage leger*, c'est-à-dire dans sa sainte humanité, *& il entrera dans l'Egypte, & les idoles d'Egypte seront ébranlées devant sa face.*

Or ces deux premieres destructions des idoles du paganisme furent seulement extérieures, ne s'étant faites que dans les temples profanes, &

non dans les cœurs des Egyptiens. Mais la troisiéme, qui s'est faite lorsque la lumiere de l'Evangile de JESUS-CHRIST a paru, & qu'il a été tenu dans l'Egypte, a été une destruction parfaite & entiere ; parceque l'idolatrie a été alors arrachée du fond des cœurs des Egyptiens. Et ainsi les deux précédentes n'ont dû être regardées que comme des signes & des figures de cette derniere, qui étoit la principale que l'Esprit de Dieu avoit en vûe ; puisqu'il ne regarde dans les hommes que le cœur, & que sans l'esprit & l'intérieur de la Religion, qui est son amour, il compte pour rien tout le reste, comme étant indigne de lui, qui est toute verité & tout esprit.

℣. 20. 21. *Le septiéme jour du premier mois de l'onziéme année, le Seigneur me dit encore ces paroles : Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de Pharaon Roi d'Egypte, & il n'a point été pansé pour être guéri, &c.*

Il paroît ici visiblement qu'Ezechiel vient de parler par avance de la révélation qu'il reçut en la vingt-septiéme année de la captivité de Jechonias, puisqu'il parle ici présentement de celle qu'il eut l'onziéme année de cette même captivité, qui se rencontroit avec la derniere du regne de Sedecias, & avec celle de la destruction de Jerusalem. Dieu dit, qu'*il avoit déja rompu le bras du Roi d'Egypte*; ce qu'on peut entendre premierement de la victoire que le Roi de Babylone avoit remportée sur lui, lorsque, selon l'Ecriture, il lui enleva tout ce qui étoit entre le Nil & l'Euphrate : & secondement, de celle par laquelle il l'obligea de retourner en Egypte, lorsqu'il en étoit sorti pour venir au secours de Jerusalem que les troupes des

4. *Reg.* 24. 7. *Jerem.* 37. 5. 6.

Chaldéens assiégeoient. La grande force des Egyptiens, figurée par ce *bras du Roi d'Egypte*, étoit donc brisée deslors ; & c'étoit Dieu même, comme il le dit, qui lui avoit rompu le bras ; parceque c'est lui véritablement qui étant le Dieu des batailles, donne la victoire à qui il lui plaît. Ainsi il vouloit que le Roi de Babylone, dont il devoit se servir pour ruiner Jerusalem, affoiblît d'abord & humiliât extrémement le Roi d'Egypte, qui avoit été un sujet de chute aux Juifs par l'espérance qu'ils avoient en son secours, & qu'il ruinât dans la suite entierement ce royaume pour le punir de son orgueil. C'est ce que le Saint-Esprit entend lorsque l'Ecriture ajoûte : Que le bras de Pharaon *n'ayant point été pansé pour être guéri*; c'est-à-dire, que la force des Egyptiens n'ayant pu se rétablir, *le Seigneur acheveroit de le briser*, en *fortifiant contre lui le bras du Roi de Babylone*, pour faire mourir une partie de ses peuples, & pour disperser les autres en diverses nations.

Que tous les superbes soient effrayés par l'exemple de ce Prince. Lorsque le Seigneur eut *rompu son bras*, il ne pouvoit être guéri sans être *pansé & lié avec des bandes*, comme parle l'Ecriture. C'est la crainte du Seigneur, l'humilité, c'est la pénitence qui nous tient lieu de *bandage*. Tout orgueil nous fait tomber devant Dieu ; & nous nous blessons plus ou moins dans notre chute, selon la grandeur & la mesure de cet orgueil. Il est donc besoin alors de panser & de bander notre plaie, depeur que la main de Dieu ne nous brise entierement. C'est ce que l'on ne peut faire qu'en s'humiliant profondément devant lui, en craignant beaucoup ses jugemens, en implorant

sa

ſa miſericorde & ſa grace, qui eſt le vrai baûme capable ſeul de guérir nos plaies : car il n'y a que ce ſeul moyen de *recouvrer notre force*, pour *pouvoir tenir l'épée en main, & nous en ſervir contre tous nos ennemis.*

Songeons donc ſouvent à ce que nous marque dans le ſens ſpirituel, ſelon ſaint Jerôme, ce *jour du Seigneur qui eſt proche*, & que l'on v. 1.
peut expliquer, dit ce Pere, en deux façons, ſoit de la conſommation des ſiecles, lorſque le tems du jugement géneral ſera arrivé ; ſoit de la mort particuliere de chacun de nous. Il eſt toujours vrai de dire que ce *jour eſt proche*, parceque tout tems étant comparé à l'éternité, eſt court ; ce qui fait dire au Roi Prophete en parlant de la vie de tous les hommes : Que *nos jours paſſent* Pſ. 143.
comme l'ombre. Ce dernier jour eſt très-bien 4.
nommé *le jour du Seigneur*, parceque tous les nuages du ſiecle & de l'erreur étant alors diſſipés, la verité ſeule paroîtra dans tout ſon éclat : *Pulchreque dies dicitur Domini, quando omnis ſæculi converſatio deſtruetur, & errore ſublato, una veritas apparebit.* Ceux qui penſent ſérieuſement à ce jour auquel le Seigneur *achevera de briſer le bras* de tous les ſuperbes, ne s'enfleront point de leur puiſſance, comme dit v. 11.
encore le même Saint ; ils ne s'attacheront point à toutes les richeſſes de ce monde, & ils ne ſe réjouiront point d'une félicité trompeuſe ; parcequ'ils ſont convaincus que toutes ces choſes ſeront enlevées très-promtement : *Quod reputantes, nec potentiâ erigemur, nec divitiis incubabimus, nec felicitate lætabimur, citò omnia auferenda noſcentes.*

CHAPITRE XXXI.

La même année 3416.

1\. LE premier jour du troisiéme mois de l'année onziéme, le Seigneur me parla encore, & me dit :

2\. Fils de l'homme, dites à Pharaon Roi d'Egypte, & à son peuple : A qui ressemblez-vous dans votre grandeur ?

3\. Considerez Assur : il étoit comme un cedre sur le Liban : son bois étoit beau, ses branches étendues, sa tige étoit haute ; & au milieu de ses branches épaisses & touffues, il en sortoit une qui s'élevoit au-dessus de toutes ″.

4\. Les pluies l'avoient nourri; un grand amas d'eaux ″ l'arrosant, l'avoit fait pousser en haut ; les fleuves couloient tout autour de ses racines, & il avoit envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne.

5\. C'estpourquoi il avoit surpassé en hauteur tous les arbres des champs ; son bois avoit

1\. ET factum est in anno undecimo, tertio mense, una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens:

2\. Fili hominis, dic Pharaoni regi Ægypti, & populo ejus : Cui similis factus es in magnitudine tua ?

3\. Ecce Assur quasi cedrus in Libano, pulcher ramis, & frondibus nemorosus, excelsusque altitudine, & inter condensas frondes elevatum est cacumen ejus.

4\. Aquæ nutrierunt illum, abyssus exaltavit illum : flumina ejus manabant in circuitu radicum ejus, & rivos suos emisit ad universa ligna regionis.

5\. Propterea elevata est altitudo ejus super omnia ligna re-

℣. 3. *expl.* Ramus sublimior, est rex, filii, rami : principes, frondes. *Synops.*

℣. 4. *litt.* abyssus, *id est*, abundantia aquarum. *Vat.*

gionis : & multiplicata sunt arbusta ejus, & elevati sunt rami ejus præ aquis multis

pouſſé fortement, & ſes branches s'étoient élevées à cauſe des grandes eaux qui le nourriſſoient.

6. Cùmque extendiſſet umbram ſuam, in ramis ejus fecerunt nidos omnia volatilia cœli, & ſub frondibus ejus genuerunt omnes beſtiæ ſaltuum, & ſub umbraculo illius habitabat cœtus gentium plurimarum.

6. Et comme ſon ombre s'étendoit fort loin, tous les oiſeaux du ciel avoient fait leur nid ſur ſes branches, toutes les bêtes des forêts avoient fait leurs petits au pied de ſa tige, & un grand nombre de nations habitoit ſous l'ombre de ſes rameaux.

7. Eratque pulcherrimus in magnitudine ſua, & in dilatatione arbuſtorum ſuorum : erat enim radix illius juxta aquas multas.

7. Il étoit parfaitement beau dans ſa grandeur & dans l'étendue de ſon bois, parceque ſa racine étoit près des grandes eaux.

8. Cedri non fuerunt altiores illo in paradiſo Dei, abietes non adæquaverunt ſummitatem ejus, & platani non fuerunt æquæ frondibus illius : omne lignum paradiſi Dei non eſt aſſimilatum illi, & pulchritudini ejus.

8. Il n'y avoit point de cedres dans le jardin [a] de Dieu qui fuſſent plus hauts que lui ; les ſapins ne l'égaloient point dans ſa hauteur, ni les planes dans l'étendue de ſes branches. Il n'y avoit point d'arbre dans le jardin de Dieu qui lui reſſemblât, ni qui fût comparable à ſa beauté.

9. Quoniam ſpecioſum feci eum, & multis condenſiſque frondibus : & æmulata ſunt eum omnia ligna voluptatis, quæ erant in

9. Comme je l'avois fait ſi beau, & qu'il avoit pouſſé tant de branches & ſi épaiſſes, tous les arbres les plus délicieux qui étoient dans le

[a] ℣. 8. *lettr.* dans le paradis. Et ainſi dans la ſuite.

jardin de Dieu, lui portoient envie.

paradiso Dei.

10. Mais voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Parceque ce cedre s'est élevé dans sa hauteur ; qu'il a poussé si haut la pointe de ses rameaux verds & touffus, & que son cœur s'est élevé dans sa grandeur ;

10. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Pro eo quòd sublimatus est in altitudine, & dedit summitatem suam virentem atque condensam, & elevatum est cor ejus in altitudine sua :

11. je l'ai livré entre les mains du plus fort d'entre les peuples, qui le traitera comme il lui plaira, je l'ai chassé comme son impiété le méritoit.

11. tradidi eum in manu fortissimi gentium, faciens faciet ei : juxta impietatem ejus ejeci eum.

12. Des étrangers, & les plus cruels d'entre les peuples le couperont par le pied, & ils le jetteront sur les montagnes. Ses branches tomberont de toutes parts le long des vallées, ses rameaux seront rompus sur toutes les roches de la terre ; & tous les peuples du monde se retireront de dessous son ombre, & ils l'abandonneront.

12. Et succident eum alieni, & crudelissimi nationum, & projicient eum super montes, & in cunctis convallibus corruent rami ejus, & confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ : & recedent de umbraculo ejus omnes populi terræ, & relinquent eum.

13. Tous les oiseaux du ciel habiteront dans ses ruines ; & toutes les bêtes de la terre se retireront dans ses branches ‖.

13. In ruina ejus habitaverunt omnia volatilia cœli, & in ramis ejus fuerunt universæ bestiæ regionis.

℣. 13. *expl.* trunco ejus insultarunt volucres & feræ, *id est*, regnum Assyrii ab exteris populis occupatum atque possessum est. *Syno*. *ſ*.

14. Quam ob rem non elevabuntur in altitudine sua omnia ligna aquarum, nec ponent sublimitatem suam inter nemorosa atque frondosa, nec stabunt in sublimitate sua omnia quæ irrigantur aquis : quia omnes traditi sunt in mortem ad terram ultimam *, in medio filiorum hominum, ad eos qui descendunt in lacum.

14. C'estpourquoi tous les arbres plantés sur les eaux ne s'éleveront plus dans leur grandeur ; ils ne pousseront plus la pointe de leurs rameaux audessus de leurs branches épaisses & touffues;& tous ceux qui seront arrosés par les eaux ne s'affermiront plus dans leur élevation; parcequ'ils ont tous été livrés à la mort, *& jettés* au fond de la terre ″ au milieu des enfans des hommes, parmi ceux qui descendent au fond de la fosse.

15. Hæc dicit Dominus Deus : In die quando descendit ad inferos, induxi luctum, operui eum abysso:& prohibui flumina ejus, & coercui aquas multas : contristatus est super eum Libanus, & omnia ligna agri concussa sunt.

15. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Au jour qu'il est descendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deuil; je l'ai couvert de l'abîme; j'ai arrêté les fleuves qui l'arrosoient, & j'en ai retenu les grandes eaux. Le Liban s'est attristé de sa chute, & tous les arbres des champs ont tremblé de crainte.

16. A sonitu ruinæ ejus commovi gentes, cùm deducerem eum ad infernum cum his qui descendebant in lacum : & consolata sunt in terra infima

16. J'ai épouvanté les nations par le bruit de sa ruine, lorsque je le conduisois dans l'enfer avec ceux qui étoient descendus au fond de la fosse; & tous les arbres *du jardin* de

℣. 14. * ultimam, *id est*, infimam : hoc est sepulchrum.

délices ‖, les plus grands & les plus hauts du Liban, qui avoient été arrosés d'eau, se sont consolés ‖ au fond de la terre ‖.

omnia ligna voluptatis egregia atque præclara in Libano, universa quæ irrigabantur aquis.

17. Car ils descendront aussi eux-mêmes ‖ dans l'enfer ‖ parmi ceux qui ont été tués par l'épée; & chacun d'eux, qui lui avoit servi de bras *& d'appui*, sera assis sous son ombre au milieu des nations.

17. Nam & ipsi cum eo descendent in infernum ad interfectos gladio: & brachium uniuscuiusque sedebit sub umbraculo ejus in medio nationum.

18. A qui donc ressemblez-vous, vous qui êtes si grand & si élevé parmi tous les arbres *du jardin* de délices? Vous serez enfin précipité avec tous ces arbres délicieux au fond de la terre; vous dormirez au milieu des incirconcis, avec ceux qui ont été tués par l'épée. Tel sera le sort de Pharaon & de tout son peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

18. Cui assimilatus es, ô inclyte atque sublimis inter ligna voluptatis? Ecce deductus es cum lignis voluptatis ad terram ultimam: in medio incircumcisorum dormies cum eis qui interfecti sunt gladio: ipse est Pharao, & omnis multitudo ejus, dicit Dominus Deus.

℣ 16. *lettr.* voluptatis. *Hebr.* arbores Eden electæ. *Vatab.*

Ibid. *autr.* ont eu besoin de consolation: Egerunt consolatione, ut solent lugentes. *Synops.*

Ibid. *expl.* Lætantur mortui, quòd tantus rex illis fuerit adæquatus. *Synops.*

℣. 17. *Hebr. Sept.* Ils sont aussi descendus eux-mêmes.

Ibid. *expl.* dans le tombeau.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. &c. *Fils de l'homme, dites à Pharaon Roi d'Egypte, & à son peuple: A qui ressemblez-vous dans votre grandeur?*

Considerez Assur. Il étoit comme un cedre sur le Liban, &c.

Dieu voulant abattre l'élevement, & confondre l'extrême présomption du Roi d'Egypte, l'humilie, selon S. Jerôme, par l'exemple d'un autre Prince qui avoit été sans comparaison plus puissant que lui, & dont néanmoins il avoit très-aisément détruit la puissance : *Non mireris si à Babyloniis sis vincendus atque periturus .... cùm Assur multò te fortior, eodem Chaldæo superante, deletus sit.* Sous ce nom d'Assur on peut entendre le Roi & l'Empire des Assyriens, qui ayant été très-puissant, ne laissa pas d'être *livré*, par l'ordre de Dieu, selon qu'il le dit ensuite, *entre les mains du plus fort de tous les peuples*, c'est-à-dire des Chaldéens, qui *le traiterent comme il leur plut* avec la derniere cruauté. Estius. Synops. v. 11.

Il est ordinaire dans les saintes Ecritures de comparer les grands Rois à des arbres élevés. Ainsi le Seigneur compare en ce lieu le Roi des Assyriens à un cedre d'une très-grande hauteur, afin que plus il aura paru élevé dans son orgueil, plus sa chute paroisse funeste ; & parconséquent, que le Roi d'Egypte en ait d'autant plus de lieu de craindre pour lui. *A qui* donc *Pharaon ressemble-t-il* en quelque sorte *dans sa grandeur* ? A *Assur.* Et à qui Assur étoit-il semblable ? *A un* grand *cedre* qui est élevé *sur le* mont *Liban*, & qui *a poussé très-haut la pointe de ses ramaux verds & touffus.* Tout ce qui est dit, Que *les pluyes l'avoient nourri*, & que *les fleuves couloient tout autour de ses racines*, est une suite de la même comparaison, qui nous fait entendre, Que comme les arbres dont les racines sont arrosées, poussent avec une Daniel. 4. 17. 18. 19. 20. Ezech. 17. 5.

plus grande vigueur ; aussi rien n'avoit manqué pour faire croître & pour fortifier l'Empire des Assyriens. Et parceque le Prophete, dans la figure dont il se sert pour exprimer la grandeur de cet Empire, entremêle quelquefois la verité de la chose figurée, avec l'image qui la représente ; il dit tan-
v. 4. tôt de cet arbre, qu *il avoit envoyé ses ruisseaux à tous les arbres de la campagne* ; c'est-à-dire, que ce royaume si florissant répandoit ses libéralités sur les royaumes plus petits qui en dépendoient : tantôt, Que *les arbres les plus délicieux du jardin de Dieu lui portoient envie* ; c'est-à-dire, que les Princes que Dieu avoit rendus les plus puissans, & comblé de plus de biens, regardoient avec jalousie la grande puissance & l'élevation extraordinaire
v. 9. des Assyriens : tantôt, Que *ce cedre a poussé très-haut la pointe de ses rameaux, & que son cœur s'est élevé dans sa grandeur.* Car il est visible que ce qui est dit du *cœur* qui *s'éleve*, ne peut s'attribuer à cet arbre, qu'entant qu'il est la figure du Prince auquel il est comparé. Des arbres ne *portent* point non plus *d'envie à* d'autres *arbres*, ou ne *leur envoyent* point *leurs eaux*, qu'entant qu'ils sont des images des Rois & des peuples qui sont capables de ces mouvemens de jalousie ou de cette sorte de commerce mutuel, qui fait les richesses & le bonheur des Etats.

Voilà donc ce qu'étoit Assur en son tems à l'égard des autres Empires du monde : un cedre élevé sur une haute montagne, qui surpassoit tous les arbres les plus hauts ; à qui nul autre *n'etoit com-*
v. 8. *parable pour sa beauté*, & qui *couvroit de son om-*
v. 6 *bre une grande multitude de nations*, par la protection qu'il leur donnoit, & sous laquelle ils vi-

voient en assurance. Mais parcequ'il ne reconnut point que *c'étoit Dieu qui l'avoit rendu si beau*, & que *son cœur* au-contraire *s'éleva dans sa gran-* v. 9.
deur, il mérita d'être *livré au plus fort d'entre* v. 10.
les peuples, & d'être *chassé* de l'Empire, *comme* v. 11.
son impiété le méritoit. Saint Jerôme entend particulierement par ce *plus fort d'entre les peuples*, le Roi de Babylone; & il nous fait remarquer que Dieu dit, qu'*il avoit livré Assur entre ses mains*, afin que ce Prince n'attribuât pas à sa propre force de ce qu'il avoit vaincu Assur; mais qu'il comprît que ç'avoit été par un effet de la divine vertu: *Quod sequitur: Tradidi eum in manu fortissimi gentium, Regem Babylonium vocat: ut quòd vicit Assyrium, non propriæ fortitudinis, sed divinæ intelligat potestatis.*

℣. 15. *Au jour qu'il est descendu aux enfers, j'ai fait faire un grand deuil; je l'ai couvert de l'abîme; j'ai arrêté les fleuves qui l'arrosoient..... Le Liban s'est attristé de sa chute, & tous les arbres des champs ont tremblé de crainte.*

On croit que le saint Prophete peut bien parler en Synopſ.
ce lieu de la défaite effroyable de l'armée des Assyriens, qui arriva par la mort de cent quatre-vingt- 4. Reg.
cinq mille hommes, que l'Ange du Seigneur tua 19. 35.
tous en une nuit; & de la fin non moins funeste 36. 37.
de Sennacherib leur Roi, qui fut massacré ensuite par la main propre de ses enfans. Il passe ainsi tout-d'un-coup de la figure à la chose figurée; puisque ce qu'il dit ici ne peut s'appliquer au cedre auquel il a comparé le Roi des Assyriens, mais à ce Roi même & à son armée. Car c'est de ce Prince si enflé d'orgueil à la tête de cette puissante armée, qu'on peut dire, Que Dieu *fit faire un grand deuil*

dans ses Etats, lorsque l'ayant fait perir aussi-bien que ses troupes si formidables, il le fit *descendre au fond des enfers, & le couvrit de l'abime*; soit que cet abîme se doive entendre tout simplement de celui où les impies tombent en mourant; soit qu'on l'explique figurement d'un abîme de misere; ou que l'Ecriture fasse allusion à celui des eaux de la mer, sous lequel le plus endurci de tous les Princes fut enseveli lorsqu'il poursuivoit les Israélites au sortir d'Egypte.

Dieu dit, qu'*il a arrêté les fleuves qui l'arrosoient*; c'est-à-dire, selon S. Jerôme, qu'il l'a privé du secours de toutes les nations qui le rendoient si puissant: *Et omnia flumina, omnes videlicet nationes, cum ultrà rigare cessaverint.* Et il ajoute, que *tous les arbres des champs ont tremblé de crainte*; c'est-à-dire, que les autres Princes moins élevés que le Roi des Assyriens ne *s'affermiront plus dans leur élevation*, mais verront avec frayeur dans la chute de ce haut cedre ce qu'ils doivent craindre pour eux-mêmes, & combien leur grandeur est peu assurée.

℣. 17. *Car ils descendront aussi eux-mêmes dans l'enfer parmi ceux qui ont été tués par l'épée: & chacun d'eux qui les avoit servi de bras, sera assis sous son ombre au milieu des nations.*

Synops. Ce passage est très-obscur. Un savant Auteur a remarqué que c'est une conjonction mise pour un pronom relatif, selon qu'il est ordinaire aux Hebreux, qui cause cette obscurité. Et il croit que pour l'éclaircir on pourroit traduire ainsi cet endroit: *Car ceux-là descendront* aussi, ou *sont aussi descendus avec lui dans le sepulcre, au milieu des autres que l'épée a tués, qui dans toutes les na-*

tions ont abaissé leur puissance sous lui, en se mettant sous sa protection & *sous son ombre*; c'est-à-dire, qu'en tombant il a fait tomber avec lui tous ceux dont la force étoit soutenue de la sienne.

℣. 18. *A quoi donc ressemblez-vous, vous qui êtes si grand & si élevé parmi tous les arbres* du jardin *de délices? Vous serez enfin précipité, &c.*

Vous donc, ô Roi d'Egypte, qui vous regardez comme étant *si grand & si élevé* entre tous les Princes que Dieu a comblés de gloire, de richesses & de *délices*; à qui voulez-vous que l'on vous compare? N'êtes-vous pas comme cet Assur, qui étoit un cedre élevé sur le mont Liban, d'une grandeur & d'une beauté admirable? Mais de même que ce haut cedre a été coupé & renversé par le Roi de Babylone, vous serez aussi renversé par terre vous & votre peuple par ce même Roi. Comprenez donc maintenant, Prince superbe, à qui vous serez semblable. Je viens de tracer devant vos yeux une image vive du malheur qui vous attend. Vous avez voulu ressembler au Roi des Assyriens, & vous élever aussi haut que ce cedre si élevé. Vous n'avez pu néanmoins parvenir jamais à sa grande élevation. Que si tout grand & tout puissant qu'il étoit, il n'a pas laissé d'être abattu par un effet de ma volonté & de ma justice; soiez assuré que vous tomberez encore plus aisément. Et vous pouvez voir dans l'exemple de la chute de celui que vous vouliez égaler, une image de la vôtre. *Hieron.* *Synops.*

Nous ne nous arrêtons point à chercher ici le sens qu'on pourroit donner avec quelques Interpretes, à tout ce chapitre, en appliquant, comme ils ont fait, ce qui y est dit de Pharaon, à l'ante-

christ. Comment ces sortes d'explications paroissent plus éloignées, & peutêtre moins proportionnées à l'intelligence commune des peuples, il semble qu'on peut, sans sortir du sens litteral, y trouver de grands sujets de s'édifier, c'est-à-dire de s'humilier & de s'anéantir devant Dieu. En effet il n'est point trop nécessaire d'aller chercher dans l'avenir & au tems de l'antechrist, des exemples d'impiété & d'orgueil. Chacun de nous trouvera au fond de soi, s'il veut bien s'examiner, des semences de cette orgueilleuse élévation que Dieu décrit & condanne dans tout ce chapitre. Si elle ne pousse pas jusqu'à la hauteur de ces cedres, c'est peutêtre l'occasion qui nous manque plutôt que la volonté. Dieu seul connoît le fond de nos cœurs; que si nous sommes au-contraire vraiment humbles, *qui est-ce*, dit l'Apôtre, *qui met de la difference entre*
1. Cor. 4. 7. *nous* & tous ces monstres d'orgueil? *Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu? Que si nous l'avons reçu, pourquoi nous en glorifions-nous, comme si nous l'avions de nous-mêmes?*

CHAPITRE XXXII.

L'an du monde 3417.

1. LE premier jour du douziéme mois de la douziéme année ‖, le Seigneur me dit encore ces paroles :

1. ET factum est, duodecimo anno, in mense duodecimo, in una mensis, factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fils de l'homme, faites une plainte lugubre sur Pharaon Roi d'Egypte, & dites-

2. Fili hominis, assume lamentum super Pharaonem Regem

℣. 1. *expl.* depuis la captivité de Jechonias.

Ægypti, & dices ad eum : Leoni gentium assimilatus es, & draconi qui est in mari : & ventilabas cornu in fluminibus tuis, & conturbabas aquas pedibus tuis, & conculcabas flumina earum.

lui : Vous avez été semblable au lion des nations, & au dragon qui est dans la mer ; vous frappiez de la corne tout ce qui étoit dans vos fleuves, vous troubliez les eaux avec vos pieds, & vous renversiez tous les fleuves.

3. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Expandam super te rete meum in multitudine populorum multorum, & extraham te in sagena mea.

3. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: J'assemblerai une multitude de peuples ; j'étendrai sur vous mon rets, & je vous entraînerai dans mon filet ;

4. Et projiciam te in terram, super faciem agri abjiciam te: & habitare faciam super te omnia volatilia cœli, & saturabo de te bestias universæ terræ.

4. je vous jetterai sur la terre, & je vous laisserai au milieu des champs [ꝟ]. Je ferai habiter sur vous les oiseaux du ciel ; & je saoulerai de votre corps toutes les bêtes de la terre [ꝟ].

5. Et dabo carnes tuas super montes, & implebo colles tuos sanie tua.

5. Je répandrai sur les montagnes des morceaux de votre chair, & je remplirai les collines de vos membres ensanglantés [ꝟ].

6. Et irrigabo terram fœtore sanguinis tui super montes, &

6. J'arroserai la terre de votre sang noir & pourri le long des montagnes ; & les vallées

ꝟ. 4. *expl.* je vous ôterai toute votre force, comme à un poisson qu'on met à terre, où il ne peut vivre. *Synops.*

Ibid. *expl.* homines feri ac rapaces Ægyptum invadent, ac deprædabuntur. *Synops.*

ꝟ. 5. *expl.* les corps de vos peuples ou de vos soldats, qui seront tués par les Chaldéens, & même sur les montagnes où ils se seront refugiés. *Synops.*

seront remplies de ce qui sera sorti de vous.

7. J'obscurcirai le ciel à votre mort, & je ferai noircir ses étoiles. Je couvrirai le soleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus sa lumiere.

8. Je ferai que toutes les étoiles du ciel pleureront sur votre perte; & je répandrai les ténebres sur votre terre, dit le Seigneur *notre* Dieu, lorsque ceux qui étoient à vous tomberont au milieu des champs percés de plaies, dit le Seigneur *notre* Dieu.

9. Je ferai frémir le cœur de plusieurs peuples, lorsque j'aurai répandu la nouvelle de votre ruine parmi les nations en des payis que vous ne connoissez pas.

10. Je frapperai d'étonnement les peuples par la vûe de votre perte; & leurs Rois en seront pénetrés de frayeur & d'épouvante, lorsque mon épée nue passera & étincellera devant leurs yeux; & il n'y aura personne d'eux qui ne tremble pour lui-même au jour de votre ruine.

11. Car voici ce que dit le

valles implebuntur ex te.

7. Et operiam, cùm extinctus fueris, cœlum, & nigrescere faciam stellas ejus: solem nube tegam, & luna non dabit lumen suum.

8. Omnia luminaria cœli mœrere faciam super te: & dabo tenebras super terram tuam, dicit Dominus Deus, cùm ceciderint vulnerati tui in medio terræ, ait Dominus Deus.

9. Et irritabo cor populorum multorum, cùm induxero contritionem tuam in gentibus super terras quas nescis.

10. Et stupescere faciam super te populos multos: & Reges eorum horrore nimio formidabunt super te, cùm volare cœperit gladius meus super facies eorum: & obstupescent repentè singuli pro anima sua in die ruinæ tuæ.

11. Quia hæc dicit

Dominus Deus : Gladius Regis Babylonis veniet tibi,

Seigneur *notre* Dieu : L'épée du Roi de Babylone viendra fondre ſur vous ;

12. in gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam : inexpugnabiles omnes gentes hæ : & vaſtabunt ſuperbiam Ægypti, & diſſipabitur multitudo ejus.

12. je renverſerai vos troupes ſi nombreuſes par les armes des forts ; tous ces peuples ſont des peuples invincibles ; ils détruiront l'orgueil de l'Egypte, & toute la multitude de ſes gens ſera diſſipée.

13. Et perdam omnia jumenta ejus, quæ erant ſuper aquas plurimas : & non conturbabit eas pes hominis ultrà, neque ungula jumentorum turbabit eas.

13. Je ferai périr toutes les bêtes qu'elle nourriſſoit *dans les prairies* qui ſont le long des grandes eaux ; elles ne ſeront plus troublées à l'avenir par le pied des hommes, & le pied des bêtes ne les troublera plus ✝.

14. Tunc puriſſimas reddam aquas eorum, & flumina eorum quaſi oleum adducam, ait Dominus Deus,

14. Je rendrai alors leurs eaux très-pures ; & je ferai couler leurs fleuves comme l'huile ✝, dit le Seigneur *notre* Dieu,

15. cùm dedero terram Ægypti deſolatam : deſeretur autem terra à plenitudine ſua, quando percuſſero omnes habitatores ejus : & ſcient quia ego Dominus.

15. lorſque j'aurai déſolé le payis d'Egypte, lorſque toute ſa terre qui étoit ſi abondante, ſera deſerte, lorſque j'en aurai frappé tous les habitans ; ils ſçauront alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

℣. 13. *expl.* cum hominibus & jumenta pariter auferentur. Et tanta erit ſolitudo in Ægypto, ut nec pede hominis, nec ungulâ jumenti aquæ illius conturbentur. *Hieron.*

℣. 14. *expl.* nullo per eas tranſeunte, nec earum fluenta turbante. *Hieron.*

16. Voilà le deuil que vous ferez. On pleurera ainſi Pharaon ; les filles des nations ‖ le pleureront ; on fera ainſi le deuil de l'Egypte, & de tout ſon peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. Planctus eſt, & plangent eum : filiæ gentium plangent eum : ſuper Ægyptum, & ſuper multitudinem ejus plangent eum, ait Dominus Deus.

17. Le quinziéme du mois de la douziéme année, le Seigneur me parla encore, & me dit :

17. Et factum eſt in duodecimo anno, in quintadecima menſis, factum eſt verbum Domini ad me, dicens :

18. Fils de l'homme, chantez un cantique lugubre ſur tout le peuple d'Egypte ; précipitez la ‖ elle même avec les filles des nations les plus fortes dans la terre la plus baſſe, avec ceux qui deſcendent au fond de la foſſe.

18. Fili hominis, cane lugubre ſuper multitudinem Ægypti : & detrahe eam ipſam, & filias gentium robuſtarum, ad terram ultimam, cum his qui deſcendunt in lacum.

19. En quoi, *ô peuple d'Egypte*, êtes-vous meilleur *&* plus eſtimable‖ que les autres ? Vous deſcendrez donc, & vous mourrez ‖ avec les incirconcis ‖.

19. Quo pulchrior es ? deſcende, & dormi cum incircumciſis.

20. Ils périront tous par l'épée dans la foule de ceux qui ont été tués. L'épée a été tirée‖ *contre l'Egypte* ; elle ſera pré-

20. In medio interfectorum gladio cadent : gladius datus eſt, attraxerunt eam, & omnes populos ejus.

℣. 16. *expl.* ou les villes ſoumiſes aux plus grandes, ou les provinces voiſines : ou à la lettre, les femmes & les filles. *Vatab.*

℣. 18. *expl.* præcipita illum per prophetiam tuam, *id eſt*, prædicito Ægyptios perituros. Sicut Poetæ, ita & Prophetæ, facere dicuntur quæ canunt. *Synopſ.*

℣. 19. *expl.* ut mortem mercaris evadere. *Hieron.*

Ibid. *expl.* deſcendez & dormez.

Ibid. *Chald.* les pecheurs. *id eſt.* tous les méchans.

℣. 20. *lettr.* a été donnée.

ejus.

cipitée en terre avec tous ses peuples.

21. Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui cum auxiliatoribus ejus descenderunt, & dormierunt incircumcisi, interfecti gladio.

21. Les plus puissans d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui sont descendus avec ceux qui étoient venus à son secours, & qui étant passés par le fil de l'épée, sont morts incirconcis.

22. Ibi Assur, & omnis multitudo ejus: in circuitu illius sepulchra ejus: omnes interfecti, & qui ceciderunt gladio.

22. Assur ‖ est là avec tout son peuple; ses sepulcres sont autour de lui; ils ont tous été tués; ils ont tous péri par l'épée.

23. Quorum data sunt sepulchra in novissimis laci: & facta est multitudo ejus per gyrum sepulchri ejus: universi interfecti, cadentesque gladio, qui dederant quondam formidinem in terra viventium.

23. Ils ont été ensevelis au plus profond de l'abîme, & tout son peuple est autour de son sepulcre; toute cette foule de morts qui ont péri par l'épée, qui autrefois avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

24. Ibi Ælam, & omnis multitudo ejus per gyrum sepulchri sui: omnes hi interfecti, ruentesque gladio: qui descenderunt incircumcisi ad terram ultimam: qui posuerunt terrorem suum in terra viventium, &

24. Là est Elam ‖ & tout son peuple autour de son sepulcre, toute cette foule de morts qui ont été passés au fil de l'épée, qui sont descendus incirconcis aux lieux les plus bas de la terre; ceux qui avoient répandu leur terreur dans la terre des

℣. 22. *expl.* le Roi d'Assyrie.

℣. 24. *expl.* les Elamites sont les Perses ou les Medes, ausquels passa l'Empire des Assyriens. *Synops.*

vivans, & qui ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent au fond de la fosse.

25. Ils ont mis son lit [u] parmi tous ses peuples au milieu de ceux qui ont été tués : son sepulcre est autour de lui. Tous ceux-là sont des incirconcis, & ils ont été passés au fil de l'épée, parcequ'ils avoient répandu leur terreur dans la terre des vivans ; & ils sont tombés honteusement avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse ; ils ont été mis en la foule de ceux qui avoient été tués.

26. Là est Mosoch & Thubal, & tout son peuple ; & ses sepulcres sont autour de lui. Tous ceux-là sont des incirconcis, qui ont péri par l'épée ; parcequ'ils avoient répandu la terreur dans la terre des vivans.

27. Ils ne dormiront point [u] avec les vaillans hommes qui sont tombés morts, & qui étoient incirconcis, qui sont descendus dans l'enfer avec

portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum.

25. In medio interfectorum posuerunt cubile ejus in universis populis ejus : in circuitu ejus sepulchrum illius : omnes hi incircumcisi, interfectique gladio : dederunt enim terrorem suum in terra viventium, & portaverunt ignominiam suam cum his qui descendunt in lacum : in medio interfectorum positi sunt.

26. Ibi Mosoch, & Thubal, & omnis multitudo ejus : in circuitu ejus sepulchra illius : omnes hi incircumcisi, interfectique & cadentes gladio : quia dederunt formidinem suam in terra viventium.

27. Et non dormient cum fortibus, cadentibusque & incircumcisis, qui descenderunt ad infernum cum armis suis,

ỽ. 25. *expl.* le lit d'Elam, *i. e.* aream sepulchralem. *Synops.*

ỽ. 27. *expl.* Non sepelientur cum illis viris fortibus, quamvis incircumcisis : qui gloriosè in bello occubuerunt, & qui in virtutis honorem cum armis suis sepeliebantur. *Synops.*

& posuerunt gladios suos sub capitibus suis, & fuerunt iniquitates eorum in ossibus eorum : quia terror fortium facti sunt in terra viventium.

leurs armes, & ont mis leurs épées sous leurs têtes ; & leurs iniquités ont pénetré dans leurs os, parcequ'ils étoient devenus la terreur des ames fortes dans la terre des vivans.

28. Et tu ergo in medio incircumcisorum contereris, & dormies cum interfectis gladio.

28. Vous donc, vous serez réduit en poudre au milieu des incirconcis, & vous dormirez avec ceux qui ont été passés au fil de l'épée.

29. Ibi Idumæa, & Reges ejus, & omnes duces ejus, qui dati sunt cum exercitu suo cum interfectis gladio : & qui cum incircumcisis dormierunt, & cum his qui descendunt in lacum.

29. Là est l'Idumée, ses Rois & tous ses chefs, qui ont été mis avec leur armée parmi ceux qui ont été tués par l'épée, qui ont dormi avec les incirconcis & avec ceux qui sont descendus au plus profond de la fosse.

30. Ibi principes Aquilonis omnes, & universi venatores: qui deducti sunt cum interfectis, paventes, & in sua fortitudine confusi : qui dormierunt incircumcisi cum interfectis gladio, & portaverunt confusionem suam cum his qui descendunt in lacum.

30. Là sont tous les Princes de l'Aquilon", & tous les hommes violens" qui ont été conduits avec ceux qui avoient été tués, étant tout tremblans & tout confus malgré leur fierté". Ils sont morts incirconcis avec ceux qui avoient péri par l'épée, & ils ont porté leur confusion avec ceux qui descendent au plus profond de la fosse.

℣. 30. *expl.* Babylonii, Tyrii, Sidonii, aliique venatores, non ferarum, sed hominum, *i. e.* prædones & tyranni. *Tir n.*

Ibid. *lettr.* les chasseurs, comme Nemrod, qui se servit de la chasse pour devenir le premier des usurpateurs & des tyrans. *Gen.* 10. 9.

Ibid. *lettr.* dans leur force.

31. Pharaon les a vûs, & il s'est consolé de la foule de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée ; Pharaon les a vûs avec toute son armée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

31. Vidit eos Pharao, & consolatus est super universa multitudine sua, quæ interfecta est gladio; Pharao, & omnis exercitus ejus, ait Dominus Deus :

32. J'ai répandu ma terreur dans la terre des vivans *u*, *a dit le Seigneur* ; & Pharaon avec tout son peuple a dormi au milieu des incirconcis, avec ceux qui avoient été tués par l'épée, dit le Seigneur *notre* Dieu.

32. quia dedi terrorem meum in terra viventium, & dormivit in medio incircumcisorum cum interfectis gladio, Pharao, & omnis multitudo ejus, ait Dominus Deus.

ỷ. 32. *expl.* j'ai fait trembler tous ceux qui vivent sur la terre par ces exemples de la rigueur de ma justice. *Tirin. Autr.* La terre d'Israel est quelquefois appellée la terre des vivans dans l'Ecriture. *Ezechiel.* 26. 20. *Synops.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

ỷ. 2. *Faites une plainte lugubre sur Pharaon Roi d'Egypte, & dites-lui: Vous avez été semblable au lion des nations, & au dragon qui est dans la mer; vous frappiez de la corne tout ce qui étoit dans vos fleuves, vous troubliez les eaux avec vos pieds, &c.*

Dieu commande à Ezechiel de faire sur le sujet de Pharaon ce que tous les saints Pasteurs font sur les méchans & les impies. La félicité apparente des hommes qui sont plongés dans l'amour & dans les plaisirs du siecle, les enchante & les aveugle. Mais la lumiere de la foi & le zele de la charité porte ceux qui desirent leur salut, à *faire une plainte*

lugubre sur eux : & considerant leur fin funeste, ils ne peuvent s'arrêter à ce bonheur passager qui les conduira bientôt à la derniere misere.

Ce Roi d'Egypte étoit à l'égard *des nations*, ce qu'est *un lion* à l'égard des autres bêtes qu'il maltraite & qu'il déchire; ou bien ce qu'est *un dragon dans la mer*; c'est-à-dire, selon plusieurs Interpretes, la baleine au milieu des autres poissons, ou le crocodile, qui étoit commun vers le Nil. Il *frappoit* comme un taureau, *de sa corne tout ce qui étoit dans ses fleuves*; c'est à dire, qu'il accabloit par sa puissance & sa tyrannie tous les peuples dispersés dans les différentes branches ou embouchures du Nil, & jettoit le trouble par tout, de même que ce taureau, auquel il est comparé, trouble les eaux en frappant du pied dans sa fureur. Qui n'auroit été effrayé de cette grande puissance du Roi d'Egypte? Mais c'est sur lui cependant que le Prophete fait ici par l'ordre de Dieu des *plaintes lugubres*. Celui qui jettoit le trouble & la crainte parmi les peuples, est regardé dans ce même-tems par le ministre du Seigneur comme un sujet qui méritoit d'être plutôt plaint, que redouté. Toute cette fureur de lion & de dragon qu'il faisoit paroître, & tous ces coups qu'il donnoit comme un taureau avec ses cornes, étoient aux yeux du Prophete autant de sujets de faire sur lui les plaintes lugubres dont il est parlé ici; parcequ'ils étoient, pour le dire ainsi, comme la mesure des châtimens rigoureux qu'on lui destinoit; & que plus il se rendoit redoutable alors par ses violences, plus il amassoit, selon l'expression de l'Ecriture, de charbons de feu sur sa tête.

ỳ. 7. 8. J'obscurcirai le ciel à votre mort, &c.

je ferai noircir les étoiles. Je couvrirai le soleil d'une nuée, & la lune ne répandra plus sa lumiere. Je ferai que toutes les étoiles du ciel pleureront sur votre perte, &c.

Saint Jerôme dit sur ces paroles, qu'il est impossible de les entendre à la lettre du Roi d'Egypte : Car quand a-t-on vû, dit ce Pere, que Pharaon étant tué, le soleil, la lune & les étoiles ont cessé de donner comme auparavant leur lumiere, & que le ciel a été couvert de ténebres ? Mais les autres Interpretes ne laissent pas de les expliquer de ce Prince malheureux dans le sens même litteral. C'est donc ici, selon eux, une expression hyperbolique, dont usent souvent les Prophetes pour marquer plus vivement ce qu'ils veulent dire. Ainsi cette image affreuse de l'obscurcissement du soleil, de la lune & des étoiles, & des ténebres dont le ciel étoit couvert, n'est autre chose, selon eux, qu'un langage figuré, qui marque sensiblement, que le Roi d'Egypte étant tué, & son royaume si éclatant tout-à-fait détruit, il y auroit une telle consternation dans tout le payis, qu'il sembleroit que les astres mêmes n'auroient plus pour lui de lumiere, & que le ciel pleureroit en quelque façon un si terrible renversement, & tant de carnage. Car il est fort ordinaire de comparer les grandes afflictions aux ténebres.

Estius. Mais quoique ce sens paroisse assez naturel, on doit reconnoître aussi, avec un savant Auteur, qu'il peut renfermer encore un sens mystique, qui nous marque, ou la premiere chûte du démon, lorsque son orgueil l'ayant fait tomber du ciel, les astres, c'est-à-dire les Esprits célestes qui se rendirent les complices de son crime, perdirent

véritablement leur lumiere, & tomberent comme lui dans les ténebres : ou son dernier châtiment qui arrivera à la fin des siecles, lorsque tout pouvoir de nuire aux hommes lui étant ôté, il sera précipité dans le plus profond de l'enfer, qui lui a été préparé & à ses anges.

℣. 21. 22. &c. *Les plus puissans d'entre les forts viendront lui parler du milieu de l'enfer, eux qui sont descendus avec ceux qui étoient venus à son secours, & qui étant tués par l'épée sont morts incirconcis. Assur est là avec tout son peuple, &c.*

Nous voyons dans Isaïe l'explication de ce passage, lorsqu'usant par l'ordre de Dieu d'un langage figuré contre le Roi de Babylone, & prophétisant sa chûte effroyable, il lui adresse ces paroles : *L'enfer même s'est vû tout en trouble à* Isaïe
ton arrivée. Il a fait lever les géans à cause de 14. 9.
toi. Tous les Princes de la terre, & tous les Rois 10. 11.
des nations te diront : Tu as donc été percé de plaies aussi-bien que nous, & tu es devenu semblable à nous. Ton orgueil a été précipité dans les enfers. Ton corps mort est tombé par terre. Ta couche sera la pourriture, & ton vêtement sera les vers. Le Saint-Esprit fait ainsi parler le Prophete, pour nous faire entendre par ces sortes d'expressions figurées, que la mort égalera tous les hommes ; que les plus puissans d'entre les Princes, qui auront soumis tous les autres sous leur puissance, se verront réduits en mourant à la derniere misere comme eux ; que les circoncis comme les incirconcis, les Juifs & les infideles, les pauvres & les riches, auront tous le même sort ; & que ceux-là seuls seront distinguez des autres, qui se seront humiliez devant Dieu, & qui auront adoré dans

une humble dépendance de son empire sur tous les hommes.

Le raisonnement d'Ezechiel est donc celui-ci, selon S. Jerôme; & c'est de même que s'il disoit au Roi d'Egypte : » Estes-vous plus excellent, & » d'un état plus relevé que tant d'autres Princes, » pour vous flatter d'éviter la mort, & toutes les » suites de la mort, que les plus puissans d'entre eux » n'ont point évitées ? *Assur*, ou les Assyriens; » *Elam*, ou les Perses; *Mosoch*, ou les Cappado- » ciens; *Thubal*, ou les Iberiens; *les Iduméens* » aussi, *les Princes de l'Aquilon*, & les Sidoniens » avec toutes leurs armées; tous ces peuples étant » joints ensemble ont fait trembler les nations, & » n'ont pas laissé de *mourir étant tuez par l'épée* : » Et vous vous imaginez, ô Roi d'Egypte, vous » garantir seul d'un sort qui leur a été commun à » tous ? » Songez donc plutôt, en considérant cette multitude presque infinie de personnes qui sont descendues avant vous dans les enfers, & en regardant les tombeaux des plus puissans d'entre les Princes, à ce qui vous doit aussi arriver. Et si ce peut être une consolation pour des malheureux, de l'être avec beaucoup d'autres, vous pourrez être *consolé*
v. 31. en vous voyant *dans la foule de tous ceux qui ont été tuez par le tranchant de l'épée.*

Cette idée que Dieu fait représenter par son Prophete au Roi d'Egypte pour abattre son orgueil, paroît commune, & est néanmoins un des plus puissans motifs pour faire rentrer dans la poussiere les plus orgueilleux de tous les hommes, s'ils veulent y faire quelque attention. Car il n'y a point d'esprit assez fier pour tenir ferme contre cette
v. 28. menace que Dieu faisoit à Pharaon: *Toi*, qui t'éle-

ves maintenant avec un si grand orgueil ; toi, Prince, qui te regardes comme élevé au-dessus de tous les autres, *tu seras brisé* & réduit en poudre *au milieu des incirconcis*, c'est-à-dire des infideles & des impies. C'est donc parcequ'on n'y songe pas, & qu'on ne veut pas même y songer, que l'on n'en est point touché. Mais c'est pour nous y faire songer sérieusement que le Saint-Esprit, qui avoit en vûe, selon S. Paul, notre instruction, a fait écrire ces choses. Ainsi, que les plus puissans jusqu'aux plus petits considerent & ne se lassent point de considerer dans cette foule de morts qui ont passé avant eux, & que toute leur puissance n'a pu garantir de la poussiere du tombeau, ce qui leur doit arriver un jour à eux-mêmes. Qu'ils descendent en esprit dans les enfers, pour y voir ce que l'Ecriture les oblige ici d'y regarder. *Assur est là avec tout son peuple*, dit le Saint-Esprit. *Là est Elam*, c'est-à-dire & les Perses & les Medes avec tous leurs peuples. *Là est Mosoch & Thubal, & tout leur peuple*, c'est-à-dire, les Cappadociens & les Iberiens. *Là est l'Idumée, ses Rois & tous ses chefs. Là sont tous les Princes de l'Aquilon, & tous les hommes violens.*

Il parle ici principalement de ceux qui avoient été unis aux Assyriens dans leurs conquêtes, & qui tomberent d'une chûte commune avec eux. Mais nous pouvons dire la même chose en general des quatre grandes & anciennes monarchies ; de celle des Assyriens, de celle des Babyloniens, de celle des Perses & des Medes, & enfin de celle des Grecs. Celle des Romains qui a fait depuis tant d'éclat, est encore de ce nombre. Que reste-t-il maintenant de tous ces Empires qui ont paru au-

trefois si formidables ? *Le lit* de tous ces grands conquerans *est au milieu de tous leurs peuples.* Ceux qui *avoient répandu la terreur dans la terre des vivans*, sont présentement *au plus profond de la fosse*. Que cette image est terrible pour tous ceux qui s'enflent & qui abusent de leur puissance ! Mais qu'elle est pleine de consolation pour ceux qui s'abaissent présentement, & qui ne cherchent à s'élever que par les humiliations & les souffrances ! La poussiere du tombeau ne fait point de peur à ces derniers, parcequ'ils s'y tiennent en esprit pendant cette vie, & qu'ils se regardent, selon S. Paul, comme étant déja ensevelis en quelque sorte avec JESUS-CHRIST, par la vie cachée qu'ils menent en sa présence, hors de la vûe des hommes du siecle.

Rom. 6. 4.

CHAPITRE XXXIII.

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fils de l'homme, parlez aux enfans de votre peuple, & dites-leur : Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur une terre, & que le peuple de cette terre prenant l'un des derniers d'entre eux, l'aura établi pour leur servir de sentinelle ;

3. & que cet homme ensuite voyant l'épée qui vient fondre sur ce payis-là, sonne de la trompette, & en avertisse le peuple ;

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, loquere ad filios populi tui, & dices ad eos : Terra cùm induxero super eam gladium, & tulerit populus terræ virum unum de novissimis suis, & constituerit eum super se speculatorem ;

3. & ille viderit gladium venientem super terram, & cecinerit buccinâ, & annuntiaverit populo :

4. Audiens autem, quisquis ille est, sonitum buccinæ, & non se observaverit, veneritque gladius, & tulerit eum: sanguis ipsius super caput ejus erit.

4. si celui qui a entendu le son de la trompette ne se tient pas sur ses gardes, & que l'épée survenant, l'emporte & le tue, quel que puisse être cet homme, son sang retombera sur sa tête.

5. Sonum buccinæ audivit, & non se observavit, sanguis ejus in ipso erit: si autem se custodierit, animam suam salvabit.

5. Il a entendu le son de la trompette, & il ne s'est pas tenu sur ses gardes; il sera responsable de son sang: mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa propre vie.

6. Quòd si speculator viderit gladium venientem, & non insonuerit buccinâ: & populus se non custodierit, veneritque gladius, & tulerit de eis animam: ille quidem in iniquitate sua captus est, sanguinem autem ejus de manu speculatoris requiram.

6. Que si la sentinelle voyant venir l'épée ne sonne point de la trompette, & que le peuple ne se tenant point sur ses gardes, l'épée vienne & ôte la vie à quelqu'un d'eux, celui-ci sera surpris dans son iniquité; mais néanmoins je redemanderai son sang à la sentinelle.

7. Et tu, fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel: audiens ergo ex ore meo sermonem, annuntiabitis eis ex me.

7. Vous donc, fils de l'homme, je vous ai établi pour servir de sentinelle à la maison d'Israel. Vous écouterez les paroles de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que je vous aurai dit.

8. Si me dicente ad impium: Impie, morte morieris; non fueris locutus ut se custo-

8. Si lorsque je dirai à l'impie; Impie, vous mourrez très-certainement; vous ne parlez point à l'impie, afin qu'il se retire

de sa mauvaise voie, & qu'il meure ensuite dans son iniquité; je vous redemanderai son sang à vous-même.

9. Mais si vous avertissez l'impie qu'il se convertisse & qu'il quitte sa mauvaise voie, & que lui néanmoins ne se convertisse point & ne la quitte, il mourra dans son iniquité, & vous aurez délivré votre ame.

10. Vous donc, fils de l'homme, dites à la maison d'Israel: Voici la maniere dont vous avez accoutumé de parler: Nos iniquitez, dites-vous, & nos pechez sont sur nous. Nous sechons & nous languissons dans le peché; comment donc pourrions-nous vivre *de la vraie vie*?

11. Dites-leur ceci de ma part: Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que je ne veux point la mort de l'impie, mais que *je veux que* l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, & qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous, quittez vos voies toutes corrompues. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel?

12. Vous donc, fils de l'homme, dites aux enfans de mon

diat impius à via sua: ipse impius in iniquitate sua morietur, sanguinem autem ejus de manu tua requiram.

9. Si autem annuntiante te ad impium ut à viis suis convertatur, non fuerit conversus à via sua, ipse in iniquitate sua morietur: porro tu animam tuam liberasti.

10. Tu ergo, fili hominis, dic ad domum Israel: Sic locuti estis, dicentes: Iniquitates nostræ, & peccata nostra super nos sunt, & in ipsis nos tabescimus: quomodo ergo vivere poterimus?

11. Dic ad eos: Vivo ego, dicit Dominus Deus: nolo mortem impii, sed ut convertatur impius à via sua, & vivat. Convertimini, convertimini à viis vestris pessimis: & quare moriemini, domus Israel?

12. Tu itaque, fili hominis, dic ad filios po-

puli tui : Juſtitia juſti non liberabit eum, in quacunque die peccaverit : & impietas impii non nocebit ei, in quacunque die converſus fuerit ab impietate ſua : & juſtus non poterit vivere in juſtitia ſua, in quacunque die peccaverit.

peuple : En quelque jour que le juſte peche, ſa juſtice ne le délivrera point ; & en quelque jour que l'impie ſe convertiſſe, ſon impiété ne lui nuira point : & en quelque jour que le juſte aura peché, il ne pourra point vivre dans ſa juſtice [a].

13. Etiam ſi dixero juſto quòd vitâ vivat, & confiſus in juſtitia ſua fecerit iniquitatem : omnes juſtitiæ ejus oblivioni tradentur, & in iniquitate ſua, quam operatus eſt, in ipſa morietur.

13. Si après que j'aurai dit au juſte qu'il vivra de la *vraie* vie [b], s'il met ſa confiance dans ſa propre juſtice, & qu'il commette l'iniquité ; toutes ſes œuvres juſtes ſeront miſes en oubli, & il mourra lui-même dans l'iniquité qu'il aura commiſe.

14. Si autem dixero impio, Morte morieris : & egerit pœnitentiam à peccato ſuo, feceritque judicium & juſtitiam,

14. Si après que j'aurai dit à l'impie, Vous mourrez très-certainement, il fait pénitence de ſon peché ; & s'il agit ſelon la droiture & la juſtice ;

15. & pignus reſtituerit ille impius, rapinamque reddiderit, in mandatis vitæ ambulaverit, nec fecerit quidquam injuſtum : vitâ vivet, & non morietur.

15. ſi cet impie rend le gage qu'on lui avoit confié ; s'il reſtitue le bien qu'il avoit ravi ; s'il marche dans *la voie* des commandemens de la vie ; & s'il ne fait plus rien qui ſoit injuſte, il vivra très-aſſurément, & il ne mourra point.

ỷ. 12. *expl.* être ſauvé par la juſtice qu'il a pratiquée auparavant. *Sept.* ſalvari.

ỷ. 13. *Hebr. Chald. Sept.* Vivet, *i. e.* Salvabitur : ſcilicet, ſi permanſerit in juſtitia ſua.

16. Tous les pechez qu'il avoit commis ne lui seront point imputez : il a fait ce qui étoit droit & juste, ainsi il vivra très-certainement.

17. Les enfans de votre peuple ont répondu sur cela : La voie du Seigneur n'est pas juste & équitable ; mais n'est-ce pas plutôt leur voie qui est injuste ?

18. Car lorsque le juste aura abandonné sa propre justice, & qu'il aura commis des œuvres d'iniquité, il y trouvera la mort :

19. & lorsque l'impie aura quitté son impiété, qu'il aura fait ce qui est droit & juste, il vivra dans sa justice.

20. Et néanmoins vous dites: La voie du Seigneur n'est pas droite. Maison d'Israel, je jugerai chacun de vous selon ses propres voies.

21. Le cinquiéme jour du dixiéme mois, la douziéme année depuis que nous avions été emmenez captifs //, un homme qui avoit fui de Jerusalem me vint trouver, & me dit : La ville a été ruinée.

22. Or la main du Seigneur s'étoit fait sentir à moi le soir

16. Omnia peccata ejus, quæ peccavit, non imputabuntur ei : judicium & justitiam fecit, vita vivet.

17. Et dixerunt filii populi tui : Non est æqui ponderis via Domini : & ipsorum via injusta est.

18. Cùm enim recesserit justus à justitia sua, feceritque iniquitates, morietur in eis.

19. Et cùm recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium & justitiam, vivet in eis.

20. Et dicitis : Non est recta via Domini. Unumquemque juxta vias suas judicabo de vobis, domus Israel.

21. Et factum est in duodecimo anno, in decimo mense, in quinta mensis transmigrationis nostræ, venit ad me qui fugerat de Jerusalem, dicens : Vastata est civitas.

22. Manus autem Domini facta fuerat

℣. 21. expl. par les Chaldéens avec le Roi Joachin.

ad me vespere, antequàm veniret qui fugerat: aperuitque os meum donec veniret ad me manè, & aperto ore meo non silui ampliùs.

de devant le jour qu'arriva cet homme qui avoit fui de Jerusalem; & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche jusqu'à ce que cet homme vint me trouver le matin; & la bouche m'ayant été ouverte, je ne demeurai plus dans le silence.

23. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

23. Le Seigneur me parla encore, & me dit:

24. Fili hominis, qui habitant in ruinosis his super humum Israel, loquentes aiunt: Unus erat Abraham, & hereditate possedit terram: nos autem multi sumus, nobis data est terra in possessionem.

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent dans ces maisons ruinées sur la terre d'Israel ʹ disent maintenant: Abraham n'étoit qu'un seul homme, & il a reçû & possedé cette terre comme son héritage; nous autres nous sommes en grand nombre, nous la recevrons donc encore, & nous la possederons.

25. Idcircò dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus: Qui in sanguine comeditis, & oculos vestros levatis ad immunditias vestras, & sanguinem funditis: numquid terram hereditate possidebitis?

25. Dites leur donc ceci: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Possederez-vous cette terre comme votre héritage, vous qui mangez des viandes avec le sang ʺ, qui levez vos yeux vers vos impuretez ʹ & vos idoles, & qui répandez le sang des hommes?

26. Stetistis in gla-

26. Vous avez toujours été

℣. 24. *expl.* ceux que les Babyloniens avoient laissés en Judée pour cultiver la terre, & qui habitoient dans les ruines de Jerusalem & des autres villes. *Hieron.*

℣. 25. *expl.* contre le précepte de la loi. *Levit.* 7. 26. . 17. 14.

Ibid. *expl.* ad immunditias, *i. e.* ad idola. *Hieron. synops.*

prêts à tirer l'épée [a]; vous avez commis des abominations; chacun de vous a violé la femme de son prochain; & après cela, vous posséderez cette terre comme votre héritage?

diis vestris, fecistis abominationes, & unusquisque uxorem proximi sui polluit: & terram hereditate possidebitis?

27. Vous leur direz donc: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je jure par moi-même, que ceux qui habitent dans ces lieux ruinez périront par l'épée; que ceux qui sont dans les champs seront livrez aux bêtes pour en être dévorez; & que ceux qui se sont retirez dans les lieux forts & dans les cavernes, mourront de peste.

27. Hæc dices ad eos: Sic dicit Dominus Deus: Vivo ego, quia qui in ruinosis habitant, gladio cadent: & qui in agro est, bestiis tradetur ad devorandum: qui autem in præsidiis & speluncis sunt, peste morientur.

28. Je réduirai cette terre en une solitude & en un desert. Sa force altiere *&* superbe sera détruite, & les montagnes d'Israel seront désolées, sans qu'il y ait plus personne qui y passe.

28. Et dabo terram in solitudinem, & in desertum, & deficiet superba fortitudo ejus: & desolabuntur montes Israel, eò quòd nullus sit qui per eos transeat.

29. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai rendu ainsi cette terre deserte & abandonnée, à cause de toutes les abominations qu'ils y ont commises.

29. Et scient quia ego Dominus, cùm dedero terram eorum desolatam, & desertam, propter universas abominationes suas, quas operati sunt.

30. Quant à vous, fils de l'homme, les enfans de votre

30. Et tu, fili hominis, filii populi

℣. 26. *lettr.* steteritis in gladiis vestris. *expl.* more eorum qui parati sunt fundere sanguinem. *Vatab.*

tui,

tui, qui loquuntur de te juxta muros, & in ostiis domorum, & dicunt unus ad alterum, vir ad proximum suum loquentes : Venite, & audiamus quis sit sermo egrediens à Domino.

peuple qui parle de vous le long des murs & aux portes de leurs maisons ″, se disent l'un à l'autre : Allons entendre ″ quelle est la parole qui sort de la bouche du Seigneur.

31. Et veniunt ad te, quasi si ingrediatur populus, & sedent coram te populus meus : & audiunt sermones tuos, & non faciunt eos : quia in canticum oris sui vertunt illos, & avaritiam suam sequitur cor eorum.

31. Ils viennent à vous comme un peuple qui s'assemble en foule, & ils s'asseyent devant vous comme étant mon peuple. Ils écoutent vos paroles, & ils n'en font rien; parcequ'ils les changent en des cantiques qu'ils repassent dans leur bouche ″ pendant que leur cœur suit leur avarice.

32. Et es eis quasi carmen musicum, quod suavi dulcique sono canitur : & audiunt verba tua, & non faciunt ea.

32. Vous êtes à leur égard comme un air de musique qui se chante d'une maniere douce & agréable. C'est ainsi qu'ils entendent vos paroles avec plaisir, sans faire néanmoins ce que vous *leur* dites.

33. Et cùm venerit quod prædictum est (ecce enim venit) tunc scient quòd Prophetes fuerit inter eos.

33. Mais quand ce qui aura été prédit par vous sera arrivé, comme il est tout prêt d'arriver, c'est alors qu'ils sçauront qu'il y aura eu un Prophete parmi eux.

℣. 30. *expl.* quò conveniunt ad confabulandum, quia locus est apricus. *Synops.*

Ibid. *expl.* par simple curiosité, ou pour nous en moquer. *Synops.*

℣. 31. *expl.* Ils écoutent vos paroles comme des chansons, pour s'en divertir. *Synops.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. &c. *Lorsque j'aurai fait venir l'épée sur une terre, & que le peuple de cette terre prenant l'un des derniers d'entre eux, l'aura établi pour leur servir de sentinelle; & que cet homme voyant ensuite l'épée qui vient fondre sur ce payis-là, sonnera de la trompette, &c.*

Comme cette verité dont Dieu parle ici à son Prophete est très-importante, il ne faut pas s'étonner s'il la represente de nouveau dans ce chapitre, après qu'il en a déja parlé assez au long dans le troisiéme. Cette *épée* marquoit les fléaux de sa justice, & sur-tout ceux de la guerre. C'est lui qui *la fait* toujours *venir*; parceque les hommes sont seulement les ministres de sa volonté; & que lors même que les nations les plus barbares venoient attaquer son peuple, elles y venoient par son ordre, & pour punir des rebelles & des ingrats qui s'étoient rendus indignes de sa divine protection.

On a dans le tems des guerres *des sentinelles*, qui sont destinées pour veiller sans cesse à la sûreté publique, pour regarder avec soin de tous côtés si l'ennemi ne vient point, & pour avertir dans le moment qu'elles le voyent paroître, afin que chacun se tienne alors sur ses gardes, & que tous prenant leurs postes, se préparent comme ils doivent à la défense. Si ces sentinelles sont vigilantes, & si *elles sonnent de la trompette* aussitôt qu'*elles voyent l'épée* des ennemis *qui viennent fondre*, elles ont satisfait à leur devoir, & *ceux qui ont entendu le son de la trompette* sont coupables de leur propre mort, lorsqu'*ils ont man-*

qué à se tenir sur ses gardes. Mais si ces mêmes sentinelles sont négligentes, ou s'endorment, ou que voyant l'ennemi elles ne sonnent point de la trompette ; *elles sont responsables de la vie de* tout *le peuple.*

Ces sentinelles nous figuroient, selon les Peres, les Rois, les Prophetes, les Evêques & les Prêtres. L'Ecriture dit, que les peuples *prenant l'un des derniers d'entre eux, l'établissent sentinelle.* Et c'est en effet ce qui se pratique ordinairement dans les guerres ; où ce sont les simples soldats, & non pas les Officiers, qui s'acquittent de cet exercice. Mais elle peut bien aussi nous marquer en même tems, que Dieu en établissant ces sentinelles parmi son peuple, n'a point eu d'égard à la qualité & à la noblesse des personnes ; puisque s'il voulut faire sacrer un autre Roi en la place de Saül, il choisit David le dernier & le plus petit de tous les enfans d'Isaï ; & que lorsqu'il résolut depuis d'établir les premieres sentinelles dans son Eglise en la personne des Apôtres, il choisit principalement de pauvres pêcheurs, en qui on ne voyoit rien que de méprisable selon le monde. C'est par la lecture des livres saints, dit S. Jerôme, que les divines sentinelles de l'Eglise connoissent & prévoyent les choses de l'avenir, pour les annoncer au peuple, & pour corriger les pecheurs. Nous avons donc, continue ce Pere, grand sujet d'appréhender que nous n'entrions dans cet emploi en étant indignes, & qu'ayant été élevés du milieu du peuple pour veiller sur eux, nous ne nous abandonnions à la négligence ; ou, ce qui est encore pire, que nous plongeant dans les délices & dans les plaisirs, nous ne regardions notre

Hiéron.

1. *Reg.* 16.

dignité que comme un honneur, & non comme un ministere & une charge : *& quod his pejus est, deliciis, ventrique & otio servientes, honorem nos accepisse putemus, non ministerium.* Ne prétendons pas aussi nous excuser en quelque sorte, en disant : Que sert-il d'enseigner les peuples, lorsque les peuples ne veulent point faire ce qu'on leur enseigne ? Car chacun sera jugé, comme Dieu le marque clairement à son Prophete, par sa propre disposition, & par la disposition avec laquelle il se sera acquitté de son devoir. Si vous qui avez été *établi sentinelle*, ne parlez point, & ne *sonnez* point *de la trompette*, pour avertir de l'approche de l'ennemi, vous serez tres-justement condanné pour votre silence. Et vous qui avez été averti par le son de la trompette, que *l'épée* étoit toute prête à *fondre sur vous*, si vous n'en avez que du mépris, & que vous negligiez de vous tenir sur vos gardes, votre *sang*, dit le S. Esprit, *retombera sur votre tête* : NEC *statim respondeamus : Quid prodest docere, si nolit auditor facere quod docueris ? Unusquisque enim ex suo animo atque officio judicatur : tu, si locutus non fueris ; ille, si audire contemserit.*

℣. 10. 11. *Nos iniquités, dites-vous, & nos pechés sont sur nous. Nous sechons & nous languissons dans le peché. Comment donc pourrions-nous vivre ? . . . Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie.... Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel ?*

Il semble que ce soit ici la même chose qui a été déja dite auparavant. Mais nous pouvons remarquer avec S. Jerôme cette différence, Que dans le dix-huitiéme chapitre, Dieu adressoit son

Ezech. 18. 23.

discours à ceux qui vouloient faire pénitence, & effacer leurs pechés par des œuvres de justice; & qu'il les y exhortoit de se convertir à lui avec confiance, & de s'appliquer de toute la plénitude de leur cœur à le satisfaire pour leurs crimes; aulieu qu'il s'adresse ici à ceux qui étant comme accablés sous la grandeur de leurs pechés, desesperent de leur salut. Puisque la mort, disent-ils, nous paroît inévitable, & que nos playes sont si mortelles que nuls remedes ne sont capables de nous rendre la santé; qu'est-il nécessaire que nous travaillions inutilement, & que nous nous consumions en vain? Pourquoi ne pas jouir au moins de la vie présente, ayant perdu sans ressource la vie future?

C'étoit la disposition où pouvoient être beaucoup de Juifs, qui envisageant ce poids effroyable de la justice de Dieu, qui les menaçoit à cause de la multitude & de l'énormité de leurs pechés, s'abandonnoient au desespoir, & ne vouloient pas entendre parler de se convertir à lui. Mais qu'est-ce que Dieu leur répond? Il les assure, & avec serment, Qu'*il ne veut point la mort de l'impie*. Et pour faire voir qui sont ces impies à qui il parloit, il ajoute aussitôt après: *Convertissez-vous, convertissez-vous, quittez vos voies corrompues. Pourquoi mourrez-vous, maison d'Israel?* C'est donc de même que s'il leur eût dit: Ceux-là seuls mourront qui refuseront de se convertir & de s'éloigner de la corruption de leurs voies. Ainsi, maison d'Israel, pourquoi mourrez-vous, si ce n'est par votre faute? puisque si vous vous convertissez, vous ne mourrez point; & que si vous renoncez à l'impiété de votre conduite, vous vivrez.

℣. 13. *Si après que j'aurai dit au juste, Qu'il vivra de la* vraie *vie, il s'appuie sur sa justice, & commet l'iniquité, toutes ses œuvres seront mises en oubli, &c.*

Comme tout ceci a été déja expliqué dans les chapitres précedens, il suffit de remarquer, Qu'il n'y a aucun changement en Dieu, & qu'il ne juge jamais les hommes par leurs actions passées, mais par leur état présent. Ne croyez donc pas, leur dit le Seigneur, que lorsque j'ai déclaré au juste qu'*il vivroit*, & que je lui ai promis les récompenses de sa justice, je change de sentiment, parcequ'il a lui-même changé de conduite, & qu'il a peché en s'appuyant vainement sur sa justice passée. Car je ne veux pas rendre à un pecheur ce
Hieron. que je n'avois promis qu'à un juste : *Nec mea est mutata sententia, cùm non possim in eodem homine, peccatori reddere quod justo promiseram.* C'est donc sans raison que ces justes devenus pe-
v. 17. cheurs se plaignent de Dieu, comme si *sa voie*, c'est-à-dire sa conduite, *n'étoit pas juste & équitable*; car la verité les convainc d'avoir en cela un œil tres-mauvais, lorsqu'ils prétendent juger des choses par ce qu'elles ont été, & non par ce qu'elles sont, & porter leur vûe sur le passé plutôt que sur le présent : *Arguuntur, quòd ipsorum sit iniqua sententia, habentium oculum pessimum, & nequaquam nova, sed vetera judicantium.* D'où il faut conclure, que comme il n'y a point de pecheur qui doive desesperer de son salut, s'il fait pénitence, il n'y a point non plus d'homme juste qui doive s'appuyer sur sa justice, s'il perd à la fin par sa négligence le bien qu'il avoit acquis avec un si grand travail. Que l'humilité fasse donc toute l'as-

ſurance des plus juſtes, & que l'ineffable miſericorde de JESUS-CHRIST ſoit un ſujet d'eſperance pour les plus grands pecheurs, à qui la porte de la vie & du ſalut eſt toujours ouverte, tant que celle de la pénitence ne leur eſt point encore fermée; c'eſt-à-dire, tant que l'Apôtre leur déclare durant cette vie: Qu'*il eſt tems qu'ils ſe réveillent de leur ſommeil*, c'eſt-à-dire de l'aſſoupiſſement funeſte du peché où ils ſe ſont enſevelis. Rom. 13. 11.

℣. 22. *La main du Seigneur s'étoit fait ſentir à moi le ſoir de devant le jour qu'arriva cet homme qui avoit fui de Jeruſalem: & le Seigneur m'avoit ouvert la bouche juſqu'à ce que cet homme me vint trouver le matin, &c.*

Dieu permet qu'un homme de Jeruſalem s'échape des mains des Babyloniens pour venir trouver Ezechiel, & lui dire que cette *ville* ſi fameuſe *avoit été ruinée*. Ce n'étoit pas tant néanmoins pour ce ſaint Prophete que pour les autres captifs, que le Seigneur l'envoya à Babylone. Car l'eſprit de prophétie lui rendant préſentes les choſes futures, & ne lui permettant pas de douter de la verité de ce qu'il avoit prédit touchant la ruine de Jeruſalem; on peut dire qu'il n'avoit aucun beſoin pour lui-même que Dieu l'aſſurât par la bouche de cet homme de l'accompliſſement de ſes prophéties; mais il étoit important pour tous les captifs de Babylone, qu'ils appriſſent de la propre bouche d'un des habitans de Jeruſalem, qui s'étoit ſauvé, que ce qu'Ezechiel en avoit prédit étoit enfin arrivé, & que cette ville qu'ils avoient toujours regardée comme leur plus grande gloire, ne ſubſiſtoit plus.

Ce que l'Ecriture dit, Que *la main de Dieu*

s'étoit fait sentir à lui le soir de devant, & que *le Seigneur lui avoit ouvert la bouche*, & qu'ainsi *il ne demeura plus dans le silence*, ne nous marque pas qu'il s'étoit tû tout-à fait jusqu'alors; puisque la même Ecriture témoigne ailleurs, qu'il raconta aux captifs toutes les choses que le Seigneur lui avoit fait voir, & leur déclare que Dieu feroit profaner leur sanctuaire, &c. Ce qu'il semble donc vouloir nous faire entendre par là, est que s'il leur parloit quelquefois ouvertement, il n'en usoit pas ainsi toujours, mais leur disoit plusieurs choses en paraboles, comme ils s'en plaignoient eux-mêmes. Or il en usoit de cette sorte, parceque *la maison d'Israel ne cessoit point d'irriter Dieu*, & qu'aulieu de recevoir avec respect la verité que le saint Prophete leur annonçoit de sa part, ils la méprisoient & s'en mocquoient. Ainsi on a vû au commencement de ce livre, que Dieu dit à Ezechiel, Qu'*il feroit que sa langue s'attacheroit à son palais*, & qu'*il deviendroit muet comme un homme qui ne reprend personne*: parcequ'en effet des cœurs endurcis qui rejettoient la parole du Seigneur, ne méritoient pas de l'entendre davantage, au moins d'une maniere si ouverte.

Ezech. 1. 15. c. 4 18. 20. &c.

Idem 20. 49. c. 3. 26.

Nous pouvons aussi nous souvenir que Dieu avoit déclaré à Ezechiel, qu'*un homme qui se seroit échapé viendroit lui dire des nouvelles* de Jerusalem; *qu'en ce jour-là il lui ouvriroit la bouche*; *& que sa bouche étant ouverte il parleroit & ne demeureroit plus dans le silence.* C'est donc l'accomplissement de cette prédiction que nous voions en ce lieu. *La main de Dieu se fit sentir* à ce saint Prophete avant l'arrivée de cet homme qui

Idem 24. 26. c. 3. 27.

venoit lui annoncer la ruine de Jerusalem ; c'est-à-dire, que la vertu de l'Esprit de Dieu agit en lui d'une maniere plus sensible, pour lui découvrir ce qui étoit arrivé, & pour lui donner une entiere liberté de parler avec toute sorte de confiance : & c'est en ce sens que *le Seigneur lui ouvrit la bouche ;* parceque les choses qu'il avoit prédites jusqu'alors étant accomplies par la ruine de cette ville, il n'avoit plus de sujet de craindre que les captifs doutassent encore de la verité de ce qu'il leur annonçoit. *Tunc aperietur os Propheta, quando quod priùs nuntiaverat, opere monstraverit effectum, & tota libertate proclamat : qui nequaquam futura, sed vel præsentia, vel transacta demonstrat.* Hieron.

℣. 24. 25. *Abraham n'étoit qu'un seul homme, & il a reçu & possédé cette terre comme son héritage: nous autres nous sommes en grand nombre, nous la recevrons donc encore, & nous la possederons, &c.*

Rien n'est plus propre pour nous faire voir jusqu'où peut aller l'aveuglement d'un cœur affermi dans son orgueil, que ce faux raisonnement des Juifs qui étoient restés dans la Palestine après la destruction de Jerusalem. Ils étoient pauvres la plûpart ; puisque l'Ecriture marque ailleurs, que Nabuzardan General des troupes de Nabuchodonosor ne laissa dans le payis que de pauvres gens pour cultiver la campagne, & travailler à la vigne. Jeremie 52. 16. Cependant ni leur pauvreté, ni l'effroyable désolation de la Judée n'eut point la force de les humilier devant Dieu. Tout miserables qu'ils étoient ils se relevoient encore ridiculement par l'exemple d'Abraham leur pere. *Un seul*, disoient-ils entre eux, *n'a pas laissé de recevoir & de posseder ce payis comme son heritage*, non en sa propre per-

sonne, mais en sa posterité : à plus forte raison *nous autres qui sommes encore en grand nombre,* avons-nous lieu d'esperer que *nous rentrerons en possession de cette terre.* C'est ainsi, dit S. Jerôme, qu'aulieu de songer à embrasser la pénitence, & à satisfaire à la justice de Dieu pour tant de crimes qui leur avoient attiré la captivité, ils se plaisoient à se tromper par de vaines espérances.

Mais le Seigneur par sa réponse leur donna lieu de comprendre que si un seul homme, tel qu'Abraham, avoit possedé en la personne de ses enfans la terre qui lui avoit été promise, il ne s'en étoit
Gen. 15. rendu digne que par sa foi, parcequ'*ayant cru à*
Rom. 4. 3. *Dieu*, comme parle l'Ecriture, *cela lui fut imputé à justice :* aulieu qu'eux étant tout plongés dans l'infidélité & dans le peché, ils ne pouvoient se flatter, à cause de leur grand nombre, de posseder de nouveau ce même payis, c'est-à-dire d'y dominer & d'y regner comme auparavant : & en effet ceux qui parloient de la sorte s'étant refugiés
Jerem. 43. en Egypte contre la défense que Dieu leur en avoit faite, ils y périrent miserablement lorsque Nabuchodonosor vint ravager ce royaume & le détruire, ainsi qu'il avoit détruit celui de Judée.

℣. 30. &c. *Les enfans de votre peuple qui parlant de vous .... se disent l'un à l'autre : Allons entendre quelle est la parole qui sort de la bouche du Seigneur .... Ils écoutent vos paroles .... pendant que leur cœur suit leur avarice, &c.*

Dieu parla ainsi à Ezechiel sans doute immédiatement avant l'arrivée de celui qui s'enfuit de Jerusalem. Car ce qu'il lui ordonne de dire aux captifs de Babylone, suppose qu'ils ne savoient point
℣. 33. encore ce qui étoit arrivé à cette ville. Il comman-

de donc à ce Prophete de reprendre ces captifs à caufe qu'ils defiroient de l'entendre, non pour profiter de fes paroles & pour fe fauver, mais pour y trouver des fujets de fe divertir. On ne peut prefque comprendre quelle forte de divertiffement ils pouvoient chercher dans des prophéties, qui ne parloient que de malheurs, & que de la ruine entiere de cette ville fi célebre, & de ce temple fi fameux qu'ils aimoient avec une fi grande paffion. Mais comme ils n'y ajoûtoient point de foi, ils les écoutoient, fi on l'ofe dire, comme des pieces de théatre, de tragédies, ou des romans, dont ils fe divertiffoient entre eux, en fe mocquant d'Ezechiel, & ne pouvant croire que ce qu'il difoit dût arriver. C'eftpourquoi, dit l'Ecriture, *leur cœur fe plongeoit*, comme auparavant, *dans l'avarice*, fe contentant *d'écouter les paroles* du Prophete, *fans en rien faire*. Une difpofition fi extravagante nous furprend fans doute, & fur-tout dans des captifs, que leur état même devoit rendre plus dociles à la voix de Dieu. Mais cette furprife pourra bien ceffer, fi nous confiderons avec S. Jerôme, qu'il y a encore aujourd'hui dans l'Eglife même beaucoup de perfonnes, dont le cœur paroît prefque difpofé de la même forte à l'égard de ceux qui annoncent la parole de la verité. Ils s'entredifent comme ces captifs les uns aux autres: *Allons entendre* parler cet homme qui prêche avec une éloquence admirable. Et ils applaudiffent en apparence à fes paroles, quoiqu'ils négligent de mettre en pratique ce qu'il leur dit, regardant au-moins comme des chofes fort éloignées d'eux, les verités dont il leur parle. Mais enfin, dit le même Pere, comme il faut néceffairement que ce

que les saints Ministres de Dieu leur ont annoncé de sa part s'accomplisse ; lorsqu'ils le voient arriver, ils commencent à reconnoître la verité, & à regarder ce qu'ils leur ont dit comme les paroles non des hommes, mais du Seigneur : *Quæ operibus neglexerant, postquam advenisse cognoverint, (necesse est enim venire quod Propheta Dei sermone pronuntiat) tunc incipient approbare, & nosse quod cuncta quæ audierant, non fuerint hominis verba, sed Domini.*

CHAPITRE XXXIV.

1. LE Seigneur me parla encore, & me dit :

2. Fils de l'homme prophetisez touchant les pasteurs d'Israel ; prophetisez, & dites aux pasteurs : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Malheur aux pasteurs d'Israel qui se paissent eux-mêmes. Les pasteurs ne paissent-ils pas leurs troupeaux ?

3. Et cependant vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de sa laine ; vous preniez les brebis les plus grasses pour les tuer ; & vous ne vous mettiez point en peine de paître mon troupeau.

1. ET factum est verbum Domini ad me, dicens :

2. Fili hominis, propheta de pastoribus Israel : propheta, & dices pastoribus : Hæc dicit Dominus Deus : Væ pastoribus Israel, qui pascebant semetipsos : nonne greges à pastoribus pascuntur ?

3. Lac comedebatis, & lanis operiebamini, & quod crassum erat occidebatis : gregem autem meum non pascebatis.

4. Quod infirmum fuit non consolidastis : & quod ægrotum non sanastis, quod confractum est non alligastis, & quod abjectum est non reduxistis, & quod perierat non quæsistis : sed cum austeritate imperabatis eis, & cum potentia.

4. Vous n'avez point travaillé à fortifier celles qui étoient foibles, ni à panser & à guérir celles qui étoient malades ; vous n'avez point bandé les plaies de celles qui étoient blessées ; vous n'avez pas relevé celles qui étoient tombées ; & vous n'avez point cherché celles qui étoient perdues ; mais vous vous contentiez de les dominer avec une rigueur severe & pleine d'empire.

5. Et dispersæ sunt oves meæ, eò quòd non esset pastor : & factæ sunt in devorationem omnium bestiarum agri, & dispersæ sunt.

5. Ainsi mes brebis ont été dispersées, parcequ'elles n'avoient point de pasteur ; elles ont été dispersées en divers lieux, [a] elles sont devenues la proie de toutes les bêtes farouches.

6. Erraverunt greges mei in cunctis montibus, & in universo colle excelso : & super omnem faciem terræ dispersi sunt greges mei, & non erat qui requireret, non erat, inquam, qui requireret.

6. Mes troupeaux ont erré par-tout sur les montagnes & sur toutes les collines élevées. Mes troupeaux ont été dispersés sur toute la face de la terre, sans qu'il y eût personne pour les aller chercher, sans, dis-je, qu'il y eût personne qui se mît en peine de les chercher.

7. Propterea, pastores, audite verbum Domini :

7. C'estpourquoi, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

℣. 5. *expl.* ou par la violence des puissans qui les opprimoient, ou par les Babyloniens qui les emmenerent captifs. *Synops.*

8. Je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que parceque mes troupeaux ont été devorés, & que mes brebis sont devenues la proie de toutes les bêtes farouches, comme n'ayant point de pasteur; puisque mes pasteurs n'ont point cherché mes troupeaux, mais qu'ils n'ont eu soin que de se paître eux-mêmes, sans se mettre en peine de paître mes troupeaux:

8. Vivo ego, dicit Dominus Deus: quia pro eo quòd facti sunt greges mei in rapinam, & oves meæ in devorationem omnium bestiarum agri, eò quòd non esset pastor: neque enim quæsierunt pastores mei gregem meum, sed pascebant pastores semetipsos, & greges meos non pascebant:

9. vous, dis-je, ô pasteurs, écoutez la parole du Seigneur.

9. Propterea, pastores, audite verbum Domini.

10. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viens moi-même à ces pasteurs, j'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains, je les empêcherai à l'avenir de continuer à paître mon troupeau; je ferai que ces pasteurs ne se paîtront plus eux-mêmes; je délivrerai mon troupeau de leur violence ||, & il ne deviendra plus leur proie.

10. Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse super pastores requiram gregem meum de manu eorum, & cessare faciam eos ut ultrà non pascant gregem, nec pascant ampliùs pastores semetipsos: & liberabo gregem meũ de ore eorum, & non erit ultrà eis in escam.

11. Car voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je viendrai moi-même chercher mes brebis, & je les visiterai moi-même.

11. Quia hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego ipse requiram oves meas, & visitabo eas.

℣. 10. *lettr.* de leur bouche, c'est-à-dire, de cette violence par laquelle ils mangent mon troupeau, au lieu de le paître & de le nourrir.

12. Sicut visitat pastor gregem suum, in die quando fuerit in medio ovium suarum dissipatarum: sic visitabo oves meas & liberabo eas de omnibus locis, in quibus dispersæ fuerant in die nubis & caliginis.

13. Et educam eas de populis, & congregabo eas de terris, & inducam ea in terram suam: & pascam eas in montibus Israel, in rivis, & in cunctis sedibus terræ.

14. In pascuis uberrimis pascam eas, & in montibus excelsis Israel erunt pascua earum: ibi requiescent in herbis virentibus, & in pascuis pinguibus pascentur super montes Israel.

15. Ego pascam oves meas, & ego eas accubare faciam, dicit Dominus Deus.

16. Quod perierat requiram, & quod abjectum erat reducam, & quod confractum fuerat alligabo, & quod infir-

12. Comme un pasteur visite son troupeau lorsqu'il se trouve au milieu de ses brebis dispersées: ainsi je visiterai mes brebis, & je les délivrerai de tous les lieux où elles avoient été dispersées aux jours pleins de nuages & d'obscurité.

13. Je les retirerai d'entre les peuples, je les rassemblerai de divers payis, & je les ferai revenir dans leur propre terre, & je les ferai paître sur les montagnes d'Israel le long des ruisseaux, & dans tous les lieux du payis les plus habités.

14. Je les menerai paître dans les pâturages les plus fertiles. Les hautes montagnes d'Israel seront le lieu de leur pâture: elles s'y reposeront sur les herbes vertes, & elles paîtront sur les montagnes d'Israel dans les pâturages les plus gras.

15. Je ferai moi-même paître mes brebis, je les ferai coucher moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. J'irai chercher celles qui étoient perdues, je relèverai celles qui étoient tombées, je banderai les plaies de celles qui étoient blessées, je

fortifierai celles qui étoient foibles, je conserverai celles qui étoient grasses & fortes, & je les conduirai dans la droiture *&* dans la justice.

17. Mais vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les beliers & les boucs.

18. Ne vous devoit-il pas suffire, *ô riches* [a], de vous nourrir en d'excellens pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restoit [b] : & après avoir bû de l'eau claire, vous avez troublé le reste avec vos pieds.

19. Ainsi mes brebis paissoient ce que vous aviez foulé aux pieds, & elles bûvoient l'eau que vos pieds avoient troublée.

20. C'estpourquoi voici ce que le Seigneur *notre* Dieu vous dit : Je viens juger moi-même, & discerner entre les brebis grasses & les brebis maigres :

mum fuerat consolidabo, & quod pingue & forte custodiam : & pascam illas in judicio.

17. Vos autem, greges mei, hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego judico inter pecus & pecus, arietum & hircorum.

18. Nonne satis vobis erat pascua bona depasci ? insuper & reliquias pascuarum vestrarum conculcastis pedibus vestris : & cùm purissimam aquam biberetis, reliquam pedibus vestris turbabatis.

19. Et oves meæ his, quæ conculcata pedibus vestris fuerant, pascebantur : & quæ pedes vestri turbaverant, hæc bibebant.

20. Propterea hæc dicit Dominus Deus ad vos : Ecce ego ipse judico inter pecus pingue, & macilentum :

ỳ. 18. *expl.* Dieu parle aux riches d'entre le peuple, qui tourmentent les pauvres, au-lieu de les secourir.

Ibid. *expl.* ce qui pouvoit en nourrir d'autres après vous.

21. pro eo quòd lateribus & humeris impingebatis, & cornibus vestris ventilabatis omnia infirma pecora, donec dispergerentur foras :

21. parceque vous heurtiez de l'épaule ‖, & vous choquiez de vos cornes toutes les brebis maigres jusqu'à ce que vous les eussiez dispersées & chassées dehors :

22. salvabo gregem meum, & non erit ultrà in rapinam, & judicabo inter pecus & pecus.

22. mais je sauverai mon troupeau, & il ne sera plus exposé en proie, & je jugerai entre les brebis & les brebis.

23. ET SUSCITABO SUPER EAS PASTOREM UNUM, qui pascat eas, servum meum David : ipse pascet eas, & ipse erit eis in pastorem.

23. Je susciterai sur elles le Pasteur unique pour les paître, David mon serviteur ; lui-même aura soin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de Pasteur.

24. Ego autem Dominus ero eis in Deum : & servus meus David Princeps in medio eorum : ego Dominus locutus sum.

24. Mais moi qui suis le Seigneur, je serai leur Dieu, & mon serviteur David sera au-milieu d'elles comme leur Prince. C'est moi qui suis le Seigneur qui ai parlé.

25. Et faciam cum eis pactum pacis, & cessare faciam bestias pessimas de terra : & qui habitant in deserto, securi dormient in saltibus.

25. Je ferai avec mes brebis une alliance de paix, j'exterminerai de la terre les bêtes les plus cruelles ; & ceux qui habitent dans le desert dormiront en assurance au-milieu des bois.

26. Et ponam eos in circuitu collis mei benedictionem : &

26. Je les comblerai de bénédictions autour de la colline où j'habite ‖ ; je ferai tomber

℣. 21. *lettr.* lateribus & humeris impingebatis.

℣. 26. *lettr.* de ma colline. *Expl.* de Jerusalem, ou j'ai choisi le lieu de ma demeure.

les pluies en leur tems, & ce seront des pluies de bénédiction & d'abondance.

deducam imbrem in tempore suo; pluviæ benedictionis erunt.

27. Les arbres des champs porteront leur fruit, la terre germera & sera féconde, *mes brebis* habiteront sans crainte dans leur payis; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai brisé leurs chaînes & rompu leur joug, & que je les aurai arrachées d'entre les mains de ceux qui les dominoient avec empire.

27. Et dabit lignum agri fructum suum, & terra dabit germen suum, & erunt in terra sua absque timore: & scient quia ego Dominus, cum contrivero catenas jugi eorum, & eruero eos de manu imperantium sibi.

28. Elles ne seront plus en proie aux nations, & les bêtes de la terre ne les dévoreront plus. Mais elles habiteront dans une pleine assurance sans avoir plus rien à craindre.

28. Et non erunt ultrà in rapinam in gentibus, neque bestiæ terræ devorabunt eos: sed habitabunt confidenter absque ullo terrore.

29. Je leur susciterai parmi eux une plante d'un grand nom; ils ne seront plus consumés par la famine sur la terre, & ils ne seront plus en opprobre parmi les nations.

29. Et suscitabo eis germen nominatum: & non erunt ultrà imminuti fame in terra neque portabunt ultrà opprobrium gentium.

30. Ils sçauront alors que je serai avec eux, moi qui suis leur Seigneur & leur Dieu, & qu'ils seront mon peuple, eux qui sont la maison d'Israel,

30. Et scient quia ego Dominus Deus eorum cum eis, & ipsi populus meus domus Israel, ait Dominus Deus.

℣. 28. *lettr.* eos. Parceque ces brebis sont les Israélites. *Heb.* eas.

℣. 29. *expl.* les Israélites marqués par ces brebis.

Ibid. *expl.* JESUS-CHRIST, qui dit dans l'Evangile: Je suis la vraie vigne. *Hieron.*

dit le Seigneur *notre Dieu.*

31. Vos autem, greges mei, greges pascuæ meæ, homines estis : & ego Dominus Deus vester, dicit Dominus Deus.

31. Mais vous, mes brebis, vous qui êtes les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, & moi je suis le Seigneur votre Dieu, dit le Seigneur *notre* Dieu.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. *Prophetisez, & dites aux pasteurs : Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu : Malheur aux pasteurs d'Israel, qui se paissent eux-mêmes, &c.*

Le Prophete ayant parlé par l'ordre de Dieu contre ceux qui étoient restés au milieu des ruines de Jerusalem, & contre les autres qui étant captifs ne laissoient pas de perseverer toujours également dans leur malice, adresse présentement son discours aux pasteurs & aux Princes de son peuple qui avoient été cause que *les brebis*, c'est-à-dire que les peuples avoient été dispersés. Il ne marque point ici d'année comme auparavant, non plus que dans toute la suite, jusqu'à la description de ce nouveau Temple si plein de merveilles, que Dieu lui fit voir en esprit l'an vingt-cinquiéme de la captivité de Jechonias. Ainsi la douziéme année de cette même captivité étant la derniere qu'il a marquée dans le chapitre précedent, ce sont treize années, pendant lesquelles il faut supposer, selon saint Jerôme, que se sont faites les propheties différentes rapportées dans les chapitres suivans, sans que l'on sache précisément l'année & le tems de chacune. *Hieron.*

Aug. de Pastor. cap. 10. 9. Voici donc, selon la remarque de saint Augustin, la premiere cause du malheur que Dieu prononce contre les méchans Pasteurs de son peuple : C'est qu'*ils se paissent eux-mêmes* ; c'est-à-dire, Philip. 2. 21. qu'*ils cherchoient*, comme dit l'Apôtre, *leurs interêts propres, & non ceux de Dieu.* Car les Pasteurs étant établis pour procurer l'avantage des fideles, ne doivent point regarder dans leur dignité leur utilité particuliere, mais celle des peuples à qui Dieu les a donnés pour Ministres. Ainsi quiconque se réjouit de ce qu'il est élevé au-dessus des autres, & n'envisage que son propre bonheur, & ce qui lui est le plus commode, *se paît lui-même & non les brebis.*

ỳ. 3. *Vous mangiez le lait de mon troupeau, & vous vous couvriez de sa laine. Vous preniez les brebis les plus grasses pour les tuer, &c.*

Id. ib. cap. 2. 1. Cor. 9. 7. *Qui est le Pasteur*, dit S. Paul, *qui ne mange point du lait du troupeau ?* Ce n'étoit donc pas un mal que les Pasteurs d'Israel *mangeassent du lait, & se couvrissent de la laine du troupeau* ; c'est-à-dire, qu'ils reçûssent du peuple de Dieu les décimes, & tout ce qu'il leur offroit de ses biens pour honorer le Seigneur & pour servir à leur subsistance. Car il est dans l'ordre que les Pasteurs reçoivent des peuples leurs besoins, & du Seigneur la récompense de leur travail, que celui là seul peut leur donner, de qui les peuples attendent eux mêmes leur salut : *Accipiant sustentationem necessitatis à populo, mercedem dispensationis à Domino. Non expectent illi mercedem, nisi unde & isti salutem.* Le mal que faisoient ces méchans Pasteurs consistoit donc en ce que mangeant du lait du troupeau & se couvrant de sa laine, ce qui

leur étoit permis, ils négligeoient en même-tems le soin des brebis, lorsqu'ils laissoient vivre le peuple de Dieu sans se mettre en peine de son salut, & sans l'avertir de ce qui pouvoit le perdre. *Id. ib. c. 3.* „ A Dieu ne plaise, disoit autrefois S. Augustin à son peuple, que nous vous disions : Vivez " comme il vous plaira, & soiez en assurance. " Dieu ne veut perdre personne. Attachez-vous " seulement à la foi chrétienne. Celui qui vous a " rachetés, & qui a répandu son sang pour vous, " ne vous perdra point. Il est vrai que si nous " parlions de la sorte, nous attirerions peutêtre " beaucoup plus de peuples. Et quand quelques- " uns pourroient en être choqués, la plûpart nous " paroîtroient favorables. Mais ce seroit nos pa- " roles que nous vous annoncerions, & non pas " celles de Dieu ni de JESUS-CHRIST; & il " seroit véritable que *nous nous paîtrions nous-* " *mêmes, & non les brebis.* „

Les Pasteurs de la maison d'Israel *tuoient les brebis les plus grasses*; c'est-à-dire, qu'ils opprimoient par leurs calomnies les personnes les plus riches pour s'emparer de leurs biens. Mais on peut bien dire encore qu'ils tuoient les plus grasses des brebis, lorsque par l'exemple de leur vie toute criminelle, ou par une lâche complaisance, ils étoient cause de la perte des personnes élevées au-dessus des autres, ou par leur vertu, ou par leurs richesses & leur dignité. *Fortes & pingues necant .... malè vivendo, malum exemplum præbendo.* *Synops.* *August. supr. c. 4.*

℣. 4. 5. &c. *Nous n'avons point fortifié celles qui étoient foibles, ni guéri celles qui étoient malades .... ni relevé celles qui étoient tombées, ni cherché celles qui étoient perdues; mais vous les*

dominiez avec une rigueur severe & pleine d'empire, &c.

Id. ib. cap. 5. C'est être *foible*, dit S. Augustin, de ne s'attendre qu'à des consolations en cette vie. Et c'est *fortifier* une ame foible de la préparer à la tentation, & de l'affermir contre les maux de ce monde. C'est au-contraire l'affoiblir de lui promettre toutes sortes de biens, comme faisoient les faux-Prophetes & les méchans Prêtres, qui éludoient toutes les menaces du Seigneur par les bonnes espérances qu'ils donnoient à Israel. Ainsi tombant tout-d'un-coup dans l'adversité, sans y être préparés, ils se perdoient misérablement. L'épée des Babyloniens, la destruction de Jerusalem, & la captivité de ses habitans furent donc pour eux des plaies incurables.

Mais disons en géneral, que les faux-Pasteurs ne fortifient point les ames foibles, lorsque craignant d'offenser leur délicatesse, ils les exemtent, autant qu'ils peuvent, des exercices laborieux du Christianisme; & qu'au lieu de les affermir sur la pierre qui est JESUS CHRIST, ils les laissent toujours comme dans l'instabilité du sable mouvant. *Ils ne bandent point les plaies de celles qui sont blessées*, lorsqu'ils négligent de traiter selon l'esprit de l'Eglise & les regles de la pénitence, les blessures qu'elles se sont faites par leurs pechés: *Quod fractum est, non alligant: nequaquam mortalia in populis considerantes vulnera.* Mais combien devroient-ils se mettre en peine de *chercher celles qui se sont égarées*, lorsqu'ils entendent un des plus saints Pasteurs de l'Eglise en parler de cette sorte? „Il y a, „dit-il, des brebis qui ne veulent point que nous „les cherchions lorsqu'elles sont dans l'égarement, „& qui se regardent comme étrangeres à notre

Hieron.

August. ut sup. cap. 7.

égard. Pourquoi, disent elles, nous cherchez-vous? Comme si ce ne nous étoit pas une raison suffisante pour les chercher, de ce qu'elles sont égarées & qu'elles périssent. Je vous cherche donc, leur disoit S. Augustin, parceque vous périssez, & que vous êtes dans l'erreur. Mais nous voulons errer de la sorte, répondent-elles, nous voulons périr. Combien est-il encore plus juste, repliquoit le même Saint, que je veuille que vous ne périssiez pas? Je vous rappellerai donc de votre égarement; je vous chercherai, toutes perdues que vous êtes, soit que vous le vouliez, ou que vous ne le vouliez pas. Quand les ronces & les épines me déchireroient, rien ne pourra m'empêcher de vous chercher dans les sentiers les plus étroits; & autant que le Seigneur, qui m'épouvante par ses menaces, m'en donnera la force, je vous chercherai par-tout; je travaillerai à vous tirer de l'égarement où vous êtes, & à empêcher que vous ne périssiez entierement. „

Tel est le vrai caractere des Pasteurs qui sont remplis de la charité de JESUS-CHRIST le Pasteur suprême, & disposés à donner leur vie, comme lui, pour leurs brebis, bien loin de *les dominer durement*, & en abusant de leur *puissance*. *Joan. 14.*

℣. 10. 11. &c. *Je viens moi-même à ces Pasteurs: J'irai chercher mon troupeau, & je le reprendrai d'entre leurs mains; je les empêcherai à l'avenir de continuer à paitre mon troupeau, &c.*

Quand Dieu dit, qu'*il viendra lui même à ces Pasteurs*, il nous fait entendre que ce sera pour les punir très-séverement, comme il le fit en effet avec la derniere rigueur à l'égard de Sedecias, de ses enfans, & des autres Princes d'Israel, qui *Synops.*

avoient été à son peuple un sujet de chute & de scandale par leur pernicieux exemple. *Il délivra ses brebis de leur bouche*, lorsqu'il empêcha qu'ils ne les dévorassent comme auparavant par leurs violences. *Il visita son troupeau dispersé*, lorsque s'étant souvenu de sa misericorde envers la maison de Jacob, il retira à la fin les enfans de Juda du milieu des peuples où il les fit disperser à cause de leurs pechés *au jour de nuages & d'obscurité*; c'est-à-dire, en ce jour funeste où Jerusalem ayant été prise & ruinée par Nabuchodonosor, le reste de ses habitans furent enlevés à Babylone au milieu des nations. Dieu décrit ainsi sous la figure des Pasteurs & des brebis toute sa conduite à l'égard d'Israel. Ce peuple étoit son troupeau. Et il avoit établi differens Pasteurs en la personne soit des Princes ou des Prêtres, pour le conduire. Mais comme il vit qu'ils avoient si mal conduit *ses brebis*, que d'être cause de leur dispersion en differens lieux, il résolut d'en prendre lui-même le soin; parcequ'en effet il les conduisit alors par ses Prophetes, en les invitant & les exhortant sans cesse à la pénitence, jusqu'à ce qu'elles mériterent par leur humble conversion de *retourner en leur payis*.

Mais on peut dire que si Dieu représentoit sous cette figure la dispersion & le rétablissement des Juifs, cette figure n'étoit elle-même qu'une image de la réunion beaucoup plus heureuse de tous les vrais enfans d'Israel dans l'Eglise, non seulement de la terre, mais du ciel. Car c'est celle-là qui mérite véritablement d'être appellée, comme elle l'est en ce lieu, *leur propre terre*. JESUS-CHRIST dit, *Jean. 10.*
„ que tous ceux qui sont venus avant lui étoient des
„ voleurs & des larrons; & que les brebis ne les

ont point écoutés : Que le voleur ne vient que « pour voler, pour égorger, & pour perdre ; mais « que pour lui il est venu afin que les brebis ayent « la vie, & qu'ils l'ayent abondamment : Qu'il est « lui-même le bon Pasteur, qui connoît ses bre- « bis, & qui est aussi connu d'elles : Qu'il est la « porte des brebis ; & que si quelqu'un entre par « lui, il sera sauvé, & trouvera des pâturages ex- « cellens. »

Voilà donc ce que l'on peut assurer nous être représenté d'une maniere spirituelle par toutes ces mêmes expressions métaphoriques d'Ezechiel : Que Dieu *comme un* bon *Pasteur visitera ses brebis, & les retirera de tous les lieux où elles avoient été dispersées :* Qu'*il les rassemblera, & les fera revenir dans leur propre terre :* Qu'*il les fera paître lui-même sur les montagnes d'Israel le long des ruisseaux*, c'est-à-dire *dans les pâturages les plus fertiles & les plus gras.* v. 12.

Cela proprement a commencé à se faire lorsque JESUS-CHRIST le vrai & le bon Pasteur, ayant *donné sa vie pour ses brebis, & étant mort,* comme parle l'Ecriture, *pour rassembler & réunir les enfans de Dieu dispersés* par-tout, il envoya le jour de la Pentecôte son Saint-Esprit, cet Esprit de charité & d'union qui a réuni en un seul corps tous les peuples de la terre. Quoiqu'il soit marqué ici, qu'*il paîtra lui-même ses brebis*, & qu'il soit vrai en effet qu'il est l'unique Pasteur, il n'a pas laissé, comme le remarque S. Augustin, d'établir plusieurs Pasteurs dans son Eglise. Mais tous ces Pasteurs ensemble ne sont qu'un en lui. Comme il y a de bonnes brebis, il y a aussi de bons Pasteurs ; car c'est des bonnes brebis que se font

Joan. 10. 15. c. 11. 51. 52.

August. de Pastor. cap. 13. tom. 9.

les bons Pasteurs. Mais tous les Pasteurs qui sont bons sont renfermés en un seul, & ne sont qu'un avec lui. Ils paissent les brebis : mais c'est J. C. qui les paît par eux. *Invenio omnes Pastores bonos in uno Pastore. Utique si sunt bonæ oves, sunt & boni Pastores : nam de bonis ovibus fiunt boni Pastores. Sed omnes boni Pastores in uno sunt, unum sunt. Illi pascunt : Christus pascit.* Ces *pâturages excellens* sont ceux des saintes Ecritures, des dons du Saint-Esprit, des Sacremens de l'Eglise, & sur-tout de celui de nos Autels, qui renferme le Corps auguste de J. C. Mais ceux qu'il fera trouver à ses brebis *sur les montagnes d'Israel*,
Ps. 35. 9. peuvent bien nous marquer aussi cette *abondance de biens* ineffables *de sa maison*, & ce *torrent de délices* toutes divines dont ses serviteurs *seront enivrés* dans le ciel.

℣. 17. 18. *Je viens moi-même pour être le Juge entre les brebis & les brebis ; entre les beliers & les boucs. Ne vous devoit-il pas suffire de vous nourrir en d'excellens pâturages, sans fouler aux pieds ce qui en restoit ? &c.*

Des Pasteurs, c'est-à-dire des Rois, des Princes & des Prêtres, Dieu passe aux brebis, c'est-à-dire aux peuples ; voulant faire voir par là, que si les chefs étoient très-souvent coupables de la perte des particuliers, ces particuliers ne devoient pas néanmoins se regarder comme innocens devant lui, parceque chacun répondoit pour soi, & ne devoit point prétendre pouvoir s'excuser de sa perte sur autrui. Or comme il y a des brebis qui sont méchantes, il y en a qui sont bonnes. C'estpourquoi Dieu dit ici, qu'*il vient lui-même pour être le Juge entre les brebis & les brebis*. Car c'est à lui

ſeul qu'il appartient de les juger, & de faire entre elles le diſcernement de l'élection qui les doit rendre éternellement heureuſes ou malheureuſes. Qu'on eſt heureux, dit S. Auguſtin, de faire partie du troupeau de Dieu, & d'être du nombre de ſes vraies brebis ! C'eſt ſans doute un très grand ſujet de joie pour ceux mêmes qui ſont dans les larmes & plongés dans les afflictions de la vie préſente : *Quanta felicitas eſt eſſe gregem Dei, ſi quis etiam cogitet, fratres, in iſtis lacrymis & in iſtis tribulationibus magnum gaudium concipit.* Car il eſt dit de celui qui *pait Iſrael*, qu'*il le garde*, & qu'*il ne dort point* en le gardant. Mais veillons beaucoup pour n'être pas de ces *brebis graſſes*, c'eſt à-dire de ces riches orgueilleux & violens, qui *troublent* la paix des autres, qui pillent tous les pâturages, ſans rien laiſſer à ceux qui ſont pauvres, & qui accablent les foibles par leur pouvoir & leur violence. C'eſt de ces hommes ſuperbes, qui dominoient les petits dans Iſrael, dont Dieu parle ici ſous la figure de ces *brebis graſſes*, qui *heurtoient de l'épaule & de leurs cornes les brebis maigres, juſqu'à ce qu'elles les euſſent diſperſées.*

Auguſt. de ovibus. c. 1. tom. 9.

Pſ. 120. 4.

Il doit exercer un jour ſon jugement géneral ſur toutes ces méchantes brebis, il doit ſéparer les brebis d'avec les boucs, & *ſauver* celles qui ſeront véritablement *ſon troupeau*; puiſque c'eſt à ce *petit troupeau*, ſelon JESUS-CHRIST, qu'*il a plû au Pere* céleſte *de donner ſon royaume.* Mais il commence dès ici-bas à juger les unes en ſauvant les autres. Et ce ſalut, auſſi-bien que ce jugement, a commencé d'une maniere toute particuliere, du moment que le Fils de Dieu eſt venu paroître *pour la ruine ou pour la réſurrection de pluſieurs*

Matth. 25. 31. Luc. 12. 32.

Idem c. 2. 34. *en Israel*, comme parle l'Evangile. C'est de lui qu'il est dit ensuite :

℣. 23. 24. &c. *Je susciterai sur elles le Pasteur unique pour les paitre, David mon serviteur : Lui-même aura soin de les paître, & il leur tiendra lui-même lieu de Pasteur, &c.*

Il est clair que cette prophetie ne peut s'entendre que de JESUS-CHRIST, né selon l'homme, de la race de David. Si Dieu avoit dit au tems de Noé, ou d'Abraham, ou de Moïse, *David paîtra mes brebis*, on auroit raison d'expliquer ces paroles de David fils de Jessé. Mais comme il l'a dit si longtems depuis la mort de ce Prince, on ne peut l'entendre que de celui dont David étoit la figure, & qui étoit effectivement, selon la chair, fils de David. Ecoutons donc, dit saint Augustin, si nous sommes les vraies brebis du Seigneur, écoutons la voix de David notre Pasteur, & non la voix des larrons, ni les hurlemens des loups : *Audite, oves, pascentem vos David. Audite vocem Pastoris vestri David : non vocem latronum, non ululatus luporum audite.* C'est lui qui *paît ses brebis*. Ne craignons donc point, puisqu'étant notre Pasteur, il ne nous abandonnera pas. La voix de cet unique Pasteur est celle qui nous parle tous les jours dans l'Evangile. Il dit lui-même que *ses brebis entendent sa voix*, & qu'*elles le suivent*. Jugeons par-là si nous sommes de ses brebis ; c'est-à-dire, si nous écoutons avec respect sa parole, & si nous la pratiquons en suivant notre Pasteur par le chemin où il a marché, & qu'il lui a plû de nous tracer par son exemple.

August. de ovibus, cap. 11. 12.

Joan. 10. 4. 16.

℣. 25. 26. &c. *Je ferai avec mes brebis une alliance de paix ; j'exterminerai de la terre les bêtes*

les plus cruelles..... Je les comblerai de bénédictions autour de la colline, &c.

La Palestine demeura comme *deserte* après la ruine de Jerusalem & l'enlevement de ses habitans : ainsi *les bêtes farouches* s'y multiplierent à cause de la grande desolation de tout le payis. Dieu promettant donc qu'il y fera revenir son peuple, se sert pour cela de cette expression figurée : qu'*il exterminera de la Judée les bêtes farouches*, & qu'*il comblera ses brebis de bénédictions autour de sa colline ;* c'est-à-dire, de Jerusalem & de son Temple élevé sur une colline. Mais disons avec saint Jerôme, que dans *l'alliance* nouvelle que Dieu *a faite avec ses brebis* en établissant l'Eglise, & leur apportant *la* vraie *paix, il a exterminé les bêtes cruelles*, qui sont les vices & les passions qui déchirent les ames, & les puissances ennemies qui tournent sans cesse autour d'elles pour les dévorer : & qu'*il les comble de bénédictions* & de graces *autour de sa colline*, c'est-à-dire de la vraie Eglise élevée & visible à tous les peuples ; parcequ'il n'y a que cette colline sur qui il répande ses bénédictions, & *fasse tomber les pluyes* favorables qui la nourrissent & l'engraissent.

℣. 31. *Mais vous, mes brebis, vous qui êtes les brebis de mon pâturage, vous êtes des hommes, & moi je suis votre Seigneur & votre Dieu.*

Depeur qu'on ne crût que tout ce que Dieu avoit dit jusqu'alors ne regardât que des brebis, des beliers & des boucs, il dévoloppe ici cet énigme & explique cette figure, lorsqu'il déclare nettement : Qu'il parloit non à des bêtes, mais à des hommes. C'est donc de même que s'il leur disoit : Sçachez, mes brebis, que vous êtes des créatures

Hieron.

Synops.

raisonnables, nées pour vivre dans la piété, & que le Pasteur dont je vous ai tant parlé, qui doit vous mener dans ses pâturages, *est votre Seigneur & votre Dieu*, que vous devez suivre avec la même simplicité que des brebis suivent leur Pasteur. Mais souvenez vous aussi que *vous n'êtes que des hommes* environnés d'infirmité, & exposés à bien des périls; & que *pour moi je suis votre Dieu & votre Seigneur*, dont vous ne pouvez vous éloigner sans vous perdre, & à qui vous appartenez comme son peuple. „ Quel bonheur pour nous, s'écrie un grand „ Saint, d'être possedés par un si grand Maître, & „ de pouvoir nous glorifier de le posseder en même- „ tems! Nous le possedons comme notre Dieu, „ par l'amour & l'hommage de notre cœur: & il „ nous possede comme son propre heritage, par le „ soin qu'il prend de nous. Il nous cultive comme „ son champ, pour nous rendre dignes de porter „ du fruit: & nous lui rendons nous autres un culte „ de piété & d'amour, pour être en état de lui pré- „ senter ce fruit qu'il a droit d'exiger de nous. *Et possidet nos: & possidemus illum. Nos tamquam Deum colimus: ille colit nos tamquam agrum. Ille colit nos ut fructum afferamus: nos eum colimus, ut fructum demus.* Ainsi n'ayant nul besoin de nous, il veut bien que tout l'avantage de cette possession réciproque soit pour nous. *Totum ad nos recurrit; ille nostri non eget;* pourvû néanmoins que nous n'oubliïons jamais cette infinie difference qui est entre lui & nous: *Vous êtes des hommes*, nous dit-il, *& je suis votre Seigneur & votre Dieu.*

August. de ovibus, c. 16.

CHAPITRE XXXV.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens :

1. LE Seigneur me dit encore ces paroles :

2. Fili hominis, pone faciem tuam adversum montem Seïr, & prophetabis de eo, & dices illi :

2. Fils de l'homme, tournez le visage contre la montagne de Seïr, prophetisez contre elle, & dites-lui :

3. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, mons Seïr, & extendam manum meam super te, & dabo te desolatum atque desertum.

3. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vous, montagne de Seïr, j'étendrai ma main sur vous, & je vous rendrai toute deserte & abandonnée ;

4. Urbes tuas demoliar, & tu desertus eris : & scies quia ego Dominus.

4. je détruirai vos villes, vous serez deserte ; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

5. Eò quòd fueris inimicus sempiternus, & concluseris filios Israel in manus gladii in tempore afflictionis eorum, in tempore iniquitatis extremæ.

5. Parceque vous avez été l'éternel ennemi des enfans d'Israel, que vous les avez poursuivis l'épée à la main au tems de leur affliction, au tems que leur iniquité étoit à son comble.

6. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus : quoniam sanguini tradam te, & sanguis te persequetur : & cùm sanguinem oderis, sanguis

6. C'est-pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que je vous livrerai au sang, & que le sang vous poursuivra ; & parceque vous avez haï *votre* sang ‖,

℣. 6. *expl.* c'est-à-dire, les Israëlites qui étoient de votre sang &

vous ſerez auſſi perſecuté par *votre* ſang.

perſequetur te.

7. Je rendrai la montagne de Seïr toute deſerte & abandonnée, & j'en écarterai tous ceux qui y paſſoient & repaſſoient.

7. Et dabo montem Seïr deſolatum atque deſertum: & auferam de eo euntem, & redeuntem.

8. Je remplirai ſes montagnes des corps de ſes enfans qui auront été tués, & ils tomberont percés de coups d'épée le long de vos collines, de vos vallées & de vos torrens.

8. Et implebo montes ejus occiſorum ſuorum: in collibus tuis, & in vallibus tuis, atque in torrentibus interfecti gladio cadent.

9. Je vous réduirai en des ſolitudes éternelles, vos villes ne ſeront plus habitées; & vous ſçaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur *votre* Dieu.

9. In ſolitudines ſempiternas tradam te, & civitates tuæ non habitabuntur: & ſcietis quia ego Dominus Deus.

10. Parceque vous avez dit: Deux nations & deux payis ſeront à moi, & je les poſſederai comme mon heritage, quoique le Seigneur fût préſent dans Iſrael ʺ.

10. Eò quòd dixeris: Duæ gentes, & duæ terræ meæ erunt, & hereditate poſſidebo eas: cùm Dominus eſſet ibi.

11. C'eſt-pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur *notre* Dieu, que je vous traiterai ſelon cette colere & cette envie pleine de haine que vous avez témoignée contre les Iſraélites, & que ce que je ferai parmi eux me rendra célebre,

11. Propterea vivo ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam, & ſecundum zelum tuum, quem feciſti odio habens eos: & notus efficiar per eos cùm te judicavero.

deſcendus de Jacob, comme vous d'Eſaü. *Hieron. Eſtius.*

℣. 10. *expl.* comme en ayant aſſuré la poſſeſſion à Jacob, & à ſa poſterité.

lorſque

lorſque j'aurai exercé mes jugemens contre vous.

12. Et ſcies quia ego Dominus audivi univerſa opprobria tua, quæ locutus es de montibus Iſrael, dicens: Deſerti, nobis ad devorandum dati ſunt.

12. Vous ſçaurez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur, & que j'ai entendu toutes les inſultes que vous avez publiées contre les montagnes d'Iſrael, en diſant: Ce ſont des montagnes deſertes qui nous ont été abandonnées pour les dévorer.

13. Et reſurrexiſtis ſuper me ore veſtro, & derogaſtis adverſum me verba veſtra: ego audivi.

13. Votre bouche s'eſt élevée contre moi, vous avez prononcé contre moi des paroles inſolentes; & je les ai entendues.

14. Hæc dicit Dominus Deus: Lætante univerſa terra, in ſolitudinem te redigam.

14. Voici donc ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Lorſque toute la terre ſera dans la joie, je vous réduirai en un deſert.

15. Sicuti gaviſus es ſuper hereditatem domus Iſrael, eò quòd fuerit diſſipata, ſic faciam tibi: diſſipatus eris, mons Seïr, & Idumæa omnis: & ſcient quia ego Dominus.

15. Comme vous avez vû avec joie la ruine des terres de la maiſon d'Iſrael, je vous traiterai de même: Vous ſerez ruinée, montagne de Seïr, & toute l'Idumée ſera détruite; & ils ſçauront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 3. 6. *JE viens à vous, montagne de Seïr, j'étendrai ma main ſur vous. Parceque vous avez été l'éternel ennemi des enfans d'Iſrael.... Je jure par moi-même, dit le Seigneur* notre *Dieu, que je vous livrerai au ſang.... & parceque vous*

avez haï le sang, vous serez aussi persécuté par le sang, &c.

Le Prophete a soin de remarquer à chaque nouvelle révelation qui lui est faite, Que *le Seigneur lui a adressé sa parole*; voulant sans doute nous montrer par-là qu'il ne parle point de lui-même, & qu'il ne déclare aux hommes que ce que Dieu lui commande de leur dire. Saint Jerôme croit aussi que c'est pour nous faire voir que la parole de Dieu & cet esprit prophetique n'étoit pas toujours dans les Prophetes; mais qu'à cause de la fragilité humaine, & des différentes nécessités de la vie présente, il se retiroit quelquefois d'eux, & y revenoit ensuite pour leur découvrir ce qu'il vouloit qu'ils annonçassent à son peuple & aux autres nations.

Gen. 36. 8, 9, 45. Cette montagne de *Seïr* étoit celle où s'établit Esaü surnommé Edom, le pere des Iduméens, comme l'appelle l'Ecriture. Ainsi Esaü étant frere de Jacob, les Iduméens descendus de lui étoient alliés des Israélites, dont Jacob étoit le pere, & par-conséquent la nature même devoit les unir ensemble. Cependant Dieu leur reproche ici *d'avoir été l'éternel ennemi des enfans d'Israel.* Et en effet, sans parler de la haine qu'Esaü leur pere porta toujours à Jacob, les Iduméens ses descendans s'opposerent à Israel, & ne voulurent jamais leur donner la liberté de passer par leur payis pour aller prendre possession de la terre que Dieu leur avoit promise. Mais le grand peché qu'ils commirent à l'égard des Juifs, fut de ce qu'*au tems de leur derniere affliction*, lorsque *leur iniquité étant à son comble*, ils furent livrés en proie par la justice de Dieu aux Chaldéens, non seulement ils

Num. 20. 14. 18. 20. 21. Hieron.

se réjouirent de la ruine de leurs freres ; mais même *ils les poursuivirent l'épée à la main*, en tuant sans doute ceux d'entre eux qui voulurent se réfugier dans leur payis.

Voici donc le jugement que le Seigneur prononce contre eux : *Vous avez haï le sang* en la personne des Juifs, que la nature & le sang vous auroient dû faire aimer : *je vous livrerai aussi au sang*, c'est-à-dire aux Juifs mêmes vos freres, qui vous assujettiront par le bras & la valeur du grand Judas Machabée : & *le sang vous poursuivra*; c'est-à-dire, ou que votre propre sang vous fera la guerre & répandra votre sang, ou que le sang de vos freres que vous avez répandu s'élevera contre vous, pour demander la vengeance de votre ambition & de votre cruauté. Car vous avez regardé la ruine de la Judée comme étant pour vous une occasion favorable de vous en mettre en possession, selon ce que vous avez dit.

1. Mach. 5. 1.

℣. 10. Deux nations & deux payis seront à moi, & je les posséderai comme mon héritage, quoique le Seigneur fût présent dans Israel.

Ces deux nations & ces deux payis peuvent s'entendre ou de l'Idumée & de la Judée, ou de Juda & d'Israel ; c'est-à-dire du royaume composé des deux tribus de Juda & de Benjamin, & du royaume composé des dix tribus d'Israel. Les Iduméens voyant donc que le Roi de Babylone avoit ruiné Jerusalem, se flatterent de pouvoir entrer en possession de la Judée. Ainsi insultant à la perte de leurs freres, ils se disoient à eux-mêmes : L'Idumée est déja à nous ; la terre d'Israel y sera encore, & nous en hériterons comme d'un bien qui nous appartient, puisque nous sommes descendus

Hieron.

d'Esaü frere aîné de Jacob, dont ils sont la posterité. Ou bien : Voici le tems où nous allons posséder comme notre vrai héritage, *les deux payis* de Juda & de Samarie, qui nous sont échûs présentement par le droit d'alliance que nous avons avec tous les Juifs ; puisqu'étant exterminés par le Roi de Babylone, ils nous ont laissé comme par succession la terre promise à nos communs peres Abraham & Isaac. La jalousie, la cupidité & l'ambition les portoient à raisonner de la sorte sur la chute d'Israel, & à insulter ce peuple. Mais ils ne considéroient pas, dit S. Jerôme, qu'en parlant ainsi ils parloient contre Dieu même, puisque la Judée lui appartenoit comme au Seigneur d'Israel ; qu'encore qu'il en eût chassé ce peuple pour quelque tems à cause de ses pechés, il avoit promis solennellement de l'y faire revenir ; & qu'enfin il y étoit toujours *présent* d'une maniere particuliere, comme en un lieu qu'il avoit choisi pour y demeurer parmi son peuple.

La réponse que Dieu fait aux Iduméens, lorsqu'ils parloient si insolemment d'un peuple & d'un payis
v. 15. qui étoit à lui, est bien remarquable. *Comme vous avez vû avec joie*, leur dit-il, *la ruine des terres de la maison d'Israel, je vous traiterai de même.* Ainsi la mesure de la haine que nous aurons témoignée à nos freres, sera la mesure des jugemens que le Seigneur exercera contre nous. *In qua mensura*
Marc. *mensi fueritis, remetietur vobis.* Puis donc que
4. 24. notre jugement est en quelque sorte entre nos mains, soions touchés d'une charité compatissante envers ceux qui sont dans l'affliction, si nous voulons que Dieu se laisse toucher de misericorde envers nous au grand jour de sa colere.

CHAPITRE XXXVI.

1. TU autem, fili hominis, propheta super montes Israel, & dices: Montes Israel, audite verbum Domini.

2. Hæc dicit Dominus Deus: Eò quòd dixerit inimicus de vobis: Euge, altitudines sempiternæ in hereditatem datæ sunt nobis:

3. Propterea vaticinare, & dic: Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd desolati estis, & conculcati per circuitum, & facti in hereditatem reliquis gentibus, & ascendistis super labium linguæ, & opprobrium populi:

4. Propterea, montes Israel, audite verbum Domini Dei: Hæc dicit Dominus Deus montibus, & collibus, torrentibus, vallibusque, & deser-

1. MAis vous, fils de l'homme, prophetisez aux montagnes d'Israel, & dites-leur: Montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur.

2. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parceque l'ennemi a dit de vous avec des cris de joie: Ces hauteurs éternelles ‖ *des monts d'Israel* nous ont été données pour notre héritage;

3. Prophetisez, & dites: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: *Vous montagnes*, parceque vous avez été désolées, que vous avez été foulées aux pieds de tous les passans, que vous avez été l'héritage des autres nations, que vous êtes devenue la fable & l'objet des railleries de tous les peuples;

4. Parce, dis je, que vous avez été traitées de la sorte, montagnes d'Israel, écoutez la parole du Seigneur *notre* Dieu: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu aux monta-

℣. 2. *expl.* de montibus Judææ loquitur, ut semper duraturis, *Vat.*

gnes, aux collines, aux torrens, aux vallées, aux deserts, aux maisons ruinées & aux villes desertes qui ont été dépeuplées, & déchirées de toutes parts par les railleries des autres peuples.

tis, parietinis, & urbibus derelictis, quæ depopulatæ sunt, & subsannatæ à reliquis gentibus per circuitum.

5. Voici donc ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Comme j'ai parlé dans l'ardeur de ma colere contre les autres peuples, & contre toute l'Idumée, qui se sont emparés de la terre qui étoit à moi, dans toute la joie de leur ame & de tout leur cœur, pour en faire leur héritage, & qui en ont chassé les habitans pour la ravager & pour la détruire;

5. Propterea hæc dicit Dominus Deus: Quoniam in igne zeli mei locutus sum de reliquis gentibus, & de Idumæa universa, quæ dederunt terram meam sibi in hereditatem cum gaudio, & toto corde, & ex animo: & ejecerunt eam ut vastarent:

6. prophetisez, dis-je, à la terre d'Israel, & dites aux montagnes, aux collines, aux côteaux & aux vallées: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: J'ai parlé maintenant dans mon zele & dans ma fureur, parceque vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations.

6. Idcirco vaticinare super humum Israel, & dices montibus & collibus, jugis & vallibus: Hæc dicit Dominus Deus: Ecce ego in zelo meo, & in furore meo locutus sum, eò quòd confusionem gentium sustinueritis.

7. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: J'ai levé la main & j'ai juré que les nations qui sont autour de vous porteront aussi elles-mêmes leur confusion *à leur tour*.

7. Idcirco hæc dicit Dominus Deus: Ego levavi manum meam, ut gentes, quæ in circuitu vestro sunt, ipsæ confusionem suam portent.

8. Vos autem, montes Israel, ramos vestros germinetis, & fructum vestrum afferatis populo meo Israel: propè enim est ut veniat:

8. Et vous, montagnes d'Israel, poussez vos branches & portez votre fruit pour mon peuple d'Israel, car ce tems est proche.

9. Quia ecce ego ad vos, & convertar ad vos, & arabimini, & accipietis sementem.

9. Je viens à vous, & je me retournerai vers vous; vous serez labourées, & vous recevrez la semence.

10. Et multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel: & habitabuntur civitates, & ruinosa instaurabuntur.

10. Je multiplierai les hommes dans vous, j'y ferai croître toute la maison d'Israel, les villes seront habitées, & les lieux ruinés seront rétablis.

11. Et replebo vos hominibus, & jumentis: & multiplicabuntur, & crescent: & habitare vos faciam sicut à principio, bonisque donabo majoribus, quàm habuistis ab initio: & scietis quia ego Dominus.

11. Je vous remplirai d'hommes & de bêtes: ils multiplieront & ils s'accroîtront. Je vous ferai habiter comme auparavant; je vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eu au commencement; & vous sçaurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

12. Et adducam super vos homines, populum meum Israel, & hereditate possidebunt te: & eris eis in hereditatem, & non addes ultrà ut absque eis sis.

12. Je ferai venir sur vous des hommes, mon peuple d'Israel, & ils vous possederont comme leur héritage. Vous serez, dis-je, leur héritage, & à l'avenir vous ne vous trouverez plus sans eux.

13. Hæc dicit Dominus Deus: Pro eo quòd dicunt de vobis:

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Parcequ'on a dit de vous que vous étiez

une terre qui dévoroit les hommes, qui étouffoit son propre peuple.

14. Vous ne dévorerez plus les hommes à l'avenir, & vous ne ferez plus mourir votre peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Je ne ferai plus entendre parmi vous les reproches & la confusion dont les nations vous couvroient. Vous ne porterez plus l'opprobre des nations, & vous ne perdrez plus votre peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. Le Seigneur me parla encore, & me dit :

17. Fils de l'homme, les enfans d'Israel ont habité dans leur terre : ils l'ont souillée par le déreglement de leurs affections & de leurs œuvres, leur voie est devenue impure comme la femme qui souffre l'accident de son sexe.

18. C'estpourquoi j'ai répandu mon indignation sur eux, à cause du sang qu'ils avoient répandu sur la terre, & de leurs idoles par lesquelles ils l'avoient deshonorée.

19. Je les ai écartés en divers payis, & je les ai disper-

Devoratrix hominum es, & suffocans gentem tuam.

14. Propterea homines non comedes ampliùs, & gentem tuam non necabis ultrà, ait Dominus Deus.

15. Nec auditam faciam in te ampliùs confusionem gentium, & opprobrium populorum nequaquàm portabis ; & gentem tuam non amittes ampliùs, ait Dominus Deus.

16. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

17. Fili hominis, domus Israel habitaverunt in humo sua, & polluerunt eam in viis suis, & in studiis suis ; juxta immunditiam menstruatæ facta est via eorum coram me.

18. Et effudi indignationem meam super eos pro sanguine quem fuderunt super terram, & in idolis suis polluerunt eam.

19. Et dispersi eos in gentes, & ventila-

ti sunt in terras ; juxta vias eorum , & adinventiones eorum judicavi eos.

sés parmi les peuples. Je les ai jugés , & je leur ai rendu selon leurs voies & selon leurs œuvres.

20. Et ingressi sunt ad gentes, ad quas introierunt , & polluerunt nomen sanctum meum , cùm diceretur de eis : Populus Domini iste est , & de terra ejus egressi sunt.

20. Ils ont vécu parmi les peuples où ils étoient allés , & ils y ont deshonoré *u* mon saint Nom lorsqu'on disoit d'eux ; C'est le peuple du Seigneur ; ce sont-là ceux qui sont sortis de sa terre :

21. Et peperci nomini sancto meo , quod polluerat domus Israel in gentibus , ad quas ingressi sunt.

21. & j'ai voulu épargner la sainteté de mon Nom que la maison d'Israel avoit deshonoré parmi les nations où ils étoient allés.

22. Idcircò dices domui Israel : Hæc dicit Dominus Deus : Non propter vos ego faciam domus Israel , sed propter nomen sanctum meum , quod polluistis in gentibus , ad quas intrastis.

22. C'est pourquoi vous direz à la maison d'Israel : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Ce n'est pas pour vous , maison d'Israel , que je ferai ce que je dois faire ; mais c'est pour mon saint Nom que vous avez deshonoré parmi les nations où vous étiez allés ;

23. Et sanctificabo nomen meum magnum , quod pollutum est inter gentes , quod polluistis in medio earum : ut sciant gen-

23. & je sanctifierai mon grand Nom qui a été souillé parmi les nations que vous avez deshonoré au milieu d'elles , afin que les nations sachent

℣. 20. *expl.* ou par leur conduite dereglée . indigne d'un peuple qui portoit mon Nom : ou parce que leur captivité étoit attribuée par les Gentils , non à ma justice , qui avoit voulu les punir , mais à l'impuissance où ils s'imaginoient que j'avois été de les proteger.

que je suis le Seigneur, dit le Seigneur des armées, lorsque j'aurai été sanctifié [a] à leurs yeux au milieu de vous.

24. Car je vous retirerai d'entre les peuples, je vous rassemblerai de tous les payis, & je vous ramenerai dans votre terre.

25. Je répandrai sur vous de l'eau pure, & vous serez purifiés de toutes vos souillures, & je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles.

26. Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, & je vous donnerai un cœur de chair.

27. Je mettrai mon esprit au milieu de vous; je ferai que vous marcherez dans *la voie de* mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.

28. Vous habiterez dans la terre que j'ai donnée à vos peres: vous serez mon peuple, & je serai votre Dieu.

tes quia ego Dominus, ait Dominus exercituum, cùm sanctificatus fuero in vobis coram eis.

24. Tollam quippe vos de gentibus, & congregabo vos de universis terris, & adducam vos in terram vestram

25. Et effundam super vos aquam mundam, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, & ab universis idolis vestris mundabo vos.

26. Et dabo vobis cor novum, & spiritum novum ponam in medio vestri: & auferam cor lapideum de carne vestra, & dabo vobis cor carneum.

27 Et spiritum meum ponam in medio vestri: & faciam ut in præceptis meis ambuletis, & judicia mea custodiatis & operemini.

28. Et habitabitis in terra, quam dedi patribus vestris: & eritis mihi in populum, & ego ero vobis in Deum.

℣. 23. *lettr.* Que j'aurai été sanctifié. *Expl.* lorsque j'aurai fait paroître ma toutepuissance & ma bonté parmi vous. *Hebraïsm. Vat.*

29. Et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris : & vocabo frumentum, & multiplicabo illud, & non imponam vobis famem.

29. Je vous délivrerai de toutes vos souillures ; j'appellerai le froment, & je le multiplierai, & je ne vous frapperai plus par la plaie de la famine.

30. Et multiplicabo fructum ligni, & germina agri, ut non portetis ultrà opprobrium famis in gentibus.

30. Je multiplierai le fruit des arbres, & les semences des champs, afin qu'à l'avenir vous ne portiez plus l'opprobre de la sterilité & de la famine devant les nations.

31. Et recordabimini viarum vestrarum pessimarum, studiorumque non bonorum, & displicebunt vobis iniquitates vestræ, & scelera vestra.

31. Vous vous ressouviendrez alors de vos voies toutes corrompues, & de vos affections dereglées ; vos iniquités & vos crimes vous déplairont.

32. Non propter vos ego faciam, ait Dominus Deus, notum sit vobis : confundimini, & erubescite super viis vestris, domus Israel.

32. Ce n'est point pour vous que je ferai ceci, dit le Seigneur *notre* Dieu, je veux bien que vous le sachiez. Soiez confus & rougissez de honte pour les excès de votre vie, maison d'Israel.

33. Hæc dicit Dominus Deus : In die, qua mundavero vos ex omnibus iniquitatibus vestris, & inhabitari fecero urbes, & instauravero ruinosa,

33. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Lorsque je vous aurai purifié de toutes vos iniquités, que j'aurai fait habiter vos villes, & que j'aurai rétabli les lieux ruinés,

34. & terra deserta fuerit exculta, quæ

34. lorsque cette terre qui paroissoit deserte & toute dé-

solée aux yeux des passans, aura commencé à être cultivée de nouveau,

35. on dira : Cette terre, qui étoit inculte, est devenue comme un jardin de délices; & les villes qui étoient desertes, abandonnées & ruinées, sont maintenant rebâties & fortifiées.

36. Et tout ce qui restera des peuples qui vous environnent // reconnoîtra que c'est moi qui suis le Seigneur, qui ai rétabli les lieux ruinés, & qui ai cultivé de nouveau les champs incultes ; Que c'est moi, dis-je, qui suis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit.

37. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Les enfans d'Israel me trouveront encore favorable en ceci, & je leur ferai encore cette grace. Je les multiplierai comme un troupeau d'hommes,

38. comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jerusalem dans ses fêtes solennelles. C'est ainsi que les villes qui étoient desertes seront

quondam erat desolata in oculis omnis viatoris,

35. dicens : Terra illa inculta, facta est ut hortus voluptatis : & civitates desertæ, & destitutæ atque suffossæ, munitæ sederunt.

36. Et scient gentes quæcumque derelictæ fuerint in circuitu vestro, quia ego Dominus ædificavi dissipata, plantavique inculta, ego Dominus locutus sim, & fecerim.

37. Hæc dicit Dominus Deus : Adhuc in hoc invenient me domus Israel, ut faciam eis : multiplicabo eos sicut gregem hominum,

38. ut gregem sanctum, ut gregem Jerusalem in solemnitatibus ejus : Sic erunt civitates desertæ, plenæ gregibus hominum :

℣. 36. *expl.* les Ammonites, les Moabites, les Iduméens, les Tyriens, les Sidoniens,

& scient quia ego Dominus.

remplies de troupeaux d'hommes ; & ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 6. 7. &c. *Prophetisez à la terre d'Israel, & dites aux montagnes, aux collines ..... Parceque vous avez été chargées d'opprobres parmi les nations ..... je viens à vous, & je me retournerai vers vous. Vous serez labourées, & vous recevrez la semence, &c.*

Dieu parle à Ezechiel après la ruine du royaume de Juda, & il l'oblige d'adresser son discours à *la terre*, aux *montagnes*, & aux *collines* de ce payis tout désolé, comme si ces choses inanimées & insensibles eussent pu entendre ce qu'il leur diroit. Ou bien par cette terre & par ces montagnes, il veut nous marquer le peu de peuples que Nabuchodonosor y avoit laissés après la destruction de Jerusalem & de toute la Judée. Les conseils de Dieu sont vraiment dignes de nos admirations. Jamais peuple ne fut plus ingrat, ni plus criminel que celui des Juifs. Ils avoient été séparés des autres peuples pour être le peuple choisi, le peuple unique dans toute la terre à qui le vrai Dieu voulut se faire connoître par des marques très-sensibles. Il fit éclater d'abord son bras toutpuissant pour les délivrer de l'esclavage des Egyptiens. Il fit à leurs yeux des prodiges inouis, pour les convaincre qu'il étoit le Seigneur de l'Univers. Il leur donna sa sainte loi d'une maniere qui ne leur laissoit aucun doute touchant sa divinité. Il défit tous leurs ennemis avec une facilité qui n'étoit propre qu'au

Toutpuissant. Il les mit en possession d'un payis très-riche, selon la promesse qu'il en avoit faite à leurs ancêtres. Et il ne leur demanda pour reconnoissance de tant de graces, que ce qu'il avoit droit de demander à toutes les nations ; c'est-à-dire, qu'ils le reconnussent pour leur Dieu, qu'ils l'aimassent, & qu'ils lui fussent soumis; tous devoirs essentiels & indispensables à tous les hommes.

Ce peuple comblé des bienfaits de Dieu, convaincu par tant de preuves de la verité & de l'impuissance des idoles, instruit par tant de Prophetes, ne laisse pas de se retourner vers les faux-dieux des nations, de rejetter le joug si aimable du Dieu d'Israel, de s'abandonner à toutes sortes d'abominations; de se moquer de tous les avertissemens qu'il leur donnoit, & de toutes les menaces qu'il leur faisoit par la bouche de ses saints ministres; & d'exposer aux blasphêmes des Gentils par une conduite toute impie la sainteté de son Nom. Sa justice les punit enfin, & les livre en proie à leurs ennemis. Il permet que Jerusalem soit détruite, que son temple même soit brûlé, que tous ses saints vases soient enlevés & profanés; & que ce peuple, qu'il avoit tiré de la servitude de l'Egypte par tant de miracles, soit mené en captivité à Babylone.

Mais ce qui nous donne lieu d'admirer davantage la profondeur des conseils de la sagesse & de la bonté de Dieu, c'est que ce peuple, dans cet état même de captivité où tant de crimes l'avoient réduit, devient encore l'objet de sa misericorde. Et la raison qu'il en rend ici lui-même, est que *les nations* infidelles *avoient chargé Israel d'opprobres*: Que *ses montagnes avoient été désolées, foulées*

aux pieds, & rendues *la fable & l'objet des railleries de tous les peuples.* Mais pourquoi donc, ô mon Dieu, ce qui étoit une très-juste punition de l'impiété de Juda & d'Israel; pourquoi ce qu'ils s'étoient attiré par tant de crimes, & ce qui même devoit être regardé comme un jugement nécessaire de votre justice contre ces ingrats, devenoit-il devant vous un nouveau sujet d'user d'indulgence & de bonté envers eux? Est-ce qu'ils s'humilierent sincerement, & qu'ils firent une sainte violence à votre misericorde par la ferveur de leur pénitence? Ce n'est point là, ô Dieu d'Israel, ce que vous nous avez fait entendre être la vraie cause de votre réconciliation avec votre peu-
ple. Vous nous dites au-contraire, qu'*ayant vécu* v. 16.
parmi les nations, il y a encore deshonoré votre saint Nom. Et ainsi bien loin d'attirer alors votre misericorde sur lui, il ne travailloit qu'à l'éloigner de plus en plus.

Quelle fut donc la raison, Seigneur, qui vous porta à la fin à épargner votre peuple? C'est vous-même qui nous l'avez déclarée. Et elle est très digne sans doute de votre grandeur. Voici donc ce que
dit le Seigneur *notre* Dieu: *Ce n'est pas pour vous,* v. 22.
maison d'Israel, que je ferai ce que je dois faire; mais c'est pour mon saint Nom, que vous avez deshonoré parmi les nations. Au lieu d'attribuer à vos crimes le châtiment que vous souffrez & votre captivité, on en accusoit le payis que je vous
avois donné. *C'est une terre*, disoit-on, *qui dé-* v. 13.
vore les hommes, & qui étouffe son propre peuple. Les nations parloient de moi avec mépris, comme d'un Dieu foible & incapable de proteger
les siens. C'est-là, disoient-ils, *le peuple du Sei-* v. 20.

gneur ; ce sont-là ceux qui sont sortis de sa terre. Je viens donc *à vous* de nouveau, *ô montagnes d'Is-*
v. 9. 11. *rael*, dit le Seigneur ; *je me retournerai vers vous ;*
v. 14. *vous serez labourées , & vous recevrez la semen-ce* ; c'est-à-dire, que vous ne demeurerez pas toujours dans la désolation où vous êtes maintenant, mais que *vous serez habitées de nouveau par mon peuple d'Israel*, lequel *je retirerai d'entre les peu-*
v. 15. *ples, en le rassemblant de tous les païs.* Et j'en userai ainsi pour *sanctifier mon grand Nom, qui avoit été deshonoré au milieu des nations* par leurs blasphêmes ; *afin qu'elles sachent que je suis le Seigneur, lorsque j'aurai été sanctifié à leurs yeux ;* c'est-à-dire, lorsque je les aurai convaincus de la sainteté de mon Nom par ces grands effets de ma puissance, & qu'elles ne pourront plus douter que celui qui parle & qui agit de la sorte est vraiment le Dieu & *le Seigneur des armées.*

Tout ceci se peut entendre à la lettre du retour du peuple de Dieu en Judée sous l'empire de Cyrus. Mais il faut cependant avouer avec S. Jerôme, qu'il est difficile & comme impossible d'expliquer, au moins ce qui suit, d'une autre maniere que par rapport aux effets si admirables de la plus grande de toutes les misericordes du Seigneur envers les hommes, qui est celle de l'Incarnation du Fils de Dieu, & de la rédemption des esclaves du peché. Et même comment pourroit-on, dit ce Pere, entendre ces paroles précedentes adressées aux montagnes d'Israel : *Je vous ferai habiter comme auparavant, & vous donnerai de plus grands biens que vous n'en aviez eu.* Et ces autres: *Vous ne porterez plus l'opprobre des nations, & vous ne perdrez plus votre peuple à l'avenir* ; si

on

on l'explique seulement de ce retour des captifs de Babylone; puisqu'il est certain que sous Zorobabel, Esdras & Nehemias, il n'y eut que peu de captifs qui revinrent en Judée; & que d'ailleurs ils furent assujettis aux Medes & aux Perses, aux Macedoniens, aux Egyptiens & aux Romains; & qu'enfin sous Tite & Vespasien leur ville & leur temple furent de nouveau détruits, & eux dispersés dans tous les payis du monde? Il est donc très-naturel de n'envisager ce retour des anciens captifs d'Israel, que comme une image très-imparfaite de ce qui est arrivé dans la rédemption générale de l'Univers. Et c'est aussi à ce grand mystere que nous allons rapporter tout le reste de ce chapitre selon le même sens litteral de l'Ecriture.

℣. 25. 26. &c. *Je répandrai sur vous de l'eau pure, & vous serez purifiés de toutes vos souillures... Je vous donnerai un cœur nouveau, & je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, &c.*

On peut remarquer ici avec un Auteur tous les degrés differens de la justification de l'homme pecheur. Premierement, Dieu dit à la maison d'Israel, que *ce seroit pour son saint Nom* qu'il la sauveroit; ce qui nous fait voir, dit cet Interprete, que la premiere cause de notre salut est la grace prévenante de notre Dieu, qui nous assure par la bouche de S. Paul, qu'*il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde.* Le second degré est celui de la foi, qui nous apprend que le Seigneur est notre Dieu: & c'est ce qu'enferment ces paroles rapportées par le saint Prophete: *Vous serez mon peuple, & je serai votre Dieu.* Le troi-

Estius. *Tit. 3. 5.* *v. 28.* *v. 31.*

siéme est la connoissance de notre infirmité & de nos pechés, selon ce qui suit : *Vous vous souviendrez alors de vos voies toutes corrompues, & de vos affections dereglées.* Le quatriéme est une douleur très sincere que nous cause le souvenir de ces pechés, & un vrai regret que l'on en conçoit pour l'amour de Dieu ; ce que l'Ecriture exprime lorsqu'elle ajoûte : *Vos iniquités & vos crimes vous déplairont* ; car le peché ne peut nous *déplaire* que nous ne soions fâchés de l'avoir commis, comme étant contraire à la beauté de la justice que nous commençons d'aimer. Le cinquiéme est le Sacrement qui nous fait entrer dans l'Eglise & dans l'union du corps mystique de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire le Batême, qui est cette *eau pure* qu'il promet de *répandre sur eux*, & qui
v. 25. doit *les purifier de toutes leurs souillures.* Le sixiéme est la grace que produit en nous le Sacrement de la Confirmation : car c'est celui par lequel *un cœur nouveau nous est donné,* selon qu'il est dit ici, & *un esprit nouveau est mis au milieu de nous* ; ce qui a été l'effet de la descente du Saint-Esprit sur l'Eglise, dans laquelle il doit demeurer jusqu'à la consommation des siecles, pour donner aux fideles d'autres sentimens & d'autres yeux que ceux qu'ils avoient, & pour les rendre des hommes spirituels & célestes, de charnels qu'ils étoient auparavant. Le septiéme est la participation au Sa-
Joan. 6. 51. crement du Corps mystique de celui qui s'est appellé le Pain vivant, le Pain descendu du ciel.
v. 29. C'est celui qui est marqué par ces paroles : *J'appellerai le froment*, dit le Seigneur, *& je le multiplierai, & je ne vous frapperai plus par la playe de la famine.* C'est de ce grain de froment dont

il est dit dans l'Evangile, que quand il est mort Joan. 12.
il porte beaucoup de fruit. Ainsi *le froment s'est* 24
multiplié; ce froment, dit S. Jerôme, qui est devenu un Pain céleste pour la nourriture de nos ames: *Multiplicabitur eis frumentum, de quo efficitur Panis cœlestis*. Enfin le dernier degré de notre sanctification est un progrès & un avancement continuel dans la voie de Dieu: & c'est l'effet qu'opere en nous l'Esprit divin, selon que Dieu même
le déclare ensuite: *Je mettrai*, dit-il, *mon Esprit* v. 27.
au milieu de vous, je ferai que vous marcherez dans la voie de *mes préceptes, que vous garderez mes ordonnances, & que vous les pratiquerez.* Car cette triple répétition nous marque l'exactitude, la fidélité & l'ardeur avec laquelle cet Esprit saint fait marcher & courir même dans la voie de la justice ceux dont il remplit le cœur.

Or il faut savoir qu'afin que Dieu nous *donne un esprit & un cœur nouveau*, il est nécessaire, selon qu'il le dit ici, qu'*il ôte de notre chair le cœur de pierre* qui y est, & qu'il y *mette* en la place *un cœur de chair*. Sur quoi on doit remarquer que le mot de chair s'entend ici en deux manieres toutes differentes. Ainsi lorsque l'Ecriture dit que *Dieu ôtera le cœur de pierre qui est dans notre chair*, le mot de chair se prend pour l'homme charnel &
sensuel, l'homme animal, comme l'appelle S. Paul, 1. Cor.
qui ne comprend point ce qui est selon l'esprit: 2. 14.
Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus. Et lorsque Dieu au-contraire promet de donner un cœur de chair à la place du cœur de pierre,
il entend un cœur souple & docile à sa parole: Hieron.
Cor carneum, molle, & tenerum, quod Dei præcepta suscipiat.

August. in Exod. qu. 146. Ainsi, selon la remarque de S. Augustin, il ne faut pas que nous nous imaginions que la promesse que Dieu nous fait de nous donner un cœur de chair, nous doive flatter dans notre délicatesse, comme s'il vouloit par là autoriser la vie charnelle, sensuelle & animale dans les hommes, lui qui au-contraire veut les rendre spirituels & célestes. Mais il oppose seulement la flexibilité d'un cœur de chair à la dureté d'un cœur de pierre, & le sentiment de l'un à l'insensibilité de l'autre; ce *cœur de pierre* ne signifiant autre chose, selon ce Pere, qu'une volonté très-dure, & qui se roidit entierement contre Dieu. *Cui nisi carni sentienti cor intelligens debuit comparari? Quandoquidem ipsum cor lapideum non significat nisi durissimam voluntatem, & adversus Deum omnino inflexibilem.*

CHAPITRE XXXVII.

1. UN *jour* la main du Seigneur fut sur moi; & m'ayant mené dehors par l'Esprit du Seigneur, elle me laissa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os.

2. Elle me mena tout autour de ces os; il y en avoit une très-grande quantité qui étoient sur la face de la terre, & extrémement secs.

3. Alors le Seigneur me dit: Fils de l'homme, croyez-vous que ces os puissent revivre?

1. FActa est super me manus Domini, & eduxit me in spiritu Domini, & dimisit me in medio campi qui erat plenus ossibus.

2. Et circumduxit me per ea in gyro: erant autem multa valdè super faciem campi, siccaque vehementer.

3. Et dixit ad me: Fili hominis, putasne vivent ossa ista? Et

dixi : Domine Deus, tu nosti.

4. Et dixit ad me : Vaticinare de ossibus istis, & dices eis : Ossa arida, audite verbum Domini.

5. Hæc dicit Dominus Deus ossibus his : Ecce ego intromittam in vos spiritum, & vivetis.

6. Et dabo super vos nervos, & succrescere faciam super vos carnes, & superextendam in vobis cutem, & dabo vobis spiritum, & viveris, & scietis quia ego Dominus.

7. Et prophetavi sicut præceperat mihi : factus est autem sonitus, prophetante me, & ecce commotio : & accesserunt ossa ad ossa, unumquodque ad juncturam suam.

8. Et vidi, & ecce super ea nervi & carnes ascenderunt : & extenta est in eis cutis desuper, & spiritum non habebant.

Je lui répondis : Seigneur *mon* Dieu, vous le savez.

4. Et il me dit : Prophétisez sur ces os, & dites-leur : Vous, os secs, écoutez la parole du Seigneur.

5. Voici ce que le Seigneur *Il* dit à ces os : Je vais envoyer un esprit en vous, & vous vivrez.

6. Je ferai naître des nerfs sur vous, j'y formerai les chairs & les muscles, j'étendrai la peau par dessus ; & je vous donnerai un esprit, & vous vivrez, & vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Je prophétisai donc comme *le Seigneur* m'avoit commandé ; & lorsque je prophétisois, on entendit un bruit, & aussitôt il se fit un *grand* mouvement parmi ces os ; ils s'approcherent l'un de l'autre, & chacun se plaça dans sa jointure.

8. Je vis tout-d'un coup que les nerfs se formerent *sur ces os*, les chairs les environnerent, & la peau s'étendit par-dessus ; mais l'esprit n'y étoit point encore.

℣. 5. *lettr.* Dominus Deus.

9. Alors le Seigneur me dit : Prophétisez à l'esprit, prophétisez, fils de l'homme, & dites à l'esprit : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Venez, esprit, des quatre vents, & soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent.

10. Je prophétisai donc comme *le Seigneur* m'avoit commandé, & en même-tems l'esprit entra en ces os ; ils furent vivans & animés ; ils se tinrent tout droits sur leurs pieds, & il s'en forma une grande armée.

11. Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, tous ces os sont les enfans d'Israel. Nos os, disent-ils, sont devenus tout secs ; notre espérance est perdue, & nous sommes retranchés *du nombre des hommes*.

12. Prophétisez donc, & dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : O mon peuple, je vais ouvrir vos tombeaux, je vous ferai sortir de vos sepulcres, & je vous ferai revivre dans la terre d'Israel ;

13. & vous saurez, ô mon peuple, que c'est moi qui suis le Seigneur, lorsque j'aurai

9. Et dixit ad me : Vaticinare ad spiritum, vaticinare, fili hominis, & dices ad spiritum : Hæc dicit Dominus Deus : A quatuor ventis veni spiritus, & insuffla super interfectos istos, & reviviscant.

10. Et prophetavi sicut præceperat mihi : & ingressus est in ea spiritus, & vixerunt : steteruntque super pedes suos exercitus grandis nimis valdè.

11. Et dixit ad me : Fili hominis, ossa hæc universa, domus Israel est : ipsi dicunt : Aruerunt ossa nostra, & periit spes nostra, & abscissi sumus.

12. Propterea vaticinare, & dices ad eos : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego aperiam tumulos vestros, & educam vos de sepulchris vestris, populus meus : & inducam vos in terram Israel.

13. Et scietis quia ego Dominus, cùm aperuero sepulchra ve-

ſtra, & eduxero vos de tumulis veſtris, popule meus,

14. & dedero ſpiritum meum in vobis, & vixeritis, & requieſcere vos faciam ſuper humum veſtram: & ſcietis quia ego Dominus locutus ſum, & feci, ait Dominus Deus.

15. Et factus eſt ſermo Domini ad me, dicens:

16. Et tu, fili hominis, ſume tibi lignum unum, & ſcribe ſuper illud: Judæ, & filiorum Iſrael ſociorum ejus: & tolle lignum alterum, & ſcribe ſuper illud: Joſeph ligno Ephraïm, & cunctæ domui Iſrael, ſociorumque ejus.

17. Et adjunge illa, unum ad alterum tibi in lignum unum; & erunt in unionem in manu tua.

18 Cùm autem dixerint ad te filii populi tui loquentes: Nonne indicas nobis quid in his tibi velis?

19. loquêris ad eos:

ouvert vos ſepulcres, & que je vous aurai fait ſortir de vos tombeaux,

14. que j'aurai répandu mon eſprit en vous, que vous ſerez rentrés dans la vie, & que je vous aurai fait vivre en paix & en repos ſur votre terre. Vous ſaurez alors que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur qui ai parlé, & qui ai fait ce que j'avois dit, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Le Seigneur me dit encore ces paroles:

16. Fils de l'homme, prenez un morceau de bois, & écrivez deſſus: Pour Juda & pour les enfans d'Iſrael qui lui ſont unis. Prenez un autre morceau de bois, & écrivez deſſus: Ce bois eſt pour Joſeph, pour Ephraïm, pour toute la maiſon d'Iſrael, & pour ceux qui lui ſont unis.

17. Puis approchez ces deux morceaux de bois l'un de l'autre pour les unir, & ils deviendront en votre main comme un ſeul morceau de bois.

18. Et lorſque les enfans de votre peuple vous diront, Ne nous découvrirez-vous point ce que ſignifie ce que vous faites?

19. vous leur direz: Voici

ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Ephraïm, & les tribus d'Israel qui lui sont unies, & je le joindrai avec le bois de Juda, pour n'en faire plus qu'un de ces deux ; & ils seront dans ma main [a] comme un seul bois.

Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam lignum Joseph, quod est in manu Ephraim, & tribus Israel, quæ sunt ei adjunctæ : & dabo eas pariter cum ligno Juda, & faciam eas in lignum unum : & erunt unum in manu ejus.

20. Vous tiendrez à la main devant leurs yeux ces morceaux de bois sur lesquels vous avez écrit, & vous leur direz :

20. Erunt autem ligna, super quæ scripseris in manu tua, in oculis eorum. Et dices ad eos :

21. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je vais prendre les enfans d'Israel du milieu des nations où ils étoient allés ; je les rassemblerai de toutes parts ; je les ramenerai en leur payis,

21. Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego assumam filios Israel de medio nationum, ad quas abierunt : & congregabo eos undique, & adducam eos ad humum suam,

22. & je n'en ferai plus qu'un seul peuple dans leurs terres & sur les montagnes d'Israel. Il n'y aura plus qu'un seul Roi qui les commandera tous ; & à l'avenir ils ne seront plus divisés en deux peuples ni en deux royaumes.

22. & faciam eos in gentem unam in terra in montibus Israel, & rex unus erit omnibus imperans : & non erunt ultrà duæ gentes, nec dividentur ampliùs in duo regna.

23. Ils ne se souilleront plus à l'avenir par leurs idoles, par leurs abominations, & par tou-

23. Neque polluentur ultrà in idolis suis, & abominatio-

℣. 19. *letter.* in manu ejus. *Hebr.* in manu mea.

nibus ſuis, & cunctis iniquitatibus ſuis; & ſalvos eos faciam de univerſis ſedibus, in quibus peccaverunt, & emundabo eos: & erunt mihi populus, & ego ero eis Deus.

tes leurs iniquités. Je les tirerai de tous les lieux où ils avoient peché, & je les purifierai, & ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu.

24. Et ſervus meus David rex ſuper eos, & paſtor unus erit omnium eorum: in judiciis meis ambulabunt, & mandata mea cuſtodient, & facient ea.

24. Mon ſerviteur David regnera ſur eux; ils n'auront plus tous qu'un ſeul Paſteur; ils marcheront dans *la voie de* mes ordonnances; ils garderont mes commandemens, & ils les pratiqueront.

25. Et habitabunt ſuper terram, quam dedi ſervo meo Jacob, in qua habitaverunt patres veſtri: & habitabunt ſuper eam ipſi, & filii eorum, & filii filiorum eorum, uſque in ſempiternum: & David ſervus meus princeps eorum in perpetuum.

25. Ils habiteront ſur la terre que j'ai donnée à mon ſerviteur Jacob, dans laquelle leurs peres ‖ ont habité. Ils y habiteront eux & leurs enfans, & les enfans de leurs enfans juſqu'à jamais; & mon ſerviteur David ſera leur Prince dans la ſucceſſion de tous les âges.

26. Et percutiam illis fœdus pacis, pactum ſempiternum erit eis, & fundabo eos, & multiplicabo, & dabo ſanctificationem meam in medio eorum in perpetuum.

26. Je ferai avec eux une alliance de paix; mon alliance avec eux ſera éternelle. Je les établirai ſur un ferme fondement. Je les multiplierai, & j'établirai pour jamais mon ſanctuaire ‖ au milieu d'eux.

27. Et erit tabernaculum meum in eis:

27. Mon tabernacle ſera dans eux. Je ſerai leur Dieu,

℣. 25. *lettr.* vos peres.
℣. 26. *lettr.* Sanctificatio mea.

Heb. Sanctuarium meum. Et ſic infra. *Vatab.*

& ils seront mon peuple :

28. & les nations sauront que c'est moi qui suis le Seigneur & le Sanctificateur d'Israel, lorsque mon sanctuaire se conservera pour jamais au milieu d'eux.

& ero eis Deus, & ipsi erunt mihi populus.

28. Et scient gentes quia ego Dominus sanctificator Israel, cùm fuerit sanctificatio mea in medio eorum in perpetuum.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. &c. *LA main du Seigneur fut sur moi ; & m'ayant mené dehors par l'Esprit du Seigneur, elle me laissa au milieu d'une campagne qui étoit toute pleine d'os..... Alors le Seigneur me dit : Fils de l'homme, croyez-vous que ces os puissent revivre ? &c.*

Le langage des Prophetes étant tout rempli de paraboles & de figures, par lesquelles Dieu vouloit faire connoître plus facilement aux peuples la vérité de ce qu'il leur déclaroit, il ne faut point se lasser de l'entendre se familiariser avec son peuple par cette maniere de parler, fort usitée en Orient, & très-propre à faire une plus vive impression sur leurs esprits. Cette vision d'Ezechiel, dit S. Jerôme, est très-fameuse & très connue dans toutes les Eglises de JESUS-CHRIST, par la lecture que l'on y en fait ; c'est-pourquoi elle mérite qu'on y fasse une attention particuliere. Quoiqu'il soit dit, que *la main du Seigneur le mena dehors* ; ce qu'ajoûte l'Ecriture, que *ce fut par l'Esprit du Seigneur*, a donné lieu au même Saint & aux autres Interpretes de dire que cette vision se passa toute en esprit, & que le corps n'y eut point de part.

On ne peut douter que, selon le sens litteral de cet endroit, Dieu n'ait eu dessein de représenter par cette figure l'état où étoit son peuple pendant sa captivité, & le miracle par lequel il devoit le délivrer de cet esclavage. Cette *campagne* où le Prophete fut transporté en esprit par *la main*, c'est-à-dire par la puissance *du Seigneur*, marquoit donc la Mésopotamie & les lieux circonvoisins où la maison d'Israel étoit dispersée depuis que les Juifs avoient été enlevés. Cette *grande quantité d'os répandus sur la face de la terre* figuroit ces mêmes Juifs, qui étant captifs, séparés les uns des autres, & très-misérables, ne composoient plus un corps, ni un peuple comme auparavant, mais étoient comme autant d'os ou de membres desséchés & défigurés. Aussi l'on a vû dans Jeremie, que Dieu comparoit son peuple, dans l'état de captivité où ses crimes l'avoient réduit, à des morts ensevelis dans le tombeau. Et c'est encore sous cette image qu'il les représente ici, lorsqu'il promet dans la suite, qu'*il couvrira leurs tombeaux*, v. 12. 15.
qu'*il les retirera de leurs sepulcres*, & qu'*il les fera revivre dans la terre d'Israel.*

Tous ces os marquoient donc, selon que le Saint-Esprit le déclare formellement, *les enfans d'Israel*, qui disoient eux-mêmes, que *leurs os étoient de-* v. 11.
venus tout secs, que *leur espérance étoit perdue*, & qu'*ils étoient comme retranchés* du nombre des hommes. Rien ne nous paroît si difficile à croire que la réunion d'une multitude d'os secs dispersés par-tout, qui doivent être rejoints chacun à son corps pour pouvoir être susceptibles de la vie. C'est-pourquoi Dieu voulant convaincre son saint Prophete, & par lui le peuple d'Israel, qu'il étoit le

Toutpuissant, & qu'il sauroit bien les rassembler du milieu des nations où ils étoient dispersés, pour les faire retourner dans la Palestine, lui demande tout d'abord, *s'il croyoit que tous ces os secs*, qui se présentoient à ses yeux, *pussent revivre*; car en lui faisant cette demande, c'étoit de même que s'il lui eût dit : Vous trouvez sans doute très-difficile de rassembler tous ces os chacun en leur corps, & de leur donner la vie comme auparavant; mais je vais vous faire voir que rien ne m'est impossible : & la facilité avec laquelle ce prodige se fera devant vos yeux, vous donnera une entiere certitude que je rassemblerai beaucoup plus facilement encore tous les captifs d'Israel dispersés en tant de lieux, pour les faire vivre, comme autrefois, dans les exercices de la piété & de ma sainte Religion : *Quomodo videtur incredulum quòd ossibus aridis & multâ vetustate confectis futura resurrectio promittatur, & tamen futurum est quod promittitur : sic & restitutio populi videtur quidem incredibilis his qui Dei non norunt potentiam, sed tamen futura est.* Hieron.

On peut dire que cette explication, quoique simple & litterale, est néanmoins excellente pour nous donner une vive idée de la grandeur & de la toutepuissance de Dieu. Et il est bon même de considerer avec foi dans cette lettre les grands sujets de confiance que l'on doit avoir au milieu des plus grands périls; puisque c'est souvent manque d'attention sur ces effets extraordinaires du pouvoir & de la bonté de Dieu, qu'on s'affoiblit, qu'on se décourage, & qu'on perd la foi dans l'accablement des afflictions où l'on se trouve, & d'où l'on ne voit aucun moyen de sortir; parceque l'on perd de vûe ces exemples par lesquels la sainte

Ecriture a dessein de nous affermir dans la confiance en son secours toutpuissant. Ce n'est donc pas de cette lettre dont S. Paul a dit qu'elle tue, 2. Cor. 3.
puisqu'au contraire elle est très-capable de vivifier, 6.
& que même ce seroit aller contre les desseins de Dieu, de ne songer pas à y recueillir ce fruit de vie qu'il nous y présente pour notre salut. Mais on peut bien ajoûter, que sous cette lettre très-édifiante Dieu a renfermé encore quelque chose de plus élevé.

Représentons-nous donc qu'avant la naissance de JESUS-CHRIST, toute la terre, figurée par cette *campagne* que vit le Prophete, *étoit* comme *toute couverte d'os secs*. Mais un spectacle si affreux ne paroissoit qu'aux yeux du Seigneur & de ceux à qui il communiquoit une partie de sa lumiere, comme à Ezechiel. Tous les hommes éloignés de Dieu leur vie véritable, & *ensevelis dans* Luc. 1.
les ténebres & dans l'ombre de la mort, selon l'ex- 79.
pression de l'Evangile, étoient dispersés par toute la terre comme *des os extrémement secs*, que ni le lien de la charité n'unissoit point entre eux, ni l'esprit de Dieu n'animoit point pour en former ce corps parfait dont l'Apôtre fait une si excellente description, lorsqu'il dit: Que nous devons *croître* Ephes. 4.
en toutes choses dans JESUS-CHRIST *qui est* 16.
notre chef & notre tête; parceque c'est de lui que tout le corps, dont les parties sont jointes & unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux & toutes les liaisons qui portent l'esprit & la vie, l'accroissement qu'il lui communique *par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi & s'édifie par la charité.*

Cette résurrection de tant d'os secs, & cette formation si admirable du corps mystique de JESUS-CHRIST & de son Eglise, paroissoit comme impossible avant son Incarnation : & c'estpourquoi le Seigneur demande ici au Prophete, *S'il croyoit que tous ces os dessechés pussent revivre.* Mais ce que les hommes ne connoissoient point par eux-mêmes, Dieu le savoit, selon la réponse qu'Ezechiel même lui fit, en lui disant : *Seigneur mon Dieu, vous le savez.* Or on peut dire que ces os commencerent à *s'approcher*, comme il est marqué ici, *l'un de l'autre, & à se placer dans leurs jointures ; & que les nerfs se formant aussi, les chairs les environnerent, & la peau s'étendit dessus*, lorsque JESUS-CHRIST prêchant aux Juifs, & faisant beaucoup de miracles, commença à assembler plusieurs disciples, & à les former peu-à-peu par ses divines instructions. Mais il parut bien au tems de sa mort, que *l'esprit*, comme il est dit dans la suite, *n'étoit point encore en eux.* Ainsi ils ne commencerent proprement à *être vivans & animés* que lorsque *le Fils-de-l'homme*, figuré par le Prophete, *fit venir en eux l'Esprit* saint qu'il leur envoya du haut du ciel, & qui ayant *soufflé sur ces morts les fit revivre* d'une maniere si admirable, qu'*il s'en forma*, comme parle l'Ecriture, *une grande armée*, qui n'a point cessé depuis de *combattre*, selon S. Paul, *contre les principautés & les puissances, contre les princes du monde, c'est-à-dire des tenebres de ce siecle, contre les esprits de malice répandus dans l'air.* Ephes. c. 12.

Mais outre ce sens spirituel qui regarde la maniere dont le corps divin de l'Eglise a été formé & se forme tous les jours dans les fideles, on y voit encore, selon Tertullien, une image très-naturelle

de la résurrection générale de tous les hommes, qui nous peut être principalement représentée par ces paroles : *Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu : Venez, esprit, des quatre vents, & soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent.* Car ces quatre vents nous marquent fort bien les quatre parties de l'Univers, d'où se doivent rassembler tous les morts pour comparoître devant le Juge de tous les hommes : & il n'y a que *la parole du Seigneur* notre *Dieu* qui puisse produire un si grand prodige.

Tertull. de resur. c. 30.

v. 9.

℣. 16. 17. &c. *Prenez un morceau de bois, & écrivez dessus : Pour Juda, & pour les enfans d'Israel qui lui sont unis. Prenez un autre morceau de bois, & écrivez dessus : Ce bois est pour Joseph, pour Ephraïm, pour toute la maison d'Israel, &c.*

C'est ici une nouvelle vision & une nouvelle parabole, qui marquoit la réunion des deux royaumes de Juda & d'Israel. Celui de Juda, comme on l'a dit plusieurs fois, étant composé des deux tribus de Juda & de Benjamin ; c'est pourquoi il est ordonné à Ezechiel d'écrire sur le premier ais : *Juda & les enfans d'Israel qui lui sont unis* ; la tribu de Benjamin étant désignée par ces *enfans d'Israel unis à Juda.* Le royaume d'Israel comprenoit les dix autres tribus : & parceque Jeroboam qui en fut le premier Roi, étoit de la tribu d'Ephraïm, l'un des enfans de Joseph, c'est pour cela que Dieu commande au Prophete d'écrire sur le second ais : *Joseph, Ephraïm, toute la maison d'Israel, & ceux qui lui sont unis* ; c'est-à-dire, Ephraïm & Manassé, qui étoient les enfans de Joseph, avec les huit autres tribus. Ces deux royaumes de Juda & d'Israel devoient donc être réunis après la captivité de Babylone ; parcequ'en effet il n'y eut plus

qu'un ſeul peuple & qu'un ſeul royaume ; ſi néanmoins on peut encore appeller royaume, ce qui n'en étoit plus qu'une ombre. Et c'eſt ce que figuroient ces deux ais ou ces *deux morceaux de bois*, que Dieu ordonna à Ezechiel *d'approcher l'un de l'autre pour les unir, qui devinrent en ſa main comme un ſeul morceau de bois.*

℣. 23. 24. *Je les retirerai de tous les lieux où ils avoient peché, & je les purifierai ; & ils ſeront mon peuple, & je ſerai leur Dieu. Mon ſerviteur David regnera ſur eux : ils n'auront plus tous qu'un ſeul Paſteur, &c.*

On voit aiſément, qu'encore que ce qu'il a dit de l'union de ces deux ais dans la main du ſaint Prophete, marque ſelon le ſens litteral, la réunion de Juda & d'Iſrael en un ſeul peuple, qui arriva ſous le regne de Cyrus : il paſſe tout-d'un-coup de la figure à la choſe figurée, qui eſt la réunion de tous les peuples, *dans la main* & ſous la conduite de JESUS-CHRIST, dont la bonté a été ſi grande, dit ſaint Jerôme, qu'il n'a pas ſeulement voulu être appellé Roi, mais prendre encore le nom de *Paſteur*, afin d'adoucir en quelque ſorte par ce dernier la rigueur de l'autre : *Tantaque erit clementia, ut non ſolùm Rex, ſed & Paſtor appelletur, eò quòd ſuperbum nomen imperii, Paſtoris vocabulo mitiget.* Ainſi cette *terre*, dont il eſt parlé enſuite, que Dieu *a donnée à ſon ſerviteur Jacob*, dans laquelle *les enfans de leurs enfans doivent habiter juſqu'à jamais*, & où *David ſon ſerviteur ſera leur Prince dans la ſucceſſion de tous les âges*, ne peut bien s'entendre que de l'Egliſe, qui eſt le propre heritage des vrais enfans de Jacob, & des vrais Iſraélites, comme les appelle

pelle S. Paul, dont celui qui est né selon la chair Rom. 9. 6. 8.
fils de *David, sera éternellement le Prince.* C'est cette Eglise divine, qui est encore appellée son *sanctuaire* & son *tabernacle*, qu'*il a établi au milieu* de la sainte postérité de Jacob, & qui doit *demeurer pour jamais.* Heureux ceux qu'il prend soin lui-même *de purifier de toutes leurs iniquités*, en *les retirant des lieux où ils ont peché*; c'est-à-dire, en les séparant de la corruption du siecle, & de toutes les occasions du peché. Heureux ceux qui le reconnoissent jusqu'à la fin pour leur *Prince*, qui lui obéissent comme à leur *Pasteur*, & qui le suivent fidellement comme ses brebis. Heureux ceux qui font partie *d'Israel*, de qui Dieu se glorifie d'être *le Seigneur & le Sanctificateur*, & qui sont eux-mêmes son *sanctuaire*, son *tabernacle* & son temple, en qui il habite par la charité, & qu'il remplit de son Saint-Esprit. Heureux enfin ceux avec qui *il a fait une alliance de paix pour toujours*, les ayant *établis sur un ferme fondement*, qui n'est autre que celui de son éternelle miséricorde envers
eux; étant vrai de dire que nul ne peut ravir ceux Joan. 10. 29.
que son Pere lui a donnés.

CHAPITRE XXXVIII.

1. ET factus est sermo Domini ad me, dicens:	1. LE Seigneur me parla encore, & me dit:
2. Fili hominis, pone faciem tuam contra Gog, terram Magog, Principem capitis Mosoch & Thubal: & vaticinare de eo,	2. Fils de l'homme, tournez le visage vers Gog, vers la terre de Magog, vers ce Prince & ce Chef de Mosoch & de Thubal, & prophétisez sur lui,

3. Et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vous, Gog, Prince & Chef de Mosoch // & de Thubal //;

3. & dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego ad te, Gog, Principem capitis Mosoch & Thubal ;

4. Je vous ferai tourner de toutes parts, & je mettrai un frein dans vos mâchoires. Je vous ferai sortir vous & toute votre armée, les chevaux & les cavaliers tout couverts de cuirasses, qui viendront en grandes troupes, armés de lances, de boucliers & d'épées.

4. & circumagam te, & ponam frænum in maxilis tuis : & educam te, & omnem exercitum tuum, equos & equites vestitos loricis universos, multitudinem magnam, hastam & clypeum arripientium & gladium.

5. Les Perses // & les Ethiopiens //, & ceux de Libye // seront avec eux, tout couverts de boucliers, & le casque en tête //.

5. Persæ, Æthiopes, & Libyes cum eis, omnes scutati & galeati.

6. Gomer // & toutes ses troupes, la maison de Thogorma //, vers l'Aquilon, & toutes ses forces, & plusieurs *autres* peuples seront avec vous.

6. Gomer & universa agmina ejus, domus Thogorma, latera Aquilonis, & totum robur ejus, populique multi tecum.

7. Préparez-vous, disposez-vous avec toute cette troupe

7. Præpara, & instrue te, & omnem

℣. 3. *expl.* la Cappadoce.

Ibid. *expl.* l'Iberie.

℣. 5. *expl.* ces peuples selon les historiens, étoient dans l'armée d'Antioche. *Synops.*

Ibid. *exp.* voisins des Arabes, qui étoient aussi, selon les mêmes Historiens, dans les troupes de ce Prince. *Synops.*

Ibid. *expl.* les Historiens disent encore la même chose de ceux-ci. *Synops.*

Ibid. *expl.* ces peuples étoient mieux armés que les Grecs & les Asiatiques.

℣. 6. *expl.* les Galates, qu'Appien met encore dans l'armée d'Antiochus. *Synops.*

Ibid. *exp.* ceux d'Armenie ou de Phrygie, qu'Appien compte encore entre les troupes d'Antiochus. *Synops.*

multitudinem tuam, quæ coacervata est ad te: & esto eis in præceptum.

8. Post dies multos visitaberis: in novissimo annorum venies ad terram, quæ reversa est à gladio, & congregata est de populis multis ad montes Israel qui fuerunt deserti jugiter: hæc de populis educta est, & habitabunt in ea confidenter universi.

9. Ascendens autem quasi tempestas venies, & quasi nubes, ut operias terram tu & omnia agmina tua, & populi multi tecum.

10. Hæc dicit Dominus Deus: In die illa ascendent sermones super cor tuum, & cogitabis cogitationem pessimam,

11. & dices: Ascendam ad terram absque muro: veniam ad quiescentes, habitan-

nombreuse qui s'est rassemblée auprès de vous, & soiez le Chef dont ils prennent l'ordre.

8. Vous serez visité après un long tems; & dans les dernieres années vous viendrez en une terre qui a été sauvée de l'épée, qui a été tirée d'entre plusieurs peuples & rassemblée aux montagnes d'Israel, qui avoient été toujours desertes *&* abandonnées; en une terre, dont les habitans avoient été retirés d'entre les peuples, & où tout le monde *ensuite* a été rétabli dans une pleine assurance.

9. Vous y viendrez alors, & vous paroîtrez comme une tempête & comme un tourbillon, pour couvrir la terre avec toutes vos troupes, & tous les peuples qui vous accompagneront.

10. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: En ce temslà vous formerez des desseins dans votre cœur; & vous prendrez une résolution très-criminelle,

11. en disant: Je viendrai dans un payis sans murailles *&* sans défense; j'attaquerai des gens qui sont en paix, qui se

croyent dans une pleine assurance, qui habitent tous en des villes sans murailles, où il n'y a ni portes ni barres.

tesque securè : hi omnes habitant sine muro, vectes & portæ non sunt eis :

12. Vous ne penserez qu'à vous enrichir des dépouilles, à vous charger de butin & de pillage, & à porter votre main cruelle contre ceux qui après avoir été abandonnés, avoient été rétablis, contre un peuple qui avoit été rassemblé des nations, & qui commençoit à habiter & à posseder cette terre au milieu *du monde*.

12. ut diripias spolia, & invadas prædam, ut inferas manum tuam super eos, qui deserti fuerant & posteà restituti, & super populum, qui est congregatus ex gentibus, qui possidere cœpit, & esse habitator umbilici terræ.

13. Saba //, Dedan //, les gens de trafic de Tharsis //, & tous ses *Princes cruels comme des* lions vous diront : Ne venez-vous pas pour prendre les dépouilles // ? Nous voyons que vous avez assemblé vos troupes si nombreuses pour faire un grand butin, pour prendre l'argent & l'or, pour emporter les meubles, & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller des richesses infinies.

13. Saba, & Dedan, & negotiatores Tharsis, & omnes leones ejus dicent tibi : Numquid ad sumenda spolia tu venis ? Ecce ad diripiendam prædam congregasti multitudinem tuam, ut tollas argentum & aurum, & auferas supellectilem, atque substantiam, & diripias manubias infinitas.

14. C'estpourquoi prophétisez, fils de l'homme, & dites à Gog : Voici ce que dit le Sei-

14. Propterea vaticinare, fili hominis, & dices ad Gog :

℣. 13 *expl.* les Arabes. *Synopf.*
Ibid. *expl.* ceux de Rhodes, selon d'autres, les Iduméens. *Synopf.*
Ibid. *expl.* ceux de Tyr, & de Sidon. *Synopf.*
Ibid. *expl.* Hoc dicebant, quòd & ipsi ex præda vellent ditescere. *Vide 1. Machab. cap. 3. 41. Synopf.*

Hæc dicit Dominus Deus : Numquid non in die illo, cùm habitaverit populus meus Israel confidenter, scies ?

15. Et venies de loco tuo à lateribus Aquilonis tu, & populi multi tecum, ascensores equorum universi, cœtus magnus, & exercitus vehemens.

16. Et ascendes super populum meum Israel quasi nubes, ut operias terram. In novissimis diebus eris, & adducam te super terram meam : ut sciant gentes me, cùm sanctificatus fuero in te oculis eorum, ô Gog.

17. Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergo ille es, de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum Prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum, ut adducerem te super eos.

18. Et erit in die illa, in die adventus Gog

gneur *notre* Dieu : En ce jour-là, lorsque mon peuple d'Israel demeurera en paix *&* dans une pleine assurance, comme vous le saurez * *sans doute* ;

15. vous viendrez alors de votre payis, des climats de l'Aquilon, vous & plusieurs peuples avec vous, tous montés à cheval en grandes troupes, & avec une puissante armée,

16. & vous viendrez fondre sur mon peuple d'Israel comme un tourbillon pour couvrir toute la terre. Vous serez dans les derniers jours, & je vous ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connoissent lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance *&* ma sainteté * à leurs yeux, ô Gog.

17. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : C'est vous donc qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siecles passés, par mes serviteurs les Prophetes d'Israel, qui ont prophétisé en ces tems-là, que je devois vous faire venir contre eux.

18. En ce jour-là, en ce jour de l'arrivée de Gog sur la terre

ỷ. 14. *lettr.* Scies.

ỷ. 16. *lettr.* lorsque j'aurai été sanctifié en vous. *Voyez plus bas, chap. 36. v. 23.*

d'Israel, dit le Seigneur *notre* Dieu, mon indignation passera jusqu'à la fureur.

19. Je parlerai dans mon zele & dans le feu de ma colere : Parcequ'en ce tems-là il y aura un grand trouble & un grand renversement dans la maison d'Israel.

20. Les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bêtes de la campagne, tout reptile qui se meut sur la terre, & tous les hommes qui sont sur la face de la terre, trembleront devant ma face. Les montagnes seront renversées, les hayes seront arrachées, & toutes les murailles tomberont par terre.

21. J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes, dit le Seigneur *notre* Dieu, & ils tourneront tous l'un contre l'autre la pointe de leurs épées.

22. J'exercerai mes jugemens sur eux par la peste ‖, par le sang ‖, par les pluies violentes, & par les grosses pierres ‖; &

super terram Israel, ait Dominus Deus, ascendet indignatio mea in furore meo.

19. Et in zelo meo, in igne iræ meæ locutus sum. Quia in die illa erit commotio magna super terram Israel:

20. & commovebuntur à facie mea pisces maris, & volucres cœli, & bestiæ agri, & omne reptile quod movetur super humum, cunctique homines qui sunt super faciem terræ, & subvertentur montes, & cadent sepes, & omnis murus corruet in terram.

21. Et convocabo adversus eum in cunctis montibus meis gladium, ait Dominus Deus: gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigetur.

22. Et judicabo eum peste, & sanguine, & imbre vehementi, & lapidibus immensis: ignem & sulphur

✠. 22. *expl. id est*, incurabili viscerum dolore, quo interiit Antiochus. *Synops.* 2. *Mach.* 9. 5.

✠. *expl.* pro vehementi inundatione sanguinis. Notantur cædes quas Machabæus edidit in duces Antiochi. *Synops.*

Ibid. *expl.* ejectis ex balistis.

pluam super eum & super exercitum ejus, & super populos multos, qui sunt cum eo.

23. Et magnificabor, & sanctificabor: & notus ero in oculis multarum gentium, & scient quia ego Dominus.

je répandrai *du ciel* des pluies de feu & de souffre [a] sur Gog, sur son armée, & sur tous les peuples qui seront avec lui.

23. Je ferai voir ma grandeur, je signalerai ma toute-puissance & ma sainteté; je me ferai connoître aux yeux de plusieurs peuples, & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

Ib. *expl. i. e.* vehementissimum ignem. Immittam incendia castris ipsorum, quasi sulphur de cœlo plueret. *Synops.*

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 2. 3. 4. &c. *Tournez le visage vers Gog; vers la terre de Magog, vers ce Prince & ce Chef de Mosoch & de Thubal; & prophétisez sur lui. Vous lui direz: Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu .... Je vous ferai tourner de toutes parts, & je mettrai un frein dans vos mâchoires, &c.*

Comme Dieu promettoit aux Juifs un grand bonheur après le retour de leur captivité, il les avertit néanmoins ici, que leur foi ne manqueroit pas d'épreuves, afin qu'ils ne fussent pas troublés lorsque de nouvelles persécutions leur arriveroient, & que ses fideles serviteurs s'affermîssent d'autant plus dans la piété, qu'il les auroit avertis également des biens & des maux ausquels ils devoient s'attendre. Les noms de *Gog* & de *Magog* sont devenus fort célebres dans l'Eglise par la prophétie d'Ezechiel & l'Apocalypse de S. Jean. *Synops.* *Apoc. 20.*

Ce Chapitre que nous expliquons, & le suivant, sont tout entiers sur ce sujet. Et c'est même la derniere prophétie qu'Ezechiel ait eu ordre de prononcer contre quelqu'un; puisqu'il commence aussitôt après à rentrer dans la description toute mystérieuse du temple. Tout ce qui regarde Gog & Magog est assurément très-obscur; & ce seroit une espece de témérité de prétendre en découvrir le vrai sens; tant les explications des Interpretes sont differentes sur ce sujet. On croit néanmoins que sous ces deux noms le saint Prophete a pu décrire la persécution qu'Antiochus, ce Roi impie & cruel, exerça contre les Juifs près de quatre cens ans après leur retour de Babylone. Quelques Interpretes ont cru que ces deux noms ne doivent point être regardés comme des noms propres, mais qu'ils signifient en général tous les peuples & les Rois de l'Asie mineure & de la Syrie, que le Prophete déclare ici devoir être de cruels persécuteurs du peuple de Dieu, comme on le vit en effet en la personne d'Antiochus, de Seleucus, de Demetrius & de Nicanor, qui parurent tous animés de la derniere fureur contre les Juifs.

Si donc l'Ecriture entend parler principalement ici d'Antiochus Epiphanes, Dieu oblige son Prophete de lui adresser sa parole, & à tous ces autres peuples qui devoient faire partie de son armée, comme s'ils eussent été déja vivans, quoiqu'ils ne dûssent paroître que quatre siecles après ou environ; faisant ainsi voir cette vaste étendue de sa divine connoissance, à qui les tems les plus éloignés sont toujours comme présens. Mais de quelle sorte parle-t-il à ce Prince & à tous ses alliés, lors même qu'il lui donne le pouvoir de

persécuter & de tourmenter son peuple ? Il le traite, si on ose le dire, comme une bête. Il lui déclare qu'*il mettra un frein dans ses mâchoires, & le tournera de toutes parts* comme il voudra ; c'est-à-dire, qu'en le faisant sortir de son payis, il le menera où il lui plaira ; & que malgré toute sa mauvaise volonté, il ne pourra nuire qu'à ceux sur qui il lui en aura donné le pouvoir ; parcequ'il ne sera pas en sa puissance de faire à son peuple tout le mal qu'il souhaiteroit.

Ainsi le Prince le plus puissant & le plus rempli de la fureur du démon contre l'Eglise, n'a jamais pu au milieu des plus terribles persécutions faire autre chose qu'executer ce qui étoit reglé par la volonté très-équitable du Dieu toutpuissant. Et il est très-vrai de dire de tous ces Princes payens qui ont répandu tant de sang, & fait un si grand nombre de Martyrs dans les premiers tems, Que Dieu *avoit mis* même alors comme *un frein dans leurs mâchoires*, pour *les tourner de toutes parts*, comme il lui plaisoit, sans qu'il fût en leur pouvoir de passer les bornes que sa providence avoit prescrites aux effets de leur cruauté. On doit dire aussi la même chose du plus redoutable de tous les persécuteurs de l'Eglise, de l'Antechrist, cet impie & cet homme de peché, comme l'appelle l'Ecriture, que l'on croit aussi être figuré par Gog & Magog ; puisqu'il est certain que quelque grand que doive être le pouvoir qu'il recevra pour tourmenter le peuple de Dieu à la fin des siecles, il aura aussi néanmoins lui-même comme *un frein dans les mâchoires*, qui l'empêchera d'executer tout le mal que sa fureur lui inspirera, puisque sans cela nul homme, comme parle

2. Thess. 2. 3.

JESUS-CHRIST, ne seroit sauvé.

℣. 8. 9. &c. *Vous serez visité après un long tems; & dans les dernieres années vous viendrez en une terre qui a été sauvée de l'épée, qui a été tirée d'entre plusieurs peuples, & rassemblée aux montagnes d'Israel, &c.*

Il semble que Dieu, dans le tems même qu'il donne en quelque façon la mission à Antiochus & aux autres ennemis de son peuple, pour aller persécuter la Judée, il l'avertit de son propre châtiment, comme s'il avoit voulu le retenir dans la modération envers les Juifs, par la vûe & l'assurance qu'il lui donnoit de *la visite* de rigueur par laquelle il devoit ensuite le punir lui-même. Car c'est la maniere la plus simple dont il paroît que l'on peut entendre ces paroles que Dieu lui adresse: *Vous serez*, lui dit-il, *visité après un long tems*. Et il ajoûte aussitôt ce qui regarde la guerre qu'il devoit faire à son peuple, lorsqu'il marque assez clairement le payis des Juifs, en *disant*: Que ce Prince *dans les dernieres années*, c'est-à-dire longtems après, & au bout de quatre cens ans, ou bien dans les dernieres années qui précéderoient l'avénement du Messie, *viendroit en une terre*, & vers un peuple *qui avoit été sauvé de l'épée* des Babyloniens, *retiré du milieu des nations*, & *rassemblé* après son retour de Babylone *dans les montagnes d'Israel*, ou dans la Judée qui étoit remplie de montagnes.

℣. 10. 11. &c. *En ce tems-là vous formerez des desseins dans votre cœur, & vous prendrez une résolution très-criminelle, en disant: Je viendrai dans un payis qui est sans murailles & sans défense; j'attaquerai des gens qui sont en paix, &c.*

En quoi consistoit le crime des ennemis d'Israel, & pourquoi Dieu appelle-t-il leur *résolution très-criminelle ?* C'est qu'ayant donné *la paix* à son peuple, & l'ayant *rétabli* dans son payis après sa longue captivité, ils vinrent tous pleins d'orgueil pour le troubler dans cette paix, & le dépouiller des biens dont il lui avoit rendu la possession : prenant avantage de la foiblesse où ils le voyoient ; ou plutôt de la puissance qu'ils s'attribuoient, & ne songeant pas que ce peuple, qui paroissoit être dans l'impuissance de se défendre contre eux, étoit le peuple consacré au service du Très-haut. Cependant si la volonté de ces nations, qui ne pensoient qu'à s'enrichir des dépouilles d'Israel, étoit criminelle, les desseins de Dieu sur son peuple étoient remplis d'équité ; & il prédit clairement, Que ce seroit *lui* qui *les feroit venir dans sa terre*, c'est- *v. 16.*
à-dire dans la Judée, qu'il avoit choisie pour sa demeure, & consacrée par tant de preuves sensibles de sa présence. C'étoit donc Dieu qui devoit les faire venir pour purifier son peuple, pour discerner les hypocrites de ses fideles serviteurs, pour sauver ses Saints par la consommation de leur patience, & pour faire enfin éclater sa gloire tant au milieu d'Israel que de tous leurs ennemis. Car c'est sans doute ce qu'il veut leur faire entendre lorsqu'il ajoûte : *Afin*, dit-il, *que les nations me connoissent lorsque j'aurai fait paroître en vous ma puissance & ma sainteté à leurs yeux, ô Gog ;* c'est-à- *Synops.*
dire, lorsque je me serai servi de vous pour faire éclater ma sainteté à l'égard de mon peuple ; qu'ensuite je punirai votre orgueil comme il le mérite ; & qu'ainsi je serai reconnu pour le Seigneur par l'accomplissement de la vérité des choses que je

prédis si longtems auparavant, & dont il n'y a que moi seul qui puisse avoir la connoissance.

℣. 17. *C'est vous donc qui êtes celui dont j'ai parlé dans les siecles passés, par mes serviteurs les Prophetes d'Israel, qui ont prophétisé en ces tems-là, que je devois vous faire venir contre eux.*

Il est difficile de juger qui sont ces anciens Prophetes qui avoient déja prédit ces cruelles persécutions dont nous parlons. Quelques-uns disent que comme toutes les paroles ni toutes les actions de JESUS-CHRIST ne sont pas écrites dans l'Evangile; aussi toutes les prophéties des saints Prophetes peuvent bien n'avoir pas été écrites, ou même ne s'être pas conservées. Mais nous ne pouvons douter que celui qui est designé par *Gog*, soit que ce soit Antiochus Epiphanes, ou les autres persécuteurs du peuple de Dieu, ou l'Antechrist figuré par eux tous, n'ayent été prédits fort longtems avant Ezechiel, puisque l'Ecriture le dit ici nettement: & toutes ces prédictions réiterées ne tendoient qu'à faire éclater d'une part l'admirable préscience de celui qui annonçoit tant de siecles auparavant ce qui devoit arriver, & qu'à obliger de l'autre les peuples qu'elles regardoient à y faire réfléxion, à s'y préparer par la pureté de leur conduite, & à s'affermir par la patience qui leur étoit nécessaire pour se soutenir dans ces grands malheurs. Ces prophéties étoient donc en même-tems, & des preuves de la divinité contre les athées, & des avertissemens très-nécessaires pour les serviteurs de Dieu, qui se sont trouvés, & qui se doivent encore trouver dans ces tems de guerres & de persécutions.

Synops. Joan. 21. 25. Act. 20. 35.

℣. 20. 21. *Les poissons de la mer, les oiseaux du*

Marc. 13. 10.

ciel, les bêtes de la campagne..... trembleront devant ma face. Les montagnes seront renversées..... Et j'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes, &c.

C'est une expression figurée & poétique dont le Prophete se sert pour représenter la frayeur & le trouble extraordinaire que causeroit dans la Judée cette multitude d'ennemis qui devoient fondre tout-d'un-coup sur elle. Ce *tremblement des poissons de la mer* nous peut marquer, selon un Auteur, l'agitation que fit dans les eaux la flotte de ceux qui y aborderent par mer. *Les oiseaux du ciel & les bêtes de la campagne* furent aussi effrayées *devant la face du Seigneur*, par les cris & par le tumulte de ces armées que le Seigneur envoyoit, puisqu'il vient de dire que c'étoit lui-même qui devoit *les faire venir contre Israel.* Et ainsi ce fut premierement *devant la face de Dieu* que *trembla* tout le payis de la Judée, parceque ses ennemis ne lui étoient redoutables qu'autant qu'ils avoient reçu le pouvoir de Dieu contre elle. Toutes les fois donc que des ennemis cruels attaquent les justes, ils *tremblent*, à la vérité, mais c'est *devant la face de Dieu*; ne craignant leurs ennemis que parcequ'ils les regardent comme les ministres de sa colere & de sa justice; & sachant bien qu'ils ne leur seroient nullement à craindre, s'ils n'avoient sujet de craindre cette divine colere.

Synopsi.

Par ces *montagnes* qui devoient être *renversées*, on peut entendre ou en géneral la Judée, qui étoit, comme on l'a dit, pleine de montagnes; ou dans la Judée même, les villes dont la situation pouvoit être plus élevée. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est ce que Dieu console toujours ses serviteurs au

milieu des plus grands sujets de frayeur qu'il leur donne ; & qu'il humilie au-contraire l'orgueil de leurs ennemis au milieu de leur plus grande élévation. Car en même-tems qu'il fait prédire ce *tremblement* & ce grand *renversement* de la Judée que devoient causer ceux qu'il désigne par ce nom de *Gog*, il les menace de leur perte eux-mêmes : *J'appellerai contre Gog l'épée sur toutes mes montagnes*, dit le Seigneur ; c'est-à-dire, je les livrerai ensuite eux-mêmes à l'épée des Juifs & à *leur propre épée*, qui *se tournera contre eux* dans leur déroute au milieu de ma terre d'Israel. Et c'est en effet ce que l'on vit dans le tems des Machabées, que le Seigneur remplit de sa force pour tuer un grand nombre de leurs ennemis.

CHAPITRE XXXIX.

1. MAis vous, fils de l'homme, prophétisez [a] contre Gog, & dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Je viens à vous, Gog, Prince & Chef de Mosoch & de Thubal ;

2. Je vous ferai tourner de toutes parts ; je vous tirerai, & je vous ferai venir des climats de l'Aquilon, & je vous amenerai sur les montagnes d'Israel.

1. TU autem, fili hominis, vaticinare adversum Gog, & dices : Hæc dicit Dominus Deus : Ecce ego super te, Gog, Principem capitis Mosoch & Thubal :

2. Et circumagam te, & educam te, & ascendere te faciam de lateribus Aquilonis : & adducam te super montes Israel.

ỳ. 1. *expl.* continuez à prophétiser plusieurs fois les mêmes choses, pour les imprimer plus fortement dans les esprits. *Synops.*

3. Et percutiam arcum tuum in manu sinistra tua, & sagittas tuas de manu dextera tua dejiciam.

3. Je briserai votre arc dans votre main gauche ‖ ; & je ferai tomber vos fleches de votre main droite.

4. Super montes Israel cades tu, & omnia agmina tua, & populi tui, qui sunt tecum : feris, avibus, omnique volatili, & bestiis terræ, dedi te ad devorandum.

4. Vous tomberez sur les montagnes d'Israel vous & toutes vos troupes, & tout votre peuple qui est avec vous ‖. Je vous ai livré aux bêtes farouches, aux oiseaux & à tout ce qui vole dans l'air, & aux bêtes de la terre, afin qu'ils vous dévorent ‖.

5. Super faciem agri cades : quia ego locutus sum, ait Dominus Deus.

5. Vous tomberez au milieu des champs, parceque c'est moi qui ai parlé, dit le Seigneur *notre* Dieu.

6. Et immittam ignem in Magog, & in his qui habitant in insulis confidenter : & scient quia ego Dominus.

6. J'envoyerai le feu sur Magog, & sur ceux qui habitent en assurance dans les îles ‖ ; & ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur.

7. Et nomen sanctum meum notum faciam in medio populi mei Israel, & non polluam nomen sanctum meum ampliùs :

7. Je ferai connoître mon saint Nom au milieu de mon peuple d'Israel ; je ne laisserai plus profaner mon saint Nom ‖, & les nations sauront que c'est

℣. 3. *expl.* Je vous ferai tomber les armes des mains, & vous mettrai en fuite, c'est-à-dire, votre armée *Synops.*

℣. 4. *expl.* Ceci ne peut pas s'entendre personnellement d'Antiochus, puisqu'il mourut revenant de Perse : mais de lui en la personne de ses chefs & de ses troupes. 1. *Machab.* 3. 6. 16. 2. *Machab.* 91. 3. 28.

Ibid. *expl.* C'est-à dire, que les corps de ceux qui auroient été tués, demeureroient d'abord sans sepulture, & seroient mangés par les bêtes & les oiseaux.

℣. 6. *expl.* in Syros tuos maris accolas. *Synops.*

℣. 7. *lettr.* Je ne profanerai plus mon saint Nom.

moi qui ſuis le Seigneur, le Saint d'Iſrael.

8. Voici le tems; ce que j'ai prédit eſt arrivé, dit le Seigneur *notre* Dieu: voici le jour dont j'avois parlé.

9. Les habitans des villes d'Iſrael en ſortiront: ils brûleront & réduiront en cendre les armes, les boucliers, les lances, les arcs & les fleches, les bâtons qu'ils portoient à la main, & les piques, & ils les conſumeront par le feu pendant ſept ans.

10. Ils n'apporteront point de bois des champs, & ils n'en couperont point dans les forêts, parcequ'ils feront du feu de ces armes, qu'ils feront leur proye de ceux dont ils avoient été la proye, & qu'ils pilleront ceux qui les avoient pillés, dit le Seigneur *notre* Dieu.

11. En ce jour-là je donnerai à Gog dans Iſrael un lieu célebre pour lui ſervir de ſepulcre, qui eſt la vallée des paſſans, à l'orient de la mer ✠, où tous ceux qui paſſeront ſeront frappés d'étonnement: ils enſeveliront là Gog avec toutes ſes

& ſcient gentes quia ego Dominus, ſanctus Iſrael.

8. Ecce venit, & factum eſt, ait Dominus Deus: hæc eſt dies, de qua locutus ſum.

9. Et egredientur habitatores de civitatibus Iſrael, & ſuccendent, & comburent arma, clypeum, & haſtas, arcum, & ſagittas, & baculos manuum, & contos: & ſuccendent ea igni ſeptem annis.

10. Et non portabunt ligna de regionibus, neque ſuccident de ſaltibus: quoniam arma ſuccendent igni, & deprædabuntur eos, quibus prædæ fuerant, & diripient vaſtatores ſuos, ait Dominus Deus.

11. Et erit in die illa, dabo Gog locum nominatum ſepulchrum in Iſrael: vallem viatorum ad orientem maris, quæ obſtupeſcere faciet prætereuntes: & ſepelient ibi Gog, &

✠. 11. *expl.* mare hic intellige Genezareth, ſive Tiberiadis. *Synopſ.*

omnem

omnem multitudinem ejus, & vocabitur vallis multitudinis Gog.

troupes, & ce lieu-là s'appellera la vallée des troupes de Gog.

12. Et sepelient eos domus Israel, ut mundent terram septem mensibus.

12. La maison d'Israel les ensevelira en ce lieu-là durant sept mois //, pour purger la terre //.

13. Sepeliet autem eum omnis populus terræ, & erit eis nominata dies, in qua glorificatus sum, ait Dominus Deus.

13. Tout le peuple du payis les ensevelira; & ce jour auquel j'ai signalé ma gloire leur sera un jour célebre, dit le Seigneur *notre* Dieu.

14. Et viros jugiter constituent lustrantes terram, qui sepeliant & requirant eos qui remanserant super faciem terræ, ut emundent eam: post menses autem septem quærere incipient.

14. Et ils établiront des hommes qui visiteront le payis sans cesse, pour chercher & pour ensevelir ceux qui seroient encore demeurés sur la face de la terre, afin de la purifier; & ils commenceront à faire cette recherche pendant sept mois //.

15. Et circuibunt peragrantes terram: cumque viderint os hominis, statuent juxta illud titulum, donec sepeliant illud pollinctores in valle multitudinis Gog.

15. Ils parcourront tout le payis; & lorsqu'ils auront trouvé l'os d'un homme mort, ils mettront auprès une marque, afin que ceux qui sont chargés d'ensevelir les morts le trouvent, & l'ensevelissent en la vallée des troupes de Gog.

16. Nomen autem civitatis Amona, &

16. Or la ville recevra le nom d'Amona, & ils purifie-

ỳ. 12. *expl.* tant le nombre des morts répandus par tout sera grand. *Vatab.*

Ibid. *expl.* pour empêcher que la terre ne soit souillée contre la défense de la loi. *Synops.*

ỳ. 14. *autr.* au commencement des sept mois. Car le mot Hebreu signifie egalement, initium & finem. *Synops.*

ront le payis.

mundabunt terram.

17. Voici donc, ô fils de l'homme, ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Dites à tous les oiseaux, à tout ce qui vole dans l'air, & à toutes les bêtes de la terre : Venez toutes ensemble, hâtez vous, accourez toutes de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israel, afin que vous mangiez la chair & que vous bûviez le sang :

17. Tu ergo, fili hominis, hæc dicit Dominus Deus : Dic omni volucri, & universis avibus, cunctisque bestiis agri : Convenite, properate, concurrite undique ad victimã meam, quam ego immolo vobis, victimam grandem super montes Israel : ut comedatis carnem, & bibatis sanguinem.

18. Que vous mangiez la chair des forts, & que vous bûviez le sang des Princes de la terre, des béliers, des agneaux, des boucs, des taureaux, des oiseaux domestiques, & de tout ce qu'il y a de plus délicat [a].

18. Carnes fortium comedetis, & sanguinem principum terræ bibetis, arietum, & agnorum, & hircorum, taurorumque & altilium, & pinguium omnium.

19. Et vous mangerez de la chair grasse jusqu'à vous en soûler, & vous boirez le sang jusqu'à vous enyvrer de la victime que je vous immolerai.

19. Et comedetis adipem in saturitatem, & bibetis sanguinem in ebrietatem, de victima, quam ego immolabo vobis :

20. Et vous vous soûlerez sur ma table de la chair des chevaux, & de la chair des cava-

20. Et saturabimini super mensam meam de equo, & equite

℣. 18. *expl*. per hæc animantium quæ in sacrificiis usurpari solebant nomina, varii hominum ordines intelliguntur, principum, ducum, militum : quod & Chaldæus observat *Synops. Isai. 34. 6. Ps. 21, 13.*

forti, & de universis viris bellatoribus, ait Dominus Deus.

liers les plus braves, & de tous les hommes de guerre, dit le Seigneur *notre* Dieu.

21. Et ponam gloriam meam in gentibus: & videbunt omnes gentes judicium meum, quod fecerim; & manum meam, quam posuerim super eos.

21. J'établirai ma gloire parmi les nations; toutes les nations verront le jugement que j'aurai exercé contre eux, & ils reconnoîtront ma main puissante que j'aurai appesantie sur eux.

22. Et scient domus Israel, quia ego Dominus Deus eorum, à die illa, & deinceps.

22. Et les enfans d'Israel sçauront depuis ce jour-là, & dans tous les tems qui suivront, que c'est-moi qui suis leur Seigneur & leur Dieu.

23. Et scient gentes quoniam in iniquitate sua capta sit domus Israel, eò quòd dereliquerint me, & absconderim faciem meam ab eis, & tradiderim eos in manus hostium, & ceciderint in gladio universi.

23. Les peuples sçauront alors que la maison d'Israel sera devenue captive à cause de son iniquité, parcequ'ils m'avoient abandonné, & que je leur avois caché mon visage, & les avois livrés entre les mains de leurs ennemis, qui les ont tous fait passer au fil de l'épée.

24. Juxta immunditiam eorum & scelus feci eis, & abscondi faciem meam ab illis.

24. Je les ai traitez selon leur impureté & selon leur crime, & j'ai détourné mon visage d'eux.

25. Proptereà hæc dicit Dominus Deus: Nunc reducam captivitatem Jacob, & miserebor omnis domus Israel: & assumam zelum pro no-

25. C'estpourquoi voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Je ramenerai maintenant les captifs de Jacob, j'aurai compassion de toute la maison d'Israel, & je deviendrai jaloux de l'hon-

neur de mon saint Nom.

26. Et ils porteront leur confusion & *le poids de* tous leurs pechés par lesquels ils avoient violé ma loi, lorsqu'ils habiteront en leur payis dans une pleine assurance, sans crainte de personne.

27. Lorsque je les aurai ramenés d'entre les peuples, que je les aurai rassemblés des payis de leurs ennemis, & que j'aurai été sanctifié au milieu d'eux aux yeux de plusieurs nations.

28. Et ils sçauront que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu, en voyant qu'après les avoir fait transporter parmi les nations, je les aurai fait revenir tous ensemble dans leur payis, sans laisser aucun d'eux en cette terre étrangere.

29. Je ne leur cacherai plus alors mon visage; parceque je répandrai mon Esprit sur toute la maison d'Israel, dit le Seigneur *notre* Dieu.

mine sancto meo.

26. Et portabunt confusionem suam, & omnem prævaricationem, quâ prævaricati sunt in me, cùm habitaverint in terra sua confidenter, neminem formidantes:

27. & reduxero eos de populis, & congregavero de terris inimicorum suorum, & sanctificatus fuero in eis, in oculis gentium plurimarum.

28. Et scient quia ego Dominus Deus eorum, eò quòd transtulerim eos in nationes, & congregaverim eos super terram suam, & non dereliquerim quemquam ex eis ibi.

29. Et non abscondam ultrà faciem meã ab eis, eò quòd effuderim spiritum meum super omnem domum Israel, ait Dñus Deus.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 8. 9. &c. *Voici le tems; ce que j'ai prédit est arrivé, dit le Seigneur* notre *Dieu: voici le jour dont je vous avois parlé. Les*

habitans des villes d'Israel en sortiront; ils brûleront & réduiront en cendres les armes, &c.

C'est ici, disoit depuis l'Apôtre S. Jean, *la derniere heure: & comme vous avez oui dire que l'antechrist doit venir, il y a aussi déja plusieurs antechrists; ce qui nous fait connoître que nous sommes dans la derniere heure.* Si donc S. Jean, qui vivoit il y a seize cens ans, appelloit le tems auquel il vivoit *la derniere heure*, & le tems de l'antechrist, nous étonnerons-nous si le Seigneur parlant ici par la bouche d'Ezechiel, comme on le croit, de la persécution qu'Antiochus devoit faire aux Juifs, & qui étoit la figure de celle même de l'antechrist, a usé du même langage, en disant : *Voici le tems ; ce que j'ai prédit est arrivé: voici le jour dont j'avois parlé?* Dieu parle en Dieu lorsqu'il confond l'avenir, quoiqu'encore si éloigné, avec le présent. Car *il y a une chose*, dit S. Pierre, *qu'on ne doit pas ignorer, qui est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, & mille ans sont comme un jour.* Ainsi ce qui paroît long à l'homme, ne doit pas être regardé, dit le même Apôtre, comme *un retardement* à l'égard *de Dieu.*

1. Joan. 2. 18.

1. Petr. 3. 8.

Tout est présent dans toute l'éternité devant cet Etre infini & éternel, & créateur de tous les tems. Le jour où doit s'accomplir ce qu'il prédit plusieurs siecles auparavant, est à ses yeux comme l'instant même où il le prédit. Si donc lorsqu'il déclaroit aux Juifs les cruelles persécutions des Rois impies, & la ruine de ces mêmes Princes, il disoit, que *le tems étoit* déja *arrivé*, quoiqu'il s'en fallût quatre cens ans qu'on n'en vît l'accomplissement ; c'est qu'il vouloit que les hommes le

regardassent avec la même certitude que s'il leur eût été présent aussi-bien qu'à lui : c'est qu'il vouloit les y préparer par une ferme confiance en ses paroles ; c'est qu'*il attendoit* cependant, comme dit S. Pierre, *avec patience* ces mêmes hommes à une sincere conversion & à un vrai *repentir* ; & c'est ainsi la maniere dont les fideles devroient juger de ce qu'il leur dit de même par la bouche de S. Jean, des derniers tems & du jour du jugement. Chacun de nous devroit se représenter cette heure derniere comme étant présente. Il faudroit s'y préparer comme à une chose qui n'est point effectivement éloignée de nous ; puisque le moment de notre mort étant incertain, il est vrai de dire que chaque instant auquel nous vivons, & où nous pouvons mourir, doit être regardé par les yeux de notre foi comme cette *heure derniere* dont parle l'Apôtre.

Ce que le Prophete ajoute de ces avantages signalés que les enfans d'Israel devoient remporter sur Gog, lorsqu'il dit, qu'*ils brûleront & réduiront en cendre ses armes, ses boucliers*, & qu'*ils ne couperont point le bois dans les forêts, parce-qu'ils feront du feu de ces armes pendant sept années*, regarde, selon plusieurs Interpretes, tous ceux d'Israel qui se joignirent aux Machabées pour défendre la cause de Dieu & les interêts de la vraie Religion : car ils devinrent riches par les dépouilles de leurs ennemis, & ils firent à Dieu un sacrifice de leurs armes, comme pour lui protester qu'ils lui étoient redevables de leur victoire. Ou bien on peut dire encore, qu'ils en trouverent une si prodigieuse quantité, que comme ils ne mettoient point leurs forces dans la multitude de leurs trou-

Synops.

pes, mais dans le secours de Dieu, ils aimerent mieux s'en servir pour les brûler selon leurs besoins pendant plusieurs ans, exprimés selon la maniere des Hebreux, par ce nombre de *sept années*, que non pas de les reserver & d'en faire des magazins.

. 11. 12. En ce jour-là je donnerai à Gog dans Israel un lieu célebre pour lui servir de sepulcre, qui est la vallée des passans, à l'orient de la mer, où tous ceux qui passeront seront frappés d'étonnement, &c.

Ces ennemis de mon peuple s'attendront de posséder son payis comme leur propre héritage. Mais ils seront bien trompés dans leurs vaines espérances, puisqu'au-lieu d'un héritage ils y trouveront *un sepulcre* que *je leur donnerai* moi-même en les livrant à la mort, & qui deviendra *célebre* par le grand nombre des morts. Quelques-uns croyent que le Prophete parle ici principalement de la victoire que Simon, l'un des freres de Judas Machabée, remporta sur les nations infidelles dans la Galilée. Mais il peut bien y parler aussi de toutes celles que Judas & Jonathas remporterent dans le même-tems au payis de Galaad, où ils défirent un nombre prodigieux d'ennemis, & prirent une grande quantité de dépouilles. *Tous* furent alors, comme il est marqué ici, *frappés d'étonnement*, en voyant cette multitude d'infideles mis à mort par un petit nombre d'Israélites. Et l'on ne pouvoit assez admirer la grandeur de Dieu, qui confondoit la fierté de ces troupes orgueilleuses, en les livrant à l'épée de ses fideles serviteurs, & donnant leurs corps en proye aux bêtes farouches.

Synopf. 1. Mach. 5. 21.

. 16. Or la ville recevra le nom d'Amona, &c.

Ceci s'explique differemment par les Interpretes. Le mot d'*Amona* signifie multitude. Et ainsi les uns disent que la ville qui étoit voisine de la vallée dont il est parlé ici, recevroit ce nom, pour marquer la multitude des corps morts qui y seroient enterrés. Les autres prétendent que par *la ville* on doit entendre en ce lieu Jerusalem, qu'on nommoit la ville par excellence, comme étant la capitale des Juifs & le centre de la Religion Judaïque, & qu'ainsi le sens de ce passage est celui-ci: Que la ville de Jerusalem acquerroit un grand nom, c'est-à-dire une grande gloire par la multitude de ses ennemis qui auroient été tués & ensevelis dans cette vallée. Comment tout ce que disent les Auteurs sur ce sujet, doit être plutôt regardé comme des conjectures que comme des explications certaines, nous passons ces choses légerement, laissant à ceux qui ont une connoissance plus exacte de la langue sainte, à les pénetrer avec une plus grande lumiere.

Synops.

℣. 17. 18. *Venez toutes ensemble, hâtez-vous, accourez de toutes parts à la victime que je vous immole, à cette grande victime qui a été égorgée sur les montagnes d'Israel, &c.*

Nous voyons une expression toute semblable dans l'Apocalypse, où S. Jean témoigne, qu'il vit dans le soleil un Ange qui cria à haute voix, en disant à tous les oiseaux qui voloient au milieu des airs: Venez & assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu, pour manger la chair des Rois, la chair des Officiers de guerre, la chair des Puissans, la chair des chevaux & de ceux qui sont montés dessus, & la chair de tous les hommes libres & esclaves, petits & grands. Et je vis, ajoute-t-il, la bête &

Apoc. 17. &c.

les Rois de la terre, & leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui étoit monté sur le cheval blanc, & à son armée. Et la bête fut prise... & le reste fut tué par l'épée, & tous les oiseaux du ciel se soûlerent de leur chair.

Ce souper de Dieu, auquel il invite *tous les oiseaux qui volent dans l'air* & *toutes les bêtes de la terre*, est bien different de celui dont il est parlé peu auparavant dans le même livre de l'Apocalypse, lorsqu'il fut dit à S. Jean : *Ecrivez : Heureux* Ibid, v. 9. *ceux qui ont été appellés au souper des noces de l'Agneau.* Voilà sans doute deux soupers de Dieu bien opposés l'un à l'autre ; l'un où l'Agneau, c'est-à-dire JESUS-CHRIST immolé comme un agneau, se donne à nous comme une victime de son amour & de celui de son Pere, pour être notre divine nourriture, & pour nous rassasier de la même viande, qui est appellée le pain des Anges : l'autre où le Dieu d'Israel immolant à sa fureur comme des victimes de sa justice les ennemis de sa gloire & de son peuple, rend leurs corps la pâture des bêtes farouches & des oiseaux, & leurs ames la proye des démons.

Que si Dieu invite ainsi les bêtes & les oiseaux *à manger la chair des forts*, *à boire le sang des Princes de la terre*, *à se soûler de la chair grasse*, & *à s'enyvrer du sang des victimes* qu'*il leur devoit immoler* ; il ne faut pas néanmoins nous imaginer que ce soit un Dieu cruel, un Dieu sanguinaire, qui se plaise à faire du mal aux hommes. Mais après que ces hommes orgueilleux se sont élevés insolemment contre lui, qu'ils ont abusé du pouvoir qu'il leur a donné, & que semblables eux-mêmes à des bêtes carnacieres, ils ont dévoré ses

saints & accablé de mille maux son propre peuple; après enfin qu'ils se sont longtems mocqués de sa patience; lorsque l'heure de leur cruauté est passée, & que le moment de sa justice est arrivé, il n'est plus touché d'aucun sentiment de misericorde à leur égard, il les traite comme ils ont traité ses serviteurs, & il les regarde dans sa fureur comme des *victimes*, qui ne sont plus propres qu'à être *immolées*, & à devenir la proye des bêtes & des démons. Combien donc doivent trembler ceux qui employent toute leur puissance pour opprimer les petits? Ils se regardent maintenant comme ces *forts*, dont il est parlé ici. Ils sont *gras* & en bon point. Mais un jour viendra que *la chair de ces forts* & *le sang de ces victimes engraissées soûlera & enyvrera*, selon le langage de l'Ecriture, les ministres de la divine justice.

Quelle *table* & quel *souper*, ô Dieu très-juste, préparez vous contre tous les ennemis de votre gloire! Separez nous, s'il vous plaît, par vôtre misericorde, du nombre de ces malheureuses victimes, & rendez-nous dignes par votre grace d'être *appellés aux noces de l'Agneau divin*, en nous donnant principalement votre charité, sans laquelle on est rejetté de ce celeste banquet, qui n'est que pour ceux qui sont revêtus de cette robe nuptiale.

℣. 23. *Les peuples sçauront alors que la maison d'Israel sera devenue captive par son iniquité, parcequ'ils m'avoient abandonné, & que je leur avois caché mon visage, &c.*

Les infideles auroient pu douter auparavant, si ce n'étoit point par leur propre force qu'ils avoient vaincu Israel. Mais après que Dieu aura fait cette

justice éclatante de ses ennemis, tous les peuples demeureront convaincus que c'étoit l'iniquité même d'Israel qui l'avoit livré à ses ennemis, & que s'ils fussent demeurés fideles à Dieu, il ne leur eût point *caché son visage*; c'est à-dire, qu'il n'eût point cessé de leur être favorable. Dieu cacha donc son visage à Israel, *parcequ'Israel l'avoit* lui-même, comme il le dit, *abandonné*: car Dieu ne nous abandonne qu'après que nous l'avons quitté les premiers: *Numquam deserit, nisi priùs ipse deseratur*, dit S. Augustin. Ainsi les Israélites le quitterent du tems des Machabées, lorsque plusieurs, au mépris de sa sainte loi, & pour plaire à des Rois payens, passerent de la vraie Religion aux superstitions des infideles. Dieu voulant donc les punir s'éloigna d'eux; ce qu'il entend lorsqu'il dit, qu'*il leur cacha son visage*. Et en même-tems il les livra à Antiochus, cette *racine de peché*, comme l'appelle l'Ecriture. Or que pouvoient esperer ceux à qui Dieu avoit soustrait la lumiere de son visage, & qui se trouvant par-consequent dans les ténebres, ne savoient ni où ils étoient, ni par où ils devoient marcher? Mais après que Dieu *les eut traités*, comme il dit, *selon leur impureté & leur crime*, & eût *détourné son visage d'eux*; & après qu'il eut aussi *établi sa gloire parmi les nations*, en leur faisant *ressentir à leur tour la pesanteur de sa main toutepuissante*; il se retourna vers son peuple, & le délivra du joug de ces infideles, *devenant jaloux* de la gloire *de son saint Nom*, qu'ils blasphemoient comme s'il n'eût pu sauver un peuple qui l'invoquoit.

Synops. 1. Mach. 1. 12. & c.

Ibidem. v. 11.

v. 21.

Ce n'étoit donc point à leur propre force que les ennemis du peuple de Dieu devoient attribuer

les victoires qu'ils avoient gagnées sur lui. Et ce ne fut point non plus à son mérite propre qu'Israel fut obligé de sa délivrance. Mais comme *l'iniquité d'Israel le rendit captif* de ceux qui le haïssoient ; *la compassion qu'eut* le Seigneur *pour la maison de Jacob*, & *la jalousie* dont il fut touché *pour la gloire de son saint Nom*, fut aussi la cause qui le porta à *le retirer de son esclavage* : tant il est vrai que l'homme peut bien par lui-même procurer sa perte, mais que Dieu seul peut le sauver lorsqu'il s'est perdu.

v. 23. Ibid.

℣. 24. &c. *Je ramenerai maintenant les captifs de Jacob, j'aurai compassion de toute la maison d'Israel, &c.*

Ceux qui expliquent de l'antechrist tout ce qui est dit dans ces deux chapitres de Gog & de Magog, disent que l'on doit aussi entendre de la conversion finale des Juifs, & de leur réunion dans le sein de la sainte Eglise, ce que le Seigneur dit ici : Qu'*il ramenera les captifs de Jacob*, que *les ayant rassemblés des payis de leurs ennemis, il sera sanctifié au milieu d'eux* ; *& qu'il ne leur cachera plus son visage, parcequ'il répandra son Esprit sur toute la Maison d'Israel.* Nous ne nous opposons point à cette explication qui semble assez naturelle. Mais peutêtre qu'il est aussi naturel de regarder ce même sens comme ayant été figuré par un autre qui paroît encore plus litteral. Car il semble que Dieu parle ici principalement du miracle par lequel il délivra Israel, soit de la captivité de Babylone, soit de la tyrannie d'Antiochus & des autres Rois de Syrie, soit enfin de l'esclavage du démon, lorsqu'au jour de la Pentecôte *il les rassembla de diverses payis*, & fut véritablement

sanctifié au milieu d'eux devant plusieurs nations, ayant *répandu* alors *son Esprit* avec plénitude *sur toute la maison d'Israel*, c'est-à dire sur tous ceux qui appartiennent véritablement à Israel. Car c'est ce que l'Ecriture nous apprend être arrivé à la descente du Saint-Esprit sur l'Eglise de Jerusalem, où il se trouva, dit le Texte sacré des Juifs Act. 2. 5. &c.
religieux & craignans Dieu de toutes les nations qui sont sous le ciel.

Mais, comme on l'a dit, rien n'empêche qu'on ne puisse encore regarder la délivrance derniere des Juifs obstinés & infideles, qui selon la créance commune de l'Eglise doit arriver à la fin du monde, comme ayant été aussi figurée & enfermée dans ces paroles du Prophete. Heureux donc le peuple à qui Dieu promet de *ne lui plus cacher son visage*. Il a promis à l'Eglise, en parlant à ses Apôtres, de lui être toujours présent par la lumiere de sa protection & de sa grace. Mais enfin il ne v. 29.
nous montre son visage pendant cette vie que *d'une maniere* bien *imparfaite*. *Nous ne le voyons* Matth. 28. 20.
maintenant, dit S. Paul, *que comme en un miroir & en des énigmes*. Ainsi proprement ce ne sera qu'en l'autre monde que Dieu *ne nous cachera plus* 1. Cor. 13. 12.
son visage; puisque, comme dit le même Apôtre, ce sera alors que *nous le verrons face à face*, & que *nous le connoîtrons, comme nous serons nous-même connus de lui*.

CHAPITRE XL.

1. IN vigesimo quinto anno transmigrationis no-	1. LA vingt-cinquiéme année de notre captivité, au commencement de l'année, L'an du monde 3430.

le dixiéme du mois, quatorze ans après la ruine de la ville de Jerusalem, ce jour-là même la main du Seigneur fut sur moi, & il me mena à Jerusalem.

stræ, in exordio anni, decima mensis, quartodecimo anno postquam percussa est civitas: in ipsa hac die facta est super me manus Domini, & adduxit me illuc.

2. Il me mena en une vision divine au payis d'Israel, & il me mit sur une fort haute montagne, sur laquelle étoit comme le bâtiment d'une ville qui étoit tournée vers le Midi.

2. In visionibus Dei adduxit me in terram Israel, & dimisit me super montem excelsum nimis; super quem erat quasi ædificium civitatis vergentis ad Austrum.

3. Il me fit entrer en ce bâtiment; & je rencontrai d'abord un homme dont le regard brilloit comme de l'airain *étincelant*. Il tenoit d'une main un cordeau de fin lin; il portoit dans l'autre une canne pour mesurer, & il se tenoit devant la porte.

3. Et introduxit me illuc: & ecce vir, cujus erat species quasi species æris, & funiculus lineus in manu ejus, & calamus mensuræ in manu ejus: stabat autem in porta.

4. Cet homme me parla, & me dit: Fils de l'homme, voyez bien de vos yeux, écoutez bien de vos oreilles, & gravez dans votre cœur *&* dans votre esprit tout ce que je vais vous montrer; parcequ'on vous a amené ici pour vous le faire voir; & annoncez à la maison d'Israel tout ce que vous avez vû.

4. Et locutus est ad me idem vir: Fili hominis, vide oculis tuis, & auribus tuis audi, & pone cor tuum in omnia, quæ ego ostendam tibi: quia ut ostendantur tibi adductus es huc: annuntia omnia, quæ tu vides, domui Israel.

5. En même-tems je vis audehors une muraille qui envi-

5. Et ecce murus forinsecus in circuitu

domus undique, & in manu viri calamus mensuræ sex cubitorum, & palmo : & mensus est latitudinem ædificii calamo uno, altitudinem quoque calamo uno.

ronnoit la maison de tous côtés ; & cet homme tenant à la main une canne pour mesurer, qui avoit six coudées & une palme de long, mesura la largeur de la muraille qui étoit d'une toise, & la hauteur qui étoit aussi d'une toise.

6. Et venit ad portam, quæ respiciebat viam orientalem, & ascendit per gradus ejus : & mensus est limen portæ calamo uno latitudinem, id est limen unum calamo uno in latitudine :

6. Il vint ensuite à la porte qui regardoit vers l'orient, & il y monta par les degrés. Il mesura le seuil de la porte qui avoit une toise de largeur, c'est-à-dire que le seuil étoit large d'une toise.

7. & thalamum uno calamo in longum, & uno calamo in latum : & inter thalamos, quinque cubitos:

7. Il mesura aussi les chambres, qui avoient une toise de long & une toise de large ; & il y avoit cinq coudées entre les chambres.

8. & limen portæ juxta vestibulum portæ intrinsecus, calamo uno.

8. Le seuil de la porte près du vestibule au-dedans de la porte avoit une toise.

9. Et mensus est vestibulum portæ octo cubitorum, & frontem ejus duobus cubitis : vestibulum autem portæ erat intrinsecus.

9. Il mesura le vestibule de la porte, qui avoit huit coudées, & le frontispice qui en avoit deux. Le vestibule de la porte étoit au-dedans.

10. Porrò thalami portæ ad viam orientalem, tres hinc & tres inde : mensura una trium, & mensu-

10. La porte qui regardoit vers l'orient avoit trois chambres d'un côté, & trois chambres d'un autre, & les trois

chambres & les trois frontiſpices des deux côtés étoient d'une même meſure.

11. Il meſura la largeur du ſeuil de la porte, qui étoit de dix coudées, & la longueur de la porte qui étoit de treize coudées.

12. Il y avoit devant les chambres un rebord d'une coudée; une coudée finiſſoit ces rebords qui ſe répondoient; & les chambres d'un côté & d'autre étoient de ſix coudées.

13. Il meſura la porte depuis le toit d'une chambre juſqu'au toit de l'autre, qui étoit de la largeur de vingt-cinq coudées; & les portes des chambres étoient vis-à-vis l'une de l'autre.

14. Il fit des frontiſpices de ſoixante coudées, & il ajouta aux frontiſpices le veſtibule de la porte qui regnoit tout autour.

15. Devant la face de la porte qui s'étendoit juſqu'à la face du veſtibule de la porte interieure, il y avoit cinquante coudées.

16. Et des fenêtres de biais aux chambres & aux frontiſpices qui étoient au-dedans de la porte tout autour d'un côté

ra una frontium ex utraque parte.

11. Et menſus eſt latitudinem liminis portæ, decem cubitorum; & longitudinem portæ, tredecim cubitorum:

12. Et marginem ante thalamos cubiti unius: & cubitus unus finis utrinque: thalami autem, ſex cubitorum erant hinc & inde.

13. Et menſus eſt portam à tecto thalami, uſque ad tectum ejus, latitudinem viginti quinque cubitorum: oſtium contra oſtium.

14. Et fecit frontes per ſexaginta cubitos, & ad frontem atrium portæ undique per circuitum.

15. Et ante faciem portæ, quæ pertingebat uſque ad faciem veſtibuli portæ interioris, quinquaginta cubitos.

16. Et feneſtras obliquas in thalamis, & in frontibus eorum, quæ erant intra portam

tam undique per circuitum : similiter autem erant & in vestibulis fenestræ per gyrum intrinsecus, & ante frontes pictura palmarum :

& d'autre. Il y avoit aussi audedans des vestibules des fenêtres tout autour, & devant les frontispices des palmes peintes.

17. Et eduxit me ad atrium exterius, & ecce gazophylacia, & pavimentum stratum lapide in atrio per circuitum : triginta gazophylacia in circuitu pavimenti.

17. Il me mena aussi au parvis de dehors, où je vis des chambres ; & le parvis étoit pavé de pierres de tous côtés, & il y avoit trente chambres autour du pavé ;

18. Et pavimentum in fronte portarum, secundum longitudinem portarum erat inferius.

18. & le pavé au frontispice des portes étoit plus bas, selon la longueur des portes.

19. Et mensus est latitudinem à facie portæ inferioris usque ad frontem atrii interioris extrinsecus, centum cubitos ad Orientem, & ad Aquilonem.

19. Et il mesura la largeur depuis la face de la porte d'enbas jusqu'au frontispice du parvis intérieur par le dehors, & il y avoit cent coudées vers l'Orient & vers l'Aquilon.

20. Portam quoque, quæ respiciebat viam Aquilonis atrii exterioris, mensus est tam in longitudine, quàm in latitudine.

20. Il mesura aussi la longueur & la largeur de la porte du parvis exterieur qui regardoit vers l'Aquilon.

21. Et thalamos ejus tres hinc, & tres inde : & frontem ejus, & vestibulum ejus secundum mensuram portæ prioris,

21. Et ses chambres, dont il y en avoit trois d'un côté & trois d'un autre, & son frontispice & son vestibule selon la mesure de la premiere porte, & il y avoit

cinquante coudées de long & vingt-cinq coudées de large.

22. Ses fenêtres, son vestibule & sa sculpture étoient de la même mesure que celle de la porte qui regardoit vers l'Orient; on y montoit par sept degrés, & il y avoit au-devant un vestibule.

23. Et la porte du parvis intérieur étoit vis-à-vis de l'autre porte du côté de l'Aquilon & du côté de l'Orient: & ayant mesuré l'espace d'une porte à l'autre, il y trouva cent coudées.

24. Il me mena aussi vers le Midi, & je vis une porte qui regardoit vers le Midi; il en mesura le frontispice & le vestibule qui étoient de même mesure que les autres.

25. Et ses fenêtres avec les vestibules autour étoient comme les autres fenêtres; elles avoient cinquante coudées de long & vingt-cinq coudées de large.

26. On y montoit par sept degrés. Le vestibule étoit de-

quinquaginta cubitorum longitudinem ejus, & latitudinem viginti quinque cubitorum.

22. Fenestræ autem ejus, & vestibulum, & sculpturæ secundum mensuram portæ, quæ respiciebat ad Orientem, & septem graduum erat ascensus ejus, & vestibulum ante eam.

23. Et porta atrii interioris contra portam aquilonis, & orientalem: & mensus est à porta usque ad portam centum cubitos.

24. Et eduxit me ad viam australem, & ecce porta, quæ respiciebat ad austrum: & mensus est frontem ejus, & vestibulum ejus, juxta mensuras superiores.

25. Et fenestras ejus, & vestibula in circuitu, sicut fenestras ceteras: quinquaginta cubitorum longitudine, & latitudine viginti quinque cubitorum.

26. Et in gradibus septem ascendebatur

ad eam : & vestibulum ante fores ejus, & cælatæ palmæ erant, una hinc, & altera inde in fronte ejus.

vant la porte ; & il y avoit au frontispice des palmes de sculpture, une d'un côté, & l'autre de l'autre.

27. Et porta atrii interioris in via australi : & mensus est à porta usque ad portam in via australi, centum cubitos.

27. Et la porte du parvis intérieur étoit du côté du Midi ; & ayant mesuré l'espace d'une porte jusqu'à l'autre du côté du Midi il trouva cent coudées.

28. Et introduxit me in atrium interius ad portam australem : & mensus est portam juxta mensuras superiores.

28. Il me fit entrer aussi dans le parvis intérieur à la porte du Midi, il prit la mesure de la porte comme celle des autres.

29. Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus eisdem mensuris : & fenestras ejus, & vestibulum ejus in circuitu, quinquaginta cubitos longitudinis, & latitudinis viginti-quinque cubitos.

29. Il prit aussi les mêmes mesures de la chambre, du frontispice, du vestibule, des fenêtres & du vestibule tout autour, & il trouva cinquante coudées de long, & vingt-cinq de large.

30. Et vestibulum per gyrum longitudine viginti-quinque cubitorum & latitudine quinque cubitorum.

30. Le vestibule qui regnoit tout autour avoit vingt-cinq coudées de long & cinq de large.

31. Et vestibulum ejus ad atrium exterius, & palmas ejus in fronte : & octo gradus erant, quibus ascendebatur per eam.

31. Le vestibule alloit au parvis extérieur ; & il y avoit des palmes au frontispice, & huit degrés pour y monter.

32. Et introduxit me in atrium interius

32. Puis il me fit entrer dans le parvis intérieur par le chemin

qui regarde l'Orient, & il mesura la porte selon les mesures dont nous avons déja parlé.

per viam orientalem : & mensus est portam secundum mensuras superiores.

33. Il en mesura la chambre, le frontispice & le vestibule, comme il est dit auparavant ; les fenêtres aussi & le vestibule tout autour, qui avoient cinquante coudées de longueur & vingt-cinq de largeur.

33. Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, sicut suprà : & fenestras ejus, & vestibula ejus in circuitu, longitudine quinquaginta cubitorum, & latitudine vigintiquinque cubitorum.

34. Et il mesura son vestibule qui regardoit le parvis exterieur, & il y avoit des palmes de côté & d'autre qui étoient gravées au frontispice, & on y montoit par huit degrés.

34. Et vestibulum ejus, id est, atrii exterioris : & palmæ cælatæ in fronte ejus hinc & inde : & in octo gradibus ascensus est.

35. Il me mena ensuite vers la porte qui regardoit l'Aquilon, & il en prit les mesures comme il avoit fait les précedentes.

35. Et introduxit me ad portam, quæ respiciebat ad Aquilonem : & mensus est secundum mensuras superiores.

36. Il en mesura la chambre, le frontispice, le vestibule & les fenêtres tout autour, qui avoient cinquante coudées de long & vingt-cinq de large.

36. Thalamum ejus, & frontem ejus, & vestibulum ejus, & fenestras ejus per circuitum, longitudine quinquaginta cubitorũ, & latitudine vigintiquinque cubitorum.

37. Son vestibule regardoit vers le parvis extérieur, & il y avoit de côté & d'autre des palmes gravées au frontispice, & on y mon-

37. Et vestibulum ejus respiciebat ad atrium exterius, & cælatura palmarum in fronte ejus hinc & inde : & in octo gradi-

bus ascensus ejus.

toit par huit degrés.

38. Et per singula gazophylacia ostium in frontibus portarum: ibi lavant holocaustum.

38. Et en chaque chambre du tresor il y avoit une porte au frontispice de l'entrée. C'étoit-là qu'ils lavoient l'holocauste.

39. Et in vestibulo portæ, duæ mensæ hinc, ut immoletur super eas holocaustum, & pro peccato, & pro delicto.

39. Au vestibule de la porte il y avoit deux tables d'un côté & deux tables de l'autre, afin d'y immoler les holocaustes pour les pechés & pour les fautes.

40. Et ad latus exterius, quod ascendit ad ostium portæ, quæ pergit ad Aquilonem, duæ mensæ: & ad latus alterum ante vestibulum portæ, duæ mensæ.

40. Et au côté de dehors qui monte vers l'entrée de la porte qui regarde vers l'Aquilon, il y avoit deux tables; & de l'autre côté devant le vestibule de la porte il y en avoit encore deux.

41. Quatuor mensæ hinc, & quatuor mensæ inde: per latera portæ octo mensæ erant, super quas immolabant.

41. Quatre tables d'un côté & quatre tables de l'autre au côté de la porte, qui étoient en tout huit tables, sur lesquelles on immoloit les sacrifices.

42. Quatuor autem mensæ ad holocaustum, de lapidibus quadris extructæ: longitudine cubiti unius & dimidii: & latitudine cubiti unius & dimidii, & altitudine cubiti unius: super quas ponant vasa, in quibus immolatur holocaustum & victima.

42. Les quatre tables pour l'holocauste étoient faites de pierres carrées qui avoient une coudée & demie de long, une coudée & demie de large, & une coudée de hauteur; & on mettoit dessus les vases où l'on immoloit l'holocauste & la victime.

43. Elles avoient un bord d'une palme qui se courboit en dedans tout autour, & on mettoit sur les tables les chairs de l'oblation.

44. Au-dehors de la porte intérieure il y avoit les chambres des Chantres au parvis intérieur, qui étoit à côté de la porte qui regarde vers l'Aquilon. Leur face étoit tournée vers le Midi. Il y en avoit une à côté de la porte Orientale qui regardoit vers l'Aquilon.

45. Et cet homme me dit : Cette chambre qui regarde le Midi sera pour les Prêtres qui veillent à la garde du temple :

46. Et cette autre chambre qui regarde vers l'Aquilon sera pour les Prêtres qui veillent pour le ministere de l'Autel. Ceux-ci sont les fils de Sadoc, qui sont ceux d'entre les enfans de Levi qui s'approchent du Seigneur pour le servir.

47. Il mesura aussi le parvis qui avoit cent coudées de long, & cent coudées de large en quarré, & l'Autel qui étoit devant la face du temple.

43. Et labia earum palmi unius, reflexa intrinsecus per circuitum : super mensas autem carnes oblationis.

44. Et extra portam interiorē, gazophylacia Cantorum in atrio interiori, quod erat in latere portæ respicientis ad Aquilonem : & facies eorum contra viam australem, una ex latere portæ Orientalis, quæ respiciebat ad viam Aquilonis.

45. Et dixit ad me : Hoc est gazophylacium, quod respicit ad viam Meridianam, sacerdotum erit qui excubant in custodiis templi.

46. Porro gazophylacium, quod respicit ad viam Aquilonis, sacerdotum erit, qui excubant ad ministerium altaris ; isti sunt filii Sadoc, qui accedunt de filiis Levi ad Dominum ut ministrent ei.

47. Et mensus est atrium longitudine centum cubitorum, & latitudine centum cubitorum per quadrum : & altare ante faciem templi.

48. Et introduxit me in vestibulum templi: & mensus est vestibulum quinque cubitis inde: & latitudinem portæ trium cubitorum hinc, & trium cubitorum inde.

48. Il me fit entrer dans le vestibule du temple, & il en mesura l'entrée qui avoit cinq coudées d'un côté & cinq coudées de l'autre, & la largeur de la porte qui avoit trois coudées d'un côté & trois coudées de l'autre.

49. Longitudinem autem vestibuli viginti cubitorum & latitudinem undecim cubitorum, & octo gradibus ascendebatur ad eam. Et columnæ erant in frontibus; una hinc, & altera inde.

49. Le vestibule avoit vingt coudées de long & onze de large, & on y montoit par huit degrés. Il y avoit au front deux colonnes, une d'un côté, & l'autre d'un autre.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. *Quatorze ans après la ruine de la ville de Jerusalem.... la main du Seigneur fut sur moi, & il me mena à Jerusalem. Il me mena en une vision divine au payis d'Israel, & il me mit sur une fort haute montagne, &c.*

Comme le Seigneur a représenté auparavant sous la figure de la résurrection d'une multitude d'os dispersés dans une campagne, le rétablissement du peuple Juif, qui étoit alors captif, & répandu dans les payis étrangers; il promet ici sous la figure de cette ville & de ce temple qu'il va décrire, la réparation de Jerusalem & du temple, qui avoient été détruits & brûlés par les Babyloniens; afin que le renversement du royaume de Juda ayant été figuré par la *chaudiere toute en feu*, qui parut à Jerusalem *venir du côté d'Aquilon*, & cette pré- *Hieron.* *Jerem. 1. 13.*

diction ayant été reconnue véritable par l'événement ; la certitude que l'on avoit du passé servit, dit S. Jerôme, à convaincre de la vérité de cette nouvelle prédiction touchant le rétablissement futur du temple, représenté en figure aux yeux d'Ezechiel : *Ut sicut captivitatem & eversionem, olla succensa à facie Aquilonis monstraverat typus, & prophetiæ veritas opere comprobata est : ita ex præteritorum fide, futuræ ædificationis veritas vaticinio probaretur.*

4. Reg. 24. 8. Vingt-cinq ans s'étant donc passés depuis qu'Ezechiel avoit été emmené captif à Babylone avec Jechonias, Roi de Juda, & y ayant quatorze ans que la ville de Jerusalem avoit été ruinée par Nabuchodonosor ; *la main du Seigneur fut sur ce Prophete, pour le mener à Jerusalem en une vision divine* ; ce que S. Jerôme explique de cette sorte : Qu'étant de corps à Babylone, il fut transporté par une divine vertu en esprit & en vision *dans le pays d'Israel*, & sur une haute montagne, qui étoit celle de Moria, où il vit, dit l'Ecriture, *comme un édifice semblable à une ville* ; c'est-à-dire, que le temple qu'il y vit lui parut comme une ville, & que ce fut pour cela qu'il lui en donna le nom. Il est remarqué aussi, qu'il le vit *du côté du midi*, parcequ'il venoit de Babylone, & que l'Ecriture nous représente toujours cette ville comme étant au septentrion à l'égard de la Judée.

Synops. C'est le sentiment de quelques Auteurs, que ce temple, tel qu'il est décrit dans toute la suite, est le même qui fut détruit par Nabuchodonosor ; & que Dieu le représenta aux yeux du Prophete, non seulement, comme on l'a dit, pour assurer le peuple Juif que ce temple seroit un jour rétabli ; mais

encore afin qu'étant revenus de captivité ils le rebâtissent, sur ce modele autant qu'il seroit en leur pouvoir : car en effet la grande précipitation avec laquelle ils travaillerent à ce second temple, & le peu d'or & d'argent qu'ils avoient en comparaison de Salomon, furent cause qu'il parut beaucoup inférieur au premier. Que si l'on objecte que la description qu'en fait ici l'Ecriture ne se rapporte point tout-à-fait à celle du temple de Salomon, on répond que tant de Rois, qui avoient tenu successivement son Royaume, ajoûterent ou changerent plusieurs choses à ce temple. Ainsi toutes ces additions & ces changemens ne sont point prescrits ici.

Hieron. Ioseph. antiquit. 11. 4.

Mais les Interpretes conviennent tous avec S. Jerôme & S. Gregoire, que ce temple en forme de ville, qui fut montré en vision à Ezechiel, figuroit d'une maniere toute singuliere l'Eglise de JESUS-CHRIST, ce temple auguste de la loi & cette sainte cité dont S. Jean dans l'Apocalypse fait aussi la description, lorsqu'il dit, Qu'un Ange *le transporta* (comme Ezechiel) *sur une grande & haute montagne, & lui montra la grande ville, la sainte Jerusalem qui descendoit du ciel* venant *de Dieu*; & qui *étoit*, aussi-bien que celle qui est décrite en ce lieu, *environnée d'une muraille*; & lorsqu'il ajoûte, que *celui qui lui parloit avoit une canne d'or pour mesurer la ville, les portes & la muraille* : ce qui revient tout-à-fait à ce qui est dit dans cette vision d'Ezechiel par ces paroles suivantes :

℣. 3. 4. *Il me fit entrer en ce bâtiment; & je rencontrai d'abord un homme dont le regard brilloit comme l'airain* le plus luisant. *Il tenoit d'une main un cordeau de fin lin; il portoit de l'autre*

une canne pour mesurer, &c.

Saint Jerôme regardant ce bâtiment avec des yeux tout spirituels, comme l'image de l'Eglise de JESUS-CHRIST, qui se bâtit encore tous les jours, dit, en la personne de ses Saints : *Templum mysticum nos ad Christi referimus Ecclesiam, & quotidie in sanctis ejus ædificari cernimus* ; témoigne que l'Esprit de Dieu nous y représente les grands & ineffables mysteres de notre Religion : *Super montem urbis ædificatæ templum extruitur, & incredibilia Ecclesiæ sacramenta panduntur.* Mais reconnoissant en même-tems l'obscurité presque impénétrable dont ils sont enveloppés, il ne craint pas de confesser ouvertement son peu de lumiere pour les pouvoir découvrir. Il déclare même qu'il crut d'abord qu'il étoit plus avantageux de ne rien dire du tout sur un sujet si profond que d'entreprendre d'en parler d'une maniere qui n'en fût pas digne : *Apertè imperitiam confitemur, melius arbitrantes interim nihil quàm parum dicere.*

Hieron. in Ezech. c. 34. &c. 40

Id in c. 39 Ezech. in fine.

Cependant l'ardeur que sainte Eustochie faisoit paroître pour l'intelligence de l'Ecriture, lui fit changer la forte résolution qu'il avoit prise de se taire sur ce sujet. Et ne pouvant résister à ses prieres il entreprit, comme il le dit, de proposer seulement ses conjectures, en renvoyant les lecteurs à de plus habiles que lui, s'ils vouloient connoître le sens véritable de toute cette description du temple ; *Illud in explanatione templi tota libertate denuntio, ut si qui veritatem desiderat, quærat eam ab aliis. Nos autem ea, quæ in opere difficillimo possumus suspicari, simpliciter confitemur.*

Id præf. in Comment. 12. Ezech.

Cet aveu d'un Prêtre si éclairé nous suffit sans doute pour nous empêcher de vouloir pénetrer

trop curieusement dans des mysteres si cachés C'est assez pour nous d'imiter son humilité & de suivre son exemple. »Par tout, dit ce Saint, où l'œil du cœur commence à s'ouvrir, & où il me semble que j'entrevois quelque chose, & qu'ayant découvert l'Epoux, je m'écrie avec l'Epouse, *J'ai trouvé celui que cherchoit mon ame*; je me trouve accablé par l'obscurité de la parole de Dieu; l'Epoux s'échappe d'entre mes mains; mes yeux sont comme frappés d'aveuglement; & je me sens obligé de m'écrier avec l'Apôtre: *O profondeur de la sagesse & de la science de Dieu! Que ses jugemens sont impénétrables, & ses voies incompréhensibles!* J'avoue donc avec simplicité, ajoûte-t-il, que je ne m'ingere point témerairement d'expliquer le temple d'Ezechiel, dont on n'a osé parler durant tant de siecles: mais que je veux simplement représenter avec une humble foi, & dans la crainte de Dieu les conjectures de mon esprit; afin que si j'offre seulement des peaux pour la construction du tabernacle du Seigneur, d'autres qui seront plus riches que moi offrent de l'argent, ou de l'or, ou des pierres précieuses, selon qu'ils seront plus ou moins capables. «

Hieron. in Ezech. 40.
Cantic. 1. 4.
Rom. 11. 33.

C'est dans cette vûe qu'on proposera aussi le peu de choses qu'on a à dire sur le sujet de ce temple, laissant à ceux qui sont plus riches en science & en piété, à en donner une plus ample explication. Disons donc d'abord que cet *homme d'un regard brillant comme de l'airain* poli, qui parut à Ezechiel, peut nous figurer JESUS-CHRIST, qui devoit bâtir le nouveau temple de son Eglise *sur une haute montagne*, à cause de l'élevation de cette Eglise au-dessus de tout ce qu'il y a de terrestre,

& au-dessus de la Synagogue, & de toutes les autres sectes, soit des Philosophes ou des hérétiques. Il a un regard brillant, à cause de l'éclat de sa vérité & de sa divinité. Et cet éclat n'est pas accompagné de la fragilité du verre, mais de l'inflexibilité de l'airain, qui brise & met en poudre tout ce qui voudroit s'y opposer.

Cet homme *se tenoit devant la porte*; parceque c'est JESUS-CHRIST qui est lui-même la porte, comme il le déclare dans l'Evangile, & qu'il est impossible d'entrer autrement que par lui dans cette ville bienheureuse. Il avoit *un cordeau de lin & une canne d'or*; peutêtre pour nous marquer que tout ce qui fait vraiment partie de la structure de ce saint temple, doit être comme *mesuré* & reglé par la charité figurée souvent par l'or dans les Ecritures; & qu'il n'y entre aussi rien que de pur, ce qui peut être signifié par le fin lin. Et c'est en effet ce que S. Jean a déclaré en parlant de la céleste Jerusalem, qu'*il ne pourra y entrer rien de souillé*. Tout ce qu'on dit à Ezechiel pour l'engager à *bien regarder*, à *bien écouter*, & à *graver dans son cœur & dans son esprit*, ce qu'on lui alloit montrer, lui tenoit lieu aussi-bien qu'à nous d'avertissement, qu'une telle vision ne devoit pas se terminer à la simple curiosité; mais qu'elle étoit d'une part de la derniere consequence, & que de l'autre elle demandoit une attention extraordinaire, tant du *cœur* que de *l'esprit*, pour pouvoir être comprise.

Joan. 10. 9.

Apoc. 21. 27.

℣. 5. *Je vis au-dehors une muraille qui environnoit la maison de tous côtés, &c.*

Comme il n'y a point de ville qui ne soit fermée par une muraille, ou par plusieurs qui la mettent en sureté & hors de l'insulte de ses ennemis, aussi

dans la description de la Cité sainte, qui est l'Eglise, l'Ecriture nous la represente comme environnée d'un *mur*; ce qui doit s'entendre d'une maniere spirituelle, ou de la protection toutepuissante du Dieu d'Israel, selon cette parole du Sage, que *le Nom du Seigneur est une très-forte tour*; ou des dons du Saint-Esprit, qui l'enrichissent & la rendent inaccessible aux démons, selon cette autre parole du même Sage, que *les trésors du riche l'environnent comme un mur très-fort*; ce qui n'est vrai proprement que des richesses toutes divines de l'Eglise, puisque celles de la terre sont plus capables d'exposer à quelque danger ceux qui les possedent, que de les défendre. Mais nous pouvons dire encore que cette muraille & cette enceinte de l'Eglise est son unité, hors laquelle on ne peut prétendre de se sauver : c'est sa foi, puisqu'on n'entre dans l'Eglise que par la foi, qui renferme comme dans son sein tous ses enfans. Or c'est JESUS-CHRIST qui *mesure cette muraille*; c'est-à-dire, que ni la raison, ni le caprice de l'esprit de l'homme n'est point la mesure ou la regle de la foi sainte de l'Eglise; mais que c'est celle que JESUS-CHRIST même y a établie par la verité de sa parole, & dont l'Eglise a été rendue la dépositaire & la gardienne par son Epoux.

Proverb. 18. 10.

Ibid. v. 11.

℣. 6. 7. &c. *Il vint ensuite à la porte qui regarde vers l'orient .... Il mesura le seuil de la porte... Il mesura aussi les chambres qui avoient une toise de long, & une toise de large, &c.*

S. Jerôme, après avoir expliqué le mieux qu'il a pu ce qui regarde le sens litteral de ces differentes mesures, avoue qu'il y trouve une si grande obscurité, qu'il devine plutôt qu'il n'éclaircit ce qui lui

paroît presque intelligible: *Hæc breviter divinantis magis quàm explanantis animo dixerimus, volentes juxta litteram obscuram & penè non apparentem adumbrare picturam.* Il dit ensuite, que S. Paul souhaitant aux Ephesiens une plus parfaite intelligence, afin qu'ils pussent entrer dans la connoissance des plus grands mysteres, prie Dieu qu'ils soient remplis
Ephes. 1. 18. &c. de la sagesse du Seigneur; *afin qu'étant enracinés & fondés dans la charité, ils pussent comprendre avec tous les Saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, & la profondeur* du mystere qu'il leur annonçoit: Que parlant encore aux mêmes Chré-
Ibid. c. 2. 20. tiens d'Ephese, il leur déclare, qu'*ils ont été édifiés sur le fondement des Apôtres & des Prophetes, dont* JESUS-CHRIST *est lui-même la principale pierre de l'angle, sur lequel tout l'édifice étant posé, s'éleve & s'accroît dans ses proportions, & sa symétrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur*, & qu'ainsi *ils entroient eux-mêmes dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de*
1. Petr. 2. 4. 5. *Dieu par le Saint Esprit.* Le même Pere ajoute encore: Que S. Pierre étant animé du même Esprit qui animoit S. Paul, usoit presque des mêmes termes que lui, lorsqu'il disoit aux fideles: « Que s'approchant du » Seigneur comme de la pierre vivante, qui bien que » rejettée des hommes, a été néanmoins choisie de » Dieu comme très-précieuse devant lui, ils en» troient eux-mêmes dans la structure de l'édifice » comme étant des pierres vivantes, pour compo» ser une maison spirituelle & un ordre de saints » Prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spiri» tuels qui lui fussent agréables par JESUS-CHRIST.

Il est clair par ces passages, continue le même Saint, que notre Seigneur & notre Sauveur, qui

est le vrai Architecte de l'Eglise, éprouve & examine les pierres qui peuvent être placées dans les fondemens du temple, ou dans le milieu, ou dans les lieux les plus élevés, comme étant d'une mesure plus petite; car les plus fortes & les plus solides sont celles qui soutiennent toutes les autres : *Non est enim parvi laboris, nec minimæ firmitatis impositos desuper lapides sustinere.* La *largeur* dont il est parlé dans les mesures de ce temple, ou de cette ville, peut signifier la charité, qui étend & qui élargit, pour le dire ainsi, le cœur, selon cette parole du prophete Roi : *J'ai couru dans la voie de vos commandemens, lorsque vous avez élargi mon cœur* : La *hauteur* peut nous marquer la droiture de l'esprit, *spiritum rectum*, un esprit droit qui s'éleve vers Dieu comme vers son centre, sans se courber vers les créatures. La *profondeur* nous figure admirablement l'humilité, qui doit être tout le fondement de l'édifice; comme en effet, c'est sur JESUS-CHRIST humilié & anéanti jusqu'à la mort de la croix, que *tout* ce saint *édifice est posé*, selon S. Paul. Enfin la *longueur* nous peut figurer la persévérance & la constance jusqu'à la fin dans les bonnes œuvres, puisque sans elle nulle pierre ne sera propre à faire partie de l'édifice éternel de la sainte Eglise ; n'y ayant que la fin seule qui couronne la vertu des Saints.

Psal. 118. 32. *Ps. 50.* *Ephes. 2. 21.*

C'est donc dans cette maison de Dieu que nous devons établir notre demeure en quelque état & en quelque lieu de la terre que nous nous trouvions, imitant celui qui disoit : *Je n'ai demandé qu'une seule chose au Seigneur, qui est que je puisse demeurer toute ma vie dans sa maison.* Mais il ne suffit pas d'y demeurer. Il faut encore travailler à l'em-

Ps. 26.

bellir & à l'orner. On le fera si l'on aime sincerement, comme le Prophete, l'embellissement de
Ps. 25. cette maison. Or celui-là ne l'aime pas qui la souille & qui la deshonore par ses actions, ou qui s'oppose par quelque secrette jalousie à ceux qui travaillent à en procurer la plus grande gloire.

v. 6. S. Jerôme fait cette refléxion sur ce qu'il est dit de cet homme qui apparut à Ezechiel : Qu'étant *venu à la porte qui regardoit vers l'orient, il y monta par des degrés;* Que l'on montoit à cette sainte cité, non par un degré seul, mais par plusieurs ; & que le nombre de ces degrés n'en est point marqué, afin que l'on juge mieux de la difficulté qui se trouve à y monter ; que quelque nombre de degrés qu'on s'y propose, l'on ait lieu de croire qu'il y en a encore davantage, puisque la chose nous est laissée dans le doute & l'incertitude : *Non per unum, sed per plures gradus, quorum siletur numerus, ut ascensionis appareat difficultas, & quoscumque gradus tibi proposueris, scias minùs esse ab eo quod dubium derelinquitur.*

℣. 32. *Et il me fit entrer dans le parvis interieur par la porte orientale ; & il mesura cette porte suivant toutes les dimensions qu'il avoit prises auparavant.*

Le Prophete a déja dit que l'Ange l'avoit con-
v. 28. duit à ce vestibule intérieur par la porte du midi. Et il témoigne présentement qu'il l'y fit encore entrer par la porte de l'orient, où il trouva les mêmes dimensions qu'aux autres : ce qui semble nous marquer que l'on entre de tous les côtés dans la Jerusalem céleste, ou dans l'Eglise de la terre,
Apoc. 21. 13. selon qu'il est dit dans l'Apocalypse : Qu'il y a des portes à l'orient, au septentrion, au midi & à l'occident

cident. Mais par quelque endroit que l'on y entre, il faut, pour le dire ainsi, être mesuré; il faut que l'on trouve en nous les mêmes sentimens, les mêmes dimensions, les mêmes vertus. Notre charité, notre humilité, notre pureté peuvent bien être en un dégré different de celles des autres; mais elles ne peuvent pas être d'une autre nature. L'Ange qui figuroit, comme on l'a dit, le Sauveur, a le cordeau & la canne d'or à la main. Rien n'entrera donc qui ne soit examiné sur la même regle, & avec la même mesure, qui est la parole de la verité.

℣. 39. 40. &c. *Dans le vestibule de la porte il y avoit deux tables d'un côté, & deux de l'autre, sur lesquelles on immoloit les holocaustes & l'on offroit les sacrifices pour les pechés & pour les fautes. Et en dehors ... il y avoit encore deux tables, &c.*

On immoloit donc & dedans & dehors des holocaustes, & l'on y offroit des sacrifices pour les pechés, afin de nous apprendre que ceux qui ont fait comme un holocauste d'eux-mêmes à Dieu, selon S. Gregoire, en se consacrant à lui, soit dans l'Eglise, soit dans la retraite, ne doivent pas mépriser ceux qui sont engagés dans le monde; puisque Dieu reçoit les holocaustes & les sacrifices des uns & des autres, pourvû que ce soit le feu de la charité qui consume ces deux sortes de victimes. Et quelque parfaits que soient les premiers, ils sont obligés de reconnoître qu'ils ont eux-mêmes besoin *d'offrir* tous les jours *le sacrifice* d'un cœur contrit *pour leurs pechés & pour leurs fautes.* Les autels sur lesquels s'offroient les holocaustes, étoient de *pierres quarrées*, qui pouvoient bien figurer les quatre vertus principales, sçavoir la force, la prudence, la justice & la temperance; parcequ'on doit

retrancher comme avec le ciseau & le marteau, des pierres qui doivent servir à l'autel des holocaustes spirituels, tout ce qui ne se rapporte point à la regle & à la mesure de ces vertus.

Nous ne nous arrêtons point à entrer davantage dans l'explication de tout le détail de la structure de ce saint temple, reconnoissant notre impuissance à en éclaircir les mysteres, dont l'intelligence passe beaucoup notre esprit. Et puisqu'un Pere aussi éclairé que S. Jerôme, qui n'a pu se dispenser d'en parler, pressé par les instantes prieres de sainte Eustochie, a témoigné en un endroit, que la maniere dont il les explique lui déplaisoit à lui-même: *licèt & mihi ipsi, qui dico, displiceant*; nous aimons mieux nous contenter de les réverer en silence, & d'adorer humblement la verité cachée sous ces voiles, que de proposer des explications moins simples & moins naturelles. Il suffira donc d'ajouter ici avec le même Saint sur ce chapitre & sur le sujet de toutes ces *chambres*, de ces *vestibules*, de ces *parvis*, & de toutes ces autres dimensions du temple d'Ezechiel, Que le Sauveur nous en a donné lui-même une courte explication, par ce témoignage authentique qu'il en a rendu lorsqu'il disoit à ses Apôtres, & en leur personne à tous les fideles: *Que votre cœur ne se trouble point. Vous*
Joan. 14. 1. 2. *croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Pere. Si cela n'étoit, je vous l'aurois dit; car je m'en vais pour vous préparer le lieu.*

Puisqu'il y a donc plusieurs demeures dans la maison du Pere éternel, qui est la céleste Jerusalem, il y en a aussi plusieurs differentes dans l'Eglise
Galat. 6. de la terre. Il ne faut point se troubler, pourvû que

l'on entre dans la structure de cette sainte maison. Et l'on en fera partie, si *l'on croit en Dieu & en* JESUS-CHRIST *par une foi qui agit*, comme dit S. Paul, *par la charité*. Or c'est JESUS CHRIST lui-même qui *nous prépare*, selon qu'il l'assure, *le lieu* & la demeure qui est propre à chacun de nous. Mais il ne nous la prépare dans le ciel qu'à proportion de celle que nous aurons occupée par son ordre & selon ses regles dans l'Eglise de la terre. Travaillons donc ici-bas avec sa grace, à nous rendre dignes de quelqu'une de ces demeures qu'il prépare à ses fideles serviteurs dans le ciel : Et que l'infinie disproportion que nous remarquons entre nous & la sainteté si admirable du temple de Dieu, ne nous trouble point, pourvû que nous nous laissions travailler comme des pierres vivantes à ce divin Architecte, qui saura bien nous rendre dignes de sa maison, & nous placer chacun dans le rang & dans le lieu que sa divine misericorde nous a destiné avant tous les tems.

CHAPITRE XLI.

1. ET introduxit me in templum, & mensus est frontes, sex cubitos latitudinis hinc, & sex cubitos inde, latitudinem tabernaculi.

2. Et latitudo portæ, decem cubitorum erat : & latera portæ,

1. APrès cela il me fit entrer dans le temple. Il mesura les poteaux de l'entrée *du temple*, qui avoient chacun six coudées de largeur selon la largeur de *l'ancien* tabernacle[ỳ].

2. Il mesura la largeur *de l'ouverture* de la porte, qui étoit de six coudées. Et l'un &

ỳ. 1. *expl.* de Moïse. *Exod.* 26.
2. *Autr.* du linteau de dessus la porte. *Synops.*

l'autre des côtés de la porte avoit chacun cinq coudées *par dedans*. Il mesura aussi la longueur du temple [a], qui étoit de quarante coudées, & sa largeur de vingt.

3. Puis il entra dans le lieu du temple le plus interieur. Il y mesura un poteau de la porte qui étoit de deux coudées. *La hauteur* de la porte étoit de six coudées, & la largeur de sept.

4. Puis il mesura sur la face du temple une longueur de vingt coudées & une largeur aussi de vingt coudées. Et il me dit : C'est ici le Saint des Saints.

5. Puis il mesura *l'épaisseur de* la muraille du temple qui étoit de six coudées, & la largeur des chambres [b] bâties *en dehors* tout autour du temple, dont chacune étoit de quatre coudées.

6. Ces chambres étoient l'une auprès de l'autre en deux rangs, l'une dessus & l'autre au-dessous, dont chacun contenoit trente-trois chambres. Il y avoit des arcboutans qui s'a-

quinque cubitis hinc, & quinque cubitis inde : & mensus est longitudinem ejus quadraginta cubitorum, & latitudinem viginti cubitorum.

3. Et introgressus intrinsecus mensus est in fronte portæ duos cubitos : & portam, sex cubitorum : & latitudinem portæ, septem cubitorum.

4. Et mensus est longitudinem ejus viginti cubitorum, & latitudinem ejus viginti cubitorum, ante faciem templi : & dixit ad me : Hoc est sanctum sanctorum.

5. Et mensus est parietem domus sex cubitorum : & latitudinem lateris quatuor cubitorum undique per circuitum domus.

6. Latera autem, latus ad latus, bis triginta tria : & erant eminentia, quæ ingrederentur per parietem domus, in lateribus per circuitum,

℣. 2. *expl.* longitudinem ejus : non portæ, ut vult Hieronymus, sed templi, putà sancti. *Synops.*

℣. 5. *expl.* Latitudinem lateris. *Heb.* latitudinem thaami. Erant cubicula circumposita ad tria latera templi. *Vatab.*

ut continerent, & non attingerent parietem templi.

vançoient tout autour de la muraille du temple, & qu'on avoit disposés pour servir d'appui à la charpenterie de ces chambres, sans qu'elles touchassent à la muraille du temple.

7. Et platea erat in rotundum, ascendens sursum per cochleam, & in cœnaculum templi deferebat per gyrum : idcircò latius erat templum in superioribus : & sic de inferioribus ascendebatur ad superiora in medium.

7. Il y avoit aussi un espace & un degré fait en rond, qui alloit d'étage en étage, montant jusqu'à la chambre la plus haute toujours en tournant. C'est pourquoi le temple étoit plus large en-haut qu'en-bas. Et ainsi passant de l'étage le plus bas à celui du milieu, on montoit jusqu'au plus haut.

8 Et vidi in domo altitudinem per circuitum, fundata latera ad mensuram calami sex cubitorum spatio :

8. Je considerai les chambres hautes ‖ qui étoient autour de cet édifice, & elles avoient par le bas la mesure d'une canne, ou de six coudées ;

9. & latitudinem per parietem lateris forinsecus quinque cubitorum : & erat interior domus in lateribus domus.

9. & l'épaisseur du mur exterieur qui les enfermoit, étoit de cinq coudées : & la maison ‖ interieure étoit enfermée dans une autre enceinte de bâtimens.

10. Et inter gazophylacia latitudinem viginti cubitorum in circuitu domus undique,

10. Entre le bâtiment de ces petites chambres & celui du temple il y avoit un espace de vingt coudées.

11. & ostium lateris ad orationem : ostium

11. Et les portes de toutes ces chambres étoient tournées

℣. 8. *lett*, une hauteur. ℣. 9. *expl.* le temple.

vers ‖ *le lieu de* la priere ; l'une du côté du septentrion, & l'autre du côté du midi ; & la largeur du lieu destiné pour la priere étoit de cinq coudées tout autour.

12. L'édifice qui étoit separé *du temple*, & tourné du côté du chemin qui regarde vers la mer, avoit soixante & dix coudées de largeur : mais la muraille qui enfermoit tout l'édifice, & qui avoit cinq coudées d'épaisseur, étoit longue de quatre-vingt-dix.

13. Il mesura la longueur de la maison ‖, qui se trouva de cent coudées : & l'édifice qui en étoit séparé avec ses murailles, où il se trouva aussi cent coudées de long.

14. La place qui étoit devant la face du temple, entre l'édifice qui en étoit separé du côté de l'orient, se trouva encore de cent coudées.

15. Il mesura aussi la longueur de l'édifice vis-à-vis de celui ‖ qui en étoit separé par derriere *du côté de l'occident* : & les galleries avec les chambres des

unum ad viam aquilonis, & ostium unum ad viam australem : & latitudinem loci ad orationem, quinque cubitorum in circuitu.

12. Et ædificium, quod erat separatum, versumque ad viam respicientem ad mare, latitudinis septuaginta cubitorum : paries autem ædificii, quinque cubitorum latitudinis per circuitum : & longitudo ejus nonaginta cubitorum.

13. Et mensus est domus longitudinem, centum cubitorum : & quod separatum erat ædificium, & parietes ejus, longitudinis centum cubitorum.

14. Latitudo autem ante faciem domus, & ejus quod erat separatum contra orientem, centum cubitorum.

15. Et mensus est longitudinem ædificii contra faciem ejus, quod erat separatum ad dorsum : ethecas ex utraque parte cen-

✠. 11. *expl.* chambres interieures destinées pour la priere.

✠. 13. *expl.* du temple.

✠. 15. *expl.* du temple.

tum cubitorum : & templum interius, & vestibula atrii.

deux côtés avoient cent coudées, y compris le temple interieur & les vestibules du parvis ‖.

16. Limina, & fenestras obliquas, & ethecas in circuitu per tres partes, contra uniuscujusque limen, stratumque ligno per gyrum in circuitu: terra autem usque ad fenestras, & fenestræ clausæ super ostia.

16. Il mesura encore les portes ‖, les fenêtres qui étoient de biais ‖, & les portiques qui environnoient *le temple* de trois côtés vis-à-vis de chaque porte, tout étant revêtu de bois alentour. Or la terre alloit jusques aux fenêtres. Et les fenêtres étoient fermées au-dessus des portes.

17. Et usque ad domum interiorem, & forinsecus per omnem parietem in circuitu intrinsecus, & forinsecus, ad mensuram.

17. Et il y en avoit ‖ jusques à la maison interieure ‖ dans tout le mur d'alentour, tant au-dedans qu'au-dehors, avec mesure & proportion.

18. Et fabrefacta cherubim & palmæ : & palma inter cherub & cherub, duasque facies habebat cherub.

18. Il y avoit aussi *au-dedans du mur du temple* des Cherubins travaillés en sculpture, & des palmes; en sorte qu'il y avoit une palme entre chaque Cherubin ; & ces Cherubins avoient chacun deux faces.

19. Faciem hominis juxta palmam ex hac parte, & faciem leo-

19. La face d'un homme tournée du côté d'une de ces palmes, & la face d'un lion tour-

Ibid. *autr.* voilà quelles sont les mesures du temple interieur & des vestibules du parvis. *Villalp.*

℣. 16. *ex l.* Limina ; le seuil des portes. *Voyez c.* 10. 18.

Ibid. *autr.* Qui alloient en retressissant. *Hieron.*

℣. 17. *expl.* des fenêtres.

Ibid. *expl.* au sanctuaire, *id est.* Il n'y en avoit point dans le sanctuaire, ni au dedans, ni au dehors.

née de l'autre côté vers l'autre palme ; & cet ordre étoit regulierement observé tout autour du temple.

20. Ces Cherubins & ces palmes en sculpture se voyoient sur la muraille du temple, depuis la terre ♰ jusqu'au haut de la porte.

21. La porte du temple étoit quarrée, & la face du sanctuaire répondoit à celle *du temple*, étant en regard l'un devant l'autre.

22. L'autel ♰ qui étoit de bois, avoit trois coudées de hauteur & deux de largeur. Ses cornes ♰, sa surface, & ses côtés étoient de bois. Et l'Ange me dit : Voilà la table qui doit être devant le Seigneur ♰.

23. Or il y avoit double porte ♰ dans le temple & dans le sanctuaire.

24. Et chaque battant avoit encore une petite porte à deux battans, qui se fermoient l'un sur l'autre : car il y avoit une double porte du côté de cha-

nis juxta palmam ex alia parte, expressam per omnem domum in circuitu.

20. De terra usque ad superiora portæ, cherubim & palmæ cælatæ erant in pariete templi.

21. Limen quadrangulum, & facies sanctuarii, aspectus contra aspectum.

22. Altaris lignei trium cubitorum altitudo, & longitudo ejus duorum cubitorum ; & anguli ejus, & longitudo ejus, & parietes ejus lignei. Et locutus est ad me : Hæc est mensa coram Domino.

23. Et duo ostia erant in templo, & in sanctuario.

24. Et in duobus ostiis ex utraque parte bina erant ostiola, quæ in se invicem plicabantur : bina enim ostia erant ex u-

♰. 20. *ex l.* le pavé.
♰ 22. *expl.* l'autel des parfums.
Ibid *expl.* Il y avoit comme des cornes qui s'élevoient aux quatre coins.
Ibid. *expl.* la porte du sanctuaire.
♰ 23. *expl.* la porte du temple & celle du sanctuaire étoient chacune de deux battans.

traque parte ostiorum.

25. Et cælata erant in ipsis ostiis templi cherubim, & sculpturæ palmarum, sicut in parietibus quoque expressæ erant : quamobrem & grossiora erant ligna in vestibuli fronte forinsecus.

26. Super quæ fenestræ obliquæ, & similitudo palmarum hinc atque inde in humerulis vestibuli, secundum latera domus, latitudinemque parietum.

que battant de la grande porte.

25. Et il y avoit des Cherubins & des palmes travaillés en sculpture aux portes mêmes du temple, comme on en voyoit à ses murailles : c'estpourquoi il y avoit de grosses pieces de bois au frontispice du vestibule par le dehors :

26. au dessus desquelles étoient des fenêtres de biais, & des figures de palmes de chaque côté sur les chapiteaux des pilastres du vestibule, aussi-bien que sur les côtés *ou arcboutans* du temple, & dans toute l'étendue des murailles.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. &c. *APrès cela il me fit entrer dans le temple ; il mesura les poteaux de l'entrée* du temple, *qui avoient chacun six coudées de large selon la largeur de* l'ancien *tabernacle.*

Ce qu'il nomme ici *le temple*, est la premiere partie du temple, qui s'appelloit le lieu saint, & duquel le Saint des saints, ou le Sanctuaire, étoit encore separé. Il dit que les poteaux ou pilastres qui soutenoient de chaque côté la porte de ce lieu saint, avoient chacun six coudées de large, c'est-à-dire de l'Orient à l'Occident ; & qu'ainsi la largeur de ces deux pilastres étoit justement la même que celle de l'ancien tabernacle de Moïse, qui

étoit de douze coudées, ou selon d'autres, du linteau qui couvroit la porte : Que l'ouverture de la porte étoit large de dix coudées sur vingt de hauteur ; & que la muraille des deux côtés avoit cinq coudées d'épaisseur en dedans. Celui qui parut à Ezechiel, & qui lui montroit toutes choses avec une grande exactitude, après l'avoir fait passer par diverses cours, & par plusieurs vestibules ; après avoir mesuré en sa présence tout ce qu'on trouvoit avant le temple, le fait à la fin entrer dans ce lieu saint qu'il mesura de la même sorte, & l'introduit ensuite encore plus avant, c'est-à-dire dans le Saint des Saints, que l'on appelloit aussi le Sanctuaire, & qui étant mesuré se trouva le plus petit : car il avoit seulement vingt coudées en long & en large ; au-lieu que l'autre partie, qui se nommoit le lieu saint, avoit vingt coudées de large sur quarante de longueur.

S. Jerôme nous fait remarquer sur ces passages & ces avances continuelles que faisoit Ezechiel d'un lieu en un autre, & d'une partie du temple plus extérieure en une autre plus intérieure, jusqu'à ce qu'il fut arrivé au Sanctuaire : Qu'en cette vie, quoiqu'on avance, & quelque progrès que l'on fasse dans le chemin du salut, l'Esprit de Dieu nous ouvre toujours un nouveau passage & une nouvelle porte pour aller encore plus avant, jusqu'à ce que nous puissions enfin arriver au Saint des Saints, qui est proprement le Sanctuaire de la céleste Jerusalem, où repose éternellement en lui-même celui qui est souverainement saint par son essence divine, & la source de la sanctification de tous les Saints. Si *le devant de ce temple*, selon l'expression de l'Evangile, *est* nommé *le Saint des*

Saints, dit le même Pere, quelle admirable béatitude doit renfermer l'intérieur & le plus ſecret de ce lieu? *Sin autem ante templum, ſive, ut Scriptura cognominat, ante faciem templi, ſanctum ſanctorum eſt, quantam beatitudinem in templi adytis & in interioribus ejus exiſtimare debemus?* On peut dire que l'état de la plus haute ſainteté dans l'Egliſe d'ici-bas eſt comme *le devant de la face du temple* céleſte. Que ſi l'Eſprit ſaint nous invite par la bouche du Prophete Roi, à goûter en cet état combien le Seigneur eſt doux, & à le voir même : *Guſtate, & videte quoniam ſuavis eſt Dominus*; que ſera-ce quand on ſe verra enyvré du torrent de ſes delices dans la jouiſſance de tous les biens infinis, qu'il réſerve dans ſa maiſon même, & dans le ſecret de ſon Sanctuaire à ſes humbles ſerviteurs? Pſ. 33. 9.

Que l'on ne ſoit pas ſurpris ſi le lieu ſaint & le ſanctuaire ſont repréſentés comme aſſez peu étendus à l'égard du reſte. On ne peut point être à l'étroit lorſqu'on poſſede celui qui renferme tous les êtres en lui-même. Ceci ſemble donc être ſeulement une image de ce que JESUS-CHRIST a remarqué dans l'Evangile, qu'il y a dans ſon Egliſe un grand nombre d'appellés, mais peu d'élus : *Multi vocati, pauci electi*. Ainſi qu'on liſe toute cette deſcription de la Cité, on y trouvera des dimenſions bien differentes les unes des autres. On y remarque d'abord la cour du dehors, qui étoit la premiere cour, où tout le monde & les payens mêmes pouvoient entrer : or il eſt bien remarquable qu'elle ne fut point meſurée par l'Ange, comme n'appartenant point proprement au temple; & elle peut figurer cette multitude de Chrétiens de Matth. 20. 16. c. 22. 14.

nom, qui vivent tout-à-fait comme des payens. Il y avoit une ſeconde cour deſtinée pour les ſeuls Iſraélites, & diviſée par pluſieurs rangs de colonnes en ſept cours, chacune de cent coudées en quarré; & celle-ci pouvoit bien marquer l'état d'un grand nombre d'autres fideles, qui participans extérieurement aux Sacremens de l'Egliſe, ne vivent point néanmoins de ſon Eſprit, qui nous rend véritablement les membres du corps myſtique du Fils de Dieu, & les pierres vivantes de ſon ſaint temple.

Il y avoit enfin, ſans parler des autres lieux, ce qu'on appelloit proprement le temple, ou le lieu ſaint, avec toutes ſes dépendances, chambres & veſtibules, & enſuite le Saint des Saints, ou le Sanctuaire. Or ce temple ſeparé ainſi en deux, mais reſſerré en lui-même à l'égard de tous ſes dehors, pouvoit bien, comme on l'a dit, nous figurer le petit nombre de ceux qui entrent vraiment dans la ſtructure de ce divin édifice, ſoit qu'ils appartiennent ſeulement à la premiere partie, comme étant moins ſaints; ſoit qu'ils faſſent partie de la ſeconde, comme étant déja arrivés à une vertu plus pure, & à une plus grande ſainteté. Car c'eſt véritablement cette ſainteté de vie qui nous rend dignes de devenir la maiſon de Dieu, ſelon cet oracle du
Pſ. 92. 6. Prophete: *Domum tuam decet ſanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.*

℣. 7. *Il y avoit auſſi un eſpace & un degré fait en rond qui alloit d'étage en étage, montant juſqu'à la chambre la plus haute, toujours en tournant. Et le temple étoit plus large en haut qu'en bas, &c.*

Ce que dit ici le Prophete eſt aiſé à comprendre,

pour ce qui regarde la lettre. Car les regles de l'Architecture nous apprennent que les gros murs sont toujours plus larges en bas qu'en haut, afin qu'ils puissent porter le poids de dessus. Et c'est pour cette raison que les derniers étages ont plus de largeur que les premiers, parceque ce qui se retranche en haut de l'épaisseur de la muraille, sert à élargir le dedans. Mais il semble qu'on peut découvrir une verité considérable dans cette figure. Pour *monter* dans la maison du Seigneur, il faut le faire par degrés, & comme *en tournant* dans le cercle des différentes vertus. Ce degré *monte de chambre en chambre*; & ces chambres sont plus larges à proportion qu'elles sont plus hautes; parceque c'est proprement par l'étendue de la charité & l'accroissement de l'amour de Dieu, qu'on s'éleve à Dieu de plus en plus. L'Ecriture marque aussi exprès, que le degré conduisoit de l'étage d'en-bas à celui du milieu, avant que de passer à celui d'enhaut; c'est-à-dire, que dans l'Eglise on n'arrive à un Ordre supérieur qu'en passant par les Ordres inférieurs; & qu'elle a toujours condanné après S. Paul, les Néophytes qui montoient trop promptement à l'Episcopat; étant nécessaire, selon l'expression d'Ezechiel, qu'ils ne montent à cet étage le plus élevé, que par un degré qui tourne peu à peu en s'élargissant, & qu'ils s'affermissent auparavant de plus en plus dans les exercices differens de la charité. C'est encore en cette maniere qu'on s'éleve à la connoissance des choses divines, qui ne s'acquert qu'insensiblement, & à mesure que l'on croît en humilité & en piété, qui sont les plus excellens degrés par lesquels on peut s'approcher de Dieu.

1. Tim. 3. 6.

℣. 22. *L'autel étoit de bois. Il avoit trois con-*

dées de haut & deux de long. Ses cornes, toute son étendue, & les côtés qui le soutenoient, étoient de bois.

L'on voit ici une application particuliere du Prophete à nous faire remarquer que cet autel & toutes ses parties n'étoient que de bois. Et c'étoit effectivement, comme le remarque S. Jerôme, un mystere élevé au-dessus de toutes nos paroles, de ce qu'un autel de bois où le feu devoit brûler pour consumer les parfums, n'en étoit point lui-même brûlé, mais en devenoit, pour le dire ainsi, plus pur : *In quo sanctæ Scripturæ mysteria humanus sermo non potest explicare, quomodo altare, in quo ignis succendendus erat, mensa videlicet thymiamatis, nihil ab igne patiatur; sed, ut ita dicam, purius fiat.* D'autres prétendent néanmoins qu'il étoit revêtu d'or.

Cet autel de bois où l'on brûloit les parfums, peut nous figurer celui de la croix, où J. C. a été brûlé comme un sacrifice d'excellente odeur par l'ardeur de son amour, & où tous les mysteres ont été consommés, sans que ni lui ni cet autel ayent été détruits; puisqu'il est lui-même vivant à la droite de son Pere, & que sa croix s'est conservée & est reverée par toute la terre, comme l'instrument de notre salut. Mais cette même croix de Jesus-Christ doit servir encore d'autel à tous ses disciples, qui sont obligés de s'y sacrifier & d'y brûler du même feu de son saint amour, s'ils veulent participer à sa gloire dans le ciel. Ce sera là que nous serons couronnés de ces *palmes* qui ornoient le temple de tous côtés, & après que le Fils de Dieu nous aura nourris de sa chair en ce monde sous les voiles du Sacrement, il se donnera à nous

en l'autre tout à découvert, & sera éternellement notre divine nourriture.

Nous pouvons bien cependant dire ici & par tout ailleurs, ce que S. Jerôme témoignoit lui-même à ses lecteurs : Ayez égard, leur disoit-il, à l'obscurité de cette matiere que nous traitons ; & pardonnez à la pauvreté & au peu d'intelligence de mon esprit. Car à peine pouvons-nous porter l'œil de notre cœur jusqu'à la partie intérieure de la maison de notre Dieu, comme à travers de ces *fenêtres de biais* dont il est parlé ici, & *qui sont* toujours *fermées : Ignosce, lector, difficultati, & veniam tribue pauperi intelligentiæ. Per fenestras enim obliquas...... & quæ semper clausæ sunt, vix usque ad interiorem domum, cordis nostri oculum possumus intromittere.* C'est donc plutôt, selon la pensée du même Saint, pour ne pas manquer à dire quelque chose, que pour prétendre dire rien qui soit digne d'un si grand sujet, que nous proposons ce peu d'explications ; & nous sommes très-disposés à apprendre ce que les autres découvriront le meilleur. *Levioris culpæ arbitramur, saltem parum, quàm omnino nihil dicere.... Fateor me pro rei magnitudine nihil dignum scribere.... si melius quid invenire potes, doce : libenter discimus quod nescimus.*

Hieron. in Ezech. c. 40. 13. Id. præf. lib. 13. Id. in c. 40. 13.

CHAPITRE XLII.

1. ET eduxit me in atrium exterius per viam ducentem ad aquilonem, & introduxit me in gazophylacium, quod erat

1. ET l'Ange me fit passer dans le parvis exterieur par le chemin qui conduit au septentrion, & me fit entrer dans les chambres du trésor, à

l'opposite de l'édifice séparé *du temple* & de la maison qui regardoit vers le nord.

contra separatum ædificium, & contra ædem vergentem ad aquilonem.

2. La longueur de la face de ce bâtiment depuis la porte septentrionale, étoit de cent coudées sur cinquante de largeur.

2 In facie longitudinis, centum cubitos ostii aquilonis: & latitudinis quinquaginta cubitos,

3. Il avoit vûe d'un côté sur le parvis interieur de vingt coudées, & de l'autre sur le parvis exterieur pavé de pierres, où étoit la gallerie jointe à trois autres.

3. contra viginti cubitos atrii interioris, & contra pavimentum stratum lapide atrii exterioris, ubi erat porticus juncta porticui triplici.

4. Devant les chambres du tresor il y avoit une allée de dix coudées de large, qui regardoit du côté interieur vers un sentier d'une coudée: & leurs portes étoient du côté du nord.

4 Et ante gazophylacia deambulatio decem cubitorum latitudinis, ad interiora respiciens viæ cubiti unius. Et ostia eorum ad aquilonem.

5. Ces chambres du tresor étoient plus basses en-haut qu'en-bas ″, parcequ'elles étoient soutenues sur les galleries qui sailloient en dehors ″, & qui s'élevant du premier étage, passoient par celui du milieu de l'édifice.

5. Ubi erant gazophylacia in superioribus humiliora: quia supportabant porticus, quæ ex illis eminebant de inferioribus, & de mediis ædificii.

6. Car il y avoit trois étages; & leurs colonnes n'étoient

6. Tristega enim erant, & non habebant

℣. 5. *expl.* dans le second & le troisiéme étage, que dans le premier.

Ibid. *expl.* parceque tout étant soutenu sur les galeries d'en-bas, il falloit que les étages d'enhaut fussent moins pesans.

columnas, sicut erant columnæ atriorum : Propterea eminebant de inferioribus, & de mediis à terra cubitis quinquaginta.

point comme les colonnes des parvis [a] ; parcequ'elles étoient élevées depuis la terre de cinquante coudées, en passant par l'étage d'en-bas, & par celui du milieu.

7. Et peribolus exterior secundum gazophylacia, quæ erant in via atrii exterioris ante gazophylacia ; longitudo ejus quinquaginta cubitorum.

7. L'enceinte exterieure des chambres du tresor qui étoient dans le chemin du parvis exterieur de devant ces chambres, avoit cinquante coudées de long :

8. Quia longitudo erat gazophylaciorum atrii exterioris, quinquaginta cubitorum : & longitudo ante faciem templi, centum cubitorum.

8. parceque la longueur de ce bâtiment des chambres du parvis exterieur, étoit de cinquante coudées : & sa longueur vis-à-vis de la face du temple, étoit de cent coudées.

9. Et erat subter gazophylacia hæc introitus ab oriente ingredientium in ea de atrio exteriori.

9. Et y avoit sous ces chambres du tresor une entrée du côté de l'Orient, pour ceux qui y venoient du parvis exterieur.

10. In latitudine periboli atrii, quod erat contra viam orientalem, in faciem ædificii separati, & erant ante ædificium gazophylacia.

10. Dans la largeur de l'enceinte du parvis, qui étoit à l'opposite du chemin vers l'Orient, & de la face de l'édifice séparé *du temple*, il y avoit encore des chambres vis-à-vis de cet édifice.

11. Et via ante faciem eorum, juxta similitudinem gazophy-

11. Et il y avoit aussi une allée le long de ces chambres, comme il y en avoit une le

℣. 6. *expl.* c'est-à-dire, qu'il falloit qu'elles allassent toujours en retressissant & diminuant.

long des chambres qui étoient du côté du Nord. Leur longueur étoit la même, aussibien que leur largeur, leur entrée, leur figure, & leurs portes.

laciorum, quæ erant in via aquilonis: secundum longitudinem eorum, sic & latitudo eorum: & omnis introitus eorum, & similitudines, & ostia eorum.

12. Telles qu'étoient les portes du tresor situées dans l'allée qui regardoit vers le Midi; telle étoit aussi une porte que l'on voyoit à la tête de l'allée qui étoit devant le vestibule separé, pour servir à ceux qui entroient par l'Orient.

12. Secundum ostia gazophylaciorum, quæ erant in via respiciente ad Notum: ostium in capite viæ, quæ via erat ante vestibulum separatum per viam orientalem ingredientibus.

13. Et l'Ange me dit: Ces chambres du tresor qui sont au Septentrion, & celles qui sont au Midi étant toutes devant le temple qui en est separé, sont des chambres saintes: & c'est où mangent les Prêtres qui approchent du Seigneur dans le sanctuaire. C'est là qu'ils mettront le Saint des Saints, & l'oblation qui est faite pour le peché & pour la faute; car le lieu est saint.

13. Et dixit ad me: Gazophylacia Aquilonis, & gazophylacia Austri, quæ sunt ante ædificium separatum: hæc sunt gazophylacia sancta: in quibus vescuntur sacerdotes, qui appropinquant ad Dominum in sancta sanctorum: ibi ponent sancta sanctorum, & oblationem pro peccato, & pro delicto: locus enim sanctus est.

14. Quand les Prêtres seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint dans le parvis exterieur avec les habits destinés au ministere du temple: mais ils auront soin de les resserrer dans ces chambres, parceque ces ha-

14. Cùm autem ingressi fuerint sacerdotes, non egredientur de sanctis in atrium exterius: & ibi reponent vestimenta sua, in quibus ministrant, quia sancta sunt, ve-

stientturque vestimentis aliis; & sic procedent ad populum.

bits sont saints ; & ils reprendront leurs vêtemens ordinaires avant que d'aller trouver le peuple.

15. Cùmque complesset mensuras domus interioris, eduxit me per viam portæ, quæ respiciebat ad viam orientalem : & mensus est eam undique per circuitum.

15. Lorsque l'Ange eut achevé de mesurer la maison interieure, il me fit sortir par la porte qui regardoit vers l'Orient, & il mesura toute cette enceinte.

16. Mensus est autem contra ventum orientalem calamo mensuræ, quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

16. Il mesura donc le côté de l'Orient avec la mesure de la canne qu'il avoit, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour ℣.

17. Et mensus est contra ventum aquilonis quingentos calamos in calamo mensuræ per gyrum.

17. Il mesura le côté du Septentrion, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

18. Et ad ventum australem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ per circuitum.

18. Il mesura le côté du Midi, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

19. Et ad ventum occidentalem mensus est quingentos calamos in calamo mensuræ.

19. Il mesura le côté de l'Occident, & il trouva cinq cens mesures de cette canne tout autour.

20. Per quatuor ventos mensus est murum

20. Il mesura la muraille de toutes parts, selon les quatre

℣. 16. *expl.* Quelques-uns entendent, que cette enceinte n'avoit en tout que cinq cens mesures de cette canne, que le Prophete repete quatre fois, selon les quatre côtés où l'Ange commençoit à mesurer le circuit. *Synops.*

vents, en tournant tout autour; & il trouva qu'elle avoit cinq cens coudées" de longueur, & cinq cens coudées de largeur: c'étoit ce mur qui separoit le sanctuaire d'avec le lieu destiné pour tout le monde.

ejus undique per circuitum, longitudinem quingentorum cubitorum, & latitudinem quingentorum cubitorum, dividentem inter sanctuarium & vulgi locum.

℣. 20. *expl.* S. Jerôme & plusieurs autres Interpretes croient qu'il y a ici une faute, & qu'il faut mettre, cannes, au-lieu de coudées: comme en effet dans l'Hebreu il y a seulement, *quingentorum*, où l'on doit suppléer *calamorum*, exprimé quatre fois auparavant.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 13. 14. *ET il me dit: Ces chambres du tresor qui sont au septentrion, & celles qui sont au midi étant toutes devant le temple qui en est séparé, sont des chambres saintes; & c'est où mangent les Prêtres qui approchent du Seigneur dans le sanctuaire. C'est-là qu'ils mettront le Saint des Saints, & l'oblation qui est faite pour le peché & pour la faute; car le lieu est saint, &c.*

Saint Jerôme remarque ici qu'il y avoit diverses sortes de viandes, & qu'il étoit permis aux Prêtres de manger des unes & non des autres, & que celles mêmes qui leur étoient permises, ne l'étoient pas en tout tems, ni en tout lieu, ni à tous indifféremment. Ainsi tout étoit reglé selon les raisons mystérieuses de la profonde sagesse de Dieu. Les chambres dont il est parlé ici, & que l'Ecriture appelle *des chambres saintes*, étoient destinées pour servir aux Prêtres, lorsqu'ils mangeoient les viandes des sacrifices, qui sont nommées *les Saints des*

Saints ; c'eſt-à-dire les parties ſaintes des victimes, attribuées par la loi de Dieu aux ſaints Prêtres, ou les choſes qui ayant été offertes à Dieu, étoient ſaintes & deſtinées pour ceux que leur miniſtere rendoit ou devoit rendre ſaints, ſur tout lorſqu'ils *s'approchoient*, comme il eſt dit, *du Seigneur & de ſon ſanctuaire.* C'étoit-là auſſi que ces mêmes Prêtres, lorſqu'ils venoient de ſervir au temple, reſſerroient leurs habits ſacrés, & reprenoient leurs vêtemens ordinaires avant qu'ils ſortiſſent de la cour interieure, pour aller dans l'autre où étoit le peuple.

Il eſt donc très remarquable que cette chair des victimes que l'on offroit dans le temple, eſt appellée *le Saint des Saints*, non-ſeulement pour la raiſon que nous venons de marquer, mais encore ſans doute pour nous figurer la chair adorable du Corps du Sauveur, cette chair la plus *ſainte* de toutes, qui eſt offerte tous les jours par les Prêtres à l'autel, & qu'on doit bien prendre garde de ne placer que dans un lieu *ſaint*, en travaillant à purifier avec grand ſoin nos conſciences avant que de la recevoir. Car cette divine hoſtie eſt également le partage & des Prêtres & des peuples ; puiſque les fideles ont tous reçû *un ſacerdoce royal*, comme l'appelle ſaint 1. Petr.
Pierre ; & qu'offrant conjointement avec le Prêtre 2. 9.
le grand ſacrifice de l'Egliſe, ils ont droit d'y participer comme lui.

Ce qui eſt dit, Que les Prêtres ne ſortiroient point de ces chambres avec leurs habits ſacrés pour aller trouver le peuple, peut nous marquer, ou que les Miniſtres du Seigneur doivent prendre garde à ne pas profaner leur dignité qui eſt ſi ſainte, ou que s'étant élevés, pour le dire ainſi, juſques à Dieu, &

jusques *au Saint des Saints*, dans les fonctions toutes divines de leur ministere; ils doivent se rabaisser avec les fideles, & se conformer à eux par un mouvement de charité, en leur parlant un langage proportionné à leur état & à leur portée, & se faisant, à l'exemple de S. Paul, tout à tous, afin de les gagner tous. C'est ainsi que l'a entendu S. Jerôme, qui dit que cet ordre, que Dieu donne ici aux Prêtres, de déposer leurs habits sacrés pour se produire devant le peuple, marquoit cet abaissement de la charité où les plus saints doivent entrer à l'égard de ceux qui n'ont pas une si grande sainteté, afin de se faire entendre à eux d'une maniere plus utile pour leur salut. *Sancta sunt : & ad eos qui perfectam non habent sanctitatem non debent proferri : accipientque alia vestimenta, & sic procedent ad populum : sic, inquit, loquentur ad populum, quomodo potest audire populus.*

CHAPITRE XLIII.

1. ENsuite il me mena à la porte qui regarde vers l'Orient ;

2. & je vis la gloire du Dieu d'Israel qui entroit par le côté de l'Orient. Le bruit qu'elle faisoit étoit semblable au bruit de grandes eaux ; & la terre étoit toute éclairée par la présence de sa majesté.

3. Et la vision que j'eus étoit semblable à celle que j'avois

1. ET duxit me ad portam, quæ respiciebat ad viam orientalem.

2. Et ecce gloria Dei Israel ingrediebatur per viam orientalem : & vox erat ei quasi vox aquarum multarum, & terra splendebat à majestate ejus.

3. Et vidi visionem, secundum speciem,

quam videram, quando venit ut disperderet civitatem : & species secundum aspectum, quem videram juxta fluvium Chobar : & cecidi super faciem meam.

eue lorsqu'il vint pour perdre la ville. Il me parut dans la même forme que je l'avois vû près du fleuve de Chobar, & je tombai sur mon visage.

4. Et majestas Domini ingressa est templum per viam portæ quæ respiciebat ad orientem :

4. La majesté du Seigneur entra dans le temple par la porte qui regardoit vers l'Orient.

5. Et elevavit me spiritus, & introduxit me in atrium interius : & ecce repleta erat gloriâ Domini domus.

5. Et l'Esprit m'éleva, & me fit entrer dans le parvis interieur:& je vis que la maison étoit remplie de la gloire du Seigneur.

6. Et audivi loquentem ad me de domo, & vir qui stabat juxta me,

6. Alors je l'entendis qui me parloit du dedans de la maison; & l'homme qui étoit proche de moi

7. dixit ad me:Fili hominis, locus solii mei, & locus vestigiorum pedum meorum, ubi habito in medio filiorum Israel in æternum : & non polluent ultrà domus Israel nomen sanctum meum, ipsi & reges eorum in fornicationibus suis,& in ruinis regum suorum, & in excelsis.

7. me dit: Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône, le lieu où je poserai mes pieds, & où je demeurerai pour jamais au milieu des enfans d'Israel; & la maison d'Israel ne profanera plus mon saint Nom à l'avenir, ni eux, ni leurs Rois, par leurs idolatries [ll], & par les sepulcres de leurs Rois [l], & par les hauts lieux [l].

℣. 7. *lettr.* fornications
Ibid. *expl.* Il fait allusion à ceux d'Amon, & de Manassé, qui étant près du temple, l'avoient profané. *Vatabl.*
Ibid. *expl.* où l'on sacrifioit aux idoles. *Vatabl.*

8. Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leur maison proche des miens; & il y avoit un mur entre moi & eux; & ils ont profané mon saint Nom par les abominations qu'ils ont commises: c'est-pourquoi je les ai détruits dans ma colere.

8. Qui fabricati sunt limen suum juxta limen meum, & postes suos juxta postes meos: & murus erat inter me & eos: & polluerunt nomen sanctum meum in abominationibus, quas fecerunt: propter quod consumpsi eos in ira mea.

9. Qu'ils rejettent donc maintenant loin d'eux leur idolatrie ‖; qu'ils éloignent loin de moi les sepulcres de leurs Rois; & je demeurerai toujours au milieu d'eux.

9. Nunc ergo repellant procul fornicationem suam, & ruinas regum suorum à me: & habitabo in medio eorum semper.

10. Mais vous, fils de l'homme, montrez le temple à la maison d'Israel; afin qu'ils reçoivent la confusion de leurs iniquités; qu'ils mesurent eux-mêmes toute sa structure,

10. Tu autem, fili hominis, ostende domui Israel templum, & confundantur ab iniquitatibus suis, & metiantur fabricam:

11. & qu'ils rougissent de toutes les choses qu'ils ont faites. Montrez ‖ leur la figure de la maison, ses sorties & ses entrées, & tout son dessein; toutes les ordonnances qui doivent y être observées, tout l'ordre qu'il y faut garder, toutes les loix qui y sont prescrites: representez toutes ces choses de-

11. & erubescant ex omnibus, quæ fecerunt: figuram domus, & fabricæ ejus exitus, & introitus, & omnem descriptionem ejus, & universa præcepta ejus, cunctumque ordinem ejus, & omnes leges ejus ostende eis; & scribes in oculis eorum, ut

ỳ. 9. *leur.* fornication.

ỳ. 11. *expl.* Cela s'entend litteralement du soin qu'ils devoient avoir d'observer dans la structure du temple de Jerusalem tout ce qui leur est prescrit ici.

custodiant omnes descriptiones ejus, & præcepta illius, & faciant ea.

vant leurs yeux, afin qu'ils gardent exactement tout ce que vous leur aurez décrit, qu'ils pratiquent & observent tous les préceptes qui la regardent.

12. Ista est lex domus in summitate montis : omnis finis ejus in circuitu, sanctum sanctorum est : hæc est ergo lex domus.

12. Telle est la regle qu'on doit garder en bâtissant la maison *de Dieu* sur le haut de la montagne. Toute son étendue dans son circuit sera très-sainte. Telle est donc la loi qu'il faut observer dans le bâtiment de cette maison.

13. Istæ autem mensuræ altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum & palmum : in sinu ejus erat cubitus & cubitus in latitudine : & definitio ejus usque ad labium ejus, & in circuitu, palmus unus. Hæc quoque erat fossa altaris.

13. Or voici quelles sont les mesures de l'autel ‖, en le mesurant avec la coudée à bonne mesure, qui avoit une coudée & un palme. Son enfoncement ‖ étoit profond d'une coudée, & avoit aussi une coudée de largeur; & sa clôture jusques à son bord & tout alentour étoit d'un palme. Telle étoit donc la fosse de l'autel.

14. Et de sinu terræ usque ad crepidinem novissimam duo cubiti & latitudo cubiti unius : & à crepidine minore usque

14. Du bas de la terre jusques au premier ‖ rebord, il y avoit deux coudées de hauteur, & ce rebord avoit une coudée de large ‖. Et ce rebord qui étoit

℣. 13. *expl.* l'autel où s'offroient les holocaustes.

Ibid. *expl.* où l'on mettoit le bois pour brûler les victimes. *Vatab. Autr.* son fosse qui l'environnoit pour recevoir le sang des victimes égorgées.

℣. 14. *letter.* dernier, *id est*, en commençant par le bas, mais premier en commençant par le haut.

Ib. *expl.* d'enfoncement. *Synops.*

le plus petit [a], jusques au rebord qui étoit le plus grand, il y avoit quatre coudées; & ce rebord avoit aussi une coudée de large.

ad crepidinem majorem quatuor cubiti, & latitudo cubiti unius.

15. *L'autel appelé* Ariel [b], *qui étoit dessus*, avoit quatre coudées *de hauteur*; & de cet autel s'élevoient en haut quatre cornes [c].

15. Ipse autem Ariel quatuor cubitorum: & ab Ariel usque ad sursum, cornu quatuor.

16. Ariel avoit douze coudées de long, & douze coudées de large, & étoit ainsi quarré, ayant ses côtés égaux.

16. Et Ariel duodecim cubitorum in longitudine per duodecim cubitos latitudinis: quadrangulatum æquis lateribus.

17. Son rebord étoit de quatorze coudées de long, & de quatorze coudées de large, à mesurer ses quatre côtés d'un angle à l'autre. La couronne *ou* corniche qui regnoit autour, avançoit d'une demi coudée, & son enfoncement étoit d'une coudée tout autour. Or ses degrés étoient tournés vers l'Orient.

17. Et crepido quatuordecim cubitorum longitudinis, per quatuordecim cubitos latitudinis in quatuor angulis ejus: & corona in circuitu ejus dimidii cubiti, & sinus ejus unius cubiti per circuitum: gradus autem ejus versi ad Orientem.

18. Et l'*Ange* me dit: Fils de l'homme, voici ce que dit le Seigneur [d]: Ce sont ici les ceremonies qu'on doit observer

18. Et dixit ad me: Fili hominis, hæc dicit Dominus Deus: Hi sunt ritus altaris,

Ib. *expl.* le moins élevé. *Synops.*
℣. 15. *expl.* c'est-à-dire, la montagne de Dieu, ou le lion, ou le belier de malediction, ce qui peut s'entendre spirituellement de JESUS-CHRIST.
Ibid. *expl.* aux quatre coins.
℣. 18. *lettr.* Dominus Deus.

in quacumque die fuerit fabricatum ; ut offeratur super illud holocaustum , & effundatur sanguis.

19. Et dabis Sacerdotibus , & Levitis , qui sunt de semine Sadoc , qui accedunt ad me , ait Dominus Deus , ut offerant mihi vitulum de armento pro peccato.

20. Et assumens de sanguine ejus , pones super quatuor cornua ejus, & super quatuor angulos crepidinis , & super coronam in circuitu : & mundabis illud , & expiabis.

21. Et tolles vitulum , qui oblatus fuerit pro peccato : & combures eum in separato loco domus extra sanctuarium.

22. Et in die secunda offeres hircum caprarum immaculatum pro peccato : & expiabunt altare , sicut expiaverunt in vitulo.

23. Cùmque com-

à l'égard de l'autel aussitôt qu'il aura été bâti , afin qu'on offre dessus l'holocauste , & que l'on répande ' *tout autour* le sang *des victimes*.

19. Et vous les ' donnerez aux Prêtres & aux Levites qui sont de la race de Sadoc , qui s'approchent de mon autel ' , dit le Seigneur *notre* Dieu, afin qu'ils me sacrifient un veau du troupeau pour le peché.

20. Vous prendrez du sang de ce veau , & en mettrez sur les quatre cornes de l'autel ' , & sur les quatre coins de son rebord , & sur la corniche tout autour ; & vous le purifierez , & le sanctifierez.

21. Vous emporterez ensuite le veau qui aura été offert pour le peché , & le brûlerez dans un lieu de la maison tout séparé , hors le sanctuaire '.

22. Le second jour , vous offrirez pour le peché un jeune bouc qui soit sans tache ; & on en purifiera l'autel , comme on l'a déja purifié avec le veau.

23. Et lorsque vous aurez

Ibid. expl. *Voyez le Lev. c.* 1. 5.
℣. 19. *expl.* ces ceremonies. *Autr.* donnerez le veau qui doit servir au sacrifice.
Ibid. *lettr.* de moi.

℣. 20. expl. *Voyez l'Exode c.* 29. 12. *& le Levitique ch.* 8. 15.
℣. 21. *expl.* Temple. *Voyez le Lev. c.* 4. 12. *S. Paul aux Hebreux, ch.* 13. 11.

achevé de le purifier, vous offrirez un veau du troupeau qui soit sans tache, & un belier du troupeau, qui soit de même sans aucune tache.

pleveris expians illud; offeres vitulum de armento immaculatum, & arietem de grege immaculatum.

24. Vous les offrirez en la présence du Seigneur; & les Prêtres répandront du sel sur eux, & les offriront en holocauste au Seigneur.

24. Et offeres eos in conspectu Domini: & mittent sacerdotes super eos sal, & offerent eos holocaustum Domino.

25. Sept jours de suite vous offrirez chaque jour un bouc pour le peché; & l'on offrira de même un veau & un belier du troupeau, qui soient sans tache.

25. Septem diebus facies hircum pro peccato quotidie: & vitulum de armento, & arietem de pecoribus, immaculatos offerent.

26. Ils feront la purification & la consecration de l'autel pendant sept jours, & ils l'empliront ‖ *de leurs offrandes.*

26. Septem diebus expiabunt altare, & mundabunt illud: & implebunt manū ejus.

27. Et les sept jours étant accomplis, les Prêtres offriront le huitiéme jour, & dans la suite vos holocaustes sur l'autel, & les hosties qu'ils offrent pour la paix; & je serai reconcilié avec vous, dit le Seigneur *notre* Dieu.

27. Expletis autem diebus, in die octava & ultrà, facient sacerdotes super altare holocausta vestra, & quæ pro pace offerunt: & placatus ero vobis, ait Dominus Deus.

‖ ℣. 16. *letr.* empliront sa main, *id est*, superficiem altaris. *Vatab.* Il fait allusion à la consecration des Prêtres dont on emplissoit les mains d'oblations en les consacrant. *Levit. c.* 8. & 8. *Exod.* 28. & 29.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. *ENsuite il me mena à la partie qui regarde vers l'Orient. Et je vis la gloire du Dieu d'Israel qui venoit par ce côté de l'Orient. Le bruit qu'elle faisoit étoit semblable au bruit de grandes eaux; & la terre étoit toute éclatante par la présence de sa majesté, &c.*

Comme le Prophete dit formellement dans la suite, que la figure sous laquelle le Seigneur s'apparut alors à lui, étoit la même que celle qu'il avoit vûe auparavant près du fleuve de Chobar, lorsque le Seigneur venoit pour perdre Jerusalem, il suffit d'en avertir en ce lieu, afin que ceux qui en viendront voir la description avec l'explication, lisent particulierement le premier & le dixiéme chapitre de ce même livre. Il est remarquable, dit S. Jerôme, que la gloire du Dieu d'Israel entre dans Jerusalem par la même porte orientale, par laquelle le Prophete l'avoit vû sortir, lorsque cette ville fut frappée des playes de la fureur du Seigneur. Et il la voit revenir, parcequ'on lui montre en même-tems le saint temple rebâti sur la montagne; ce qui marquoit la réconciliation du Dieu d'Israel avec son peuple. Mais ce seroit peu qu'il se fût réconcilié avec eux, s'il ne les eût affermis dans son service. Et c'est ce que l'Ecriture nous fait voir ensuite par ces paroles: Ezech. 1.

℣. 7. *C'est ici le lieu de mon trône, le lieu où je poserai mes pieds, & où je demeurerai pour jamais au milieu des enfans d'Israel. Et ils ne profaneront plus mon saint Nom à l'avenir, &c.*

Dieu a passé seulement dans la Synagogue sans

Hieron. s'y arrêter. Et c'est seulement de l'Eglise dont on peut dire, Que les pieds du Seigneur s'y sont arrêtés pour toujours : *In Ecclesia stant pedes Domini : in Synagoga ambulant & prætereunt.* C'est donc proprement à l'Eglise de JESUS-CHRIST que ces paroles doivent s'appliquer : *Voici le lieu de mon trône, où je demeurerai pour jamais.* C'est à cette Eglise tirée d'abord *du milieu des enfans d'Israel* ; car c'est dans elle qu'il doit *habiter éternellement*, & non pour un tems, comme dans le temple de Salomon : *Habitat in Ecclesiâ, in medio filiorum Israel cernentium Deum : & habitat in perpetuum, non secundùm templum Salomonis ad tempus.* Il faut donc pour appartenir véritablement à cette Eglise, travailler aussi à être le trône & la demeure éternelle de JESUS-CHRIST. Car s'il ne fait que marcher & passer en nous, selon l'expression de S. Jerôme, si son Esprit n'établit point sa demeure fixe dans nos ames, & que nous ne demeurions point nous-mêmes en lui ; si nous sommes du nombre de ceux qu'il a marqués dans son Evangile, qui *ne croyent que pour un tems*, & qui *se retirent* & s'éloignent de lui, *lorsque l'heure de la tentation est venue* ; nous appartenons, pour le dire ainsi, à la Synagogue ; nous n'avons point le caractere de la loi nouvelle, & nous ne pouvons être regardés comme *le lieu du trône du Seigneur*, ni comme *les* vrais *enfans d'Israel, au milieu desquels il demeure pour jamais.*

Luc. 8. 13.

℣. 8. *Ils ont fait leur porte contre ma porte, & les poteaux de l'entrée de leurs maisons proche des miens. Et il y avoit un mur entre moi & eux : & ils ont profané mon saint Nom, &c.*

Le sens de ce passage qui paroît obscur, pourroit

être celui-ci. Dieu rend la raiſon pour laquelle il s'étoit mis en colere contre Iſrael, & il dit : Ceux d'entre eux qui m'approchoient de plus près par la dignité de leur miniſtere, & par leur demeure qui joignoit mon temple, avoient cependant bâti comme un mur entre moi & eux, par l'impiété de leur conduite, qui les éloignoit de moi infiniment ; puiſqu'ils profanoient la ſainteté de mon Nom par toutes ſortes d'abominations. C'eſt donc, ſelon la refléxion de S. Jerôme, l'union de nos ames avec Dieu, & non la proximité de ſon temple, ou l'entrée dans les dignités Eccleſiaſtiques, qui nous attire ſa miſericorde. Et rien au-contraire n'eſt plus capable d'exciter ſon indignation contre nous, que de demeurer dans des lieux conſacrés à Dieu, lorſque l'on en eſt indigne : *Quin potiùs indignationem Domini commoveri, quando in conſecratis Deo locis indignus habitator eſt.* Hieron.

Mais qui ſont ceux proprement qui *profanent le nom du Seigneur ?* Ce ſont, dit le même Saint, ceux qui ayant cru en lui & paru être du nombre de ſes diſciples, ont deshonoré leur foi par leur vie : de même que celui qui *des membres de* JESUS-CHRIST *en fait*, comme dit S. Paul, *les membres d'une proſtituée*, n'eſt pas un payen, mais un homme qui a abjuré la piété dont il faiſoit profeſſion, comme diſciple de JESUS-CHRIST ; *Quomodo tollit membra Chriſti, & facit membra meretricis, qui priùs Chriſto credidit : ſic ille polluit nomen Dei, qui priùs nominis ejus fidem ſuſceperit.* Ainſi on doit regarder comme des profanateurs du Nom du Seigneur tous ceux à qui l'Apôtre S. Paul s'adreſſoit, lorſqu'il diſoit : *Vous êtes cauſe que le Nom de Dieu eſt blaſphêmé parmi les nations.* Car pour 1. Cor. 6. 15.

ceux qui n'appartiennent point à JESUS-CHRIST ; comme les Juifs & les idolâtres, quoiqu'ils soient tout souillés & tout impurs, ou plutôt l'impureté même, ils ne peuvent point proprement souiller ni profaner son saint Nom, ne l'ayant jamais connu: *Alioquin ethnicus & Judæus, cùm sint polluti & contaminati, imò contaminatio ipsa atque pollutio, nomen Dei polluere & contaminare non possunt.* Et par ce principe nous pouvons comprendre combien les profanations & du Nom de Dieu, & du Corps de JESUS-CHRIST, & de sa sainte parole, que commettent tant de Chrétiens, sont criminelles devant lui, puisqu'ils foulent sous leurs pieds les plus grands objets de la véneration de leur foi, & qu'ils outragent la sainteté de celui même qu'ils adorent.

℣. 10. *Mais vous, Fils de l'homme, montrez le temple à la maison d'Israel, afin qu'ils entrent dans la confusion de toutes leurs iniquités, & qu'ils mesurent eux-mêmes toute sa structure.*

Il paroît donc que ce n'étoit pas pour Ezechiel seul que l'Esprit de Dieu lui faisoit voir ce temple mysterieux, mais encore pour *la maison d'Israel* ; puisqu'après qu'il le lui a fait considerer avec tant d'exactitude, & qu'il lui en a marqué toutes les mesures, il lui ordonne de le *montrer* aux Israélites. Mais il paroît bien encore, comme le dit S. Jerôme, que le temple qu'on lui commandoit de leur faire voir, c'est-à-dire de leur en montrer la description, étoit tout autre que celui de Salomon: puisque ce Prince qui l'avoit bâti, pécha lui-même, & offensa Dieu d'une maniere si criminelle : au-lieu que celui qui est maintenant représenté aux yeux d'Ezechiel, & par lui à tout le peuple, est tel

tel, que ceux qui en envisagent comme il faut la sainteté & l'auguste majesté, cessent de s'abandonner à l'iniquité comme auparavant, & sont même tout couverts de confusion, dans la vûe de celle qu'ils ont commise jusqu'alors : *In singulis magnam habens diversitatem, tantumque inferior templo quod nunc ostenditur Ezechieli, ut ipse fabricator ejus Salomon peccaverit & offenderit Deum...... ista autem quæ Ezechieli, & per Ezechielem domui Israel ostenditur, talis est, ut qui eam mente conspexerit, cesset ab iniquitatibus suis...... sive confundatur.*

Or ce temple dont la vûe est capable de nous faire entrer dans une sainte confusion de tous nos pechés, est l'Eglise. Car si l'on en considere la structure toute divine, & qu'on *en mesure*, selon qu'il est dit ici, *toutes les dimensions si admirables :* Si l'on envisage avec S. Pierre & S. Paul, JESUS-CHRIST, comme *étant lui-même la principale pierre de l'angle ; la pierre vivante, qui bien que rejettée des hommes, a été choisie de Dieu, & est précieuse* à ses yeux ; *les Apôtres & les Prophetes,* comme en étant avec JESUS-CHRIST *les pierres fondamentales* ; & les vrais fideles, comme *étant aussi eux-mêmes des pierres vivantes*, destinées *pour composer cette maison spirituelle :* Si l'on veut bien observer encore avec le même S. Paul, comment *ce* saint *édifice étant posé sur un fondement* si précieux, s'éleve insensiblement, & *s'accroît dans toutes ses proportions* & *sa symétrie, pour devenir un saint temple consacré au Seigneur :* Si l'on a enfin le bonheur de *comprendre avec tous les Saints quelle* en *est & la largeur, & la longueur, & la hauteur, & la profondeur*, selon

1. Petr. 2. 4. 5. 6.

Ephes. 2. 20. &c.

Ephes. 2. 18.

Ephes. 3. 18.

Tt

l'explication que nous en avons marquée auparavant ; on peut assurer que cette vûe de la sainteté, de l'auguste majesté, & de la gloire éminente de l'Eglise, rachetée par la mort de JESUS-CHRIST, & cimentée par son sang, remplie des dons du Saint-Esprit, & destinée pour composer dans le ciel cette divine Jerusalem, décrite au long dans l'Apocalypse : toute *environnée de l'éclat de* Apoc. 21. *la lumiere de Dieu, & composée d'un or pur semblable à un verre très-clair, dont le temple est le Seigneur Dieu toutpuissant, & l'Agneau* : que la vûe, dis-je, d'une telle gloire, d'une telle pureté, est très-capable de faire rougir de confusion tous ceux dont la vie n'a aucun rapport avec ce qu'ils voyent, & les expose au-contraire à une terrible condannation.

CHAPITRE XLIV.

1. ET il me fit retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire exterieur qui regardoit vers l'Orient, & qui étoit fermée.

2. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée, elle ne sera point ouverte, & nul homme n'y passera ; parceque le Seigneur, le Dieu d'Israel, est entré par cette porte, & elle demeurera fermée

3. pour le Prince. Le Prince

1. ET convertit me ad viam portæ sanctuarii exterioris, quæ respiciebat ad Orientem, & erat clausa.

2. Et dixit Dominus ad me : Porta hæc clausa erit, non aperietur, & vir non transibit per eam : quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam, eritque clausa

3. principi. Prin-

ceps ipſe ſedebit in ea, ut comedat panem coram Domino: per viam portæ veſtibuli ingredietur, & per viam ejus egredietur.

4. Et adduxit me per viam portæ aquilonis in conſpectu domus: & vidi, & ecce implevit gloria Domini domum Domini: & cecidi in faciem meam.

5. Et dixit ad me Dominus: Fili hominis, pone cor tuum, & vide oculis tuis, & auribus tuis audi omnia, quæ ego loquor ad te de univerſis ceremoniis domus Domini, & de cunctis legibus ejus: & pones cor tuum in viis templi per omnes exitus ſanctuarii.

6. Et dices ad exaſperantem me domum Iſrael: Hæc dicit Dominus Deus: Sufficiant vobis omnia ſcelera veſtra, domus Iſrael:

7. eò quòd inducitis filios alienos in-

s'y aſſèyera pour manger le pain devant le Seigneur, mais il entrera & ſortira par la porte ‖ du veſtibule.

4. Et il m'amena par le chemin de la porte du Septentrion, à la vûe du temple ‖. Alors je vis que la gloire du Seigneur avoit rempli la maiſon du Seigneur; & je tombai ſur mon viſage.

5. Et le Seigneur me dit: Fils de l'homme, mettez bien dans votre cœur; regardez de vos yeux, & écoutez de vos oreilles toutes les choſes que je vous dis qui regardent toutes les céremonies de la maiſon du Seigneur, & tous ſes divers reglemens; & appliquez votre cœur à conſiderer les chemins du temple, & toutes les ſorties du ſanctuaire.

6. Vous direz à la maiſon d'Iſrael, qui ne ceſſe point de m'irriter: Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Contentez-vous, maiſon d'Iſrael, d'avoir commis tant de crimes;

7. d'avoir introduit dans mon ſanctuaire des étrangers

℣. 3. *expl.* par laquelle il pouvoit entrer dans le temple.

℣. 4. *lettr.* de la maiſon.

incirconcis de cœur & de chair, qui souillent & profanent ma maison; de m'avoir offert *par leur ministere* [8] des pains, de la graisse, & du sang *des victimes*; & d'avoir rompu mon alliance par tous vos crimes.

circumcisos carne, ut sint in sanctuario meo, & polluant domum meam: & offertis panes meos, adipem, & sanguinem: & dissolvitis pactum meum in omnibus sceleribus vestris.

8. Vous qui n'avez point observé mes ordonnances touchant mon sanctuaire, & qui avez établi, pour garder ce que j'ai prescrit à l'égard de ce sanctuaire qui m'appartient, tels ministres qu'il vous a plû.

8. Et non servastis præcepta sanctuarii mei: & posuistis custodes observationum mearum in sanctuario meo vobismetipsis.

9. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Tout étranger incirconcis de cœur & de chair n'entrera point dans mon sanctuaire, ni tout enfant étranger qui est au milieu des enfans d'Israel.

9. Hæc dicit Dominus Deus: Omnis alienigena incircumcisus corde, & incircumcisus carne, non ingredietur sanctuarium meum, omnis filius alienus qui est in medio filiorum Israel.

10. Les Levites mêmes, qui se sont retirés loin de moi, en s'abandonnant à l'erreur des enfans d'Israel, qui se sont égarés en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déja porté *la peine de* leur iniquité,

10. Sed & Levitæ, qui longè recesserunt à me in errore filiorum Israel, & erraverunt à me post idola sua, & portaverunt iniquitatem suam;

11. feront simplement la fonction de tréforiers dans mon

11. erunt in sanctuario meo æditui, & ja-

℣. 7. *expl.* ab alienigenis ista accipere vitium erat, *Levit.* 21. 25. *Sym.*

nitores portarum domus, & ministri domus : ipsi mactabunt holocausta, & victimas populi, & ipsi stabunt in conspectu eorum, ut ministrent eis.

sanctuaire, de portiers, & d'officiers dans ma maison ; ils tueront les bêtes destinées pour l'holocauste, & les victimes du peuple, & se tiendront en sa présence prêts à le servir.

12. Pro eo quòd ministraverunt illis in conspectu idolorum suorum, & facti sunt domui Israel in offendiculum iniquitatis : idcircò levavi manum meam super eos, ait Dominus Deus, & portabunt iniquitatem suam :

12. Parcequ'ils lui ont prêté leur ministere en présence de ses idoles, & qu'ils sont devenus à la maison d'Israel une occasion de scandale pour la faire tomber dans l'iniquité ; c'est pour cela que j'ai levé ma main sur eux [a], dit le Seigneur *notre* Dieu, & ils porteront *la peine de* leur iniquité.

13. & non appropinquabunt ad me ut sacerdotio fungantur mihi, neque accedent ad omne sanctuarium meum juxta sancta sanctorum : sed portabunt confusionem suam, & scelera sua quæ fecerunt.

13. Ils ne s'approcheront point de moi pour faire les fonctions du sacerdoce en ma présence ; & ils n'approcheront d'aucun de mes sanctuaires [b] qui sont près du Saint des Saints ; mais ils porteront leur confusion & *la peine* des crimes qu'ils ont commis.

14. Et dabo eos janitores domus in omni ministerio ejus, & in universis quæ fient in ea.

14. Et je les établirai portiers du temple, & les employerai dans tous les offices & les services *les plus bas* qu'on est obligé d'y rendre.

15. Sacerdotes au-

15. Mais pour les Prêtres &

✝. 11. expl. more jurantis, vel potentiam exercentis, vel percutientis. *Vatab.*

ỳ. 13. expl. destinés pour les Prêtres.

les Levites de la race de Sadoc, qui ont observé fidellement les cérémonies de mon sanctuaire, lorsque les enfans d'Israel s'éloignoient de moi ; ce seront eux qui s'approcheront de moi pour me servir de ministres ; & ils se tiendront en ma présence, pour m'offrir la graisse & le sang *des victimes*, dit le Seigneur *notre* Dieu.

16. Ce seront eux qui entreront dans mon sanctuaire, & qui s'approcheront de ma table ‖ pour me servir, & pour garder mes cérémonies.

17. Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis interieur, ils seront vêtus de robes de lin, & ils n'auront rien sur eux qui soit de laine, en faisant les fonctions de leur ministere aux portes du parvis interieur, & au-dedans.

18. Ils auront des bandelettes de lin à leur tête, & des caleçons de lin sur leurs reins : ils ne se ceindront point d'une maniere qui leur excite la sueur ‖.

19. Lorsqu'ils sortiront dans le parvis exterieur pour aller

tem & Levitæ filii Sadoc, qui custodierunt ceremonias sanctuarii mei, cùm errarent filii Israel à me, ipsi accedent ad me ut ministrent mihi : & stabunt in conspectu meo ut offerant mihi adipem, & sanguinem, ait Dominus Deus.

16. Ipsi ingredientur sanctuarium meum, & ipsi accedent ad mensam meam ut ministrent mihi, & custodiant ceremonias meas.

17. Cùmque ingredientur portas atrii interioris, vestibus lineis induentur : nec ascendet super eos quidquam laneum, quando ministrant in portis atrii interioris & intrinsecus.

18. Vittæ lineæ erunt in capitibus eorum, & feminalia linea erunt in lumbis eorum, & non accingentur in sudore.

19. Cùmque egredientur atrium exte-

℣. 16. *expl.* mon autel.
℣. 18. *expl.* ne in ministeriis inhabiles fiant. *Hier. Litt.* in sudore.

rius ad populum, exuent se vestimentis suis, in quibus ministraverant, & reponent ea in gazophylacio sanctuarii, & vestient se vestimentis aliis: & non sanctificabunt populum in vestibus suis.

20. Caput autem suum non radent, neque comam nutrient: sed tondentes attondent capita sua.

21. Et vinum non bibet omnis sacerdos quando ingressurus est atrium interius.

22. Et viduam & repudiatam non accipient uxores, sed virgines de semine domus Israel: sed & viduam, quæ fuerit vidua à sacerdote, accipient.

23. Et populum meum docebunt quid sit inter sanctum & pollutum, & inter mundum & immundum ostendent eis.

24. Et cùm fuerit

parmi le peuple, ils quitteront les habits dont ils étoient revêtus en faisant les fonctions de leur ministere; & les remettront dans la chambre du sanctuaire. Ils se vêtiront d'autres habits, & prendront garde de ne pas sanctifier [a] le peuple avec leurs habits *sacrés*.

20. Ils ne raseront point leur tête, ni ne laisseront point non plus croître leurs cheveux; mais ils auront soin de les couper *de tems en tems* pour les tenir courts.

21. Tout Prêtre ne boira point de vin lorsqu'il doit entrer dans le parvis interieur.

22. Ils n'épouseront point, ni une veuve, ni une femme répudiée; mais des filles de la race de la maison d'Israel. Et ils pourront néanmoins épouser aussi une veuve, qui sera veuve d'un Prêtre.

23. Ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre ce qui est saint & ce qui est profané; & lui apprendront à discerner ce qui est pur d'avec ce qui est impur.

24. Lorsqu'il se sera élevé

℣. 19. *expl.* Il est dit ailleurs, que ce qui touchoit les choses sacrées étoit sanctifié & consacré. *Exod. c.* 30. 29.

29. Victimam & pro peccato & pro delicto ipsi comedent : & omne votum in Israel ipsorum erit.

29. Ils mangeront les victimes qui seront offertes pour le peché & pour la faute ‖ ; & tout ce qu'Israel offrira par vœu leur appartiendra.

30. Et primitiva omnium primogenitorum, & omnia libamenta ex omnibus quæ offeruntur sacerdotum erunt : & primitiva ciborum vestrorum dabitis sacerdoti, ut reponat benedictionem domui tuæ.

30. Les prémices de tous les premiers nés ‖, & les prémices de toutes les choses différentes qui sont offertes ‖, appartiendront aux Prêtres. Et vous donnerez aussi au Prêtre les prémices de ce qui sert à vous nourrir ‖ ; afin qu'il répande la bénediction sur votre maison.

31. Omne morticinum, & captum à bestia de avibus & de pecoribus non comedent sacerdotes.

31. Les Prêtres ne mangeront ni d'aucun oiseau, ni d'aucune bête qui sera morte d'elle-même, ou qui aura été prise par une autre bête.

℣. 29. *expl.* d'ignorance. *Hieron.*

℣. 30. *expl.* pleonasmus : eadem enim sunt primitiva, quæ primogenita. *Menoch.* Primitiva animantium, & inanimantium, quæ prima nascuntur, & quæ primùm terra gignit. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Libamenta ex omnibus quæ offeruntur. Il semble que ce soit la dixme que les Levites devoient donner aux Prêtres, de tout ce que l'on offroit.

Ibid. *Hebr.* des pains que vous offrez qui sont faits des prémices de vos grains.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. 3. *ET il me ramena au chemin de la porte du sanctuaire exterieur qui regardoit vers l'Orient, & qui étoit fermée. Et le Seigneur me dit : Cette porte demeurera fermée ;*

elle ne sera point ouverte, & nul homme n'y passera, parceque le Seigneur le Dieu d'Israel est entré par elle, & elle demeurera fermée pour le Prince, &c.

Synops. Ce *sanctuaire extérieur* dont il est parlé ici, est le vestibule; & il est ainsi nommé, parceque tout ce qui fait partie de la maison du Seigneur est saint, & mérite le nom de Sanctuaire: mais on l'appelle le sanctuaire extérieur, pour le distinguer du sanctuaire intérieur, c'est-à dire du temple même, qui comprenoit *le lieu saint* & *le Saint des Saints*. Or il est marqué que la porte de ce sanctuaire extérieur qui regardoit vers l'Orient, *étoit fermée*; & la raison qu'en rend l'Ecriture, est que *le Seigneur, le Dieu d'Israel, étoit entré par cette porte*; c'est-à-dire, que la gloire du Seigneur, qui s'étoit montrée à Ezechiel, lui avoit paru, comme on l'a marqué auparavant, entrer dans le temple par cette porte orientale. L'Ecriture ajoute, qu'*elle demeuroit fermée pour le Prince*, c'est-à-dire pour son usage: ce que quelques Interpretes expliquent de cette sorte: Que lorsque le Prince assistoit aux sacrifices, cette porte lui étoit ouverte, non afin qu'il y passât, mais afin qu'il pût voir de là librement les Prêtres faire les fonctions de leur dignité; & que s'asseyant ensuite dans ce même lieu, il y mangeât sa portion des victimes, qu'il n'étoit pas permis à personne de manger hors le temple. Mais il ne pouvoit entrer que par *la porte du vestibule* qui lui étoit destinée particuliérement, comme on le verra ailleurs. (Ezech. 46. 8. &c.)

On ne doute point que ces paroles ne renferment de grands mysteres: & S. Jerôme avec plusieurs Interpretes nous fait remarquer entre autres choses, que cette *porte de l'Orient*, qui étoit

toujours fermée, & par laquelle le Seigneur d'Iſraël avoit ſeul paſſé, étoit une très-belle figure de la bienheureuſe Marie, qui eſt toujours demeurée vierge, & fermée avant & après avoir enfanté le Fils de Dieu. Car, & lorſque l'Ange lui dit, que *le Saint-Eſprit viendroit en elle, & que la vertu du Très-haut la couvriroit de ſon ombre*, & qu'ainſi le fruit *ſaint qui naîtroit d'elle ſeroit appellé le Fils de Dieu* : & lorſqu'il nâquit enſuite de cette divine Mere, elle demeura toujours vierge, pour confondre, dit S. Jerôme, ceux qui ont cru qu'après la naiſſance du Sauveur elle eut de Joſeph pluſieurs enfans, à cauſe que dans l'Evangile il eſt parlé pluſieurs fois des freres de JESUS-CHRIST : ce qui s'entend de ſes proches. Or on ne doit pas s'étonner de ce que l'Incarnation du Verbe eſt figurée par *la gloire du Seigneur Dieu d'Iſraël*, puiſqu'il a tiré effectivement ſa plus grande gloire de cet anéantiſſement, ayant détruit & la mort & le prince de la mort par cet excès d'humiliation volontaire où il s'eſt réduit, & confondu d'autant plus l'orgueil du démon, qui avoit voulu s'égaler à Dieu, qu'il s'eſt lui-même abaiſſé juſqu'au-deſſous de tous les hommes, pour les élever enſuite à Dieu ſon Pere.

Luc. 1. 35.

Diſons encore, que *la porte orientale du ſanctuaire exterieur étoit fermée* & réſervée *pour le Prince*; c'eſt-à-dire, qu'il appartenoit véritablement à notre *Prince* & à notre *Chef*, qui eſt JESUS-CHRIST, ce lion de la tribu de Juda, d'ouvrir la porte de l'Egliſe, qu'on peut bien nommer *le ſanctuaire exterieur* à l'égard de celle du ciel, qui eſt comme *le ſanctuaire intérieur* du temple. Le Roi des Juifs pouvoit ſeulement s'aſſeoir

Apoc. 5.

à la porte de ce ſanctuaire pour *manger le pain*, ou la portion des victimes de l'ancienne loi. Mais le Prince de la loi nouvelle, figuré ſouvent dans les Ecritures par *l'Orient*, à cauſe que dans ſon Incarnation il s'eſt levé comme un ſoleil de juſtice au milieu de nous, étant devenu lui-même, en qualité d'Homme-Dieu, le Pontife ſouverain, *s'eſt aſſis* non à la porte, mais dans le ſanctuaire même, où
Hebr. 9. 11. 12. il eſt entré, comme dit S. Paul, après nous avoir acquis une rédemtion éternelle.

Il eſt vrai que ce ſanctuaire dont parle l'Apôtre, eſt proprement l'intérieur, c'eſt-à-dire celui du ciel. Mais encore qu'il ſoit aſſis dans le ciel à la droite de ſon Pere, il ne laiſſe pas d'être en même tems comme aſſis dans le ſanctuaire extérieur de ſon Egliſe au milieu de tous les fideles, où *il mange* en la perſonne de ſes membres, *le pain* vivant qu'il leur diſtribue lui-même, qui n'eſt autre que ſon propre Corps, cette victime adorable figurée par tant de victimes de l'ancienne loi. C'eſt lui
Hieron. qui eſt le Prince & le Pontife ſelon l'ordre de Melchiſedech. Il eſt lui-même l'hoſtie immolée, & le Prêtre qui l'immole ; & comme il a dit étant dans le monde, que ſa nourriture étoit de faire la vo-
Joan. 4. lonté de celui qui l'avoit envoyé, & d'accomplir ſon ouvrage ; auſſi maintenant qu'il eſt dans le ciel & en la préſence de ſon Pere, il eſt vrai de dire qu'il y *mange le pain* céleſte, & y boit ce vin nouveau dont il eſt parlé dans l'Evangile. Mais étant
Matth. 26. un Prince tout plein de bonté, il a tant d'amour pour nous, que quoiqu'il *ſoit* ſeul *aſſis*, & qu'*il mange* ſeul *le pain devant le Seigneur*, étant ſéparé par ſon eſſence divine de toutes les créatures, il veut néanmoins en rendre pluſieurs participans

de sa table & de son divin banquet, lorsqu'il dit : Je suis à la porte, & je frappe. Si quelqu'un entend ma voix & m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui, & je souperai avec lui, & lui avec moi. *Tantæque bonitatis est & clementiæ Princeps noster, ut cùm solus sedeat in porta quæ clausa est, & panem coram Domino comedat (quia substantia ejus divinaque natura à cunctis creaturarum substantiis separata est) velit mensæ suæ atque convivii plures haberi consortes, &c.* Apoc. 3. 20.

℣. 6. 7. *Contentez-vous, maison d'Israel, d'avoir commis tant de crimes; d'avoir introduit dans mon sanctuaire des étrangers incirconcis de cœur, &c.*

Dieu parlant ainsi aux Juifs, les exhorte à jetter la vûe sur tous les crimes qu'ils avoient commis, à s'en confondre devant lui, à en faire pénitence, à n'entâsser pas pechés sur pechés, & à ne pas faire croître en même tems la matiere de leurs châtimens. Ces *étrangers incirconcis de cœur & de chair* étoient les Payens, que les Juifs, depuis le regne de Manassés, d'Achas, & des autres Rois impies, avoient introduits dans le temple du Seigneur avec toutes sortes d'idolatries. Peutêtre aussi que l'on peut entendre encore ceux mêmes d'entre les Juifs qui s'abandonnoient aux dereglemens & aux superstitions du paganisme. C'étois le dernier outrage qu'on pouvoit faire au Dieu d'Israel, de rendre son temple un théatre d'infidélité. Mais il y a, selon S. Jerôme, une circoncision que la loi même de JESUS-CHRIST exige non-seulement de ses Ministres, mais de tous ceux qui font partie de son temple & du corps de son Eglise. » Notre cœur, dit-il, a été circoncis avec le couteau de Dieu, « Hieron.

» & ce qu'il y avoit de charnel en a été retranché, » lorsqu'il n'en sort aucune pensée mauvaise & » charnelle, & qu'on ne peut point dire de nous:
Matth. 13. 15. » *Le cœur de ce peuple s'est appesanti, & leurs » oreilles sont devenues sourdes.* Notre chair de » même est circoncise, lorsque dans les choses que » nous sommes obligés de faire pour notre corps » en ce qui regarde ou sa nourriture, ou son som- » meil, ou son vêtement, nous avons égard non » au plaisir ni à la mollesse, mais à ce que nous » devons à la nature, & à ce qui lui est nécessaire » pour le soutien de la vie présente. Celui qui » boit peu de vin, comme autrefois le disciple de » S. Paul, à cause de la foiblesse de son estomac » & de ses fréquentes infirmités, & qui hait l'excès » de boire, circoncit sa chair. Il en est de même » de celui qui dort selon son besoin, ou de celui » dont les habits sont propres pour le garantir du » froid, & non si fins qu'ils en soient comme trans- » parens, & qu'ils exposent en partie la nudité de » notre corps. Que les Evêques & les Prêtres, & » tous les autres Ministres du Seigneur entendent » ceci, continue ce Pere, & qu'ils prennent garde » de n'introduire jamais dans l'Eglise des étran- » gers, c'est-à-dire de ces hommes *incirconcis de » cœur & de chair*, qui ne pourroient que souil- » ler la maison & le sanctuaire de Dieu.

℣. 10. 11. *Les Levites mêmes qui se sont retirés loin de moi, en s'abandonnant à l'erreur des enfans d'Israel, & qui se sont égarés en me quittant pour courir après leurs idoles, & qui ont déja porté* la peine de *leur iniquité, feront simplement la fonction de trésoriers dans mon sanctuaire, & de portiers dans ma maison, &c.*

Il parle ici, comme il paroît dans la suite, non pas des simples Levites, mais des Prêtres qui s'étoient laissés emporter par l'idolatrie des Israélites, & qui aulieu de les retenir dans leur devoir, avoient suivi les mêmes égaremens. Dieu pour les punir d'un si grand scandale, ordonne qu'ils soient dégradés, & qu'aulieu de faire les fonctions si relevées du sacerdoce, qui leur donnoit droit d'offrir à Dieu les holocaustes & les autres sacrifices pour le peuple d'Israel, ils soient réduits au dernier rang, qui étoit celui de *portiers*, & à une confusion éternelle; afin que tout Israel les voiant ainsi à la porte toutes les fois qu'il entroit & qu'il sortoit, considerât de quel haut degré de dignité ils étoient tombés: *Ut ab universo populo*, dit S. Jerôme, *videantur intrante & exeunte, de qua sublimi dignitate ad quem ultimum gradum pervenerint. Ils avoient* dèja *porté*, dit le Seigneur, la peine de *leur iniquité*, ayant été enlevés & menés en captivité à Babylone. Mais étant indignes d'approcher jamais de mes autels, qu'ils ont profanés par leur impiété, ils deviendront simples Levites, de Prêtres qu'ils étoient auparavant. Ainsi, selon la remarque d'un Interprete, voilà une insigne dégradation établie dans l'ancienne loi. Et il n'y eut que *les Prêtres & les Levites de la branche de Sadoc*, qui s'étant tenus attachés au service du Seigneur, *lorsque les enfans d'Israel s'abandonnoient à l'idolatrie*, eurent droit de *s'approcher du ministere des autels*. Hieron. synops.

Or tout ceci étoit la figure de ce qui devoit se faire dans le vrai temple du Seigneur, qui est l'Eglise. Car comme ce sang des victimes qu'on offroit dans l'ancienne loi, n'étoit qu'une ombre de la verité du sang adorable de JESUS-CHRIST,

qui eſt très-réellement offert dans l'Egliſe Catholique : auſſi l'on peut dire que la juſtice de ces *deſcendans de Sadoc*, étoit ſeulement comme la figure de la juſtice, ſans comparaiſon plus abondante, qui doit ſe trouver dans les Prêtres de la loi nouvelle. Les ouvrages de S. Cyprien nous font connoître avec quelle ſeverité l'on puniſſoit ceux qui étoient tombés dans l'idolatrie durant les perſecutions des Payens. Il ſuffit de dire ici en general, que ceux qui prétendent aux fonctions toutes ſaintes d'un miniſtere auſſi relevé qu'eſt celui du ſacerdoce, doivent être, comme il eſt marqué ici, *fils de Sadoc* ; c'eſt-à-dire, ſelon l'explication de S. Jerôme, enfans des juſtes, ou d'un Dieu juſte : Qu'il faut qu'à l'exemple de ces anciens Prêtres, ſi loués par la bouche de Dieu même, ils ſoient aſſez fermes pour ſoutenir genereuſement ſa gloire, quand même les peuples fideles, figurés par ces *enfans d'Iſrael*, s'éloigneroient tout-à-fait de ce qu'ils lui doivent.

Le même Saint dit que la multitude de ceux qui pechoient a fait quelquefois que l'Egliſe, pour empêcher un plus grand mal, s'eſt rendue plus indulgente envers les pecheurs : *Multitudo peccantium impetrabiliorem fecit impiis veniam*. Mais on doit trembler en conſiderant que Dieu n'a pas épargné le monde entier au tems du déluge, & a traité les villes abominables de Sodome & de Gomorrhe, comme ſi toute cette multitude de peuple n'avoit été qu'un ſeul homme. Les triſtes exemples de la captivité de tout le peuple d'Iſrael, de la ruine totale de Jeruſalem, & de l'incendie de ce temple ſi auguſte conſacré au Dieu très-haut, ſont des preuves très-redoutables de la rigueur de ſa juſtice. Que

tous

tous donc, s'écrie S. Jerôme, écoutent au-moins « à present, & observent les préceptes du Dieu « toutpuissant. Tout étranger qui est incirconcis « de cœur & de chair n'entrera point dans mon « sanctuaire, dit le Seigneur. Ainsi quand ce seroit « notre fils, ou notre parent, quand ce seroit un an- « cien ami avec lequel nous aurions des liaisons très- « étroites, s'il n'a point cette *circoncision de cœur* « *& de chair*, qu'on se donne bien de garde de l'ad- « mettre dans le sanctuaire de Dieu, depeur que « nous ne nous regardions nous-mêmes en établis- « sant des Ministres de JESUS-CHRIST, & que la « vûe de quelques interêts charnels ne nous porte à « profaner les autels sacrés. » *Ne ministros Christi, nostros faciamus ministros, & pro carnalibus refrigeriis altaria Domini polluamus.*

℣. 17. 18. *Lorsqu'ils entreront dans les portes du parvis interieur, ils seront vêtus de robes de lin, & ils n'auront rien sur eux qui soit de laine en faisant les fonctions de leur ministere aux portes du parvis interieur, & au dedans, &c.*

Dieu ne vouloit pas que les Prêtres qui servoient au sanctuaire, fussent vêtus de leurs habits ordinaires. Il leur défendoit d'en approcher avec des habits de laine, & leur commandoit d'en avoir alors qui fussent de lin. La laine qui est prise des animaux, pouvoit marquer la sensualité; au-lieu que le lin est l'image de la pureté. Il faut donc, lorsqu'on s'approche du Saint des Saints, avoir l'ame dégagée de tout ce qui est sensuel & animal, & la conscience purifiée. Il faut que nos vêtemens, & exterieurs & interieurs, soient dignes de la sainteté des mysteres dont nous osons approcher. L'Apôtre saint Paul nous apprend qu'il y a des habits

saints & spirituels propres aux fideles, lorsqu'il
Rom. 13. 14. dit : *Revêtez-vous de notre Seigneur* JESUS-
Coloss. 3. 12. CHRIST ; *& ne cherchez pas à contenter*
votre sensualité, en satisfaisant à ses desirs
dereglez : Revêtez-vous de tendresse & d'en-
trailles de misericorde, de bonté, d'humili-
v. 14. *té, de modestie, de patience. Mais sur-tout*
revêtez-vous de la charité, qui est le lien de
la perfection.

C'est-là proprement cette robe de fin lin qui doit couvrir la multitude de nos foiblesses aux yeux de Dieu, quand nous approchons des saints autels. Et quoiqu'il soit vrai qu'elle doit être notre principal habit en tout tems ; néanmoins comme nous sommes environnés d'une chair fragile, & que les différentes nécessités de la vie du corps nous font tomber dans plusieurs fautes ; nous devons au-moins, dit saint Jerôme, lorsque nous rentrons en nous-mêmes, & comme dans la partie interieure du temple, nous éloigner avec plus de soin de toutes les impuretés du siecle, & de tout ce qu'il y a de capable d'enyvrer notre ame en la retirant de cette droite assiete où elle doit toujours être à l'égard de Dieu : *Et quia fragili carne circumdamur, & cogitamus pro victu atque vestitu, & necessariis quæ ad corpus pertinent, aliqua facere quæ facere non debemus : saltem hoc à nobis exigitur, ut quando in nos revertimur ..... & interiora atque adyta templi ingredimur, recedamus à vitiis sæculi, & ..... ab omni ebrietate mundi alieni simus.*

CHAPITRE XLV.

1. Cumque cœperitis terram dividere sortitò, separate primitias Domino, sanctificatum de terra, longitudine viginti quinque millia, & latitudine decem millia: sanctificatum erit in omni termino ejus per circuitum.

2. Et erit ex omni parte sanctificatum quingentos per quingentos, quadrifariam per circuitum: & quinquaginta cubitis in suburbana ejus per gyrum.

3. Et à mensura ista mensurabis longitudinē viginti quinque millium, & latitudinem decem millium, & in ipso erit templum, Sanctumque Sanctorum.

4. Sanctificatum de terra erit sacerdotibus ministris sanctuarii, qui accedunt ad ministerium Domini: & erit eis locus in do-

1. Lorsque vous commencerez à diviser la terre par sort, separez en les prémices pour le Seigneur; *c'est-à-dire* un lieu qui soit sanctifié & séparé *du reste* de la terre, qui ait vingt cinq mille *mesures* de longueur, & dix mille de largeur: & il sera saint dans toute son étendue.

2. De tout cet espace vous en séparerez pour le lieu saint un lieu quarré, qui aura cinq cens mesures de chaque côté tout alentour; ‖ & cinquante coudées encore aux environs pour ses faubourgs ‖.

3. Vous mesurerez donc avec cette mesure une place de vingt-cinq mille de longueur & de dix mille de largeur; & dans cette place sera le temple & le Saint des Saints.

4. Cette terre ainsi sanctifiée sera pour les Prêtres, qui sont les Ministres du sanctuaire, & qui s'approchent pour s'acquitter des fonctions du ministere

℣. 1. *expl.* C'est le sens que S. Jerôme donne à ce verset. *Voyez ch.* 42. 16.

Ibid. *Sept.* pour lui servir de bornes.

du Seigneur. Et ce lieu sera destiné pour leurs maisons, & pour le sanctuaire très-saint.

5. Il y aura vingt-cinq mille *mesures* ‖ de longueur, & dix mille de largeur, pour les Levites qui servent au temple. Et ils auront aussi eux-mêmes vingt chambres dans le tresor.

6. Vous séparerez encore la place de la ville, qui aura cinq mille *mesures* de large & vingt-cinq mille de long, à l'opposite ‖ de ce qui est séparé pour le sanctuaire [a] : & ce sera pour toute la maison d'Israel.

7. Vous désignerez aussi le partage du Prince, qui s'étendra de part & d'autre, le long de ce qui a été séparé pour le lieu saint & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu saint & de cette place depuis un côté de la mer [a] jusqu'à l'autre; & depuis un côté de l'Orient jusqu'à l'autre. Et la longueur de ce qui lui appartiendra sera égale à ces deux autres portions ‖ depuis les bornes de

mos, & in sanctuarium sanctitatis.

5. Viginti quinque autem millia longitudinis, & decem millia latitudinis erunt Levitis, qui ministrant domui: ipsi possidebunt viginti gazophylacia.

6. Et possessionem civitatis dabitis quinque millia latitudinis, & longitudinis viginti quinque millia, secundum separationem sanctuarii, omni domui Israel.

7. Principi quoque hinc & inde in separationem sanctuarii, & in possessionem civitatis, contra faciem separationis sanctuarii, & contra faciem possessionis urbis: à latere maris usque ad mare, & à latere orientis usque ad orientem: Longitudinis autem juxta unamquamque partem à termino occidentali

℣. 5. *expl.* Que la vulgate appelle *Calamos*.

℣. 6. *autr.* selon ce qui est, &c.

Ibid. *expl.* le temple, les Prêtres, & les Levites.

℣. 7. expl. *c'est-à-dire*, de l'occident. *La mer Mediterranée étant à l'Occident de la Judée, ce mot se met souvent pour l'Occident.* Vatab.

Ibid. *expl.* des Prêtres & des Levites, & du peuple. *Synops.*

usque ad terminum orientalem.

l'Orient jusqu'aux bornes de l'Occident.

8. De terra erit ei possessio in Israel : & non depopulabuntur ultrà principes populum meum : sed terram dabunt domui Israel secundum tribus eorum.

8. Il aura son partage de la terre dans Israel : & les Princes ne pilleront plus à l'avenir mon peuple: mais ils distribueront la terre à la maison d'Israel, selon la grandeur de chaque tribu.

9. Hæc dicit Dominus Deus : Sufficiat vobis, Principes Israel : iniquitatem & rapinas intermittite, & judicium & justitiam facite, separate confinia vestra à populo meo, ait Dominus Deus.

9. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu : Qu'il vous suffise, ô Princes d'Israel, *d'avoir fait tant d'injustices*. Cessez de commettre l'iniquité, & de piller *mon peuple*. Rendez la justice, & agissez selon l'équité. Separez vos terres d'avec celles de mon peuple, dit le Seigneur *notre* Dieu.

10. Statera justa & ephi justum, & batus justus erit vobis.

10. Que votre balance soit juste : que l'éphi ‖ & le batus ‖ soient aussi pour vous de justes mesures.

11. Ephi & batus æqualia, & unius mensuræ erunt : ut capiat decimam partem cori batus, & decimam partem cori ephi : juxta mensuram cori erit æqua libratio eorum.

11. L'éphi & le batus seront égaux & d'une même mesure ; ensorte que le batus tiendra la dixiéme partie du corus;& que l'éphi tiendra de même la dixiéme partie du corus. Leur poids sera égal par rapport à la mesure du corus.

✝. 10. *expl.* l'éphi est une mesure des Hebreux, qui contient deux boisseaux, & un peu plus, de la mesure de Paris. *Voyez Bible de Vitré.*

Ibid. le batus est une mesure qui contient vingt-sept pintes & un peu plus.

12. Le ficle doit avoir vingt oboles : & vingt ficles, vingt-cinq ficles, & quinze ficles ‖, font la mine.

12. Siclus autem viginti obolos habet. Porrò viginti ficli, & vigintiquinque ficli, & quindecim ficli, minam faciunt.

13. Et voici quelles feront les prémices que vous offrirez; la fixiéme partie de l'éphi prife fur un corus de froment; & la fixiéme partie de l'éphi prife fur un corus d'orge.

13. Et hæ funt primitiæ, quas tolletis : fextam partem ephi de coro frumenti, & fextam partem ephi de coro hordei.

14. Quant à la mefure de l'huile ‖, c'eft le batus d'huile qui eft la dixiéme partie du corus : car les dix batus font le corus; & le corus eft rempli de dix batus.

14. Menfura quoque olei, batus olei, decima pars cori eft : & decem bati corum faciunt : quia decem bati implent corum.

15. On offrira un belier d'un troupeau de deux cens bêtes; de celles que le peuple d'Ifrael nourrit pour les facrifices, pour les holocauftes, pour les oblations pacifiques, afin qu'il ferve à les expier, dit le Seigneur *notre* Dieu.

15. Et arietem unum de grege ducentorum, de his quæ nutriunt Ifrael in facrificium, & in holocauftum, & in pacifica, ad expiandum pro eis, ait Dominus Deus.

16. Tout le peuple du payis fera obligé de payer ces prémices à celui qui eft Prince ‖ en Ifrael.

16. Omnis populus terræ tenebitur primitiis his principi in Ifrael.

17. Et le Prince fera chargé d'offrir les holocauftes, les

17. Et fuper principem erunt holocau-

℣. 12. *expl* les foixante ficcles.
℣. 14. *expl*. que l'on doit offrir.
℣. 16. *expl*. Quomodo populus debitor eft primitiarum offerendarum principi : fic princeps debitor eft populi offerre pro eo victimas. Hieron. 3. *Reg.* 9. 25. 4. *Reg.* 16. 15.

sta, & sacrificium, & libamina in solemnitatibus, & in Calendis, & in sabbatis, & in universis solemnitatibus domus Israel: ipse faciet pro peccato sacrificium, & holocaustum, & pacifica ad expiandum pro domo Israel.

sacrifices & les oblations de liqueurs les jours solennels, les premiers jours de chaque mois, les jours de sabbat, & tous les jours solennisés par la maison d'Israel. Il offrira pour le peché le sacrifice, l'holocauste & les victimes pacifiques pour l'expiation de la maison d'Israel.

18. Hæc dicit Dominus Deus: In primo mense, una mensis, sumes vitulum de armento immaculatum, & expiabis sanctuarium.

18. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Le premier mois & le premier jour de ce mois vous prendrez un veau du troupeau, qui soit sans tache, & vous vous en servirez pour expier le sanctuaire.

19. Et tollet sacerdos de sanguine quod erit pro peccato, & ponet in postibus domus, & in quatuor angulis crepidinis altaris, & in postibus portæ atrii interioris.

19. Le Prêtre prendra du sang *du sacrifice* qu'on offrira pour le peché, & il en mettra sur les pôteaux du temple [a], & aux quatre coins du rebord de l'autel, & aux pôteaux de la porte du parvis interieur.

20. Et sic facies in septima mensis, pro unoquoque qui ignoravit, & errore deceptus est, & expiabis pro domo.

20. Vous ferez la même chose le septiéme jour du mois pour tous ceux qui ont peché par ignorance, & qui ont été trompés par une erreur *humaine*; & vous expierez ainsi le temple. [b]

21. In primo men-

21. Le premier mois & le

ỳ. 9. *lettr.* de la maison.
ỳ. 20. *lettr.* la maison.

quatorziéme jour de ce mois ‖ vous solenniserez la fête de Pâque : on mangera les pains sans levain sept jours durant.

22. Et le Prince offrira en ce jour-là pour soi-même, & pour tout le peuple du payis, un veau *en sacrifice* pour le peché.

23. Il offrira pendant la solennité des sept jours en holocauste au Seigneur, sept veaux & sept beliers sans tache chaque jour durant les sept jours. Et il offrira aussi chaque jour un jeune bouc pour le peché.

24. Il joindra dans son sacrifice un éphi *de farine* à chaque veau, & un éphi *de farine* à chaque belier ; & ajoutera un hin ‖ d'huile à chaque éphi *de farine*.

25. Le septiéme mois, & le quinziéme jour de ce mois il fera en cette fête solennelle ‖ sept jours de suite, les mêmes choses qui ont été dites auparavant, soit pour l'expiation du peché, soit pour l'holocauste, soit pour le sacrifice des oblations & de l'huile.

se, quartadecima die mensis erit vobis Paschæ solennitas : septem diebus azyma comedentur.

22. Et faciet princeps in die illa pro se, & pro universo populo terræ, vitulum pro peccato.

23. Et in septem dierum solennitate faciet holocaustum Domino septem vitulos, & septem arietes immaculatos quotidie septem diebus : & pro peccato hircum caprarum quotidie.

24. Et sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem faciet : & olei hin per singula ephi.

25. Septimo mense, quinta-decima die mensis in solennitate, faciet sicut suprà dicta sunt per septem dies, tam pro peccato, quàm pro holocausto, & in sacrificio, & in oleo.

ỷ. 21. expl. *Voyez le chap. 12. de l'Exod. v. 2. 3. 6.*

ỷ. 24. *expl.* Le Hin est une mesure qui faisoit la sixiéme partie du batus. Elle contenoit donc quatre pintes & quelque chose de plus.

ỷ. 25. *expl.* de la fête des Tabernacles.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. &c. *Lorsque vous commencerez à diviser la terre par sort, séparez-en les prémices pour le Seigneur ;* c'est à-dire, *un lieu qui soit sanctifié* & *séparé* du reste *de la terre, & qui ait vingt-cinq mille* mesures *de longueur, & dix mille de largeur, & il sera saint dans toute son étendue, &c.*

Après que Dieu a marqué à Ezechiel ce qui regardoit les Prêtres, leur nourriture, leur vêtement & leurs céremonies, il lui fait voir maintenant de quelle maniere la terre devoit être divisée quand ils seroient de retour dans la Palestine après la captivité de Babylone. Cependant il ne paroît point que cette division, telle que Dieu la décrit ici, se soit jamais faite ; soit que les Juifs n'ayent pu la faire, en étant peutêtre empêchés par leurs ennemis, comme l'ont cru quelques Interpretes ; soit que Dieu même ait voulu nous faire entendre par là, selon qu'ils l'ont cru aussi, que toutes ces choses étoient dites en figure, & ne devoient s'accomplir parfaitement que dans l'Eglise, & d'une maniere spirituelle. Il n'est point marqué de quelle sorte de mesure on doit entendre ce qui est dit en ce lieu. Saint Jerôme & quelques autres l'expliquent de la canne dont l'Ange s'étoit servi pour mesurer toutes les parties du temple, & qui avoit plus de six coudées. Tout ce grand enclos de vingt-cinq mille mesures de long & de dix mille de large, étoit destiné pour placer le temple ; non qu'il dût avoir une si grande étendue, puisque la mesure marquée dans le chapitre 42, ne devoit être que de

Hieron.

Synopf.

cinq cens coudées en quarré; mais parcequ'on devoit le bâtir au milieu de cette place.

Il faut donc se représenter, pour comprendre quelque chose dans cette description, que dans cette place si vaste de vingt-cinq mille mesures de long, & de dix mille de large, on traçoit tout au milieu un quarré pour bâtir le temple: Que ce quarré devoit être de cinq cens mesures de chaque côté; & qu'outre cela il y avoit encore un espace de cinquante coudées dans les dehors, pour tourner tout autour des bâtimens du temple, sans que rien de profane y pût toucher, ou en empêcher la vûe.

On ne peut douter que tous ces nombres de cinquante, de cinq cens, de vingt-cinq mille, & de dix mille, ne soient des nombres mysterieux, en ce qui regarde l'intelligence spirituelle de toutes ces dimensions de la ville sainte & du temple. Il
Apoc. 21. 12. suffit d'en lire la description dans l'Apocalypse, pour en être convaincu; & le grand soin qu'a saint Jean de nous y marquer, Qu'elle avoit douze portes, où étoient écrits les noms des douze tribus d'Israel, trois portes à l'Orient, trois au Septen-
v. 13. trion, trois au Midi, & trois au Couchant: Que sa muraille qui étoit grande & fort élevée, avoit douze fondemens, où étoient les noms des douze Apôtres de l'Agneau: Que l'espace de la ville étoit de
v. 14. douze mille stades, sa longueur, sa largeur & sa
v. 16. hauteur étant égales: Que sa muraille avoit cent
v. 17. quarante-quatre coudées de mesure d'homme, tel
v. 18. que paroissoit l'Ange qui la mesuroit: Que cette
v. 22. muraille étoit de jaspe, & la ville d'un or pur: Que le Seigneur Dieu toutpuissant & l'Agneau en
v. 23. étoient le temple: Et que cette ville sainte n'avoit

point besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parceque c'étoit la gloire de Dieu qui l'éclairoit, & que l'Agneau en étoit la lampe : le grand soin, dis-je, qu'a eu cet Apôtre de nous marquer toutes ces mesures & toutes ces circonstances, qui ne peuvent convenir à une ville terrestre, nous fait voir très-clairement que la description de la ville & du temple d'Ezechiel se doit aussi principalement expliquer de la sainte Eglise ; & que tous ces nombres qu'il specifie avec tant d'exactitude, ont un sens mysterieux, que la lumiere de l'Esprit de Dieu peut découvrir aux personnes qu'une grande pureté de cœur en rend dignes, ou qu'au-moins il découvrira un jour dans la plénitude de sa divine lumiere, lorsque les ténebres de la vie présente, & la corruption de la chair qui appesantit notre ame seront tout-à-fait détruites.

Nous contentant donc de réverer cette obscurité adorable, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous en donner l'éclaircissement, nous considererons seulement ici en géneral combien Dieu veut que les choses qui ont quelque rapport à sa grandeur soient saintes & pures. Car tout cet espace immense, destiné pour la ville sainte & pour le temple, devoit être *sanctifié* & *séparé* du reste *de la terre* d'Israel, selon le Prophete. Il devoit être *saint* en toutes ses parties. Et au milieu de ce grand enclos consacré *comme les prémices au Seigneur*, on devoit encore, comme on l'a vû, séparer un lieu pour le sanctifier plus particulierement, & pour y bâtir le temple. Les bâtimens & des Prêtres & des Levites en formoient l'enceinte, afin qu'ils veillassent à la sanctification de la maison du Seigneur. Et leurs logemens étoient encore environnés tout autour d'un

eſpace de cinquante coudées, afin que rien de profane ne pût approcher d'un lieu ſi ſaint.

C'eſt une image admirable de l'Egliſe *ſanctifiée* & *ſéparée* du reſte *de la terre*, par le ſang de JESUS-CHRIST, & par la grace du Saint-Eſprit. Elle eſt toute environnée des profanations du ſiecle. C'eſt-pourquoi il faut que les Prêtres & les Miniſtres du Seigneur veillent ſans ceſſe autour d'elle, afin de lui conſerver ſa ſainteté. Et pour le faire plus ſûrement, il eſt néceſſaire que ces Miniſtres du Dieu très-haut ayent ſoin de ſe garantir eux-mêmes de toutes les ſouillures du ſiecle. Il faut qu'il y ait un eſpace de *cinquante coudées*, qui les ſépare de tous les autres; c'eſt-à dire, qu'autant que leur miniſtere eſt élevé au-deſſus des peuples, autant doivent-ils en être ſéparés par une plus grande ſainteté de vie, & par un parfait renoncement à tout commerce profane du ſiecle. Car il faut bien remarquer que toutes ces ſéparations dont il eſt parlé ici, doivent s'entendre d'une maniere ſpirituelle, étant expliquées de l'Egliſe. Tout y eſt uni à l'exterieur: & les méchans ſont tellement confondus avec les bons, les Miniſtres de l'autel avec les perſonnes du ſiecle, & les peuples avec les Paſteurs, que les yeux n'y apperçoivent aucune ſéparation ſenſible. Mais celle qui y eſt, ou qui y doit être, eſt une ſéparation du cœur & des mœurs, plus viſible aux yeux de la foi qu'à la lumiere des ſens.

Que s'il arrive que cette ſéparation ne ſoit pas plus interieure qu'exterieure, & que ceux qui ſont deſtinés pour le miniſtere des autels n'ayent pas ſoin ni de ſe tenir eux-mêmes ſéparés autant qu'ils le doivent de la corruption du ſiecle, ni de veiller, comme ils y ſont obligés, à la ſanctification de l'E-

glise & des fideles ; il faut que chaque Chrétien se regardant comme l'un des Prêtres du Dieu vivant, & comme son temple, selon la parole de ses Apôtres, il travaille de tout son pouvoir à la garde & à la sanctification de son propre cœur & de son esprit : il faut qu'il écoute & qu'il pratique avec soin ce précepte que lui donne le grand Apôtre, lorsqu'il dit à tous les fideles : *Prenez garde de ne vous pas conformer au siecle présent ; mais travaillez à vous transformer par le renouvellement de votre esprit.* Et il faut enfin qu'il n'oublie jamais ce qu'a dit saint Jean: Qu'*il n'entrera rien de souillé* dans la céleste Jerusalem, *ni aucun de ceux qui commettent l'abomination & le mensonge.*

1. Petr. 2. 9. 1. Cor. 3. 16. Rom. 12. 2. Apoc. 21. 27.

℣. 7. *Vous designerez aussi le partage du Prince, qui s'étendra de part & d'autre le long de ce qui a été séparé pour le lieu saint & pour la place de la ville, & vis-à-vis de ce lieu saint & de cette place, depuis un côté de la mer jusqu'à l'autre, & depuis un côté de l'Orient jusqu'à l'autre. Et la longueur de ce qui lui appartiendra sera égale à ces deux autres portions, depuis les bornes de l'Orient jusqu'aux bornes de l'Occident.*

Dieu designe le partage du Chef & du Prince d'Israel le long de la portion des Prêtres & des Levites, & de celle de tout le peuple. Car sa puissance devoit s'étendre le long de la ville & le long du sanctuaire ; afin qu'ayant l'œil sur tout, il pût maintenir l'ordre en toutes choses, & faire ensorte que les Prêtres & les laïques vêcussent chacun d'une maniere conforme à leur état. Car l'Eglise même veut que les Princes soient les protecteurs des Canons, & qu'ils employent leur autorité pour les faire executer. Il est aussi remarquable, selon la ré-

Synops.

flexion d'un Auteur, que la portion destinée au Prince par l'ordre de Dieu paroît fort grande. Et il en donne cette raison, que c'étoit afin que les
Tirinus. Princes d'Israel *ne dépouillassent plus son peuple*, comme avoient fait leurs prédecesseurs, mais qu'ils partageassent avec justice aux tribus la terre qui
Synops. devoit leur appartenir : *Qu'il vous suffise, ô Princes d'Israel*, leur dit le Seigneur, d'avoir reçû ce partage, ou d'avoir jusques à présent accablé mon peuple. *Cessez de commettre l'iniquité, & de faire des pilleries : conduisez-vous maintenant avec équité & avec justice.*

℣. 13. *Voici quelles seront les prémices que vous offrirez : la sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus de froment : & la sixiéme partie de l'éphi prise sur un corus d'orge.*

Saint Jerôme remarque ici que le *corus*, que les Septante appellent gomor, contenoit trente boisseaux, tant pour les choses séches, que pour les liquides ; & que la dixiéme partie du corus, pour les choses qui se mesuroient au boisseau étoit appellée *éphi*, qui revenoit à trois boisseaux. Il ajoûte, que Dieu specifie formellement la mesure des prémices qu'on devoit offrir, pour arrêter l'avarice des Prêtres, & empêcher qu'ils n'exigeassent davantage de son peuple qu'il ne leur en accordoit. *Hic specialiter definitur propter sacerdotum avaritiam, ne amplius à populo exigant in primitiis deferendis.*

Ces prémices étoient de deux sortes. Les unes étoient comme la dixme que les Levites payoient aux Prêtres de toutes celles que le peuple leur donnoit. Les autres étoient les premiers fruits que portoit la terre, & que tout le peuple offroit. Moïse n'avoit point déterminé à quoi se devoient monter

ces prémices. Mais c'étoit, dit S. Jerôme, une tradition parmi les Juifs, qu'on ne donneroit ni plus du soixantiéme, ni moins du quarantiéme. Ainsi Dieu voulut fixer à la soixantiéme partie, ce qu'il n'avoit point marqué dans le livre de la loi.

Que si Dieu donnoit des bornes par la bouche de son Prophete pour l'oblation des prémices qui se devoient présenter aux Prêtres, nous pouvons dire qu'en ce qui regarde les biens spirituels, les dons de la grace, & les fruits du Saint-Esprit, nous ne devons mettre aucunes bornes dans l'oblation que nous sommes obligés d'en faire à Dieu. Prenons donc garde de ne nous rien attribuer à nous-mêmes de ces fruits du ciel, mais de lui en rapporter toute la gloire, en reconnoissant véritablement que c'est lui qui est l'auteur & le principe de tout bien en nous. Car c'est ainsi qu'un vrai enfant d'Israel, selon l'esprit de la loi nouvelle, offre ses prémices au Seigneur, en lui protestant que tout vient de lui, & que tout doit retourner à lui.

CHAPITRE XLVI.

1. HÆc dicit Dominus Deus: Porta atrii interioris, quæ respicit ad orientem, erit clausa sex diebus, in quibus opus fit: die autem sabbati aperietur, sed & in die Calendarum aperietur.

1. VOici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: La porte du parvis interieur qui regarde vers l'Orient, sera fermée les six jours où l'on travaille; mais on l'ouvrira le jour du sabbat, & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.

2. Et intrabit prin-

2. Le Prince viendra par le

chemin du vestibule de la porte de dehors; & il s'arrêtera à l'entrée de la porte : & les Prêtres offriront pour lui l'holocauste & le sacrifice de paix. Il adorera sur le pas de cette porte, puis il sortira : & la porte ne sera point fermée jusqu'au soir.

3. Et le peuple du payis adorera aussi le Seigneur devant cette porte les jours du sabbat, & les premiers jours de chaque mois.

4. Or le Prince offrira au Seigneur cet holocauste, sçavoir le jour du sabbat, six agneaux qui soient sans tache, & un belier de même sans tache;

5. avec l'oblation d'un éphi *de farine* pour le belier, & ce que sa main offrira *volontairement* en sacrifice pour chaque agneau, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

6. Et le premier jour de chaque mois, un veau du troupeau qui soit sans tache, avec six agneaux & six beliers, qui n'ayent point non plus de tache.

7. Et il offrira en sacrifice un éphi *de farine* pour le veau,

ceps per viam vestibuli portæ deforis, & stabit in limine portæ : & facient sacerdotes holocaustum ejus, & pacifica ejus : & adorabit super limen portæ, & egredietur : porta autem non claudetur usque ad vesperam.

3. Et adorabit populus terræ ad ostium portæ illius in sabbatis, & in Calendis, coram Domino.

4. Holocaustum autem hoc offeret princeps Domino; in die sabbati sex agnos immaculatos, & arietem immaculatum.

5. Et sacrificium ephi per arietem : in agnis autem sacrificium quod dederit manus ejus : & olei hin per singula ephi.

6. In die autem Calendarum vitulum de armento immaculatum : & sex agni & arietes immaculati erunt.

7. Et ephi per vitulum, ephi quoque per

arietem

arietem faciet sacrificium : de agnis autem, ſicut invenerit manus ejus : & olei hin per ſingula ephi.

avec un éphi *de farine* pour chaque belier ; il donnera pour chaque agneau ce que ſa main pourra trouver //, & un hin d'huile pour chaque éphi *de farine*.

8. Cùmque ingreſſurus eſt princeps, per viam veſtibuli portæ ingrediatur, & per eamdem viam exeat.

8. Lorſque le Prince doit entrer *dans le temple*, il entrera par le veſtibule de la porte *orientale*, & il ſortira par le même endroit.

9. Et cùm intrabit populus terræ in conſpectu Domini in ſolemnitatibus : qui ingreditur per portam aquilonis, ut adoret, egrediatur per viam portæ meridianæ : porrò qui ingreditur per viam portæ meridianæ, egrediatur per viam portæ aquilonis : non revertetur per viam portæ, per quam ingreſſus eſt, ſed è regione illius egredietur.

9. Mais lorſque le peuple du payis entrera pour ſe préſenter devant le Seigneur aux jours ſolennels, celui qui ſera entré par la porte du Septentrion pour adorer, ſortira par la porte du Midi ; & celui qui ſera entré par la porte du Midi, ſortira par la porte du Septentrion. Nul ne retournera par la porte par laquelle il ſera entré, mais il ſortira par l'autre qui lui eſt oppoſée.

10. Princeps autem in medio eorum cum ingredientibus ingredietur, & cum egredientibus egredietur.

10. Mais le Prince // étant au milieu d'eux tous, entrera avec ceux qui entrent, & ſortira avec ceux qui ſortent.

11. Et in nundinis, & in ſolemnitatibus

11. Aux jours de foire //, & aux fêtes ſolennelles on offrira

℣. 7. *expl.* ce qu'il voudra, ſans qu'il ſoit rien preſcrit. *Synopſ.*

℣. 10. *expl.* le Prince entroit & ſortoit en même-tems que le peuple ; mais par la porte orientale qui étoit entre les deux portes où le peuple paſſoit. *Synopſ.*

℣. 11. *hebr.* in feſtivitatibus, & in ſolemnitatibus.

en sacrifice un ephi *de farine* pour un veau, & un éphi *de farine* pour un belier : pour les agneaux, chacun offrira en sacrifice ce que sa main trouvera; & l'on joindra un hin d'huile à chaque éphi *de farine*.

12. Or quand le Prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste ou un sacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'orient; & il offrira son holocauste & ses victimes pacifiques, comme il a accoutumé de le faire le jour du sabbat, & il sortira ensuite, & on fermera la porte après qu'il sera sorti.

13. Il offrira tous les jours en holocauste au Seigneur un agneau de la même année, qui sera sans tache; & il l'offrira toujours au matin.

14. Et il offrira tous les matins // en sacrifice pour cet agneau la dixiéme partie d'un éphi *de farine*, & la troisiéme partie d'un hin d'huile, afin qu'elle soit mêlée avec la farine. C'est là le sacrifice qu'il est obligé, selon la loi, d'offrir au Seigneur, & qui doit être per-

erit sacrificium ephi per vitulum, & ephi per arietem : agnis autem erit sacrificium sicut invenerit manus ejus : & olei hin per singula ephi.

12. Cùm autem fecerit princeps spontaneum holocaustum, aut pacifica voluntaria Domino; aperietur ei porta quæ respicit ad orientem, & faciet holocaustum suum, & pacifica sua, sicut fieri solet in die sabbati : & egredietur, clauderturque porta postquam exierit.

13. Et agnum ejusdem anni immaculatum faciet holocaustum quotidie Domino: semper manè faciet illud.

14. Et faciet sacrificium super eo cata mane mane sextam partem ephi, & de oleo tertiam partem hin, ut misceatur similæ : sacrificium Domino legitimum, juge atque perpetuum.

ỷ. 14. *litt. Vulg.* cata mane mane. Græcismus est, *id est*, singulis temporibus matutinis.

pétuel & de chaque jour.

15. Faciet agnum, & sacrificium, & oleum cata mane mane: holocaustum sempiternum.

15. Il immolera donc l'agneau, & offrira le sacrifice, & l'huile tous les matins ; & cet holocauste sera éternel.

16. Hæc dicit Dominus Deus: Si dederit princeps donum alicui de filiis suis: hereditas ejus, filiorum suorum erit, possidebunt eam hereditariè.

16. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Si le Prince fait quelque don à l'un de ses fils, il deviendra son héritage & celui de ses enfans, qui le posséderont par droit de succession.

17. Si autem dederit legatum de hereditate sua uni servorum suorum, erit illius usque ad annum remissionis, & revertetur ad principem: hereditas autem ejus, filiis ejus erit.

17. Mais s'il fait un legs de son bien propre à l'un de ses serviteurs, il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du Jubilé ; & alors il retournera au Prince, & la propriété appartiendra à ses enfans.

18. Et non accipiet princeps de hereditate populi per violentiam, & de possessione eorum: sed de possessione sua hereditatem dabit filiis suis, ut non dispergatur populus meus unusquisque à possessione sua.

18. Le Prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple, ni de ses biens : mais il donnera de son bien propre un héritage à ses enfans, afin que mon peuple ne soit pas chassé & dépouillé de ce qu'il possede légitimement.

19. Et introduxit me per ingressum, qui erat ex latere portæ, in gazophylacia sanctuarii ad sacerdotes, quæ

19. Or l'*Ange* me fit passer par une entrée qui étoit à côté de la porte ‖ dans les chambres du sanctuaire ‖ où logeoient

ỳ. 19. *expl.* du parvis interieur. *Synops.* | Ibid. *expl.* du temple.

les Prêtres, & qui regardoient le septentrion. Et il y avoit là un lieu particulier qui étoit tourné vers le couchant.

respiciebant ad aquilonem; & erat ibi locus vergens ad occidentem.

20. Alors il me dit: C'est ici le lieu où les Prêtres feront cuire les viandes des victimes immolées pour le peché & pour la faute, & les autres oblations du sacrifice [u]; afin qu'ils ne les portent point dans le parvis extérieur, & que ces choses saintes ne soient point exposées au peuple [v].

20. Et dixit ad me: Iste est locus ubi coquent sacerdotes pro peccato, & pro delicto: ubi coquent sacrificium, ut non efferant in atrium exterius, & sanctificetur populus.

21. Et il me fit sortir dans le parvis extérieur, & me mena aux quatre coins du parvis; & je vis qu'il y avoit une petite place à chacun des quatre coins de ce parvis.

21. Et eduxit me in atrium exterius, & circumduxit me per quatuor angulos atrii: & ecce atriolum erat in angulo atrii, atriola singula per angulos atrii.

22. Or ces petites places ainsi disposées à ces quatre coins du parvis, avoient quarante coudées de long, sur trente de large; étant toutes quatre d'une seule & même mesure.

22. In quatuor angulis atrii atriola disposita, quadraginta cubitorum per longum, & triginta per latum: mensuræ unius quatuor erant.

23. Et il y avoit une muraille qui enfermoit chacune de ces quatre petites places. L'on voyoit aussi les cuisines bâties sous les portiques tout-autour.

23. Et paries per circuitum ambiens quatuor atriola: & culinæ fabricatæ erant subter porticus per gyrum.

ỳ. 20. qui leur étoient destinées par la loi de Dieu.

Ibid. *letr.* & sanctificetur, *pro* & non sanctificetur. *Voyez* v. 19. *du ch.* 44. *plus haut.*

24. Et dixit ad me: Hæc est domus culinarum, in qua coquent ministri domus Domini victimas populi.

24. Et il me dit: C'est ici la maison des cuisines, où les ministres de la maison du Seigneur feront cuire les victimes destinées pour le peuple.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. *Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu: La porte du parvis interieur qui regarde vers l'Orient, sera fermée les six jours que l'on travaille. Mais on l'ouvrira le jour du sabbat; & on l'ouvrira encore le premier jour de chaque mois.*

Ce *parvis interieur* étoit le lieu où l'autel des holocaustes étoit placé. Dieu ordonnoit que l'on en fermât la porte qui regardoit vers l'Orient les six jours de travail de la semaine, afin d'imprimer plus de respect pour ce lieu dans l'esprit des Juifs, lorsqu'ils voyoient que l'on n'ouvroit cette porte qu'aux jours du sabbat & des autres fêtes, tels qu'étoient tous les premiers jours de chaque mois, ou selon l'Hebreu, de la nouvelle lune. syno[?]s.

Ces six jours, selon S. Jerôme, & la doctrine commune des Peres, nous figurent tout le tems de la vie présente; qui est un tems de travail & de pénitence. Le jour du sabbat nous marque au contraire le jour de l'éternité & de l'éternel repos: *Dies septimus, dies sabbati, in qua æterna requies est.* Il étoit donc défendu d'ouvrir la porte orientale du parvis interieur qu'après les six jours de travail, pour nous faire entendre qu'il est nécessaire d'avoir travaillé pendant les six jours de la

vie présente, pour mériter que la porte orientale qui nous conduit au lever du soleil de justice nous soit ouverte. Car toute la vie du Chrétien doit être, selon le Concile de Trente, une pénitence de chaque jour & un travail assidu : & c'est seulement à ce travail d'une pénitence continuelle, qu'est dûe l'ouverture de cette porte bienheureuse par laquelle on entre dans la lumiere ineffable, & dans la gloire de celui qui est notre vrai Orient.

La même chose nous est encore marquée, selon S. Jerôme, par ces premiers jours de la lune, où la même porte s'ouvroit aussi. Car les ténebres de cette vie nous sont figurées par l'obscurité d'une nuit, que la lune qui est à la fin de son decours n'éclaire point : au lieu que le renouvellement de sa lumiere nous est une image du commencement de ce jour heureux de l'éternité, auquel la porte orientale du temple céleste nous est ouverte : *Sex diebus quibus operamur in mundo, porta orientalis atrii interioris clausa nobis est. Postquam autem venerimus ad diem Sabbati, in quo æterna requies est, sive ad diem kalendarum, quando post cæcam noctem & horribiles tenebras, lucis exordium est : aperitur nobis porta orientalis.*

On ne nous ouvre cette porte pendant cette vie qu'en certains jours & par intervales; & lors même qu'on nous l'ouvre, nous ne pouvons y entrer; c'est-à-dire, que *nous ne voyons présentement, selon S.*
1. Cor. 13. 12. *Paul, que comme en un miroir & en des énigmes* : ce qui fait dire au même Apôtre parlant des saints
Hebr. 11. 13. Patriarches, qu'*ils étoient morts dans la foi, n'ayant point reçû les biens que Dieu leur avoit promis ; & les voyant seulement, & comme les saluant de*

loin. Mais après le tems consommé d'une vie laborieuse & pénitente, non seulement nous parviendrons, dit S. Jerôme, jusqu'à la porte du parvis interieur, mais nous entrerons encore jusques dans le sanctuaire interieur du temple du ciel, pour demeurer éternellement dans la maison du Seigneur : *Non solum ad portam interioris atrii pervenire, sed etiam penetralia ejus intrare possumus, & illud opere possidere : Plantati in domo Domini, in atriis Dei nostri florebunt.*

℣. 2. *Le Prince viendra par le chemin du vestibule de la porte de dehors, & il s'arrêtera à l'entrée de la porte : & les Prêtres offriront pour lui l'holocauste & le sacrifice de paix. Il adorera sur le pas de cette porte, puis il sortira ; & la porte ne sera point fermée jusqu'au soir.*

Il semble que cette *porte de dehors* soit la même que celle qu'il a nommée auparavant *la porte du sanctuaire exterieur qui regardoit vers l'Orient*, & qui demeuroit fermée ; c'est-à-dire par laquelle ni le Prince ni le peuple ne pouvoit passer. Mais le Prince s'y tenoit pour voir offrir les holocaustes & les sacrifices de réconciliation que les Prêtres offroient pour lui. Et là oubliant en quelque sorte sa dignité, il se prosternoit devant Dieu comme un pécheur, & reconnoissoit par l'oblation de *l'holocauste* & du *sacrifice de paix*, qu'il se devoit tout entier à Dieu, & qu'il avoit grand besoin qu'il usât de misericorde envers lui. Or cette porte qui avoit été ouverte particulierement pour le Prince, n'étoit pas fermée aussitôt qu'il avoit adoré le Seigneur ; mais lors même qu'il s'en étoit retiré, elle *demeuroit ouverte jusqu'au soir*, afin que le peuple eût la consolation de voir de loin les choses saintes.

Ezech. 44. 1. &c.

℣. 8. 9. *Lorsque le Prince doit entrer* dans le temple, *il entrera par le vestibule de la porte* orientale; *& il sortira par le même endroit. Mais lorsque le peuple du payis entrera pour se présenter devant le Seigneur aux jours solennels, celui qui sera entré par la porte du Septentrion pour adorer, sortira par la porte du Midi; & celui qui sera entré par la porte du Midi, sortira par la porte du Septentrion: nul ne retournera par la porte par laquelle il sera entré, &c.*

Ezech. 44. 3. Ce que l'Ecriture appelle ici *le vestibule de la porte*, est visiblement la même chose que ce qu'elle a appellé auparavant *la porte du vestibule*; & cette porte étoit à l'Orient, entre *la porte du Septentrion* & *la porte du Midi*, par lesquelles le peuple avoit droit d'entrer aux jours solennels dans la partie du temple destinée pour les laïques. Il y avoit donc une porte particuliere pour le Prince: & cette porte étoit au milieu des deux qui étoient pour tout le peuple. Mais il y avoit encore cette difference entre le Prince & le peuple, que le Prince entroit & sortoit par la même porte: au-lieu qu'il étoit défendu au peuple de sortir par la même porte par laquelle ils étoient entrés. Quelques Interpretes ont voulu en rendre quelques raisons litterales, en disant que c'étoit afin que les peuples ne tournassent point le dos au temple, ou pour éviter la confusion, lorsque ceux qui sortiroient rencontreroient ceux qui voudroient entrer. Mais ces raisons ne paroissent point solides, puisque de quelque côté qu'ils sortissent, ils rencontroient également ceux qui entroient; & que d'ailleurs ils ne tournoient pas plus le dos au temple d'une façon que d'une autre.

Il semble donc qu'il vaut mieux entendre ceci selon le sens spirituel, que le Saint-Esprit peut bien avoir eu dessein de nous marquer dans cette ordonnance. Et c'est peutêtre celui que S. Jerôme, & un habile Interprete de l'Ecriture y ont découvert. *Hieron.* *Estius.* JESUS-CHRIST, qui est *le* vrai *Prince* d'Israel, *entre & sort par la même porte*, lui qui est toujours égal à lui-même, qui ne souffre aucune diminution ni aucun accroissement dans sa sainteté & dans sa grandeur, & qui étant descendu vers nous, & remonté vers son Pere, n'a point cessé d'être toujours souverainement libre, & toujours le Dieu de majesté. *Tamque ad nos veniens, quàm ad cœlestia conscendens, eadem majestatis suæ utitur libertate.* Quant aux peuples fideles, Dieu leur ordonne de sortir du temple par une autre porte que celle par laquelle ils y sont entrés pour les avertir peutêtre par cette figure, dit S. Jerôme, que ceux qui sont une fois entrés dans la maison du Seigneur, doivent se donner de garde de retourner en arriere & de regarder derriere eux, depeur qu'ayant commencé par l'esprit, ils ne finissent par la chair; *Philipp. 3. 14.* mais s'avancer continuellement vers ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait, à l'exemple de S. Paul: *In domo Domini constitutis jubetur ne post terga respiciant, & revertantur ad egena & infirma elementa, & incipientes spiritu, carne consummentur: sed de spiritalibus quoque ad majora procedant . . . . & veniant ad perfectum.*

Mais disons aussi que ce droit qu'avoit le Prince d'entrer par l'Orient, & de tenir le milieu entre les peuples qui entroient par le Septentrion & par le Midi, nous marquoit peutêtre encore com-

bien les Princes sont obligés d'avoir l'œil sur tout le monde ; afin que la puissance de leur bras étant la terreur de ceux qui sont encore comme dans le froid & dans les ténebres du *Septentrion*, soit en même tems l'appui des justes, qui participent à l'ardeur & à la lumiere du *Midi*, & qui sont déja, comme l'épouse, favorisés des chastes embrasemens de l'Epoux céleste, dont il est dit dans le cantique : Qu'il se repose vers le Midi.

Cant. 1. 6.

S. Jerôme témoigne de plus, Que les Gentils & les Juifs peuvent bien avoir été figurés par ces deux sortes de peuples qui entroient & qui sortoient par des portes differentes. Les Gentils, dit-il, ont quitté la porte du Septentrion, d'où viennent tous les maux de la terre ; & ils se sont avancés vers la porte du Midi, qui est une porte de lumiere & une porte de chaleur, lorsqu'ils se sont convertis à la foi de JESUS-CHRIST. Les Juifs au-contraire ont quitté la porte de la lumiere & de l'ardeur du divin amour, & s'en sont allés à la porte du Septentrion, lorsqu'ils se sont éloignés de la verité, & ont mérité par leur malice la haine & la malédiction de Dieu.

℣. 12. *Or quand le Prince offrira volontairement au Seigneur un holocauste ou un sacrifice pacifique, on lui ouvrira la porte qui regarde vers l'Orient, &c.*

Il y avoit certains jours, comme le jour du sabbat, où le Prince étoit obligé d'offrir à Dieu des holocaustes & des sacrifices de réconciliation. Mais outre ces sacrifices qui étoient de commandement, il en offroit quelquefois de *volontaires*. C'est pourquoi Dieu veut qu'on lui ouvre alors la même porte orientale qu'on lui ouvroit le jour du sabbat

& tous les jours solennels. Tous les sacrifices qu'on offroit à Dieu devoient néanmoins être en un sens volontaires, parcequ'ils devoient s'offrir d'une pleine volonté, quoique la loi du Seigneur y obligeât. Mais il est vrai que ceux qui étoient offerts volontairement, c'est-à-dire sans l'obligation du précepte, étoient regardés comme les plus excellens, parceque leur cœur paroissoit y avoir encore plus de part qu'à tous les autres, comme étant l'effet tout pur de la volonté, & non de la nécessité. Et c'est aussi, selon S. Jerôme, ce qui releve l'excellence de la virginité au-dessus du mariage, parcequ'elle n'est point d'obligation, mais un don libre de la volonté, & comme une oblation toute gratuite : *Ut non necessitate faciam, sed voluntate. Unde & virginitas major est nuptiis, quia non exigitur, nec redditur, sed offertur.*

℣. 16. 17. *Si le Prince fait quelque don à l'un de ses fils, il deviendra son héritage & celui de ses enfans, qui le possederont par droit de succession. Mais s'il fait un legs de son bien propre à l'un de ses serviteurs, il ne lui appartiendra que jusqu'à l'année du Jubilé; & alors il retournera au Prince, &c.*

Cette difference que Dieu mettoit entre les dons que le Prince faisoit à ses fils, & ceux qu'il faisoit à des étrangers, peut nous figurer une grande vérité. Car c'est en effet la difference qu'il y a entre les véritables enfans de Dieu, à qui il donne les biens réels de sa grace & de son Esprit en cette vie pour les combler de la gloire en l'autre; & ceux qu'il regarde comme étrangers, ou comme esclaves, à qui il ne donne que les faux biens de ce monde, qui sont néanmoins à lui, & dont il est

le vrai maître. Car les enfans posséderont pour toujours les biens véritables qu'il leur a donnés, comme *devant être leur héritage* éternel : au-lieu que ceux qu'il n'aura point regardés comme ses enfans, ayant reçu seulement des biens temporels pour récompense de quelques vertus humaines & apparentes, seront dépouillés de tout au tems où les biens doivent retourner à leur maître légitime.

Mais ce qui est plus terrible, c'est que ceux mêmes qu'il a traités comme ses enfans, en leur faisant don de ses propres biens, deviennent ensuite quelquefois des étrangers devant lui, en perdant par leur pure faute ce qu'il leur avoit donné. Car il est très-vrai de dire alors que les dons qu'il leur avoit faits *lui reviennent*, & qu'ils n'en étoient que des possesseurs indignes & passagers, puisqu'ils n'ont pas sçu conserver ses dons comme des enfans, & les posséder pour toujours ainsi que leur héritage ; mais qu'ils s'en sont vûs enfin dépossédés comme étrangers à l'égard de Dieu, & comme des esclaves qui ne peuvent rien prétendre à la succession de leur maître.

℣. 18. *Le Prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple ni de ses biens : mais il donnera de son bien propre un héritage à ses enfans, &c.*

Saint Jerôme entend ceci, non pas seulement des Princes, mais aussi des Prêtres, & de ceux même de la loi nouvelle, qui deviennent, comme il dit, plus riches étant dans l'Eglise qu'étant dans le monde, qui ravissent souvent aux pauvres par violence ce qu'ils croyent être dû à leur ministere, & qui enrichissent leurs héritiers des biens qu'ils ont reçus de l'Eglise. » Car celui, ajoute ce Saint, qui

est devenu plus riche depuis qu'il est entré dans le « sacerdoce, ne doit pas donner à ses enfans ou à ses « proches ce qu'il a de plus qu'il n'avoit auparavant, « mais aux pauvres, à ses saints freres, & aux do- « mestiques de la foi, dont les mérites surpassent « ceux de ses enfans. Il rendra ainsi au Seigneur ce « qui appartient au Seigneur ; puisque J. C. nous « a déclaré dans l'Evangile, Que c'est lui-même « que l'on reçoit en la personne des pauvres ; « que c'est lui que l'on visite dans la prison ; que l'on « couvre lorsque l'on revêt ceux qui sont nuds, & « à qui on donne à boire & à manger, lorsqu'on en « donne à ceux qui ont soif & qui ont faim. » *Qui ditior est sacerdos, quàm venit ad sacerdotium, quidquid plus habuerit, non filiis debet dare, sed pauperibus, & sanctis fratribus, & domesticis fidei, qui vincunt merita liberorum, &c.*

CHAPITRE XLVII.

1. ET convertit me ad portam domus, & ecce aquæ egrediebantur subter limen domus ad orientem : facies enim domus respiciebat ad orientem : aquæ autem descendebant in latus templi dextrum ad meridiem altaris.

1. ENsuite il me fit revenir vers la porte de la maison *du Seigneur.* Et je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte vers l'Orient : car la face de la maison regardoit vers l'Orient. Or les eaux descendoient au côté droit du temple, vers le midi de l'autel.

2. Et eduxit me per viam portæ aquilonis, & convertit me ad viam foras portam ex-

2. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte, vers le chemin

qui regarde à l'orient : & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit.

3. L'homme *qui me conduisoit*, sortant donc vers l'orient, & ayant un cordeau en sa main, mesura un espace de mille coudées, qu'il me fit passer dans l'eau, dont j'avois jusqu'à la cheville des pieds.

4. Il mesura de nouveau un espace de mille coudées, qu'il me fit aussi passer dans l'eau, & j'en avois jusqu'aux genoux.

5. Il mesura un troisiéme espace de mille coudées, qu'il me fit encore passer dans l'eau ; & j'en avois jusqu'aux reins. Enfin il mesura un quatriéme espace de mille coudées, & je trouvai que c'étoit alors comme un torrent que je ne pus passer, parce que les eaux s'étoient tellement enflées, & le fleuve étoit devenu si profond, qu'on ne pouvoit le passer à gué.

6. Alors il me dit : Certes, vous l'avez bien vû [a], fils de l'homme. Et il me fit aussitôt sortir, en me menant au bord du torrent.

7. M'étant ainsi retourné,

teriorem, viam quæ respiciebat ad orientem : & ecce aquæ redundantes à latere dextro.

3. Cùm egrederetur vir ad orientem, qui habebat funiculum in manu sua, & mensus est mille cubitos, & traduxit me per aquam usque ad talos.

4. Rursumque mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad genua.

5. Et mensus est mille, & traduxit me per aquam usque ad renes. Et mensus est mille, torrentem, quem non potui pertransire : quoniam intumuerant aquæ profundi torrentis, qui non potest transvadari.

6. Et dixit ad me : Certè vidisti, fili hominis. Et eduxit me, & convertit ad ripam torrentis.

7. Cùmque me con-

℣. 6. *Hebr.* y avez-vous bien fait reflexion ?

vertissem, ecce in ripa torrentis ligna multa nimis ex utraque parte.

j'apperçus une très-grande quantité d'arbres des deux côtés sur le bord de ce torrent.

8. Et ait ad me : Aquæ istæ, quæ egrediuntur ad tumulos sabuli orientalis, & descendunt ad plana deserti, intrabunt mare, & exibunt, & sanabuntur aquæ.

8. Et il me dit : Ces eaux qui en sortant amassent des monceaux de sable vers l'orient, & qui descendent dans la plaine du desert, entreront dans la mer & en sortiront, & les eaux de la mer seront adoucies ♱.

9. Et omnis anima vivens, quæ serpit, quocumque venerit torrens, vivet : & erunt pisces multi satis postquàm venerint illuc aquæ istæ, & sanabuntur & vivent omnia, ad quæ venerit torrens.

9. Et tout animal vivant qui rampe ♱, vivra par tout où viendra le torrent ; & il y aura une grande quantité de poissons où ces eaux viendront se rendre ; & tout ce qui sera abreuvé de l'eau de ce torrent sera gueri & vivra.

10. Et stabunt super illas piscatores, ab Engaddi usque ad Engallim siccatio sagenarum erit ; plurimæ species erunt piscium ejus, sicut pisces maris magni, multitudinis nimiæ :

10. Les pescheurs se tiendront sur ces eaux ; & depuis Engaddi ♱ jusqu'à Engallim ♱, on séchera des filets. Il y aura beaucoup d'especes differentes de poissons, & en très-grande abondance, comme il y en a dans la grande mer ♱ :

11. in littoribus autem ejus, & in palus-

11. mais dans ses rivages ♱ & dans les marêts qu'elle for-

♱. 8. *lettr.* guéries.

♱ 9. *expl.* l'Hebreu marque, qui se traîne sur le ventre. *id est*, qui nâge : car il s'agit ici des poissons. *Synops.*

♱. 10. *expl.* Ce sont deux villes situées sur le bord de la mer morte. *Synops.*

Ibid. *expl.* Mediterranée. *Vatib.*

♱. 11. *expl.* de la mer morte. *Synops.*

me [a], les eaux ne seront point adoucies, parcequ'elles seront destinées pour les salines.

tribus non sanabuntur, quia in salinas dabuntur.

12. Il s'élevera aussi sur les bords & aux deux côtés du torrent toutes sortes d'arbres fruitiers. Leurs feuilles ne tomberont point, & ils ne manqueront jamais de fruits. Ils en porteront de nouveaux tous les mois, parceque les eaux du torrent seront sorties du sanctuaire. Leurs fruits serviront pour nourrir *les peuples*, & leurs feuilles pour les guérir.

12. Et super torrentem orietur in ripis ejus ex utraque parte omne lignum pomiferum: non defluet folium ex eo, & non deficiet fructus ejus: per singulos menses afferet primitiva, quia aquæ ejus de sanctuario egredientur: & erunt fructus ejus in cibum, & folia ejus ad medicinam.

13. Voici ce que dit le Seigneur *notre* Dieu: Ce sont ici les bornes selon lesquelles vous possederez la terre, & la partagerez entre les douze tribus; car Joseph a pour lui un double partage.

13. Hæc dicit Dominus Deus: Hic est terminus, in quo possidebitis terram in duodecim tribubus Israel: quia Joseph duplicem funiculum habet.

14. Vous posséderez tous également, & chacun autant que son frere, de cette terre, sur laquelle j'ai levé & fait éclater ma main, pour la donner à vos peres. C'est cette terre qui vous tombera en partage.

14. Possidebitis autem eam singuli æquè ut frater suus; super quam levavi manum meam ut darem patribus vestris: & cadet terra hæc vobis in possessionem.

15. Or voici quelles sont les bornes de cette terre: Du côté du septentrion, depuis la grande mer, en venant par Hetha-

15. Hic est autem terminus terræ: ad plagam septentrionalem, à mari magno via Hethalon: ve-

[a] Ibid. *expl.* où les eaux du fleuve ne viennent point.

nientibus Sedada.

16. Emath, Berotha. Sabarim, quæ eſt inter terminum Damaſci, & confinium Emath, domus Tichon, quæ eſt juxta terminum Auran.

17. Et erit terminus à mari uſque ad atrium Enon terminus Damaſci; & ab aquilone ad aquilonem, terminus Emath plaga ſeptentrionalis.

18. Porrò plaga orientalis de medio Auran, & de medio Damaſci, & de medio Galaad, & de medio terræ Iſrael, Jordanis diſterminans ad mare orientale, metiemini etiam plagam orientalem.

19. Plaga autem auſtralis meridiana, à Thamar uſque ad aquas contradictionis

lon à Sedada,

16. à Emath, à Berotha, à Sabarim, qui eſt entre les confins de Damas, & les confins d'Emath, & à la maiſon de Tichon, qui eſt ſur les confins d'Auran.

17. Ses bornes ſeront depuis la mer juſqu'à la cour d'Enon ‖, qui fait les limites de Damas; & depuis un côté du Septentrion juſqu'à l'autre côté, Emath ſera ſes bornes du côté de l'Aquilon.

18. Sa région orientale ſe prendra du milieu d'Auran ‖, du milieu de Damas, du milieu de Galaad ‖, & du milieu de la terre d'Iſrael; le Jourdain ‖ la bornera en tirant vers la mer orientale. Vous meſurerez auſſi cette région qui eſt du côté de l'Orient.

19. Sa région méridionale ſe prendra depuis Thamar ‖ juſqu'aux eaux de contradiction de Cadès, & depuis le tor-

℣. 17. *expl.* Il ſemble que ce ſoit le même qui eſt nommé dans les Nombres, *ch.* 34. 9. le village d'Eman *Synopſ.*

℣. 18. *expl.* Auran eſt oppidum Damaſci in ſolitudine. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Galaad cecidit in ſortem Ruben & Gad, & dimidiæ tribus Manaſſe. *Hieron.*

Ibid. *expl.* Finiſque hujus plagæ, Jordanis fluvius diſterminans & mare orientale, *id eſt*, mare mortuum. *Hieron.*

℣. 19. *expl.* urbs in ſolitudine quam Salomon miris operibus extruxit, & hodie Palmira nuncupatur. *Hieron.*

rent d'*Egypte* [a] jusqu'à la grande mer. C'est-là la région qui doit s'étendre vers le Midi.

Cades ; & torrens usque ad mare magnum : & hæc est plaga ad meridiem australis.

20. Sa région du côté de la mer [a], sera la grande mer, [b] à prendre en droite ligne, depuis un bout jusqu'à Emath. Ce sera-là la région qui regardera vers la mer.

20. Et plaga maris, mare magnum à confinio per directum, donec venias Emath : hæc est plaga maris.

21. Vous partagerez entre vous cette terre, selon les tribus d'Israel :

21. Et dividetis terram istam vobis per tribus Israel :

22. & vous la prendrez pour votre héritage conjointement avec les étrangers qui viendront vers vous, & qui auront des enfans au milieu de vous. Car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfans d'Israel, comme s'ils étoient naturels du payis, partageant avec vous la terre, pour en posseder leur part au milieu des tribus d'Israel.

22. & mittetis eam in hereditatem vobis & advenis, qui accesserint ad vos, qui genuerint filios in medio vestrûm : & erunt vobis sicut indigenæ inter filios Israel : vobiscum divident possessionem in medio tribuum Israel.

23. Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez là son partage. C'est ce que dit le Seigneur *notre* Dieu.

23. In tribu autem quacumque fuerit advena, ibi dabitis possessionem illi, ait Dominus Deus.

Ibid. *expl.* Torrens Ægypti, qui juxta urbem Rhinocorutam, mari influit mediterraneo. *Hier. in hunc loc. & in c. Amos.*

℣. 20. *expl.* l'Occident. *Numer. cap.* 34. 6.

Ibid. *expl.* mediterranée, qui est appellée grande, en comparaison de la mer morte, & de la mer rouge, &c.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 1. 2. &c. *ENsuite il me conduisit vers la porte de la maison* du Seigneur. *Et je vis des eaux qui sortoient de dessous la porte vers l'orient : car la face de la maison regardoit vers l'orient. Or les eaux descendoient au côté droit du temple vers le midi de l'autel. Et il me fit sortir par la porte du septentrion, & me fit tourner par le chemin de dehors la porte vers le chemin qui regarde à l'orient : & je vis que les eaux venoient en abondance du côté droit , &c.*

Ces *eaux* , selon plusieurs Interpretes , étoient des canaux souterrains qui passoient sous le temple, dont les eaux servoient aux Prêtres, & à laver les victimes qu'ils offroient, & à nettoyer sans cesse le parvis où ils répandoient le sang de ces victimes égorgées, pour empêcher l'infection qu'auroient necessairement causée en ce lieu tant d'impuretés. Or ces eaux après avoir fait le tour du temple, revenoient vers l'endroit même où elles avoient commencé à y entrer, c'est-à-dire vers la porte qui regardoit l'Orient, & s'écouloient par un lieu destiné pour leur décharge. Là elles commençoient à grossir insensiblement, quoique ce fussent les mêmes qui avoient passé sous le temple. Synopsis

L'Ange qui conduisoit le Prophete, & qui lui montroit dans cette célebre vision toutes les appartenances de la maison du Seigneur, le fit entrer peu-à-peu dans ces mêmes eaux qui sortoient du temple, en mesurant *mille coudées* à differentes distances. Il est donc marqué que dans le premier espace que cet Ange mesura, le Prophete avoit

ſeulement de l'eau juſques au talon ; que dans le ſecond qui étoit encore de mille coudées, il en avoit juſques au genou ; que dans le troiſiéme qui étoit encore d'une ſemblable meſure, il en avoit juſques aux reins ; & qu'enfin dans le quatriéme l'eau du torrent ſe trouva ſi groſſe & ſi profonde, qu'il ne put point le paſſer : ce qui l'obligea de gagner le bord & de ſortir.

Il eſt ſi clair que l'Ecriture ne ſeroit jamais entrée dans tout le détail & dans toutes les meſures de ces eaux qui arroſoient le deſſous du temple & qui en ſortoient enſuite, ſi elle ne renfermoit divers myſteres ſous ces figures, que les Interpretes de la lettre l'ont eux-mêmes reconnu aprés S. Jerôme. Ces eaux du temple nous figurent donc, ſelon ce Pere & pluſieurs Auteurs, les eaux ſacrées du Sauveur : *Ex quo perſpicuum fit ſacras eſſe aquas* ; les eaux vivifiantes de ſa doctrine toute céleſte : *Et Salvatoris noſtri ſignificare doctrinam* ; les eaux ſalutaires du Batême qui effacent les impuretés des victimes raiſonnables : *Et baptiſmi oſtendunt gratiam ſalutarem* ; les eaux efficaces de la Pénitence & des autres Sacremens de l'Egliſe, qui purifient & qui ſanctifient tout ce qui doit être offert à Dieu. Elles viennent de l'orient & retournent à l'orient, pour nous faire voir que celui qui eſt appellé notre Orient dans les ſaintes Ecritures, eſt le principe & la fin de notre ſanctification.

Le temple dans lequel ces eaux ſervent à laver les victimes que l'on offre, nous repreſente l'Egliſe, dans laquelle les victimes conſacrées à JESUS-CHRIST, non ſeulement ſont lavées de toutes leurs impuretés, mais encore vivifiées d'une maniere toute divine. C'eſt de ces eaux toutes ſain-

tes & toutes célestes que le Fils de Dieu parloit à la Samaritaine lorsqu'il lui disoit : „ Si vous con- Joan. 4.
noissiez le don de Dieu, & qui est celui qui vous « 10. &c.
demande maintenant à boire, vous lui en auriez «
plutôt demandé vous-même, & il vous auroit «
donné d'une eau vive.... Tous ceux qui boivent « v. 13. 14.
de cette eau que vous avez, auront soif encore : «
au-lieu que celui qui boira de l'eau que je lui «
donnerai, n'aura jamais soif; mais l'eau que je lui «
donnerai deviendra dans lui une fontaine d'eau «
qui rejallira jusques dans la vie éternelle. »

C'est de ces eaux vivifiantes que parloit encore le Fils de Dieu, lorsque le jour solennel de la fête des Tabernacles, étant dans le temple même de Joan. 7.
Jerusalem, il disoit à haute voix devant tous les 37. 38.
Juifs : » Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, & qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, des fleu- «
ves d'eau vive couleront de ses entrailles, com- «
me le dit l'Ecriture. » Et le saint Evangeliste expliquant ces paroles de JESUS-CHRIST, qui pouvoient paroître obscures, ajoûte aussitôt : » Ce qu'il entendoit, dit-il, de l'Esprit saint que ceux «
qui croiroient en lui devoient recevoir. «

C'est de ces eaux qu'Ezechiel a parlé lui-même Ezech.
dans un des chapitres précedens, ou plutôt dont 36. 25.
le Seigneur a parlé par l'organe de ce Prophete, lorsqu'il disoit à son peuple : » Je vous tirerai du milieu des nations & de tous les payis où vous êtes «
dispersés; je vous rassemblerai dans votre patrie, «
& je répandrai sur vous une eau pure : vous serez «
lavés de toutes vos impuretés : je vous donnerai «
un cœur nouveau ; & je mettrai un nouvel es- «
prit au milieu de vous : j'ôterai de votre chair le «
cœur de pierre qui y est, & je vous donnerai un «

» cœur de chair : je mettrai mon Esprit saint au-mi-
» lieu de vous ; & je ferai que vous marcherez dans
» la voie de mes préceptes.

C'est de ces eaux salutaires que parloit un autre Prophete, lorsqu'il disoit au peuple de Dieu : Qu'après qu'ils seroient échapés des Assyriens, ils

Isai. 12. 1. 3. chanteroient un cantique d'action-de-graces au Seigneur, & qu'*ils puiseroient avec joie des eaux des fontaines du Sauveur.* Aussi Dieu parlant de soi-même, & se plaignant de l'ingratitude des Juifs qui le forçoit à les livrer entre les mains de leurs ennemis, dit ces paroles remarquables par la bou-

Jerem. 2. 13. che de Jeremie : *Mon peuple a commis deux maux. Il m'a quitté, moi qui suis la source des eaux vives : & il s'est creusé des citernes ; des citernes qui sont ruinées, & qui ne peuvent conserver d'eau.*

Dieu est donc une source d'eau vive & vivifiante ; & les playes de notre Sauveur sont comme autant de fontaines qui répandent sur toute l'Eglise par les canaux tout divins de ses Sacremens, les eaux du salut. Ces eaux sont autant incorruptibles en elles-mêmes, qu'elles sont capables de garantir nos ames de toute corruption. Elles commencerent à couler sur l'Eglise de Jerusalem, qui peut être figurée par le temple ; & elles se répandirent ensuite avec abondance sur les Gentils. Ces differens espaces d'eau, dont la mesure étoit de mille coudées, & par lesquels l'Ange conduit peu à peu le saint Prophete, peuvent nous marquer, outre le progrès extraordinaire que fit la parole du Seigneur étant portée de l'Eglise de Jerusalem dans les nations, les divers degrés de graces & de dons spirituels par lesquels il plaît à Dieu de conduire les fideles, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés,

pour le dire ainsi, jusqu'à la profondeur impénétrable de ce torrent des biens céléstes, où ils seront comme noyés & enyvrés : *Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, & torrente voluptatis tuæ potabis eos.* Ps. 35. 9.

S. Gregoire Pape dit en un endroit de ses ouvrages, que les saintes Ecritures sont comme un grand fleuve, dont Dieu proportionne tellement les eaux à la portée de chaque fidele, que ceux qui ne sont encore que comme de petits agneaux y peuvent marcher, & que ceux qui sont au contraire les plus grands, & semblables à des élephans, y peuvent nager : *Ubi & agnus ambulet, & elephas natet.*

℣. 7. 8. &c. *M'étant ainsi retourné, j'apperçûs une très-grande quantité d'arbres des deux côtés sur le bord de ce torrent. Et il me dit : Ces eaux qui en sortant amassent des monceaux de sable vers l'orient, & descendent dans la plaine du desert, entreront dans la mer, & en sortiront, & les eaux de la mer seront adoucies, &c.*

Cet Ange qui conduisoit Ezechiel au milieu des eaux, l'ayant averti de considerer avec soin ce qu'il voyoit ; c'est à dire, d'y faire une particuliere attention, pour découvrir, dit S. Jerôme, les mysteres qui y étoient renfermés, le fit tourner vers le rivage du torrent, dont la profondeur l'empêchoit de s'avancer davantage, afin qu'au-moins il pût remarquer ce qui y étoit. Tous ces arbres qu'il y vit des deux côtés nous figurent les Chrétiens, arrosés non seulement des eaux du Batême, mais encore de toutes les graces du ciel renfermées dans les Sacremens de l'Eglise & dans la parole de Dieu. C'est de ces arbres vivans & animés dont JESUS-CHRIST a parlé dans l'Evan- Hieron.

Matth. v. 17. gile, lorsqu'il a dit, que *tout arbre qui est bon produit de bons fruits*, & que *tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits*: que *tout arbre qui ne produit point de bon fruit, sera coupé & jetté au feu.* Et pour faire voir qu'il parloit des hommes, & non des arbres ordinaires, & que les fruits qu'il demandoit étoient des actions d'obéissance, & la pratique de ses préceptes, il ajoute : *Vous les connoîtrez par leurs fruits : celui qui fait la volonté de mon Pere qui est dans le ciel, entrera dans le royaume des cieux.*

L'Ange dit à Ezechiel, que *ces eaux qui sortoient* du temple de Jerusalem *amassoient des monceaux de sable*, ou, passoient par-dessus des monceaux de sable, & *descendant dans la plaine du désert, entroient dans la mer*, c'est-à-dire, que ce fleuve, qui est appellé un torrent à cause de son impetuosité, roule avec soi quantité de sables, & vient se rendre dans la mer morte, dont les eaux, quelque méchantes qu'elles soient, sont en quelque façon adoucies par ces autres eaux, qui conservent leur douceur par la grande rapidité avec laquelle elles y passent. Tel est le sens litteral qu'un Synops. des plus habiles Interpretes donne à ces paroles du Prophete, ou de l'Ange qui parle au Prophete.

Mais S. Jerôme nous fait remarquer que ces eaux nous figurent celles du Batême, ou de la doctrine évangelique ; & que sortant de dessous le temple du Seigneur, c'est-à-dire, du sein même de l'Eglise, & étant conformes à la discipline apostolique, elles rendent très fertiles en toutes sortes de bons fruits & de bonnes œuvres, ceux qui étoient auparavant aussi steriles & infertiles que de grands amas de sable, & donnent la vie où la

mort avoit regné auparavant : *Quæ si ingrediantur de limine templi Domini, & apostolicam teneant disciplinam, tumulos sabuli, steriles priùs & infertiles, faciant esse frugiferos.... in tantum, ut ubi priùs sterilitas fuerat & mors, ibi ubertas esset & vita.*

Mais elles n'ont pas seulement guéri, dit le même Pere, les deserts en les arrosant; elles sont entrées dans la mer d'orient, dans la mer morte, qui étoit pleine d'une amertume extraordinaire, & où rien ne pouvoit vivre. Car les eaux évangeliques ont guéri d'une maniere admirable les eaux mortes & mortelles de la doctrine empoisonnée du siecle, qui faisoient mourir tous les poissons dont les Apôtres ont été établis les pêcheurs par l'autorité de JESUS-CHRIST, lorsqu'il leur a dit : *Suivez-moi, & je vous ferai pêcheurs d'hommes.* Aussi nous voyons que le Sauveur déclare ailleurs : Que *le royaume du ciel est semblable à un filet jetté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons.* Matth. 4. 19. ibid. 13. 47. &c.

Les eaux mortelles du siecle étant donc changées par la vertu salutaire des eaux de la doctrine & de la grace de l'Evangile, les poissons que ces premieres avoient faits mourir, reçoivent la vie de ces dernieres : & *les pêcheurs* évangeliques dont il est parlé aussitôt après dans notre Prophete, *se tiennent*, comme il est dit, *sur ses eaux*, pour pêcher & prendre dans leur filet *une très-grande multitude de poissons de toutes sortes d'especes.* Cette pêche mysterieuse a été, selon saint Jerôme, figurée par celle de saint Pierre, dont il est dit : Qu'ayant jetté par l'ordre de JESUS-CHRIST le filet au côté droit de la barque, il ne pouvoit plus, même avec Hieron. Joan. 21. 6. &c.

l'aide de plusieurs autres, le tirer, tant il se trouva chargé de poissons; & qu'enfin il le tira néanmoins à terre: & qu'encore qu'il y eût cent cinquante-trois grands poissons, il ne fut point toutefois rompu. On en voit encore une image dans cette autre
Luc. 5. 4. &c. pêche du même Apôtre, dont il est dit dans saint Luc, Qu'ayant jetté ses filets sur la parole de JESUS-CHRIST, quoiqu'il eût travaillé toute la nuit inutilement, il prit tout-d'un-coup une si grande quantité de poissons, que l'on en remplit deux barques; & que lorsqu'il étoit tout épouvanté de ce miracle, J. C. lui dit: *Ne craignez point; votre emploi sera desormais de pêcher des hommes.*

Quant à ce que le Prophete ajoute, que *les eaux qui sont vers les rivages* de cette mer *& dans les marêts* qu'elle forme, *ne seront point adoucies*, cela nous figure, dit un Pere, la même chose que
Hieron. l'ancienne arche de Noé. Car comme ceux qui ne se trouverent point dans cette arche au tems du deluge, périrent tous, aussi nul de ceux que l'eau de ce fleuve sorti du temple de Dieu n'aura point touchés, ne recevra la guérison de son ame, & ne perdra point l'amertume du peché. *Illud latenter ostendit, quòd qui in Noe arca non fuerit, pereat regnante diluvio: & quos iste fluvius non attigerit, non suscipiant sanitatem.* Mais à quoi donc seront propres ces eaux de la mer qui n'auront point été adoucies? *Elles serviront*, dit l'Ecriture, *aux salines*, c'est-à-dire, selon que l'explique le même Pere, que comme la femme de Loth étant devenue par sa desobéïssance une statue de sel, a servi d'exemple à tous les hommes, & les a comme assaisonnés d'un sel de sagesse, afin qu'ils ne tombent pas dans la même faute; aussi l'exemple

de ceux qui n'ont point de part à la douceur des eaux de la grace & de la doctrine de l'Evangile, & qui demeurent dans l'amertume des eaux corrompues du siecle, est comme un sel qui assaisonne les ames des bons, & qui les empêche de se corrompre, en leur inspirant une louable & une profonde reconnoissance. *Erudiunt enim bonos exempla pejorum.*

℣. 12. *Il s'élevera sur les bords & aux deux côtés du torrent toutes sortes d'arbres fruitiers. Leurs feuilles ne tomberont point, & ils ne manqueront jamais de fruits: ils en porteront de nouveaux tous les mois, parceque les eaux du torrent seront sorties du sanctuaire. Leurs fruits serviront pour nourrir* les peuples, *& leurs feuilles pour les guérir.*

Ceci a rapport à cette autre image toute semblable que l'Esprit de Dieu a representée depuis à S. Jean, lequel témoigne dans l'Apocalypse, « Qu'il vit en esprit un fleuve d'une eau vive qui étoit « *Apoc. 22. 1. 2.*
claire comme un crystal, & qui sortoit du trône «
de Dieu & de l'Agneau : Que des deux côtés de «
ce fleuve se voyoit l'arbre de vie, qui porte dou- «
ze fruits, qui donne son fruit chaque mois, & «
dont les feuilles sont pour guérir les nations. »

Tous ces arbres fruitiers que le Saint-Esprit nous represente dans Ezechiel des deux côtés du torrent, ne composent donc, pour parler ainsi, qu'un seul arbre avec cet *arbre de vie* que vit l'Apôtre S. Jean des deux côtés de ce fleuve qui sortoit du trône de Dieu. S. Jerôme croit que l'arbre de vie, qui tenoit le premier rang entre tous les autres arbres, peut nous figurer la sagesse dont il est dit dans les Proverbes, qu'elle est effecti-

Prov. 3. 18. vement *un arbre de vie pour ceux qui l'embrassent :* parcequ'elle est, dit S. Augustin, dans le paradis spirituel de l'Eglise, ce qu'étoit l'arbre de vie dans le paradis terrestre ; c'est-à-dire, qu'elle donne aux ames une vie toujours nouvelle, comme l'arbre qui étoit dans le paradis terrestre avoit la vertu de rendre les corps immortels.

August. de Civ. Dei. lib. 13. cap. 20.

Hieron. Mais remarquons bien avec un saint Pere, que si tous ces arbres, qui sont plantés des deux côtés du torrent, conservent toujours leurs feuilles & leur vigueur, & portent des fruits tous les mois, l'Ecriture en rend la raison aussitôt après, en disant, que c'est *parceque ses eaux sont sorties du sanctuaire.* Cela *ne dépend donc point*, s'écrie saint Jerôme après S. Paul, *de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait misericorde;* c'est-à-dire, que les eaux du fleuve qui arrosoient tous ces arbres, ne leur communiquent cette vertu admirable de porter sans cesse de nouveaux fruits, que parcequ'elles viennent elles-mêmes du sanctuaire, & qu'elles sont des écoulemens de la vertu toutepuissante de l'Agneau & de la Sagesse increée du Pere, qui est devenue le salut des nations. C'est ce qui donne *aux fruits* de ces arbres une qualité propre *pour nourrir*, & à leurs *feuilles* la vertu de *guérir* les ames. Car en effet, & les Apôtres & leurs successeurs ont *guéri* & ont *nourri* très-saintement les nations, tant par leurs œuvres, qui étoient comme les fruits de ces saints arbres, que par leurs paroles, qui pouvoient en être regardées comme les feuilles ; & les unes & les autres étoient des effets de l'arrosement des eaux salutaires qui sortoient du sanctuaire du Seigneur, de la vertu de son Esprit, & de sa grace.

Rom. 9. 16.

℣. 13. *Voici ce que dit le Seigneur* notre *Dieu : Ce seront ici les bornes selon lesquelles vous posséderez la terre & la partagerez entre les douze tribus ; car Joseph a pour lui un double partage.*

Le Seigneur avoit commencé dans le quarante-cinquiéme chapitre à parler du partage de la Terre-sainte. Mais ayant ensuite ordonné ou rapporté plusieurs choses qui regardoient son saint temple, il reprend ici le discours qu'il avoit interrompu. Or comme la tribu de Levi n'entrant point dans le partage avec les autres, il ne laissoit pas d'ordonner que l'on divisât la terre en douze parts ; il en rend à l'heure-même la raison, lorsqu'il ajoute : Que c'étoit à cause que la tribu de *Joseph avoit un double partage*, ayant été séparée au commencement en deux tribus, à cause de la grande multitude de ses peuples, en la tribu d'Ephraïm & en celle de Manassé. Ce partage que Dieu marque ici & dans le chapitre suivant pour toutes les douze tribus, auroit eu lieu, selon que l'a cru un Interprete, si les dix tribus qui composoient le royaume d'Israel s'étoient converties au Seigneur, aussi-bien que les deux autres tribus de Juda & de Benjamin, qui composoient le royaume de Juda. Mais parcequ'il y en eut peu de ces dix tribus qui revinrent de Babylone, étant mêlés avec les peuples de ces deux autres tribus, ils habiterent confusément avec eux, sans recevoir de partage. Cependant on ne peut douter que ce partage même, tel qu'il est marqué dans ces deux chapitres, n'ait eu son effet, selon le sens spirituel que les personnes éclairées pourront bien y découvrir.

Hieron. *Josué. 17. 14. &c.* *Synops.*

℣. 21. 22. 23. *Vous diviserez donc cette terre entre vous, selon les tribus d'Israel ; & vous la prendrez pour votre heritage, conjointement avec les*

étrangers qui viendront vers vous, & qui auront des enfans au milieu de vous : car vous les regarderez, & ils vivront au milieu des enfans d'Israel, comme s'il étoient naturels du payis...... Et dans quelque tribu que se trouve un étranger, vous lui donnerez là son partage.

Synops. Comme on ne voit point que cet ordre ait été observé par Esdras & par Nehemias après le retour de Babylone, tous les Interpretes semblent convenir qu'il regardoit particulierement l'Eglise de JESUS-CHRIST, dont S. Paul a dit : Que *Dieu n'y fait point d'acception des personnes* ; & qu'*en* JESUS-CHRIST *ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien, mais l'être nouveau que Dieu crée en nous.* » Nous apprenons donc ici, dit » S. Jerôme, ce qui abaisse beaucoup l'orgueil des » Juifs ; sçavoir qu'il n'y rien de séparé entre Israel » & les Gentils. Car si la terre est partagée éga» lement aux étrangers qui y viennent demeurer, » & au peuple d'Israel, nul ne peut douter que » les Gentils & les Juifs ne possedent conjointe» ment un même héritage, si néanmoins les Gen» tils se convertissent au culte du Dieu d'Israel, » c'est-à-dire proprement au Christianisme ; puis» que nous avons nous autres l'esprit de la loi, » au-lieu que les Juifs n'en ont que la lettre.

Rom. 2. 11. Galat. 6. 15.

CHAPITRE XLVIII.

1. ET voici les noms des tribus, *selon qu'elles seront partagées*, depuis l'extrémité du Nord, le long du chemin de

1. ET hæc nomina tribuum à finibus aquilonis juxta viam Hethalon pergentibus Emath,

atrium Enan terminus Damasci ad aquilonem juxta viam Emath. Et erit ei plaga orientalis mare, Dan una.

Hethalon, lorsque l'on va à Emath ; la cour d'Enan sera la borne du côté de Damas vers l'Aquilon, le long du chemin d'Emath[1] : & la région orientale, & la mer borneront la premiere portion de *la tribu de* Dan.

2. Et super terminum Dan, à plaga orientali usque ad plagam maris, Aser una.

2. Proche les bornes *de la tribu* de Dan, Aser aura son partage, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer.

3. Et super terminum Aser, à plaga orientali usque ad plagam maris, Nephthali una.

3. Proche les bornes d'Aser, Nephthali aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

4. Et super terminum Nephthali, à plaga orientali usque ad plagam maris, Manasse una.

4. Proche les bornes de Nephthali, Manassé aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

5. Et super terminum Manasse, à plaga orientali usque ad plagam maris, Ephraïm una.

5. Proche les bornes de Manassé, Ephraïm aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

6. Et super terminum Ephraïm, à plaga orientali usque ad plagam maris, Ruben una.

6. Proche les bornes d'Ephraïm, Ruben aura son partage, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer.

7. Et super terminum Ruben, à plaga orientali usque ad plagam maris,

7. Proche les bornes de Ruben, Juda aura son partage, depuis la région orientale,

ỷ. 1. *expl.* Cela est ainsi déterminé par l'Hebreu & par les versets suivans. Erant ei limites isti, à plaga orientali usque ad occidentalem. *Synops.*

jusqu'à celle de la mer.

8. Proche les bornes de Juda, depuis la région orientale, jusqu'à celle de la mer, seront les prémices que vous separerez, qui auront vingt-cinq mille mesures de largeur & de longueur, selon l'étenduequ'ont tous les autres partages, depuis la région orientale jusqu'à celle de la mer. Et le sanctuaire sera au milieu de ce partage.

9. Les prémices que vous separerez pour le Seigneur, auront vingt-cinq mille mesures de long sur dix mille de large.

10. Or ces prémices du sanctuaire des Prêtres auront vingt-cinq mille mesures de longueur vers l'Aquilon ", dix mille mesures de largeur vers la mer ", dix mille mesures aussi de largeur vers l'Orient ", & vingt cinq mille mesures de longueur vers le Midi "; & le sanctuaire du Seigneur sera au milieu.

11. Le sanctuaire sera pour les Prêtres, pour ceux qui sont les enfans de Sadoc, qui ont gardé mes céremonies, & qui

Juda una.

8. Et super terminum Juda, à plaga orientali usque ad plagam maris, erunt primitiæ, quas separabitis, viginti quinque millibus latitudinis & longitudinis, sicuti singulæ partes à plaga orientali usque ad plagam maris: & erit sanctuarium in medio ejus.

9. Primitiæ, quas separabitis Domino: longitudo viginti quinque millibus, & latitudo decem millibus.

10. Hæ autem erunt primitiæ sanctuarii sacerdotum: ad aquilonem longitudinis viginti-quinque millia, & ad mare latitudinis decem millia, sed & ad orientem latitudinis decem millia, & ad meridiem longitudinis vinginti-quinque millia: & erit sanctuarium Domini in medio ejus.

11. Sacerdotibus sanctuarium erit de filiis Sadoc, qui custodierunt ceremonias meas,

℣. 10. *expl.* du midi au nord.
Ibid. de l'orient à l'occident.
Ibid. de l'occident à l'orient.
Ibid. du nord au midi.

meas, & non erraverunt cùm errarent filii Israel, sicut erraverunt & Levitæ.

ne se sont point égarés lorsque les enfans d'Israel étoient dans l'égarement ; comme les Levites s'y sont eux-mêmes laissés aller.

12. Et erunt eis primitiæ de primitiis terræ sanctumsanctorum, juxta terminum Levitarum.

12. Et ils auront pour prémices, au-milieu des prémices de la terre, le Saint des Saints ″, proche le partage des Levites.

13. Sed & Levitis similiter juxta fines sacerdotum vigintiquinque millia longitudinis, & latitudinis decem millia. Omnis longitudo viginti & quinque millium, & latitudo decem millium.

13. Les Levites auront de même, proche le partage des Prêtres, vingt-cinq mille mesures de longueur sur dix mille de largeur. Toute la longueur de leur partage sera de vingt-cinq mille mesures, & la largeur de dix mille.

14. Et non venundabunt ex eo, neque mutabunt, neque transferentur primitiæ terræ, quia sanctificatæ sunt Domino.

14. Et ils n'en pourront ni rien vendre, ni rien changer. Ces prémices de la terre ne seront point transferées à d'autres, parcequ'elles sont sanctifiées & consacrées au Seigneur.

15. Quinque millia autem quæ supersunt in latitudine per vigintiquinque millia, profana erunt urbis in habitaculum, & in suburbana : & erit civitas in medio ejus.

15. Les cinq mille mesures qui restent de largeur sur les vingt-cinq mille, seront censées comme profanes ″, & destinées aux édifices de la ville, & à ses fauxbourgs ; & la ville sera placée au milieu.

16. Et hæ mensuræ

16. Or voici quelles seront

℣. 12. *expl.* le lieu le plus saint, où étoit le temple.

℣. 15. *expl.* en comparaison des autres portions de ces saintes prémices.

ſes meſures ‖ : Vers ſa région ſeptentrionale, elle aura quatre mille cinq cens meſures ; & vers ſa région méridionale, quatre mille cinq cens meſures, & autant vers ſa région orientale, autant vers ſa région occidentale.

ejus : ad plagam ſeptentrionalem quingenta & quatuor millia : & ad plagam meridionalem, quingenta & quatuor millia : & ad plagam orientalem, quingenta & quatuor millia : & ad plagam occidentalem, quingenta & quatuor millia.

17. Les fauxbourgs de la ville auront tant du côté ‖ du Nord que du côté du Midi, deux cens cinquante meſures : & ils auront *de même* tant du côté de l'Orient que du côté de la mer, deux cens cinquante meſures.

17. Erunt autem ſuburbana civitatis ad aquilonem ducenta quinquaginta, & ad meridiem ducenta quinquaginta, & ad orientem ducenta quinquaginta, & ad mare ducenta quinquaginta.

18. Quant à ‖ ce qui reſtera ſur la longueur, proche les prémices du ſanctuaire : ſçavoir dix mille meſures vers l'Orient, & dix mille meſures vers l'Occident, elles ſeront comme les prémices mêmes du ſanctuaire : & les fruits que l'on en retirera ſeront deſtinés pour nourrir ceux qui rendent ſervice à la ville.

18. Quod autem reliquum fuerit in longitudine ſecundum primitias ſanctuarii, decem millia in orientem, & decem millia in occidentem, erunt ſicut primitiæ ſanctuarii : & erunt fruges ejus in panes his qui ſerviunt civitati.

ꝟ. 16. *expl.* c'eſt-à-dire, qu'elle devoit avoir quatre mille cinq cens meſures de la canne en quarré.

ꝟ. 17. *expl.* comme il s'en falloit cinq cens meſures que le nombre de cinq mille ne fût complet, elle ſont ici marquées pour les fauxbourgs de la ville.

ꝟ. 18. *expl.* Sur ving cinq mille de long. la ville n'occupoit que cinq mille, ſçavoir le milieu. Ainſi les deux bouts, l'un de dix mille, & l'autre de dix mille meſures auſſi, devoient être cultivées, *Synopſ.*

19. Servientes autem civitati, operabuntur ex omnibus tribubus Iſrael.

19. Or ceux qui travailleront à rendre ſervice à la ville, ſeront de toutes les tribus d'Iſrael.

20. Omnes primitiæ vigintiquinque millium, per vigintiquinque millia in quadrum, ſeparabuntur in primitias ſanctuarii, & in poſſeſſionem civitatis.

20. Toutes les prémices qui contiendront un quarré de vingt-cinq mille meſures, ſeront ſéparées pour être les prémices du ſanctuaire, & le partage de la ville.

21. Quod autem reliquum fuerit, principis erit ex omni parte primitiarum ſanctuarii, & poſſeſſionis cititatis è regione vigintiquinque millium primitiarum uſque ad terminum orientalem: ſed & ad mare, è regione vigintiquinque millium uſque ad terminum maris, ſimiliter in partibus principis erit: & erunt primitiæ ſanctuarii, & ſanctuarium templi in medio ejus.

21. " Quant à ce qui reſtera, ce ſera pour le partage du Prince, tout autour des prémices du ſanctuaire, & du partage de la ville ", vis-à vis des vingt cinq mille meſures des prémices, juſques aux bornes qui ſont du côté de l'Orient. Et de même du côté de la mer " vis-à-vis des vingt-cinq mille meſures, juſqu'aux bornes de la mer, ce ſera encore le partage du Prince. Et les prémices du ſanctuaire avec le ſaint lieu du temple, ſeront placés au milieu.

22. De poſſeſſione autem Levitarum, &

22. Or ce qui reſtera du partage des Levites & du par-

℣. 21. *expl.* longitudo triplicis ſortis, ſacerdotum, Levitarum & urbis, non pertingebat uſque ad Jordanem ab Oriente, nec ad mare mediterraneum ab Occidente: itaque ſpatium quod ſupererat, datur hîc principi, ut Eccleſiam æquè ac rem publicam inſtar valli ſepiat, & defendat. *S. noſ.*

Ibid. *expl.* id eſt præcisè ex adverſo totius latitudinis, quam tripartitus eſt Deus in ſacerdotes, Levitas, & cives.

Ibid. *expl.* du côté de l'occident.

tage de la ville au milieu des autres partages, & qui appartiendra au Prince, sera entre les bornes de Juda & les bornes de Benjamin.

de possessione civitatis in medio partium principis : erit inter terminum Juda, & inter terminum Benjamin & ad principem pertinebit.

23. Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de Benjamin sera depuis la région orientale, jusques à l'occidentale.

23. Et reliquis tribubus, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Benjamin una.

24. Et proche le partage de Benjamin, Simeon aura son partage depuis la région orientale, jusques à l'occidentale.

24. Et contra terminum Benjamin, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Simeon una.

25. Et proche les bornes de Simeon, Issachar aura son partage depuis la région orientale, jusques à l'occidentale.

25. Et super terminum Simeonis, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Issachar una.

26. Et proche les bornes d'Issachar, Zabulon aura son partage depuis la région orientale, jusques à l'occidentale.

26. Et super terminum Issachar, à plaga orientali usque ad plagam occidentalem, Zabulon una.

27. Et proche les bornes de Zabulon, Gad aura son partage depuis la région orientale, jusques à celle de la mer.

27. Et super terminum Zabulon, à plaga orientali usque ad plagam maris, Gad una.

28. Et vers les confins de Gad, sera la région méridionale. Ses bornes seront depuis Thamar, jusques aux eaux de

28. Et super terminum Gad, ad plagam austri in meridie : & erit finis de Thamar

usque ad aquas contradictionis Cades, hereditas contra mare magnum.

contradiction de Cadès. Son héritage s'étendra vers la grande mer.

29. Hæc est terra, quam mittetis in sortem tribubus Israel: & hæ partitiones earum, ait Dominus Deus.

29. C'est-là la terre que vous distribuerez au sort entre les tribus d'Israel; & tels seront leurs partages, dit le Seigneur *notre* Dieu.

30. Et hi egressus civitatis, à plaga septentrionali quingentos & quatuor millia mensurabis.

30. Et voici quelles sont les sorties de la ville. Vous mesurerez du côté du Septentrion quatre mille cinq cens mesures.

31. Et portæ civitatis ex nominibus tribuum Israel, portæ tres à septentrione, porta Ruben una, porta Juda una, porta Levi una.

31. Et les portes de la ville seront nommées comme les tribus d'Israel. Il y aura trois portes au Septentrion; la porte de Ruben, la porte de Juda, & la porte de Levi.

32. Et ad plagam orientalem, quingentos & quatuor millia: & portæ tres, porta Joseph una, porta Benjamin una, porta Dan una.

32. Vous mesurerez de même vers le côté de l'Orient quatre mille cinq cens mesures. Et il y aura aussi trois portes de ce côté; la porte de Joseph, la porte de Benjamin, & la porte de Dan.

33. Et ad plagam meridianam, quingentos & quatuor millia metiêris, & portæ tres, porta Simeonis una, porta Issachar una, porta Zabulon una.

33. Vous mesurerez encore quatre mille cinq cens mesures vers le côté du Midi: & il y aura de même trois portes; la porte de Simeon, la porte d'Issachar, & la porte de Zabulon.

34. Vous mesurerez enfin quatre mille cinq cens mesures vers le côté du couchant : & il y aura aussi trois portes ; la porte de Gad, la porte d'Aser, & la porte de Nephthali.

34. Et ad plagam occidentalem, quingentos & quatuor millia, & portæ eorum tres, porta Gad una, porta Aser una, porta Nephthali una.

35. Son circuit sera de dix-huit mille mesures. Et de ce jour-là cette ville s'appellera, LE SEIGNEUR AVEC ELLE.

35. Per circuitum, decem & octo millia : & nomen civitatis ex illa die, Dominus ibidem.

SENS LITTERAL ET SPIRITUEL.

℣. 8. 9. *Proche les bornes de la tribu de Juda, depuis la region orientale jusqu'à celle de la mer, seront les prémices que vous separerez, qui auront vingt-cinq mille mesures de largeur & de longueur, selon l'étendue qu'ont tous les autres partages depuis la région orientale jusqu'à la region de la mer. Et le sanctuaire sera au milieu de ce partage. Les prémices que vous séparerez pour le Seigneur auront vingt-cinq mille mesures de long, sur dix mille de large.*

Ces prémices de la terre d'Israël étoient ainsi appellées, parceque c'étoit le premier partage que l'on devoit faire pour le consacrer à Dieu. On en a déja parlé dans le quarante-cinquiéme chapitre où les mêmes choses sont marquées qu'en celui-ci. Il suffira d'ajouter pour un plus grand éclaircissement de cet endroit, que ces *pré-*
Synops. *mices*, ou cette premiere portion de la Palestine destinée à Dieu devoit contenir trois differentes parties, qui sont déclarées en particulier dans la

ſuite. La premiere étoit pour les Prêtres ; & c'eſt celle qui eſt ſpécifiée juſqu'au treiziéme verſet. La ſeconde étoit pour les Levites ; & c'eſt celle qui eſt marquée dans le treiziéme & le quatorziéme verſet. La troiſiéme étoit pour ceux de la ville ; & c'eſt celle qui eſt décrite juſqu'au verſet vingtiéme. Ces trois portions jointes enſemble formoient un quarré parfait de vingt-cinq mille meſures, dont on prenoit ſur la largeur dix mille meſures pour les Prêtres, autant pour les Levites, & cinq mille meſures pour la ville ou ſes habitans. Mais il y avoit encore dans chacune de ces portions, tant du côté de l'Orient que de l'Occident, une portion deſtinée auſſi pour le Prince.

Quant à l'explication ſpirituelle de toutes ces choſes, nous ne pouvons que ſuivre l'exemple de ſaint Jerôme, qui s'écrie encore ici de nouveau avec l'Apôtre ſaint Paul : *O profondeur des tréſors* Rom. 11. 33.
de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu ! Que ſes jugemens ſont impénetrables & ſes voies incompréhenſibles ! Tous ces nombres ſont ſans doute myſterieux, & toutes ces meſures pleines de figures. Mais qui eſt capable de s'élever juſques à l'intelligence de ces ſecrets renfermés ſous des voiles ſi obſcurs ? *Quis ſapiens, & intelliget iſta ? In-* Oſée
telligens, & ſciet hæc ? Nous laiſſons donc à la 14. 10.
pieuſe méditation des fideles, ce que nous ſommes obligés d'avouer que nous ne pouvons comprendre. Et cette impuiſſance même où nous nous trouvons de pénetrer dans la profondeur de ces ſens cachés, ſert à augmenter notre profonde vénération pour la verité de notre Dieu, dont l'Apôtre le plus éclairé a dit : Qu'*il habite une lumie-* 1. Tim.
re inacceſſible, & que *nul des hommes ne l'a vû*, 6. 16.

ni ne le peut voir. Car ce qui nous eſt obſcur, l'eſt ſeulement à la foibleſſe de notre eſprit rempli de ténebres; puiſque tout eſt plein de lumiere en Dieu, mais que la lumiere qui l'environne étant tout-à-fait inacceſſible à des yeux mortels, les aveugle en quelque ſorte par ſon éclat même.

℣. 23. &c. *Pour ce qui regarde les autres tribus, le partage de celle de Benjamin ſera depuis la région Orientale juſques à l'Occidentale. Et proche le partage de Benjamin, Simeon aura ſon partage depuis la région Orientale juſques à l'Occidentale, &c.*

Saint Jerôme admirant ici de nouveau les myſteres renfermés dans les ſaintes Ecritures, témoigne qu'il faut plutôt les méditer en ſilence qu'entreprendre d'en parler: *Ex quo Scripturæ ſanctæ ſacramenta miranda ſunt, & cogitanda magis, quàm eloquio proferenda.* Car en effet le partage qui eſt fait ici des tribus eſt tout different de celui qui avoit été fait ſi longtems auparavant ſous Joſué. Et entre les autres différences, celle-ci eſt remarquable: Que la ville & le temple de Jeruſalem ayant toujours été placés entre la tribu de Juda & celle de Benjamin; celle de Juda avoit été autrefois au Midi, & celle de Benjamin au Nord: au-lieu que dans ce nouveau partage on voit le contraire, Juda ſe trouvant au Nord & Benjamin au Midi. C'eſt ce qui fait dire à ce grand Saint, que notre ville, qui eſt celle du grand Roi, & dont Dieu même eſt le créateur & l'architecte, c'eſt-à-dire ſon Egliſe, eſt partagée d'une maniere bien differente de celle dont le fut la Terre-Sainte entre toutes les tribus d'Iſrael, qui n'en étoient qu'une image: que cette ville toute ſainte a d'autres meſures que celle de Jeruſalem;

Marginal notes: *in v. 22.* (beside "dre d'en parler"); *in v. 35.* (beside "celle du grand Roi").

que ses possessions sont ordonnées d'une autre sorte ; & que les portions de ses tribus ou de ses familles sont toutes differentes : *Nostra verò urbs, quæ est civitas magni Regis, cujus artifex & conditor est Deus .... aliam habet tribuum in terra sancta descriptionem, & mensuram civitatis, possessionis ordinem, & plagas tribuum singularum.* Ainsi il paroît qu'il a regardé cette difference même des partages faits du tems de Josué, & de ceux qui sont marqués en ce lieu, comme une figure de la difference que Dieu devoit mettre entre l'ancienne Synagogue & l'Eglise de JESUS-CHRIST, entre les Juifs & les Chrétiens ; entre les partages des terres de la Palestine, & les partages des biens tout spirituels, & des dons du Saint-Esprit, dont parle l'Apôtre, lorsqu'il dit : Qu'il y a diversité de dons spirituels, de ministeres & d'operations surnaturelles ; & que tous ces dons du Saint-Esprit sont partagés à chacun pour l'utilité de l'Eglise : Que cet Esprit saint donne à l'un de parler dans une haute sagesse ; à un autre de le faire avec science ; à un autre de guérir les maladies ; à un autre d'interpreter les langues ; & que c'est un seul & même Esprit qui opere toutes ces choses, distribuant & partageant à chacun ses dons selon qu'il lui plaît.

1. Cor. 12. 4. & s.

℣. 35. *Son circuit sera de dix-huit mille mesures ; & de ce jour-là la ville s'appellera*, LE SEIGNEUR EST AVEC ELLE.

Il est visible, selon que l'a remarqué un Interprete, qu'un tel nom ne peut convenir dans son vrai sens, & dans sa propre signification, qu'à l'Eglise de JESUS-CHRIST. Car comment eût-il été vrai de dire de l'ancienne Jerusalem, Que *Dieu étoit avec*

Estius. *Hieron.*

elle ; & même de la distinguer par le caractere
tout particulier d'un nom si auguste, elle qui n'eut
le bonheur de posseder que si peu de tems le Dieu
d'Israel au milieu de soi ; elle qui fut si cruelle, que
Matth. de tuer ceux qu'il lui envoyoit pour son salut, se-
23. 37. lon le reproche que JESUS-CHRIST lui en
fait dans l'Evangile ; elle qui osa par le plus
grand de tous les crimes, rejetter & faire mou-
Idem. rir celui qui a pris en s'incarnant le nom d'Em-
1. 23. manuel, c'est-à-dire d'un *Dieu* qui est avec *nous* :
elle enfin qui pour n'avoir pas connu le tems au-
Luc. 19. quel Dieu l'avoit visitée, mérita qu'il l'aban-
44. donnât entierement, & qu'il la livrât à ses en-
nemis, qui la détruisirent de telle sorte, qu'ils
ne lui laisserent pas pierre sur pierre ? Il paroît
donc clairement, que ce nom par lequel Dieu
déclare qu'il est présent dans cette ville, ne peut
s'entendre, ou au-moins que très-imparfaitement,
de Jerusalem ; mais que c'est le propre nom de la
Matth. ville sainte, de l'Eglise de JESUS-CHRIST,
28. 20. à qui il a déclaré par une promesse solennelle & in-
violable : Qu'il SERA TOUJOURS AVEC ELLE
jusques à la consommation des siecles.

Tel est donc le caractere singulier & propre à
l'Epouse du Fils de Dieu ; que le Seigneur ne la
quittera jamais ; au-lieu qu'il s'est retiré de son
ancien peuple ; & qu'elle sera éternellement son
héritage, comme lui le sien : *Qui recedat num-*
Hieron. *quam ab ea ut à priori populo antè discessit : sed*
æternam habeat possessionem, & sit ei ipse possessio.
Et c'est aussi la vraie marque des citoyens de cette
sainte cité, de demeurer fermes dans la voye de
Dieu, de se regarder comme infiniment heureux
de pouvoir être son héritage, & de s'attacher avec



tant d'ardeur à la piété, que Dieu daigne demeurer toujours en eux, & qu'ils soient dignes eux-mêmes de demeurer toujours en Dieu.

FIN.

TABLE

DES CHOSES PRINCIPALES contenues dans le Livre d'Ezechiel.

A

que

T

V

Fin de la Table.







